

ARCHÉOLOGIE : DE LA PRÉHISTOIRE À L'ANTIQUITÉ Patrick GALLIOU, Michel LE GOFFIC, Josick PEUZIAT, Notices d'archéologie finistérienne (année 2008) Marie-Yvane DAIRE, Michel LE GOFFIC, Les stèles du Léon. Un inventaire complémentaire... vingt ans après ! Patrick GALLIOU, Quatre verres d'époque romaine découverts dans le Finistère (Saint-Jean-Trolimon, Saint-Frégant, Carhaix, Pont-de-Buis)	Yves-Pascal CASTEL, Mad DANGUY DES DÉ-SERTS, Jean-Pierre Marie Lescour, « barde de Notre-Dame de Rumengol » Maurice HASLÉ, Lorelei bretonne ou <i>bansíd</i> irlandaise ? Le mythe de Dahut – Marie-Morgane et la submersion de la ville d'Is Fañch BROUDIC, La Poste et la langue bretonne : retour sur un malentendu
PATRIMOINE, ART ET HISTOIRE Philippe LE STUM, Musée départemental breton. Une année d'enrichissement des collections (2008) Louis CHAURIS, Guy LECLERC, Michel MINOR, Yohann SPARFEL, Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 2008) Louis CHAURIS, Un édifice polyphasé singulièrement polylithique : l'église paroissiale de Sizun (Finistère) Yves-Pascal CASTEL, Bernard LE MOËN, Loqueffret. La chapelle Notre-Dame de la Croix Louis CHAURIS, Reconstruction au XIX^e siècle d'une église pluriséculaire : Saint-Adrien à Santec Erwann LE FRANC, François de Niederhäu- sern (1828-1888). Itinéraire d'un peintre suisse en Finistère durant l'été 1858 Hervé CAILL, L'orgue de Rumengol	DU MOYEN ÂGE AU XX^e SIÈCLE : ÉTUDES ET DOCUMENTS Jean-Paul SOUBIGOU, Le vicomte Morvan, entre Léon et Cornouaille (XI^e-XII^e siècles) Marie-Élisabeth LE BRIS, La seigneurie de Quimerc'h (Bannalec) Laurence MOAL, De l'art d'obtenir un rabais. Édition diplomatique d'une lettre de François II, duc de Bretagne, accordant une diminution de la ferme du billot de Cornouaille, 15 juillet 1484 Éric KERRÉNEUR, Aspects du commerce maritime entre le Léon et Bordeaux dans les années 1640 Michel GUÉGUEN, Les débuts du tourisme à Concarneau Béatrice LE BEL-GOASCOZ, Aux origines d'une crise religieuse. La destitution de Bernard Besret, prieur de Boquen (1969)
LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES ET CELTIQUES Fañch MORVANNOU, Saint Elouan G. LE MENN, L'expression <i>tennañ korreenn d'unan bennak</i>, « enlever une lanière de peau à quelqu'un »	DOCUMENTATION Yann CELTON (coord.), Chronique des archives et des bibliothèques du Finistère (année 2008) Comptes rendus bibliographiques LA VIE DE LA SOCIÉTÉ Procès-verbaux des séances et des excursions (année 2008) Nécrologies : P. Keraval, J. Philippe, L.-P; Le Maître, R. Sanquer

s o c i é t é

archéologique

du Finistère

histoire et patrimoine



Cotisations et abonnements

La cotisation annuelle de membre de la Société est fixée à 36 euros. Pour un ménage, elle est de 38 euros. Pour les personnes de moins de 25 ans, elle est de 15 euros. La Société remercie les membres qui verseraient une cotisation de soutien (50 euros et plus).

Le droit de rachat des cotisations (membre à vie) est fixé à vingt fois le montant de la cotisation.

L'abonnement au bulletin, sans adhésion à la Société, est fixé à 37 euros.

Il est instamment demandé aux adhérents de régler leur cotisation avant le 31 mars. Au-delà de cette date, les retardataires devront s'acquitter des frais de port du bulletin. Le règlement de la cotisation doit être fait par chèque bancaire, adressé à la Société archéologique du Finistère, B.P. 1156, 29101 Quimper cedex. Chaque chèque doit porter au verso l'année de cotisation et, si nécessaire, le nom et l'adresse du sociétaire : il ne doit pas avoir d'autre objet que la cotisation. Il est possible également de régler la cotisation par prélèvement automatique.

Communications, articles, comptes rendus

Les propositions de communications ou d'articles, ainsi que les ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte, seront adressés au président au siège de la Société (B.P. 1156, 29101 Quimper cedex ou ste.archeo.finistere@wanadoo.fr).

Les auteurs de communications en séance feront parvenir au président un résumé d'une vingtaine de lignes au moins quinze jours avant la séance. Une analyse de la conférence sera insérée dans le procès-verbal de la séance.

Les articles destinés à la publication dans le bulletin seront adressés par courrier électronique et obligatoirement par CD-ROM, quand ils comportent des illustrations. Séparer du texte tableaux, illustrations et légendes et indiquer leur emplacement dans le texte. Joindre un résumé en français d'une dizaine de lignes à la fin de l'article. Chaque article est soumis à l'examen du comité de lecture.

Les ouvrages adressés à la Société sont présentés en séance et font éventuellement l'objet d'un compte rendu publié dans le bulletin.

La Société ne prend pas la responsabilité des opinions et des doctrines émises par les auteurs.

Comité de lecture

Le comité de lecture est composé des personnes suivantes : MM. Yves-Pascal Castel, Yann Celton, Tanguy Daniel, Yves Gallet, Patrick Galliou, Jean Kerhervé, Philippe de Kermadec, Patrick Kernévez, Guy Leclerc, Mme Annick Le Douget, MM. Bruno Le Gall, Michel Le Goffic, Josick Peuziat, Christian Millet, Bernard Tanguy. Il se réserve le droit de faire appel à des experts.

Séances et excursions

Les séances mensuelles ont lieu un samedi du mois (sauf lors des excursions), à 14 heures 30, à Quimper, Brest ou dans d'autres villes du Finistère (une fois par an à Paris). Elles sont annoncées par voie de presse et sur le site Internet www.lefinistere.org.

Des excursions sont organisées de mai à septembre. Les membres qui désirent être renseignés personnellement sur chacune d'elles sont priés d'envoyer au secrétariat quatre enveloppes timbrées à leur adresse s'ils n'ont pas d'adresse de courriel.

Correspondance

La correspondance avec la Société peut se faire soit par courrier postal (M. le président de la Société archéologique du Finistère, 8c rue des Douves, B.P. 1156, 29101 Quimper cedex), soit par courriel (ste.archeo.finistere@wanadoo.fr). Le secrétariat est ouvert au public du lundi au jeudi de 14 heures à 17 heures.

Le site www.lefinistere.org donne tous les renseignements concernant la Société, permet de consulter la liste des adhérents, présente un formulaire d'adhésion, fournit la liste de tous les articles et ouvrages publiés par la Société, rend possible le téléchargement de la table générale du Bulletin (1873-1972).

(Voir la suite page 3 de la couverture).

En vente au siège de la Société

8c, rue des Douves, Quimper (du lundi au jeudi, de 14 h à 17 h)

Bulletins de la Société archéologique du Finistère

- *Bulletins annuels de la Société archéologique*

— Prix des volumes encore disponibles entre 1939 et 2000 : à partir de 5 € (achat direct), prix selon le nombre d'exemplaires disponibles auquel s'ajoute le prix du port.

— Sont disponibles sur CD-ROM (au prix de 15 € chacun en achat direct, de 19 € en envoi postal) les années épuisées : 1873-1938, 1945-1946, 1947, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1963, 1964, 1970, 1983, 1984, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2004.

- *Bulletins spéciaux*

— Tome C (1972/3) : *Table générale 1873-1972*, par Jacques Charpy : CD au prix de 15 € (achat direct), 19 € (envoi postal).

— Tome CXI (1983/1) : *Table analytique 1973-1982*, par Tanguy Daniel. Prix pour les sociétaires : 11 € (achat direct), 17 € (envoi postal) ; pour les non-sociétaires : 12 € (achat direct), 18 € (envoi postal).

— Tome CXXI (1992) : *Table analytique 1983-1991*. – Mêmes prix que ceux du tome CXI.

— Tome CXXXI/2 (2002) : *Table analytique 1992-2001*, par Tanguy Daniel. Mêmes prix que ceux des tomes CXI et CXXI.

Autres publications de la Société archéologique du Finistère

— CASTEL (Yves-Pascal), DANIEL (Tanguy), THOMAS (Georges-Michel), *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*. Quimper, 1987, 364 p., cartes et photographies, relié. – Prix : 30 € (achat direct), 37 € (envoi postal).

— *Histoire de Quimper*, publiée sous la direction de Jean Kerhervé. Coédition Privat-Société archéologique du Finistère, 1994, 384 p., cartes et graphiques, 333 photographies en noir et blanc, 53 photographies en couleurs (Collection Univers de la France). – Prix : 30 € (achat direct), 37 € (envoi postal).

— *Sur les pas de Paul Aurélien*, actes du colloque de Saint-Pol-de-Léon (1991), publiés par la Société archéologique du Finistère et le Centre de recherche bretonne et celtique, 1997, 123 p., cartes et photographies. – Prix : 13 € (achat direct), 19 € (envoi postal).

— QUAGHEBEUR (Joëlle). *La Cornouaille du IX^e au XII^e siècle. Mémoire, pouvoirs, noblesse*. Quimper-Rennes, 2002 (réédition), 517 p., cartes et photographies. – Prix : 35 € (achat direct), 41 € (envoi postal).

— *Les vitraux de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper*, publiés sous la direction de Tanguy Daniel. Coédition Presses universitaires de Rennes-Société archéologique du Finistère, 2005, 287 p., illustrations en couleurs. – Prix : 32 € (achat direct), 39 € (envoi postal).

Les commandes (qui peuvent être passées directement sous la forme d'un chèque portant au dos la mention de l'ouvrage commandé) doivent être adressées au Secrétariat de la Société archéologique du Finistère, B.P. 1156, 29101 Quimper cedex.

Publications de la Société des Amis de Louis Le Guennec

— LE GUENNEC (Louis). *Le Finistère monumental*. tome III : *Histoire de Quimper-Corentin et son canton* (relié : 25 €, port compris).

— LE GUENNEC (Louis). *Une famille de la noblesse bretonne. Les Barbier de Lescoët*. Un volume (relié : 15 €, port compris).

Les commandes doivent être adressées à la Société des Amis de Louis Le Guennec, Archives municipales, Hôtel de ville, 29000 Quimper.

**Bulletin
de la
Société
archéologique
du
Finistère**

tome CXXXVII

2008-2009

**Ouvrage publié avec le concours
du Ministère de la Culture,
du Conseil régional de Bretagne,
du Conseil général du Finistère,
de la ville de Quimper et de la ville de Brest.**

Société archéologique du Finistère

8c, rue des Douves

B.P. 1156

29101 QUIMPER CEDEX

C.C.P. 338-65 G RENNES

Tél. : 02 98 95 08 21

Courriel : ste.archeo.finistere@wanadoo.fr

Site Internet : www.lefinistere.org

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Présidents d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère
M^{gr} l'Évêque de Quimper et Léon

Composition du bureau (2008)

<i>Président :</i>	M. Patrick Galliou
<i>Vice-présidents :</i>	M. Yann Celton M ^{me} Dany Guillou-Beuzit M. Jean Kerhervé M. Guy Leclerc M. Josick Peuziat
<i>Secrétaire générale :</i>	M ^{me} Annick Le Douget
<i>Secrétaires :</i>	M. Patrick Kernévez M. Bruno Le Gall M. Alain Pennec
<i>Trésorier :</i>	M. Philippe de Kermadec
<i>Trésorier adjoint :</i>	M. Christian Millet
<i>Responsables du Bulletin :</i>	M. Jean Kerhervé et M ^{me} Dany Guillou-Beuzit
<i>Responsable informatique :</i>	M. Yvon Autret

Membres du conseil d'administration

M. Yves-Pascal Castel (vice-président honoraire), M. Tanguy Daniel (président honoraire), MM. Yves Gallet, Joël Hascoët, Michel Le Goffic, Philippe Le Stum, Fañch Postic, Bernard Tanguy (président honoraire).

Membres honoraires

M^{lle} Annie Boucher (secrétaire générale honoraire), MM. Daniel Collet, Hervé Glorennec, Auguste Dizerbo, Pierre Keraval †, M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h † (vice-présidents honoraires).

Chargée de gestion, de recherche et de conservation

M^{lle} Anne Brignaudy

TABLE DES MATIÈRES

ARCHÉOLOGIE : DE LA PRÉHISTOIRE À L'ANTIQUITÉ

Patrick GALLIOU, Michel LE GOFFIC, Josick PEUZIAT, Notices d'archéologie finistérienne (année 2008).....	11
Marie-Yvane DAIRE, Michel LE GOFFIC, Les stèles du Léon. Un inventaire complémentaire... vingt ans après !	33
Patrick GALLIOU, Quatre verres d'époque romaine découverts dans le Finistère (Saint-Jean-Trolimon, Saint-Frégant, Carhaix, Pont-de-Buis).....	67

PATRIMOINE, ART ET HISTOIRE

Philippe LE STUM, Musée départemental breton. Une année d'enrichissement des collections (2008).....	81
Louis CHAURIS, Guy LECLERC, Michel MINOR, Yohann SPARFEL, Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations	95
Louis CHAURIS, Un édifice polyphasé singulièrement polylithique : l'église paroissiale de Sizun (Finistère)	115
Yves-Pascal CASTEL, Bernard LE MOËN, Loqueffret. La chapelle Notre-Dame de la Croix	131
Louis CHAURIS, Reconstruction au XIX ^e siècle d'une église pluriséculaire : Saint-Adrien à Santec	147
Erwann LE FRANC, François de Niederhäusern (1828-1888). Itinéraire d'un peintre suisse en Finistère durant l'été 1858.....	157
Hervé CAILL, L'orgue de Rumengol	177

LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES ET CELTIQUES

Fañch MORVANNOU, Saint Elouan	187

G. LE MENN, L'expression <i>tennañ korreenn d'unan bennak</i> , « enlever une lanière de peau à quelqu'un »	199
Yves-Pascal CASTEL, Mad DANGUY DES DÉSERTS, Jean-Pierre Marie Lescour, « barde de Notre-Dame de Rumengol »	213
Maurice HASLÉ, Lorelei bretonne ou <i>bansíd</i> irlandaise ? Le mythe de Dahut – Marie-Morgane et la submersion de la ville d'Is	233
Fañch BROUDIC, La Poste et la langue bretonne : retour sur un malentendu	247

DU MOYEN ÂGE AU XX^e SIÈCLE : ÉTUDES ET DOCUMENTS

Jean-Paul SOUBIGOU, Le vicomte Morvan, entre Léon et Cornouaille (XI ^e -XII ^e siècles)	255
Marie-Élisabeth LE BRIS, La seigneurie de Quimerc'h (Bannalec).....	273
Laurence MOAL, De l'art d'obtenir un rabais. Édition diplomatique d'une lettre de François II, duc de Bretagne, accordant une diminution de la ferme du billot de Cornouaille, 19 juillet 1484.....	289
Éric KERRÉNEUR, Aspects du commerce maritime entre le Léon et Bordeaux dans les années 1640	301
Michel GUÉGUEN, Les débuts du tourisme à Concarneau	327
Béatrice LE BEL-GOASCOZ, Aux origines d'une crise religieuse. La destitution de Bernard Besret, prieur de Boquen (1969).....	339

DOCUMENTATION

Yann CELTON (coord.), Chronique des archives et des bibliothèques du Finistère (année 2008).....	367
Comptes rendus bibliographiques	381

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et des excursions (année 2008)	405
Nécrologies	439
Pierre Keraval, 1929-2008 (Annick LE BOURDONNEC)	
Joseph Philippe, 1921-2008 (Patrick KERNÉVEZ)	
Louis-Pierre Le Maître, 1948-2009 (Yves-Pascal CASTEL)	
René Sanquer, 1930-2009 (Patrick GALLIOU)	
Table des illustrations.....	447

Nous remercions Patrick Galliou et Fañch Morvannou qui ont traduit les résumés respectivement en anglais et en breton.

***ARCHÉOLOGIE :
DE LA PRÉHISTOIRE
À L'ANTIQUITÉ***

Notices d'archéologie finistérienne (année 2008)*

BEUZEC-CAP-SIZUN, Bicêtre

Vers le mois de juin 2009, à l'occasion de travaux effectués dans le chemin d'accès menant à une maison d'habitation, plusieurs pierres ont été exhumées. L'allée, la maison en retrait par rapport à la chaussée, la parcelle qui la sépare de la route sont la propriété de M. et M^{me} Jean Bonizec demeurant à Kerlan en Beuzec-Cap-Sizun. La découverte a été effectuée dans le quartier portant l'étrange nom de Bicêtre, à l'est du bourg, au sud de la route départementale N° 7, de Beuzec à Poullan (section ZX, parcelle 190 du cadastre de Beuzec-Cap-Sizun, édition 2009). L'aspect de deux pierres, propres à constituer des bornes, n'a pas échappé au propriétaire qui leur a trouvé rapidement une utilisation pour délimiter un emplacement de parking, parcelle 188 (fig. 1).

Le caractère régulier de l'une des deux pierres a attiré le regard de M. Jean-Yves Le Brun, adjoint au maire, chargé du patrimoine et de la culture au conseil municipal, qui nous en a informé. L'observation du monolithe,

nettoyé, montre que l'on est en présence d'une stèle armoricaine de l'âge du fer, taillée dans le granite local à grain moyen, comme il en existe tant dans le Cap-Sizun. Sur la pelouse proche de la mairie se dresse une autre stèle, lisse, jadis incorporée dans le mur d'enceinte. Près de la chapelle Sanspé, après un exil de plusieurs décennies, une stèle à cannelures a retrouvé son environnement sinon primitif, du moins ancien.

L'enfouissement de la base de la stèle de Bicêtre dans un massif de béton ne nous a pas permis de l'examiner entièrement. Mais d'après les témoignages recueillis, l'embase n'existait plus, elle aurait été fracturée anciennement. Les faces latérales, intactes à la partie supérieure, montrent des traces d'enlèvements sur la moitié de la hauteur à gauche et les deux tiers à droite. Le monu-

* Ont collaboré à cette chronique : Patrick Galliou, professeur émérite à l'université de Bretagne occidentale, Brest, Michel Le Goffic, archéologue du département du Finistère, Josick Peuziat, vice-président de la Société archéologique du Finistère.

ment de type lisse devait avoir primitivement une section subcirculaire, réduite de nos jours à une figure proche du trapèze. Le dos est assez bien conservé. Visible sur une hauteur de 0,84 m, le monolithe présente de nos jours une largeur maximale de la face antérieure de 0,38 m. Elle serait enterrée de 0,30 m environ. Deux cupules, peut-être trois, se remarquent, l'une sur le sommet plat, excentrée, les deux autres plus profondes, plus régulières, creusées latéralement près de la « base » et sur le flanc gauche.

Ce qui fait l'intérêt de cette découverte, outre son caractère protohistorique, malgré le



Fig. 1. – Beuzec-Cap-Sizun, *Bicêtre*, stèle armoricaine christianisée.
Cliché J. Peuziat.

fait qu'elle ne soit plus à son emplacement d'origine, c'est la présence sur la face antérieure, quasi intacte, de deux croix grecques de belle taille. L'une est en situation axiale, à la limite du tiers supérieur. L'autre, plus proche de la base, déportée sur la droite, montre une hampe légèrement oblique. L'enfouissement de la pierre a été à l'origine de la bonne conservation de ces figures qui apparaissent peu altérées, à l'inverse d'autres, qu'une exposition prolongée aux éléments naturels et aux lichens a plus ou moins dégradées et rendues parfois peu visibles. Les gravures ont été obtenues par bouchardage soigné, le fond des rainures, légèrement concave, est lisse. Les bras ont entre 15 et 20 mm de largeur. Ceux de la croix supérieure ont une envergure de 0,20 m, ceux de la croix inférieure de 0,15 m. De plus, malgré l'altération superficielle, légère, les extrémités des bras de la croix supérieure semblent se terminer par de petites cupules.

La stèle de *Bicêtre* constitue un exemple supplémentaire de monument protohistorique, réutilisé et christianisé sans doute au haut Moyen Âge. D'autres monolithes en emploi de ce type se voient dans le Cap, à Sanspé (Beuzec), à Kerguerrien (Goulien), à Saint-Tugen (Primelin), etc. Mais les croix grecques représentées ont une dimension inférieure, de l'ordre de 0,11 m à 0,13 m. La stèle de Sainte-Évette à Esquibien, noyée dans un parterre de fleurs, montre aussi deux croix de type différent sur les faces opposées. La nouvelle stèle découverte complète le corpus publié par Yves-Pascal Castel en 1980¹.

Josick Peuziat

BODILIS, Milin-ar-C'hastel

Dans la précédente livraison du bulletin nous faisons part de la découverte par

1. *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, 1980.

M. Patrick Picard d'une curieuse plaquette polie et gravée en roche métamorphique. Depuis cette découverte, la parcelle a été labourée pour être ensemencée en herbe. Avant la germination, une prospection a pu être réalisée et a fourni du mobilier archéologique qui, s'il ne résout pas les questions posées quant à l'âge et l'usage de l'objet, mérite toutefois d'être mentionné.

Comme toute parcelle cultivée, celle qui nous intéresse a reçu à diverses époques du fumier et l'on découvre bien entendu nombre d'objets ou de fragments hétéroclites tels que des tessons de faïence ou de verre, des pièces de monnaie, des scories, un morceau de meulière, sans doute dû à la proximité du moulin... Une mention spéciale pour la présence de tessons de poterie onctueuse du Moyen Âge provenant de Plonéour-Lanvern.

Certains tessons de poterie sont préhistoriques ou protohistoriques et l'un d'eux est particulièrement intéressant puisqu'il est de teinte brun rougeâtre clair (5YR6/4 du code Munsell), le cœur du tesson, noir, montrant que la cuisson a d'abord été réalisée en atmosphère réductrice. Il est décoré de lignes



Fig. 2. – Bodilis, *Milin-ar-C'hastel*, tesson de poterie campaniforme décoré.
Cliché M. Le Goffic.

pointillées horizontales réalisées au peigne et peut sans difficulté être rapporté à un vase de type campaniforme datant du Chalcolithique (fig. 2).

Le mobilier lithique est assez abondant et témoigne d'au moins deux occupations successives. La présence néolithique est confirmée par la découverte d'une nouvelle hache polie en métadolérite de Plussulien (Côtes-d'Armor). Elle est parfaitement symétrique, de type triangulaire à talon pointu, tranchant (ébréché) très peu convexe et section ellipsoïdale (fig. 3). Elle est longue de 88 mm, large



Fig. 3. – Bodilis, *Milin-ar-C'hastel*, lame de hache polie en métadolérite.
Cliché M. Le Goffic.



Fig. 4. – Bodilis, *Milin-ar-C'hastel*, outillage en quartzarénite et silex. Grattoirs, encoche, triangle scalène à petit côté concave, troncature très oblique et pointe. Cliché M. Le Goffic.

de 42,2 mm, épaisse de 19 mm et d'un poids de 102 g. Le polissage est presque intégral et laisse voir quelques plages piquetées, notamment sur les flancs.

Le reste du mobilier lithique se rapporte en grande partie à la période mésolithique, mais peut aussi contenir des pièces du Néolithique car il est impossible de rapporter certains artefacts à telle ou telle période. Le matériau utilisé est essentiellement le silex provenant de galets côtiers auquel s'ajoutent un nucléus et une lamelle de quartzite calcédonieux du type La Forest-Landerneau ainsi qu'un racloir à retouches bifaces en quartzarénite (grès lustré). Le matériel brut comprend un galet de silex, deux galets testés, neuf nucléus, une tablette d'avivage de

nucléus, trente éclats dont deux brûlés, quatorze débris dont trois brûlés et treize lamelles ou fragments de lamelle.

L'outillage se répartit de la façon suivante : un racloir en quartzarénite à retouches bifaces de forme ovale au profil torse ; trois petits grattoirs dont un double et un très petit, discoïde, sur entame ; une pièce à coches brisée ; trois éclats utilisés ; un triangle scalène à petit côté concave à extrémité distale brisée ; une pointe à un bord abattu, pointe du côté du bulbe, montrant quelques microretouches inverses sur le bord opposé ; une extrémité distale de lamelle tronquée obliquement (fig. 4).

Michel Le Goffic

CARHAIX, rue de Kerniguez

Nous avons eu l'occasion, voici une vingtaine d'années, de dresser un catalogue des intailles d'époque romaine découvertes dans le Finistère². De cette brève étude, où était recensée une petite dizaine de pierres gravées, il ressortait surtout que ces chatons de bague à décor figuré étaient sensiblement moins nombreux que sur le territoire des *civitates* voisines³ et que la plupart des trouvailles avaient été effectuées sur le site de *Vorgium* (Carhaix), capitale de la *civitas* des Osismes, et à l'emplacement d'anciennes grandes *villae*. Il n'y avait rien de particulièrement surprenant dans ces premières conclusions.

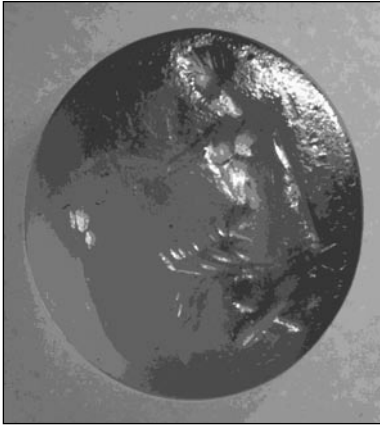


Fig. 5. – Carhaix, rue de Kerniguez, intaille antique.
Cliché P. Galliou.

2. P. GALLIOU, « Les intailles antiques découvertes dans le Finistère », *Études sur la Bretagne et les pays celtiques. Mélanges offerts à Yves Le Gallo*, Brest, 1987, p. 119-126.

3. Le département actuel du Finistère n'occupe, il est vrai, qu'une partie de la *civitas* des Osismes, mais les conclusions de cette étude n'auraient pas été modifiées si l'on y avait inclus la partie occidentale des Côtes-d'Armor. La carte de la répartition des intailles et camées découverts en France métropolitaine (cf. H. GUIRAUD, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*, Paris, 1988, fig. 28) est, à cet égard, très révélatrice.

Depuis cette publication, nous avons eu l'occasion de découvrir une nouvelle intaille (fig. 5), lors d'une brève fouille de sauvetage menée rue de Kerniguez à Carhaix⁴. Cette pierre, de forme ovale (longueur 13 mm), est taillée dans une cornaline de belle teinte rouge-orange⁵. On y voit une femme drapée de long, regardant vers la gauche, assise sur une chaise curule aux pieds se croisant en X (*sella curulis*⁶), tenant de la main droite tendue un masque de théâtre, vu de profil, qu'elle contemple. On aura reconnu là une image classique de Melpomène ou de Thalie, muses du théâtre tragique et de la comédie⁷ souvent figurées sur des intailles découvertes en Gaule⁸ et en Germanie⁹, mais bien moins fréquemment en Bretagne insulaire¹⁰. La plupart de ces pierres ont été taillées au I^{er} siècle av. J.-C. ou au cours du siècle suivant, ce qui s'accorde fort bien avec l'environnement archéologique de l'intaille de Carhaix, mise au jour dans une unité stratigraphique contenant également un as et un semis d'Auguste, un denier de *L. Rustus*, un petit billon de *Togirix*, des céramiques commu-

4. La fouille a mis en évidence la cour d'une maison privée de *Vorgium*.

5. La cornaline est une des formes de la calcédoine, elle-même variété de la silice, A. FOUCAULT, J.-F. RAOULT, *Dictionnaire de géologie*, Paris, 1980, p. 282-283.

6. Voir l'article « Sella » du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de C. DAREMBERG et E. SAGLIO, Paris, 1877-1919. De tels sièges pliants, à pieds métalliques, ne sont pas rares dans les grandes *villae* ou dans les sépultures des riches propriétaires ruraux, M. E. MARIËN, *L'Empreinte de Rome. Belgica antiqua*, Anvers, 1980, p. 277 (Maastricht).

7. L'aspect général du masque, qui paraît de type tragique, nous incite à y voir Melpomène plutôt que Thalie.

8. H. GUIRAUD, *Intailles...*, *op. cit.*, p. 92, n° 55-59.

9. A. KRUG, *Antike Gemmen im Römisch-Germanischen Museum Köln*, Francfort, 1981, n° 145-146, 182, 311-312 (pour l'ensemble des Muses).

10. M. HENIG, *A Corpus of Roman Engraved Gemstones from British Sites*, Oxford, 1974, n° 346.

nes, des amphores Pascual 1 et de la sigillée (estampilles d'*Atepomarus* [Lezoux, 15-70 apr. J.-C.], de *Comosus* [Lezoux, 15-70 apr. J.-C.], *Aquitanus* [La Graufesenque, 25-70 apr. J.-C.], *Calus* [La Graufesenque, 60-80 apr. J.-C.], *Quintus* [La Graufesenque, 40-80 apr. J.-C.])¹¹. La présence de cette intaille et de la bague qui lui était très vraisemblablement associée n'a rien d'excessivement surprenant dans ce milieu urbanisé, mais il faut noter qu'une bague en or portant une intaille du même type fut autrefois acquise à Commana (Finistère), commune rurale située au pied des monts d'Arrée. La pierre, dont nous n'avons qu'une description sommaire, figurait en effet une femme assise, tenant à la main un objet quadrangulaire (rouleau ?), tandis que, devant elle, une petite colonne soutenait un vase ou un buste¹². Si ce bijou fut effectivement découvert à Commana ou dans une des communes voisines, il paraît vraisemblable qu'il ait orné le doigt d'un riche propriétaire terrien, vivant dans l'une des *vil-lae* signalées sur ces piémonts.

Comme le souligne Hélène Guiraud, « il est difficile de savoir ce qui a guidé le choix de l'acheteur et quel sens il a donné à l'intaille¹³ », cette remarque étant d'autant plus justifiée, en ce qui concerne nos deux intailles, que les théâtres d'époque romaine sont particulièrement rares dans la péninsule armoricaine, où l'on ne saurait guère citer que les monuments de Kerilien en Plounéventer (Finistère)¹⁴, de

Locmariaquer¹⁵ et de Vannes, (Morbihan), tous trois géographiquement éloignés du lieu de découverte de ces pierres. À moins d'imaginer que des représentations théâtrales pouvaient également se donner dans des lieux moins spécialisés, il faut donc admettre que les porteurs de ces bagues, si du moins ils avaient pleinement conscience de la signification des sujets ainsi figurés, venaient d'autres régions de la Gaule ou avaient couru les routes du vaste empire romain.

Patrick Galliou

LE CONQUET, Lochrist

Dans les vitrines d'un ancien collectionneur finistérien se trouvent deux objets de bronze découverts à « Lochrist, commune du Conquet », à deux jours d'intervalle, l'un le 26 septembre 1879, l'autre le 28 septembre, ce qui nous laisse penser qu'ils appartiennent à un dépôt de fondeur qui devait contenir d'autres éléments. En recherchant dans la première édition de l'ouvrage de P. du Chatellier nous avons trouvé mention d'une « cachette de fondeur, composée de fragments de deux ou trois épées, d'un fragment de pointe de lance, de trois haches à ailerons, de huit ou dix haches à douille, parmi lesquelles plusieurs ornées, et de quatre ou cinq lingots de bronze, découverte en juin 1879 au village de Kervidré. Ces objets sont en la possession de M. Jourdan, ingénieur civil à Brest¹⁶ ». Kervidré se trouve à 600 m au nord de l'ancien bourg de Lochrist aujourd'hui rattaché au Conquet. La similitude des dates nous laisse penser qu'il s'agit du même dépôt, d'autant plus que les objets sont contemporains. Il paraît en effet surprenant que deux dépôts de l'âge du bronze final III aient été trouvés la même année à Lochrist.

11. P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, « Chronique d'archéologie antique et médiévale », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 31-32, fig. 1.

12. DU LAURENS, « Communication », *ibid.*, t. XXXVIII, 1911, p. XXXIII-XXXV ; P. GALLIOU, « Les intailles... », art. cité, p. 121, n° 5. H. GUIRAUD, *Intailles...*, *op. cit.*, p. 92, note 6, y a vu, à juste titre, une représentation de la muse du théâtre.

13. ID., *ibid.*, *op. cit.*, p. 63, note 101.

14. L. PAPE, *La Civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, p. 93-94.

15. G. DE CLOSMADÉUC, « Théâtre romain de Locmariaquer », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1893, p. 181-192.

16. P. DU CHATELLIER, *Les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Paris, 1889, p. 111.

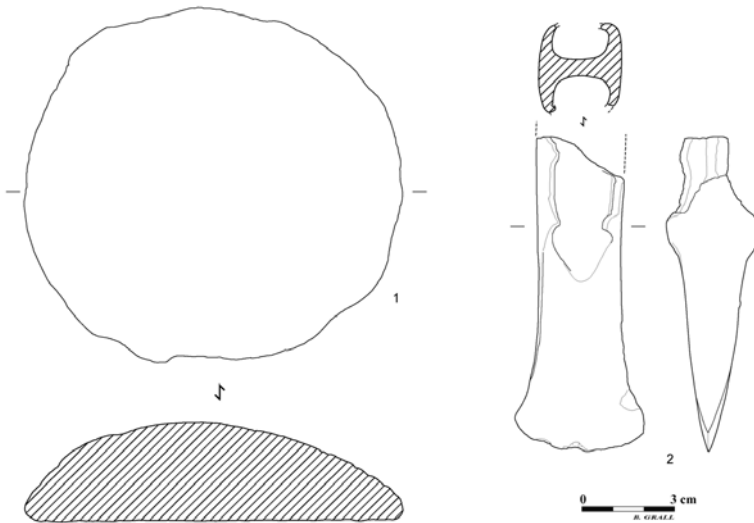


Fig. 6. – Le Conquet, Lochrist.
1 : lingot plano-convexe ;
2 : hache à ailerons de l'âge du bronze final.

Le premier objet découvert est un lingot plano-convexe pesant 1 658 g, d'un diamètre maximum de 120 mm pour une épaisseur de 29 mm, le second est une hache à ailerons dont il manque la partie proximale (fig. 6). Elle est du type à ailerons subterminaux sans épaulement et possédait un anneau. Elle est brisée au départ de l'anneau. L'exemplaire pèse 244 g. La largeur du tranchant est de 41,6 mm. Ce type de hache appartient à l'horizon de l'épée en langue de carpe et est datée de l'âge du bronze final III.

Michel Le Goffic

CROZON, Menez-Verret-Coz

Dans son ouvrage *Préhistoire et protohistoire en presqu'île de Crozon*¹⁷, J. Mornand nous dit que peu d'objets en bronze ont été découverts à Crozon : le dépôt de Morgat qui se trouve au Musée de la préhistoire finistérienne de Penmarc'h et « une cachette de fondeur, près du bourg, vers 1880, dont

on ne connaît pas le contenu ; tout a été détruit sauf deux poignées d'épées et une hache à talon (coll. P. du Chatellier) ». P. du Chatellier précise que le dépôt fut découvert au sud-est et à proximité du bourg et qu'il contenait en outre des haches à douille¹⁸. La même mention se retrouve dans le *Manuel* de J. Déchelette, mais le dépôt est situé au sud – et non plus au sud-est – et à proximité du bourg¹⁹. Nous venons d'avoir entre les mains plusieurs objets d'une ancienne collection qui portent la mention : « Crozon, Menez-Verret-Coz, 29 juillet 1877 ». Ce lieu-dit se trouve à 1 500 m au sud-ouest du bourg et, lorsque l'on connaît l'imprécision des situations des découvertes de P. du Chatellier, on peut se demander s'il ne s'agit pas du même dépôt. Toujours est-il que les trois objets que nous avons pu étudier sont très altérés et montrent

18. P. DU CHATELLIER, « Le bronze dans le Finistère », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVI, 1899, p. 250-303 (p. 268-269).

19. J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, t. II, *Archéologie celtique ou protohistorique*, 1^{re} partie, *Âge du bronze, avec appendices*, Paris, 1910, p. 39.

17. J. MORNAND, *Préhistoire et protohistoire en presqu'île de Crozon*, t. I, Crozon, Crozon, 1998, p. 17.

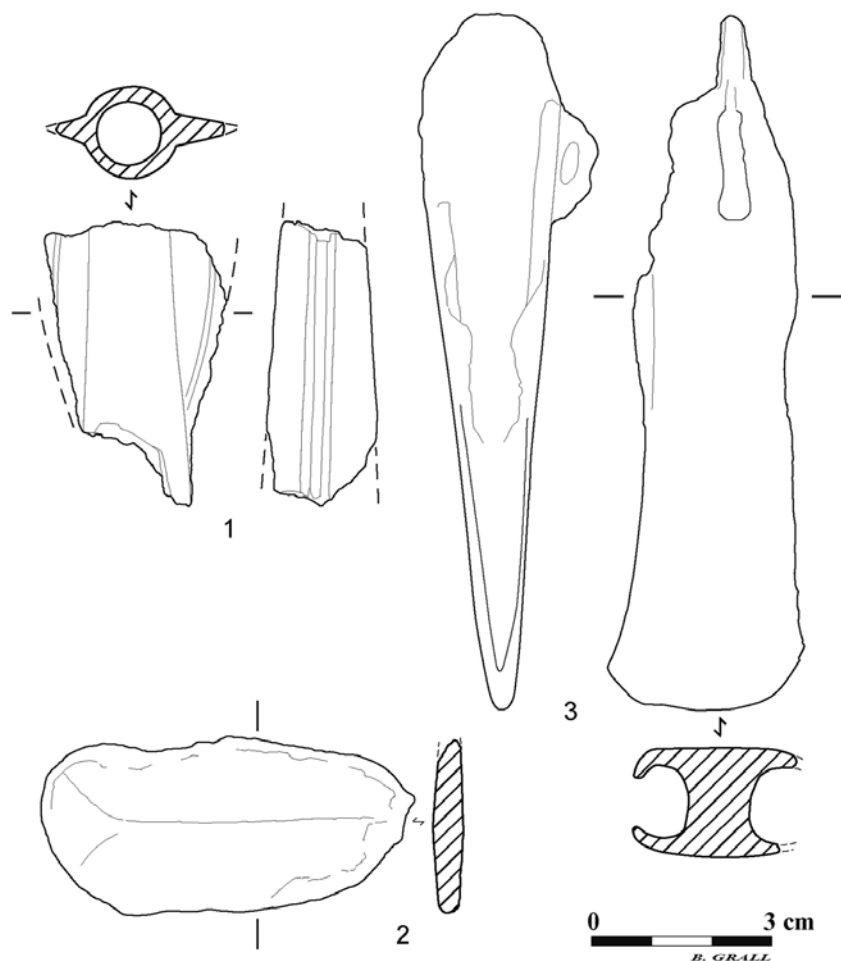


Fig. 7. – Crozon, *Menez-Verret-Cox*.

1 : fragment de lance ; 2 : racloir rectangulaire ;

3 : herminette à ailerons et anneau.

Âge du bronze final III.

des golfes de corrosion remplis d'atacamite pulvérulente. Ils mériteraient un traitement sous peine de les voir disparaître (fig. 7).

Le premier objet est un fragment médian de lance à douille conique. Dans la partie

conservée des ailerons se voient deux stries parallèles à leur contour externe, ce qui permet de rattacher cet exemplaire au groupe de l'épée en langue carpe de l'âge du bronze final III. Le second objet est un racloir rectangu-

laire aux contours très érodés. Il ne semble pas avoir comporté de perforation. Ce type d'objet appartient aussi au même groupe et est caractéristique de l'âge du bronze final III. Le troisième artefact est une herminette à ailerons et anneau dont la longueur est de 120 mm, à tranchant peu évasé de 32 mm de largeur mais qui devait atteindre 35 mm si l'on extrapole en raison de l'angle manquant. La longueur du tranchant est assez importante et atteint 41 mm, mais la largeur au niveau des ailerons ne peut être estimée car ceux-ci sont presque entièrement détruits par la corrosion. Son poids est de 168 g. Ce type d'objet est fréquent à l'âge du bronze final. L'ensemble de ce dépôt peut donc être daté de l'horizon à épée en langue de carpe de l'âge du bronze final III.

Michel Le Goffic

KERLOUAN, Boutrouille

En se promenant sur la plage au cours de l'hiver 2006 après une grande marée, près de la cale du bateau de sauvetage de Boutrouille, M. Robert Vinçot a été intrigué par un cercle d'une quinzaine de centimètres de diamètre qui émergeait du vieux sol complètement mis à nu par enlèvement du sable lors d'un démaigrissement consécutif à une érosion favorisée par une conjonction des vents et des courants. Il a ainsi dégagé une urne cinéraire dont la partie basse contenait encore des fragments osseux calcinés de petite dimension, les plus grands ne dépassant pas trois centimètres. Le réceptacle était donc positionné debout et n'avait pas de protection, hormis, sans doute, le couvercle disparu.

Le récipient est ovoïde, de nature très commune, et se retrouve aussi bien sur des sites d'habitat comme à Kerilien (Plounéventer) et *Vorgium* (Carhaix) que dans des nécropoles comme celle de Kermaria à Quimper. Il s'agit d'un objet indigène de céramique grise gallo-romaine dont la production s'étale du I^{er} au III^e siècle de notre

ère. Le vase est haut de 236 mm, il possède un tout petit col de 12 mm de hauteur, épaissi et terminé par une lèvre éversée. Le diamètre de l'ouverture est de 158 mm, celui du col de 146 mm, celui de la panse de 217 mm et celui du fond de 98 mm. Le décor est formé de deux cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse et de stries verticales très peu marquées réalisées à l'ébauchoir sur toute la partie inférieure, à partir du diamètre maximum (fig. 8).

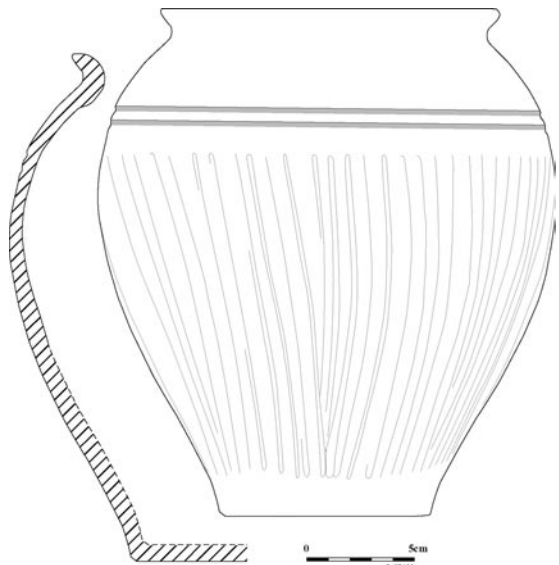


Fig. 8. – Kerlouan, *Boutrouille*, urne cinéraire gallo-romaine découverte sur l'estran.

Il serait étonnant que cette sépulture soit isolée et hors de tout contexte. Cette découverte est aussi un témoin supplémentaire de la variation du niveau marin depuis les premiers siècles de notre ère.

Michel Le Goffic

LANNILIS, château de Kerouartz



Fig. 9. – Lannilis, *château de Kerouartz*, stèle haute de l'âge du fer.
Cliché P. Galliou.

Une visite du château de Kerouartz, sous la direction éclairée de Bernard Le Bec, m'a permis de reconnaître au moins deux stèles de l'âge du fer. L'une, de section quadrangulaire aux angles épannelés, se dresse dans l'enclos précédant l'allée cavalière. Elle a environ 2,80 m de haut (fig. 9). Sur l'un des piliers encadrant l'entrée de cette allée, une stèle basse présente encore une gorge basale très reconnaissable (fig. 10) ; on hésitera, en revanche, à attribuer à l'âge du fer les autres pierres arrondies servant de couronnement de pilier en divers points de la propriété (fig. 11). Taillées de manière à s'adapter au sommet de ces piliers, elles ne présentent pas

(plus ?) les éléments caractéristiques qui permettraient cette attribution. On ajoutera que rien ne permet de connaître l'origine précise de ces diverses pierres, qui pourraient avoir été apportées au château afin de compléter l'ornementation des jardins.

Patrick Galliou



Fig. 10. – Lannilis, *château de Kerouartz*, stèle basse de l'âge du fer.
Cliché P. Galliou.



Fig. 11. – Lannilis, *château de Kerouartz*, stèles de l'âge du fer retaillées (?).
Cliché P. Galliou.

PLOUDALMÉZEAU, Portsall

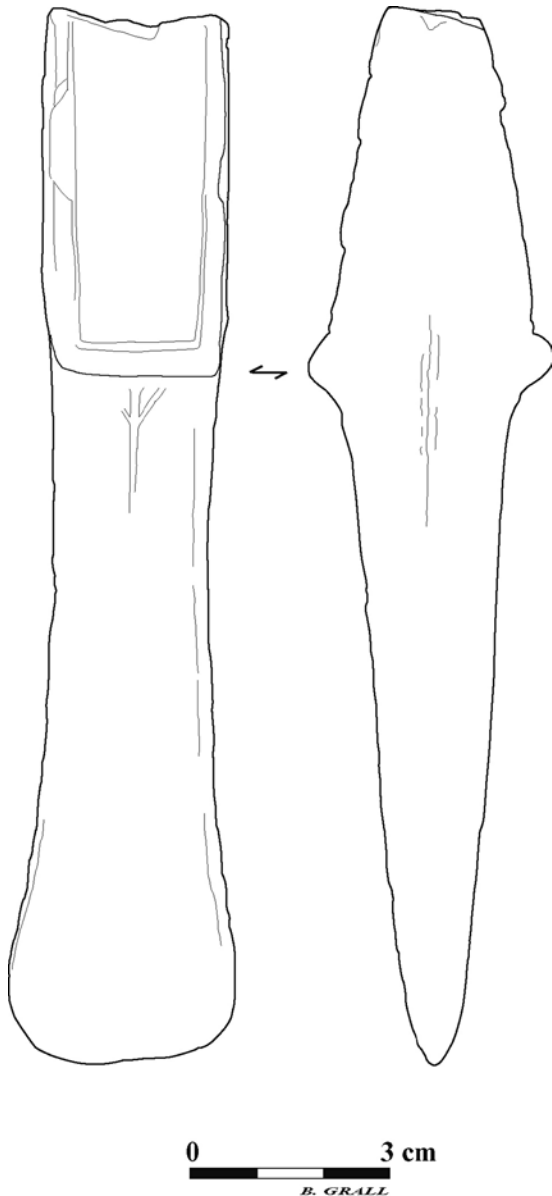


Fig. 12. – Ploudalmézeau, *Portsall*, hache à talon sans anneau de l'âge du bronze moyen.

Nous venons seulement d'avoir connaissance de la découverte, le 30 mai 1880, à Portsall, d'une hache à talon sans anneau très longiligne (fig. 12). Elle est fortement corrodée et il manque la partie proximale du talon qui est de forme rectangulaire. Sur la partie distale se voit encore une nervure médiane avec motif en trident sous le talon, ce qui correspond à environ 2 % des productions. Les dimensions sont : longueur de la lame = 110 mm ; largeur à la base du talon = 26 mm ; largeur du tranchant = 34 mm ; largeur au bourrelet du talon, vu de profil = 36,5 mm. Son poids est de 482 g. Cette hache à talon se rapporte au type breton et peut être datée de l'âge du bronze moyen.

Michel Le Goffic

PLOUDANIEL, Penn-ar-Ru

Lors de la construction de sa serre, M. Robert Vingot a récupéré quelques tessons de poteries provenant de deux vases dont l'un avait été sectionné par l'engin de terrassement (fig. 13). D'après ses observations ceux-ci se trouvaient dans l'horizon B du sol à une profondeur d'une cinquantaine de centimètres. Cette position assez profonde nous laisse penser qu'il pouvait y avoir eu à cet endroit un site d'habitat du second âge du fer (La Tène finale) et que les tessons se trouvaient dans une fosse ou un fossé. Le site se trouve à 500 m à l'ouest-nord-ouest du bourg, sur le plateau à 75 m d'altitude, entre la haute vallée de l'Aber-Vrac'h et l'un de ses affluents, et il convient très bien pour un établissement rural.

Le premier récipient est une jatte basse à fond annulaire réalisée au tour ; le diamètre de la panse est de 176 mm et celui du fond de 78 mm. Le rebord est manquant. Les surfaces internes et externes sont soigneusement lissées et ne présentent pas de revêtement graphité. La pâte est de couleur rougeâtre et comporte un fin dégraissant à base de granite à biotite et muscovite concassé.

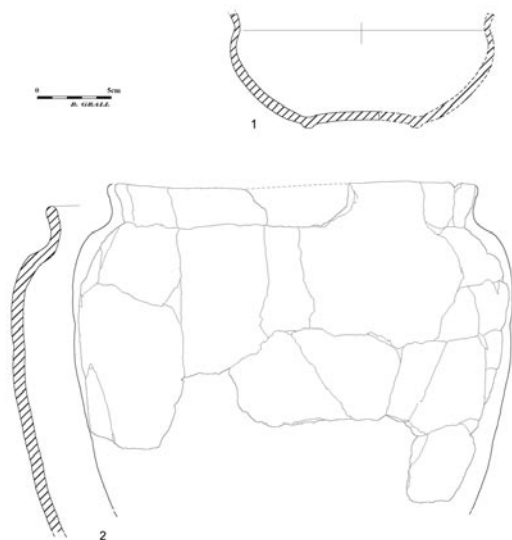


Fig. 13. – Ploudaniel, *Penn-ar-Ru*.

- 1 : jatte basse ;
2 : grande poterie culinaire de La Tène finale.

La seconde poterie est un grand vase utilitaire, monté sans l'aide du tour, dont on ne connaît que la partie supérieure. Le rebord, haut de 20 mm, est légèrement éversé et la lèvre équarrie. La pâte est de teinte rougeâtre et comporte un dégraissant de taille moyenne formé de granitoïde. La surface externe montre un revêtement charbonneux traduisant un usage culinaire pour ce grand récipient.

Michel Le Goffic

PLOUESCAT, Parc-Bodénez

En septembre 1867 fut découvert dans Parc-Bodénez (ou Bodéres) près de Menguen un dépôt d'objets en bronze. P. du Chatellier le signala en 1889²⁰ et il en com-

20. P. DU CHATELLIER, *Les Époques préhistoriques...*, op. cit., p. 76-77 et pl. XVII, n° 4.

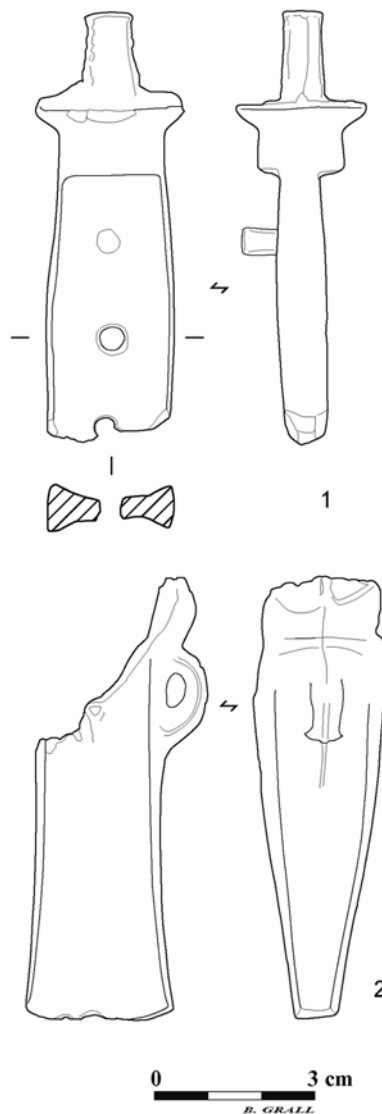


Fig. 14. – Plouescat, *Parc-Bodénez*, mobilier en bronze.

- 1 : poignée d'épée en bronze ;
2 : hache à douille brisée de l'âge du bronze final III.

pléta la description en 1899²¹, après l'étude d'une poignée d'épée peu commune par V. Micault²² ; le dessin publié par P. du Chatellier a été repris en 1965 par J. Briard dans sa thèse²³. Nous ne reviendrons pas sur la description de cette poignée d'épée, dont nous donnons cependant un dessin plus exact (fig. 14). Elle se trouvait autrefois en possession de M. de Lécuse. Les autres objets comprenaient des morceaux d'épées, des fragments de haches à ailerons et à douille et étaient la propriété de M. Richard, ancien receveur de l'Enregistrement. Un autre objet provient du même dépôt et est apparemment inédit. Il s'agit d'une hache à douille brisée. Le tranchant est absent mais son départ est bien visible et celui-ci était évasé et fonctionnel. Il manque une grande partie de la douille, mais la partie conservée permet d'assurer qu'elle était de section quadrangulaire ou subquadrangulaire. La longueur de l'anneau est de 18 mm, son épaisseur de 6 mm, la profondeur de la douille de 67 mm, les autres mensurations ne peuvent être prises. Elle présente en outre un décor consistant en un filet médian se terminant par un triangle au niveau de l'anneau. Cet exemplaire se rapporte au type atlantique à douille subquadrangulaire dont les sujets les plus caractéristiques ont été trouvés en 1884 à Menez-Tosta en Gouesnac'h²⁴, alors que plus récemment, en 2004, la même parcelle a livré trois autres dépôts de l'horizon métal-

lique en langue de carpe de l'âge du bronze final III²⁵.

Michel Le Goffic

PLOUHINEC, Drégan

Les fouilles de la pointe du Souc'h en Plouhinec (Finistère) se sont achevées en 2008 par un petit monument bien dégradé du type allée couverte que nous avons appelé « allée couverte de Drégan » pour ne pas faire de confusion avec les autres sites du Menez-Drégan et du Menez-Korriganet qui se trouvent entre le petit havre de Porz-Poulhan et la plage de Gwentrez.

La structure interne du monument

À l'issue de cette fouille le plan du monument a pu être dressé et il se révèle beaucoup plus important qu'il n'y paraissait après le simple nettoyage de la végétation (fig. 15). De nombreux piliers et dalles de couverture ont disparu. En fonction des fosses de calage mises au jour et par comparaison avec la conformation des piliers conservés, on peut évaluer à une vingtaine le nombre de dalles extraites de la construction de la chambre du mégalithe, y compris les dalles de couverture. La chambre du monument était donc constituée de deux rangs de piliers dont la hauteur était voisine de 2 m, placés dans des fosses peu profondes entamant les altérites sur des profondeurs variables de 0,10 à 0,30 m, ce qui devait laisser une hauteur sous plafond de l'ordre d'1,60 m. Les parois internes étaient distantes d'1,80 m en moyenne. L'orientation de la structure est est-ouest et l'entrée se trouve à l'est. Une fosse orientée nord-sud ne barre pas complètement le passage et devait contenir une dalle septale. Par contre, devant la porte, le prolongement des fosses

21. ID., « Le bronze... », art. cité, p. 268-269.

22. V. MICHAULT, « Épées et poignards de bronze des Côtes-du-Nord, Finistère et Ile-et-Vilaine », *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XXI, 1883, p. 71-124 (p. 89-97).

23. J. BRIARD, *Les Dépôts bretons et l'âge du bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 205-206.

24. ID., « Le dépôt de fondeur de Menez-Tosta en Gouesnac'h (Finistère) », *Travaux du laboratoire d'anthropologie et de préhistoire de la faculté des sciences de Rennes*, Rennes, 1958, p. 2-23.

25. M. FILLY, « Les dépôts en langue de carpe de Gouesnac'h (29) », *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du bronze*, 2005, n° 2, p. 20-23.

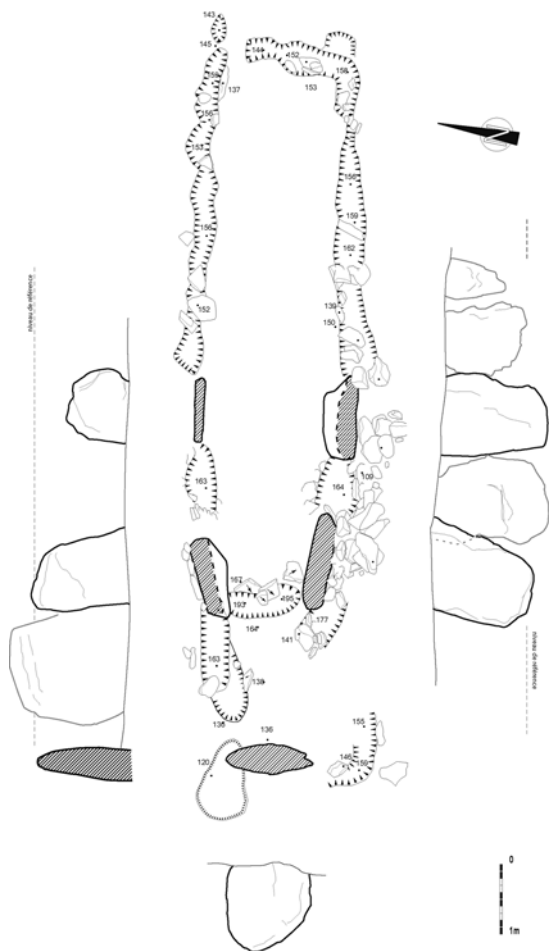


Fig. 15. – Plouhinec, Drégan, plan et élévations de l'allée couverte.

Les orthostates en trait grisé ne sont pas ceux d'origine.

est très réduit et laisse penser que le vestibule était embryonnaire, ne dépassant guère 0,50 m de longueur. La longueur de la chambre est de 7,70 m et, derrière la dalle de chevet disparue, se trouvait une *cella* de forme trapézoïdale d'1,80 m de longueur pour une largeur légèrement inférieure à celle de la

chambre si l'on en juge par l'emplacement en retrait des fosses mises au jour. Cette *cella* devait être fermée, le pilier encore en place à l'ouest de la structure en formant l'extrémité. Il est difficile de dire si la largeur de ce pilier (1,20 m) était celle de l'extrémité occidentale de la *cella* ou s'il existait une autre dalle sur chant aujourd'hui disparue. Cependant, un doute subsiste sur une possibilité d'accès latéral, bien qu'il soit peu fréquent dans ce type d'architecture, car dans la partie sud de la *cella* il n'a pas été mis en évidence de fosse pour l'implantation d'un pilier.

La structure externe du monument

Elle était imprécise à l'issue de la campagne de sondages de 2007, elle le demeure à la fin de la fouille. Tout au plus, peut-on dire que le péristalithe, si péristalithe il y avait, était assez proche de la paroi interne. Au nord de la chambre et à l'ouest de la *cella*, les travaux d'extraction de pierre et de matériaux divers puis les travaux agricoles ont complètement érodé le tertre et le sol est remanié jusqu'au niveau des altérites. Dans la partie sud du monument on ne trouve plus guère de pierres au-delà de 2 m de cette paroi interne et encore faut-il prendre en compte un certain étalement des pierres du cairn basal du tertre lors des diverses opérations subies par le monument. S'il était constitué d'orthostates plus modestes que les piliers de la chambre, ce qui est tout à fait concevable, ils n'avaient pas été placés dans des fosses entamant les altérites, car les transects et les fouilles des carrés, tant au nord qu'au sud de la chambre, n'ont révélé aucune dépression significative dans les altérites ayant pu justifier leur implantation plus profondément que dans les horizons A ou A/B du sol.

Le mobilier céramique

Si l'on fait exception des tessons des Temps modernes et contemporains sans doute liés à l'exploitation agricole de la parcelle et à diverses visites ou pique-niques,

certains d'entre eux ayant pu arriver avec du fumier, le mobilier céramique se répartit en trois lots :

- Un lot médiéval (XI^e-XVI^e siècle), avec notamment des tessons de poterie onctueuse, dans un secteur lié à la présence d'un talutage, au sud-est du monument et venant s'y raccorder.

- Un lot gallo-romain comprenant des tessons de sigillée, de poterie grise et de poterie commune ainsi que quelques tessons d'amphore, que l'on peut dater par la découverte de quatre petits bronzes dont deux de Constantin I^{er} (l'un daté de 326). Ce mobilier est concentré dans les carrés LM 13-14, c'est-à-dire au sud du parvis oriental.

- Un lot de poterie du Néolithique final, avec essentiellement des formes à fond plat du type SOM et quelques rares tessons de poterie à pâte fine provenant de vases à fond rond, ainsi que deux tessons montrant des tétons de préhension. Ces poteries sont concentrées devant l'entrée et au nord du parvis oriental et témoignent soit du vidage de la chambre soit plutôt de dépôts d'offrandes à l'extérieur du monument lorsqu'il était en usage.

À cela s'ajoute un tesson comportant une anse qui peut être rapporté au Néolithique ancien ou moyen I et un fragment d'urne à cordon, rapporté au Chalcolithique, trouvé dans une couche remaniée en J 13.

Le mobilier lithique

Sur les 2 883 pièces lithiques, 2 772 sont en silex, dont 183 ont subi l'épreuve du feu, soit 6,6 % ; le nombre de nucléus et de calottes est presque identique (respectivement 214 et 206), le débitage lamellaire n'est pas du tout probant puisque l'on ne compte que 129 exemplaires entiers et plus souvent fragmentaires, soit 4,6 %. Par contre, les nombres d'éclats et de débris sont significatifs : respectivement 1 152 (40,4 %) et 1 001 (36,1 %). Le débitage n'est donc pas à dominante lamellaire, mais c'est la production d'éclats qui

était recherchée. L'outillage est peu abondant avec seulement 117 pièces, soit 4,2 %, sans compter les pièces esquillées, nombreuses, que l'on ne considère pas, à quelques exceptions près, comme outils mais comme pièces de débitage. La variabilité typologique est peu importante : huit armatures de flèches tranchantes, quatre perçoirs, vingt-quatre grattoirs, la plupart sur entame, soixante-quatre éclats retouchés ou utilisés, trois troncatures, quatre burins, quatre lamelles retouchées et six fragments d'outils indéterminés.

Le reste du mobilier lithique comprend les galets de roches diverses (36 pièces) utilisés en percuteurs et/ou retouchoirs, punch et enclumes, ainsi que des éclats ou débris de matériaux parmi lesquels le phanite, le quartz, le quartzite et la quartzarénite (grès lustré).

La répartition par carré montre que ce sont les carrés contigus J 11, J 12 et J 13 qui ont fourni le plus de matériel avec plus de 150 pièces par carré (585 pièces, soit 20 %, alors que ces trois carrés ne représentent que 8,8 % de la surface fouillée). Cependant, on notera qu'aucune des huit armatures tranchantes ne se trouve dans ces carrés, leur répartition semblant aléatoire dans huit carrés différents, six sur le parvis oriental, une au nord de la *cella* et une autre au sud.

Les galets utilisés sont essentiellement des galets allongés ayant servi de percuteurs et/ou de retouchoirs et sont très souvent retrouvés brisés, ce qui a entraîné leur abandon ; plusieurs galets allongés montrent un biseau caractéristique de leur usage comme retouchoir et l'un d'eux est double. Les enclumes sont rares mais présentes et confirment le débitage sur enclume observé par ailleurs sur de nombreux éclats, nucléus et pièces esquillées.

Au vu des résultats de l'étude du matériel lithique, il apparaît que la plus grande partie de ce mobilier ne correspond pas à des dépôts funéraires mais est le résultat d'un débitage sur place antérieur à la construction

du mégalithe. L'absence totale de microlithes nous conduit à penser que l'occupation mésolithique était cantonnée plus au sud, plus près du littoral, et que le mobilier lithique mis au jour lors de cette fouille se rapporte à un Néolithique ancien ou moyen. On pourra objecter qu'il manque des pièces caractéristiques du Néolithique ancien, comme des armatures asymétriques et de grandes lames en silex d'importation, mais, pour répondre à cette objection, nous rejoindrons les conclusions émises par Y. Pailler *et alii* en 2008²⁶, faisant état de l'altération des traditions techniques du Villeneuve-Saint-Germain (VSG) dans l'ouest de l'Armorique, avec disparition quasi complète des productions laminaires. Cela résulte de l'exploitation des ressources locales, c'est-à-dire, en l'occurrence, de galets de silex côtier de dimensions modestes.

À l'issue de la fouille, certaines interrogations ont pu être levées concernant l'âge du monument, qui est bien du Néolithique final, et sa typologie, qui est du type allée couverte. L'architecture interne a pu être définie et ses dimensions sont connues. Par contre, les déprédations qu'il a connues nous laissent dans l'ignorance de l'architecture externe, c'est-à-dire la constitution et la forme du péristalithe. En ce qui concerne les dépôts funéraires, l'intérieur de la chambre avait été complètement vidé et bouleversé par l'extraction de matériaux et seuls des fragments de vases type SOM ont été mis au jour devant et au nord de l'entrée, ceux-ci résultant probablement de vidages ou plutôt de dépôts culturels quand le monument était en usage. Il nous est apparu surprenant qu'aucune hache

ou fragment de hache polie n'ait été découvert, qu'aucune armature perçante, aucun fragment de poignard en silex, aucune perle n'aient été mis au jour, et ce malgré les tamisages systématiques réalisés. Une petite pendeloque constitue l'unique élément de parure découvert, assez loin de l'entrée, ce qui laisse planer un doute sur sa contemporanéité et sa relation avec le mégalithe.

Un élément non négligeable de cette fouille est la découverte, au contact de l'orthogneiss, d'un foyer circulaire daté du Néolithique ancien (4855-4815 av. J.-C.), auquel on peut associer un tesson à anse et sans doute deux ébauches d'anneaux-disques de tradition VSG.

L'occupation de la pointe du Souc'h par l'homme montre donc une continuité depuis le Mésolithique jusqu'à nos jours avec, pour le moment, un hiatus au haut Moyen Âge.

Michel Le Goffic

PLOUNÉVENTER, Kerilien

Nous avons récemment eu l'occasion, dans les mêmes *Notices*, de dire quelques mots de la phalère découverte voici une cinquantaine d'années sur le site de la ville romaine de Kerilien en Plounéventer²⁷. Andraś Marton, doctorant à l'université de Bretagne occidentale, nous signale un autre objet très voisin, mis au jour dans le tumulus n° 1 de Celles (Waremmé, Belgique)²⁸. Il ne diffère de l'exemplaire armoricain que par la présence de quatre bélières symétriquement disposées sur la circonférence, éléments qui ont disparu – ou n'ont jamais existé – à

26. Y. PAILLER, G. MARCHAND, S. BLANCHET, J.-N. GUYODO, G. HAMON, « Le Villeneuve-Saint-Germain dans la péninsule armoricaine : les débuts d'une enquête », dans L. BURNEZ-LANOTTE, M. ILETT, P. ALLARD (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.). Autour des recherches de Claude Constantin*, Paris, Mémoires de la Société préhistorique française, t. XLIV, 2008, p. 91-111.

27. P. GALLIOU, « Notices d'archéologie finistérienne : Plounéventer, Kerilien », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXV, 2006, p. 19-23.

28. Cl. MASSART, « Éléments de char et de harnachement dans les tumulus tongres du III^e siècle. Les deux harnachements du tumulus de Celles (Waremmé), Belgique », *Kölner Jahrbuch*, t. 33, 2000, p. 509-522 (p. 515, fig. 7, n° 2).

Kerilien. Datée de la première moitié du III^e siècle apr. J.-C., cette phalère avait été, avec d'autres pièces de harnachement, déposée dans la tombe d'un riche propriétaire terrien des environs de Tongres, contrée fertile traversée par le grand axe routier de Bavay (Nord) à Cologne.

Patrick Galliou

QUIMPER, Ergué-Armel, Kerdroniou

Lors d'une prospection, un site antique a été découvert à 500 m au sud du hameau de Kerdroniou, sur le sommet d'une croupe dominant le ruisseau qui forme la limite communale avec Saint-Évarzec, dans la parcelle n° 315, section I du cadastre à jour pour 2009 ; coordonnées Lambert : x = 125,000, y = 249,300. C'est après un labour qu'ont été mis au jour une partie tournante de moulin à bras (*catillus*, fig. 16), des tessons de poterie grise de facture indigène à lèvre épaissie, des tessons de poterie blanche et beige, d'assez nombreux fragments de vases en sigillée (type Drag. 43), à décor d'oves et de rosettes, et quatre sesterces fort corrodés, dont deux ont pu être identifiés. Le premier a été frappé sous Trajan entre 104 et 110 (Cohen n° 10) :

A/ IMP. CAES. NERVAE TRAIANO
AVUG. GER. DAC. P.M. TR. P. COS. VI.
P.P., et sa tête laurée à droite.

R/ ALIM. ITAL., (à l'exergue) S.P.Q.R.
OPTIMO PRINCIPI, (à l'entour) S. C.,
avec l'Abondance, debout à gauche, tenant
des épis et une corne d'abondance ; à ses
pieds, un enfant.

Le second est d'Ælius et date de 137
(Cohen n° 24) :

A/ L. AELIVS CAESAR, et sa tête nue
à droite

R/ PANNONIA, (dans le champ) TR.
POT. COS. II., (à l'entour) S. C., la Pannonie,
debout de face, regardant à gauche, tenant un
vexillum de la main droite et relevant de la
gauche la draperie de sa robe.

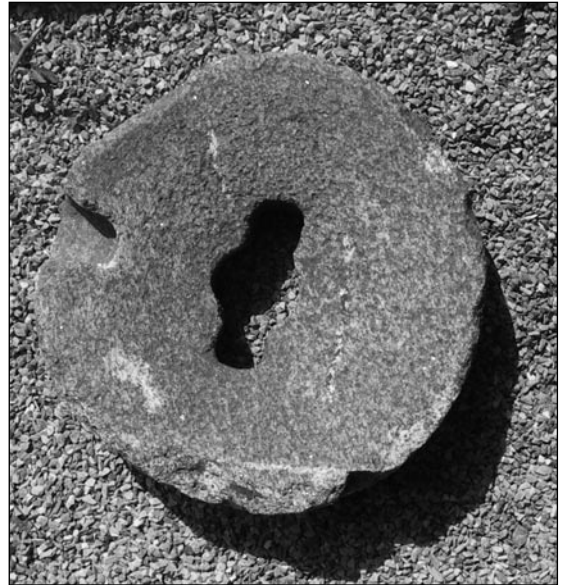


Fig. 16. – Quimper, Ergué-Armel, Kerdroniou, vue de la partie rotative (*catillus*) d'un moulin à bras gallo-romain. Cliché M. Le Goffic.

Il convient donc de dater cet établissement gallo-romain du II^e siècle apr. J.-C. Il est possible, compte tenu de la position topographique et bien que l'on se trouve à 500 m au sud, qu'il s'agisse du site signalé en 1875 par R.-F. Le Men, qui écrivait : « Fragments d'amphores, meules de moulins à bras et poids de pierre, trouvés dans les ruines d'une forteresse gallo-romaine, au village de Kerdroniou²⁹. »

Par ailleurs d'autres monnaies, plus récentes, ont été mises au jour sur le même site : une pièce de 2 sols de Louis XVI, datée de 1793, une autre d'un demi-sol, également de Louis XVI, et une pièce de 5 centimes

29. R.-F. LE MEN, « Statistique monumentale du Finistère, époque romaine », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. II, 1874-1875, p. 122-147 (p. 128).

de la troisième République, datée de 1912. Inutile de dire que l'on soupçonne l'usage d'un détecteur de métaux pour la découverte des monnaies !

Michel Le Goffic

TRÉFLAOUÉNAN, Parc-an-Den

Dans la collection d'un amateur d'antiquités, qui nous a aimablement été confiée pour étude, figurent quatre objets de bronze portant sur les étiquettes qui y sont collées la mention : « Tréflaouénan, Parc-an-Den, septembre 1861 ». Parc-an-Den est le nom d'un champ et non d'un lieu-dit et c'est sans doute l'endroit où fut découvert, cette année-là, un dépôt de fondeur de l'âge du bronze composé d'au moins quatre haches (fig. 17)

La première est une hache à talon à butée arrondie, sans anneau, à tranchant évasé et convexe, sans renfort médian, plus élancée que le type breton et se rapportant au type normand. Elle date de l'âge du bronze moyen II. Il manque une petite partie de l'extrémité proximale du talon et elle est brisée en deux parties. Son poids est de 287 g et ses dimensions sont : longueur totale (L) = 145,6 mm ; longueur de la lame (L_1) = 91,6 mm ; largeur au sommet (l_1) = 22 mm ; largeur à la base du talon (l_2) = 22,6 mm ; largeur du tranchant (l_3) = 48 mm ; largeur au bourrelet du talon, vu de profil (l'_1) = 22,5 mm.

La deuxième est une hache à talon très corrodée dont ne subsiste que le tranchant. La butée est rectangulaire et un léger bourrelet médian se voit sur le tranchant. Son poids est de 180 g. Elle se rattache au type breton et peut être datée de la fin de l'âge du bronze moyen ou du début du Bronze final. Les dimensions mesurables sont les suivantes : L_1 = 81 mm ; l_2 = 25,7 mm ; l_3 = 29 mm ; l'_1 = 27 mm.

La troisième est une petite hache à talon à butée rectangulaire, à anneau, mais il ne subsiste que le départ de ce dernier. La surface de l'objet est assez usée, cependant, compte tenu de l'aspect très arrondi de ces départs

d'anneau, nous pensons qu'il a pu perdre son anneau en raison d'une bulle d'air dans le moule lors de la coulée. Ce modèle, quoique légèrement plus petit, est très proche de celui du dépôt de Kergoustance en Plomodiern (Finistère), datant du Bronze final I³⁰. Son poids est de 134 g et ses dimensions sont : L = 120,5 mm, mais il manque la partie proximale du talon ; L_1 = 72 mm ; l_1 = 21 mm ; l_2 = 19,2 mm ; l_3 = 21 mm ; l'_1 = 23 mm.

La quatrième est une hache à douille fracturée dont il manque la partie proximale et martelée pour écraser le restant de douille. Elle est à tranchant évasé et arqué large de 45,2 mm ; la douille s'arrête à environ 44 mm du bord du tranchant et était, par conséquent, fonctionnelle. Malgré l'écrasement, on se rend bien compte que la douille est de section quadrangulaire. Cette hache pourrait donc se rapporter au type atlantique et constitue un *terminus post quem* permettant de situer le dépôt au Bronze final II ou III, les trois autres haches datant du Bronze moyen et final I.

Michel Le Goffic

TRÉFLEZ, Lann-ar-C'houezen

En 1988, P.-R. Giot, dans la chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes de ce Bulletin, publiait des extraits des notes manuscrites du docteur Le Hir rédigées entre 1868 et 1872³¹. On peut lire, page 25 : « À Lan-ar-C'houezen, dans Parc-Lazou-Bras (champ du grand carnage), à 1 km de Loc'hrist, on a trouvé près d'un dolmen plusieurs armes en bronze ». Dans la collection

30. J. BRIARD, « Le dépôt de Kergoustance en Plomodiern, Finistère », *Travaux du Laboratoire d'anthropologie préhistorique de la faculté des sciences de Rennes*, Rennes, 1961, p. 30-33.

31. P.-R. GIOT, « Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1988 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988, p. 22-25.

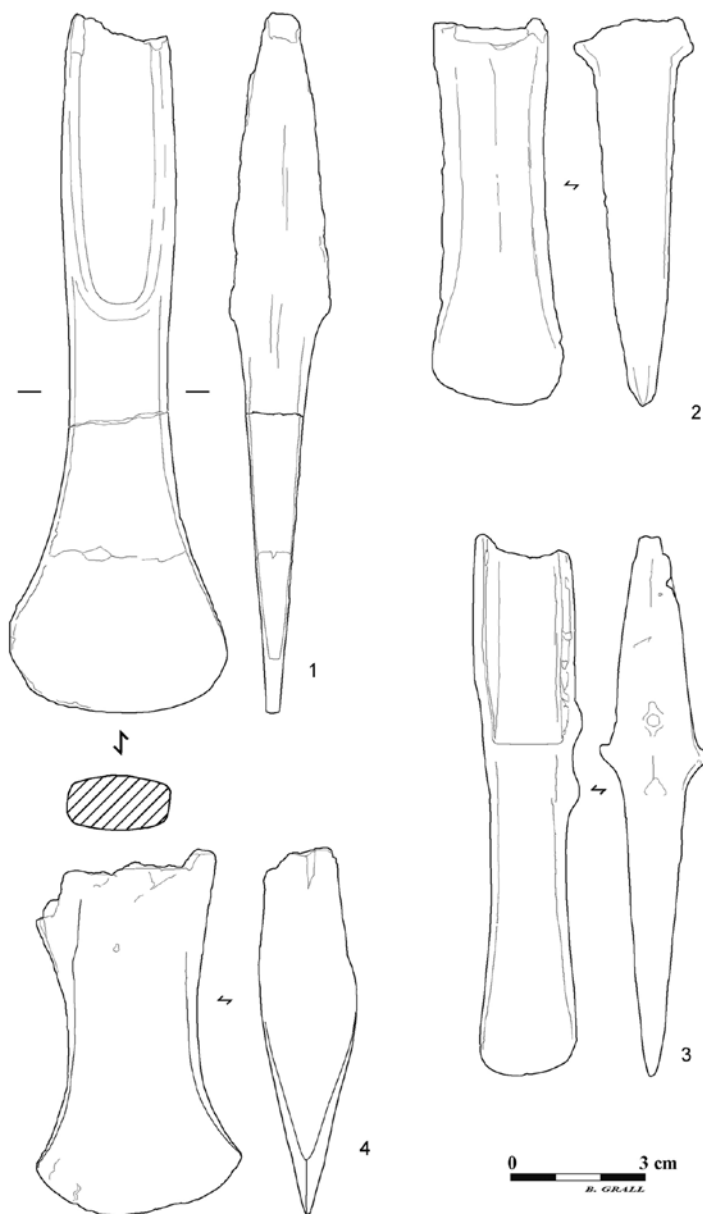


Fig. 17. – Tréflaouénan, *Parc-an-Den*.

- 1 : hache à talon de type normand
- 2 : tranchant de hache à talon de type breton
- 3 : hache à talon de dimensions réduites
- 4 : hache à douille brisée et martelée.

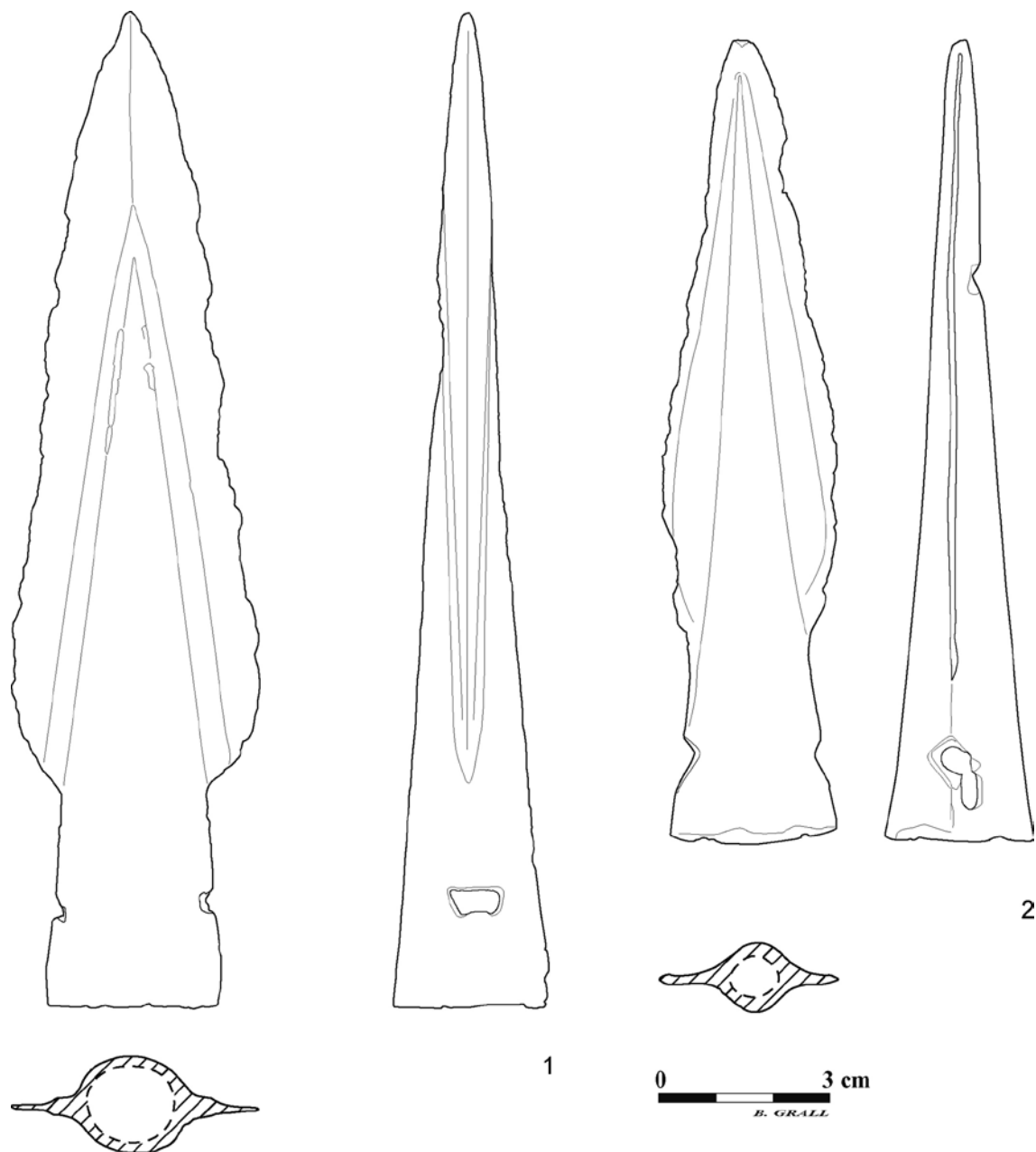


Fig. 18. –Tréfleze, Lann-ar-C'houezen.

1 et 2 : pointes de lance en bronze du type de Tréboul, sous-type A, datant de l'âge du bronze moyen.

d'un amateur d'antiquités, qui nous a été confiée pour étude, se trouvent deux pointes de lance portant la mention « Lochrist, Lan-ar-Chouezen, septembre 1865 ». Il est très vraisemblable qu'elles proviennent du dépôt noté par le docteur Le Hir. Toutes deux sont du type de Tréboul, à douilles coniques, du sous-type A défini par J. Briard³², et datent donc du Bronze moyen. Les trous de cheville ou de rivet sont irréguliers et à bords biseautés, réalisés après la coulée. Les deux exemplaires sont corrodés, ils montrent des lacunes dont certaines sont peut-être dues à

des défauts de coulée et ne possèdent pas de décor (fig. 18).

La plus grande est longue de 176 mm. La flamme mesure 138 mm et la largeur de l'aileron est de 43 mm. Sur les ailerons, des nervures latérales, parallèles à la douille, les renforcent et se rejoignent près de la pointe.

La seconde, longue de 142 mm, possède une flamme de 106 mm de longueur. Les nervures des ailerons sont plus éloignées de la douille que dans le cas précédent et viennent se rejoindre à l'extrémité distale.

On ne sait pas si ce dépôt contenait d'autres objets.

Michel Le Goffic

32. ID., *Les Dépôts bretons...*, *op. cit.*, p. 86.

Les stèles du Léon.

Un inventaire complémentaire... vingt ans après !

par Marie-Yvane Daire et Michel Le Goffic*

Un état des lieux de la recherche régionale sur les stèles

Il y a vingt ans, un inventaire des stèles de l'âge du fer dans le Léon¹ venait inaugurer une série de publications consacrées aux stèles gauloises de l'ouest de la France. Mais c'est dès 1983 qu'avait débuté la réalisation d'une série d'inventaires archéologiques (monuments mégalithiques, sites gallo-romains, stèles...), sous l'impulsion de la section « Préhistoire et Archéologie » de l'Institut culturel de Bretagne (I.C.B.). Ces

inventaires ont donné lieu à des publications dans la collection « Patrimoine archéologique de Bretagne », guidée par le souci de faire connaître le patrimoine archéologique régional sous tous ses aspects, des mégalithes aux sites fortifiés médiévaux. Dans le cas des stèles de l'âge du fer, cette démarche se révélait d'autant plus utile que le patrimoine concerné était largement méconnu et très directement menacé.

Ces inventaires reposent sur des dépouillements d'archives, de monographies, d'anciens répertoires, mais aussi et surtout sur un travail de terrain approfondi. Dans le cas des stèles de l'âge du fer, la couverture géographique de la Bretagne est aujourd'hui assez homogène, avec des inventaires thématiques pour l'ensemble du département du Morbihan, celui des Côtes-d'Armor, le nord du département du Finistère, parus dans la collection citée ci-dessus ; dans d'autres cadres éditoriaux ont été publiées les stèles de

* M.-Y. Daire, CNRS, UMR 6566, Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CReAAH), Rennes ; M. Le Goffic, Centre départemental d'archéologie du Finistère.

1. M.-Y., DAIRE, P.-R. GIOT, *Les Stèles de l'âge du fer dans le Léon*, Rennes, Institut culturel de Bretagne, Association des travaux du laboratoire d'anthropologie-préhistoire, Collection Patrimoine archéologique de Bretagne, Rennes, 1989, 105 p.

la Mayenne² et de Loire-Atlantique³, tandis que pour le sud du Finistère, un inventaire systématique est en cours.

Le département du Morbihan apparaît aujourd'hui comme le plus densément pourvu en stèles, avec près de 880 pierres recensées. C'est probablement aussi le territoire ayant bénéficié des recherches les plus systématiques et homogènes en terme de prospection-inventaire. L'inventaire de Daniel Tanguy (1997)⁴, portant sur les arrondissements de Lorient et de Pontivy, a permis de recenser 510 monuments, stèles basses et hautes confondues. Celui de Joël Lecornec (1999)⁵ dans l'arrondissement de Vannes en a répertorié 321, outre 48 nouvelles stèles publiées dans un inventaire complémentaire⁶, ce qui porte le total des stèles connues dans l'arrondissement de Vannes à 369.

Pour le département du Finistère, la compilation des inventaires actuels permet d'envisager un minimum de 840 stèles. L'inventaire

des stèles du Léon (nord du département), le premier publié dans cette série, faisait mention de 312 pierres lors de sa parution⁷, dont 225 avaient effectivement pu être retrouvées. Depuis lors, ce sont plus de 80 « nouveaux » monuments qui ont été découverts et/ou signalés ou encore retrouvés, dont nombre d'entre eux sont mentionnés dans les « chroniques » du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, principalement sous la plume de Michel Le Goffic mais aussi sous celles de Patrick Galliou, Jean-Yves Éveillard et Yves-Pascal Castel, ce qui porte donc aujourd'hui l'inventaire à près de 400 monuments dans le Léon. Pour la partie nord-est du département, autrement appelée « petit Trégor finistérien », l'inventaire a été réalisé et publié quelques années plus tard, en prolongement du travail entrepris dans le département des Côtes-d'Armor⁸, et cela principalement pour des questions d'organisation logistique, les enquêteurs étant pour la plupart basés dans le secteur de Lannion. Cette portion du département du Finistère a révélé l'existence d'une quarantaine de stèles.

Ces inventaires ont constitué le point de départ d'une étude synthétique parue récemment⁹, grâce à la constitution d'une base de données regroupant environ 1 900 monuments dans l'ouest de la France ; si le phénomène correspond globalement à la péninsule armoricaine, les stèles sont principalement réparties dans les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan,

2. J. NAVEAU, F. JARDIN, E. MARE, « Les stèles présu-mées de l'âge du fer en pays diablante », *La Mayenne, Archéologie, Histoire*, t. 10, 1987, p. 3-21 ; J. NAVEAU, « Evron, Marcellé-la-Ville (Mayenne), découverte de quatre stèles attribuées à l'époque gauloise », *ibid.*, t. 16, 1993, p. 5-13.

3. C. GALLAIS, « Les stèles dans le bassin du Brivet », *En remontant le cours du Brivet, six années de recherche archéologiques en Brière*, Groupe archéologique de Saint-Nazaire éd., Maison de quartier de Kerlédé, Saint-Nazaire, 1997, p. 50-51.

4. D. TANGUY, *Les Stèles de l'âge du fer dans le Morbihan. Les arrondissements de Lorient et Pontivy*, Institut culturel de Bretagne, Association des travaux du laboratoire d'anthropologie-préhistoire, Collection Patrimoine archéologique de Bretagne, Rennes, 1997, 122 p.

5. J. LECORNEC, *Les Stèles de l'âge du fer dans le Morbihan. Arrondissement de Vannes*, Institut culturel de Bretagne, Association des travaux du laboratoire d'anthropologie-préhistoire, Collection Patrimoine archéologique de Bretagne, Rennes, 1999, 82 p.

6. ID., « Les stèles de l'âge du fer en Morbihan, inventaire complémentaire », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. CXXIX, 2003, p. 25-41.

7. M.-Y. DAIRE, P.-R. GIOT, *Les Stèles...*, *op. cit.*

8. M. LE BROZEC, M.-Y. DAIRE, *Les Stèles de l'âge du fer dans les Côtes-d'Armor et le Trégor finistérien*, Institut culturel de Bretagne, Association des travaux du laboratoire d'anthropologie-préhistoire, Collection Patrimoine archéologique de Bretagne, Rennes, 1998, 72 p.

9. M.-Y. DAIRE, *Les Stèles de l'âge du fer dans l'ouest de la Gaule. Réflexions sur le monde des morts et le monde des vivants*, Les Dossiers du Centre de recherche archéologique d'Alet (Ce.R.A.A.), n°AB, Saint-Malo, 2005, 172 p.

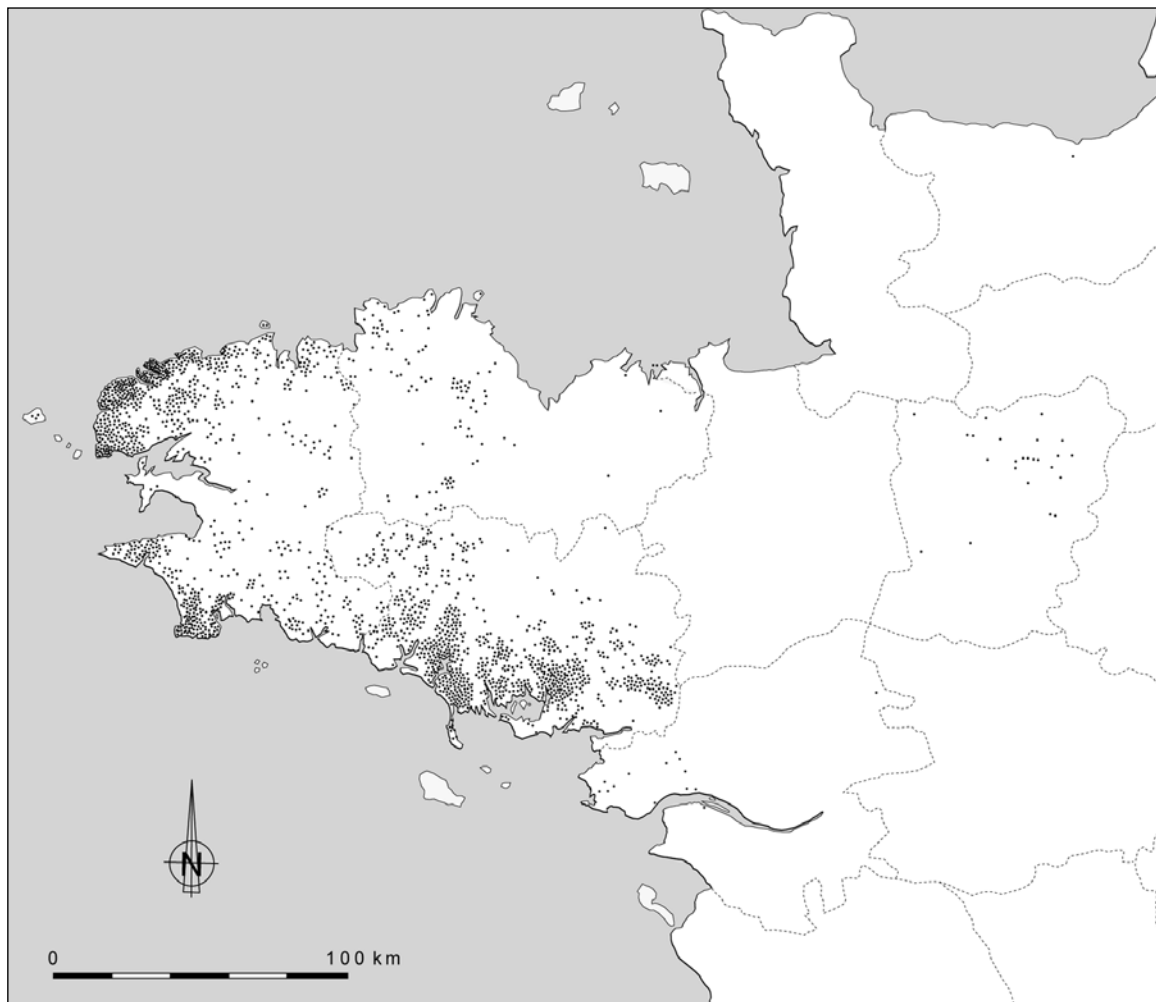


Fig. 1. – Les stèles de l'âge du fer dans l'ouest de la France et la zone d'étude.
Cartographie M.-Y. Daire, dessin L. Quesnel.

avec cependant des extensions géographiques dans les départements de la Mayenne et de la Loire-Atlantique (fig. 1).

Mais, pour des raisons variées, certaines stèles ont échappé aux premières investigations ; de tels inventaires sont donc « évolutifs », et ce dans tous les secteurs de Bretagne ; ainsi, pour l'arrondissement de Vannes, Joël

Lecornec a été amené à publier un inventaire complémentaire quatre ans après le premier ; il en va de même dans l'arrondissement de Lorient où de nombreuses stèles ont été découvertes après la publication d'un premier travail pourtant très riche¹⁰. Ces inventaires

10. Information donnée par D. Tanguy.

reflètent en effet une situation à un moment donné mais ne peuvent jamais prétendre à l'exhaustivité, beaucoup de stèles ayant pu rester dans l'ombre d'un talus, d'une propriété privée... De plus, tout se passe comme si la publication de ces inventaires avait un effet incitatif sur le signalement de pierres « oubliées » et, en cela, l'opération est pleinement positive, d'où l'intérêt d'une publication comme celle que nous proposons aujourd'hui qui permet une actualisation des données.

Commentaires généraux de l'inventaire des stèles du Léon

Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire des recherches anciennes relatives à cette question, le sujet ayant été largement développé dans les publications antérieures mentionnées, en particulier par celui qui aimait à se désigner comme « l'ainé d'entre nous » (Pierre-Roland Giot). Aujourd'hui, près de 400 stèles sont recensées dans le Léon, avec une densité particulièrement remarquable dans la partie occidentale de la zone et une large frange « littorale » du bas Léon (fig. 2a). Des concentrations très importantes se remarquent dans le secteur des abers, d'une part, et vers la pointe du Conquet (secteur compris entre Ploumoguer et Plouzané), d'autre part. Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises que l'analyse spatiale de la répartition des stèles ne saurait être menée à une échelle plus précise, ces monuments ayant très souvent connu des déplacements sur plusieurs centaines de mètres, voire à l'échelle kilométrique au sein de la commune, parfois même au-delà... Les cartographies ne peuvent révéler des « tendances » générales qu'à l'échelle de fenêtres assez larges.

En ce qui concerne la fonction de ces monuments, la relation entre stèles et nécropoles à incinérations a été mise en évidence dès la seconde moitié du XIX^e siècle, à partir des cimetières de Kerviltré à Saint-Jean-

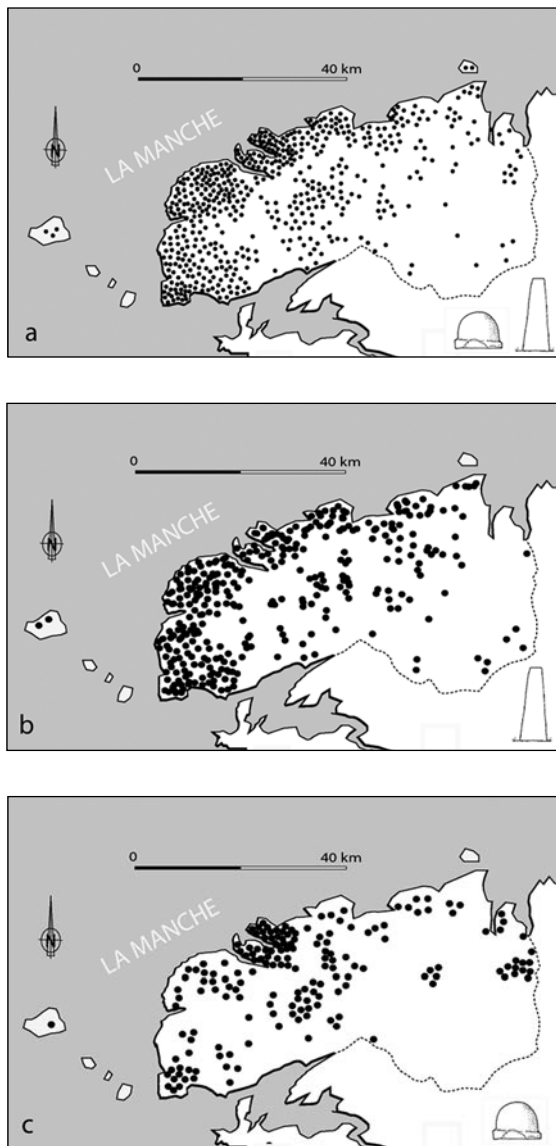


Fig. 2. – Répartition actualisée des stèles de l'âge du fer dans le Léon.

a – Tous types confondus.

b – Stèles hautes.

c – Stèles basses

Cartographie, M.-Y. Daire.

Dessin L. Quesnel.

Trolimon et de Roz-an-Trémen à Plomeur (Finistère). Actuellement, ce sont vingt-sept cimetières ou sépultures à incinérations, utilisés entre 550 et 350 avant notre ère, qui révèlent que des stèles en pierre participaient à la fois à la mémoire des défunts et à une signalétique funéraire, sans doute assez complexe¹¹. Huit de ces ensembles funéraires se trouvent dans le nord du département du Finistère : aux découvertes plus ou moins anciennes de Pembrat-Vihan à Lannilis, de Créach-ar-Vouden à Plabennec, de Loc-Mazé au Drennec, de Gouerven à Lesneven, de Pen-ar-Groas-Frédé à Plounévez-Lochrist, de Bagatelle à Saint-Martin-des-Champs, se sont ajoutées plus récemment les fouilles des nécropoles de Kernévez-Kervary à Saint-Jean-du-Doigt¹² et de Kervellec à Morlaix-Ploujean¹³, avec ses 35 urnes cinéraires et sa belle stèle basse décorée, qui, bien que localisées en marge du Léon, nous éclairent utilement dans un domaine de recherche encore trop peu documenté.

Il faut également souligner des aspects intéressant les matières premières pour la confection de ces stèles ; la superposition de la cartographie de ces monuments à l'échelle de l'ouest de la France et des ressources en granite du Massif armoricain montre une corrélation entre les deux faits ; les tailleurs de pierre gaulois ont eu systématiquement recours au granitoïde et exceptionnellement à

d'autres matériaux lithiques comme la kersantite (contrairement à ce que l'on observe pour les monuments mégalithiques, par exemple) ; cela peut expliquer certains « vides » dans la répartition des stèles en pierre dans l'Ouest, mais il ne faut pas exclure l'existence de stèles en bois qui ne se seraient pas conservées¹⁴. Des études détaillées menées par Louis Chauris dans le Léon¹⁵ ont mis en parallèle les ressources géologiques, illustrées par les divers faciès de granites, et la répartition des stèles ; ces observations débouchent sur la question de savoir si, indépendamment de faciès culturels, les formes de certains monolithes ne sont pas directement dépendantes de contraintes imposées par les matériaux.

Pour en venir justement aux formes de ces stèles, quelques points méritent d'être soulignés dans la répartition des types les plus significatifs. On ne sait toujours pas à quel registre attribuer catégoriquement les différences morphologiques entre stèles hautes et basses, sachant que les deux types sont parfois retrouvés en association dans certaines nécropoles et, *a fortiori*, les variantes au sein des types restent difficiles à interpréter : symbolique sociale ? reconnaissance ethnoculturelle ? dimorphisme sexuel ?... Si les deux types génériques (à savoir stèles hautes et stèles basses hémisphériques ou ovoïdes) sont présents dans le Léon, on note une légère prépondérance numérique des stèles hautes, ces dernières étant de types variés dans le détail, mais les stèles à section polygonale (quatre faces à pans coupés notamment) étant majoritaires (fig. 2b). Rappelons l'existence d'une petite concentration d'une vingtaine de stèles à section octogonale, dans le secteur

11. M.-Y. DAIRE, *Les Stèles de l'âge du fer dans l'ouest de la Gaule...*, *op. cit.*, p. 11-32.

12. M. LE GOFFIC, « Saint-Jean-du-Doigt, Kermorvan et Kernevez-Kervary », « Saint-Servais, Bel-Air », *Notices d'archéologie finistérienne* (année 2001), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXX, 2001, p. 92-95.

13. ID., « Morlaix-Ploujean, Kervellec », *Notices d'archéologie finistérienne* (année 1996), *ibid.*, t. CXXVI, 1997, p. 50-52 ; ID., « Le cimetière de l'âge du fer de Kervellec en Morlaix-Ploujean (Finistère) », *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, UMR 153 du CNRS « Civilisations atlantiques et archéosciences », Rennes, 1995, p. 40-41.

14. M.-Y. DAIRE, *Les Stèles de l'âge du fer dans l'ouest de la Gaule...*, *op. cit.*, p. 51-55.

15. L. CHAURIS, « Nature lithologique des stèles de l'âge du fer dans l'extrémité occidentale du pays de Léon (Finistère) », *Bulletin de l'Association Manche-Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles*, n° 8, 1995, p. 57-83.

de Plougonvelin/Ploumoguier, qui (re)pose la question de l'existence d'ateliers spécialisés. Il en va de même en ce qui concerne une autre concentration remarquable, de stèles basses cette fois, dans le secteur de l'Aber-Benoît / l'Aber-Wrac'h (fig. 2c).

Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous ne saurions « conclure » puisque ces inventaires doivent, par définition, rester « ouverts¹⁶ ».

Inventaire

Code : * = stèle « inédite » (ne figurant pas dans l'inventaire de 1989).

° = complément d'information.

La numérotation des stèles publiées ici reprend celle l'inventaire antérieur, pour les compléments d'information, ou prend la suite, dans le cas des stèles non signalées dans cette publication.

Nous remercions ici les nombreux informateurs et collaborateurs qui ont contribué à alimenter cet inventaire au fil des années, en nous faisant part de leurs découvertes : P. Arzel (†), J.-J. Baley (†), F. de Beaulieu, G. Boulic, Y.-P. Castel, Y. Chevillotte, P. Cohic, F. Corre, J.-Y. Éveillard, P. Gallioui, B. Grall, M^{me} Kervarec, G. Kervella, J.-C. Le Goff, J.-Y. Le Goff, J.-J. Le Lez, R. Le Verge, P. Mailly, B. Mercier, J.-M. Moullec, Y. Pailler, M. Rongier, M. Roualec, D. Roué et Y. Sparfel.

BOURG-BLANC

2. – Bourg°

Le support de la croix de l'enclos paroissial est une stèle quadrangulaire provenant du Leurré.

16. Les auteurs remercient chaleureusement J. Kerhervé pour sa relecture patiente d'un manuscrit qu'il a enrichi de ses utiles remarques et corrections.

BRÉLÈS

1. – Mesmillour*

Stèle tronc-pyramidale à angles abattus, trouvée à l'embranchement de deux voies anciennes. Elle est probablement en granite de l'Aber-Ildut. La hauteur visible est d'un mètre et la largeur est de 0,40 x 0,40 m au sommet pour 0,50 x 0,60 m à la base. Elle provient d'un ancien carrefour, à 600 m au S.-E. de Mesmillour¹⁷.

2. – Menez-al-Len*

Stèle tronc-pyramidale à section carrée qui provient de la chapelle de Lanambroaz. Elle est en granite à grain fin et sa hauteur visible est d'un mètre pour une largeur variant de 0,29 m de côté au sommet à 0,35 m à la base¹⁸.

3. – Coat-an-Tour 1*

Lors de la restauration d'un bâtiment ancien, deux stèles sont apparues dans la maçonnerie.

Mutilée pour en faire autrefois un lin-teau, l'une est en granite gris à grain fin. De forme tronc-pyramidale, à section quadrangulaire, à angles épannelés, son embase est visible sur une hauteur de 0,30 m tandis que la partie travaillée est conservée sur une hauteur d'1,40 m pour une largeur variant de 0,37 m au sommet à 0,59 m à la base¹⁹.

4. – Coat-an-Tour 2*

La seconde pierre trouvée dans cette maçonnerie est une stèle à section rectangulaire d'1,28 m de haut (dont 0,26 m d'embase), réalisée dans un granite à grain fin²⁰.

17. M. LE GOFFIC, Y. CHEVILLOTTE, « L'âge du fer à Brélès (Finistère) et les stèles de Coat-an-Tour », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXI, 2002, p. 63-69.

18. ID., *ibid.*

19. ID., *ibid.*

20. ID., *ibid.*

La largeur des faces les plus larges varie de 0,66 m à la base à 0,35 m au sommet et l'une de ces faces est dressée et porte un décor : cinq cercles d'11 à 12 cm de diamètre dont quatre sont alignés horizontalement, surmontés d'un cartouche présentant un agencement de crosses et triangles que nous avons proposé d'interpréter comme la stylisation d'un char²¹.

5. – *Église**

Une stèle quadrangulaire se trouve sur le placître, au sud de l'église (information de J. Peuziat).

BRIGNOGAN

1. – *Kerscaven**

Une stèle tronc-pyramidale à section carrée, haute d'1,04 m, a des côtés dont la largeur varie de 0,48 m à la base à 0,30 m au sommet (information de J.-J. Baley).

CARANTEC

1 et 2. – *Église paroissiale**

Une paire de gros galets ovoïdes en granite calco-alcalin rouge-rosé à grain assez fin est signalée à proximité de l'église paroissiale²². L'un a pour dimensions 0,48 x 0,33 x 0,32 m et l'autre, plus sphérique, mesure 0,40 x 0,36 x 0,34 m.

CLÉDER

2 et 3. – *Bel-Air**

En arasant le talus séparant deux parcelles, deux petites stèles basses en granite ont été mises au jour. L'une d'elles, réalisée à partir d'un gros galet, montre une profonde gorge sensiblement médiane séparant l'embase de

la partie hémisphérique. Elles se trouvent aujourd'hui au couvent de Kerlissien. La plus grande mesure 0,75 m de hauteur pour un diamètre de 0,60 m. La plus petite mesure 0,75 m de hauteur (embase comprise) pour 0,50 m de diamètre²³.

4. – *Bourg**

Au n° 9, rue Baly-Plufern, se trouve une stèle à section octogonale d'une hauteur d'1,50 m, montrant une entaille à 0,20 m du sommet et affectant la moitié du pourtour. Elle proviendrait de Pluvern.

5. – *Keryaouen**

Dans un jardin privé se trouve une stèle en granite à grain fin, à seize pans, d'une hauteur totale d'1,70 m et 1,30 m hors sol. Elle provient du lieu-dit *La Tourelle* en Cléder.

6. – *Kerfiat**

Cette stèle octogonale à sommet plat a une hauteur hors sol d'1,20 m.

7. – *Laneusfeld**

Stèle tronconique servant de support à un lampadaire de jardin.

COMMANA

1. – *Champ de foire**

Sur la place se trouve une stèle tronconique de 2 m de hauteur, de 0,45 m de diamètre au sommet et 0,65 m à la base, christianisée par ajout sur le sommet d'un crucifix de granite. Lors de son redressement, en 1979, le dégagement de la base a montré qu'il manque l'embase et que la cassure est oblique. L'emplacement d'origine est inconnu. Elle a été considérée comme un milliaire²⁴.

21. M.-Y. DAIRE, *Les Stèles de l'âge du fer dans l'ouest de la Gaule...*, *op. cit.*, p. 76-77.

22. M. LE GOFFIC, « Plouguerneau, *Ran-ar-Groas* », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXVII, 1998, p. 55-56.

23. M. LE GOFFIC, « Glanes archéologiques finistériennes », *ibid.*, t. CXIX, 1990, p. 58.

24. L. PAPE, *La Civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, Klincksieck, 1978, p. A-87.

GOUESNOU

6. – Kerargalet*

Une stèle de l'âge du fer est mentionnée en ce lieu²⁵.

GOULVEN

3. – Cimetière°

Une stèle tronc-pyramidale à section carrée d'une hauteur de 0,50 m se trouve au pied du clocher.

5. – Kerouzien*

Une stèle a été signalée en ce lieu par L. Talec.

4. – Bourg*

À 100 m au sud de l'église, une stèle hémisphérique a été signalée par J.-Y. Le Goff, de Lesneven.

GUILERS

4. – Keriolet*

Une très belle stèle à 14 pans est située dans une propriété privée, à l'orée du bois de Keroual. Le sommet présente un orifice quadrangulaire de 20 cm de côté, probablement destiné à accueillir une croix, à l'origine, dans lequel fut ensuite placée une statue en ciment²⁶. La stèle est visible sur une hauteur d'1,70 m. Le matériau est un beau granite à grain moyen.

5. – Saint-Fiacre*

Une stèle hémisphérique présente de nombreuses traces de desquamation. Son

diamètre est de 0,80 m et sa hauteur de 0,55 m²⁷.

2 ou 6. – Kermengleuz – La Tour*

J.-Y. Le Goff a signalé une stèle tronc-pyramidale à section carrée et à angles abat-tus, haute de 2 m. Il s'agit de la stèle dite « Kroaz-Teo », déplacée vers 1950. Elle se trouvait autrefois dans le cimetière et a été placée à la sortie du bourg, route de Saint-Renan.

GUIPAVAS

7. – Kerlisc*

Une stèle de l'âge du fer est mentionnée en ce lieu²⁸.

8, 9 et 10. – Route de Guipavas à Kerhuon*

Trois stèles hautes de l'âge du fer sont signalées le long de cette route²⁹.

GUISSÉNY

1. – Bourg°

La stèle initialement placée devant la mairie³⁰ a été déplacée depuis vers Rozenic, non loin de sa situation d'origine³¹.

2. – Lavengat° (Bout-Lavengat)

La stèle est haute d'1,55 m hors sol et, sur une des faces, est gravée une croix. Elle a été transférée à Bout-Lavengat, avant de revenir à Lavengat.

3. – Bout-Lavengat°

Une stèle octogonale, mentionnée comme

27. ID., *ibid.*

28. Y.-P. CASTEL, S. LOZAC'H, *Guipavas, le patrimoine architectural et les sites*, Brest, 1979. ; P. GALLIOU, *Carte archéologique...*, *op. cit.*, p. 91.

29. ID., *ibid.*; J.-M. ABGRALL, P. PEYRON, « Notices sur les paroisses, Guissény », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 12^e année, 1912, p. 273.

30. M.-Y. DAIRE, P.-R. GIOT, *Les Stèles...*, *op. cit.*

31. *Ouest-France*, 26 février et 3 septembre 1999.

25. Y.-P. CASTEL, S. LOZAC'H, *Gouesnou, le patrimoine architectural et les sites*, Brest, 1978, p. 4 ; P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule, Le Finistère*. Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1989, p. 40.

26. J.-Y. ÉVEILLARD, « Guilers, Keriolet et Saint-Fiacre », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXIII, 1994, p. 64-66.

« non retrouvée » en 1989, a été retrouvée depuis³². Elle a été retransférée à Lavengat.

4. – Saint-Gildas°

La stèle est toujours à sa place, au-dessus de la fontaine, derrière un talus, et a été dégagée pour être mieux mise en valeur.

HENVIC

1. – Église*

Contre le mur de l'église, se trouve un gros galet qui peut être considéré comme ayant servi de stèle.

ÎLE-DE-BATZ

1. – Bilvidic*

La présence d'une possible stèle de l'âge du fer a été signalée par M. Plassart à F. Moret lors de son inventaire archéologique de l'île de Batz³³. Une pierre se trouve effectivement placée sur le promontoire du Bilvidic et pourrait lui correspondre (mais l'information demande vérification)³⁴.

2. – Kenekaou*

Une stèle aurait été déposée sur une petite place, au coin d'un jardin au début du siècle, selon les souvenirs de M. Roualec. Elle avait une hauteur d'environ un mètre et était en partie enfouie dans le sol (non retrouvée par F. Moret lors de son inventaire³⁵).

32. M. LE GOFFIC, « Guissény, *Bout-Lavengat* », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 58.

33. F. MORET, « Prospection-inventaire archéologique et historique de l'île de Batz (Finistère) », *Bulletin de l'Association Manche-Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles*, n° 6, 1993, p. 5-23.

34. M.-Y. DAIRE, *Îles et littoral de Bretagne et arrière-pays léonard. Rapport de prospection-inventaire pour 1993*, reprographié, Rennes, UMR 153 CNRS et SRA Bretagne, 1993.

35. F. MORET, « Prospection-inventaire... », art. cité.

KERLOUAN

5. – Kerénes°

La stèle signalée par M. Uguen en 1930 sur sa propriété³⁶ a disparu en 1946 ; elle aurait été cassée pour faire des remblais de route.

6. – Saint-Égarec*

Cette stèle, mentionnée anciennement, n'avait pas été retrouvée lors de l'inventaire de 1989 ; retrouvée depuis, elle se trouvait incluse dans le mur sud de l'enclos ; sa hauteur visible est d'1,20 m (fig. 3).



Fig. 3. – Kerlouan, Saint-Égarec (n°6).
Relevé et dessin M.-Y. Daire.

12. – Lestonquet°

Près de la chapelle Saint-Guénel, la stèle a été remise debout... mais à l'envers !

15. – Les Îles*

Stèle hémisphérique de 0,38 m de hauteur sur une importante embase de 0,40 m de hauteur. Le diamètre à la base est de 0,63 m. Elle a une entaille au sommet. Elle fut

36. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVII, 1930, p. XVI.

découverte en 1990, lors d'un enfouissement de réseau électrique.

KERNILIS

1. – *Bourg**

Tronçon de stèle tronc-pyramidale à section carrée, épannelée, de 0,75 m de hauteur, taillée dans un bloc de leucogranite à grain fin. Transférée à Cléder, elle est réutilisée comme ancrage de clôture.

KERSAINT-PLABENNEC

2. – *Lanvelar**

La stèle inventoriée est en réalité un tronc à offrandes du XVIII^e siècle !

LANDÉDA

11. – *Poulloc 2**

Une seconde stèle ovoïde a été signalée en ce lieu par R. Le Verge. Sa hauteur, embase comprise, est de 0,40 m et elle mesure 0,60 m selon son plus grand axe.

12. – *Kerfrogant**

Une stèle ovoïde provenant de ce lieu a été signalée par R. Le Verge. Elle mesure 0,70 m de haut pour une largeur maximale de 0,50 m.

13. – *Kermenguy**

Une stèle ovoïde se présentant comme un gros galet nous a été signalée par R. Le Verge comme disparue lors de la construction de la digue³⁷. Elle mesurait 0,60 m de haut pour une largeur maximale de 0,50 m.

14. – *Kerveleguen**

Une stèle hémisphérique avec embase visible, à une époque fichée au sommet d'un

talus, nous a été signalée par R. Le Verge comme disparue. Sa hauteur était de 0,50 m.

15. – *Pen-ar-Stang**

Une stèle hémisphérique avec embase visible et éclats nous a été signalée par R. Le Verge comme disparue. Elle mesurait 0,40 m de haut.

16. – *Chapelle Sainte-Marguerite**

Une stèle ovoïde se présentant comme un gros galet nous a été signalée par R. Le Verge, incluse dans l'un des talus entourant la chapelle.

17. – *Saint-Antoine**

Une stèle hémisphérique avec embase bien marquée nous a été signalée par R. Le Verge.

LANDERNEAU

1. – *Non localisée**

Une stèle de l'âge du fer a été signalée sur la commune, qui servait de bitte d'amarage³⁸. Non loin de l'église Saint-Houardon, existait une stèle d'allure très phallique, repérée par le docteur Kermarec, qui fut expédiée au musée de Penmarch en juillet 1929. Elle a disparu. Ce que l'on en sait, c'est qu'elle pesait 420 kg, mesurait 0,93 m hors sol, que la partie sommitale arrondie était séparée du corps cylindrique par une gorge annulaire et montrait un « chancre » latéral et un méplat sommital que l'inventeur interprétait comme une abrasion d'un méat.

37. Y.-P. CASTEL, « Landéda. Six pierres phalliques », Monuments et objets d'art du Finistère, *ibid.*, t. CVII, 1979, p. 328-330.

38. C. BÉNARD LE PONTOIS, *Le Finistère préhistorique*, Publications de l'Institut international d'anthropologie, 3, 1929, p. 275-311 (fig. 308A) ; P. GALLIOU, *Carte archéologique...*, *op. cit.*, p. 92 ; notes manuscrites et dessins du docteur Kermarec.



Fig. 4. – Landunvez, Kersaint,
Le Hellen (n°13).
Cliché M. Kervarec.

LANDIVISIAU

1. – *Fontaine Saint-Thivisiau**

Deux fragments de 0,70 m de haut appartiennent à une stèle haute tronconique³⁹ qui fut signalée en 1941 comme brisée en trois. Sa hauteur initiale devait avoisiner 3 mètres.

2. – *Route de Saint-Pol**

Une stèle arrondie d'1,70 m de haut est mentionnée en ce lieu⁴⁰ (voir Plougar).

LANDUNVEZ

3. – *Moulin Provost (Chapelle Saint-Sébastien)*°

Cette stèle octogonale mentionnée comme « non retrouvée » en 1989 a été relocalisée par M. Mailly, de Kersaint, qui nous a signalé qu'elle se trouve maintenant dans le jardin d'une maison entre le Gwisselier et le Tréas. Sa hauteur visible est aujourd'hui d'1,05 m.

9. – *Gwen-Trez*°

La stèle hémisphérique qui se trouvait dans le jardin d'une propriété privée a été donnée à l'abbaye de Daoulas (information de C. Pavot).

13. – *Le Hellen**

Un grand fragment d'une stèle probable de l'âge du fer nous a été signalé par M^{me} Kervarec, au pied d'un mur d'une propriété privée, sur la route de la fontaine Sainte-Haude (fig. 4).

14. – *Saint-Gonvel**

Une stèle quadrangulaire de 2 m de long est incluse dans le mur de la chapelle Saint-Gonvel, réutilisée comme pierre d'angle ; elle porte un graffiti d'époque chrétienne sur une de ses faces⁴¹.

15. – *Landourzan**

Stèle ovoïde à embase visible (information d'Y. Sparfel).

39. M. LE GOFFIC, « Glanes archéologiques finistériennes », art. cité, p. 56.

40. E. FLAGELLE, « Notes archéologiques sur le département du Finistère », *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1877, p. 27.

41. Y.-P. CASTEL, « Landunvez, chapelle Saint-Gonvel. Une stèle réutilisée comme pierre d'angle », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 164-165.

LANHOUARNEAU

1. – Bourg°

Selon G. Guénin⁴², dans cette commune « le lec'h octogonal [...] a disparu depuis si longtemps, qu'aucun habitant ne paraît en avoir gardé le moindre souvenir ».

LANNEUFFRET

1. – Keramanac'h*

Une stèle d'1,70 m de longueur et 0,72 m de largeur à la base, couchée et à demi entermée, a été antérieurement signalée, par erreur, sur la commune de Plounéventer.

LANNILIS

8. – Coum*

Une stèle hémisphérique est mentionnée en cet endroit⁴³.

9. – Kerguisquin*

Une stèle à section quadrangulaire et angles abattus, qui ornait la pelouse d'un jardin privé⁴⁴, a été enlevée en 1999 (information de G. Jaouen).

10. – Kerouartz*

Près de la chapelle du château se trouve une stèle quadrangulaire à angles abattus concaves haute de 2,85 m.

LE CONQUET

1. – Lanfeust*

Au pignon d'une maison se trouve une base de stèle à section octogonale.

LE DRENNEC

11. – Le Ruat*

Dans son inventaire de 1877, E. Flagelle signalait une stèle haute d'un mètre à base rectangulaire. Elle n'a pas été retrouvée⁴⁵.

LE FOLGOËT

7 et 8. – Guiquelleau*

Deux autres stèles basses ovoïdes ont été signalées, associées aux deux pierres précédemment recensées⁴⁶.

LESNEVEN

1. – Moulin de Lescoat*

Correspondant probablement à la pierre signalée par E. Flagelle, une stèle octogonale se trouve plantée dans un talus, en bordure de la D 788, et émerge sur une hauteur d'1,60 m⁴⁷; elle porte deux cupules au sommet et une troisième sur l'une de ses faces.

2. – Bourg 1*

Une stèle quadrangulaire à angles épannelés, haute d'un mètre, qui se trouvait à l'origine dans le bourg, dans la cour du 28, rue de la Marne, a été transférée au musée du Léon, et nous a été signalée par J.-Y. Le Goff.

3. – Gouerven*

Une stèle quadrangulaire, en partie brisée et haute d'un mètre, a été découverte par J. Boulic dans la parcelle « Park ar Justicou », où des urnes cinéraires auraient été trouvées; déplacée au musée de Léon, cette pierre nous a été signalée par J.-Y. Le Goff.

42. G. GUÉNIN, « Les menhirs isolés de l'arrondissement de Morlaix », *ibid.*, t. XXXVII, 1913, p. 111-146.

43. M. LE GOFFIC, « Lannilis, Coum », *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, *ibid.*, t. CXIV, 1985, p. 49.

44. P. GALLIOU, *Carte archéologique...*, *op. cit.*

45. E. FLAGELLE, « Notes... », art. cité, p. 12.

46. Y.-P. CASTEL, « Le Folgoët, Guiquelleau », *Monuments et objets d'art du Finistère, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXI, 2002, p. 142.

47. M. LE GOFFIC, « Lesneven, moulin de Lescoat », *Notices d'archéologie finistérienne*, *ibid.*, t. CXXXVI, 1997, p. 46.

4. – Bourg 2*

Une stèle octogonale, haute de 0,80 m, en granite rose, nous a été signalée par J.-Y. Le Goff dans un jardin, allée des Tilleuls ; elle proviendrait des Côtes-d'Armor.

5. – Issues de la ville*

Une stèle hémisphérique ornée d'une petite croix gravée est présentée dans le musée du Léon ; sa hauteur est de 0,50 m et son diamètre varie de 0,30 m à 0,45 m.

LOC-BRÉVALAIRE

1. – Pencreac'h-Huella*

Une possible stèle utilisée comme support de croix, dessinée par Y.-P. Castel, nous a été signalée par G. Boulic. Après vérification par l'un d'entre nous (M. Le Goffic), il ne s'agit peut-être pas d'une stèle mais d'une pierre plate triangulaire, non travaillée, utilisée comme fût de croix (fig. 5).

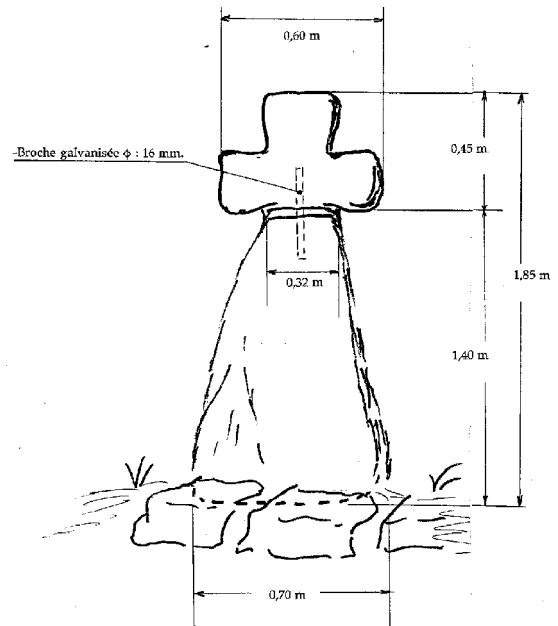


Fig. 5. – Loc-Brévalaire, *Pencreac'h-Huella* (n°1).

Dessin M. Baudic.

LOCMARIA-PLOUZANÉ

19. – Goulven*

Stèle quadrangulaire haute de 0,75 m au-dessus de l'embase conservée, en granite leucocrate à grain moyen (information d'Y. Sparfel).

OUESSANT

1. – Chapelle Saint-Gildas*

Au chevet de la chapelle, une stèle tronconique appelée *Reun-Glaz*, haute de 0,50 m pour un diamètre à la base de 0,50 m et au sommet de 0,30 m, présente une croix sur socle gravée⁴⁸.

2. – Chapelle Saint-Guénolé*

Une stèle à section quadrangulaire haute de 0,65 m présente une embase visible⁴⁹.

3. – Guéral*

Une stèle basse hémisphérique avec embase partiellement visible, située dans un jardin privé, nous a été signalée par E. Knyphausen ; son diamètre maximal est de 0,45 m (fig. 6).

PENCRAN

1. – Bourg*

Devant la mairie se trouve une stèle hémisphérique provenant de Poul-Ran.

48. M. LE GOFFIC, « Ouessant », *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, *ibid.*, t. CXIV, 1985, p. 49-50.

49. *Id.*, *ibid.*, p. 51.

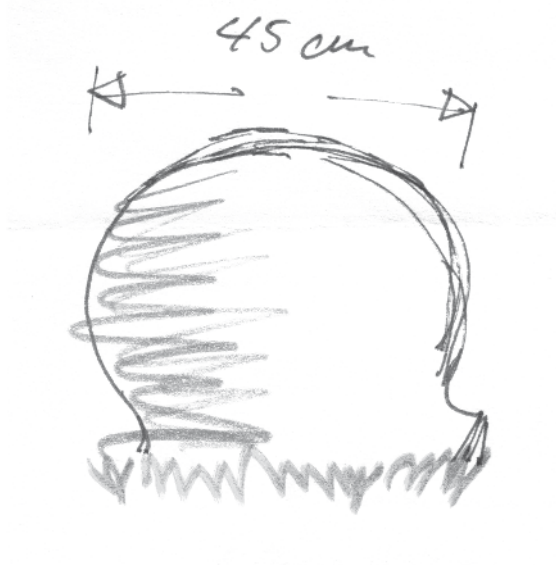


Fig. 6. – Ouessant, *Guéral* (n°3).
Dessin E. Knyphausen.

PLABENNEC

1. – *Locmaria**

Un fragment de stèle gauloise, autrefois visible à proximité immédiate de la chapelle, se trouverait aujourd'hui au manoir du Rest⁵⁰.

2. – *L'Ormeau**

Une stèle basse hémisphérique nous a été signalée par M. Mauguin. Elle est très curieusement utilisée comme « lest » sur un tracteur.

3. – *Manoir de Kerbrat (Ty-Glaz)**

Une probable petite stèle ovoïde brisée en deux parties nous a été signalée par

M. Mauguin ; son plus grand axe est évalué à une quarantaine de centimètres.

4. – *Créac'h-ar-Vouden**

Une belle stèle quadrangulaire d'une longueur d'1,50 m a été exhumée des environs immédiats de la motte ; la largeur de ses faces varie de 0,58 à 0,38 m⁵¹. Elle a depuis été redressée devant les locaux d'une association locale à Lesquellen.

5. – *Landouardon**

Une stèle hémisphérique servant de socle à une croix a été signalée en ce lieu par J.-J. Baley.

6. – *Bourg**

Une stèle hémisphérique se trouve dans un jardin privé (docteur Cottin), d'une hauteur de 0,70 m pour un diamètre équivalent (signalée par J.-J. Baley).

7. – *Kerueaouen**

Un fragment de stèle tronconique haut de 0,60 m pour un diamètre variant de 0,58 à 0,60 m a été signalé en ce lieu par J.-J. Baley.

8. – *Moulin de Pont-Gouesnou**

J.-J. Baley a signalé en cet endroit une stèle hémisphérique.

9 et 10. – *Goarem-Greiz**

Deux stèles hémisphériques ornent la pelouse d'un jardin privé et ont été trouvées dans un talus voisin.

11. – *Kerhuel**

Une stèle hémisphérique a été trouvée en ce lieu (information d'Y. Sparfel).

50. P. GALLIOU, « Plabennec, *Locmaria* », *Notices d'archéologie finistérienne*, *ibid.*, t. CXXIV, 1995, p. 78-79.

51. R. SANQUER, « Plabennec », *Chronique d'archéologie antique et médiévale* (année 1978), *ibid.*, t. CVI, 1978, p. 64.

PLOUARZEL

26. – Lokournan-Vihan 3*

Une troisième stèle découverte enterrée en ce lieu nous a été signalée par Y. Pailler ; il s'agit d'une stèle tronc-pyramidale à angles épannelés ; sa hauteur conservée est d'un mètre au-dessus de l'embase et sa section au sommet est de 0,45 m de côté. Les trois stèles de Lokournan-Vihan ont été légèrement déplacées, replantées et mises en valeur au bord de la route.

27. – Délé-Braz*

Une stèle haute à section quadrangulaire a été abandonnée dans un tas de pierres⁵². Elle est haute d'1,20 m, sa section mesure 0,60 x 0,40 m à la base pour 0,40 x 0,30 m au sommet et son embase mesure 0,25 m de haut. Elle montre, sur une de ses faces, cinq cavités alignées verticalement qui correspondent probablement à des aménagements postérieurs à l'âge du fer.

28. – Kergougnan*

Une stèle quadrangulaire haute d'1,30 m a été découverte dans un jardin devant une maison neuve.

29. – Graeoc'h*

Selon Y.-P. Castel⁵³, le socle de la croix serait une stèle de l'âge du fer.

30. – Kervados*

En ce lieu, une stèle tronc-pyramidale christianisée à section rectangulaire est haute d'1,20 m ; sa section basale mesure 0,30 x 0,50 m et sa section sommitale 0,20 x 0,30 m. Elle montre une croix latine gravée près du sommet (information de J.-J. Baley).

52. M. LE GOFFIC, « Plouarzel, Délé-Braz », *Notices d'archéologie finistérienne, ibid.*, t. CXXIX, 2000, p. 26.

53. Y.-P. CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980, p. 209, n° 1661.

31. – Kerascot*

Dans la cour de la ferme se trouve une stèle ovoïde de 0,60 m de haut (embase comprise) avec cupule sommitale, qui provient de l'arasement d'un talus, le long de l'ancien corps de ferme.

PLOUDALMÉZEAU

4. – Portsall, Saint-Usven°

La stèle quadrangulaire d'1,23 m de hauteur, jadis inventoriée, a été victime de l'érosion et s'est retrouvée sur l'estran.

12. – Sandrioné 1°

La stèle vient de Kornell, distant d'environ 1 km.

15. – Sandrioné 2°

C'est au sein d'un tas de pierres (auges, pierres de construction...), dans la cour de la ferme, qu'une stèle à section quadrangulaire a été découverte (fig. 7) ; elle mesure 1,50 m de long⁵⁴.

16. – Portsall*

Une stèle basse hémisphérique cassée en deux parties égales, dont seule une moitié a été conservée, nous a été signalée par P. Arzel en 1992. Son diamètre serait voisin de 0,40 m. L'inventeur l'a récupérée à Portsall, entre la coopérative des marins pêcheurs et le poste à gazoil.

17. – Kervezennec*

En ce lieu se trouve une stèle hémisphérique sur galet.

18. – Ty-Leoc*

En ce lieu se trouve une stèle hémisphérique sur galet.

19. – Kerlec'h*

Une stèle est signalée en ce lieu (information de P. Galliou).

54. M.-Y. DAIRE, *Îles et littoral...*, *op. cit.*



Fig. 7. – Ploudalmézeau, *Sandrioné 2* (n°15).

Cliché M.-Y. Daire.

20. – *Kerjestin**

Une stèle quadrangulaire à angles abattus, haute de 2 m environ et trouvée en ce lieu, est aujourd'hui déplacée à la Fontaine-Blanche et surmontée d'une croix de granite⁵⁵.

21. – *Église**

Dans l'église, on observe un fragment de stèle⁵⁶.

22. – *Castel**

Un fragment de stèle tronconique, haut d'1,10 m dont 0,70 m au-dessus de l'embase et de section ovale de 0,65 à 0,50 m de dia-

mètre, est signalé en cet endroit (information d'Y. Sparfel, 1999).

PLOUDANIEL

2. – *Guévroc*°

La stèle, haute d'1,32 m, se trouve au-dessus de la source de Traon-Guévroc.

5. – *Creac'h**

Une stèle tronc-pyramidale, haute d'1,65 m, supporte une croix (information de J.-J. Baley).

6. – *Kermoalic**

Une stèle à pans se trouve à côté de la croix de Kroaz-Kervoalic⁵⁷.

55. Y.-P. CASTEL, *Atlas...*, *op. cit.*, n° 1719.

56. ID., *ibid.*, n° 1735.

57. ID., *ibid.*, n° 1763.

7 et 8. – Kergreac'h*

Deux stèles sont signalées en ce lieu (information de B. Grall) : une stèle hémisphérique, haute de 0,31 m et d'un diamètre de 0,42 m, et une stèle tronc-pyramidale à section rectangulaire, haute d'1,16 m, dont la section basale mesure 0,60 x 0,40 m et la section sommitale trapézoïdale 0,31 x 0,31 x 0,26 m.

9. – Penyeun*

Croix taillée dans une stèle selon Y.-P. Castel⁵⁸ ; mais après vérification par l'un d'entre nous (M. Le Goffic), cette identification paraît douteuse.

PLOUÉNAN

1. – Cosquer*

Une possible stèle a été partiellement débitée en trois parties dont un morceau destiné à produire une meule rotative. Sa longueur est de 2,54 m, sa largeur mesure 0,90 m à la base et 0,70 m au sommet tandis que l'épaisseur à la base est de 0,70 m, et au sommet de 0,36 m⁵⁹.

2. – Gamer-Soul*

Dans un talus, près du hameau, se trouverait une stèle. Les recherches menées sur le terrain par l'un d'entre nous (M. Le Goffic) n'ont pas permis de la retrouver.

PLOUESCAT

1. – Kernic°

Une stèle mentionnée par A. Devoir a été retrouvée dans un jardin privé et replacée sur un terrain communal, sensiblement à sa place originelle, grâce aux bons soins de l'association « Sevel Ploueskad ». Sa hauteur est de 2,10 m dont 1,60 m hors sol.

58. ID., *ibid.*, n° 1776.

59. « Plouénan – Une stèle celtique mise au jour au Cosquer », *Le Télégramme*, 31 juillet 1986.

6. – Gorré-Bloué*

À l'entrée de la cour de la ferme se voit une stèle hémisphérique de 0,65 m de hauteur au-dessus de l'embase, pour un diamètre d'1,20 m (information de B. Mercier)⁶⁰.

7. – Menfig*

Une stèle de section octogonale se trouve dans une propriété privée (information de B. Mercier).

8. – Kerdanné*

Une stèle à 16 pans a été mise au jour en 2004 dans une propriété privée. Elle est brisée aux deux extrémités et la partie conservée mesure 2,60 m (information de B. Mercier).

PLOUGAR

1. – Bourg*

Devant l'entrée de l'enclos paroissial est dressée une borne de corvée de 1763 qui réutilise une stèle tronconique à embase brisée obliquement. Il est fort probable qu'il s'agisse de la stèle d'1,70 m signalée par E. Flagelle sur la route de Landivisiau à Saint-Pol.

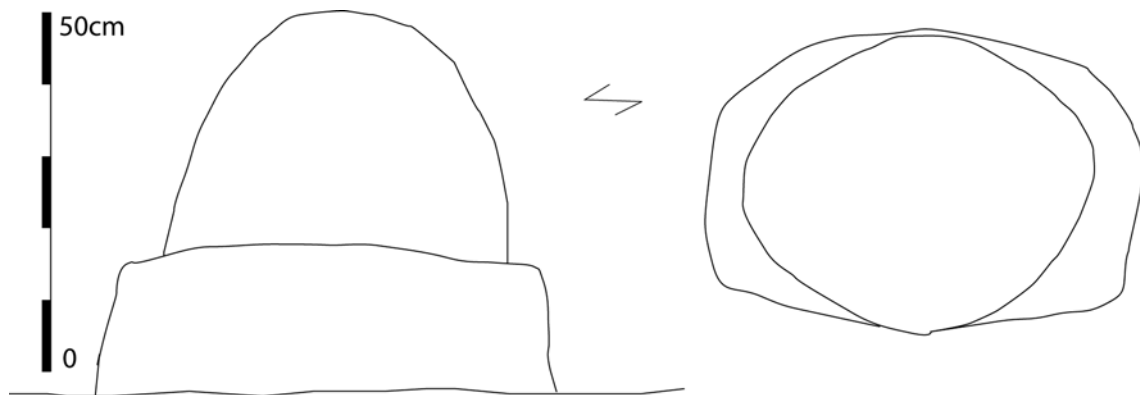
PLOUGONVELIN

10. – Ty-Baol°

Des précisions ont été apportées concernant cette stèle signalée antérieurement ; il s'agit d'une stèle haute à section quadrangulaire, qui a été transférée sur l'aire de stationnement de Pradigou⁶¹.

60. M. LE GOFFIC, « Plouescat, Gorré-Bloué », « Plouescat, Kernic », *Notices d'archéologie finistérienne* (année 2005), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXIV, 2005, p. 23-24.

61. P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, « Plougonvelin, Bourg, le Prédic », *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, *ibid.*, t. CXIX, 1990, p. 113.

Fig. 8. – Plougonvelin, *Le Pradic / Le Pradigou*, (n°13).

Relevé et dessin M.-Y. Daire.

11. – Saint-Aouen, Bertheaume*

Une stèle haute polygonale a été exhumée à Saint-Aouen⁶²; elle possédait peut-être à l'origine une section polygonale mais semble avoir été retaillée ensuite.

12. – Bourg*

Une stèle haute tronconique est signalée au bourg⁶³.

13. – Le Pradic (ou Prédic) / Le Pradigou*

Une stèle hémisphérique, provenant à l'origine du lieu-dit Prédic ou Pradic, a été déplacée et installée au Pradigou⁶⁴. De section ovale, cette stèle mesure 0,53 m de haut (dont 30 au-dessus de l'embase) et son plus grand axe mesure 0,56 m. L'une de ses faces est légèrement aplanie (fig. 8).

14. – Le Pradigou*

Une stèle haute est signalée sur l'aire de repos du Pradigou avec d'autres pierres

et aménagements⁶⁵. Sa hauteur visible est d'un mètre environ, sa section octogonale et sa largeur de 0,35 m ; deux faces présentent des encoches horizontales et une cupule est également visible (fig. 9).

15. – Landiguinoc*

Stèle tronconique découverte lors d'un arasement de talus vers 1981. Diamètre au sommet de 0,45 à 0,35 m (information de M. Rongier, 1986). Elle est taillée dans un bloc de graniodorite de Tréganna ; sa hauteur minimale est évaluée à 0,88 m et son diamètre varie de 0,35 à 0,45 m⁶⁶.

16. – Abbaye*

Une stèle haute à section quadrangulaire a été découverte en 2000 lors de travaux de fouille (menés par F. Tournier et E. Gaumé) liés à la restauration de l'abbaye de Saint-Mathieu. Sa hauteur est de 2,25 m⁶⁷.

62. P. GALLIOU, « Plougonvelin, Saint-Aouen, Bertheaume », *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, *ibid.*, t. CXX, 1991, p. 66-67.

63. *Supra*, note 60.

64. *Ibid.*

65. *Ibid.* ; « Une deuxième stèle gauloise sur l'aire du Pradigou », *Le Télégramme*, 27 novembre 1990.

66. M. LE GOFFIC, « Plougonvelin, Landiguinoc », *Notices d'archéologie finistérienne*, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1995, p. 84-86.

67. « Plougonvelin. Abbaye : la cave mauriste et une stèle gauloise mises au jour », *Le Télégramme*, 11 février 2000.

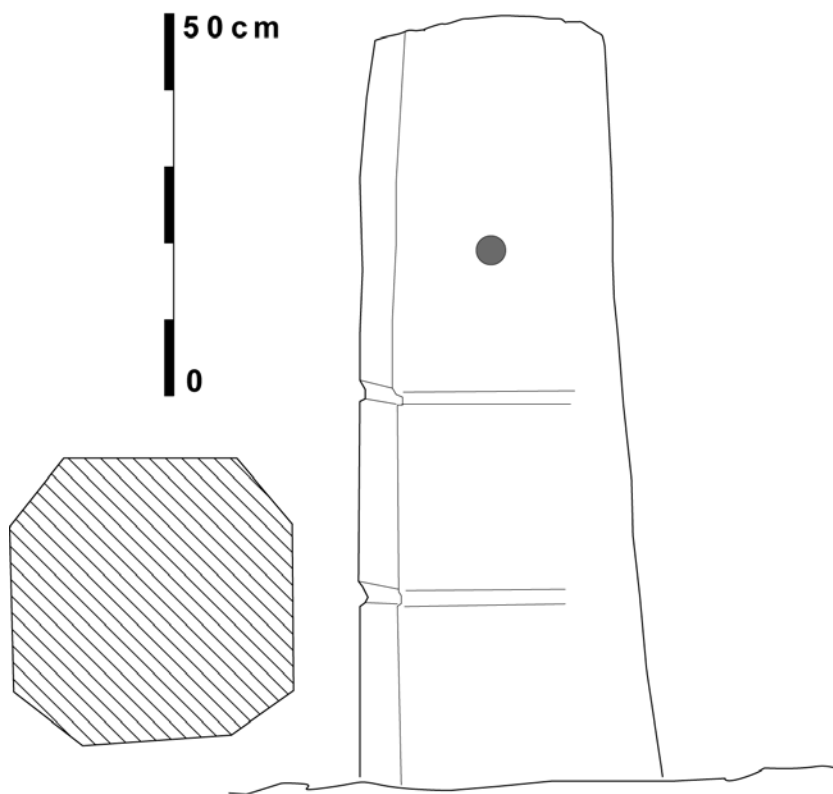


Fig. 9. – Plougonvelin,
Le Pradigou,
(n°14).
Relevé et dessin
M.-Y. Daire.



Fig. 10. – Plougonvelin, *Bertheaume, mairie*
(n°17).
Cliché M.-Y. Daire.

17. – *Bertheaume, mairie**

Une stèle basse hémisphérique, découverte lors des travaux autour des baraquements du fort de Bertheaume, associée à des fragments de *tegulae*, a été ensuite transportée devant la mairie de Plougonvelin⁶⁸ (fig. 10).

18. – *Église°*

Lors des travaux de consolidation de l'église, une stèle tronconique est apparue, engagée dans la maçonnerie des fondations, à 1,50 m de profondeur. Son diamètre est

68. « Découverte d'une stèle gauloise à Bertheaume », *Bulletin communal de Plougonvelin*, septembre 1991.

de 0,40 à 0,45 m et la partie sortant du mur mesure 0,45 m⁶⁹.

19. – *Trez-Hir**

Une stèle quadrangulaire a été découverte lors de travaux et réenfouie sous une maison !⁷⁰

20. – *Keres**

Une petite stèle hémisphérique montrant une cupule juste au-dessus de l'embase se trouve dans une propriété privée (information d'Y. Chevillotte).

21. – *Environs de Saint-Marzin-Trovern**

Partie inférieure d'une stèle de 0,70 m de hauteur, embase comprise, de forme troncpyramidale, portant 11 cupules sur l'une de ses faces⁷¹.

PLOUGOULM

3. – *Cimetière**

Une seconde stèle nous a été signalée dans le cimetière par J.-Y. Le Goff (1990).

4. – *Pondencoet**

Une stèle renversée nous a été signalée en ce lieu par J.-Y. Le Goff (1990).

5. – *Kernonen**

Une stèle basse hémisphérique nous a été signalée par J.-Y. Le Goff, à proximité d'un soubassement de croix.

6. – *Kervren**

En ce lieu a été signalée une stèle hémisphérique possédant une mortaise sommitale (information de J.-M. Moullec, 1982).

69. « Plougonvelin. Une stèle gauloise découverte dans les fondations de l'église », *Le Télégramme*, 12 septembre 1990.

70. P. GALLIOU, *Carte archéologique...*, *op. cit.*, p. 188.

71. J.-Y. ÉVEILLARD, « Plougonvelin, environs de Saint-Martin-Trovern », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXIV, 2005, p. 25-26.

PLOUGOURVEST

5. – *Église du bourg**

Ce ne sont pas quatre mais cinq stèles ovoïdes qui ont été découvertes lors du déplacement du calvaire ; elles ont toutes été placées devant le porche de l'église paroissiale (Archives UMR 6566).

PLOUGUERNEAU

3. – *Prat-Paul*^o

La stèle arrondie a été volée en 1985 !

5. – *Ran-ar-Groas*^o

Un réexamen de la stèle quadrangulaire christianisée mentionnée précédemment a montré la présence de cupules⁷².

6. – *Bourg*^o

La stèle d'1,45 m de hauteur inventoriée par E. Morel est peut-être celle qui se trouve près de l'église (*infra*, n° 38)⁷³.

17. – *Bourg**

Une stèle haute à section quadrangulaire, d'une hauteur voisine d'un mètre, a été découverte lors de travaux de voirie⁷⁴.

18. – *Penquear**

Une belle stèle ovoïde dont l'embase, très régulière, est plus volumineuse que la partie taillée, nous a été signalée par F. Corre (1992).

72. M. LE GOFFIC, « Plouguerneau, *Ran-ar-Groas* », *Notices d'archéologie finistérienne, ibid.*, t. CXXXVII, 1998, p. 55-56.

73. G. KERVELLA, « Les stèles gauloises à Plouguerneau », *Mouezh Plougerne. Journal municipal*, n° 19, 1991, p. 10-11 ; P. ABJEAN, *Plouguerneau, histoire*, Plouguerneau, 1987, 87 p.

74. M. LE GOFFIC, « Plouguerneau, *Bourg* », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXIII, 1994, p. 89.

19. – *La Martyre**- *Lann-Verzer*^o

Une stèle basse hémisphérique placée au sommet d'un mur de jardin nous a été signalée par F. Corre (1992)⁷⁵.

20. – *Loguivy**

Une stèle haute à section quadrangulaire qui mesure 1,20 m de hauteur a été inventoriée par G. Kervella en 1994⁷⁶.

21 et 22. – *Kerroyen**

Deux stèles basses sont signalées par P. Galliou⁷⁷.

23. – *Kerrieg**

Une stèle hémisphérique sans embase repose sur l'extrémité d'un muret⁷⁸.

24. – *Keryel**

La stèle, d'1 m de hauteur environ, est surmontée d'une croix⁷⁹.

25. – *Bar-ar-Menez**

Une stèle quadrangulaire a été signalée en ce lieu⁸⁰.

26. – *Kreac'h-Losked**

Une stèle quadrangulaire a été signalée dans un talus⁸¹.

27. – *Lienen**

Une stèle hémisphérique sur galet est signalée en cet endroit.

75. *Supra*, note 72.

76. « Plouguerneau. Loguivy : un petit port goémonier. Mise au jour d'une stèle de l'âge du fer », *Le Télégramme*, 7 et 8 mai 1994.

77. P. GALLIOU, *Carte archéologique...*, *op. cit.*, p. 104.

78. G. KERVELLA, « Les stèles... », art. cité.

79. Y.-P. CASTEL, *Atlas...*, *op. cit.*, n° 2053.

80. J. BOUSQUET, « Informations archéologiques », *Gallia*, vol. XXIII, 1965, p. 338.

81. G. KERVELLA, « Les stèles... », art. cité.

28. – *Rann-Grannog**

Une stèle tronconique est signalée en ce lieu⁸².

29. – *Kernevez-Gorrebloue**

Un tronçon de stèle quadrangulaire avec cupule sur le sommet a subi une tentative de débitage sur une face (trois boîtes à coin)⁸³.

30. – *Lesmel**

Sur la pelouse du château on remarque une stèle hémisphérique⁸⁴.

31. – *Lilia**

Sur la route de Saint-Cava une stèle hémisphérique a été découverte lors de travaux, à un mètre de profondeur. Sa hauteur est de 0,78 m dont 0,45 m pour l'embase ; son diamètre mesure 0,48 m (information de G. Kervella, 1993).

32. – *Kerhuel**

Une stèle quadrangulaire à angles très arrondis et sommet arrondi porte une mortaise circulaire⁸⁵.

33. – *Naount**

Dans la fontaine Saint-Gouesnou se trouve une stèle hémisphérique de 0,35 m de hauteur⁸⁶.

34. – *Enez-Kadeg**

Une stèle hémisphérique sur large embase est signalée en ce lieu (information de G. Kervella, 1991).

35. – *Tréquestan**

Une stèle hémisphérique est mentionnée à cet endroit⁸⁷.

82. ID., *ibid.*

83. ID., *ibid.*

84. ID., *ibid.*

85. ID., *ibid.*

86. ID., *ibid.*

87. ID., *ibid.*



Fig. 11. – Plouguin, *Kervellec 1* et 2 (n°12 et 13).
Cliché M.-Y. Daire.

36. – *Bourg (près de l'église)**

Une stèle de forme tronconique à ogivale est signalée en cet endroit⁸⁸.

37. – *Bourg (chapelle Saint-Joseph)**

Une stèle quadrangulaire a été inventoriée en ce lieu⁸⁹.

38. – *Douar-Uhel°*

Une stèle basse hémisphérique mentionnée par E. Morel a été oubliée dans l'inventaire antérieur mais est pourtant figurée dans ce volume (dessin d'E. Morel, p. 94)⁹⁰. Il s'agit peut-être de la même pierre que le n°6.

PLOUGUIN

12. – *Kervellec 1**

Dans le jardin d'une maison neuve nous avons remarqué l'existence de deux stèles de l'âge du fer. L'une est une petite stèle hémis-

phérique, d'une hauteur de 0,40 m, avec une grande embase à gorge bien marquée⁹¹ (fig. 11).

13. – *Kervellec 2**

Dans ce même jardin, une seconde stèle, haute d'un mètre environ et de section subrectangulaire, a été repérée⁹² (fig. 11).

14. – *Laniry (Balaren)**

Cette stèle basse hémisphérique, signalée autrefois par le chanoine Éliès (1973), a été retrouvée, déplacée de Laniry vers Balaren⁹³ (fig. 12).

15. – *Goueled-ar-Choat**

Une stèle basse hémisphérique, signalée autrefois par le chanoine Éliès (1973), a été relocalisée⁹⁴ (fig. 13).

88. ID., *ibid.*

89. ID., *ibid.*

90. E. MOREL, « Sur les lec'hs du pays de Léon », dans M.-Y. DAIRE et P.-R. GIOT, *Les Stèles de l'âge du fer...*, *op. cit.*, p. 94.

91. M.-Y. DAIRE, *Îles et littoral de Bretagne...*, *op. cit.*, p. 76-77.

92. ID., *ibid.*

93. Chanoine ÉLIÈS, *Plouguin, cité royale*, Plouguin, 1973 ; M.-Y. DAIRE, *Îles et littoral de Bretagne...*, *op. cit.*, p. 76-77.

94. ID., *ibid.*



Fig. 12. – Plouguin, *Laniry* [*Balaren*] (n°14).
Cliché M.-Y. Daire.



Fig. 13. – Plouguin, *Goueled-ar-Choat* (n°15).
Cliché M.-Y. Daire.

16. – *Kerleguer**

Une stèle à section quadrangulaire fichée sur un talus nous a été signalée par J.-J. Le Lez en 2006 (fig. 14).

17 et 18. – *Église 1 et Église 2-presbytère**

Deux pierres ovoïdes plantées à l'entrée de l'enclos de l'église, qui pourraient être des stèles, nous ont été signalées par J.-J. Le Lez en 2006 (fig. 15 et 16).

19. – *Kerventuric**

Une stèle hémisphérique nous est signalée par J.-J. Le Lez (2006) comme découverte en ce lieu mais déplacée ensuite vers Tréglonou (fig. 17).

20. – *Bourg**

Dans le jardin du presbytère est mentionnée une stèle hémisphérique, haute de 0,60 m et d'un diamètre de 0,75 m, sur laquelle est gravé un calice et qui provient de Kervavit ; elle est surmontée d'une croix (information de J.-J. Baley).

21. – *Poul-ar-Mean**

Une stèle découverte lors du remembrement avait été signalée par L. Talec en 1974.



Fig. 14. – Plouguin, *Kerleguer* (n°16).
Cliché M.-Y. Daire.



Fig. 15 et 16. – Plouguin, *Église 1* (n°17) et *Église 2-presbytère* (n°18).
Clichés J.-J. Le Lez.



Fig. 17. – Plouguin, *Kerventuric* (n°19).
Cliché J.-J. Le Lez.

PLOUMOGUER

3. – *Lanfeust°*

Un fragment de stèle octogonale se trouve à l'angle d'une grange de la ferme.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

1. – *Relec, Ti-Kroaz**

Incluse dans le talus, en face de la maison de Ti-Kroaz, se trouve une stèle tronconique christianisée par ajout sommital d'une croix⁹⁵.

95. M. LE GOFFIC, « Plounéour-Ménez, *Le Relec* », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 89.

2. – *Pen-ar-Prajou**

Une stèle tronconique a été découverte vers 1990 derrière la maison (information de M. André).

PLOUNÉOUR-TREZ

2. – *Kerurus**

Une stèle quadrangulaire à angles abattus concaves, haute de 2,60 m, a été découverte en 1985.

3. – *Kerbreslaouen**

Cette petite stèle hémisphérique à bourlet mesure 0,50 m de hauteur.

4. – *Languenno**

Dans l'aire communale de stockage de matériaux a été repéré un tronçon de stèle quadrangulaire à angles abattus que l'on avait commencé à transformer en auge. La hauteur du fragment est d'1,06 m et la section de 0,52 x 0,45 m.

5. – *Keran**

En ce lieu est signalée, dans un jardin privé, une stèle octogonale à pans légèrement concaves d'une hauteur hors sol de 0,90 m.

PLOUNÉVENTER

1. – *Keramanac'h*°

Voir la commune de Lanneuffret.

7. – *Poulmarc'h**

Une stèle haute de section quadrangulaire à angles abattus, découverte en 1982 sur le bord du chemin qui mène à Poulmarc'h et ensuite exposée dans un jardin du village, nous a été signalée par J.-Y. Le Goff (1992). Sa hauteur est de 2,40 m et sa largeur varie de 0,90 m à la base à 0,45 m au sommet (fig. 18).

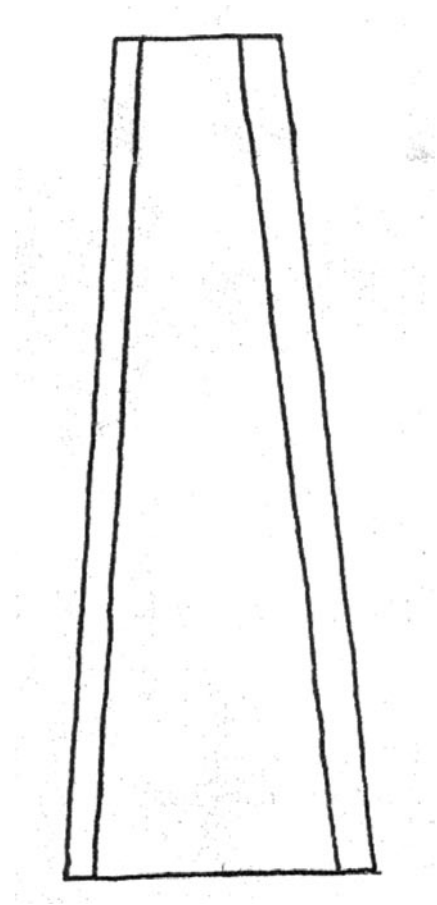


Fig. 18. – Plounéventer, *Poulmarc'h* (n°7).

Dessin J.-Y. Le Goff.

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST

10, 11 et 12. – *Moulin de Tournus 1**

Les trois stèles, dont une octogonale, signalées par P. du Chatellier en cet endroit, ont disparu au début du XX^e siècle⁹⁶.

96. G. GUÉNIN, *Pierres à légendes de la Bretagne*, Paris, Nourry, 1936, 264 p. ; H. PÉRENNES, *Plourin-Ploudalmézeau et Brèlès. Monographie des deux paroisses*, Saint-Brieuc, 1942, p. 10.

PLOURIN-PLOUDALMÉZEAU

10. – *Kerinoc**

Une stèle, initialement haute et quadrangulaire, a été découverte à l'entrée d'une propriété où elle se trouve plantée à l'envers, c'est-à-dire embase vers le haut⁹⁷ ; elle a de plus été gravée de l'inscription du nom du lieu (fig. 19).



Fig. 19. – Plourin, *Kerinoc* (n°10).
Cliché M.-Y. Daire.

97. M.-Y. DAIRE, *Îles et littoral de Bretagne...*, op. cit., p. 76-77.

11 et 12. – *Kernéac'h**

Deux stèles ont été signalées en ce lieu⁹⁸.

13. – *Lochrist**

Une stèle à section hexagonale a été signalée en ce lieu⁹⁹.

14 et 15. – *Loquillec**

Deux stèles hautes ont été signalées à cet endroit¹⁰⁰.

16. – *Rubrat**

En ce lieu, une stèle tronc-pyramidale à section carrée a été signalée à l'un d'entre nous (M. Le Goffic).

17. – *Kerizaouen**

Une stèle tronc-pyramidale, à section quadrangulaire à angles abattus concaves, a été débitée longitudinalement ; elle est haute d'1,25 m, et sa largeur diminue de 0,65 m à la base à 0,40 m au sommet (information d'Y. Sparfel et F. de Beaulieu).

18. – *Cimetière**

Une stèle transformée en bénitier se trouve à l'entrée de l'enclos paroissial. Elle est haute de 0,86 m et sa section carrée mesure 0,46 m de côté (information de J.-J. Baley).

19 et 20. – *Chapelle Saint-Roc'h**

En ce lieu sont signalées deux stèles couchées (information de J.-J. Baley), de section rectangulaire. L'une est longue d'1,70 m et sa section mesure 0,40 x 0,25 m ; l'autre est longue d'1,45 m et sa section mesure 0,50 x 0,25 m.

98. H. PÉRENNÈS, op. cit., p. 10-11.

99. ID., *ibid.*

100. ID., *ibid.*

PLOUVIEN

1. – Keraliou*

Une stèle hémisphérique nous a été signalée en ce lieu par Y. Sparfel.

2. – Kerzu*

Une stèle hémisphérique nous a été signalée en ce lieu par Y. Sparfel.

3. – Trezent*

Une stèle haute à section quadrangulaire nous a été signalée en ce lieu par Y. Sparfel.

PLOUVORN

1. – Moulin-Neuf*

Une stèle tronc-pyramidale inédite est signalée en cet endroit (information de J.-C. Faujour, 2001).

PLOUZANÉ

22. – Kerascoët°

Cette stèle octogonale christianisée, qui n'avait pas été localisée dans le précédent inventaire, est maintenant identifiée¹⁰¹.

26. – Moguer*

Une stèle basse hémisphérique a été découverte lors de la rectification du tracé routier¹⁰².

27. – Castel-Nevez*

Un très gros galet de granite est signalé en ce lieu, partiellement encastré dans un muret ; cette stèle ovoïde probable mesure 0,72 m de diamètre maximal¹⁰³.

28 et 29. – Kerjourden°

Deux stèles octogonales d'une hauteur de 2 m, à l'embranchement de la route du Minou, ont été signalées par E. Flagelle. Elles ont sans doute été déplacées, tout comme leurs semblables de la chapelle de la Trinité.

PLOUZÉVÉDÉ

3. – Église*

Cette possible stèle de l'âge du fer a été utilisée comme support de croix dans le monument¹⁰⁴.

4. – Bel-Air*

Cette stèle tronconique appelée « Kroaz-Teo » est haute d'1,75 m pour un diamètre à la base de 0,80 m et au sommet de 0,48 m¹⁰⁵.

5. – Kervingant*

Une stèle haute d'1,40 m est signalée à cet endroit.

PORSPODER

5. – Kervezennoc*

Une stèle à section quadrangulaire utilisée comme support de croix se trouve presque incluse dans le muret d'un jardin¹⁰⁶ (fig. 20).

6. – Le Dreff*

Une stèle ovoïde nous a été signalée par P. Arzel (1993), placée près d'un lavoir mais initialement découverte à l'entrée d'un champ à Lann-ar-Graët. Elle mesure 0,50 x 0,48 x 0,40 m (fig. 21).

7. – Prat-Pol*

Une stèle basse hémisphérique nous a

101. Y.-P. CASTEL, *Atlas...*, *op. cit.*, n° 2420.

102. M. LE GOFFIC, « Plouzané, Moguer », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 92.

103. P. GALLIOU, « Plouzané, Castel-Névez », *Notices d'archéologie finistérienne, ibid.*, t. CXXXI, 2002, p. 51.

104. Y.-P. CASTEL, *Atlas...*, *op. cit.*, n° 2439.

105. G. GUÉNIN, « Les menhirs isolés... », *art. cité*, p. 116.

106. P. GALLIOU, « Porspoder, Kervezennoc, Saint-Ourzal, Saint-Laurent », *Chronique d'archéologie antique et médiévale, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1991, p. 75.



Fig. 20. – Porspoder, *Kervezennoc* (n°5).
Cliché M.-Y. Daire.

été signalée par P. Arzel (1992). Son embase est bien marquée et le diamètre maximal de la partie taillée est de 0,58 m pour une hauteur de 0,55 m. Elle est issue d'un champ situé à quelques centaines de mètres plus au nord sur un chemin qui relie Prat-Pol au cimetière (fig. 22).

8. – *Kervennou**

Cette stèle quadrangulaire surmontée d'une croix et placée dans la cour du manoir provient de Plouarzel¹⁰⁷.

107. Y. SPARFEL, Y. PAILLER, *Porspoder (Finistère, Bretagne). Inventaire du patrimoine archéologique du Paléolithique au Moyen Âge*, Porspoder, 2003, p. 169-173.



Fig. 21. – Porspoder, *Le Dreff* (n°6).
Cliché P. Arzel.



Fig. 22. – Porspoder, *Prat-Pol* (n°7).
Cliché M.-Y. Daire.

ROSCOFF

1. – *Sud du bourg**

Au sud du bourg, une stèle quadrangulaire d'un mètre de haut fut signalée autrefois¹⁰⁸. Elle aurait disparu vers 1892 selon G. Guénin.

108. P. DU CHATELLIER, *Les Époques préhistoriques et*

2. – Keravel*

Lors de l'arasement d'un talus une stèle haute d'1,74 m aurait été découverte et réenfouie sur place.

SAINT-DIVY

5 et 6. – Pen-ar-Créac'h*

Deux stèles de l'âge du fer et une monnaie osisme en or proviendraient de ce lieu¹⁰⁹.

SAINT-FRÉGANT

1 et 2. – Presbytère*

Les deux stèles réalisées sur galets qui se trouvaient au presbytère et possédaient chacune une cupule sommitale sont présentées au musée de Lesneven.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

1. – Bagatelle*

En 1871, les travaux d'agrandissement du parc du château de Bagatelle firent trouver une urne funéraire remplie d'ossements brûlés se rapportant au moins à un enfant en bas âge et à un adulte. Plus tard, dans le même champ, sur un espace de moins de 4 m², 32 à 34 vases furent découverts, groupés les uns près des autres, enterrés à très faible profondeur et contenant presque tous des ossements calcinés. Bon nombre de ces céramiques étaient ornées de décors aux poinçons ; en général, chaque urne contenait un objet en métal, surtout des fibules en bronze et en fer et des fragments de bracelets en bronze. L'une d'elles contenait des grains de collier en verre bleu, fondus par le feu

gauloises dans le Finistère (*Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*), Rennes, 1907, p. 101 ; P. GALLIOU, *Carte...*, *op. cit.*, p. 183)

109. P.-L. LEMIERRE, « Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. III, 1851, p. 224 ; P. GALLIOU, *Carte...*, *op. cit.*, p. 93.

du bûcher. Dans ce même champ, E. Puyo, maire de Morlaix et propriétaire de Bagatelle (1876), dit avoir trouvé également « plusieurs dépôts de minerai de fer, de haches type moderne, morceaux d'armes, des fondations non cimentées, à l'endroit où se brûlaient les corps. Les cendres, ramenées à la surface, ont servi d'engrais apparemment, car l'herbe y est plus fournie que partout ailleurs. Un chemin creux longe [le] bois de Bagatelle et passe pour une voie romaine allant vers Brest. [Il y a] recueilli une grande borne qui, bien que portant d'anciennes inscriptions en français, rappelle les bornes romaines. La hauteur est celle d'un homme¹¹⁰ ». Cette dernière pierre a été identifiée par l'un d'entre nous (M. Le Goffic) comme une borne de corvée.

Une stèle de l'âge du fer, trouvée en association avec ce contexte archéologique montre aujourd'hui une hauteur hors sol d'1,37 m (1,75 m dans les années 1980) ; de forme tronconique, elle présente une profonde entaille horizontale, limitée à une face, dans sa moitié inférieure (fig. 23).

SAINT-MÉEN

2. – Bourg*

À 300 m en sortant du bourg, dans la direction de Plouider, une belle stèle hémisphérique nous a été signalée par P. Cohic en 2000 (fig. 24).

SAINT-PABU

1 et 2. – Saint-Ibiliau*

Deux stèles ont été placées au carrefour de la D 28 et du chemin de Saint-Ibiliau. L'une est quadrangulaire, à angles abattus concaves, haute d'1,72 m dont 1,18 au-dessus

110. E. PUYO, « Fouilles de Bagatelle en Saint-Martin-des-Champs près Morlaix (Finistère) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, 1876-1877, p. 19-21.

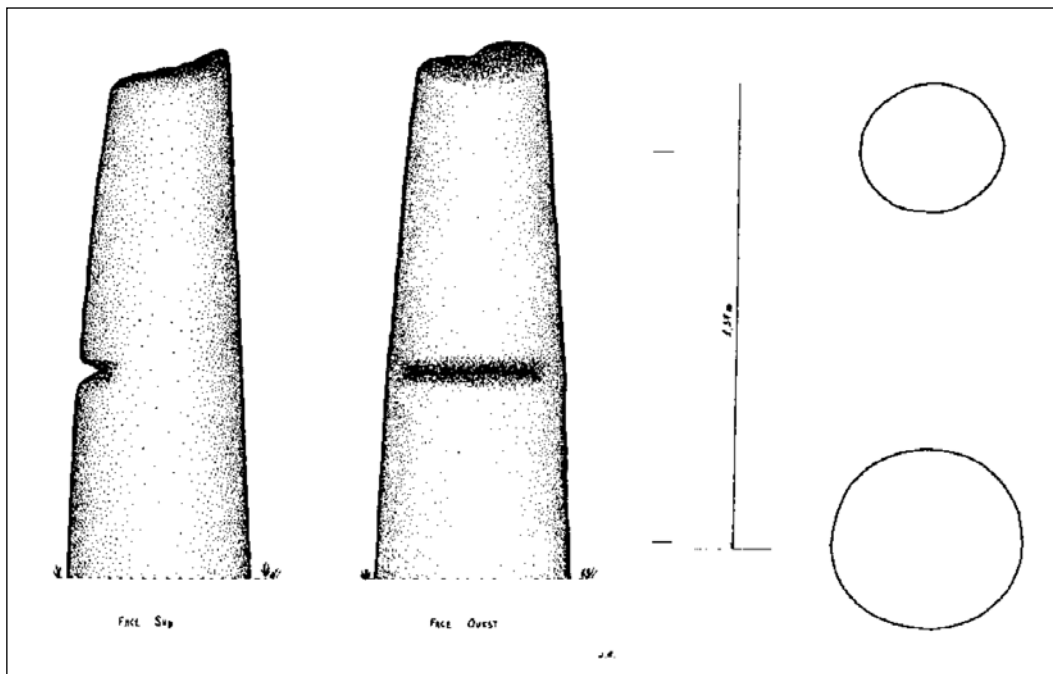


Fig. 23. – Saint-Martin-des-Champs, *Bagatelle* (n°1).
Collections archéologiques du musée des Jacobins, Morlaix, 1998.

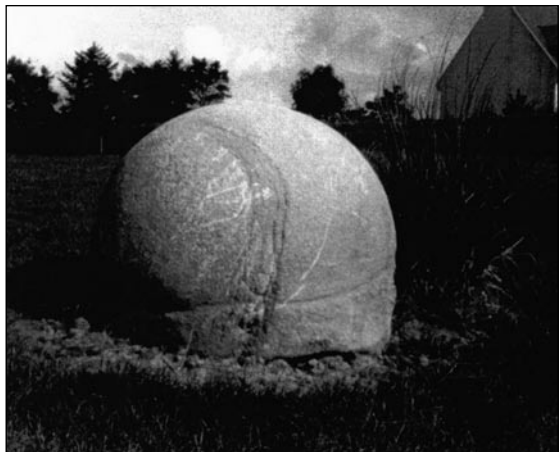


Fig. 24. – Saint-Méen, *Bourg* (n°2).
Cliché P. Cohic.

de l'embase¹¹¹. L'autre est un fragment sommital de stèle quadrangulaire, haut d'1,01 m.

3. – Kerascoul*

Dans un jardin privé une stèle quadrangulaire épannelée est haute d'1,80 m, pour une largeur à la base de 0,51 m et au sommet de 0,30 x 0,27 m.

4. – Poulledan*

Un tronçon de stèle octogonale, haut d'un mètre, a été découvert, interstratifié dans la dune¹¹².

111. Y.-P. CASTEL, *Atlas...*, *op. cit.*, n° 2777.

112. M. LE GOFFIC, « Glanes archéologiques finis-tériennes », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 54-57.

SAINT-RENAN

1. – Route de Gouesnou*

Une stèle a été signalée en cet endroit¹¹³.

SAINT-SERVAIS

2. – Bel-air*

Une stèle en granite de section quadrangulaire à angles épannelés, brisée et plantée dans un talus, a été découverte à 150 m d'un souterrain de l'âge du fer¹¹⁴. Sa hauteur conservée est d'1,75 m, embase comprise.

SAINTE-SÈVE

1, 2 et 3. – Église*

Devant la façade ouest de l'église se trouvent trois gros galets de granite qui pourraient être des stèles. Selon la légende, il s'agirait de trois des sept pains changés en pierres par sainte Sève parce que le boulanger local avait refusé de lui en donner¹¹⁵.

SANTEC

1. – Bourg*

Une stèle haute à section plus ou moins circulaire nous a été signalée par J.-C. Le Goff et D. Roué (1993) ; elle aurait été trouvée lors de travaux de voirie (fig. 25).

SIBIRIL

1. – Bourg*

Une stèle haute christianisée de section quadrangulaire et à angles épannelés, haute



Fig. 25. – Santec, Bourg (n° 1).
Cliché J.-C. Le Goff.

de 2,20 m, était autrefois placée dans le bourg, non loin de la mairie¹¹⁶.

TRÉBABU

1. – Kerléo*

À l'entrée d'une propriété privée se voit une demi-stèle hémisphérique, découverte lors du creusement d'une mare dans un marécage (information d'Y. Chevillotte).

113. L. DUJARDIN, Communication. *ibid.*, t. LXXIX, 1953, p. XVIII-XX.

114. M. LE GOFFIC, « Saint-Servais », art. cité *supra*, note 12.

115. G. GUÉNIN, *Pierres à légendes de la Bretagne...*, op. cit.

116. G. GUÉNIN, « Les menhirs isolés ... », art. cité, p. 118.

TRÉFLAOUÉNAN

1. – Lanorquer*

Quatre gros galets trouvés près d'une source, en tête de vallon, peuvent avoir été utilisés comme stèles ovoïdes.

TRÉFLEZ

2. – Bourg°

La stèle se trouve derrière l'église et montre 12 pans concaves.

6. – Terrain de sports*

Une stèle à section quadrangulaire, haute de 3,10 m, nous a été signalée à cet endroit par J.-J. Baley.

7. – Roc'h-Toull*

Deux fragments d'une même stèle ont été mis au jour en ce lieu, mais il manque la partie médiane.

8. – Coat-Lez*

Une stèle hémisphérique a été découverte vers 1970 en cet endroit.

TRÉGARANTEC

1. – Bourg°

Une stèle basse hémisphérique de 0,80 m de haut est signalée¹¹⁷. Elle est christianisée par gravure d'une croix.

LE TRÉHOUE

1. – Trémeur*

Cette stèle tronconique, haute de 0,14 m et d'un diamètre de 0,52 m à la base et 0,31 m au sommet, montre une entaille à 0,30 m du sommet¹¹⁸.

TRÉMAOUÉZAN

1. – Non localisée*

Une stèle de l'âge du fer à pans est signalée dans la commune¹¹⁹.

119. C. BÉNARD LE PONTOIS, *Le Finistère préhistorique...*, *op. cit.*, fig. 348 ; P. GALLIOU, *Carte...*, *op. cit.*, p. 93.

Bibliographie complémentaire

M.-Y. DAIRE, A. VILLARD, « Les stèles à décor géométrique et curviligne : état de la question dans l'Ouest armoricain », *Revue archéologique de l'Ouest*, n°13, 1996, p. 123-156.

P.-R. GIOT, « Les stèles armoricaines de l'âge du fer », *Congrès préhistorique de Monaco*, XVI^e session, Paris, Société préhistorique française, 1959, p. 578-585.

P.-R. GIOT, J. BRIARD, L. PAPE, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1979, (2^e éd. 1995).

M. LE GOFFIC, C. ÉLUÈRE *et al.*, « Le site de l'âge du fer et les perles d'or de Tréglonou », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1986, p. 510-533.

L. LE GUENNEC, *Le Finistère monumental. Tome II. Brest et sa région*, Quimper, 1981.

C.-T. LE ROUX, « Deux cimetières à incinérations armoricains du versant septentrional », *Annales de Bretagne*, t. 71 (1), 1964, p. 35-49.

117. Y.-P. CASTEL, *Atlas...*, *op. cit.*, n° 3016 ; P. GALLIOU, *Carte...*, *op. cit.*, p. 111.

118. E. FLAGELLE, « Notes... », *art. cité*.

Résumé

Depuis la publication d'un premier inventaire des stèles de l'âge du fer du Léon, en 1989, plus de quatre-vingts monuments ont été signalés ou découverts fortuitement dans ce même secteur géographique. Nous proposons ici une présentation des pierres nouvellement inventoriées au cours des vingt dernières années. L'inventaire complémentaire est précédé de quelques considérations synthétiques sur un corpus qui, globalement, dépasse maintenant quatre cents monuments et permet quelques observations relatives aux formes des stèles et à leur répartition. Dans la mesure où ces pierres représentent généralement les ultimes témoignages de l'existence de nécropoles de l'âge du fer, une telle contribution alimente les connaissances sur les pratiques funéraires des anciens Gaulois d'Armorique.

Abstract

Since the publication of the first inventory of the Iron Age stelae of Léon, in 1989, more than 80 new such monuments have been identified or discovered in the same region. These new stones are described here. This additional corpus is preceded by a few synthetic conclusions on a corpus of about 400 monuments and allows some observations on the shape and distribution of stelae to be made. As these stones are usually the last remains of Iron Age cemeteries, the following article also contributes to a better knowledge of Armorican Gaulish communities.

Diverradur

Abaoe m'eo bet embannet ar c'hentañ listennad eus mein-sonn oadwezh an houarn e Bro-Leon, e 1989, ez eus bet disklêriet, pe kavet dre zegouez, tremen pewart-ugent maen-sonn all er memes taolead. Amañ e kennigomp ober un taolennadur eus ar vein newez listennet e-doug an ugent bloawezh diwezañ. A-raog an eil listennad-se, e kaver un nebeud elfennoù a gendastum war ur c'horpus a zo ennañ bremañ, dre vras, tost da bewar-c'hant maen-sonn ; bez' ez eus c'hoazh un nebeud ewezhiadennoù o tennañ da stummoù ar vein ha d'al lec'hioù m'int ingalet enno. A gement ha ma'z eo ar vein-se an testennoù diwezañ o tisklêriañ e oa eus beredoù-meur e oadwezh an houarn, ez eo talvoudus al listennad-mein-se ewid kreskiñ hon anaoudegezh eus lidoù-kañv Galianed kozh an Arvorig.

Quatre verres d'époque romaine découverts dans le Finistère (Saint-Jean-Trolimon, Saint-Frégant, Carhaix, Pont-de-Buis)

par Patrick Galliou*

Les verreries antiques découvertes dans le sol de la péninsule armoricaine n'ont guère attiré l'attention des archéologues de la région, et, bien qu'elles soient brièvement mentionnées dans les rapports de fouilles ou les études de cas, elles ne se sont pas vu accorder l'honneur de recherches plus approfondies. De cette remarque générale on exceptera néanmoins le travail dont, en 1985, j'avais confié la réalisation à Jean-Yves Cotten¹. Trop tôt et tragiquement disparu, celui-ci ne put en assurer la publication, qui eût pourtant été souhaitable, car son travail montrait tout l'intérêt que représentent ces récipients pour la compréhension globale de l'Armorique romaine et de ses relations commerciales.

Le verre antique étant, par nature, fragile et susceptible de se briser en multiples et infimes fragments, rendant toute reconstitution particulièrement malaisée, il n'est sans doute pas très étonnant qu'il ait été relégué à une place subalterne. Les pièces complètes n'apparaissent guère en effet que dans les cimetières urbains ou ruraux², et seul un nombre limité de trouvailles se prête à une analyse suivie. C'est de cette relative obscurité que nous voudrions aujourd'hui sortir quatre verres remarquables, anciennement découverts dans notre département et dont l'intérêt, comme on pourra le constater, dépasse assez largement le cadre hautement spécialisé de l'étude des verreries antiques.

* Professeur émérite à l'université de Bretagne Occidentale.

1. J.-Y. COTTEN, *Aspects de la verrerie romaine d'Armorique*, mémoire dactyl. de D.E.A. d'histoire de l'art et archéologie, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1986.

2. Voir, par exemple, P. GALLIOU, *Les Tombes romaines d'Armorique*, Paris, 1989, p. 41-42, et F. LE BOULANGER, L. SIMON, « Les objets en verre de la nécropole de Saint-Marcel (Morbihan) », *Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre*, 2008, p. 78-81.

Le gobelet à décor de combat de gladiateurs de Tronoën à Saint-Jean-Trolimon

Le site de Tronoën, à Saint-Jean-Trolimon, est moins connu des archéologues pour son superbe calvaire que pour les fouilles qui y furent menées, à partir de 1876, par Paul du Chatellier³. L'important mobilier recueilli lors de l'exploration, malheureusement fort peu scientifique, de ce sanctuaire de l'âge du fer et de l'époque romaine est, pour une grande part, conservé au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye qui l'acheta quelques années après le décès du fouilleur (1911). Si les objets métalliques laténiens sont aujourd'hui bien connus grâce à l'éclairante étude qu'en donna Alain Duval⁴, les pièces d'époque romaine n'ont donné lieu qu'à des travaux très ponctuels⁵ et mériteraient très certainement une analyse d'ensemble.

C'est en examinant le mobilier conservé au musée des Antiquités nationales que Jean-Yves Cotten découvrit un petit fragment de verre de teinte jaunâtre⁶, mesurant 36 x 27 mm et provenant d'un gobelet cylindrique, orné, au moule⁷, de la figuration en relief d'un

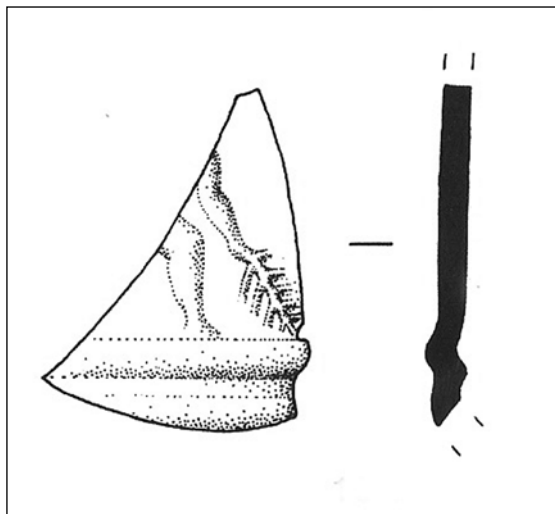


Fig. 1. – Gobelet à décor de combat de gladiateurs de Tronoën à Saint-Jean-Trolimon

D'après J.-Y. Cotten, *Aspects de la verrerie...*, *op. cit.*.

combat de gladiateurs. Le registre supérieur montre un bras, coupé au niveau de l'épaule, ramassant une palme, et une jambe fléchie, coupée à hauteur de la cuisse.

Nous avons eu l'occasion, voici de longues années, de publier un fragment de verrerie de la même série, mis au jour chemin du Ray à Corseul (Côtes-d'Armor), représentant, selon la même technique, une course de chars⁸. Quelques années plus tard la découverte d'un nouveau fragment du même type sur le site de la salle des fêtes de Corseul donnait à François Fichet de Clairfontaine l'occasion de reprendre l'ensemble de la question et de publier une carte de réparti-

3. Pour l'importante bibliographie concernant ce site, voir P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule. Le Finistère*, Paris, 1989, p. 153-155.

4. A. DUVAL, « Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère) », A. DUVAL, J.-P. LE BIHAN, Y. MÉNEZ (dir.), *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'âge du fer en Europe tempérée*, Actes du XII^e colloque de l'Association française d'étude de l'âge du fer, Quimper, mai 1988, Rennes, 1990, p. 25-45, fig. 1-11.

5. En dernier lieu P. GALLIOU, « Saint-Jean-Trolimon, Tronoën », *Notices d'archéologie finistérienne, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXV, 2006, p. 24-26.

6. N° d'inventaire M.A.N. 75 838.

7. Ces gobelets, de la même forme que les vases en sigillée de forme Drag. 30, étaient façonnés selon une technique similaire, le verre étant soufflé dans un moule

bivalve creux, dans lequel le décor avait été préalablement imprimé à l'aide de poinçons.

8. P. GALLIOU, « Un verre à course de chars à Corseul (Côtes-du-Nord) », *Archéologie en Bretagne*, n° 2, 2^e trimestre 1974, p. 23-25.

tion de ces verres à décor moulé⁹. On doit enfin à Geneviève Sennequier une étude complète des découvertes françaises, dont le nombre dépasse actuellement la centaine¹⁰.

Tous ces gobelets portaient, sur le bandeau surmontant le décor, le nom des combattants (*Spiculus*¹¹, *Columbus*¹², *Calamus*, *Holes*, *Petraites*¹³, *Prude(n)s*, *Proculus*¹⁴, *Cocumbus*) ou des auriges (*Ierax*, etc.) ainsi figurés, personnages aussi célèbres à cette époque que le sont aujourd'hui nos footballeurs vedettes. Des exemplaires plus complets montrent que la pièce finistérienne représente la victoire de *Proculus* sur son collègue *Cocumbus*, le vainqueur ramassant la palme qui lui avait été lancée¹⁵.

On s'accorde aujourd'hui à dater de la seconde moitié du I^{er} siècle cette série de verres moulés¹⁶, qui se rencontrent dans

tout l'ouest du monde romain et tout particulièrement dans les environs de Windisch (*Vindonissa*), en Suisse, où se situaient probablement les ateliers de verriers qui les façonnèrent¹⁷. La présence de ce fragment dans le site très occidental de Tronoën est un nouveau témoignage de la vaste diffusion de ces verreries en Gaule romaine, mais nous ignorons si l'acheteur savait exactement ce que représentait le décor du vase qu'il offrait aux divinités vénérées dans le sanctuaire du lieu. Aucun indice, en effet, n'atteste l'existence de tels spectacles dans les *civitates* de la péninsule armoricaine.

Le vase à décor meulé et incisé de la villa de Keradennec à Saint-Frégant

La fouille de la grande *villa* de Keradennec à Saint-Frégant, de 1968 à 1974¹⁸, a beaucoup apporté à la connaissance de l'organisation des *villae* romaines d'Armorique, de leur naissance, de leur disparition et des différentes phases de leur occupation. On ne peut que regretter que les premiers rapports publiés n'aient pu déboucher sur une étude d'ensemble de ce site important¹⁹.

9. F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, « Un fragment de gobelet en verre moulé à décor de gladiateurs recueilli à Corseul (Côtes-du-Nord) », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 2, 1985, p. 119-120.

10. G. SENNEQUIER, A. HOCHULI-GYSEL, B. RÜTTI, *Les Verres romains à scènes de spectacle trouvés en France*, s.l., 1998.

11. Néron lui donna des biens et des maisons (SUÉTONE, *Néron*, 30, 5). Plus tard, acculé au suicide, l'empereur lui demanda de l'égorger (*ibid.*, 47, 5).

12. Sans doute le même personnage que le gladiateur éduen Colombus, dont la stèle funéraire est conservée à la Maison carrée de Nîmes, cf. J.-G. BULLIOT, *La Stèle funéraire du gladiateur éduen Columbus, conservée au musée de la Maison-Carrée à Nîmes*, Autun, 1883 (Extrait des *Mémoires de la Société éduenne*, XI).

13. Il est mentionné à deux reprises (52.3 et 71.6) dans le *Satyricon* de Pétrone, voir H. T. ROWELL, « The Gladiator Petraites and the Date of the Satyricon », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, t. 89, 1958, p. 14-24.

14. Peut-être Aesius Proculus, surnommé l'« Amour colosse », que Caligula fit combattre dans l'arène, puis exécuter, SUÉTONE, *Caligula*, 35, 4.

15. D. B. HARDEN, « The glass », dans C. F. C. HAWKES, M. R. HULL (dir.), *Camulodunum. First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*, Oxford, 1947, pl. LXXXVI, n° 50 et p. 300.

16. La période d'activité des gladiateurs et auriges

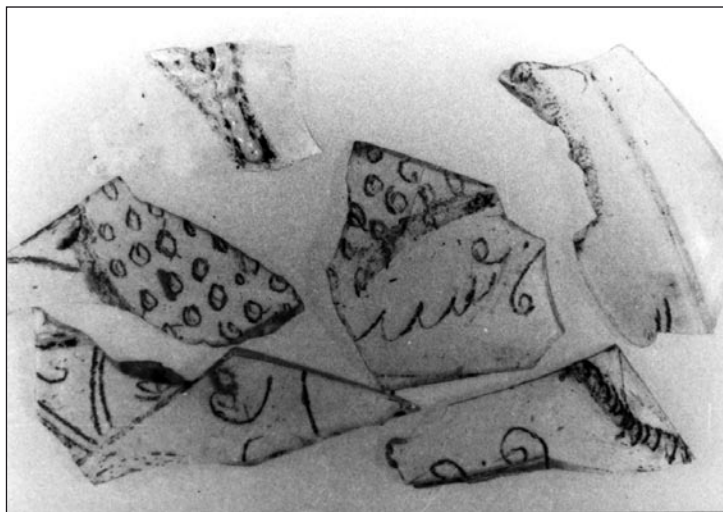
dont le nom figure sur ces coupes de verre se situe au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. On notera par ailleurs que de telles scènes sportives étaient parfois peintes sur ce type de verre et non exécutées au moule, cf. S. LE MAHO, G. SENNEQUIER, « À propos d'un verre à décor peint trouvé à Rouen », *Annales du 13^e congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre*, Lochem, 1997, p. 175-184.

17. G. SENNEQUIER, *Verrerie d'époque romaine. Collections des musées départementaux de Seine-Maritime*, Rouen, 1985, p. 47 ; B. RÜTTI et al., « Die Zirkusbecher der Schweiz », *Jahrsbericht 1987 der Gessellschaft Pro Vindonissa*, 1987, p. 27-104.

18. On trouvera l'inventaire des trouvailles effectuées et la bibliographie concernant ce site dans P. GALLIOU, *Carte archéologique...*, *op. cit.*, p. 106-107.

19. R. SANQUER, P. GALLIOU, « Le "château" gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant (Finistère) », *Annales de Bretagne*, t. 76, 1969, p. 177-187 ; *Id.*, « Le "château" gallo-romain de Keradennec en Saint-

Fig. 2. – Vase à décor meulé et incisé de Keradenec à Saint-Frégant.
Cliché SAVUBO.



Dans le troisième article consacré à cette fouille, nous publions, sous la référence 711v1²⁰, des fragments d'un vase de verre, exhumés sur le sol de la cour de la *villa* sévérienne²¹. La qualité de l'impression photographique est mauvaise, mais l'on distingue néanmoins, sur un verre fin et de couleur claire, des éléments d'un décor ébauché à la meule et repris à la pointe fine, associant fines incisions en volutes²² et ocelles, ces dernières évoquant peut-être le pelage d'un fauve, que l'on peut imaginer intégré à une scène de cirque ou de chasse ou à une scène bachique,

sans qu'il soit cependant possible, à partir de ces menus fragments, d'offrir une reconstitution globale de la scène ainsi représentée. On peut toutefois affirmer, sans risque de se tromper, que le vase de Saint-Frégant relève d'un groupe de verres à décor figuré et généralement mythologique, gravé en creux dans la fine paroi à l'aide d'une meule, les détails étant ensuite tracés à la main. Les petites spirales ainsi dessinées à main levée et servant d'éléments de remplissage constituent l'un des éléments caractéristiques de ce style et permettent l'identification de fragments de taille réduite.

On a beaucoup débattu de l'origine géographique et de la datation exacte de ce groupe de verres. Il inclut sans aucun doute les productions d'un atelier de Cologne, façonnant au III^e siècle apr. J.-C. des verres ainsi décorés (« groupe de Lyncée²³ »), mais, les

Frégant (Premiers résultats) », *ibid.*, t. 77, 1970, p. 163-227 ; ID., « Le "château" gallo-romain de Keradenec en Saint-Frégant (campagnes de 1970 et 1971) », *ibid.*, t. 79, 1972, p. 167-214.

20. ID., *ibid.*, p. 193, fig. 13. Ce verre n'a malheureusement pas fait l'objet d'une étude détaillée et n'a pu être retrouvé dans le mobilier de ces fouilles, qui a subi plusieurs déménagements.

21. C'est en effet au cours de la première moitié du III^e siècle apr. J.-C. que la *villa* de Keradenec connaît son expansion maximale, P. GALLIOU, *L'Armorique romaine*, Brest, 2005 (2^e éd.), p. 320-323.

22. R. Sanquer y avait vu des « caractères d'écriture », R. SANQUER, P. GALLIOU, « Le "château" gallo-romain... », art. cité, 1972, p. 193.

23. F. FREMERSDORF, *Figürlich geschliffene Gläser. Eine Kölner Werkstatt des 3. Jahrhunderts*, Berlin, 1951 (*Römisch-Germanische Forschungen*, Band 19). Voir aussi ID., « Die römischen Gläser mit Schliff, Bemalung und Goldauflagen aus Köln », dans *Die Denkmäler des römischen Köln VIII*, Cologne, 1967, p. 22-25, Taf. 181-193 ; E. ETTLINGER, « Ein figürlich geschliffenes Glas

noms des personnages figurés étant donnés sous leur forme grecque, il n'est pas impossible qu'une partie des quelque soixante vases de ce modèle connus dans le monde romain provienne d'un atelier situé dans la partie orientale de l'Empire²⁴. Il semble que l'on ait commencé d'en produire à la fin du II^e siècle, si l'on en croit la trouvaille d'un exemplaire daté de la sorte à Bowcombe, dans l'île de Wight²⁵, les pièces les plus tardives apparaissant dans des contextes archéologiques du début du IV^e siècle ; l'essentiel de cette production appartient néanmoins très nettement aux années médianes du III^e siècle²⁶, ce qui correspond parfaitement au contexte de la trouvaille de Keradenec²⁷.

De tels vases, dont le façonnage exigeait une très grande habileté de l'artisan qui œuvrait sur une paroi extrêmement mince (environ 1 mm), étaient évidemment des pièces précieuses que possédaient peu de maisonnières du temps, comme le montre le petit nombre d'occurrences connues – moins d'une centaine – dans l'ensemble de l'Empire

aus Baden», *Jahrsbericht des Gesellschaft Pro-Vindonissa*, 1973, p. 53-59 en particulier. Fils d'Apharée, roi de Messénie, Lyncée participa à l'expédition des Argonautes avant de mourir lors d'un combat qui l'opposa, avec son frère Idas, à ses cousins Castor et Pollux. Il était réputé pour sa vue perçante (*Non possis oculo quantum contendere Lynceus*, HORACE, *Épîtres*, I, 1, v. 28).

24. M.-D. NENNA, « Verres gravés d'Égypte du I^{er} au V^e siècle apr. J.-C. », dans D. FOY, M.-D. NENNA (dir.), *Échanges et commerce du verre dans le monde antique*, Montagnac, 2003, p. 364-366.

25. D. J. TOMALIN, *Roman Wight*, Newport, 1987, p. 44, n° B 13.

26. Comme le montrent bien les trouvailles de Caerleon, avec un *terminus ante quem* de 230 (G. BOON, « A Roman figure-cut vessel from Caerleon », *Journal of Glass Studies*, t. 10, 1968, p. 80-84) et de Bonn, dans une tombe où ce vase, déjà abîmé, était associé à des monnaies des années 238-253 (W. HABEREY, « Ein Mädchengrab römischer Zeit aus der Josephstrasse in Bonn », *Bonner Jahrbücher*, t. 161, 1961, p. 324-326, abb. 6).

27. R. SANQUER, P. GALLIOU, « Le "château" gallo-romain... », art. cité, 1972, p. 190-194, p. 200-208.

romain²⁸. La présence d'un tel vase orné à Saint-Frégant est, parmi d'autres données archéologiques, preuve de la prospérité, dans la première moitié du III^e siècle apr. J.-C., de grands propriétaires terriens qui se piquaient sans doute d'un certain goût artistique, comme en témoigne la décoration peinte et stucquée de leurs pièces à vivre²⁹.

Le vase à la feuille d'or de Persivien, à Carhaix

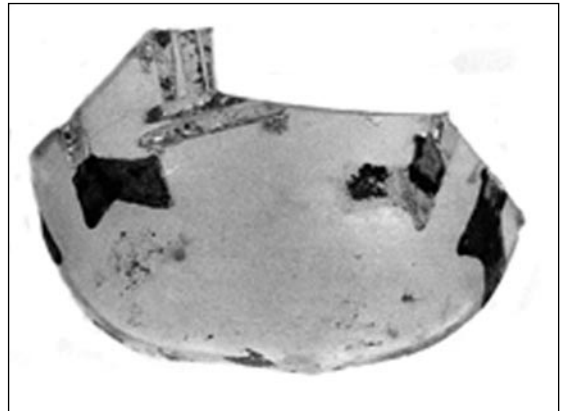


Fig. 3. – Vase à décor meulé et peint de Persivien à Carhaix.
Cliché SAVUBO.

Au cours de l'hiver 1977-1978, sur la base d'informations fournies par Roger Guenver, infatigable prospecteur des chantiers ouverts dans sa ville, la direction des Antiquités de Bretagne entreprenait une fouille de sauvetage à Persivien, à la sortie est de la ville de Carhaix, non loin de la voie reliant la capitale

28. E. ETTLINGER, « Ein figürlich geschliffenes Glas... » *op. cit.* Voir aussi J. ARVEILLER et al., *Le Verre d'époque romaine au Musée archéologique de Strasbourg*, Paris, 1985, p. 110-112.

29. *Ibid.*, p. 179-188.

des Osismes à celle des Riedones (Rennes)³⁰. Il fut bientôt évident que les nombreux fragments de céramique romaine et de tuiles visibles en surface correspondaient à une grande *villa* à plan dispersé, dont les bâtiments, presque totalement arasés par les travaux agricoles, étaient enclos par un mur d'enceinte³¹. De cet ensemble partait, en direction de la voie précitée, un chemin dallé, bordé de deux fossés triangulaires, non loin duquel devait se situer le cimetière privé de la *villa*, si l'on en juge à la trouvaille d'une urne cinéraire, à 3 m de la bordure ouest du chemin. Dans l'espace enclos par le mur périphérique furent repérées trois fosses ayant servi de dépotoirs à différentes phases de l'occupation de la *villa* (de 30-40 à 350-360). Au centre, une fosse creusée dans le substrat argileux contenait des objets de fer (instruments agricoles) et quelques pièces de bronze (clochette, fibule, cure-oreille, manche de miroir), ainsi que plusieurs monnaies, dont les plus récentes étaient des *as* de Vespasien (69-79). Au nord-ouest, un fossé avait également été utilisé comme dépotoir, de la fin du I^{er} siècle au milieu du III^e, comme le montrent le verre (carafe à corps conique de type Isings 55a³²) et les céramiques communes et sigillées qu'il contenait.

Plus intéressante encore était la fosse reconnue dans la partie orientale de la *villa*. Longue de deux mètres et large d'un mètre pour une profondeur d'un mètre, elle avait été partiellement fouillée avant l'arrivée des archéologues professionnels, mais tout le mobilier qui en avait été extrait put être récupéré. Il était constitué de cinq monnaies – un *antoninianus* au type *Laetitia*, frappé dans un

atelier non officiel pour Tétricus (270-274), trois *folles* aux types *Beata Tranquillitas*, *Sarmatia Devicta* et *Votis XX* frappés pour Constantin (307-337) entre 322 et 330³³, et un *aes* 4 au revers *Gloria Exercitus* à deux enseignes, frappé en 330-335 pour Constance II (337-361)³⁴ –, d'une cinquantaine de clous et de deux éléments en fer (lame et armature), de deux petites masses de plomb informes³⁵, de deux fusaïoles et d'une quantité assez importante de fragments de céramique. À côté de céramiques communes et sigillées du I^{er} siècle (Drag. 29 de l'époque Tibère-Claude, imitation de Drag. 38 en céramique fumigée, etc.) et des II^e-III^e siècles (Drag. 37 et 43, Curle 15³⁶), on notait la présence de poteries importées au IV^e siècle – céramique « à l'éponge » d'Aquitaine (coupe à collerette Raimbault VI³⁷), céramique sigillée d'Argonne (une dizaine de vases lisses des formes Chenet 304, 319, 330, cinq bols Chenet 320 décorés à la molette, des groupes 1-3 de

33. Le premier, frappé à Trèves, est du type *RIC* VII, n°368. Les deux autres, incomplets ou en partie illisibles, ne peuvent être attribués à un atelier précis.

34. La légende incomplète du droit se lit : FL IVL CONSTAN[...].

35. Il est probable que ce plomb provient des tuyaux d'alimentation en eau ou de vidange des thermes de la *villa*, R. SANQUER, P. GALLIOU, « Le "château" gallo-romain... », art. cité, 1970, p. 210, par exemple.

36. On peut proposer deux explications à la présence de poteries du Haut-Empire dans cette fosse : ou bien elles témoignent d'une longue utilisation de ce dépotoir, ou bien elles proviennent de la terre extraite lors de son creusement ou de son recreusement en un lieu ayant déjà servi à cet usage. Rien ne permet de choisir entre ces deux hypothèses.

37. M. RAIMBAULT, « La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la France », *Gallia*, t. 31, 1973, p. 185-206 ; D. SIMON-HIERNARD, « Du nouveau sur la céramique "à l'éponge" », dans L. RIVET (dir.), *Actes du congrès de Cognac, 8-11 mai 1991, de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule*, Marseille, 1991, p. 61-76. Pour l'Armorique, P. GALLIOU, M. FULFORD, M. CLÉMENT, « La diffusion de la céramique "à l'éponge" » dans le nord-ouest de l'Empire romain », *Gallia*, t. 38, 1980, p. 265-278.

30. J.-Y. ÉVEILLARD, *La Voie romaine de Rennes à Carhaix. Recherches autour d'un itinéraire antique*, Brest, 1975, p. 64.

31. R. SANQUER, « Carhaix-Persvien », *Gallia*, t. 37, 1979, fasc. 2, p. 355-358.

32. C. ISINGS, *Roman Glass from Dated Finds*, Groningue, 1957.

Hübener³⁸), *black burnished ware* du Dorset en Grande-Bretagne (*olla* et bol à colletette³⁹) –, soit la gamme, assez classique, figurant dans les niveaux tardifs d'un bon nombre de sites ruraux et urbains d'Armorique⁴⁰. S'y ajoutaient, en nombre assez important, des fragments de céramiques « locales ».

La verrerie, qui nous intéresse ici, était représentée, pour la phase ancienne, par des fragments de coupes à côtes en relief, en verre bleu vert (Isings 3 du I^{er} siècle apr. J.-C.), et par une grosse anse « peignée » d'une « bouteille » parallélépipédique (Isings 50 des I^{er}-II^e siècles⁴¹). La verrerie tardive (III^e-IV^e siècles) comprenait plusieurs fragments ornés à la meule et surtout un verre au décor complexe, dont l'étude a été réalisée par Donald B. Harden (†), spécialiste internationalement reconnu des verres antiques, et le laboratoire de recherche du British Museum⁴².

38. Sur les céramiques d'Argonne, G. CHENET, *La Céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941 ; W. HÜBENER, « Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata) », *Bonner Jahrbücher*, t. 168, 1968, p. 241-298. Certains auteurs ont repoussé au V^e siècle la fin de la production de ces céramiques, cf. D. BAYARD, « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle », *Gallia*, t. 47, 1990, p. 271-319.

39. Cette céramique est plus précisément appelée *South-East Dorset black-burnished 1* par les archéologues britanniques. Elle fut produite dans la région de Wareham/Poole Harbour. Parmi de nombreuses publications, on retiendra D. F. WILLIAMS, « The Romano-British black-burnished industry: an essay on characterization by heavy-mineral analysis », dans D. P. S. PEACOCK (dir.), *Pottery and Early Commerce. Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, Londres, 1977, p. 163-220. Pour l'Armorique, M. WOOD, « Céramiques romano-britanniques trouvées à Alet jusqu'en 1986 et étude des relations commerciales d'Alet au Bas-Empire », *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, t. 19, 1991, p. 35-52 ; P. GALLIOU, *L'Armorique romaine*, op. cit., p. 351.

40. P. GALLIOU, « Les importations de céramiques du IV^e siècle en Armorique », *Figlina*, t. 2, 1977, p. 85-95.

41. Voir D. CHARLESWORTH, « Roman square bottles », *Journal of Glass Studies*, t. 8, 1966, p. 26-40.

42. L'examen du pigment foncé par diffraction aux rayons X a montré que la partie cristalline était composée

de l'hématite (oxyde de fer). L'analyse à la fluorescence X suggère la présence de composés d'autres éléments, parmi lesquels le calcium, le plomb et le manganèse (Analyse BMRL n°10660 S, due à M. Bimson et M. S. Tite, que je remercie très vivement de leur aide).

Le fragment conservé comprend la partie inférieure et le fond d'une coupe ou d'un gobelet tronconique⁴³, en verre non teinté mais légèrement grisâtre, comportant de nombreuses petites bulles. La panse s'incline doucement vers un fond globalement plat, au centre légèrement concave (hauteur conservée, 20 mm ; diamètre maximum conservé, 50 mm ; épaisseur du verre, 1,5 mm). Sur les côtés se voit un décor en creux, fait à la meule, dont les entailles sont couvertes d'une feuille d'or, elle-même masquée en partie par une « peinture » à l'oxyde de fer. Sur le fond on distingue un motif usé, représentant une étoile à huit branches, lui-même recouvert d'une feuille d'or⁴⁴. Le décor de la panse figure deux personnages, disposés de part et d'autre d'un autel ou d'une petite colonne cannelée, mais, de ce motif, ne subsistent que les pieds et le bas des jambes, ainsi que la partie inférieure de l'objet central (autel ? colonne ?). Ces différents éléments furent d'abord tracés à la meule, puis recouverts d'une feuille d'or, les pieds des personnages étant ensuite redessinés à l'aide d'une « peinture » noire mate, qui recouvre en partie la feuille d'or au bas des jambes.

Les coupes et gobelets de forme tronconique, lisses ou décorés, au fond légèrement

d'hématite (oxyde de fer). L'analyse à la fluorescence X suggère la présence de composés d'autres éléments, parmi lesquels le calcium, le plomb et le manganèse (Analyse BMRL n°10660 S, due à M. Bimson et M. S. Tite, que je remercie très vivement de leur aide).

43. Il est vraisemblable que ce verre ait été brisé ailleurs et que seule une partie en ait été jetée dans cette fosse.

44. Deux verres de la villa de Lullingstone (Kent), dont le décor d'enduit peint d'inspiration chrétienne est bien connu, portent, tracée à la meule sur le fond externe, une étoile à huit branches (J. PRICE, « Glass tablewares with wheel-cut, engraved and abraded decoration in Britain in the 4th century A.D. », dans D. FOY (dir.), *Le Verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1995, p. 26). Sur la villa elle-même, voir G. MEATES, *The Lullingstone Roman Villa*, vol. 2, *The Wall Paintings and Finds*, Kent Archaeological Society Monograph, 3, 1987.

concave, se rencontrent fréquemment parmi les verres romains du IV^e siècle (Isings forme 106b, par exemple), et cette forme porte souvent des décors tracés à la meule⁴⁵. Mais, bien que la forme du vase et son décor meulé soient communs dans les trois premiers quarts du IV^e siècle, il n'existe pas d'autre exemple connu d'une telle tentative d'« amélioration » du décor à l'aide d'incrustations d'or en feuille et d'un pigment noir à l'hématite destiné à souligner les pieds et le bas des jambes (représentation de bottes de cuir ?). Cette tentative n'est d'ailleurs pas du meilleur goût, le décor à la meule fine n'ayant, en général, guère besoin d'être amélioré et le pigment ayant été appliqué d'une façon si grossière qu'on a l'impression d'y voir une sous-couche, destinée à servir de support à un enduit plus élégant aujourd'hui disparu. S'il est vrai que certains verres de cette période étaient ornés de dessins gravés au trait et rehaussés de peinture⁴⁶, on peut se demander si nous n'avons pas ici une gravure superficielle, précédant la cuisson sur le verre du décor de peinture émaillée. Il est également possible que les contours de l'étoile à huit branches du fond de ce vase aient été tracés afin que la feuille d'or appliquée à chaud se fixe mieux sur le verre.

Bien que le verre de Persivien soit à ce jour un *unicum*, il relève indiscutablement, comme nous l'avons vu, d'une série bien attestée au IV^e siècle, tant dans le décor que dans les formes. La scène figurée sur sa panse est trop fragmentaire pour qu'il soit possible d'en offrir une analyse plausible (scène d'inspiration biblique, ou, au contraire, empruntée à la tradition classique ?), mais il est certain

que de nombreux verres contemporains présentent de telles figurations. Nous ignorons à quel moment du IV^e siècle il fut façonné, mais tant les monnaies que les céramiques importées fixent l'utilisation tardive de cette fosse aux années 320-370⁴⁷. On peut donc attribuer à ce verre un *terminus post quem* de 360-370. Sa présence sur le site de Persivien pose en revanche, une fois encore, la question du statut des habitats ruraux après la grande crise des années 260-280⁴⁸. Un peu à l'écart de la *villa*, les travaux montrèrent que l'aqueduc venant des hauteurs de Paule et de Glomel⁴⁹ présentait des effondrements, l'un d'entre eux contenant encore, en place, un pichet en céramique commune du IV^e siècle⁵⁰, preuve que la conduite n'alimentait plus alors la ville voisine ; à l'inverse, il se trouve, dans cette fosse, des éléments importés par voie partiellement maritime, l'un d'entre eux, qui provient peut-être de Cologne, étant une pièce de luxe⁵¹. Il

47. Les Chenet 320 portant un décor à la molette du groupe 3 de Hübener appartiennent à la période 340-370.

48. P. GALLIOU, *L'Armorique romaine*, op. cit., p. 360-361.

49. A. PROVOST, B. LEPRÊTRE, E. PHILIPPE, *Les Aqueducs romains de Carhaix-Plouguerv (Côtes-d'Armor - Finistère)*, à paraître.

50. Dans le creux de son anse se voient encore des maillons de la chaîne de fer qui servit à le descendre dans la conduite par un regard (rappelons que le fait de puiser de l'eau dans un aqueduc public était un délit grave). On peut certes supposer qu'il y avait encore de l'eau dans l'aqueduc au moment où l'on y descendit ce vase au bout de sa chaîne ; mais alors pourquoi ne prit-on pas la peine de le remonter ? Enfin ce vase est resté debout sur une couche d'alluvions épaisse de 20 cm, ce qui donne à penser que si l'eau circulait encore, ce n'était plus que sous la forme d'un mince filet, incapable de renverser le pichet.

51. La petite *villa* de l'île Lavret, en Bréhat (Côtes-d'Armor), également occupée au IV^e siècle, a livré un ensemble de mobiliers très semblable. On y voit, en particulier, un *diatreton* (*cage cup*), ces vases appartenant aux verreries les plus sophistiquées et les plus précieuses jamais produites dans l'Antiquité (voir, par exemple, H. CÜPPERS (dir.), *Trier, Kaiserresidenz und Bischofssitz. Die Stadt in spätantiker und frühchristlicher Zeit*, Mayence, 1984, p. 129-132, n° 41-45). Dans son *Digeste*,

45. Voir, par exemple, F. FREMERSDORF, « Die römischen Gläser... », art. cité, planches 232, 234-236, 260-261, 264-270.

46. ID., *ibid.*, p. 188-194, planches 271-272, 274, et S. ABDUL HAK, « Les verres peints de la période romaine conservés au Musée national de Damas », *Annales d'archéologie de Syrie*, t. XV, 1, 1965, p. 13-24.

convient donc de se demander – mais ceci, en l'absence d'autres éléments archéologiques, doit rester du domaine de la pure hypothèse – si la *villa* de Persivien n'abritait pas un Carhaisien d'un statut social relativement élevé et si l'apparente contradiction que nous avons autrefois relevée entre l'indéniable dégradation des anciens bâtiments en dur des *villae* et la présence d'objets importés ne renvoie pas en fait à une réinstallation des propriétaires dans des bâtiments de style différent, bâtis de bois et de torchis, et donc bien plus difficile à mettre archéologiquement en évidence. C'est probablement là qu'il faut chercher la clé de ce problème.

La coupe apode de Goas-an-Eyec à Pont-de-Buis

À Pont-de-Buis, la voie romaine allant de Quimper à Landerneau doit traverser la profonde vallée de la Douffine, qui, à quelques centaines de mètres à l'ouest, va se jeter dans un méandre de l'Aulne maritime. Cette proximité de la rivière, qui permet aisément d'accéder à la rade de Brest et à la mer, et d'une route importante, a longtemps assuré la prospérité économique de la petite bourgade de Pont-de-Buis⁵². La présence de toponymes en *beuz* sur les bords de la Douffine et sur le plateau la dominant au nord (Ty-Beuz, Beuzit) y signale très probablement l'existence de vestiges d'époque romaine, tandis qu'au sud, le plateau du Drénit, dominant

la vallée et le confluent d'une centaine de mètres, a livré, sur près de dix hectares, des fragments de poterie romaine et de *tegulae*⁵³. Il ne serait donc pas étonnant que ce plateau ait été occupé par un *vicus* routier. D'autres vestiges romains, enfin, sont signalés non loin de là, à Botaniec⁵⁴.

C'est en avril 1911 qu'à proximité de cet ensemble fut découverte, au lieu-dit Goas-an-Eyec⁵⁵, sur la rive droite de la Douffine, à 800 m en aval de Pont-de-Buis, une maçonnerie circulaire en pierres brûlées, de deux mètres de diamètre, contenant des cailloux et de la chaux, dans les environs de laquelle se voyaient de nombreux fragments de briques et de *tegulae*. La fouille, préalable à la construction d'une maison particulière, fut poussée jusqu'à 2,30 m de profondeur, sans parvenir à atteindre la base de cette structure. Au fond de la fouille fut mise au jour une sépulture à inhumation, le squelette reposant la tête à l'ouest et les pieds à l'est⁵⁶. À hauteur de la ceinture se trouvaient les éléments d'une plaque-boucle en bronze orné, avec ardillon en fer, le bas du tibia gauche étant entouré d'un mince anneau de bronze qui tomba en poussière dès qu'il fut exhumé. Près du pied gauche était posée une coupe apode en verre⁵⁷.

D'un diamètre de 150 mm, cette coupe, dont l'inventeur ne précise pas la couleur, était ornée, sur le haut de la panse, d'une frise d'arcatures formées de fils de verre

le juriste Ulpien évoque ces vases dans son analyse de la responsabilité des artisans spécialisés, S. DUNBAR MARTIN, « *Imperitia* : The Responsibility of Skilled Workers in Classical Roman Law », *American Journal of Philology*, t. 122, 1, 2001, p. 107-129. La découverte de Lavret est mentionnée par P.-R. GIOT, « L'île Lavret à l'époque gallo-romaine », *Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, t. 24, 1996, p. 29.

52. Voir, en particulier, J. GARREAU, « Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h », *Penn ar Bed*, vol. 5, n° 42, septembre 1965, p. 101-108.

53. Sur l'ensemble de ces sites, P. GALLIOU, *Carte archéologique...*, *op. cit.*, p. 82-83.

54. Botaniec se trouve sur la rive droite de la Douffine, non loin de son point de jonction avec l'Aulne, à environ 500 m à l'ouest de Goas-an-Eyec.

55. La *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère* de l'INSEE (1960) donne la forme « *Goasanneyec* ». La rue du même nom à Pont-de-Buis court le long de la rive droite de la Douffine.

56. J.-M. ABGRALL, « Sépulture gallo-romaine à Pont-de-Buis », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVIII, 1911, p. 188.

57. Id., *ibid.*

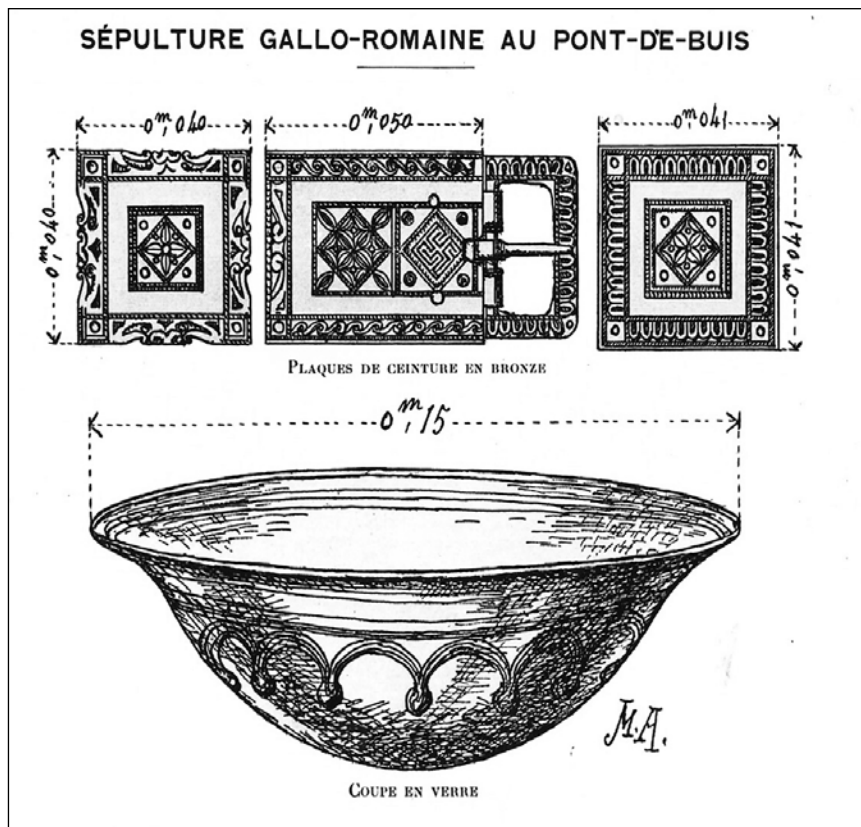


Fig. 4. – Coupe apode de Goas-an-Eyec à Pont-de-Buis
(d'après J.-M. Abgrall, « Sépulture gallo-romaine... », *op. cit.*).

appliqués à chaud, dont les pointes jointives se terminaient par une goutte de verre coulé. Dans l'épaisseur de la pâte se distinguait « une sorte de filigrane, formant des stries en spirales⁵⁸ ».

Le dessin qu'en propose J.-M. Abgrall⁵⁹, montrant la forme évasée de la lèvre et laissant deviner la forte concavité interne qui caractérise ce type, montre qu'il y a bien là

un exemplaire de la forme Isings 116-117, assez répandue en Gaule dans les dernières années du IV^e siècle et les premières décennies du siècle suivant⁶⁰. La plupart de ces vases portent, en revanche, un décor de dépressions ou de stries meulées, plutôt que des festons appliqués, comme c'est le cas du verre de Pont-de-Buis, ces derniers étant plutôt caractéristiques de la fin du V^e siècle et

58. *Id.*, *ibid.*, p. 192.

59. *Id.*, *ibid.*, planche non numérotée. On ne sait rien du lieu de conservation de la plaque-boucle ; la coupe fut brisée lors de la découverte.

60. Voir, par exemple, D. FOY, « Le verre de la fin du IV^e au VIII^e siècle en France méditerranéenne. Premier essai de typo-chronologie », dans D. FOY (dir.), *Le Verre de l'Antiquité tardive...*, *op. cit.*, p. 201, forme 15.

surtout du premier tiers du VI^e siècle⁶¹, datation qui ne saurait, en revanche, être celle de la plaque-boucle, que son style rattache aux productions de l'Antiquité tardive⁶² et non aux classiques séries mérovingiennes⁶³. Si l'on admet que la coupe de Pont-de-Buis date de l'extrême fin du V^e siècle ou des premières années du VI^e siècle, ce que confirme la découverte d'objets semblables dans le sud de la France⁶⁴, il existe un hiatus chronologique de quelques dizaines d'années entre les temps de fabrication de ces deux pièces⁶⁵, qu'on ne pourrait guère expliquer que par une extrême longévité de l'individu inhumé à Goas-an-Eyec ou par une transmission, par héritage ou tout autre processus, de ce *status symbol* qu'était indiscutablement la plaque-boucle. En effet, comme nous aurons l'occasion de l'écrire ailleurs, cet objet ne relève pas, contrairement à ce nous pensions précédemment⁶⁶, des séries en *Kerbschnitt* de la fin du IV^e siècle, mais des productions postromaines – mais présaxonnes – de l'est de la Bretagne insulaire, où de telles pièces servaient de « signe extérieur d'appartenance » aux élites locales. On comprendra, dès lors, qu'il constitue un jalon du plus haut intérêt dans l'étude des migrations bretonnes.

Nous ignorons bien sûr où notre personnage de Pont-de-Buis avait acquis le verre qui le suivit dans la tombe⁶⁷. Fut-il acheté en Bretagne insulaire ou au contraire auprès de marchands touchant aux côtes d'Armorique⁶⁸ ? Il n'existe aucun moyen de le savoir, mais on notera que la découverte d'amphores tardives (450-550 apr. J.-C.) des types Late Roman 1/Bii (= Peacock et Williams forme 44⁶⁹) à Lavret en Bréhat (Côtes-d'Armor⁷⁰) et Late Roman 2/Bi (= Peacock et Williams forme 43⁷¹) au Yaudet à Ploulec'h (Côtes-

61. Renseignements aimablement communiqués par M^{me} D. Foy, que je remercie très vivement.

62. Cette plaque-boucle pose d'intéressants problèmes sur lesquels nous reviendrons dans une autre publication.

63. On se reportera, par souci de simplification, à É. SALIN, *La Civilisation mérovingienne, d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris, 1950.

64. D. FOY *et al.*, « Caractérisation des verres de la fin de l'Antiquité en Méditerranée occidentale : l'émergence de nouveaux courants commerciaux », dans D. FOY, M.-D. NENNA (dir.), *Échanges et commerce...*, *op. cit.*, fig. 22 VRR 402-403 et p. 68-70.

65. C'est ce qu'avait noté H. W. BÖHME, « Das Ende der Römerherrschaft in Britannien und die Angelsächsische Besiedlung Englands im V. Jahrhundert », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, t. 33, 1986, p. 525.

66. Par exemple P. GALLIOU, *L'Armorique romaine*, Braspars, 1983, 1^{re} éd., p. 262.

67. L'emplacement du verre, posé au pied du corps, témoigne de la persistance de pratiques romaines. Dans les sépultures à inhumation du IV^e siècle c'est en effet la place donnée aux vases contenant des offrandes alimentaires. Parmi de très nombreux autres exemples, D. PITON, H. MARCHAND, « Une nécropole du IV^e siècle à Noyelles-sur-Mer », *Cahiers archéologiques de Picardie*, t. 5, 1978, p. 199-229.

68. Si l'on excepte le fragment de verre découvert au Yaudet à Ploulec'h (B. CUNLIFFE, P. GALLIOU, *Les Fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor*, vol. 3 *Du quatrième siècle à aujourd'hui*, Oxford, 2007, p. 36), c'est le seul verre de cette époque identifié dans l'ouest de la péninsule armoricaine. On peut d'ailleurs s'étonner de l'absence, dans cette région, de verres produits à Bordeaux ou dans ses environs (D. FOY, A. HOCHULI-GYSEL, « Le verre en Aquitaine du IV^e au IX^e siècle : un état de la question », dans D. FOY (dir.), *Le Verre de l'Antiquité tardive...*, *op. cit.*, p. 177-186), d'autant que ceux-ci sont relativement abondants dans les îles Britanniques (E. CAMPBELL, « The archaeological evidence for external contacts : imports, trade and economy in Celtic Britain A.D. 400-800 », K. R. DARK (dir.), *External Contacts and the Economy of Late Roman and Post-Roman Britain*, Woodbridge, 1996 p. 90).

69. D. P. S. PEACOCK, D. F. WILLIAMS, *Amphorae and the Roman Economy*, Londres, 1986, p. 185-187. Il est possible que ces amphores proviennent de la région d'Antioche (Syrie).

70. P.-R. GIOT, G. QUERRÉ, « Le tesson d'amphore B2 de L'île Lavret (Bréhat, Côtes-du-Nord) et le problème des importations », *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 2, 1985, p. 95-100.

71. Ces amphores furent produites dans l'île de Chios et à Konoupi, en Argolide, M. Z. MUNN, « A late Roman kiln site in the Hermionid Greece », *American Journal of Archaeology*, t. 89, 1985, p. 342-343.

d'Armor⁷²) témoigne de la pérennité des commerces atlantiques. On en trouvera d'ailleurs une autre preuve dans l'abondance de ces amphores à *Brigantium* (La Corogne) et dans la fortification de hauteur de A Lanzada⁷³ en Galice, points qui ont pu servir de lieu d'entreposage et d'escale pour les navires avant la longue et périlleuse traversée du golfe de Gascogne.

Les quatre verres présentés ci-dessus, choisis, il est vrai, pour leur singularité dans

un ensemble globalement beaucoup plus homogène, apportent, comme on a pu le constater, d'appréciables renseignements sur les différentes phases de ce qu'il est convenu d'appeler « époque romaine » dans l'ouest de la péninsule armoricaine, mais posent aussi, pour ce qui est des pièces 3 et 4, d'intéressants problèmes, liés aux évolutions sociales, politiques et militaires que connut l'Armorique dans l'Antiquité tardive et lors de la transition entre la phase romaine *stricto sensu* et le haut Moyen Âge. On ne peut qu'espérer que la découverte de nouvelles verreries et le réexamen de trouvailles anciennes permette d'étoffer ce dossier, qui, du point de vue de l'archéologie, reste encore bien trop mince.

72. B. CUNLIFFE, P. GALLIOU, *Les Fouilles du Yaudet en Ploulec'h*, op. cit., p. 38.

73. J. NAVEIRO, *El comercio antiguo en el N. W. Peninsular*, La Corogne, 1991, p. 60, 68, 70-71.

Résumé

On s'est peu intéressé, jusqu'à une date récente, aux verres d'époque romaine découverts en Bretagne. Le présent article vise à tirer de l'oubli quatre trouvailles faites dans le Finistère et à rappeler que la verrerie antique peut, comme bien d'autres objets, nous donner de précieuses indications sur la fonction et le statut des établissements où on la découvre ainsi que sur les relations, de nature diverse, que l'Armorique entretenait avec d'autres parties de l'Empire.

Abstract

Little attention has been paid, until recently, to Roman glass vessels discovered in Brittany. The following article aims at drawing from oblivion four such glasses found in Finistère and at pointing out that ancient glassware can, like many other artefacts, provide precious information as to the function and status of the sites on which it is found, as well as to the diverse links between Armorica and other parts of the Roman empire.

Diverradur

Beteg newez so, n'eus ket bet kement-se a dud dedennet gant ar gwer eus amzer ar Romaned bet kavet e Breizh. Gant ar pennad-mañ, e vo poaniet da zegass ur banne sklêrijenn war beder c'havadenn graet e Penn-ar-Bed ; degasset e vo ive da soñj e c'heller, gant gwer an Henamzer ha gant meur a lestr all, deskiñ munudoù prissius war ar stalioù ma vezont kavet enno, ha deskiñ c'hoazh pere e oa an darempredoù, ha pesseurt e oant, etre Arvorig hag rannoù all eus an Impalaeriezh.

PATRIMOINE, ART ET HISTOIRE

Musée départemental breton. Une année d'enrichissement des collections (2008)

par Philippe Le Stum*

Archéologie

La législation prévoit que, parmi les produits des fouilles effectuées sur le territoire national et relevant de la puissance publique, ceux considérés comme « muséables » – c'est-à-dire propres à être exposés – sont, à cette fin, après étude par les archéologues, dévolus à un musée public. C'est dans cette perspective que la Ville de Quimper a fait don au Musée de 39 urnes cinéraires de terre cuite, découvertes au sud-est de Quimper, en 2003, sur le site de Kerjaouen. Nous en empruntons l'analyse suivante à leur inventeur, Jean-Paul Le Bihan, archéologue municipal¹.

La nécropole à crémation de Kerjaouen

fut mise au jour, en 2003, au cours d'une évaluation archéologique réalisée au sud-est de la commune de Quimper par Jean-Paul Le Bihan et Jean-François Villard, responsable d'opération de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Le site, dans un périmètre de 100 à 200 m², révéla quarante et une tombes, matérialisées par des urnes cinéraires simples ou groupées, datant de la fin du Hallstatt et du début de La Tène (entre les VI^e et V^e siècles av. J.-C.).

L'étude typologique montre un ensemble de grande qualité esthétique, de formes lisses ou ornées, essentiellement de cupules. Elle dévoile l'habileté des artisans potiers ; la variété des formes, les surfaces brillantes et lustrées, les parois fines, la réalisation de grandes panses globuleuses relèvent d'un réel savoir-faire technique. La reconstitution de la plupart des vases offre une belle collection de récipients typiques, présentant toutes les caractéristiques d'une production soignée, d'une grande importance pour la typochronologie céramique régionale.

* Conservateur en chef du patrimoine, conservateur du Musée départemental breton.

1. Voir J.-F. VILLARD, J.-P. LE BIHAN, S. PLUTON, É. GAUME, « La nécropole à crémations du Hallstatt final-La Tène ancienne de Kerjaouen en Quimper (Finistère) », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 23, 2006, p. 171-198.



Fig. 1. – Urnes cinéraires du dépôt de Kerjaouen (Quimper), décor à cupules ou estampage, lustrage et polissage, âge du fer, VI^e-V^e s. av. J.-C. Inv. 2008.19.1. à 39. Cliché S. Goarin/Mdb.

Sur le lot, un tiers des vases présentent essentiellement des ornements de cupules (petites dépressions de 2 à 4 cm de diamètre, grandes dépressions de 7 à 8 cm.) marquant la partie supérieure de la panse, disposées par paire ou triangle (décor comparable à ceux des urnes de la nécropole de Penfoul en Landeleau, de Bagatelle à Saint-Martin-des-Champs, du Nigol à Carnac, qui sont attestées dans des contextes allant du VII^e au milieu du V^e siècle av. J.-C.), ou en marguerite (premières décennies du V^e siècle av. J.-C.).

Une seule urne présente un décor estampé de frises superposées sur la partie supérieure de l'épaule, se répartissant en trois registres séparés par trois fines cannelures tracées à main levée. L'étude anthropologique permet de livrer des informations sur les défunts et sur les rites funéraires ayant accompagné leur mise en terre. Un mobilier métallique varié (dont une perle en or) était associé à près d'un tiers des sépultures, fait assez exceptionnel pour les nécropoles armoricaines de cette période. La comparaison des résultats de l'étude avec ceux des sites de même époque (Mez-Notariou à Ouessant notamment) permet de faire progresser la connaissance sur cette période charnière entre les cultures des âges du fer.

Les arts décoratifs

La chaise à porteurs du « nabab » René Madec (Inv. 2008.13.1.)

Grâce à la générosité de M. Max Vignes (décédé en 2007), descendant direct du « nabab », et de sa fille, M^{me} Marie-Claude Vignes, les collections d'art décoratif et d'histoire du Musée ont bénéficié cette année d'un enrichissement très important, la chaise à porteurs du Quimpérois René Madec (1736-1784).

On sait qu'à douze ans Madec s'était embarqué comme mousse sur un navire lorientais en route pour Haïti/Saint-Domingue. De là, il trouva un embarquement pour Pondichéry, où il vécut environ vingt-cinq ans. Il devint soldat sous Dupleix, sergent sous Lally-Tollendal. Il prit ensuite du service auprès du Grand Mogol, qui lui attribua le titre de « nabab », réservé aux plus hauts dignitaires de la cour des sultans. Il devint roi du Dekkan, défenseur des Indes pour le roi de France, et amassa une très grande fortune. René Madec rentra en France en 1779 ; Louis XVI le nomma colonel et le fit chevalier de Saint-Louis. Il s'installa alors à Quimper, au n° 5 de la rue qui porte maintenant son nom, non loin de sa maison de



Fig. 2. – Chaise à porteurs ayant appartenu au « nabab » René Madec (1736-1784), bois (tilleul, hêtre, châtaignier) doré et peint, vers 1730-1750. Inv. 2008.13.1. Cliché S. Goarin/Mdb.

naissance. Il y mena une existence fastueuse jusqu'à une mauvaise chute de cheval dont les suites lui coûtèrent la vie.

Lorsqu'il fut anobli, René de Madec fit l'acquisition d'une chaise à porteurs auprès d'un avocat général du parlement de Bretagne. Insensible à la beauté de son décor d'arabesques, il fit poser une couche de peinture verte, afin de cacher les armoiries du précédent propriétaire (« D'or à l'épervier, la tête contournée, grillotée et frettée de sable

accompagné de trois mollettes d'éperon de même, deux en chef, et un en pointe », qui sont les armes de la famille Bertho de La Villejosse, du Laez, de Lescoublières, etc.). Cette chaise fut conservée par les descendants du « nabab ». M. Vignes la fit restaurer et en fit remettre au jour le décor initial, avant de la léguer au Musée en 1999. Entrée en 2008 dans la collection, elle est aujourd'hui visible du public dans la salle des fresques de la tour de Rohan.

La collection publique de faïence quimpéroise

La céramique est à nouveau représentée cette année dans les acquisitions du Musée. On signalera tout d'abord un plat ovale de la manufacture Porquier (Inv. 2008.6.1.), au décor japonais attribué à Théophile Deyrolle (Paris, 1844-Concarneau, 1923).

T. Deyrolle, peintre, élève de Cabanel, avait rejoint à Concarneau, en 1871, son ami Alfred Guillou ; il y avait épousé la sœur de ce dernier et s'y était définitivement fixé lorsqu'il trouva vers 1873 à employer ses talents de



Fig. 3. – Plat attribué à Théophile Deyrolle (1844-1923), *Décor japonais au combat de samourais*, faïence polychrome, Quimper, faïencerie Porquier, 4^e quart du XIX^e siècle. Inv. 2008.6.1. Cliché S. Goarin/Mdb.

décorateur auprès de la manufacture de La Hubaudière et C^{ie}. À ce passage assez bref remonterait un beau plat aux deux oiseaux, aux grappes et à la guirlande de fruits. Il est très vraisemblable qu'il ait alors côtoyé Henri Guiheneuc et rencontré Alfred Beau, qu'il rejoignit chez Porquier en 1875. De rares pièces uniques de cette période, signées de sa main, conjuguent, dans une thématique animalière et florale, les références aux décors orientaux et aux plus prestigieux des anciens centres français.

Pour la période de l'entre-deux-guerres, trois magnifiques acquisitions sont à signaler. Elles sont l'œuvre de René Quillivic (Plouhinec, 1879-Paris, 1969), déjà très présent dans la collection. Tout d'abord, il faut

rendre hommage à la générosité de la donatrice finistérienne qui a offert au musée un exemplaire de très haute qualité de la statuette du *Pauvre pêcheur* ou du *Marin paralitique*. Cette œuvre, réduction en céramique d'un modèle sculpté, a été exécutée dans les ateliers de la manufacture HB entre 1925 et 1933, date à laquelle elle fut offerte pour ses noces à la tante de la donatrice, le peintre Mary Piriou (Inv. 2008.16.1.). Sur le marché de l'art, le Musée a acquis du même artiste le charmant *Jeune Bigouden*, statuette en grès de chez HB (Inv. 2008. 25.1.) et un rarissime exemplaire de la *Tête de jeune Bigoudène*, en grès également, réalisée dans les ateliers de la manufacture de Sèvres en 1925 (Inv. 2008.25.2.).



Fig. 4. – René Quillivic (1879-1969), *Pauvre pêcheur* ou *Marin paralitique*, grès émaillé polychrome, Quimper, faïencerie HB, vers 1925-1930. Inv. 2008.16.1. Cliché S. Goarin/Mdb.



Fig. 5. – René Quillivic (1879-1969), *Tête de jeune Bigoudène*, grès, manufacture de Sèvres, vers 1925-1930. Inv. 2008.25.2. Cliché S. Goarin/Mdb.



Fig. 6. – Jean-Claude Taburet (1926), *Balese Balaise* ou *Bonne pioche*, terre cuite émaillée, décor d'émaux irisés, 2008.

Inv. 2008.26.1.

Cliché S. Goarin/Mdb.

L'ouverture de la collection sur la création contemporaine est confirmée par le don au Musée d'une sculpture du jeune Chinois Zhen Da Wang (né en 1983) et de sa transcription en faïence émaillée. Alors qu'il était étudiant à l'Académie centrale des beaux-arts de Pékin, son œuvre, une tête d'homme-enfant laquée en rouge, avait obtenu à Quimper le prix du concours organisé au Musée par l'association « Une œuvre de faïence » (Inv. 2008.2.1. et 2008.29.1.).

L'attention de notre établissement à la production céramique actuelle se manifesta également en 2008 par l'organisation, du 20 novembre 2008 au 22 février 2009, d'une exposition d'hommage aux Quimpérois Marjatta (née en 1931) et Jean-Claude Taburet (né en 1926). Leur création originale s'appuie sur une très solide maîtrise de l'art de la céramique dans la totalité de ses aspects : choix de la terre, mise en forme, modelage, estampage, décor par émaillage, cuisson. Après avoir travaillé auprès de la manufacture HB, les Taburet ont ouvert à Quimper leur propre atelier, l'Atelier du Steir. L'un et l'autre possèdent un « style » immédiatement reconnaissable, personnel tant dans le choix des sujets, le traitement de la forme, que dans le

décor et l'usage de la polychromie. Mais tous deux puisent très volontiers dans les sources décoratives de l'art populaire breton, la diversité formelle des costumes et les motifs de la broderie. L'œuvre des Taburet, aux côtés de celle des artistes de l'atelier Keraluc – auxquels le Musée a consacré une exposition en 1997 – est de celle qui par sa très grande qualité restera comme l'une des plus remarquables expressions de l'art céramique breton de l'époque contemporaine. La préparation de l'exposition s'est accompagnée de l'achat de plusieurs pièces, tant auprès de galeristes que directement dans l'atelier des artistes : plat à décor marin par Jean-Claude Taburet (1959, Inv. 2008.30.1.), statuettes de femmes en costume traditionnels par Marjatta, plats décorés, etc. (Inv. 2008.26.1 à 6.)².

2008, l'année des costumes

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan systématique et complet de récolement

2. Lors du démontage de l'exposition, Marjatta et Jean-Claude Taburet ont eu la générosité d'offrir au Musée cinq pièces supplémentaires que nous signalerons parmi les enrichissements de l'année 2009.

de ses collections, qui devra être achevé en 2014, la conservation du Musée a entrepris en 2008 le traitement (inventaire, numérisation, restauration, reconditionnement, etc.) du très important ensemble des costumes. Ce travail a permis d'améliorer et d'étendre la mise en valeur, auprès du public, de cette partie de la collection, d'abord par la rénovation des quatre salles de présentation semi-permanente de ces collections (février 2008), ensuite, par le montage de l'exposition temporaire « La Bretagne en costumes », proposée du 14 juin 2008 au 19 avril 2009. Ces deux événements furent des moments majeurs de « l'année des costumes », manifestation quimpéroise et cornouaillaise initiée par le Musée et nourrie par les contributions du festival de Cornouaille, de l'office de tourisme, du Musée bigouden, des cercles celtiques et d'autres partenaires publics et privés.

Mieux connue grâce au récolement, la collection peut être enrichie d'une manière raisonnée, afin d'en combler les éventuelles lacunes. Par exemple, en 2008, nous avons accepté les dons d'une coiffe de Kerlaz (Inv. 2008.1.1.), d'un ensemble de Saint-Jean-Trolimon (Inv. 2008.20.1.), d'éléments du pays *glazik* (Inv. 2008.34.1.), d'une veste de Pontivy (Inv. 2008.35.1.), d'un costume de femme de l'Aven (Inv. 2008.35.2.) et d'un autre de Trégunc (Inv. 2008.36.1.), d'un bavoir brodé de la fin du XIX^e siècle, etc. Moins attendu dans nos collections – mais il s'agit aussi de costume –, nous avons également reçu le bicorné d'un premier maître de mousqueterie de la flotte, datant de la fin du XIX^e siècle, accompagné de son sabre et de son fleuret (Inv. 2008.21.1 à 3.).

Deux statuettes d'un couple de Cornouaillais (Inv. 2008.5.1 et 2.)

Nous retrouvons dans ces deux statues la représentation, précise et exacte, de costumes de Cornouaille (Sud-Finistère). L'artiste anonyme en a détaillé tous les éléments : pour l'homme, chemise, gilet de lin, surgilet de

drap de laine bleu, *chupen* (veste) de drap de laine à double rangée de boutons, *bragou braz* (culottes bouffantes) de lin plissé, fermées par un double bouton (*boten bragou*), ceinture (*gouriz*) de cuir au passant et à l'extrémité de laiton ou de cuivre, guêtres boutonnées, etc. ; pour la femme, corsage et corselet lacé sous la poitrine, jupe et tablier, coiffe aux ailes repliées sur le dessus de la tête et colerette plissée. L'homme tient dans la main un paquet de tabac (mention « tabac ») : on peut émettre l'hypothèse que ces deux pièces proviennent d'un débit de tabac.

Deux tableaux de Louis Caradec (Inv. 2008.5.3 et 4.)

Sauf un séjour à Paris vers 1829, la carrière de Louis Caradec (Brest 1802-1888) fut entièrement brestoise : il fut chargé d'abord du cours de dessin organisé par la Société d'émulation, puis, en 1874, nommé professeur de dessin au lycée de la ville. Sa notoriété fut assez grande : en 1858, un album de ses dessins de costumes bretons était offert à Napoléon III. Il fit aussi œuvre de lithographe, participant à l'illustration du *Voyage dans le Finistère* de Jacques Cambry et du *Finistère en 1836* d'Émile Souvestre, dessinant les costumes d'un petit album de lithographies composé par Sinett, et de curieuses images de propagande protestante lithographiées à Morlaix. Il a peint de nombreux petits panneaux de types bretons, des scènes d'intérieur. Louis Caradec fut un témoin privilégié et attentif des modes vestimentaires traditionnelles du Finistère. Ses représentations sont scrupuleuses et exactes. Aussi le Musée s'intéresse-t-il particulièrement à l'œuvre de cet artiste. Nous conservons déjà, acquises au cours des vingt dernières années, quinze peintures. En 2008 ont été acquises deux représentations d'un homme et d'une femme de Plougastel-Daoulas (fig. 7 et 8).



Fig. 7. – Louis Caradec (1802-1888), *Jeune paysanne de Plougastel-Daoulas*, huile sur toile, vers 1860.
Inv. 2008.5.2. Cliché S. Goarin/Mdb.



Fig. 8. – Louis Caradec (1802-1888), *Jeune paysan de Plougastel-Daoulas*, huile sur toile, vers 1860.
Inv. 2008.5.1. Cliché S. Goarin/Mdb.

Les arts graphiques : dessinateurs et graveurs de la Bretagne

Les lecteurs de notre chronique annuelle savent combien, depuis 1990, se sont développées les collections de dessins et d'estampes du Musée. Aussi nous sera-t-il permis de ne pas rappeler ici les intentions et les orientations qui fondent le développement de cet aspect des collections, et de mentionner seulement, de manière succincte, les enrichissements dont il a bénéficié en 2008.

Le dessin

Le plus ancien dessin acquis cette année est sans doute le projet d'éventail présen-

tant une danse bretonne (fig. 9), exécuté vers 1870-1880 par Henri Pille, peintre et illustrateur (Essômes-sur-Marne, 1844-Paris, 1897). Acquis auprès d'un marchand bres-tois, un étonnant portrait sur soie a une histoire émouvante : il représente l'épouse d'un matelot embarqué sur la Royale pour une expédition dans les mers de l'Extrême-Orient (fig. 10). L'homme emportait une photographie de son épouse ; il en fit effectuer une reproduction, sur tissu, par un artiste asiatique (Inv. 2008.17.1.).

En vente publique, à Paris, ont pu être acquis trois dessins finistériens d'Henri Rivière, restés jusqu'à ce jour dans la collection des héritiers de l'artiste (Inv. 2008.18.1 à 3.). Ainsi se trouve amplifié le fonds Rivière



Fig. 9. – Henri Pille (1844-1897), *Danse bretonne*, dessin à l'encre et aquarelle, vers 1870-1880.

Ci-contre, détail.

Inv. 2008. 15. 1. et 1.b. Clichés S. Goarin/Mdb.



du Musée, ensemble le plus important pour cet artiste après celui du département des estampes de la Bibliothèque nationale.

À l'église, d'Henri Guinier (Paris, 1867-Neuilly, 1927), est une étude très aboutie, au fusain et à la craie, pour un tableau exposé au Salon des Artistes français. La scène en est située dans l'église de Saint-Tujen, en Primelin (Inv. 2008.9.1.). Le portrait d'une *Femme de l'île de Sein* (fig. 11) vient également compléter un ensemble bien représentatif, formé au cours de ces dernières années, d'œuvres de Guinier (Inv. 2008.23.1.). *Les Vendeuses de pommes de terre de Douarnenez* (Inv. 2008.27.1.) est aussi le dessin préparatoire, par Henry Cheffer (Paris, 1880-1957),



Fig. 10. – Anonyme, *Femme de Brest*, peinture sur soie, 1900-1910.
Inv. 2008.17.1. Cliché S. Goarin/Mdb.

d'un tableau toujours conservé en mains privées, mais dont le Musée breton avait acquis en 1999 une esquisse peinte sur toile.

Un carnet breton du Lorrain Paul-Émile Colin, ami de Gauguin, contenant un énigmatique portrait (Inv. 2008.7.6.)

Les débuts d'artiste de Paul-Émile Colin furent marqués par la rencontre de Gauguin, Sérusier et Meyer de Haan au Pouldu, au cours de l'été 1890. Il y avait accompagné Charles Filiger, connu à l'académie Colarossi, avec lequel il avait remarqué les zincographies de Bernard et Gauguin, exposées au café Volpini en 1889. De la part de Gauguin, il bénéficia d'une sorte de leçon de dessin, de conseils dont ses croquis et aquarelles d'alors portent la marque et dont il gardait



Fig. 11. – Henri Jules Guinier (1867-1927), *Femme de l'île de Sein*, dessin au fusain et à la craie, vers 1905.
Inv. 2008.23.1. Cliché S. Goarin/Mdb.

fièrement le souvenir : Gauguin, écrivait-il, « s'intéressait à moi et me guidait dans mes travaux ; j'ai de lui et de moi une étude où nous nous mélangeons sans heurt. Je lui échappais cependant parfois ; je me révoltais contre cette simplification outrancière dont je connaissais la source. Plus tard, je l'ai mieux comprise³ ». Nous avons retrouvé un carnet de notes et de dessins utilisé par Colin au cours de son séjour⁴. À côté de relevés au

3. Cité par É. GILBERT-LÉVRIER, *Un Artisan du renouveau de la gravure sur bois : Paul-Émile Colin*, mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Paris IV-Sorbonne, 1980.

4. Carnet de 90 pages (haut. 88, larg. 135 mm) ; reliure de toile avec dessin de calvaire et date manuscrite : « 1890 ».



Fig. 12. – Paul-Émile Colin (1877-1949), *Les saintes Femmes au calvaire de Nizon*, dessin au crayon, page d'un carnet de croquis consacré à la Bretagne, 1890-1891. Inv. 2008.7.6. Cliché S. Goarin/Mdb.



Fig. 13. – Paul-Émile Colin (1877-1949), *Clochers de Plogoff et de Cléden-Cap-Sizun*, dessin au crayon, page d'un carnet de croquis consacré à la Bretagne, 1890-1891. Inv. 2008.7.6. Cliché S. Goarin/Mdb.

crayon de paysages ou de figures, d'un style classique et peu personnel, on rencontre plusieurs fois le trait simplificateur et souple de l'avant-garde pont-aveniste : vues de la côte, études de chats et de vaches. Le carnet comprend deux croquis du calvaire de Nizon – celui du *Christ vert* et du *Calvaire breton*, de Gauguin. Sur l'un d'eux, Colin complète le groupe des trois saintes Femmes d'un ange dont la silhouette annonce sa gravure de la *Lutte de Jacob avec l'ange* (fig. 12). D'autres pages du carnet fournissent, par des dessins ou des notes, d'intéressantes indications sur les haltes bretonnes du Lorrain : Le Faouët, Quimperlé, Le Pouldu, Moëlan, Plogoff, Clédén-Cap-Sizun (fig. 13), la pointe du Raz, Saint-Pol-de-Léon, Rumengol, Plougastel. Sur deux pages, il s'est dressé un lexique pratique des quelques mots nécessaires à l'artiste voyageur : « quelle heure », « chambre », « pain », « manger », « dormir », « boire », etc⁵. Un croquis d'oie est assorti d'un petit commentaire sur le compagnon de route, Filiger. Surtout, l'une des pages présente un probable portrait de Paul Gauguin (fig. 14).

L'estampe

Auprès d'un collectionneur avisé et expert, le Musée a acquis trente-cinq estampes bretonnes d'auteurs divers (Inv. 2008.4.1 à 35.) qui viennent s'intégrer dans un ensemble dont les lecteurs de nos précédents articles connaissent déjà la richesse. Nous les mêlons, dans la liste suivante, aux autres planches acquises cette année auprès de diverses galeries spécialisées.

– Alice Bailly (Genève, 1872-Lausanne, 1938), *Messe bretonne* (dit aussi *L'Ordination*) ; *Vieille Bretonne*, bois gravé imprimé en couleurs de 1907 (Inv. 2008.7.1 et 2.).

5. Pour un lexique semblable, voir dans ce bulletin l'article d'E. Le Franc concernant le peintre suisse François de Niederhäusern.

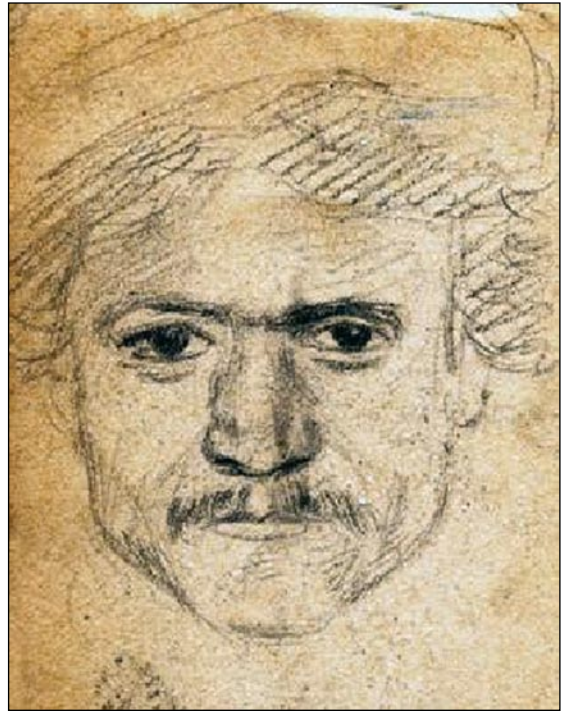


Fig. 14. – Paul-Émile Colin (1877-1949), *Portrait probable de Paul Gauguin*, dessin au crayon, page d'un carnet de croquis consacré à la Bretagne, 1890-1891.

Inv. 2008.7.6. Cliché S. Goarin/Mdb

– Georges Baldenweck (Paris, 1850- ?), *Bateaux de pêche à Concarneau*, eau-forte avec remarque.

– Paul Balluriau (1860-1917), *Crépuscule*, lithographie.

– Léon Bartholomé (Lille, 1865-1952), *Avant la pêche*, eau-forte en couleurs (Inv. 2008.8.1.).

– Marcel Jean Brimeau (XX^e siècle), *En bordée* et *Marchande de poulets*, deux gravures à la pointe sèche.

– Honoré Broutelle (Nantes, 1866-Bois-Colombes, 1939), neuf bois gravés.

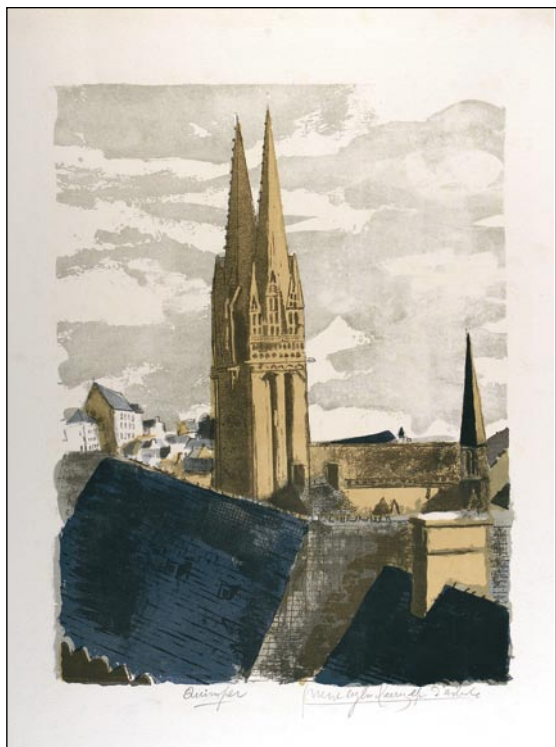


Fig. 15. – Pierre Eugène Clairin, *Quimper*, lithographie, vers 1925.
Inv. 2008.28.1. Cliché S. Goarin/Mdb.

– Henry Cheffer (Paris, 1880-1957), *Le Marché aux étoffes à Concarneau*, eau-forte.

– Pierre Eugène Clairin (Cambrai, 1897-Thorigné-en-Charnie, 1980), *La Cathédrale de Quimper* et *Le Calvaire de Nizon*, lithographies (Inv. 2008.28.1. et 2008.32.1.).

– Paul-Émile Colin (1877-1949), *Le Trou d'enfer à Saint-Guérolé*, eau-forte (Inv. 2008.11.1.).

– René-Yves Creston (Saint-Nazaire, 1898-Étables, 1964), trois bois gravés.

– Henri Delavallée (Reims, 1862-Pont-Aven, 1943), *Chaumières bretonnes*, eau-forte et aquatinte.

– Célestin Deshayes (Saint-Malo, 1817- ?), quinze planches de la *Galerie royale des costumes*, lithographie, 1846 (Inv. 2008.14.1 à 15.).

– Émile Dezaunay (Nantes, 1854-1940), *Paysanne de Rosporden* ; *Femme et fillette de Plougastel-Daoulas* (Inv. 2008. 12.2.) ; *Jeune fille et enfant de Rosporden* (Inv. 2008.22.1.), trois gravures à l'eau-forte en couleur.

– Clarence Gagnon (Montréal, 1881-1942), *Tour de l'horloge à Dinan*, eau-forte.

– Pierre Guastalla (Saint-Cloud, 1891-[?], 1968), *Le Pardon de Locronan*, lithographie.

– Georges Pierre Guinegault (Rennes, 1893- ?), *Les Commères*, aquatinte (Inv. 2008.8.3.).

– Image populaire d'Épinal, *Armée française, francs-tireurs*, guerre de 1870 (Inv. 2008.3.). Le premier registre de l'image figure des francs-tireurs bretons.

– Pierre Laprade (1875-1931/1932), *Fenêtre à Camaret*, eau-forte.

– Adolphe Jean Lachaud (Paris, 1889 - Brest, 1952), *Pardon des chanteurs à Notre-Dame de Rumengol*, bois gravé (Inv. 2008.10.1.).

– Paul-Émile Lecomte (Paris, 1877-1950), *Paysage breton*, aquatinte (Inv. 2008.8.2.).

– Fernand Legout-Gérard (Saint-Lô, 1854-Concarneau, 1924), *Retour des sardiniers* ; *Soir à l'île de Sein* ; *Le Port de la Croix*, aquatintes (Inv. 2008.23. 2 à 4.).

– Léopold Levy (1882-1966), *Le Guildo*, eau-forte.

– Malo-Renault [Émile Renault, dit], (Saint-Malo, 1870-1938), *Vieille Bretonne*, pointe sèche ; *Vue de Quimperlé*, eau-forte en couleurs.

– Maxime Maufra (1861-1918), *Le Port du Bono* et *Le Croisic*, vernis mou.

– Mathurin Méheut (Lamballe, 1882-Paris, 1958), *Dindons* ; *Moutons* ; *Gode chasant*, trois bois gravés imprimés en camaïeu.

Philippe Le Stum

– Oswald Poreau (1877-1955), *Cortège nuptial*, pointe sèche.

– René Quillivic (Plouhinec, 1879-Paris, 1969), *Femme de Quimper tricotant* (Inv. 2008.24.1.) ; *Le Langoustier* ; *La Tempête* ; *Le Marin chagriné*, quatre bois gravés.

– Henri Alexandre Sollier (1886-1966), *Bretonne en prière*, lithographie.

Musée départemental breton (2008)

– Jacques Villon (Danville, 1875-Puteaux, 1963), *Femmes d'Ouessant*, aquatinte en couleurs (Inv. 2008.12.1.).

– Jacques Wely (vers 1873-1910), *Fleur de lande*, lithographie.



Fig. 16. – Émile Dezaunay (1854-1940), *Jeune fille et enfant de Rosporden*, eau-forte et aquatinte en couleurs, 1900-1910.

Inv. 2008.22.1. Cliché S. Goarin/Mdb.



Fig. 17. – Armée française, francs-tireurs, lithographie coloriée au pochoir, vers 1870.

Inv. 2008.3.2. Cliché S. Goarin/Mdb.

Monuments et objets d'art du Finistère

Études, découvertes, restaurations

(année 2008)

CHÂTEAULIN

Viaduc ferroviaire sur l'Aulne

Changement de carrières

Les archives départementales du Finistère (série S) livrent quelques données sur la nature et la provenance des pierres prévues pour l'exécution des chemins de fer, informations qu'il est toutefois nécessaire de confronter avec l'examen *in situ* des ouvrages. Au cours des recherches entreprises, il est apparu, assez souvent, que d'importantes modifications sont intervenues après l'établissement d'un premier projet. L'étude du viaduc construit à Châteaulin, sur l'Aulne, pour le passage de la ligne à voie étroite Carhaix-Châteaulin, illustre cette assertion de manière exemplaire¹.

Ce bel ouvrage, portant le millésime 1906, frappe, dès l'abord, par son tracé curviligne. Sa longueur totale atteint 165 m ; il comporte six grandes arches médianes, de



Fig. 1. – Vue partielle du viaduc curviligne de Châteaulin, sur l'Aulne (côté aval).
Arches de 20,50 m d'ouverture.
Cliché L. Chauris.

1. Arch. dép. Finistère, 20 S supplément 02.

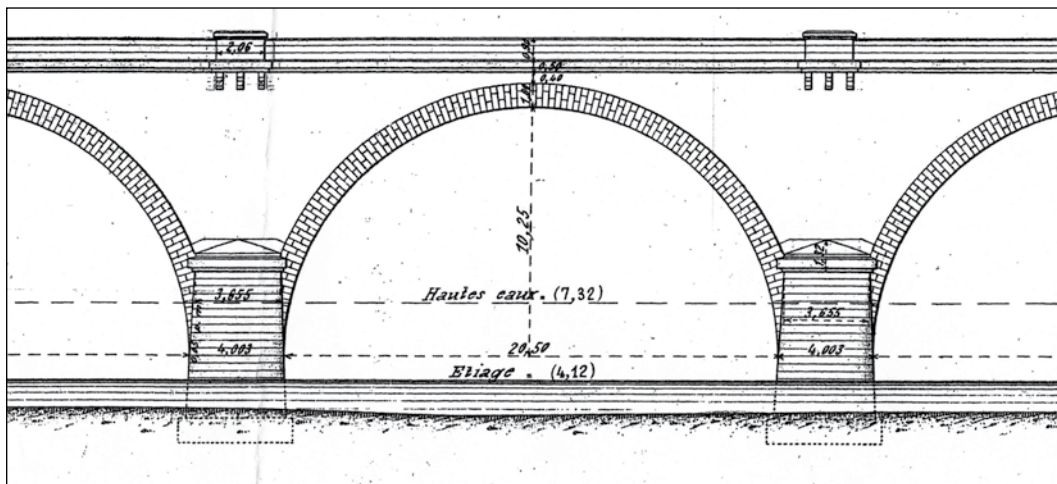


Fig. 2. – Vue partielle des grandes arches du viaduc de Châteaulin (côté amont).
Arch. dép. Finistère, 20 S supplément 02.

20,50 m d'ouverture, et cinq petites arches latérales, de 6 m d'ouverture, deux d'un côté, trois de l'autre. Il a été exécuté avec le plus grand soin, entièrement en maçonnerie².

Un rapport, en date du 16 novembre 1904, propose d'utiliser les pierres suivantes pour les parements vus.

- **Granite de « Guindol »** (aujourd'hui « Guendol » ; en fait, il ne s'agit pas d'un granite au sens strict, mais d'une diorite, à grain moyen, de teinte sombre, à nuance bleutée³). La carrière est située dans le massif de Plélauff (actuelles Côtes-d'Armor), à proximité du canal de Nantes à Brest. Doivent être exécutés en pierres de taille, avec façonnement à bossage⁴ pour conserver à la roche sa teinte bleutée, le couronnement des piles, plinthes, consoles, bahut des parapets, sauf le

dessus et le côté voie du bahut, le chanfrein et le côté voie de la plinthe, le dessus et la retraite du couronnement des piles et des consoles qui seront bouchardés⁵. Seront exécutés en moellons à léger bossage les bandeaux, angles et assises des piles ; en moellons piqués⁶, la sous-plinthe.

- **Granite du Huelgoat** (à gros grain, porphyroïde, blanc-gris, avec nombreux cristaux à section rectangulaire de cordiérite gris-noirâtre). À cette époque, les carrières étaient nombreuses aux alentours du Huelgoat⁷. La roche sera utilisée uniquement en moellons smillés⁸ pour les parapets et les tympanes, ou à léger bossage (douelle). Il est spécifié que les moellons du Huelgoat ne devront pas

2. Après le déclassement de la ligne de chemin de fer, le viaduc a été aménagé en voie routière, à sens unique.

3. L. CHAURIS, « La granodiorite de Plélauff en Bretagne centrale », *Bulletin du musée de la Pierre de Maffle*, n° 14, 1999, p. 42-70.

4. Taille bossagée : gros éclats de formes et de saillies diverses ; l'aspect final est grossièrement bombé.

5. Taille bouchardée : nombreux points ronds de meurtrissures disposés en quadrillage empiétant l'un sur l'autre.

6. Piqué : taille à la pointe ; chaque coup laisse une trace.

7. L. CHAURIS, « À la découverte du granite du Huelgoat », *Le Courrier du Léon-Le Progrès de Cornouaille*, 27 mars, 4, 10, 17 et 24 avril 1993.

8. Taille smillée : traces courtes, nombreuses, parallèles, séparées par de petites cassures d'éclatement.

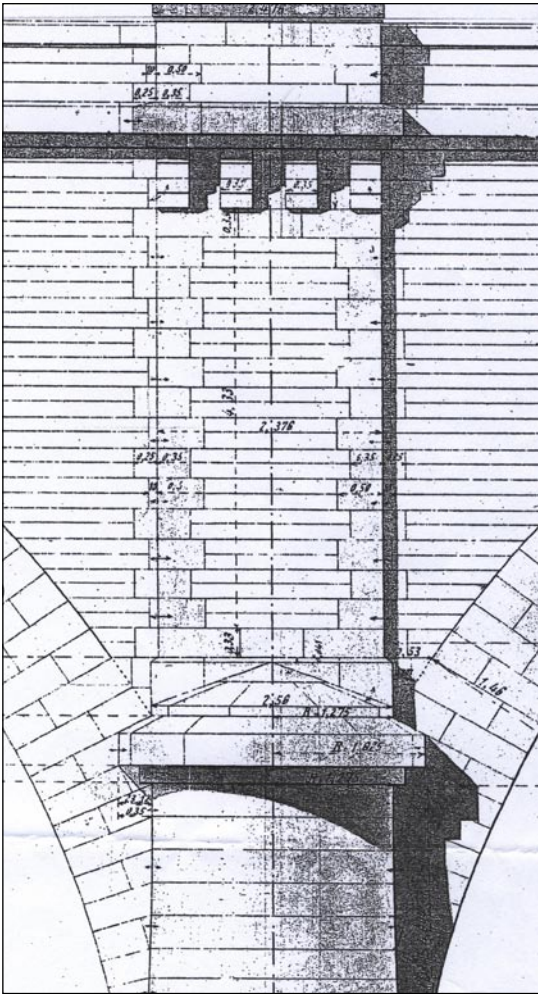


Fig. 3. – Élévation d'une des piles du viaduc de Châteaulin (côté aval).
Arch. dép. Finistère, 20 S supplément 02.

avoir de parties jaunâtres (dues à l'altération météorique).

Quelques mois plus tard (25 février 1905), le projet proposé est totalement modifié en ce qui concerne la nature et la provenance des matériaux. La pierre de Guendol est abandonnée. Les tablettes du couronnement et



Fig. 4. – À la naissance des voûtes.
Association du sombre kersanton de la rade de Brest au clair granite de Pontivy.
Cliché L. Chauris.



Fig. 5. – Couronnement d'un contrefort au sommet d'une pile.
Cliché L. Chauris.

les chaînes d'angle, plinthes et couronnement des piles, sous-plinthes, consoles, etc., seront en pierres de taille, façonnées dans le kersanton, extrait à Logonna-Daoulas, à proximité d'un diverticule oriental de la rade de Brest, et dénommé abusivement « granite noir ». Le granite du Huelgoat est remplacé par le

granite de Pontivy. De profondes exploitations, connues sous le nom de « carrières de l'Échantillon » étaient ouvertes à proximité de cette ville, dans un granite gris clair, grossier, un peu porphyroïde⁹.

L'examen *in situ* de l'ouvrage montre que les parements vus ont été effectivement exécutés avec ces deux roches de qualité qui lui assurent un caractère de robustesse évident et dont le contraste, tant dans les modalités du façonnement que dans les nuances de teinte, lui confère un charme indéniable.

L'emploi, initialement prévu, de la pierre de Guendol, extraite à une centaine de kilomètres à l'est de l'ouvrage, s'avère *a priori* surprenant, vu la possibilité de se procurer dans le Finistère même, à de plus faibles distances, des matériaux de qualité (granite de Locronan mis en œuvre pour le viaduc du Vieux-Bourg, près de Châteaulin...). Ce choix distal semble bien avoir été motivé par l'utilisation, vers la même époque, de cette même pierre, pour le viaduc du Moulin-Neuf, près de Châteauneuf-du-Faou, sur la même ligne Carhaix-Châteaulin, la roche pouvant être acheminée, dans les deux cas, à proximité des chantiers par le canal de Nantes à Brest. Mais les carrières de kersanton sont nettement plus proches de Châteaulin, et cet atout a imposé le changement du site d'extraction. Le remplacement du granite du Huelgoat par le granite de Pontivy, nettement plus éloigné, s'avère plus curieux ; mais ici aussi, la pierre pouvait être acheminée presque directement par le même canal, ce qui n'était pas le cas pour la pierre du Huelgoat qui nécessitait un long transport par terre jusqu'à la voie d'eau. Ainsi tout incline à penser que des considérations économiques ont motivé le changement des carrières d'abord proposées

Louis Chauris

9. Un document relatif aux piles en rivière fait état d'un emploi très localisé de moellons en granite de l'Aber-Ildut, information qu'il ne nous a pas été toutefois possible de vérifier.

CROZON

Microgranite du Kador

Une pierre blanche naguère mise en œuvre

Les microgranites diffèrent des granites par deux temps de cristallisation : des cristaux visibles à l'œil nu (phénocristaux), précoces, sont disséminés dans un fond à grain très fin (aphanitique) ou mésostase, tardive. Par ailleurs, ils affleurent généralement en filons, parfois en petits pointements (stocks) et non en vastes plutons. Les plus célèbres microgranites du Finistère sont ceux du Roz en Logonna-Daoulas, dont la teinte jaunâtre est rehaussée par des cernes subconcentriques brunâtres d'hydroxyde de fer, livrant depuis des siècles de superbes pierres de taille¹⁰, et ceux de l'île Longue en rade de Brest, gris-bleuté à beige, fournissant naguère des pavés réputés¹¹. Mais bien d'autres microgranites ont été reconnus¹².

Le plus original est sans doute celui dit du Kador à Morgat, en presque-île de Crozon. Un excellent affleurement est observable dans la falaise un peu au sud du port de plaisance, sous forme d'un sill (filon parallèle aux roches encaissantes) qui attire le regard par son étonnante blancheur. Les phénocristaux sont constitués par du quartz et par des lamelles de muscovite (mica blanc à éclat argenté) qui lui confèrent un aspect caractéristique ; la mésostase est extrêmement fine. Une autre occurrence a été signalée au sud de Lespiguët en Telgruc¹³ ; la présence de filons identiques, aujourd'hui masqués par la végétation, est très probable.

10. L. CHAURIS, « La pierre jaune de Logonna », *Le Mausolée*, n° 696, 1994, p. 76-83.

11. L. CHAURIS, « Les carrières de pavés à l'île Longue », *Avel Gornog*, n° 4, 1996, p. 40-45.

12. En particulier sur les cartes géologiques au 1/80 000, feuilles « Brest » (1902) et « Morlaix » (1905).

13. *Carte géologique au 1/50 000*, feuille « Douarnenez » (1975). P. THONON, « Quelques roches filoniennes de la rade de Brest », *Penn ar Bed*, n° 72, 1973, p. 17-24.

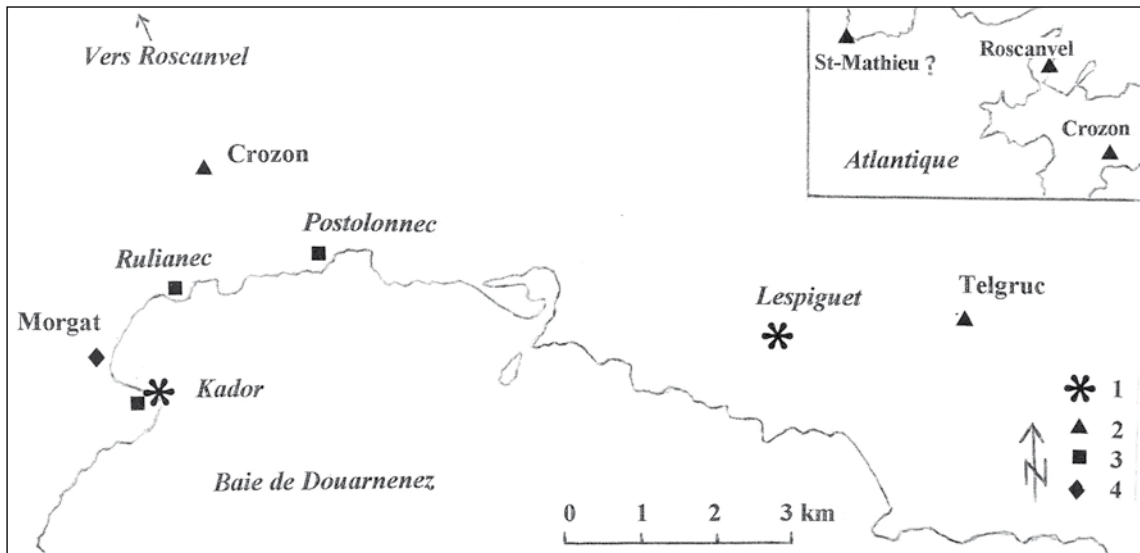


Fig. 6. – Microgranite blanc à muscovite en presqu'île de Crozon.

Affleurement (1) et emploi : édifices religieux (2), infrastructures militaires (3) et habitat (4).
Enquêtes inachevées. Cartographie L. Chauris.

Plusieurs constructions anciennes de la presqu'île de Crozon ont mis en œuvre ce microgranite, sans que l'on puisse toutefois, faute de données archivistiques, préciser la localisation des sites d'extraction.

- Édifices religieux.

Le porche méridional (XVI^e siècle) de l'église paroissiale de Crozon, a été conservé lors de la reconstruction à la fin du XIX^e siècle. Typiquement polyolithique, il montre l'association d'un leucogranite gris clair des environs de Douarnenez au microgranite jaune de Logonna et au microgranite blanc du Kador. Les élévations de l'église sont

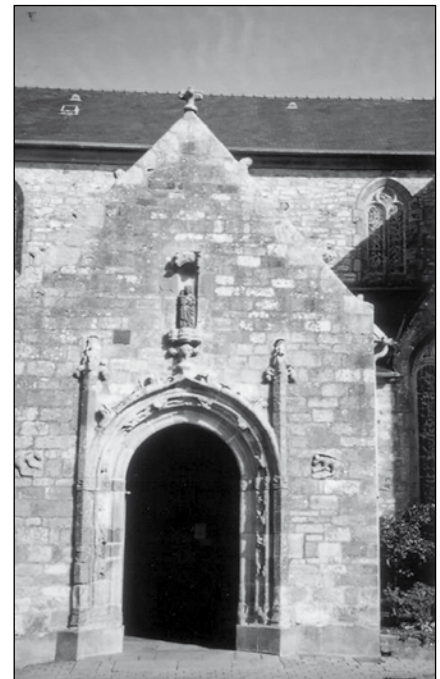


Fig. 7. – Porche méridional (XVI^e siècle) de l'église de Crozon, conservé lors de la reconstruction à la fin du XIX^e siècle.

Polylithisme accusé : leucogranite gris des environs de Douarnenez, microgranite jaune de Logonna, microgranite blanc du Kador.

Cliché L. Chauris.



Fig. 8. – Abbaye de Saint-Mathieu en Plougonvelin.

Quelques moellons en microgranite blanchâtre érodé sembleraient pouvoir être rapportés au faciès Kador de la presqu'île de Crozon.

Cliché L. Chauris.

essentiellement en moellons de grès armoricain de provenance locale ; s'y adjoignent, de manière aléatoire, des éléments leucogranitiques et microgranitiques (Logonna et Kador), en remploi. À Telgruc, les moellons du transept présentent quelques éléments en microgranite du Kador. Cette roche est très rare dans l'église de Roscanvel (élévation méridionale) et certainement en remploi. À titre d'hypothèse, c'est à la même roche que semble pouvoir être rapporté le microgranite blanc observé localement dans les ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu en Plougonvelin, dans le pays de Léon.

• **Infrastructures militaires.** L'encadrement de meurtrières des réduits (modèle



Fig. 9. – Réduit de Postolonnec (1860) en Crozon.

Encadrement d'une meurtrière en microgranite blanc profondément érodé. Moellons en grès armoricain gris clair et en schiste bleu-noir de provenance locale.

Cliché L. Chauris.

1846) de Postolonnec (1860), Rulianec (1860) et Kador (1861) a fait appel à ce matériau.

Depuis sa mise en place, la pierre a subi une érosion prononcée, entraînant vis-à-vis des éléments voisins, de nature différente, un recul impressionnant (une dizaine de centimètres à Postolonnec) ; la même roche a été aussi localement utilisée en moellons (Rulianec).

• **Habitat.** À Morgat, son emploi en moellons disséminés est peu répandu et toujours ancien. Selon toute probabilité, le resserrement des itinéraires révélerait d'autres occurrences.

En dépit de sa provenance très localisée, le microgranite du Kador a cependant bénéficié d'une certaine diffusion. Son utilisation est due – au moins en partie – au fait que son façonnement est nettement plus aisé que celui des granites. Il appartient à cet immense cortège de pierres d'originalité évidente qui, tombées aujourd'hui dans l'oubli, se doivent d'être signalées à l'attention des archéologues.

Louis Chauris

CROZON

Sémaphore du cap de la Chèvre

Appel au granite du Hinglé

Le plateau qui couronne les hautes falaises du cap de la Chèvre, à l'entrée de la baie de Douarnenez, a vu se succéder plusieurs infrastructures sémaphoriques : un mât pour signaux au début du XIX^e siècle ; un électro-sémaphore en 1862 ; en 1906, une tour, détruite par les Allemands en 1944. Il faut attendre 1968 pour que la marine décide la construction d'un nouveau sémaphore, inauguré en 1971¹⁴.

Pour notre propos, l'intérêt de ce dernier édifice repose sur l'emploi du granite dit du Hinglé, extrait dans le massif de Dinan. Cette belle pierre, à biotite (mica noir), présente un grain moyen à tendance porphyroïde, de teinte gris-blanchâtre, à légère nuance bleutée ; localement, son homogénéité s'estompe avec le développement de cumulats feldspathiques très clairs ou de sombres concentrations biotitiques¹⁵.

L'appel à un granite relativement distal entraîne quelques remarques de portée générale.

14. O. MAILLET, R. GUILLAMET, *Un Œil sur l'Océan . Les sémaphores de l'arrondissement de Brest*, Saint-Thonan, 1995, 144 p.

15. L. CHAURIS, « Les granites du massif de Dinan en Bretagne », *Pierre Actual*, n° 783, 1^{re} partie, 2001, p. 70-80 ; n° 784, 2^e partie, 2001, p. 66-75.

• Après l'abandon progressif du granite de l'Aber-Ildut, caractérisé par ses gros feldspaths roses et ses sombres enclaves oblongues, durablement recherché à Brest pour les travaux du port militaire, et encore utilisé pour le sémaphore de la pointe de Saint-Mathieu (1906), la marine a privilégié le granite du Huelgoat (École navale à Saint-Pierre-Quilbignon, inaugurée en 1936...). Lors de la construction de ce dernier ensemble, appel est fait aussi au granite du Hinglé, toutefois rapidement abandonné.



Fig. 10. – Surgissant sur la lande...
Cliché L. Chauris.



Fig. 11. – Rigueur géométrique...
Cliché L. Chauris.

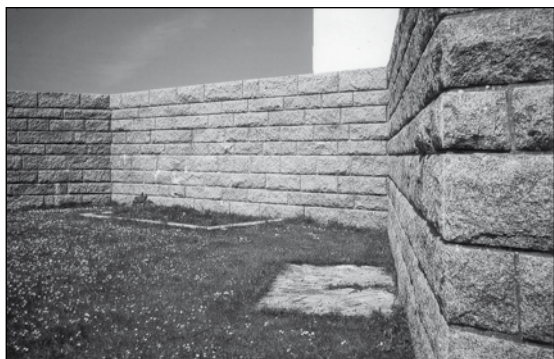


Fig. 12 – Mur d'enceinte en assises réglées façonnées dans le granite du Hinglé.

Cliché L. Chauris.

- Pour la reconstruction de Brest après la guerre, granites du Huelgoat et du Hinglé sont très largement mis en œuvre ; la préfecture maritime recherche également ces deux granites ; la pierre de l'Aber-Ildut est peu utilisée (trésorerie générale, temple protestant...). La nouvelle École navale, édifiée après le conflit, au Poulmic en presqu'île de Crozon, fait un large appel au granite du Hinglé.

- Pour la construction du sémaphore de Brignogan (1980-1981), c'est un autre granite du massif de Dinan que la marine met en œuvre, à savoir la pierre de Languédias, à grain fin, à muscovite (mica blanc), aux nuances allant du gris clair au beige.

- Les modifications successives dans les granites des sémaphores se rapportent, au moins en partie, à des questions de modes, soutenues par des impératifs financiers.

- Au cap de la Chèvre comme à Brignogan, une surface importante des parements vus n'est pas peinte en blanc, modalité fréquente dans les sémaphores, mais laisse apparaître les belles pierres employées.

Louis Chauris

ÎLE DE BATZ

Église paroissiale

Un cas de polyolithisme secondaire

En sus de la travée du clocher encastré, l'église Notre-Dame à l'île de Batz comprend une nef de trois travées accostée de collatéraux, un transept et un chœur terminé par un chevet en hémicycle¹⁶. Elle a été édifiée en 1873-1874, à l'emplacement d'une chapelle, construite en 1810-1811, qui servait de lieu de culte à la suite de l'abandon de l'ancienne église paroissiale, située à l'est de l'île et envahie par les sables dunaires. La flèche n'a été érigée qu'à la fin du XIX^e siècle.

L'ancienne chapelle ne semble pas avoir été d'excellente qualité. Dès 1826, il s'avère nécessaire de démolir et de reconstruire le pignon sur lequel est assis le clocher, dont l'affaissement a occasionné une inclinaison de 70 cm du côté de l'église sur une hauteur de 10 mètres ; les travaux sont estimés à 556 francs. Une vingtaine d'années plus tard, c'est la sacristie qui menace ruine. L'autorisation est demandée de traiter de gré à gré avec le sieur Le Roux, entrepreneur à Saint-Pol-de-Léon, pour la somme de 1 461 francs. Il est précisé que « si lesdits travaux étaient mis en adjudication, on trouverait difficilement un adjudicataire pour le même prix, attendu l'abord peu commode de l'isle de Batz, le transport des matériaux et la difficulté de se procurer des ouvriers¹⁷ ».

Dès 1872, la reconstruction totale de l'église paroissiale est décidée. Édouard Puyo, architecte de l'arrondissement de Morlaix, est chargé du projet. Dans sa réponse à la demande du recteur s'inquiétant de savoir « à quelle somme pourraient s'élever toutes les extractions de pierres [...], les transports de

16. R. COUFFON, A. LE BARS, *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988, 552 p.

17. Arch. dép. Finistère, 1 V 362.

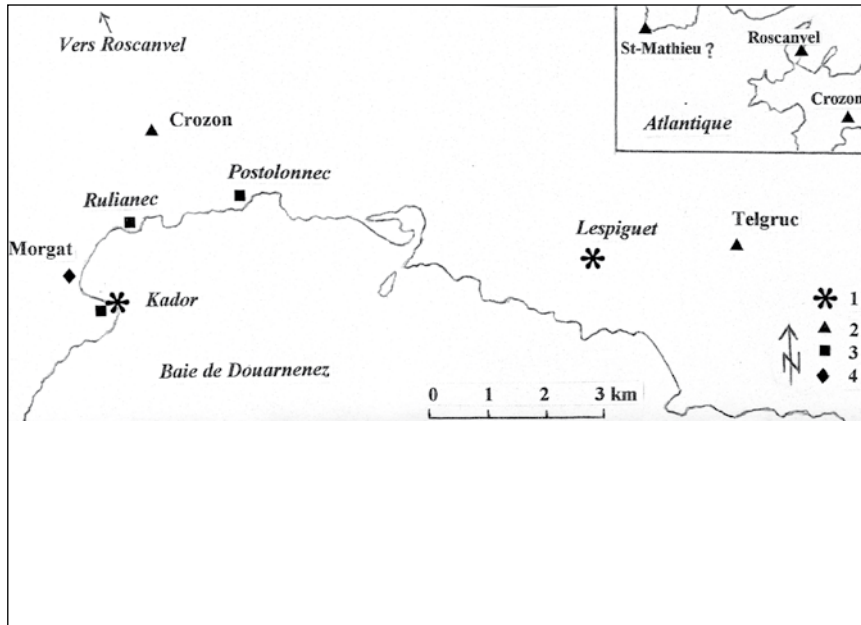


Fig. 13. – Église de l'île de Batz, façade occidentale.
Mise en œuvre du granite local en pierres de taille.
Cliché L. Chauris.

toutes natures et l'estimation approximative [...] des journées de manœuvres », l'architecte apporte les précisions suivantes, le 19 mars 1872. L'extraction des pierres de taille à l'île Grande ou à Cléder peut s'estimer à 3 500 francs, le transport à un peu plus de 4 000 francs. Et Puyo d'expliquer son estimation dudit transport pour le granite de Cléder : un chargement et un déchargement de voitures, puis de bateaux, enfin un autre bordage en voiture « avec des tractions assez difficiles dans l'île même » jusqu'au chantier. Pour les moellons avec le transport de tous les matériaux de l'île et les journées de manœuvres, l'estimation est de 4 200 francs. L'architecte fait remarquer que « les journées de manœuvres ne sauraient être toutes fournies par les habitants de l'île, malgré leur bonne volonté ». Au total, l'aide volontaire apportée à la construction par les habitants ne saurait dépasser 11 700 francs. Par

ailleurs, l'architecte indique que « si les transports à voile sur l'île Grande étaient tous faits [par les habitants de l'île de Batz], on pourrait atteindre le chiffre de 12 000 francs », mais c'est pour ajouter aussitôt : « Je ne sais si les bateaux de l'île de Batz pourraient s'y prêter, l'île Grande étant assez difficile par suite de l'échouage¹⁸. »

Dans une lettre au recteur de l'île de Batz, le 22 juin 1872, l'architecte « espère que l'on pourra arriver à l'adjudication avant la mauvaise saison, ce qui serait bien à désirer afin d'effectuer des transports qui deviendraient presque périlleux, s'il fallait les tenter en hiver ». En fait, une tentative d'adjudication n'a lieu que le 30 décembre 1872, et de surcroît sans succès, le seul soumissionnaire n'ayant offert aucun rabais. L'adjudication

18. *Ibid.*



Fig. 14. – Porte sud de l'église en granite insulaire.
Cliché L. Chauris.

est finalement consentie le 1^{er} février 1873, au sieur Morgant, avec un rabais de 3,50 %.

La provenance des matériaux de construction est modifiée. L'appel aux granites de Cléder ou de l'île Grande pour les pierres de taille est abandonné au profit du granite de l'île de Batz, ce que confirme pleinement l'examen de l'église (*infra*), appuyé par la décision du ministre de la Guerre, en date du 24 février 1873, d'autoriser la commune à exploiter pour les travaux une carrière située dans la zone militaire, à condition de verser, à titre de garantie, une somme de 500 francs, somme que la fabrique accepte d'avancer sans intérêt.

Dans le cas de l'église paroissiale de Batz, l'emploi d'abord pressenti des granites, effectivement estimés à juste raison, de Cléder¹⁹ ou de l'île Grande²⁰, assez surprenant en soi, est sans doute dû à des questions de mode. L'île de Batz extrait en effet, depuis des siècles, une très belle pierre de taille, employée non seulement dans les constructions insulaires majeures – phare (allumé en 1836), môle de Porz-Kernoc'h (achevé en 1854)... –, mais aussi exportée sur le continent, ainsi à Morlaix dès la fin du XV^e siècle pour l'église Saint-Melaine. L'ossature de Batz et des nombreux récifs qui frangent l'île jusqu'à Roscoff est essentiellement constituée par un granite à grain fin, légèrement porphyrique (feldspaths de dimension un peu supérieure au fond de la roche), de teinte gris clair, fréquemment recoupé par des veinules de pegmatites à tourmaline (minéral noir-bleuté en cristaux allongés) qui lui confèrent un aspect très caractéristique. Les innombrables « carrières » échelonnées sur le littoral attestent assez l'ampleur des exploitations.

Le devis dressé par Puyo s'élève à 50 000 francs. Les sources de financement s'avèrent diverses. Par décision en date du 1^{er} juin 1872, le ministère de l'Instruction publique et des Cultes accorde un secours de 5 000 francs en deux annuités égales. Le département, de son côté, s'engage à verser 2 000 francs. Le 17 octobre 1872, la fabrique vend une ferme située dans la commune de Plouénan. Un legs de 2 000 francs est fait à la fabrique par une demoiselle Le Floc'h. Par ailleurs, la fabrique et la commune se réservent la fourniture et le transport de certains matériaux, évalués finalement par l'architecte à 9 422 francs. Selon la lettre du directeur de l'Enregistrement au

19. L. CHAURIS, « Le granite de Cléder dans le Finistère. Une belle pierre de taille oubliée », *Le Mausolée*, 1993, p. 52-57.

20. ID., « Carrières au bord de la mer. Île Grande et îlots voisins (Côtes-du-Nord) », *115^e Congrès national des Sociétés savantes*, Avignon, Colloque « Carrières et constructions », Paris, CTHS, 1991, p. 305-321.

recteur de l'île de Batz, le 12 juillet 1873, cette somme représente « la valeur des pierres de taille, des moellons et du sable dont la fourniture et le transport restent entièrement à la charge de la commune, l'entrepreneur étant dégagé sous ce rapport de toutes les obligations établies dans le devis et le cahier des charges ». En conséquence, le prix du devis approuvé par la préfecture le 10 août 1872 est réduit à la somme d'environ 39 000 francs, la seule que pourra réclamer le sieur Morgant pour l'exécution des travaux²¹. Le granite insulaire a fourni à l'église de belles pierres de taille, ainsi que l'attestent la façade occidentale, le porche ouest, la porte méridionale, les contreforts, les piliers, conférant ainsi au bâti une nette homogénéité²².

Toutefois, l'édifice, achevé en 1874, ne possède pas encore de flèche, cas très fréquent par suite d'un manque momentané de ressources. Dans une lettre en date du 4 juin 1888²³, le sous-préfet de Morlaix expose au préfet les motifs justifiant le traité de gré à gré avec le sieur Le Naour, entrepreneur à Quimper, demandé par la fabrique pour l'élévation de la flèche. Ces motifs paraissent des mieux fondés, tant à cause de la nature des travaux à exécuter que de la compétence exceptionnelle de M. Le Naour²⁴. Ce dernier propose d'exécuter ce travail pour 7 544 francs, étant entendu que la paroisse se chargera du transport de pierres venant de Quimper dès leur arrivée au port de l'île de Batz. En l'occurrence, il s'agit d'un leucogranite qui, comme son nom l'indique, est une roche de teinte claire.

Au total, l'église de l'île de Batz a fait appel pour sa reconstruction à deux granites, de composition et de provenance différentes : le granite gris de Batz, avec ses innombrables filonnets à tourmaline, et le granite blanchâtre des environs de Quimper, dépourvu de telles veinules. Cet apport lointain est dû au fait que l'entreprise Le Naour, basée à Quimper, mettait essentiellement en œuvre les roches avoisinantes. En fait, vu ses aptitudes au façonnement, le granite insulaire local eût pu convenir aussi. L'église de Batz fournit ainsi un cas de polyolithisme secondaire dû au choix tardif de l'entrepreneur de la flèche.

Louis Chauris

GUIMILIAU

Église Saint-Miliau

Retable de saint Joseph

Les ornements

Outre son importante iconographie religieuse, le retable de saint Joseph, dans la chapelle méridionale du chevet de l'église Saint-Miliau, présente une ornementation proluxe et de qualité qui laisse peu d'espace vide sauf au-dessus des niches latérales. En 1883, dans une notice sur Guimiliau, le chanoine Abgrall fait remarquer que les ornements des retables de l'église Saint-Miliau « sont l'œuvre d'une riche imagination et d'une main habile²⁵ ». On ne connaît pas le nom du sculpteur ni la date de la création de ce retable. Si la main du sculpteur se révèle habile, l'ornementation du retable n'est pas sortie de son imagination.

Des piédestaux richement ornementés

De part et d'autre de la niche centrale, sur les piédestaux qui reçoivent la base des colonnes, figurent, en haut-relief, deux *putti* debout sur les ailes à demi repliées de deux

21. Arch. dép. Finistère, 1 V 362.

22. La provenance du granite des chapiteaux couronnant les piliers n'a pu être précisée.

23. Arch. dép. Finistère, 1 V 362.

24. L'entrepreneur Le Naour a élevé de nombreux clochers dans la seconde partie du XIX^e siècle. Sa compétence était unanimement reconnue. L. OGES, « Jean-Louis Le Naour, le bâtisseur de clochers », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XC, 1964, p. LXIV-LXVI.

25. J.-M. ABGRALL, « L'église de Guimiliau », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. X, 1883, p. 145-161.



Fig. 15. – Guimiliau, *église Saint-Miliau*.
Retable de saint Joseph, piédestal.

aigles. Ceux-ci serrent dans leurs becs, tournés vers l'extérieur, un fil de perles. Les *putti* retiennent d'une main une corbeille de fruits posée sur leur tête et de l'autre serrent une guirlande de feuillages et de fleurs. Une petite draperie protège leurs cheveux tandis qu'un morceau de linge cache symboliquement leur nudité. Entre les corbeilles de fruits, un carré rouge cerné d'un cadre doré semble attendre une inscription ou des armoiries.

Le sculpteur du retable a réalisé cet ornement à partir d'une gravure de Jean Lepautre (1618-1682) graveur ordinaire du roi Louis XIV. Il a dû s'adapter à l'espace de la face externe des piédestaux et au caractère religieux de l'autel. Il a ainsi supprimé la belle



Fig. 16. – Jean Lepautre (1618-1682).
Gravure de piédestal ou socle.

sirène à la queue ondulante et la jeune cavalière nue mettant pied à terre pour regarder une perruche, que Lepautre avait représentées au-dessous et à l'intérieur de la guirlande. Le petit faune de droite sur la gravure est devenu un *putto*. Pour remplir l'espace en hauteur, le sculpteur a ajouté les corbeilles de fruits et réduit le panneau rectangulaire de Lepautre à un carré.

Sous les deux colonnes torsées voisines, les piédestaux s'ornent, dans leur partie inférieure, de deux aigles dorés, leurs pattes sur des coussins, leurs ailes à demi repliées et leurs têtes tournées vers l'intérieur. Aux angles supérieurs, se voient des têtes de bœufs également dorées ; à une de leurs cornes pend une guirlande de gros fruits, de grappes de raisins et de fleurs. Au milieu, sous un carré rouge, le buste d'un jeune homme surgit de la guirlande. L'ensemble est traité en haut-relief.



Fig. 17. – Guimiliau, *église Saint-Miliau*.
Retable de saint Joseph.
Piédestal d'une colonne.

Il s'agit aussi de l'adaptation d'une autre gravure de Jean Lepautre. Le sculpteur a supprimé, à l'intérieur de la guirlande, la tête de Gorgone et les deux oiseaux qui tentent de se saisir des serpents de sa chevelure. Il a remplacé la tête de Gorgone par celle d'un jeune homme. Sous la guirlande, il a supprimé les deux volatiles en combat. L'emprunt à Jean Lepautre fait d'autant moins de doute que les deux modèles se trouvent sur une même feuille dans un recueil d'ornements dessinés et gravés par Jean Lepautre.

Une architecture et un décor conçus par Jean Lepautre

Au-dessus des ailes du retable s'élèvent deux corps carrés qui présentent en leur centre, à l'intérieur d'une couronne de fleurs, deux symboles de l'Ancien Testament. À

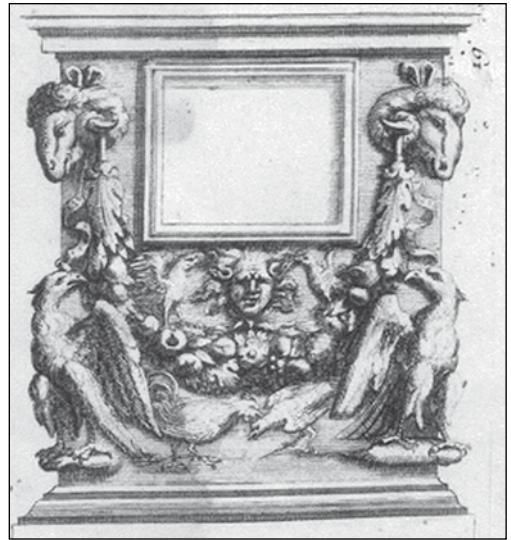


Fig. 18. – Jean Lepautre.
Gravure d'un piédestal.

gauche figure le *serpent d'airain* que Moïse façonna et dressa sur un étendard ; ceux qui étaient mordus par un serpent étaient guéris à la vue du *serpent d'airain*²⁶. Celui-ci préfigure le Christ sauveur sur la Croix. À droite est représenté l'*arbre de vie* que le livre de la Genèse place au milieu du jardin d'Éden ; il est considéré comme le symbole de l'immortalité que donne la grâce divine. Chaque couronne de fleurs est tenue par deux anges vêtus de robes blanches au drapé mouvementé laissant en partie découvert le buste et les jambes ; ils sont chaussés de semelles tenues par des lanières rouges ou dorées. Audessous des couronnes de fleurs, trois têtes d'angelots ailés surmontent un décor végétal régulier. Dans la partie supérieure apparaît une architecture complexe comprenant un entablement qui s'incurve en son centre pour former un fronton circulaire auquel se superposent deux dômes, l'un au décor végétal, l'autre garni de tuiles arrondies. Sur le

26. Les Nombres, VII, 21, 8-9.



Fig. 19. – Guimiliau, église Saint-Miliau.
Retable de saint Joseph, le serpent
d'airain.

premier fronton de chaque corps sont placés d'un côté du retable un buste d'homme et de l'autre un buste de femme.

Malgré les déformations que donne la photo prise en contre-plongée, on retrouve ici une composition gravée par Jean Lepautre pour un tabernacle, qui présentait en son centre un calice surmonté d'une hostie. L'urne avec sa croix et les deux anges qui amortissent la composition de Lepautre n'ont pas été repris par le sculpteur de Guimiliau gêné par la proximité du lambris et le manque de place en hauteur.

Les magnifiques consoles des niches latérales avec leurs aigles dorés qui encadrent une coquille à l'intérieur de laquelle un *putto* chevauche un dauphin sont des copies sans doute de Jean Lepautre ou de quelque orne-



Fig. 20. – Jean Lepautre (1618-1682).
Gravure pour un tabernacle.

maniste de l'atelier de Versailles. Les recueils de gravures de Lepautre, actif dès 1644, furent de nombreuses fois édités à partir de 1650. Ces recueils s'adressaient particulièrement, comme il était indiqué, aux architectes, aux peintres, aux orfèvres, aux ciseleurs et aux sculpteurs. On y trouvait de nombreux motifs décoratifs mais aussi des modèles de chaires à prêcher, de retables, de confessionnaux, de bénitiers ou de clôtures de chapelles, de portes de chœur, de bancs de marguilliers et d'autres mobiliers d'église.

Au fond de l'église, sur le côté sud de la tribune des orgues, un bas-relief représente une scène biblique, le *Triomphe de Joseph*. Le pharaon d'Égypte accorda à Joseph, innocenté d'une grave accusation, une promenade triomphale dans les principales villes

d'Égypte²⁷. Ce bas-relief est une copie du *Triomphe de Joseph* dessiné et gravé par Jean Lepautre, comme l'a montré Marie-Madeleine Tugores²⁸. C'est dire la part de Jean Lepautre et du goût versaillais dans l'ornementation de cette église bretonne. D'autres recherches montreraient que les ornements de la chaire à prêcher et du baptistère de l'église de Guimiliau sont aussi empruntés aux ornemanistes de Versailles.

Guy Leclerc

Bibliographie

C.-A. JOMBERT, *Œuvres d'architecture de Jean Lepautre, dessinateur des bâtiments du roi*, 2 tomes, Paris, 1751.

M. PRÉAUD, *Graveurs du XVII^e siècle, Jean Lepautre*, Paris, 1999.

LOCQUIREC

Hameau du Varc

Mise en œuvre des pierres locales

Dans le Trégor finistérien, Locquirec était, dans le passé, célèbre par ses exploitations de schistes²⁹, de nuance gris-verdâtre, à reflet argenté, fournissant dallages, pierres tumulaires, ardoises épaisses dénommées « ardoisines³⁰ » ; la même roche livrait aussi des moellons plats. Certains faciès associés,

27. La Genèse, IV, 43.

28. M.-M. TUGORES, « Guimiliau », *Monuments et objets d'art du Finistère, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 326-328.

29. L'ensemble géologique connu sous l'appellation générale de schiste de Locquirec est d'origine volcanosédimentaire, en liaison avec les éruptions des temps briovériens (~ 600 millions d'années). Certains faciès sont nettement effusifs, J. CHANTRAINE et collab. *Carte géologique au 1/50 000, « Plestin-les-Grèves »*, Paris, BRGM, 1985.

30. L. CHAURIS, « La pierre de Locquirec », *Le Mausolée*, n° 719, 1996, p. 62-70 ; ID., « Le difficile aménagement du port de Locquirec (entre 1858 et 1937) », *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 177, 1998, p. 60-70.



Fig. 21. – Pignon associant moellons de schistes à peine façonnés et quartz blanchâtre à contour irrégulier.
Cliché M. Minor.

massifs, blanchâtres, pouvaient procurer des pierres de taille. Sous ces diverses modalités, les pierres de Locquirec ont conféré au bâti ancien de ce terroir une originalité pleine de charme. Le hameau du Varc en fournit un excellent exemple³¹.

Au Varc, ces matériaux ont été principalement mis en œuvre sous forme de moellons plats, parfois de grandes dimensions, soigneusement agencés ; ces moellons portent encore les innombrables traces des outils ayant servi à leur façonnement : en effet, si l'obtention

31. Les auteurs remercient vivement M^{me} Coudray pour son accueil.

Fig. 22. – Petite construction à toiture en schiste de Locquirec disposé en pureaux décroissants. À gauche, puits avec énorme dalle schisteuse en couverture. Cliché M. Minor.



Fig. 23. – Porte cintrée en schiste de Locquirec, soigneusement façonné en grands éléments. Cliché L. Chauris.

des lits horizontaux ne posait aucun problème du fait de la fissilité du schiste, il en était tout autrement des joints verticaux qui demandaient habileté et persévérance. D'autres moellons, de forme quelconque, sont très hétérométriques. Les grandes plaques ont été utilisées comme dalles : en marches d'escalier extérieur (au sommet d'un tel escalier, une plaque mesure 290 x 110 x 15 cm) ; en dallage au sol (jusqu'à 210 x 105 x 0,07 cm) ; en couverture d'un puits (200 x 120 x 8-10 cm). Les toitures sont formées d'ardoises rustiques, sortes de lauzes, disposées en pureaux décroissants. Le schiste a même pu être recherché pour les encadrements d'ouverture, soit comme cintre en deux parties, soit en linteau droit monolithe avec esquisse d'accolade. Les faciès compacts, nettement plus clairs, ont été utilisés en pierres de taille dans les rampants de toiture.

Une autre pierre locale a été aussi largement utilisée, en association aléatoire avec le schiste, malgré son façonnement difficile, à savoir le quartz, blanchâtre, plus ou moins coloré superficiellement par les hydroxydes de fer. Très localement, la présence de phthanite, roche siliceuse à grain extrêmement fin, frappe par sa teinte noir-bleuâtre due à de la matière carbonée. De gros blocs de quartz

exhalatif³² ont été également utilisés dans les murs.

L'appel au granite de l'île Grande est ici resté limité. Cette pierre estimée, mise en œuvre dans le Trégor, était acheminée par mer. Au Varc, elle ajoute une touche d'exotisme aux produits du terroir.

Louis Chauris et Michel Minor

LOPERHET

Menhir de Carn

Le menhir de Carn, situé dans la parcelle 179 dénommée *Parc menhir* (section C de Carn, plan cadastral levé en 1827), est présent dans les principaux inventaires rédigés depuis la fin du XIX^e siècle (Flagelle³³ ; Du Chatellier³⁴ ; Guénin³⁵ ; et plus récemment, Sparfel et Pailler³⁶). Il est érigé sur le versant méridional d'une ligne de hauteur qui atteint 155 m, un peu plus au nord et non au sommet de ce relief, sur la formation dévonienne connue des géologues sous l'appellation de « schistes et quartzites de Plougastel ». Le toponyme *Carn* et l'implantation près de la voie *Haly en tri men* (« Chemin des trois pierres ») suggèrent la présence, en ce site, d'autres monuments aujourd'hui disparus.



Fig. 24. – Loperhet, *menhir de Carn*.

De nombreuses veinules de quartz blanchâtre, de largeur variée, recoupent la masse quartziteuse vert sombre.

Cliché L. Chauris.

32. Quartz exhalatif, à savoir de précipitation chimique en relation avec le volcanisme sous-marin.

33. E. FLAGELLE, « Notes archéologiques sur le département du Finistère », *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1876-1877, p. 1-90.

34. P. DU CHATELLIER, *Les Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*, Rennes, 1907, 2^e éd. revue et augmentée (1^{re} éd. 1889).

35. G. GUENIN, « Les menhirs isolés de l'arrondissement de Brest », *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2^e série, t. XXXVI, 1912, p. 287-334.

36. Y. SPARFEL et Y. PAILLER (dir.), *Les Mégalithes de l'arrondissement de Brest. Inventaire et essai de synthèse*, Rennes, Institut culturel de Bretagne-Centre de recherche archéologique d'Alet (à paraître).

Le menhir de Carn atteint 4,80 m de hauteur, 2,45 m de largeur maximale et 1,40 à 1,55 m d'épaisseur. Selon l'angle sous lequel on l'examine, il revêt des aspects différents : pointu ou plat. Il est en quartzite très sombre, vert-gris noirâtre, recoupé par de nombreux filonnets de quartz blanc, en relief, localement subparallèles, qui lui confèrent un aspect assez singulier. Ces veinules quartziteuses se sont formées lors des plissements hercyniens : les fissures de la masse quartziteuse très rigide ont été alors colmatées par du quartz d'exsudation.

L'épaisseur du menhir, entre deux faces subparallèles, correspond à la puissance d'un



Fig. 25. – L'habitat au hameau de Carn.
Utilisation des quartzites locaux, identiques à la pierre du menhir.
Cliché L. Chauris.

banc naturel de la formation dévonienne. L'une des faces, plus ou moins émoussée, coïncide avec la surface d'affleurement avant l'érection. Vers le haut, sur l'un des côtés, des cassures ont entraîné des décollements dans la masse rocheuse, d'où la morphologie en aiguille déjà signalée. Ce démantèlement se poursuit actuellement ; en accentuant l'aspect pointu, il contribue à la diminution de la hauteur initiale.

L'examen lithologique du menhir de Carn conduit aux constatations suivantes. Du fait de sa nature pétrographique, son façonnement s'avérait pratiquement impossible, les quartzites de Plougastel ne supportant – avec difficulté – que la taille éclatée ; selon toute probabilité, les hommes du Néolithique ont ici simplement dressé un bloc naturel sans doute plus ou moins dégagé par l'érosion. Une provenance toute proximale est évidente ; au hameau voisin, les maisons sont érigées avec des quartzites absolument identiques. Aujourd'hui, ce menhir est le seul mégalithe conservé dans la commune de Loperhet, d'où l'intérêt de veiller à sa préservation.

Louis Chauris et Yohann Sparfel

PONT-L'ABBÉ

Église Notre-Dame des Carmes

Vierge de pitié anversoise, vers 1510-1520

Bois polychrome et doré

Dans le bas-côté nord de l'église Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé, un coffre de bois abrite une Vierge de pitié remarquable par sa composition et le traitement des corps comme du drapé. Sur des panneaux, de part et d'autre du coffre, figurent les noms des « Héros de Pont-l'Abbé, morts pour la France ».

Dans ce groupe, sculpté dans le bois, le Christ mort ne repose pas sur les genoux de la Vierge comme c'est souvent le cas. Il est devant elle, à demi-étendu sur un linceul, le buste redressé contre une paroi rocheuse, évocation du Calvaire. Un pan de l'ample manteau de la Vierge passe sous ses jambes et se termine en pointe par de larges plis ; une restauration de peinture n'en a pas tenu compte. Sur ses reins, le périzonium n'est pas noué mais un pan chevauche l'autre en plis très souples. La tête du supplicié est légèrement renversée en arrière, les yeux sont clos. Le bras droit retombe en suivant la courbe du corps. La musculature des membres se perçoit. Les plaies du côté droit, celles des mains et des pieds transpercés sont discrètement accompagnées de quelques gouttes de sang. Il n'y pas là de recherche de dramatisation mais plutôt d'intériorisation.

La Vierge est à genoux devant le corps de son Fils. Son voile doré, ramené sur le devant, laisse voir son visage et son cou. Son manteau qui couvre aussi sa nuque est blanc, semé de fleurs dorées et bordé d'un galon également doré. Le revers du manteau est doré et orné de brocards. Sa robe dorée se voit un peu au-dessous de sa ceinture. Son visage et ses mains qui seuls apparaissent sont traités avec une grande délicatesse. La Vierge, la tête légèrement inclinée, regarde avec une douleur contenue son Fils mort. Elle porte sa



Fig. 26. – Pont-l'Abbé, *église Notre-Dame des Carmes*, piéta anversoise.
Bois polychrome et doré (120 x 95 cm).
Cliché G. Leclerc.

main droite vers sa poitrine sans la toucher, le pouce écarté et les autres doigts effleurant le galon du manteau. De l'autre main, pouce et petit doigt écartés, elle soulève le bras gauche de son Fils en l'enveloppant, en signe de respect, dans un pan de son manteau. Les doigts de la main du Supplicié sont légèrement recroquevillés. Sous le bras gauche de la Vierge, les plis de son manteau tombent en ondulations tandis que plus à droite, au-dessus des pieds du Christ, le manteau s'écrase au sol en plis bouillonnants.

Tous ces détails et d'autres encore soulignent la qualité de l'œuvre et la maîtrise du sculpteur. Ils permettent aussi d'identifier dans cette piéta une réplique d'un atelier anversois qui a réalisé des œuvres similaires comme la piéta de l'église Sainte-Walburge à Netterden en Hollande ou celle qui figure



Fig. 27. – Netterden (Pays-Bas), *église Sainte-Walburge*, piéta.
Chêne, 105 x 67 cm.
Œuvre anversoise, vers 1510-1520.

dans le musée de Portalegre au Portugal. D'autres groupes, de la même composition, existent en Belgique comme celui de l'église Saint-Ursmer à Binche. Certains de ces groupes sculptés portent la marque de la guilde d'Anvers, ce qui ne semble pas le cas à Pont-l'Abbé. La piéta de l'église de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à Santa-Cruz de la Palma aux îles Canaries présente beaucoup de détails identiques mais la main droite de la Vierge, au lieu de se poser sur sa poitrine, retient la tête de son Fils.

Le modèle de la piéta de Pont-l'Abbé a sans doute servi d'inspiration au sculpteur de celle de l'église Saint-Tudec-et-Sainte-Anne à Landudec, et d'une façon plus certaine

pour le sculpteur de celle de l'église Notre-Dame-de-Pitié à La Chapelle-Neuve dans les Côtes-d'Armor. Cette dernière domine un retable rassemblant de nombreux bas-reliefs de la Passion semblables à ceux de l'église de Cléden-Poher ou à ceux de l'église Notre-Dame-de-Confort à Berhet, bas-reliefs que l'on peut dater du XVI^e siècle.

La pietà de l'église de Notre-Dame-des-Carmes à Pont-l'Abbé fut sans doute importée d'Anvers par la voie maritime. Aux XV^e et XVI^e siècles, l'activité maritime sous la forme du cabotage était intense sur la côte voisine, de Penmarc'h à l'Île-Tudy. Par la rivière de Pont-l'Abbé, la mer remonte jusqu'au pied de l'église. Diverses recherches ont démontré qu'une part de ce cabotage desservait le port d'Anvers.

On ne peut conclure à une importation fréquente d'œuvres d'art flamandes en Bretagne. Les exemples certains comme celui de la pietà de l'église des Carmes à Pont-l'Abbé ou celui de la sainte Anne trinitaire dans l'église du Vieux-Bourg à Lothey³⁷ restent l'exception.

Guy Leclerc

Bibliographie

Antwerpse retabels 15^{de}-16^{de} eeuw, catalogue de l'exposition, Anvers, 1993.

R. DOEHAERD, *Études anversoises. Documents sur le commerce international à Anvers*, Paris, 1963.

S. DUIGOU, *L'Île-Tudy. L'âge d'or des capitaines*, Quimper, 2000.

« El Fruto de la Fe », *El legado artístico de Flandres en la Isla de la Palma*, catalogue de l'exposition, Gand, 2005.

H. TOUCHARD, *Le Commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1967.

37. G. LECLERC, « Lothey, église du Vieux-Bourg : le groupe de sainte Anne trinitaire, une sculpture d'origine flamande », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXIV, 2005, p. 68-72



Fig. 28. – La Chapelle-Neuve (Côtes-d'Armor), église Notre-Dame-de-Pitié, pietà.

Chêne polychrome, XVI^e siècle.

Cliché L. Chauris.

Un édifice polyphasé singulièrement polyolithique : l'église paroissiale de Sizun (Finistère)

par Louis Chauris*

L'examen attentif de la nature et de la provenance des pierres dans les édifices religieux est susceptible d'apporter de précieuses informations sur l'histoire de leur construction, en particulier lorsque les données archivistiques se font rares. L'intérêt des recherches s'accroît quand l'exécution de ces monuments s'est effectuée en plusieurs étapes ; se pose aussitôt la question de savoir si les mêmes matériaux ont été recherchés ou si, au contraire, des changements sont perceptibles dans les sources d'approvisionnement. Par ailleurs, dans le cas d'églises en granite – modalité si répandue en Basse-Bretagne – bâties sur un sol dépourvu de cette roche, les investigations acquièrent un surplus d'attrait...

L'église paroissiale de Sizun fournit un cas d'école sur ces thèmes. Son étude lithologique, replacée dans les diverses périodes de ses transformations, souligne les apports de la géologie à une meilleure compréhension de son architecture. L'exemple retenu est d'autant plus instructif que les dépouille-

ments d'archives¹ s'avèrent, dans l'ensemble, décevants à ce sujet et que, par ailleurs, les auteurs² qui se sont penchés, savamment, sur ce monument, n'ont guère livré d'informations éclairantes.

* Tous les clichés et cartes sont de Louis Chauris.

1. Arch. dép. Finistère, 267 G 34, comptes, 1729-1759 ; 1 V 548, 1826, 1875.

2. J.-M. ABRALL, « Église paroissiale de Sizun et ses annexes », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVII, 1910, p. 128-138 ; Ch. CHAUSSEPIED, « Note sur l'arc de triomphe de Sizun », *ibid.*, t. XL, 1913, p. 74-75 ; A. DE LA BARRE DE NANTEUIL, « Sizun », *Guide du congrès de Brest-Vannes de la Société française d'archéologie*, 1914, 4^e excursion, p. 112-125 ; J.-L. PORHEL, *Les Chantiers paroissiaux dans le Léon du XVI^e au XVIII^e siècle*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1982, (mémoire de maîtrise sous la direction de J. Tanguy) ; R. COUFFON et A. LE BARS, *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988 ; J.-F. OLIER, *Sizun*, Paris, 1995 ; C. L'HELGUEN, *La Reconstruction d'églises dans le Léon au XVIII^e siècle*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1996 (mémoire de maîtrise sous la direction de J. Tanguy) ; Ph. BONNET, *Dictionnaire. Guide du patrimoine. Bretagne*, Paris, 2002, p. 467-471.

Bien que spatialement en position marginale, Sizun fait partie des belles églises édifiées essentiellement aux XVI^e-XVII^e siècles dans le pays de Léon ; leur magnificence est une conséquence directe de la richesse induite par l'industrie de la toile³. Elles sont connues sous l'appellation d'« enclos paroissiaux » en référence à l'ossuaire, au calvaire, éventuellement à la porte monumentale – dite un peu abusivement « arc de triomphe » – qui les escortent comme autant de joyaux. Parmi ces enclos, Saint-Thégonnec se distingue plus particulièrement par sa tour et son ossuaire, Guimiliau par son porche et son calvaire..., Sizun se singularise par son imposante porte monumentale. En fait, l'église ne peut être séparée de son enclos. « L'église, mieux, l'ensemble ecclésial est considéré comme un chantier toujours ouvert, une œuvre jamais achevée, peut-être non achevable puisque vivante. La reprise, le remaniement, l'agrandissement, le renouvellement du décor, la construction de nouveaux éléments annexes, autant de preuves de cette vie perpétuelle. » Cette belle envolée d'André Mussat⁴ s'applique parfaitement à l'enclos de Sizun.

Un ensemble polyphasé... au polyli-thisme exacerbé

Les quatre piliers octogonaux barlongs – non datés – qui se dressent à la croisée du transept sont, à l'évidence, des vestiges de l'ancienne église. De l'édifice remontant au premier tiers du XVI^e siècle subsistent encore trois travées de la nef et des bas-côtés, ainsi que le porche méridional (1514) ; la baie surmontée d'un pignon à l'ouest dudit porche appartient probablement à la même période.

3. J. TANGUY, *Quand la toile va : l'industrie toilière bretonne du XVI^e au XVIII^e siècle*, Rennes, 1994.

4. A. MUSSAT, *Arts et cultures de la Bretagne. Un millénaire*, Rennes, 1995 (2^e éd.), p. 234.



Fig. 1. – Le clocher à flèche octogonale élan-cée annonce, de loin, l'église de Sizun.

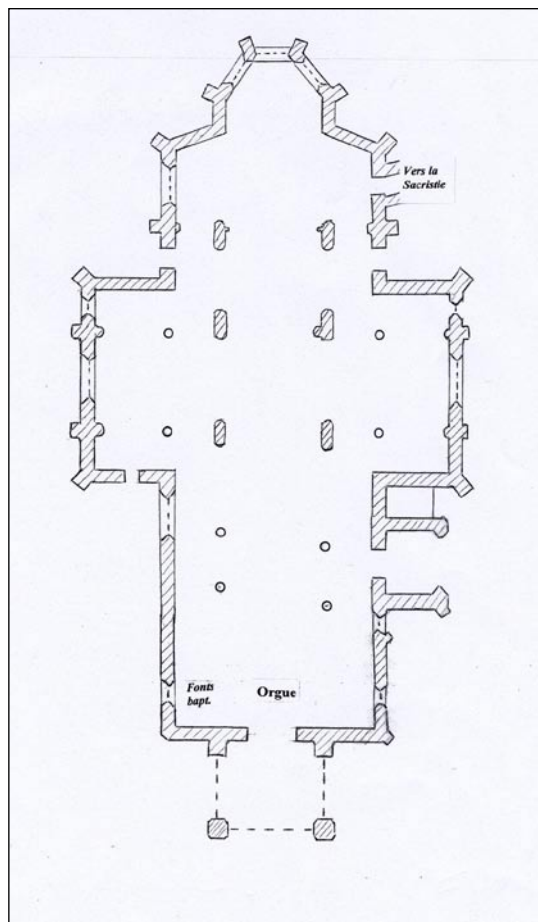


Fig. 2. – Plan schématisé de l'église paroissiale de Sizun.

D'après Arch. dép. Finistère, 267 G 34.

L'ossuaire date de la fin du XVI^e siècle (1585-1588), de même que la porte triomphale qui le jouxte au sud (vers 1590). L'église est considérablement agrandie au XVII^e siècle : grand transept à collatéraux (1638-1643) ; chevet à pignons multiples (vers 1660) ; prolongement de la nef d'une travée vers l'ouest (vers 1680). La sacristie, à plan octogonal barlong, réunie à l'église par un couloir voûté, est de la fin du XVII^e siècle. Le clocher-porche à flèche octogonale élancée a été élevé dans la

première partie du XVIII^e siècle (1723-1735) ; en conférant à l'édifice l'expression verticale qui lui manquait, il l'annonce de très loin.

Dès l'abord, l'observateur pétrographe est frappé par la diversité des pierres mises en œuvre.

- *Granite de Commana.* Il constitue l'extrémité occidentale de l'immense pluton polyphasé⁵ de Plounéour-Ménez-Plouaret qui s'étend d'ouest en est sur environ 70 km. C'est une roche à grain moyen, localement porphyroïde⁶, de teinte relativement sombre, riche en biotite (mica noir), avec rare muscovite (mica blanc), susceptible de livrer des pierres de taille de qualité moyenne⁷. Les premiers affleurements sont situés à environ deux kilomètres seulement à l'est de l'église ; la « perrière » du Drennec, citée dans les archives, est à moins de quatre kilomètres du chantier. La large utilisation de ce granite s'explique par des raisons de proximité.

- *Granite de Plounéour-Ménez (sensu stricto).* S'étendant largement à l'est du granite de Commana, il affleure, le plus souvent, sous forme de boules, parfois énormes, qui, en dépit d'un débitage pluriséculaire, sont encore nombreuses dans les landes et les bois. Roche porphyroïde offrant deux faciès principaux, l'un aux feldspaths très nombreux et de forte dimension (jusqu'à 5-6 cm), l'autre aux feldspaths disséminés et de dimension plus faible, livrant dans les deux cas de superbes pierres de taille de grand appareil⁸. La

5. Le terme de « pluton » – en référence au dieu des enfers – désigne un massif magmatique d'origine profonde ; les plutons constitués de venues successives sont dits polyphasés.

6. « Porphyroïde », se dit d'une roche où de grands cristaux – souvent des feldspaths – apparaissent dans un fond à granulométrie nettement plus fine.

7. L. CHAURIS, Collaboration à la carte géologique au 1/50 000 « Le Faou », Orléans, BRGM, 1982 : Massif granitique de Commana (notice explicative, p. 19-22).

8. L. CHAURIS, J. GARREAU, « Le massif granitique de Plounéour-Ménez (Finistère) et les minéralisations

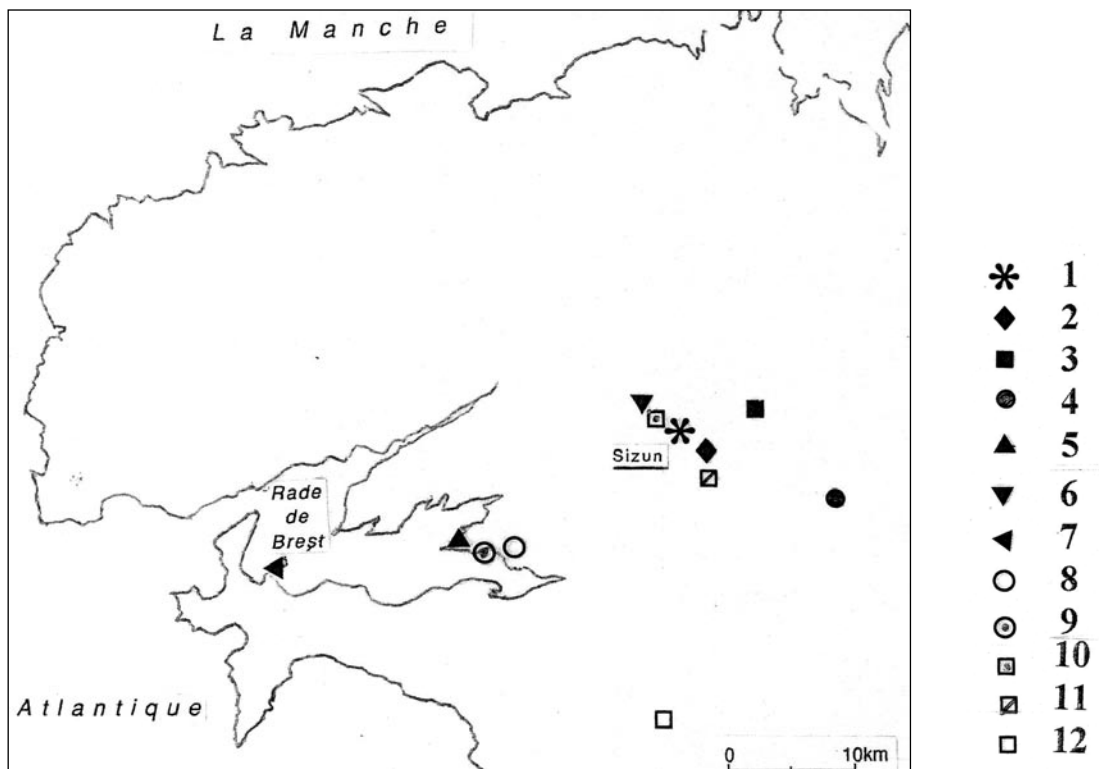


Fig. 3. – Localisation des sites d'extraction des pierres mises en œuvre dans l'enclos de Sizun.

1. Sizun. 2. Granite de Commana. 3. Granite de Plounéour-Ménez. 4. Granite de Brennilis.
5. Microgranite de Logonna. 6. Microgranite des environs de Sizun. 7. Microgranite de l'île Longue et de Rostellec. 8. Kersanton gris. 9. Kersanton noir (rade de Brest). 10. Schistes des environs de Sizun. 11. Schistes téglaires des monts d'Arrée. 12. Schistes ardoisiers de Châteaulin.

localisation des « perrières » exploitées pour l'église est inconnue ; en tout état de cause, elles étaient situées au minimum à plus de six-sept kilomètres. Dans quelques cas, par suite de mauvaises conditions d'observation ou de convergences de faciès, il peut y avoir des risques de confusion entre les granites de Commana et de Plounéour-Ménez. Quoi

qu'il en soit, ces roches proviennent toutes du même massif.

- *Granite de Brennilis*. Occupant la zone centrale du pluton du Huelgoat, de teinte gris clair, à feldspath blanchâtre porphyroïde disséminé, avec cristaux épars de cordiérite, gris sombre, souvent en relief, il se caractérise par une aptitude singulière au façonnement élaboré.

- *Microgranite de Logonna-Daoulas*. Exploité depuis des siècles dans la célèbre carrière du Roz en bordure d'un des diverticules orientaux de la rade de Brest, il est immédiatement identifiable par sa

associées », *Bulletin de la Société de sciences naturelles de l'ouest de la France*, n^{lle} série, 5 (3), 1983, p. 134-154 ; L. CHAURIS, « Le granite de Plounéour-Ménez », *Pierre Actual*, 1^{re} partie, n° 851, 2007, p. 77-83 ; 2^e partie, n° 852, 2007, p. 94-99.

nuance jaunâtre et ses innombrables cernes subconcentriques d'hydroxyde de fer brunâtre. Apte au façonnement, il livre une excellente pierre de taille, encore extraite aujourd'hui⁹.

- *Autres microgranites.* De très nombreux filons microgranitiques¹⁰ sont connus depuis longtemps¹¹ depuis la rade de Brest jusqu'aux environs de Sizun. Ils offrent des faciès variés, souvent aphanitiques, de teinte claire, beige à blanchâtre ; ils peuvent être utilisés en moellons, voire en pierres de taille. Les microgranites de l'île Longue et de Rostellec, en rade de Brest, livraient d'excellents pavés.

- *Kersanton.* Cette célèbre roche filonienne (qui n'est pas un granite, contrairement à une opinion trop répandue), connue sous l'appellation scientifique de kersantite, a été intensément exploitée dans les confins orientaux de la rade de Brest. Elle présente de nombreuses variétés ; à Sizun, ont été mis en œuvre le faciès noir, à grain fin, le plus estimé, du type « Rosmorduc » et le faciès gris, à grain moyen, du type « Hôpital-Camfrout ». Cette pierre est remarquable par son aptitude à la sculpture et, pour les deux faciès cités, par sa résistance à l'érosion météorique¹².

- *Schistes gris-bleuté de Sizun.* À l'ouest du bourg affleurent des formations schisteu-

ses, d'âge dévonien¹³, fournissant des moellons assez médiocres, parfois des éléments plats de grande dimension.

- *Schistes régulaires des monts d'Ar-rée.* Des schistes d'âge dévonien ont été extraits ici pour fabriquer des ardoises rustiques, épaisses, très résistantes à l'altération ; aujourd'hui, la production est réduite et essentiellement réservée à la restauration des monuments historiques¹⁴.

- *Calcaires.* Ces roches n'ont pas été l'objet d'une étude personnelle. Un rapport de l'architecte d'arrondissement en date du 1^{er} mars 1875¹⁵ fait état d'une demande de restauration d'un « autel en pierre de tuffeau blanche, dégradée par la pluie et la vétusté », remontant au XVIII^e siècle.

Ainsi, au total, une douzaine de roches différentes ont été reconnues dans l'enclos de Sizun. À la lumière de ces annotations préliminaires, il est possible d'examiner en détail les modalités de leur mise en œuvre.

Répartition des différentes roches

- *Le porche méridional* fait largement appel au kersanton, comme il est de règle dans de nombreuses églises de la région¹⁶. Les montants de la porte intérieure sont en kersanton gris avec toutefois, de chaque côté, un bénitier de facture et de nature différentes : à droite en kersanton gris, à gauche en kersanton noir, premier cas de cette

9. L. CHAURIS, « La pierre jaune de Logonna », *Le Mausolée*, n° 696, 1994, p. 76-83.

10. Les microgranites, le plus souvent en filons ou en petits amas (stocks), se distinguent des granites par deux temps de cristallisation : dans un fond à grain très fin (aphanitique) se détachent des minéraux visibles à l'œil nu (phénocristaux).

11. Ch. BARROIS, *Carte géologique au 1/80 000 « Morlaix »*, 1905 ; P. THONON, Collaboration à la carte géologique au 1/50 000, « Le Faou », 1982 (notice explicative, p. 22-23).

12. L. CHAURIS, « Une pierre bretonne : le kersanton », *119^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Amiens, *Carrières et constructions III*, 1994, p. 279-296, Paris, éd. du CTHS, 1996.

13. Le Dévonien est l'un des étages de l'ère primaire.

14. L. CHAURIS, « Schistes en Bretagne (1^{re} partie) », *Pierre Actual*, n° 775, 2001, p. 68-77.

15. Arch. dép. Finistère, 1 V 548.

16. Toutefois, le porche de Commana est pour l'essentiel en granite (le chapiteau des colonnes latérales est en kersanton) ; dans le porche de Saint-Thégonnec, le kersanton trouve son emploi de prédilection dans les superbes colonnes : on est ici tout proche de la limite est de l'utilisation ancienne généralisée de cette roche.

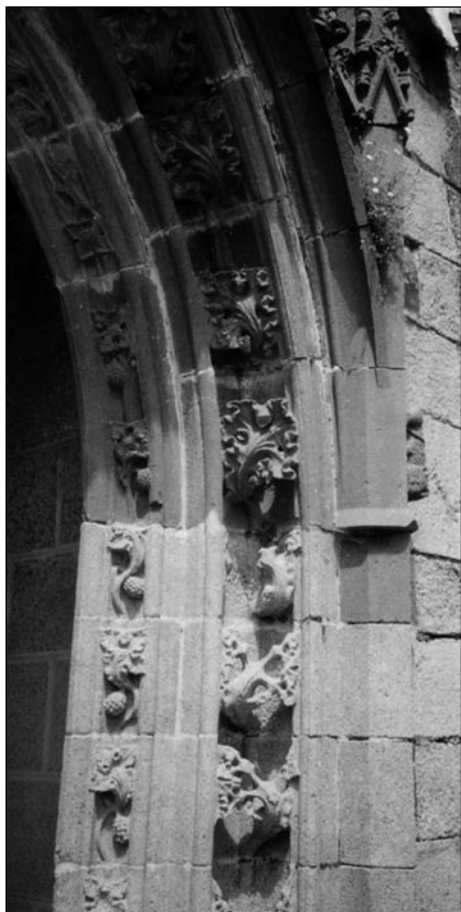


Fig. 4 et 5. – Porche méridional.

Partie inférieure en kersanton gris ; partie supérieure en kersanton noir.
Partie sommitale en kersanton noir finement ouvragé.

étonnante hétérogénéité si fréquente dans l'édifice. L'extérieur dudit porche fournit un exemple particulièrement surprenant d'une telle modalité : la partie inférieure de l'entourage est en kersanton grisâtre, alors que la partie supérieure est en kersanton noirâtre. Dans ces deux variétés, les motifs décoratifs sont sensiblement les mêmes, avec cependant plus de finesse dans le faciès foncé. La zone sommitale du porche est en kersanton noir très ouvragé. Le cordon courant à moins d'un

mètre du sol sur le côté est du porche est en microgranite de Logonna, alors que du côté ouest, il est en kersanton gris, autre exemple d'hétérogénéité. Les deux côtés internes du porche présentent un banc en kersanton grisâtre. Lors des travaux de restauration, les parements vus des murs latéraux intérieurs ont été recouverts de ciment gris, du plus vilain effet et, de surcroît, rendant impossible la détermination du matériau originel... Du côté droit, sous le banc, un très long élément

schisteux – plus de deux mètres – porte encore les traces des outils nécessités pour son façonnement. Localement, à la base externe du porche, apparaît une dalle de schiste, manifestement emplantée pour contrarier la propagation de l'humidité du sol dans l'élévation. À l'intérieur du porche, le dallage, probablement plus récent, est en kersanton gris à noir, parfois desquamé.

- *La nef*, près du porche, est caractérisée par quatre piliers cylindriques curieusement bilithiques : leur partie inférieure, jusqu'à plus de deux mètres de haut, en granite de Commana, fait place, au-dessus, au microgranite de Logonna. Ce changement brutal dans la nature de la pierre, semblable pour les quatre piliers, établit, sans aucune ambiguïté, dans ce cas précis, la postériorité de la mise en œuvre de la pierre de Logonna. Les quatre piliers, également cylindriques, des deux collatéraux, dans les bras du transept, sont, du côté gauche, en Commana, du côté droit, en Logonna. Selon l'interprétation proposée, les piliers du côté gauche seraient légèrement antérieurs à ceux du côté droit. Au carré du transept, dans les piliers octogonaux barlongs, le granite de Commana domine nettement sur le microgranite de Logonna ; localement apparaît un microgranite d'un faciès différent, plus clair.

- Indépendamment du porche méridional, les élévations extérieures sud et nord de la nef offrent un fort contraste tant architectural que lithologique. Juste à l'ouest du porche sud s'ouvre une baie surmontée d'un pignon, avec lion et griffon en kersanton ; la baie proprement dite, avec montant et cintre en kersanton noir et localement granite, offre un autre exemple d'hétérogénéité. L'élévation nord de la nef frappe par la médiocrité de ses matériaux en moellons hétérométriques, parfois très allongés, de schiste bleu dévonien, associé vers le haut à du granite. Par contre, l'élévation nord du *transept septentrional* est en pierres de taille (granite grossier plus ou moins porphyroïde, parfois aussi granite



Fig. 6. – À l'ouest du porche méridional, baie surmontée d'un pignon. Association un peu aléatoire kersanton et granite.

gris à grain fin, à rattacher à la venue du Commana). Le remplage de la grande baie est en kersanton. L'élévation du *transept méridional* offre, à son tour, une nette hétérogénéité pétrographique : en sus des granites de Commana et de Plounéour-Ménez, se développe à moins d'un mètre du sol un cordon mouluré en microgranite de Logonna ; les contreforts ont aussi partiellement mis en œuvre le même microgranite que l'on retrouve, en éléments alternés avec un granite, dans l'entourage de la grande baie dont le remplage est en kersanton.

- *Le chœur* s'ouvre sur deux portes latérales : celle du nord, cintrée, est en pierre de Logonna ; celle du sud, en anse de panier, en kersanton noir. Par contre, les bénitiers emplantés à l'intérieur, près des portes, sont tous les deux en kersanton noir. Un regrettable badigeon des deux piliers du chœur contrarie l'observation lithologique. Les élévations extérieures du chœur ont fait appel aux deux faciès du granite de Plounéour-Ménez, en grands éléments soigneusement appareillés pouvant dépasser un mètre de long, voire parfois atteindre environ deux mètres. La grande baie de l'abside est obturée par des schistes, du granite et même du kersanton. La si curieuse frise extérieure pose problème. Il est à noter tout d'abord qu'appel a été fait ici à un granite et non au kersanton, pourtant plus apte à la sculpture. Or il s'avère que le granite mis en œuvre présente partout une teinte jaunâtre manifestement due à une altération météorique prononcée. Dans ces conditions, il semble bien que les artisans de ladite frise aient choisi délibérément ce faciès dont l'altération permettait assez aisément la sculpture qui eût été beaucoup plus difficile et nettement plus dispendieuse dans une pierre saine.

- Les observations pétrographiques sur le *clocher-porche* restent encore très incomplètes. D'une part, il n'a pu être accédé au clocher lui-même. Il semble toutefois assuré que la tour a mis en œuvre les granites du massif de Commana-Plounéour-Ménez. Une grande dalle verticale de schiste bleu dévonien obture la partie inférieure de l'accès occidental. L'élévation située juste au nord du clocher-porche est en granite de Plounéour-Ménez.

- La *sacristie*, en pierres de taille, a été édifiée avec le granite de Commana, localement desquamé, et le granite de Plounéour-Ménez. D'épaisses dalles schisteuses forment la base de la sacristie ; le sommet des contreforts, à peine esquissés, est couronné par un motif en kersanton.



Fig. 7. – Porte latérale sud du chœur en kersanton noir.

- Le *dallage* intérieur de l'église a fait un large appel au kersanton. Les *pavés* du caniveau, au sud des élévations, sont, au moins en partie, en microgranite de l'île Longue et de Rostellec, dans certains cas, en remploi (poli prononcé).

- La *cuve baptismale*, octogonale, a été façonnée dans le même granite jaunâtre, et pour les mêmes raisons, que la frise du chevet.



Fig. 8 (a et b). – Frise du chevet en granite jaunâtre.



Fig. 9. – Partie inférieure du clocher-porche.

- La *toiture* de l'église est aujourd'hui, comme on pouvait s'y attendre, en ardoises des monts d'Arrée, disposées en pureaux décroissants, se couvrant localement, peu à peu, de lichens orangés. Ces mêmes ardoises ont été également utilisées dans le passé, ainsi que l'attestent les données d'archives. Un document en date du 2 mars 1826¹⁷ évoque des réparations prévues pour une partie de la toiture, en ardoises de la montagne d'Arrée qui se vendent à la charretée (24 francs) ; la quantité nécessaire reviendra à 284 francs. Par contre, le même document spécifie que la réfection de la toiture de la sacristie sera effectuée en ardoises de Châteaulin. Un demi-siècle plus tard, le rapport de l'architecte d'arrondissement, adressé à la fabrique de Sizun, en date du 1^{er} mars 1875, à la suite de sa visite du 5 février, signale le mauvais état de la charpente et de la couverture. Il précise que les ardoises, posées sur un lattis à jour à l'aide de chevilles de chêne, laissent filtrer entre leurs interstices « la pluie et la brume que le vent pulvérise dans ces parages si exposés aux tempêtes ». L'architecte rappelle que si les ardoises de la montagne sont solides, elles sont « raboteuses », aussi les couvreurs les garnissent-ils à l'aide de terre délayée qui

17. Arch. dép. Finistère, 1 V 548.



Fig. 10. – Façade orientale de l'ossuaire. Le triomphe du kersanton.

se détache et tombe en bouillie avec la pluie. Il propose de les fixer sur un plancher solide par des clous galvanisés, évitant le « désavantage de ce garnissage avec mortier de terre ». Le beau toit en carène renversée de la sacristie est aujourd'hui également recouvert en ardoises des monts d'Arrée.

- *L'ossuaire*, à l'inverse de l'église, surprend par la participation importante du kersanton. La façade orientale a fait un très large appel au faciès noir, à grain fin : porte d'entrée avec colonnes cannelées, statuaire... ; de là, une sombre nuance d'ensemble, conforme à l'idée de la mort : ne lit-on pas *Memento mori* au-dessus de la porte ? La sculpture dominant l'angle sud-ouest de l'édifice est également en kersanton noir. Cependant, tout le bâti est loin d'être en ce matériau. Le soubassement oriental est en granite jaunâtre, comme la frise du chevet ; le contrefort

sud-est pour partie en granite de Plounéour-Ménez ; le contrefort nord-est dans le même granite, également utilisé pour l'élévation septentrionale ; dans l'élévation sud, quelques éléments sont en microgranite blanchâtre, très différent de la pierre de Logonna et de provenance plus proximale. L'élévation occidentale a été exécutée en moellons schisteux conservant encore les traces des outils de façonnement, modalité qui témoigne de leur résistance à l'érosion. La couverture est en ardoises des monts d'Arrée. À l'intérieur, le dallage de l'ossuaire est formé en partie de belles dalles tumulaires en schiste ou en kersanton ; l'une d'elles porte la date 1861.

- *La porte monumentale* (arc de triomphe) est également polyolithique : schiste dévonien en dalles pour le soubassement ; granite de Plounéour-Ménez au moins en partie pour le gros œuvre ; kersanton noir à grain fin tant



Fig. 11. – Porte monumentale. Soubassement, en kersanton noir à grain fin, de la colonne cannelée en granite de Brennilis.

pour la base que le chapiteau des colonnes cannelées, ainsi que pour la statuaire du calvaire sommital ; granite de Brennilis pour les colonnes cannelées.

- Le monument aux morts de la Grande Guerre, érigé dans l'enclos, est en kersanton gris, du faciès Hôpital-Camfrout, sauf le coq sommital, en faciès noirâtre à grain moyen.



Fig. 12. – Porte monumentale. Chapiteau en kersanton noir à grain fin en couronnement de colonne.

Bilan lithique et chronologique

Malgré diverses lacunes dues à l'inaccessibilité de certaines parties de l'église, à quelques incertitudes pétrographiques liées au recouvrement de la pierre (lichens, badigeon...) et à plusieurs imprécisions sur les dates de construction ou de restauration, les observations effectuées permettent plusieurs remarques à connotation spatio-temporelle sur les différentes roches mises en œuvre.

Les granites jouent un rôle majeur dans la construction de l'église. Le granite de Commana, tout proximal, et le granite de Plounéour-Ménez, plus distal, ont fourni, avec abondance, les pierres de taille nécessaires à un édifice destiné à défier les siècles¹⁸. Le granite de Commana, recherché très tôt (nef) a été ensuite délaissé pour le granite de Plounéour-Ménez (chœur) et à nouveau mis

18. François Beudant, célèbre minéralogiste français du XIX^e siècle, n'écrivait-il pas, dans son *Traité élémentaire de minéralogie*, Paris, 1837, vol. 1, p. 683, que l'on emploie les granites dans les monuments dont on veut « éterniser la durée » ?

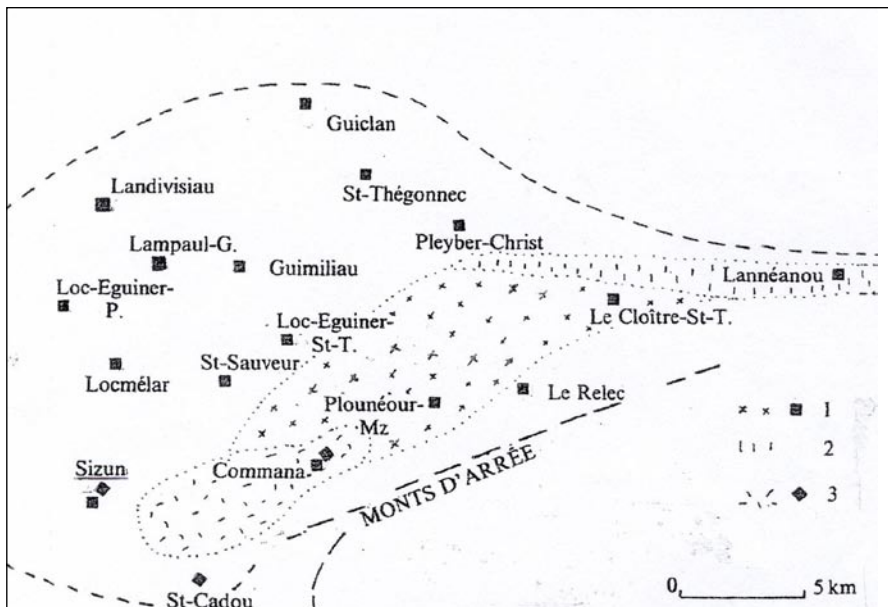


Fig. 13. – Emploi des granites de Plounéour-Ménez et de Commana dans les édifices religieux (enquêtes inachevées).

1. Granite de Plounéour-Ménez et emploi. 2. Granite de Plounéour-Ménez tectonisé, impropre à la construction. 3. Granite de Commana et emploi.

en œuvre (sacristie, au moins en partie...). La pierre de Plounéour-Ménez offre des aptitudes architecturales supérieures à celle de Commana. Régionalement, cette différence se traduit par le faible emploi du second qui n'a guère eu qu'une utilisation locale (Sizun, Commana, Saint-Cadou¹⁹), alors que le premier a offert une large diffusion, non seulement pour les édifices religieux²⁰, en particulier à Saint-Thégonnec²¹, mais aussi

pour les travaux publics dans la seconde partie du XIX^e siècle (viaducs de la Penzé près de Guimiliau et de Morlaix²²). À Sizun, l'emploi très limité (essentiellement pour les colonnes de la porte triomphale) du granite de Brennilis s'explique aisément par des raisons d'éloignement ; il remplace, ici, localement, le kersanton, encore plus distal et surtout plus onéreux.

Le microgranite de Logonna est resté, au total, d'un emploi relativement restreint dans l'espace ecclésial (pour une partie des

19. Il est vrai que la surface d'affleurement du granite de Commana est nettement inférieure à celle du granite de Plounéour-Ménez.

20. L. CHAURIS, « Géologie et histoire de l'architecture : la provenance des pierres utilisées dans la construction des édifices religieux de la région morlaisienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 225-273.

21. F. QUINIOU, *L'Église de Saint-Thégonnec et ses annexes*,

Abbeville, 1909 ; L. CHAURIS, « En scrutant les pierres de l'enclos », *Saint-Thégonnec. Naissance et renaissance d'un enclos*, Saint-Thégonnec-Brest, 1998, p. 71-80.

22. Le granite de Plounéour-Ménez a été encore récemment employé lors des travaux d'agrandissement du manoir de Penhoat dans cette commune, L. CHAURIS, « Le massif granitique... », art. cité *supra*, note 8.

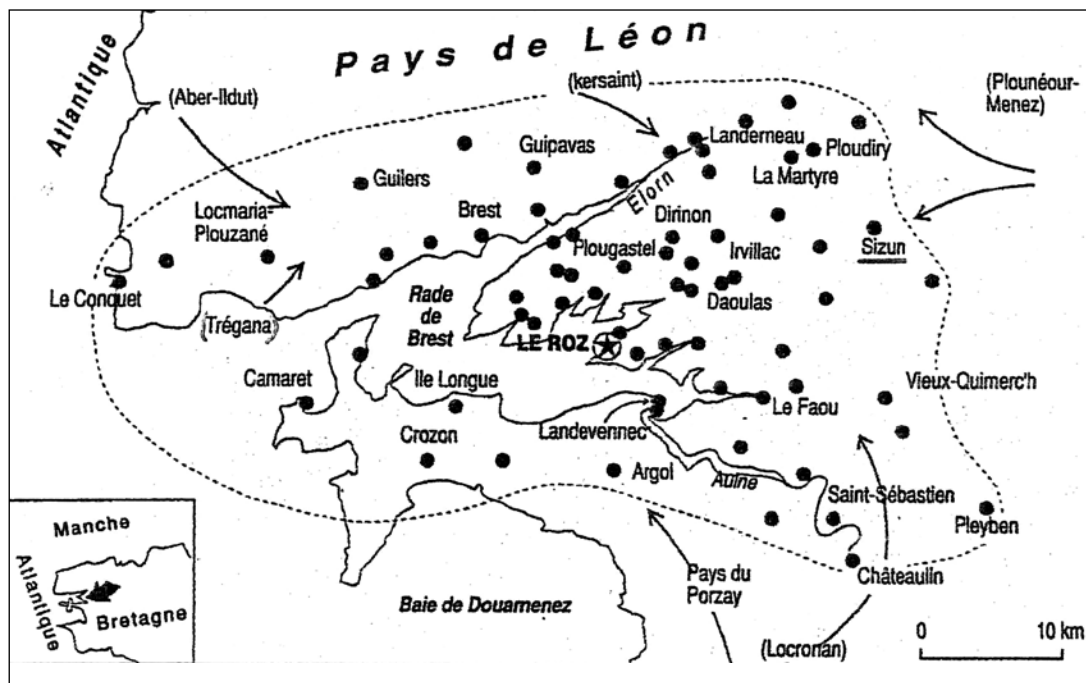


Fig. 14. – Emploi des microgranites du bassin de la rade de Brest dans les édifices religieux (églises, chapelles, ossuaires).

En pointillé, limite approximative d'utilisation. La carrière du Roz (microgranite de Logonna) est figurée par une étoile. Flèches : concurrence des granites environnants. Position « limite » de Sizun.

pilliers, la porte latérale gauche du chœur, le cordon, une partie des contreforts...). Son utilisation est certainement assez précoce, bien que légèrement postérieure à celle du granite de Commana, mais ne paraît pas se poursuivre dans la seconde partie du XVII^e siècle (la petite porte gauche du chœur n'est toutefois pas datée). En fait, la pierre de Logonna (avec accessoirement quelques autres microgranites du district de la rade de Brest) a joué un grand rôle dans les édifices religieux de toute cette région aux XVI^e et XVII^e siècles. Bien que Sizun soit situé vers la limite orientale de diffusion de cette roche, sa mise en œuvre ici s'insère parfaitement dans ce cadre spatio-temporel.

Dans l'enclos de Sizun, le kersanton offre une répartition nettement plus large

que le Logonna tant dans l'espace que dans le temps. Toutefois, son acmé paraît se placer au XVI^e siècle, aussi bien au début (porche méridional) qu'à la fin (ossuaire) de cette période, comme le suggèrent sa quasi-absence au chevet (début de la seconde période du XVII^e siècle), pourtant si richement décoré, et sa rareté dans la sacristie (fin du XVII^e siècle). Son absence dans la frise extérieure du chevet reste assez surprenante. Effectivement, ce matériau d'aptitude sculpturale exceptionnelle parmi les pierres bretonnes a été souvent remplacé à Sizun par le granite.

À ce sujet, il est symptomatique de constater que, sur un des contreforts du chevet, une seule colonnette est en kersanton noir, les autres en granite ; de même, toujours



Fig. 15. – Sur un des contreforts du chevet, une seule colonnette est en kersanton noir, les autres sont en granite.

au chevet, les crochets sur les rampants des pignons aigus sont aussi en granite et non en kersanton. Le dallage de l'église est certainement tardif. Le monument aux morts apparaît un peu comme le chant du cygne du kersanton. Au total, en dépit d'interruptions dans sa mise en œuvre, le kersanton offre à Sizun une certaine pérennité. Cette roche s'intègre ici normalement dans son aire d'utilisation pour les monuments religieux.

Conclusion

L'église de Sizun offre un exemple particulièrement bien caractérisé d'absence d'homogénéité lithologique. Ce polythisme – ou mise en œuvre de pierres de nature et de provenance différentes dans une même construction, – ici typiquement exacerbé, est à la fois primaire (ou originel) et secondaire (ou acquis). Indépendamment des étapes de construction et de restauration, il peut s'expliquer de plusieurs manières : impératifs techniques, tel l'emploi de dalles schisteuses à la base des élévations pour réduire la progression de l'humidité du sol dans les superstructures ; contraintes financières, telle l'utilisation de médiocres moellons schisteux de provenance locale pour une partie du mur nord de la nef, telle aussi la recherche, à plusieurs reprises, du granite de Commana, plus proche et par suite moins dispendieux que le granite de Plounéour-Ménez, de meilleure qualité ; impacts de la mode probablement pour l'emploi du microgranite de Logonna qui connaissait alors une grande vogue ; exigences artistiques enfin dans l'appel au kersanton pour une partie importante des sculptures.

Quelques emplois exigent un commentaire : quérir un calcaire extrait au-delà des limites de la Bretagne pour un autel (tuffeau du Val de Loire) résulte plus d'un engouement que d'une nécessité, car le kersanton, voire divers granites bretons eussent fort bien convenu. Le cas de l'utilisation du granite de Brennilis pour les colonnes cannelées de la porte monumentale est un excellent exemple de la connaissance qu'avaient les « picoteurs » des ressources de leur région ; cette pierre, extraite dans un terroir alors très isolé, a pourtant été recherchée loin de ses gisements, comme pour le calvaire érigé près de la chapelle Notre-Dame à Châteaulin²³.

23. L. CHAURIS, « Histoire de Châteaulin vue à travers

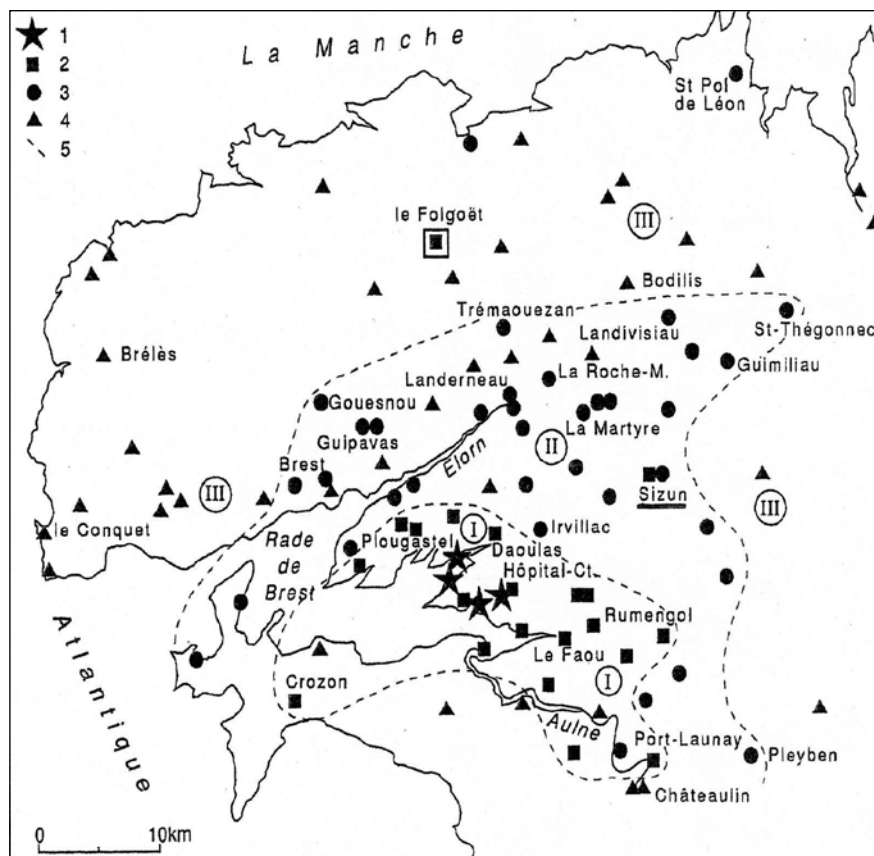


Fig. 16. – Emploi du kersanton dans les édifices religieux (églises, chapelles, ossuaires) du nord et du centre-ouest du Finistère (enquêtes inachevées).

1. Sites d'extraction majeure (symbole employé à titre collectif).
- 2 à 4. Emplois (2. important. 3. restreint. 4. rare).
5. Limite des zones I, II et III. Cas particulier du Folgoët.

Si ce manque d'homogénéité s'enracine ainsi profondément, il n'en reste pas moins vrai qu'il apparaît, à première vue, parfois déroutant, tel le changement de kersanton (gris, puis noir) dans le porche méridional :

sans doute, dans ce cas, les sculpteurs se sont-ils aperçus que le second convenait mieux que le premier. Quoi qu'il en soit, l'hétérogénéité de l'église de Sizun, loin de nuire à l'édifice, tend à lui conférer le charme qui émane des mystères,... dont il a été ici tenté d'approcher quelques-uns.

Résumé

Sise dans son enclos, aux confins méridionaux du pays de Léon, l'église paroissiale de Sizun représente un remarquable exemple d'édifice polyphasé offrant un polylithisme exacerbé, avec mise en œuvre de différents granites, microgranites, kersantons, schistes... Ce polylithisme, lié aux impératifs techniques, aux contraintes financières, aux impacts de la mode et aux exigences artistiques, confère à l'église une étonnante hétérogénéité pétrographique qui la pare, dans son originalité, d'un charme singulier.

Abstract

Standing in its enclosure on the southern confines of Léon, the Sizun parish church is a remarkable example of a multi-phase building using a wide range of stones, such as different granites, microgranites, kersanton stones and various schists... This diversity, linked to technical imperatives, financial constraints, the influence of fashions and artistic needs, give the church fabric a surprising heterogeneity and a singular charm.

Diverradur

Diasezet en he c'hlos-parres, war harzoù kreisteiz Bro-Leon, ez eo ilis-parres Sizun skwerius meurbed war veur a boent : savet e mareoù distag, e weler enni meur ha meur a seurt mein, gant mein-greun a beb doare, maen-greun munud, maen kersanton, skiltr... Gant ar vein liesdoare-se, implijet abalamour ma oa red e-keñver micher, e-keñver kudennoù a arc'hant, e-keñver poues ar c'his hag heni an arz, gant kement-se oll eo deuet ilis Sizun da gaoud disheñvelderioù bras, o lakaad anezi da vezañ koantig en he dibarded.

Loqueffret. La chapelle Notre-Dame de la Croix

par Yves-Pascal Castel et Bernard Le Moën

L'incendie de la chapelle de la Croix, à Loqueffret, provoqué par un acte de malveillance dans la nuit du 15 au 16 juin 2007, a suscité une émotion d'autant plus vive qu'un chantier de restauration programmé par la commune devait s'ouvrir dans les jours qui allaient suivre le sinistre. Charpente, statues de bois, les flammes n'ont laissé que les murs, l'autel de pierre et la table de communion en fer forgé. Sans attendre, dès 2008, a été entreprise la réhabilitation de l'édifice¹.

Rappel historique

La chapelle Notre-Dame-de-la-Croix, communément appelée chapelle de La Croix, se niche à cinq kilomètres à l'ouest du bourg

de Loqueffret, aux confins occidentaux du bois de Bodriec, au bout d'une route empierrée sinuant au travers d'un paysage de légende, dont les deux derniers kilomètres empruntent en partie le tracé de l'ancien chemin de fer.

L'édifice a échappé à l'attention de G. Toscer qui n'en fait pas mention dans le *Finistère pittoresque* publié en 1906². En revanche, deux ans auparavant, en 1904, la quatrième livraison du tout nouveau *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie* évoquait la chapelle par le biais d'une querelle de propriété entre les paroisses de Brasparts et de Loqueffret³, problème frontalier repris sous la plume du chanoine Pérennès dans le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie* de novembre-décembre 1929.

1. L'étude qui suit, faite à la demande de l'architecte Bernard Le Moën, de La Feuillée, dans le courant de février 2004, rend compte de l'état de la chapelle avant le désastre. Une conclusion fait le point sur l'avancement des travaux qu'on espère voir achevés au cours de l'année 2009. Les plans et les photos sont de Bernard Le Moën.

2. G. TOSKER, *Le Finistère pittoresque (Sites et monuments)*, Brest, 1906, t. II, p. 74-76 (notice sur Loqueffret).

3. P. PEYRON et J.-M. ABGRALL, « Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Brasparts » *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie*, janvier-février 1904, p. 45-48.

L'attribution de la chapelle de la Croix, située à la limite des paroisses actuelles de Brasparts et de Loqueffret, à distance égale à vol d'oiseau des deux centres, fait donc l'objet de contestation. Situé à sept cents mètres des maisons du Guilly en Loqueffret et tout autant de celles du Hayguen en Brasparts, l'édifice se trouve isolé dans une sorte de *no man's land*. En fait, le rôle des décimes du diocèse de Quimper, pour le terme d'octobre 1788, l'enregistrait sous Brasparts pour une somme de six livres, à peine moins que la trêve de Saint-Rivoal, qui faisait aussi partie de la même paroisse.

En revanche, la géographie parlait un autre langage que l'administration ecclésiastique. Un affluent de la Douphine issu de la frange méridionale des marais du Mont-Saint-Michel mettait le site en question du côté de Loqueffret, trêve de Plonévez-du-Faou. C'était assez pour placer La Croix dans une situation ambiguë. Ainsi, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, cette situation mitoyenne lui valut d'être l'objet d'un consensus qui ne semblait pas faire de difficultés particulières. Le pardon était alternativement assuré par les recteurs de Brasparts et de Loqueffret, et, dans la période qui va de 1739 à la Révolution, on voit plusieurs fabriciens de la chapelle choisis parmi les paroissiens de Brasparts.

La détérioration des relations entre les paroisses prend naissance après la tourmente révolutionnaire, lors du tracé des frontières communales par les agents chargés de dresser le cadastre. Administrativement la chapelle se voit dévolue à la commune de Loqueffret. Or, le recteur, voyant passer son Loqueffret du statut de trêve à celui de paroisse de plein exercice, argue d'une situation qui le privilégie pour s'octroyer le droit de faire lui-même les deux pardons annuels, en mai et en septembre, sans plus se référer au consensus qu'avaient connu par le passé les pasteurs des paroisses mitoyennes. Ainsi, en 1823, Michel Crenn, recteur de Loqueffret,

écrit : « La chapelle de La Croix est séparée de Brasparts par l'eau, par le terrain du bois du château de Baudriec, elle porte les armes de cette antique seigneurie, ses barrières sont vers Loqueffret, elle n'a que des escaliers du côté de Brasparts. Les arpenteurs l'ont encadrée dans cette commune [...]. On a ici [c'est-à-dire à Loqueffret] le calice marqué au fond à la chapelle de la Croix et un St Sépulchre qui n'ont jamais été à Brasparts⁴. »

Le ton entre les deux paroisses ne va pas, on le devine, cesser de monter. L'initiative prise, en 1833, par Brasparts de couper un arbre du placître de La Croix, en vue d'effectuer des réparations sur la sacristie, ravive un débat qui ne se terminera que dix ans plus tard, par une décision du 10 juin 1843, émanant du ministère des Cultes, concédant la propriété contestée à la « circonscription » où « le bien était situé », et donc à Loqueffret.

Le titre : « chapelle de la Croix »

L'histoire ainsi évoquée, venons-en à la chapelle elle-même située dans un placître entouré d'un mur d'enceinte percé d'une entrée fort modeste, avec un calvaire à l'ouest et une fontaine de dévotion à l'est.

Sans préjuger du fait que le nom de la chapelle pourrait rattacher ses origines à quelque seigneur revenu sain et sauf des croisades, le titre même de la Croix n'est pas indifférent. Il inspire discrètement certains éléments cruciformes de la décoration de la façade occidentale. Une croix pattée associée au cercle, plantée dans un socle de quelques marches, illustre le début et la fin d'une

4. H. PÉRENNÈS, « Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Loqueffret », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, novembre-décembre 1929, p. 288-296, et janvier-février 1930, p. 2-11. Recherches faites, le calice en question n'existe pas ou n'existe plus, du moins dans le trésor de Loqueffret. Il en va de même pour le « Sépulchre » qui était peut-être une « Mise au tombeau ».

inscription dont nous reparlerons. Sur cette même façade, la croix au cercle se découvre, tenue dans la main de la première des huit figures qui ornent le dessus de la plinthe. Au dernier relief de cette même série, une croix identique passe dans la main de l'archange saint Michel qui foule le dragon.

Le fondateur, le seigneur de La Marche

Deux inscriptions assurent que l'édifice avait, en 1522, pour fondateur le seigneur de La Marche.

La première, de lecture aisée, est gravée en relief sur six lignes en caractères gothiques au tympan de la porte sud : G. DE LA MARCHE / SR DU D(IT) LIEU ET DE BODREEC / ET M(ARGUERITE) DE LA VILLENEUVE SA FAME / ONT FAIT FONDER CESTE CHA / PELLE AN L'ONE(U)R DE LA CROIX / LE SECOND JOUR DE JUILLET L'AN MIL V^C XXII.

La seconde, qui porte une des croix signalées plus haut, dans le tympan de la porte de façade à l'ouest, six lignes en relief, en gothique elles aussi, est de lecture plus aléatoire. L'empreinte en plâtre réalisée avec soin par Michel Huon, qui permet de l'examiner à loisir sous divers éclairages rasants, reste, à notre sens, indéchiffrable dans sa quasi-totalité, sauf à en tirer ceci :

G DE LA MARCHE FONDATEUR
EN LAN MIL CINQ C(ENT) XX DEUX
LE SECOND JOUR DE JULLET
ET DE MARGUERITE DE LA
VILLENEUVE
SA FAME GILL (JACQ ?) DE LA
CROIX
ESTANT GOUVERNEUR.

Cela n'apporte que peu de renseignements par rapport à la première inscription, si ce n'est le nom du gouverneur, Gill. (ou

Jacques) de La Croix. De G. de La Marche reste le manoir au lieu-dit du même nom, en Brasparts. Dominant un large méandre de la Douphine, il présente un ensemble de constructions en schiste de caractère ordinaire, difficiles à dater avec précision : XVI^e, XVII^e siècle ? On y remarque quelques entrées faites de blocs de granite cintrés appuyés l'un sur l'autre, comme on en voit dans de vieilles demeures de la région.

De son côté, Bodriec, en Loqueffret, conserve des linteaux à accolades employés dans des constructions relativement récentes.

Les deux inscriptions pourraient faire penser que, antérieurement à la chapelle dont G. de La Marche se déclare fondateur en 1522, il n'y avait rien. Certes, des édifices qui ont pu précéder la chapelle actuelle, nous ne savons rien. Mais il ne faut pas se méprendre sur le sens exact du terme « fonder ». Les châtellenies étant au cours des âges passées de famille en famille, le titre de fondateur revenait de droit au propriétaire qui reprenait la terre. Avec la terre il s'arrogeait, à l'occasion, les armoiries des familles qui l'avaient tenue avant lui, surtout en cas de déshérence. Ces armoiries, anciennes et vénérables, le nouveau propriétaire les maintenait parfois dans les vitraux et dans les panneaux armoriés. Il n'est que de consulter le *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* établi par Pol Potier de Courcy pour constater la fréquence du phénomène. La maison de La Marche est signalée aux « réformations et montres de 1426 et de 1536, paroisses de Braspartz et Locqueffret, évêché de Cornouaille » Deux siècles plus tard, le même *Nobiliaire* évoque Lezergué en Ergué-Gabéric, lieu de naissance de Jean-François de La Marche, qui fut le dernier évêque de Léon (mort en 1806). Quant à remonter plus haut que 1426, les *Preuves* de dom Morice mentionnent bien des La Marche, mais en Haute-Bretagne.

L'écu de gueules au chef d'argent des La Marche, négligé par le marteau de la Révolution, se lit sans difficulté et se relève

sur trois des faces du monument. Plain aux portes ouest, sud et nord, mi-parti, c'est-à-dire associé au *bandé de six pièces* aux portes sud et nord, sans qu'on puisse déterminer à qui appartient ce bandé de six pièces. Mais, puisque Marguerite de Villeneuve est citée dans l'inscription, il pourrait s'agir des armoiries d'une branche de cette famille qui n'est pas retenue dans le *Nobiliaire et Armorial* de Potier de Courcy.

Une architecture qui a subi bien des avatars

De plan rectangulaire, la chapelle de la Croix est assortie d'un chevet à trois pans. D'une grande simplicité, elle présente plusieurs curiosités dont la première est l'emploi de deux matériaux distincts dont la mise en œuvre frappe le moins averti.

Le granite, traité en pierres de taille, compose la grande façade occidentale, ainsi que les deux tiers supérieurs des murs du chevet, les contreforts et les baies, portes et fenêtres. Le portail méridional, quant à lui, se trouve encadré par de grands blocs de granite à gauche et par du moellon de schiste de taille moyenne sur la droite.

Le schiste est employé dans l'assise des murs sur le pourtour, et même sur la portion du mur sud à gauche de la porte, qui est pourtant en granite. L'élévation nord est entièrement appareillée en schiste. Ce recours au schiste amène l'absence générale de plinthes, sauf au pied des contreforts de granite, aux portes latérales et dans le bloc occidental. Cet emploi généralisé du schiste, matériau ici plus commun que le granite, ne manque pas d'étonner dans un ensemble où le commanditaire n'avait pas lésiné pour la façade et l'encadrement des portes.

La disposition des portes offre une autre curiosité. Si l'accès majeur se fait par la façade ouest, sous le clocher, ce qui est monnaie courante, l'accès latéral privilégié n'est pas

ici au sud, selon la coutume, mais au nord, avec une porte géminée solennisée par un grand gâble. On pourrait y voir la volonté de

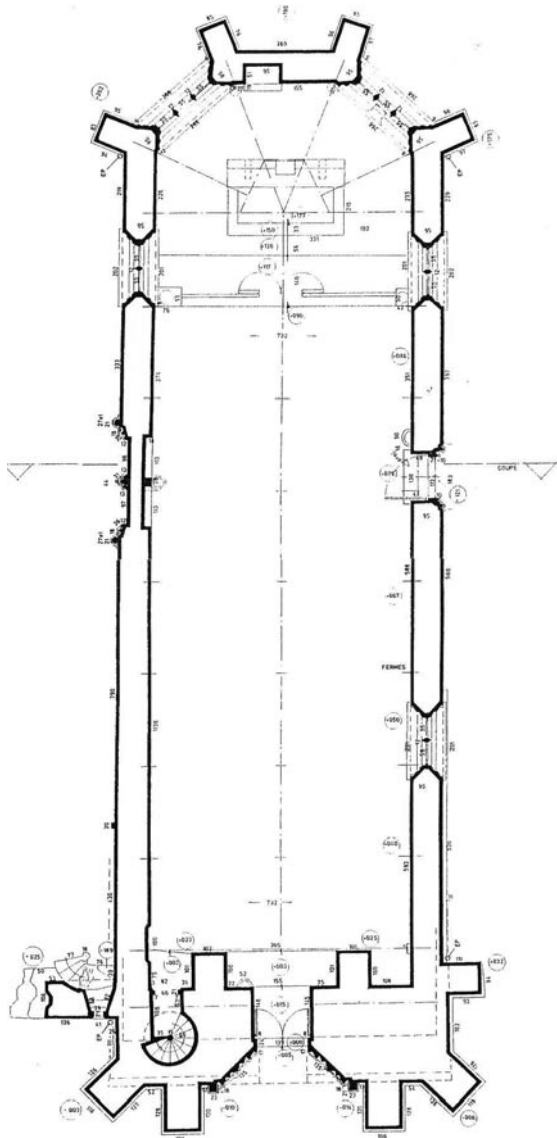


Fig. 1. – Plan de la chapelle Notre-Dame de la Croix, avant l'incendie, par B. Le Moën.

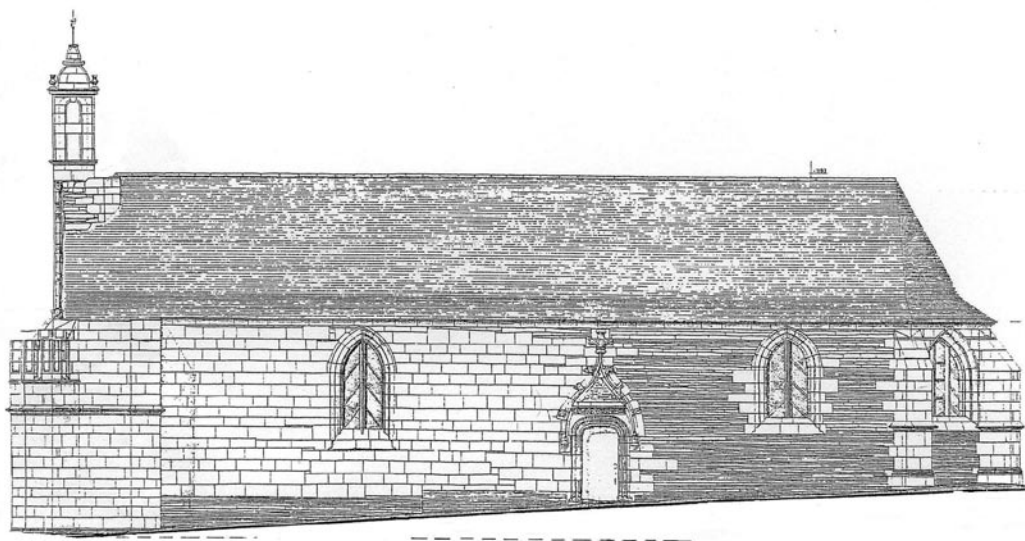
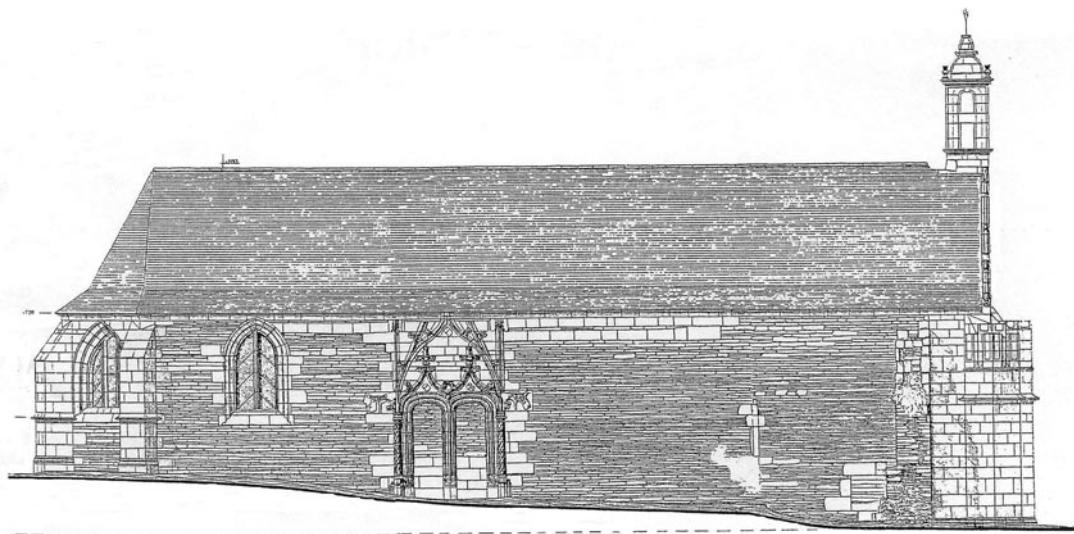


Fig. 2 et 3. – Élévation nord et élévation sud, avant l'incendie, par B. Le Moën.

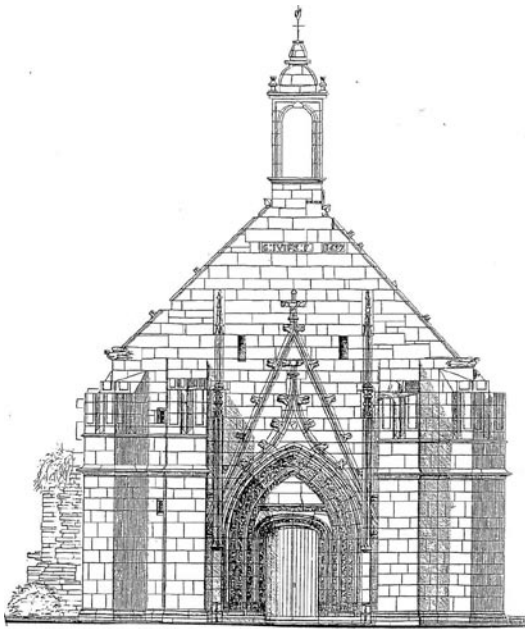


Fig. 4 et 5. – Façade ouest et chevet (ci-dessous), par B. Le Moën.

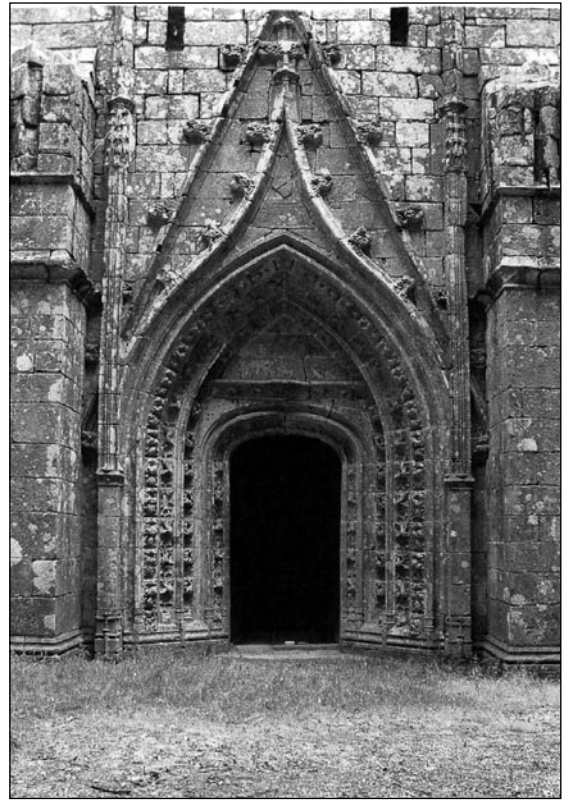
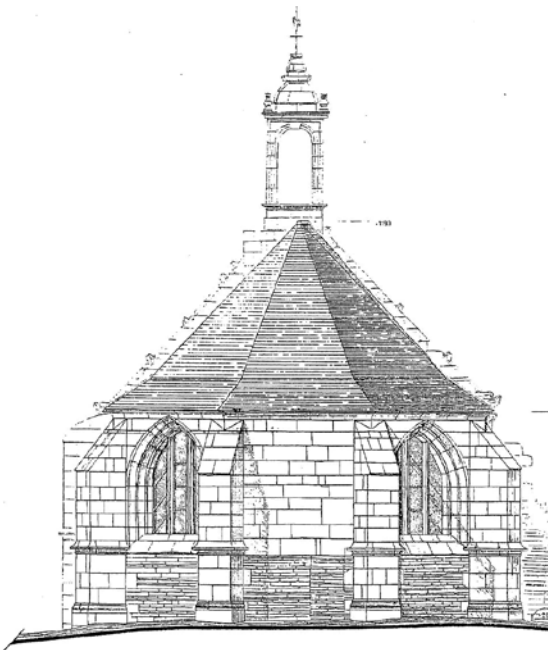


Fig. 6. – Façade occidentale. Entrée principale.
Cliché B. Le Moën.

tourner l'abord de l'édifice non vers le manoir de La Marche qui est en Brasparts, mais vers celui de Bodriec, en Loqueffret. En fait, l'importance affirmée de ce portail septentrional n'a pas résisté à la disparition de la seigneurie. Son double passage a été aveuglé par de la maçonnerie, pour pallier l'inconvénient d'une entrée située d'un côté non ensoleillé et plutôt venteux sous nos climats. Pour ce faire, on n'a pas lésiné sur les moyens. Le tiers inférieur a été bouché par d'épaisses pierres de taille. Quant à la mutilation du gâble au niveau de la ligne de la toiture, elle laisse soupçonner une histoire architectonique bien mouvementée.

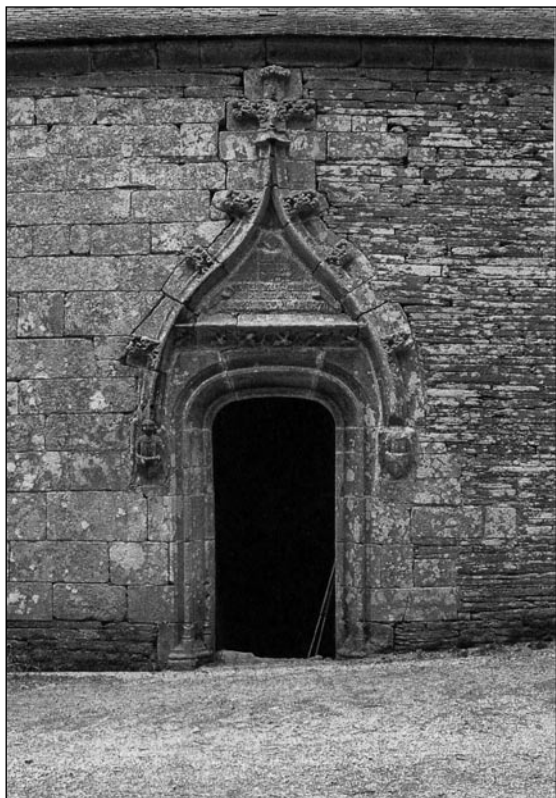


Fig. 7 et 8. – Porte sud, vue générale avec l'inscription au tympan et détail de l'ange aux armoiries de La Marche.

Clichés B. Le Moën.

D'autres portes, secondaires celles-ci, devenues inutiles, ont elles aussi été maçonnées. L'une au chevet donnait sur un local disparu qui a pu servir de sacristie. Une autre, qui se devine au côté nord de la tour, permettait le passage entre la chapelle et le logis, aujourd'hui ruiné, où se voit toujours le départ d'un escalier en vis, peut-être la seconde sacristie qui était signalée au début du XIX^e siècle.

Autre sujet de curiosité, la façade et le clocher construits à deux siècles d'intervalle. Somptueuse, la façade évoque Saint-Herbot, dans la commune voisine de Plonévez-du-

Faou, grande architecture qui fut entreprise sous l'égide du gouverneur Corentin Kerdévez, en 1516, quelque six ans avant que ne soit lancé le chantier de la Croix (1522).

Eu égard à la magnificence de cette noble façade, le clocheton carré à petit dôme flanqué de têtes d'enfants perruqués fait figure de parent pauvre. D'un tout autre style, il correspond tout à fait à la date de 1697 qui accompagne le nom du fabrique de l'époque (G : JVIFS : F : 1697). Ne nous étonnons pas d'un nom qui n'est pas rare dans le pays. Francis Gourvil le fait entrer dans

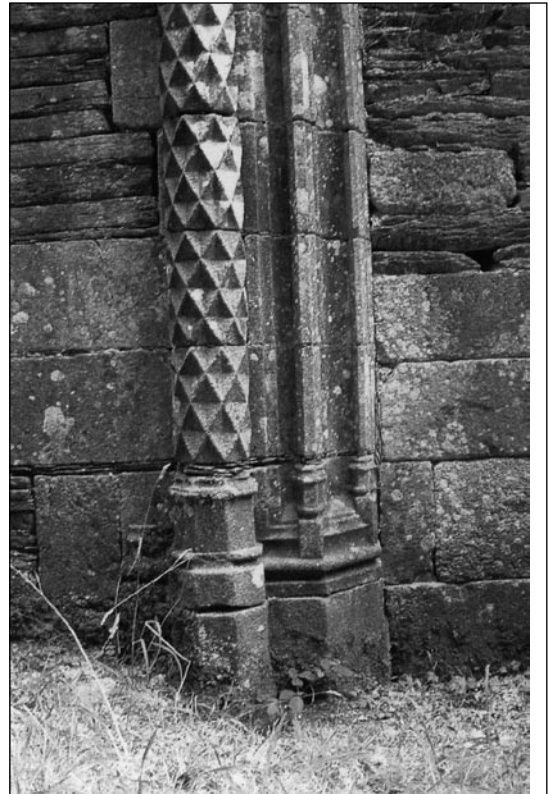


Fig. 9 et 10. – Porte nord et détail du pilier aux nids d'abeilles.
Clichés B. Le Moën.

son ouvrage⁵. Et l'on relève le nom d'Alain Le Juiff, qui était collecteur lors de la réformation de 1426. À l'arrière de la souche du clocheton, se situe le débouché de l'escalier en vis qui donne accès à la plate-forme.

Une dernière curiosité s'observe dans le remplage des baies. Extrêmement sommaire, il se compose d'un meneau vertical dans les fenêtres latérales et de deux dans celles, plus larges, du chevet. Si cette disposition est d'origine, on peut dire que, pour 1522,

c'est proprement original. La pierre d'assise du meneau de la première fenêtre sud est la seule qui présente un talon ménagé pour recevoir les montants du remplage. Ce détail, qui peut paraître mineur, ajouté à d'autres, nous conduit à soupçonner un changement radical dans la conduite du chantier ou des restaurations ultérieures simplificatrices. Quant aux vitraux qui ferment les baies, ils sont tous de verre blanc, enchâssés dans des cadres de bois.

Le projet de G. de La Marche ne manquait certes pas de panache. Démarré dans le grandiose, comme l'atteste la façade, destinée à porter une tour d'une certaine importance,

5. F. GOURVIL, *Noms de famille de Basse Bretagne. Matériaux pour servir à l'étude de l'anthroponymie bretonne*, Paris, 1966, p. 113.

on voit qu'il tourne court. Mais il est possible que l'état actuel soit le résultat de destructions ultérieures qui ont nécessité des replâtrages à petits frais, noble granite détrôné au profit du schiste local, remplages des fenêtres réduits à l'extrême, clocher simplifié, gâble de la porte nord inachevé... Ne parlons pas du plan qui aurait pu prendre la forme d'une croix eu égard au titre donné à la chapelle.

Le mobilier de la chapelle

Le mobilier de la chapelle a terriblement souffert de l'incendie qui a entièrement ravagé la chapelle, en juin 2007. Nous le décrirons tel que nous l'avons vu en 2004.

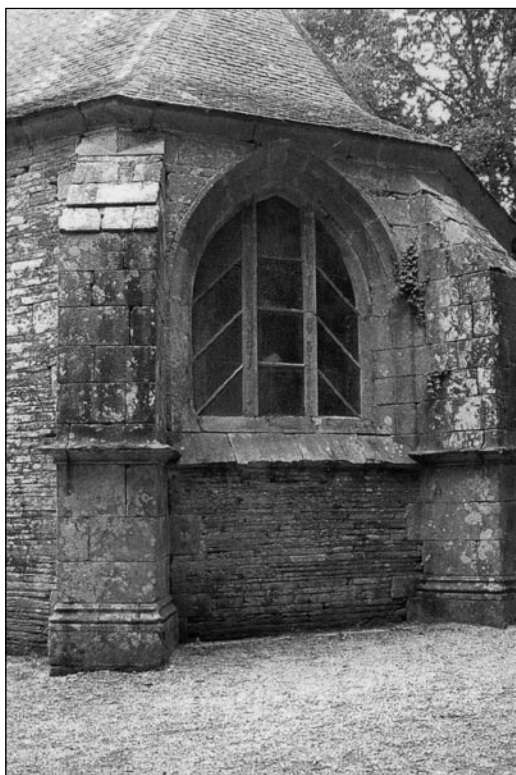


Fig. 11. – Fenêtre du chevet.
Cliché B. Le Moën.

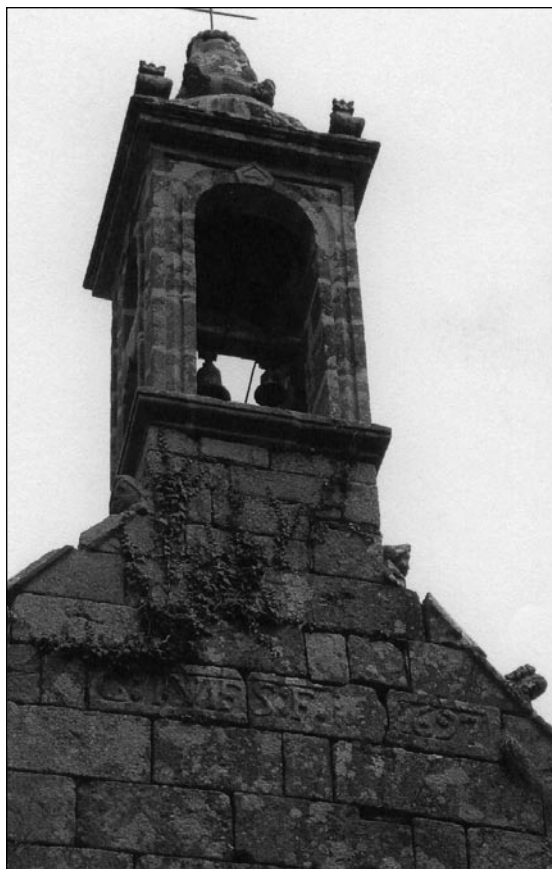


Fig. 12. – Clocher de 1697, avec inscription.
Cliché B. Le Moën.

Les statues

Sur le mur du chœur, le Christ en croix, en bois, du XIV^e siècle, est encadré par deux statues de qualité, en bois elles aussi, mais postérieures d'environ un siècle. Elles représentent deux personnages revêtus de la dalmatique des diacres, intimement liés à la *Passion* du Christ. L'un d'eux porte la couronne d'épines et les trois clous. Le second personnage, aux attributs perdus, pouvait avoir en main la lance qui perça le côté et le bâton d'hysope qui servit à offrir du vinaigre au supplicié.



Fig. 13. – Statue de diacre porteur d'instruments de la Passion.

Certains auteurs ont proposé d'y voir Joseph d'Arimathie et Nicodème. Mais l'un et l'autre portent habituellement un costume qui, avec leur coiffure, rappelle celui des Juifs. On le voit, entre autres, dans la *Mise au tombeau* de Quimperlé. À La Croix, nos deux personnages sont des figures allégoriques, revêtues des habits liturgiques du diacre et du sous-diacre, des acolytes chargés d'accompagner le prêtre à la messe solennelle.

À droite de l'autel, une Vierge à l'Enfant, en bois (haut. 1,10 m). Son style rustique



Fig. 14. – Statue de diacre.
Clichés B. Le Moën.

n'empêche pas de penser que l'artisan a tiré son inspiration de modèles savants plus élaborés, à voir la manière dont il fait retomber la tunique à double retroussis, comme dans la grande statue de Vierge à l'Enfant de Lannélec à Pleyben.

La Vierge de pitié, à gauche de l'autel, place qui sied dans une chapelle érigée sous l'invocation de la Croix, est la Vierge vénérée devant laquelle on fait brûler les cierges.

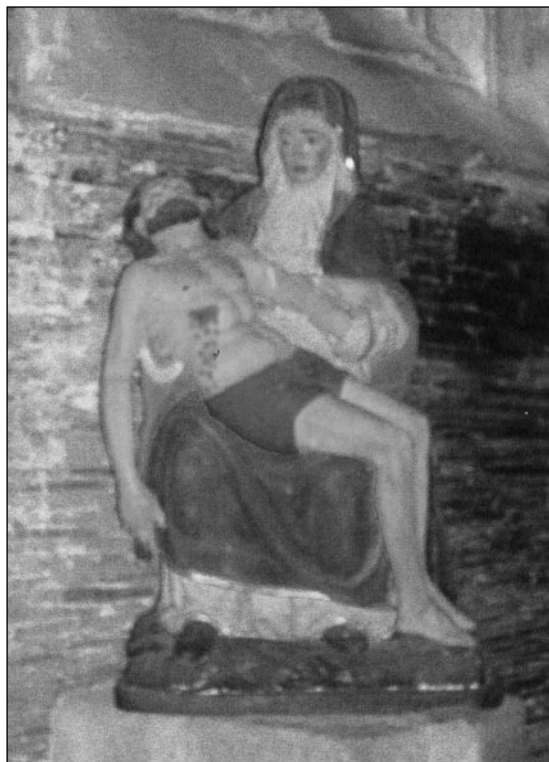


Fig. 15 et 16. – Statue de la Vierge à l'Enfant et groupe de la Vierge de pitié, avant l'incendie.
Clichés B. Le Moën.

Les dalles funéraires

Dans le chœur, à l'arrière de l'autel, on a rangé les dalles funéraires qui n'ont pas été employées dans l'emmarchement quelque peu massif de l'estrade. L'une d'entre elles, posée sur des parpaings, constitue une sorte de crédence rustique utilisée lors des célébrations liturgiques. Son épitaphe évoque des défunts morts en 1901 et en 1906.

Une autre dalle, celle-ci dressée, rappelle des membres des familles Le Baut et Le Séac'h, avec un troisième nom : Kerhoas, Pleyben. Une dernière dalle porte le nom de Jean Cadiou, enfant de 9 ans, mort le 17 février 1890 à Kermarc.

Les cloches

Les deux cloches dans la tour sont si modestes qu'elles répondraient mieux au titre de clochettes. L'une d'elles porte la date de 1880 et le nom du fondeur, « accordeur au Mans ».

Le calvaire

Le calvaire, à l'ouest de l'église, daté 1586, se dresse sur un socle presque cubique posé sur un emmarchement à trois degrés. Gravement mutilé, il se présentait, avant la restauration de 1982 par le sculpteur Guy Pavec, de Landudec, comme un petit calvaire



Fig. 17. – Calvaire de 1586, restauré par
Guy Pavec.
Cliché B. Le Moën.

à deux consoles, celle du haut réservée aux larrons. On a gardé du monument primitif une console basse ornée de deux anges avec des statues géminées, Vierge et Madeleine, Jean et Pierre. Au centre, une Vierge de pitié. On remarquera le vestige de l'ange qui posait ses mains sur le voile de tête de la Vierge Marie. Sur l'arrière de la console, on a recueilli un buste d'*Ecce Homo*. D'une facture plus élaborée, cette pièce provient d'ailleurs.

Vestiges de calvaire déposés dans la chapelle

Les pièces du calvaire qui n'ont pas été retenues lors de la restauration sont dans la chapelle. Vers le bas, gît une console formée

d'un ange et d'un démon qui tiennent chacun le petit personnage qui représente l'âme du bon et celle du mauvais larron. Cette console est aussi ornée de masques. Dans le chœur gisent les éléments d'un Christ mutilé et d'un larron. Quant au nœud orné d'anges hémato-phores, ceux qui recueillent le sang dans une coupe, il est au centre de l'autel à la place d'un tabernacle.

La fontaine de dévotion

La fontaine de La Croix est modeste. Son bassin, encadré de grosses pierres de taille, est à l'air libre, sans édicule pour le protéger. Son seul ornement est la croix gravée au-dessus de la niche dont la statue a disparu. Et comme toute source d'eau vive voisine de nos sanctuaires, celle de La Croix a sa légende, qui se propose comme une énigme. « Les pèlerins, rapporte l'abbé Jean-François Caroff, nommé à Loqueffret en 1908, venaient très nombreux boire à cette fontaine, où une dame leur servait de l'eau dans un bol en or, soutenu par une chaîne en or. Ennuyé d'une telle affluente, le seigneur de Baudriec aurait fait couvrir la fontaine, si bien qu'elle demeura longtemps introuvable.⁶ »

Restauration de 2008-2009

Les travaux de restauration, programmés avant l'incendie, avancent. Le haut de la façade ouest touché par un désordre dans la maçonnerie menaçant la stabilité du clocher a été démonté puis remonté par l'entreprise Goavec-Pitrey. Une partie du mur nord à gauche des portes géminées, qui présentait lui aussi des signes de faiblesse, a été remise en état, et les entrées géminées naguère murées ont été rouvertes.

La charpente anéantie par les flammes, qui avait déjà connu dans le courant du XX^e

6. H. PÉRENNÈS, art. cité, p. 294.



Fig. 18. – La nef après l'incendie du 16 juin 2007.
Cliché B. Le Moën.

siècle des raboutages de fortune, a été refaite dans l'esprit du XVI^e siècle, par l'entreprise CCA de Pontrieux, avec des aisseliers courbes reposant sur les entrails. La couverture, confiée à l'UDOC de Morlaix, utilise les ardoises rustiques des monts d'Arrée. Quant au mobilier, on s'attache à le reconstituer : un grand Christ en bois provient de la chapelle désaffectée du lycée Saint-Louis de



Fig. 19. – Statue de diacre, après l'incendie.
Cliché B. Le Moën.

Châteaulin, ainsi que les statues de style saint sulpicien de saint Joseph et de la Vierge à l'Enfant.

Ainsi, s'enfonçant dans les profondeurs mystérieuses du bois de Bodriec, sur les pentes méridionales de l'Arrée, randonneurs et pèlerins pourront goûter à l'isolement et au silence dans l'ombre de Notre-Dame de la Croix ressuscitée.



Fig. 20. – Groupe de la Vierge de pitié, après l'incendie.

21. – Vue d'ensemble de la nouvelle charpente, avec les poinçons.

22 et 23. – Les chevrons de la charpente, côté nord et côté sud, avec les coyaux.

Clichés B. Le Moën.

Résumé

La chapelle Notre-Dame de la Croix, commune de Loqueffret, Finistère, porte deux belles inscriptions qui en attribuent la construction au seigneur G. de la Marche en 1522. Le clocher bien plus tardif datant de 1697, on voit que l'édifice de plan rectangulaire avec un chevet à pans, a subi bien des avatars au cours de son existence. Le dernier a été l'incendie criminel qui a éclaté dans la nuit du 15 au 16 juin 2007. L'étude entreprise quelques mois avant le sinistre permet heureusement de présenter l'inventaire du mobilier anéanti au cours de la catastrophe. La restauration du gros œuvre n'ayant pas subi de délai, les structures essentielles, dont la toiture, ont été rétablies dès les premiers mois de l'année 2009.

Abstract

The Notre-Dame-de-la Croix chapel, in the parish of Loqueffret (Finistère), has two inscriptions showing it was built by seigneur G. de la Marche in 1522. The much later steeple having been built in 1697, it is clear that this rectangular building, with a several sided apse, had undergone considerable change over the years. The latest episode of its long history is the fire which partly destroyed the church during the night of June 15th 2007. The study of its contents, undertaken a few months before the incident, has fortunately made it possible to draw an inventory of the artefacts destroyed by this catastrophe. The fabric of the church having been immediately repaired, its main structures, including the roof, were re-established in the early months of 2009.

Diverradur

E-diabarzh chapel Itron-Varia Lanngroas, parres Lokeored (Penn-ar-Bed), e lenner war daou gâer a enskrivadurioù ez eo bet savet-hi a drugarez d'an aotrou G. de la Marche e 1522. Savet eo bet an tour kalz diwezatoc'h, e 1697 ; gwelet e vez ez eo bet ar savadur (a stumm hir-garrezeg gant ur penn-chantele tuioù dezañ) gwallgasset a-hed an amzer. Ar gwashañ taol eo an heni c'hoarvezet en noswezh a ya eus ar 15 d'ar 16 a vezheven 2007, diwar dorn torfedourien. A drugarez d'ar studiadenn oa bet graet un nebeud misioù a-raog ar gwalldaol, e c'heller dre chañs diskouez ar roll eus an arrebeuri distrujet a-hed ar gwallreus. N'eus ket bet a zale ewid pezh a sell adober ar bras eus al labour, ha gant-se, adaleg misioù kentañ ar bloaz 2009, e oa bet graet a newez an frammadurioù retañ, hag adtoet ar chapel.

Reconstruction au XIX^e siècle d'une église pluriséculaire : Saint-Adrien à Santec

par Louis Chauris

L'église de Santec comprend aujourd'hui « une nef de six travées avec bas-côtés et clocher encastré, un faux-transept de deux travées, séparé de la nef par un arc-diaphragme et un chœur à chevet plat¹ ». Le clocher à galerie en encorbellement accosté de pinacles présente deux chambres de cloches, surmontées d'une flèche ajourée à crochets ; la tourelle d'escalier cylindrique est hors œuvre contre le flanc sud de la tour². La complexité de sa reconstruction, au début de la seconde partie du XIX^e siècle, avec remploi d'éléments de l'ancien édifice, puis à la fin du XIX^e siècle, avec allongement occidental et érection du clocher, mérite à plus d'un titre de retenir l'attention. Ces modalités peuvent être pré-

cisées grâce au dépouillement des données archivistiques³ et complétées par des observations *in situ*.

Un édifice menaçant ruine

À la suite de la chute d'une partie de la charpente et de la couverture de l'église, l'architecte de l'arrondissement de Morlaix, Théodore Boyer, examine l'édifice et adresse une lettre à ce sujet au sous-préfet, le 8 août 1847. Le bâtiment est « dans le plus mauvais état possible. Ses murs dans la partie basse déversent extérieurement et sont lézardés en plusieurs endroits, au point que, depuis deux ans, il a fallu, à [diverses] reprises, placer des étais pour en empêcher la chute ». L'architecte ajoute que les personnes qui l'accompagnaient « avaient d'abord pensé que le

1. R. COUFFON, A. LE BARS, *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988.

2. Notice *Santec. Église Saint-Adrien*, document mis à la disposition des visiteurs.

3. Arch. dép. Finistère, 1 V 516.



haut de l'église, c'est-à-dire l'abside et les deux chapelles latérales dont les murs paraissaient assez d'aplomb, pourrait peut-être servir aux exercices du culte en attendant une reconstruction ». Mais T. Boyer constate que cette partie de l'église est également irréparable et exprime ses craintes d'accidents « lors des coups de vent de l'hiver ».

Le plan de l'église ruinée, dressé par T. Boyer (18 septembre 1847), permet de connaître l'aspect tant au sol qu'en élévation du vieil édifice. Dès l'abord, la nef, accostée au sud d'un reliquaire, frappe par sa dissymétrie, avec porche méridional, son exigüité et la faible élévation de ses murs. Elle est séparée du transept – proportionnellement démesuré, avec deux autels latéraux – par un arc-diaphragme supportant un campanile. Le chœur offre un chevet plat. Les baies sont de faible dimension, excepté au transept et au chevet.

Vers une nouvelle église

Ce même 18 septembre 1847, le maire de Roscoff, « vu l'état de vétusté et de ruine de l'église », entraînant un danger de s'en servir plus longtemps, prend un arrêté en interdisant provisoirement l'entrée.

En septembre de la même année, l'architecte Boyer rédige une note sur le sous-sol de l'église projetée en vue des fondations. Après avoir remarqué que le nouvel édifice sera établi à l'emplacement de l'ancienne église située dans le cimetière au milieu du bourg, il précise que le sol formant ledit cimetière est « une terre végétale très légère à la surface », mais qu'à « 1,20 ou 1,50 m, on rencontre une argile très compacte [...] qui tend à offrir toute la solidité désirable pour les fondations ». Il remarque d'ailleurs que « rien n'annonce une mauvaise fondation dans les murs de l'ancienne église⁴ ».

À cette époque, la paroisse de Santec est formée d'une section de la commune de Roscoff (environ les deux tiers) et d'une section de la commune de Saint-Pol-de-Léon. Aussi l'évêque, dans une lettre au préfet, en date du 28 février 1850, considérant que la fabrique de Santec est très pauvre, que « les paroissiens sont tous des pauvres fermiers », estime-t-il que Roscoff et Saint-Pol-de-Léon doivent concourir à la reconstruction de l'église.

Le cahier des charges, établi par T. Boyer le 29 avril 1851, évalue la reconstruction à 18 040,94 francs, soit, après la déduction de la valeur des anciens matériaux estimée à 900 francs, 17 140,94 francs. Mais les ressources n'excédant guère 10 000 francs, « y compris la valeur des matériaux qui proviendront de la démolition de l'église en ruine », les travaux ne pourront être entrepris que « jusqu'à concurrence de cette somme ». L'adjudication a lieu le 16 juin 1851, au profit du sieur Guyomard, entrepreneur à Morlaix.

Une lettre adressée le 5 mars 1853 au ministre de l'Instruction publique, après avoir rappelé que Santec est depuis six ans sans église, que l'office divin est célébré dans une maison en planches, « où sur 1 500 habitants, 200 à peine peuvent trouver place, le reste [entendant] la messe en plein air, exposé à l'intempérie des saisons et bien souvent les genoux dans la boue », indique que l'église en construction est « à peine aux deux tiers avancée ». La commune a épuisé toutes ses ressources et reste débitrice de 4 400 francs ; la source de la générosité publique est tarie. Dans ces circonstances, la commune n'a plus « aucun espoir si le gouvernement ne lui vient en aide ». Les dépenses restant à faire sont encore de l'ordre de 8 000 francs.

Le 4 avril 1853, l'état de situation des ouvrages exécutés et à exécuter pour la

4. Le sous-sol du bourg de Santec est constitué de limons argileux recouverts d'une pellicule de sables dunaires,

L. CHAURIS et collab., *Carte géologique au 1/50 000, feuille « Saint-Pol-de-Léon »*, Orléans, BRGM, 1998.

reconstruction de l'église est le suivant. Les travaux effectués par le sieur Guyomard s'élèvent à la somme de 12 514,96 francs ; la somme qui lui est due encore, à ce jour, est de 4 202,44 francs ; la fabrique a demandé d'achever « par voie d'économie les travaux qui restent à effectuer ». L'entrepreneur donne « quittance à la fabrique du solde des travaux déjà exécutés et la déclare libérée des engagements pris avec lui ». Si les travaux ont lieu en régie, « les paroissiens feront volontiers les charrois », ce qui diminuera la dépense. Un maître ouvrier capable et intelligent se chargera de diriger les travaux. Le 21 janvier 1854, l'évêque autorise leur achèvement par voie d'économie. Par décision ministérielle du 4 août 1854, un secours de 2 000 francs, en deux annuités égales, est accordé pour la reconstruction. À la fin de 1854, un certificat de l'architecte atteste l'achèvement des travaux.

Projet d'agrandissement et de construction d'un clocher

Près de quarante ans plus tard, le 30 juillet 1891, l'architecte Ernest Le Guerrannic présente un rapport sur le « projet d'agrandissement de l'église et de construction du clocher ». « L'église, dont le chœur porte l'empreinte de la fin du XV^e siècle, a été restaurée et agrandie naguère [mais] ne possède pour tout clocher qu'un petit campanile élevé au-dessus de l'arc-triomphal du transept et qui ne peut recevoir qu'une clochette. » L'architecte ajoute que « la charpente exerce une pression considérable sur les murs qui ne sont contrebutés par aucun contrefort ». Le conseil de fabrique a résolu d'agrandir l'église en reculant le pignon occidental et de surmonter ledit pignon d'un clocher en rapport avec l'importance de la paroisse qui compte à présent environ 1 600 habitants.

Dans ces conditions, Le Guerrannic propose d'allonger les trois nefs (nef *sensu*

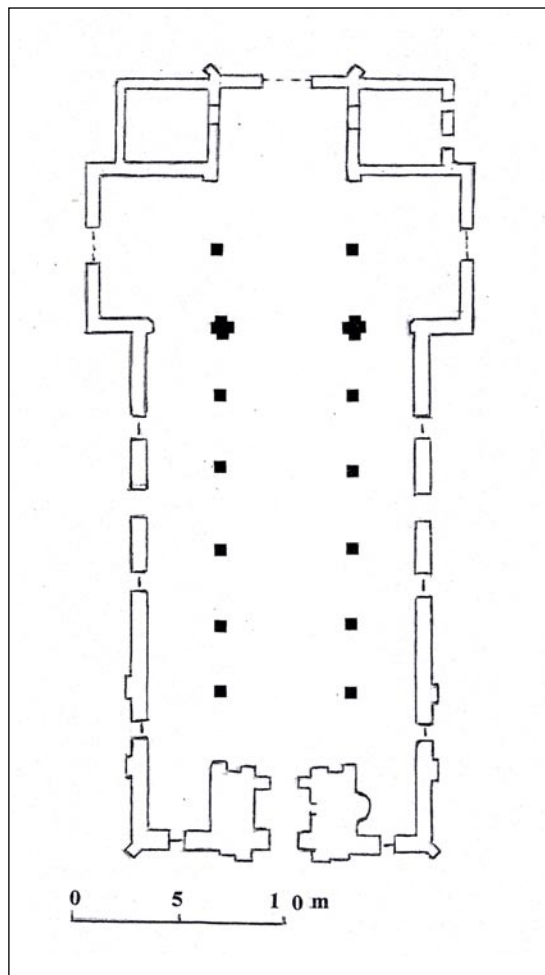


Fig. 2. – Plan schématisé de la nouvelle église de Santec.

Les contours des piliers de la nef et du transept (en fait octogonaux) ont été simplifiés. De même ceux des deux gros piliers du transept.

Dessin L. Chauris.

stricto et collatéraux) d'une nouvelle travée en avant de laquelle est placé le clocher ; « de chaque côté de celui-ci s'ouvre une chapelle dont l'une recevra les fonts baptismaux, l'autre pourra servir au dépôt des chaises ».



Fig. 3. – Ancien campanile, partiellement restauré, au droit de l'arc-diaphragme.

Cliché L. Chauris.

L'augmentation de l'espace produit par l'allongement approche de 60 m², soit environ cent cinquante places. « Le style intérieur de l'église rappelant la fin du XV^e siècle », l'architecte s'est inspiré pour le clocher « de nombreux modèles de cette époque que possède le Finistère : chambre des cloches ouverte, avec galerie ajourée, supportant une flèche dont la base est renforcée par des pignonnets ». La dépense prévue s'élève à 23 989 francs. « En cas d'insuffisance de ressources, l'exécution du beffroi et de la flèche, dont la valeur est de 7 665 francs, pourra être ajournée ; en conséquence, le montant des travaux sera réduit à 16 324 francs. »



Fig. 4. – Façade du clocher.

Porte ogivale façonnée dans le granite de Cléder. Contreforts (à la base droite, millésime 1893) au moins en partie également en granite de Cléder. Moellons de l'élévation en différentes roches locales. Cliché L. Chauris.

Encore des problèmes financiers

Une réunion du conseil municipal de Roscoff, le 30 avril 1893, révèle les difficultés du financement. La fabrique de Santec a été autorisée à emprunter 8 000 francs qui, avec les 8 000 francs à ce jour en caisse, font 16 000

francs ; mais comme le devis s'élève à près de 24 000 francs, il manque encore 8 000 francs. Dans ces conditions, il est espéré des subventions du département et de l'État, mais il est probable que la construction du clocher devra être différée. À ce sujet, le maire fait tout-fois remarquer que « le clocher situé près de la mer pourrait, en servant d'amer, rendre de grands services aux navigateurs en leur signalant l'entrée du chenal de l'île de Batz ». De plus, « en temps de brumes, les cloches sonnées à toute volée indiqueraient au loin la présence de la terre ». Aussi le maire pense-t-il que « si les services que pourraient rendre à la Marine le clocher et les cloches de Santec étaient signalés au ministre de la Marine », ce dernier consentirait peut-être à accorder une petite subvention à ces travaux. Les données en notre possession ne permettent pas de savoir si cet espoir a été comblé.

L'adjudication a lieu le 4 mai 1893 ; sur six plis, cinq sont agréés, offrant respectivement des rabais de 4 %, 12 %, 12 %, 15 % et 16 %, ce dernier présenté par Yves Marzin, du Vieux-Marché (Côtes-du-Nord), qui devient adjudicataire. Dans une lettre en date du 2 juillet 1893, H. Guérin, architecte, inspecteur des édifices diocésains, après avoir rappelé qu'un premier projet s'appliquant à l'agrandissement de l'église et à la construction du clocher a été l'objet d'une adjudication qui a produit un rabais de 16 %, ramenant la dépense à 19 719,36 francs⁵, indique que la fabrique n'ayant en caisse que 16 500 francs, « les travaux devront être suspendus lorsque [ce crédit] sera épuisé ». Aussi la fabrique et le conseil municipal ont-ils sollicité de l'administration un secours de 3 219,36 francs pour permettre l'achèvement des travaux commencés.

Mais voici qu'un second projet vient aujourd'hui se superposer à celui qui est



Fig. 5. – Chambre des cloches et flèche.
Cliché L. Chauris.

en cours d'exécution. Il s'agit de surélever le chœur qui est bas et mal éclairé, par la remontée au même niveau que la nef récemment construite. D'après le devis, ce projet entraînerait une nouvelle dépense de 6 075,87 francs, soit un déficit total de 9 295,23 francs. Finalement, le secours demandé est de 8 000 francs.

En ce qui concerne le premier projet, l'architecte Guérin souligne son « caractère d'urgence et d'utilité : du fait que les travaux sont engagés, une interruption entraînerait

5. Somme légèrement différente de celle prévue initialement.

des inconvénients sérieux ». Pour le second projet, l'architecte met l'accent sur son opportunité, l'entrepreneur actuel acceptant « de traiter cette nouvelle affaire à des conditions exceptionnellement avantageuses ». En un mot, urgence absolue pour le premier projet, urgence relative pour le second projet. Le 21 décembre 1893, un secours de 6 000 francs est accordé – ce qui laisse supposer que l'ensemble des travaux a pu être réalisé.

Éclairage lithologique

Malgré leur intérêt indubitable, les données archivistiques consultées s'avèrent incomplètes pour offrir une vision globale sur la reconstruction de l'église de Santec. L'examen architectural de l'édifice sous l'angle lithologique permet d'apporter des précisions complémentaires, en particulier sur la nature et la provenance des pierres mises en œuvre, tant en ce qui concerne les pierres neuves que les pierres en remploi du vieil édifice.

Très vite, l'observateur est frappé par la diversité assez étonnante des roches utilisées. Les unes sont, sans aucune ambiguïté, d'origine toute locale, telles qu'elles sont parfaitement exposées sur le littoral de Santec et les innombrables îlots et récifs qui le bordent : granite gris avec feldspaths porphyroïdes (c'est-à-dire de dimension supérieure à celle des autres minéraux) de 1 à 2 cm ; granite à grain fin, de teinte claire, à deux micas ; granite riche en muscovite (mica blanc) et en tourmaline (minéral en cristaux bleu-noir) ; granite blanc à nids de tourmaline ; granite avec veinules d'aplite blanchâtre (roche de composition granitique, mais à granulométrie très fine) ; granite fin avec veinules de pegmatites à tourmaline (roche de composition granitique, mais de granulométrie nettement supérieure) ; apélite blanche à tourmaline ; orthogneiss de teinte brunâtre ; gneiss à grain fin grisâtre. Toutes ces roches sont, en règle générale, employées en moellons, souvent

hétérométriques. Quelques autres roches, également de provenance locale, ont été façonnées en pierres de taille : granite fin gris à rare muscovite, avec localement filonnets de pegmatite à tourmaline ; granite fin, plus clair, à muscovite ; le granite de l'île de Sieck aurait été recherché pour l'exécution de la flèche. Au total, il apparaît que les rivages de Santec ont livré un grand volume de pierres, surtout en moellons, mais aussi, dans une moindre mesure, en pierres de taille.

Toutefois, pour une partie importante des pierres de taille, appel a été fait, en outre, à un granite plus lointain, à savoir le granite dit de Cléder, caractérisé par sa teinte gris-blanchâtre, avec une très légère nuance bleutée dans

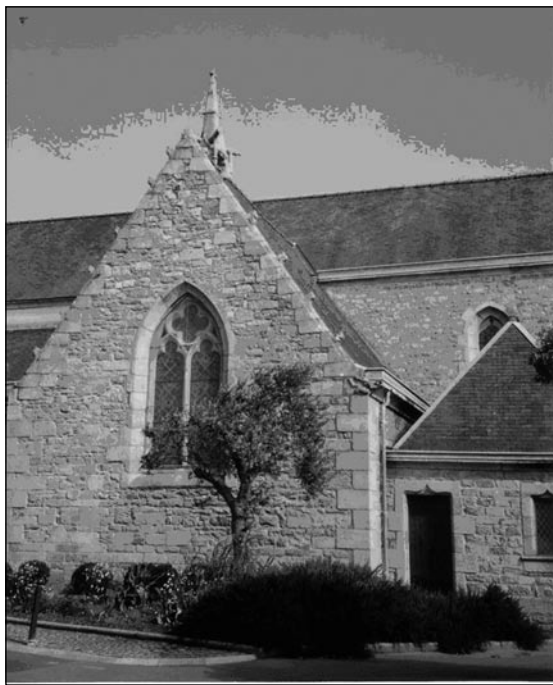


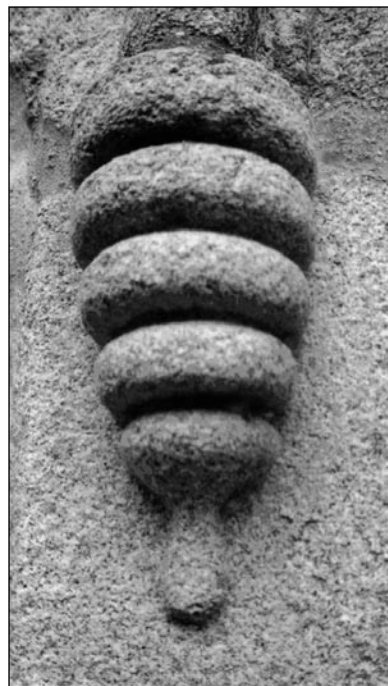
Fig. 6. – Transept sud avec nombreux éléments en remploi de l'ancienne église.

À droite, sacristie (porte et fenêtre en granite de Cléder).
Cliché L. Chauris.



Fig. 7. – Cuve baptismale en granite fin gris clair.
Cliché L. Chauris.

Fig. 8. – Motif décoratif de la porte méridionale, façonné dans le granite gris à grain fin.
Cliché L. Chauris.



les pierres les plus saines, et par la présence de cristaux porphyroïdes (2-3 cm) disséminés, de feldspath blanc. Ce beau matériau était naguère intensément exploité et acheminé un peu partout dans le haut Léon, voire au-delà. En 1893, à l'époque de l'agrandissement de l'église de Santec, environ deux cents ouvriers et tailleurs de pierres travaillaient ledit granite⁶. Son emploi à Santec s'avère ainsi tout à fait logique. Dans l'église, il a pu être mis en œuvre seul ou en association aléatoire avec les granites fins locaux précités.

Dans l'état actuel des recherches, il semble bien que l'ancienne église n'ait employé

que des pierres locales – modalité somme toute normale, vu leur abondance et, au moins pour les granites à grain fin, leur qualité intrinsèque. L'examen attentif de certaines parties de l'édifice et en particulier du transept méridional, permet de déceler ces vieilles pierres avec certitude : c'est, entre autres, le cas pour le granite gris à feldspath porphyroïde qui aujourd'hui présente une érosion prononcée ; de même pour diverses autres roches : granites aux veinules de pegmatite, granite blanchâtre, pegmatites... Par contre, le granite de Cléder, en pierres de taille, ne paraît avoir été recherché que lors des travaux de reconstruction au XIX^e siècle par suite de sa grande notoriété, mais toutefois, comme déjà précisé, au moins localement avec les granites fins locaux.

6. L. CHAURIS, « Le granite de Cléder dans le Finistère. Une belle pierre de taille oubliée », *Le Mausolée*, n° 9, 1993, p. 52-57.

Résumé

La vieille église de Santec, menaçant ruine, a été reconstruite vers le milieu du XIX^e siècle et agrandie à la fin de ce même siècle. L'examen lithologique précise la surprenante diversité des roches locales mises en œuvre tant dans le passé qu'au XIX^e siècle. Les matériaux plus lointains se limitent au seul granite de Cléder, recherché uniquement à cette dernière époque. Les pierres de l'ancien édifice, utilisées en remploi, se distinguent par une érosion accusée.

Abstract

The old church of Santec, threatening ruin, was rebuilt in the middle of the 19th century and enlarged at the end of the same period. A careful examination of its stonework reveals the astonishing variety of local stones used in the past and in the 19th century. The only distant material used in the latter period was the Cléder granite. The stones of the earlier building, reused in the 19th century, are strongly eroded.

Diverradur

Dre ma oa dre harz kouezañ en eboul, e oa bet adsavet ilis kozh Santeg war-dro hanter an 19^{ed} kantved, ha brassaet e fin ar c'hantved-se. Pa voe bet sellet pizh ouzh ar vein aet d'ober an ilis, e voe anad iwe e oa bet implijet a beb seurt mein eus ar c'hontre, ken en amzer gozh, ken en 19^{ed} kantved. Ar pellañ ma oad aet da gerc'had mein, e Kleder e oa, lec'h ma oa maen-greun bet klask warnañ netra nemed er mare diwezañ-se. Adimplijet ez eus bet mein eus an ilis kozh ; remerket e vezont kerkent, dre ma'z int muioc'h krignet gant an amzer.

François de Niederhäusern (1828-1888). Itinéraire d'un peintre suisse en Finistère durant l'été 1858

par Erwann Le Franc*

Le départ de cette recherche fut initié par la découverte d'un petit calepin, renfermant un carnet de dessins, que nous avait présenté Hervé Le Calvez¹. Cet amateur d'art et collectionneur l'avait acquis lors d'une vente aux enchères en Suisse, quelques années auparavant. Notre première recher-

che s'était fondée sur l'étude des dessins du carnet². Ce premier travail est ici complété et enrichi par la découverte d'autres œuvres issues du séjour en Bretagne, conservées par les descendants de l'artiste. Nous avons recensé soixante-quatorze compositions bretonnes. Le carnet en lui-même est intéressant pour comprendre les conditions du voyage. Les cinquante-deux dessins qu'il contient, par leur quantité, les aquarelles, par leur qualité, nous proposent une certaine vision de la Bretagne, une vision romantique, celle d'un artiste étranger, à l'aube de l'essor des grands centres picturaux de Concarneau, Pont-Aven, Douarnenez. Ainsi, les voyages

* Chargé d'enseignement à l'IUP Patrimoine, université de Bretagne occidentale, Pôle Pierre-Jakez-Hélias, Quimper. L'auteur tient à remercier les descendants de la famille Niederhäusern, Maud Seyrig et particulièrement Vincent Gros, chez qui se trouvent quelques œuvres du séjour breton de l'artiste, ainsi qu'Hervé Le Calvez, qui lui a confié le carnet de dessins. Ensemble, ils ont permis la réalisation de ce travail. Droits réservés pour les œuvres reproduites ici : dessins aquarellés (M. Seyrig) ; huile sur toile (V. Gros) ; carnet de voyage (H. Le Calvez).

1. Il renferme 52 feuillets remplis de dessins au crayon, plus ou moins achevés. Cette technique simple et rapide est bien adaptée aux artistes voyageurs, comme le format réduit qui permet une manipulation et un transport faciles.

2. E. LE FRANC, « De Niederhäusern (1828-1888). Le carnet de voyage inédit d'un peintre suisse en Bretagne », *Voyages d'artistes et artistes voyageurs*, 130^e congrès national des sociétés scientifiques et historiques, La Rochelle, 2005, p. 64-71.

d'artistes contribuent à donner une autre dimension au phénomène, à la fois dans le choix des sujets et leur traitement plastique. Notre développement s'articulera en quatre parties : d'abord une courte présentation de François de Niederhäusern ; nous parlerons ensuite de l'attrait de la Bretagne chez les artistes au milieu du XIX^e siècle, puis du voyage du peintre avant d'aborder l'étude de son œuvre en Bretagne.

Deux textes fondent la biographie de Niederhäusern, et son œuvre est peu documentée. La seule étude qui lui soit consacrée est parue dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* en 1929, soit plus de quarante ans après sa disparition³. Elle reprend en partie les éléments de sa nécrologie écrite et publiée par Ernest Zuber en 1888⁴. La nécrologie accommode probablement la réalité en l'améliorant. Aussi notre appréciation du personnage dans son époque est-elle quelque peu affectée par la vision volontairement flatteuse qu'en a dressée Zuber, président de la Société des Beaux-Arts de Mulhouse, car, écrit-il, « c'était pour lui (Niederhäusern) un sujet incessant de regrets de ne pouvoir vivre uniquement de son art⁵ ». De surcroît, parce que ses œuvres sont perdues ou inaccessibles dans les collections privées, cet artiste est actuellement totalement oublié. Mais s'il est difficile de mesurer aujourd'hui avec précision sa renommée, il jouissait d'une certaine notoriété, les critiques appréciaient son travail et les prix ne lui firent pas défaut.

Niederhäusern, quel artiste ?

Beaucoup d'artistes étrangers vinrent en France à leurs débuts. Lorsqu'il entreprit ce périple en Bretagne, François Louis de Niederhäusern, était un jeune Suisse de vingt ans. Il naquit à Yverdon (aujourd'hui Yverdon-les-Bains dans le canton de Vaud) le 7 janvier 1828⁶. Il était issu d'une très ancienne famille protestante bernoise. Son père avait épousé Elisabeth Kervand, d'origine bretonne, qui lui donna dix enfants ; François était le troisième. Il semble que la famille soit domiciliée à Genève dès 1832. Très doué pour le dessin, il entra en apprentissage à Genève dans l'atelier du peintre paysagiste Alexandre Calame, dont la réputation était alors à son apogée.

Il s'initia d'abord au dessin, ensuite à la peinture. Les plus anciens croquis conservés de Niederhäusern sont des paysages et des groupes d'arbres datés de 1849. En 1857, il participa à la campagne du Rhin qu'il illustra par une série de dessins à la plume représentant des scènes de campement, l'embarquement des troupes genevoises à Morges, l'entrée du général Dufour à Baden, etc.⁷ Après quelques années d'études, il se lia d'amitié avec un peintre de marine de Genève. Les deux amis exercèrent ensemble leur talent et, avec le produit de leurs ventes, entreprirent des voyages en Bretagne et dans le Midi⁸. Installé à Mulhouse en 1862, il donna des leçons de dessin et se créa une position honorable, en continuant à se perfectionner dans la peinture et surtout dans la pratique du fusain qu'il fut le premier à utiliser dans

3. J. JAQUET-LOEW, « François Louis de Niederhäusern », *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1929, p. 689-694.

4. E. ZUBER (1838-1906), « Notice nécrologique », *L'Express de Mulhouse*, 16 mai 1888.

5. ID., *Oraison funèbre de M. Fritz de Niederhäusern*, 13 mai 1888, s.l., Bibliothèque universitaire de Strasbourg, M 27 224, p. 7 et 13 : « Il n'a manqué à M. de Niederhäusern qu'une scène plus vaste pour lui assurer la célébrité que ses œuvres méritaient. »

6. Arch. comm. Yverdon, Ea2, registre des baptêmes. Il y est mentionné qu'il n'a pas été baptisé à Yverdon.

7. Ces dessins, tirés en lithographies, ont été réunis en album, publiés à quelques exemplaires seulement, dont deux sont à Genève.

8. E. ZUBER, *Oraison funèbre...*, *op. cit.*, p. 7.

cette ville. Il épousa, en 1867, Olga Koechlin⁹ qui lui donna deux filles, et cette alliance avec une des premières familles de Mulhouse le fixa définitivement en Alsace. C'est à ce moment qu'il fit suivre son nom de celui de son épouse¹⁰.

En tant que membre du comité des arts de Mulhouse, il prit une part active à l'organisation d'expositions en 1876 et 1879. En 1863, Niederhäusern exposa au Salon de Paris où il obtint un bon succès, puis à nouveau en 1868, 1874, 1881, 1882, 1887. Le ministère des Beaux-Arts lui acheta en 1874 un premier tableau, intitulé *Le Mur de Tibère à Capri*, conservé actuellement au musée des Beaux-Arts de Besançon. En 1882, le ministère de l'Instruction publique lui en acheta un autre, *Chien hurlant – Au perdu*, qui figure dans la collection du musée de Saint-Dizier. Dans la critique du Salon, faite cette année-là par Charles Blanc, rédacteur de la *Gazette des beaux-arts*, figure une appréciation intéressante et flatteuse des fusains du peintre : les fusains de M. de Niederhäusern, disait-il, « sont plutôt des paysages que des vues parce que le dessinateur a mis beaucoup du sien. L'impression qu'ils produisent est poétique et pénétrante. L'artiste nous fait sentir toute la majesté de la nature dans les grandes forêts parce qu'il l'a sentie profondément lui-même, l'ayant vue se peindre au fond de cette chambre obscure qui est l'âme¹¹ ». Il exposa encore à Strasbourg à la Société des arts en 1876, 1881, 1883, 1884. Puis il obtint plusieurs récompenses à Paris

et à Lyon¹², et fut particulièrement distingué, trois ans avant sa disparition, à la première Exposition internationale de blanc et noir, en 1885. Cette même année, un critique d'art fit l'éloge de ses fusains et cita son nom à côté de ceux d'Adolphe Appian, Auguste Allongé et Maxime Lalanne.

Au cours de ses voyages à Paris, il se lia avec plusieurs peintres éminents, Auguste Feyen-Perrin, le spécialiste de Cancale, Maxime Lalanne, Jean-Jacques Henner, Paul Vayson, Timoléon Lobrichon, Albert Anker et d'autres avec lesquels il exposa régulièrement. Quelques-uns devinrent ses amis et ces échanges furent l'objet d'une abondante correspondance¹³. Dans celle-ci, ses amis ne cessèrent de l'engager à venir les rejoindre à Paris, « dans ce grand centre de l'art moderne, où son talent et sa réputation eussent certainement grandi¹⁴ ».

Comme peintre de paysage, Niederhäusern fut, semble-t-il, un artiste réputé. Pourtant, durant les dix dernières années de sa carrière, il s'illustra comme peintre animalier. Il obtint dans ce genre ses meilleurs succès et la médaille qui lui fut décernée au Salon de 1881 fut donnée à *Relais de chiens courants dans la forêt d'Ollwiller. Un Taureau dans l'étable*, aujourd'hui perdu, est peut-être la meilleure toile sortie de son atelier. Il mourut en 1888 à Mulhouse¹⁵.

Niederhäusern eut deux filles. La première, Renée, se maria en 1897 avec Charles

9. Olga Koechlin, née en 1844 de Camille Jules Koechlin (1811-1890) et de Julie Gros (1819-1881).

10. Arch. com. Yverdon, Ab 24, procès-verbaux de la municipalité, fol. 189 : le 13 mars 1867, la municipalité déclare ne pas s'opposer au mariage de François Louis de Niederhäusern avec Olga Koechlin, née à Moscou le 15 avril 1844, tous deux domiciliés à Mulhouse.

11. E. ZUBER, *Oraison funèbre...*, op. cit., p. 10, Zuber citant Charles Blanc, dans la *Gazette des beaux-arts* (1882).

12. Médaille de bronze à l'Exposition universelle de Lyon, ID., *ibid*, p. 7.

13. J. JAQUET-LOEW, « François Louis de Niederhäusern », art. cité, p. 690. Nous n'avons pas pris connaissance de cette correspondance. Elle fut probablement conservée par la famille Brandt quelque temps, au moins jusqu'en 1929.

14. ID., *ibid*.

15. Arch. dép. Haut-Rhin, 6 E 47/366, inventaire après décès, 10 octobre 1888. L'acte apporte fort peu d'éléments.

Brandt¹⁶, la seconde, Marthe, resta célibataire et sans postérité.

L'attrait de la Bretagne chez les artistes

Comme l'a si bien montré Denise Delouche¹⁷, depuis les décennies romantiques, quand les artistes eurent complété le séjour romain par des incursions dans les provinces françaises, la Bretagne suscita une attraction grandissante. Au Salon de 1857, les soixante-quinze tableaux de sujet breton (décelable au moins par les titres) sur les trois mille quatre cent soixante-quatorze œuvres exposées peuvent paraître une proportion infime ; ils provoquèrent cependant la lassitude chez les critiques et on put lire : « Il est des gens qui se demandent quand on les délivrera des Bretons, absolument comme on se demande qui nous délivrera des Grecs et des Romains¹⁸. » Année après année, le nombre de ces tableaux ne cessa de croître alors que d'autres provinces vinrent rivaliser avec la péninsule dans les années 1860 ; les critiques le notèrent en remarquant la fidélité des interprètes de la Bretagne¹⁹.

Plusieurs facteurs se conjuguèrent alors pour faire de la Bretagne une destination recherchée. La révolution intervenue dans le domaine des transports se traduisit par une nouvelle maîtrise de l'espace et des distances. À la diminution de la durée des communi-

cations correspondait un élargissement du rayon d'action des hommes, puis la réputation d'une province bon marché, accueillante aux peintres, enfin des qualités de civilisation, des communautés archaïques (ou supposées l'être) et des structures traditionnelles²⁰. Ces conditions permirent l'émergence d'un art « voyageur » en Bretagne, qui atteignit son apogée dans la décennie 1840-1850. Les recueils d'estampes, au premier rang desquels les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* du baron J. Taylor et de Ch. Nodier, publiés en 1845, puis la *Galerie armoricaine* d'H. Lalaisse, publiée entre 1844 et 1846, attestent cet engouement pour la province²¹.

Dès les années 1850-1860, des artistes comme Jean-Baptiste Corot, Charles-François Daubigny, Eugène Boudin s'ajoutèrent à William Turner et James A. M. Whistler. Des centres picturaux se développèrent à Nantes, Douarnenez, Concarneau et déjà à Pont-Aven, bien avant l'arrivée de Gauguin²². La Bretagne apparaissait comme une terre de dépaysement moins coûteuse qu'un voyage en Italie, en Orient ou en Afrique du Nord.

Le développement d'un art « voyageur » entraîna des critiques à inclure et à développer, dans le cadre du plan traditionnel, un chapitre consacré aux sujets exotiques, et la Bretagne figura alors en bonne place après l'Orient et l'Espagne, avant l'Alsace, le plus souvent en tête des provinces françaises. Le thème breton s'imposa pour les rubriques « scènes de genre » et « paysages ». Avant

16. Renée de Niederhäusern (1868-vers 1940), mariée le 28 octobre 1897 à Mulhouse avec Charles Brandt. Trois enfants naquirent de cette union : Philippe (1898), Jean-Gaston (1900) et André Robert (1902).

17. D. DELOUCHE, *Peintres de la Bretagne, découverte d'une province*, Paris, Klincksieck, 1977.

18. ID., « La critique et les peintres de la Bretagne au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 375-398 ; T. ARNAULDET, *Les Artistes bretons, angevins et poitevins au Salon de 1857*, Nantes, 1857, p. 33.

19. ID., *ibid.*

20. Honoré de Balzac écrit dans *Béatrix*, paru en 1839 : « Ni francs, ni gaulois, ils sont bretons ou, pour être plus exact, celtes ; ils ont dû être jadis druides, avoir cueilli le gui des forêts sacrées et sacrifié des hommes sur les dolmens. »

21. N. RICHARD, Y. PALLIER (dir.), *Cent ans de tourisme en Bretagne, 1840-1940*, Rennes, 1996.

22. D. DELOUCHE, « Quelques artistes voyageant à pied en Bretagne », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1984, t. LXI, p. 253-278.



Fig. 1. – Vue de Penmarch.
Huile sur toile, 1858. Coll. Vincent Gros.

Niederhäusern, quelques pionniers suisses avaient mis déjà le pied en Bretagne, à l'instar du peintre genevois Amédée Baudit (1826-1890).

Le voyage en Bretagne et les conditions du voyage

À cette époque, la découverte de la Bretagne se faisait essentiellement en longeant le littoral. Les nombreux ports qui ponctuent la côte offraient, selon les endroits, des sujets très différents. Un des premiers périples d'exploration côtière concerne le voyage que l'Anglais William Turner entreprit dans l'ouest de la France en 1826, en réalisant ses vues des ports de Morlaix à Nantes.

François de Niederhäusern voyageait sans aucun doute comme la plupart des voyageurs au XIX^e siècle, c'est-à-dire en empruntant le moyen le plus adéquat à son objectif. Il prit le train, l'omnibus et probablement la malle-poste. Parti de Genève le 8 juin 1858, il traversa Mâcon et rejoignit Paris par Dijon le 10 juin. Dans sa valise, il mit quatre paires de pantalons, six mouchoirs, cinq paires de

bas, quatorze cols, six chemises, un casque à mèches, deux chemises de nuit, trois habits, trois gilets, deux cravates, trois paires de souliers.

Le 14 juin, il prit le chemin de fer pour Nantes, en passant par Orléans puis Blois. Il atteignit en gare de Nantes son premier lieu de séjour le 15 juin. Après quelques jours dans l'ancienne capitale des ducs de Bretagne, il gagna Auray en omnibus le 18 juin. À partir d'Auray, il rayonnait sur les sites alentour. Le 19 juin, il emprunta un bateau. Le 21, il se rendit à Sainte-Anne d'Auray puis quitta Auray en voiture pour atteindre Quiberon le 26 juin, où il séjourna quinze jours, jusqu'au 12 juillet. Le lendemain, il prit une voiture pour Quimper en passant par Auray et Lorient. Le chemin de fer n'atteindra Quimper qu'en 1862. Le jeudi 15 juillet 1858, il rejoignit Quimper et prit immédiatement une voiture pour Pont-l'Abbé. De là, il se rendit à Audierne, à Penmarc'h, au Cap-Sizun. Ensuite, il regagna la Suisse en passant par Vannes, puis Rennes, Le Mans et arriva à Paris le 26 juillet, d'où il partit le 31 pour Genève.

Si le train est un moyen de transport très rapide, il est aussi très cher. Niederhäusern s'acquitta de 52,60 francs pour rallier Paris à Nantes. Le trajet Lorient-Quimper lui coûta 11,50 francs en voiture. Dans ces années-là, relier Paris à Brest par malle-poste nécessitait trois jours et trois nuits, de voyage très inconfortable. La diligence, voiture moins rapide mais aussi inconfortable, était meilleur marché.

L'artiste ne fait pas partie de ceux qui prennent des notes durant le voyage comme le fit David d'Angers quand il vint en Bretagne dans les années 1850. Peut-être préférait-il confier ses impressions aux missives qu'il envoyait à ses proches. Comme la plupart des peintres, il remplissait les pages d'un carnet de quelques dates et quelques localisations, avec ça et là des adresses à retenir, une liste de dépenses, éventuellement un refrain comme celui-ci : « Le monsieur n'est pas bon, la dame n'est pas belle, ce qui n'empêche pas qu'ils se fassent bonbelle », ou une recette de cuisine, « le pain perdu ». Nous connaissons mal ses conditions d'hébergement. Il résida le plus souvent dans des auberges ou des hôtels, à Quiberon, à Lorient, à Pont-l'Abbé. Il nota sur le carnet ; « Mademoiselle Delamont, Concarneau, hôtel des Voyageurs ». En l'absence de correspondance retrouvée, le carnet peine à reconstituer le voyage dans ses multiples aspects. En outre, la langue ne semble pas avoir été un obstacle important : Niederhäusern apprend quelques mots utiles de breton, inscrits dans son carnet (fig. 2 et transcription complète du lexique en annexe 1, *infra*).

Une représentation de la Bretagne

La Bretagne fut également appréciée des artistes pour la variabilité des conditions atmosphériques, la luminosité changeante des paysages. Comme Niederhäusern le dit lui-même, bien plus tard, dans une lettre

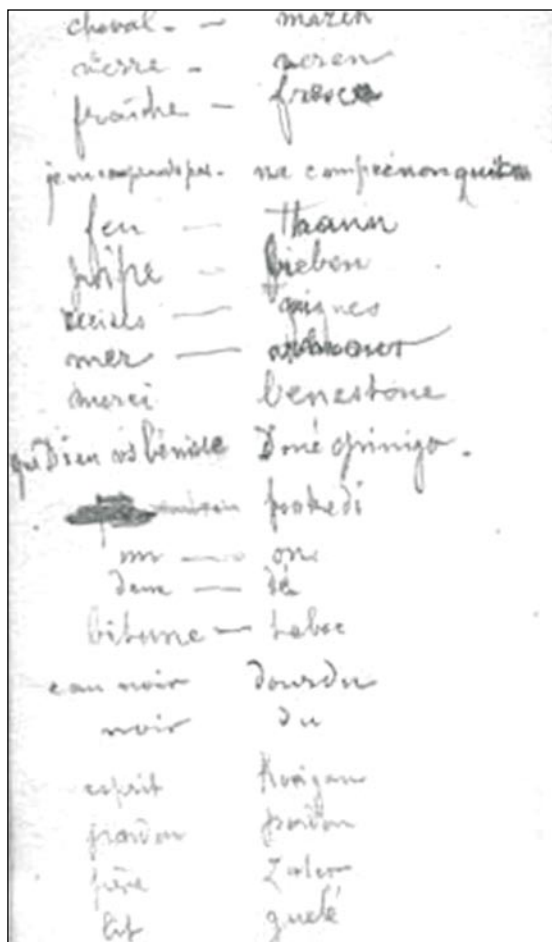


Fig. 2. – Lexique français/breton.

Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.

adressée au maire de Pont-l'Abbé, c'est un voyage d'artiste qu'il entreprit cette année-là²³. Il enregistre les images qui l'ont frappé, pour lesquelles il s'est arrêté le temps du croquis, images des hommes rencontrés ou des paysages admirés.

23. Arch. dép. Finistère, 100 J 941, fonds de Kernuz ; une copie de cette lettre nous a aimablement été communiquée par Serge Duigou.



Fig. 3. – « À Beuzec (Bretagne), 1858 ». Dessin rehaussé d'aquarelle. Coll. Maud Seyrig.

Denise Delouche a montré que ces carnets de voyage, longtemps considérés comme œuvres mineures, sont souvent restés dans les ateliers et gardés dans les familles ; même les plus célèbres ont été publiés tardivement, quand ils n'ont pas été défaits pour être vendus par feuilles²⁴. Dans le cas présent, les notes de l'auteur permettent de reconstituer l'itinéraire précisément ou par extrapolation ; les dates indiquées, d'approcher la durée du voyage et ses étapes.

À partir des années 1850, Genève jouit d'un climat particulièrement favorable aux expériences réalistes des peintres de Barbizon. Cette école marque fortement la peinture helvétique, plus spécialement genevoise, de l'époque. L'art des ateliers parisiens influence les jeunes artistes, notamment ceux qui viennent étudier dans l'atelier de Charles Gleyre à Paris. Parallèlement, l'esprit romantique a amené une nouvelle appréciation du paysage

en tant qu'expérience personnelle et non plus uniquement comme décor ou contexte d'une action. La contemplation de la nature, devenue source de plaisir et d'émotion, a permis une plus grande subjectivité de la part des artistes. Niederhäusern, qui s'arrêta dans le Finistère à Quimper et à Douarnenez, ne dessinait rien des ports qui sont pourtant des lieux d'attraction importants. Nombreux sont les peintres qui s'y sont attachés : Jules Noël à Brest, Eugène Boudin à Quimper, Berthe Morisot à Lorient. L'œuvre de Niederhäusern est caractérisée par des sujets très variés, inspirés par ses déplacements. Il a une prédilection pour des paysages centrés sur un élément pittoresque, lavoirs, fontaine, église.

Trois préoccupations principales apparaissent dans les dessins. Les paysages, représentations et images du littoral de la côte bretonne où il prend pour sujet les grèves plates ou bordées de rochers à Beuzec (fig. 3, 7), les falaises abruptes de la pointe du Raz, du Cap-Sizun, de Douarnenez (fig. 4 et 5). Parfois, la silhouette d'une voile au loin vient préciser et agrandir l'échelle. Il peint la mer qu'il

24. D. DELOUCHE, « Quelques artistes... », art. cité, p. 254.



Fig. 4. – « Pointe du Raz, 1858 ».
Dessin rehaussé d'aquarelle. Coll. Maud Seyrig.



Fig. 5. – « Cap Sizun ».
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 6. – « Rochers du Raz, baie des Trépassés ».
Dessin aquarellé. Coll. Maud Seyrig.

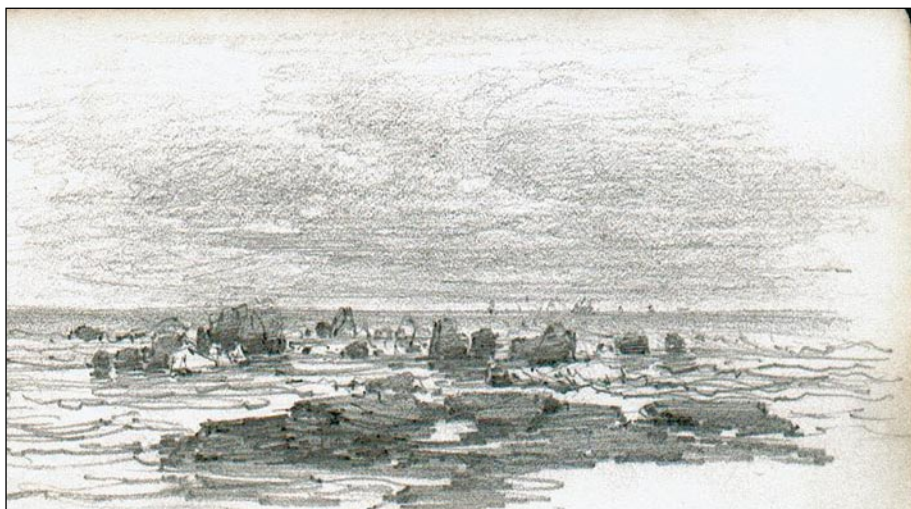


Fig. 7. – Paysage de rochers.
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 8. – Paysage de landes avec des moutons.
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 9. – Femmes à la fontaine (Audierne).
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 10. – Lavandières (Quimperlé).
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 11. – Dolmen dans un bois (Pont-l'Abbé).
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 12 – Chaumière (Audierne).
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 13. – Beuzec. Chemin creux.
Dessin rehaussé d'aquarelle. Coll. Maud Seyrig.

découvre pour la première fois, traduit les vagues déferlantes sur la plage ou s'écrasant sur les rochers (fig. 6). Il est ici à contre-courant, par le refus du pittoresque, l'absence de violence climatique et par la solitude totale qui caractérisent ses vues. Il est capable, à côté de ses paysages maritimes, de dessiner avec audace, comme ce dessin non légendé d'une scène vide livrée à l'abstraction du ciel et de la mer (fig. 7).

Cette quiétude, nous la trouvons transposée dans le pittoresque de la vie paysanne. En résultent des prairies et des haies, des ruisseaux et des bois, des passages sous les frondaisons lorsque, entre effets d'arbre et trouées de lumière, le voyageur rencontre des femmes à la fontaine ou des lavandières (fig. 9, 10). Comme Corot, il sait ponctuer habilement d'une présence la sérénité de la nature, les paysages de landes rases, animés par quelques moutons (fig. 8). Dans une recherche à rapprocher de celle de Daubigny, il représente de longs paysages, plats et dénudés, ponctués au loin de moulins comme à Penmarc'h, d'arbres et de chemins à Beuzec (fig. 13), où il traduit l'ondoiement des formes végétales. Il réalise l'étude de beaux arbres, de mégalithes (fig. 11), du phare de Penmarc'h.

Mais les paysages ne constituent pas l'unique sujet des feuillets. La richesse et la diversité des sites naturels ou architecturaux lui offrent bien des motifs différents. Les scènes de genre sont nombreuses, avec des variations sur le thème de la ferme, avec des chaumières à Beuzec ou à Audierne (fig. 12), des scènes bucoliques, des lavandières à Quimperlé (fig. 10). Il dessine un marché ou une foire (fig. 14, 15), un thème mis à la mode par les estampes des voyages pittoresques et romantiques, dans un cadre de vieilles maisons que l'on croit médiévales. Il croque la singularité des costumes, dans une description de la société paysanne bretonne. De même, la Bretagne, terre de légendes, fournit à l'artiste des sujets fantastiques,

comme le dolmen au clair de lune intitulé *Lao et les Korigans* (fig. 16).

Observateur attentif, il propose une vision d'une richesse et d'une variété rares. Il dessine des portraits de femmes en coiffes : pour cinquante centimes, des bigoudènes acceptent de poser. Il réalise des études sur le costume, remplit la feuille de fines esquisses au crayon d'hommes debout, montrés de dos pour laisser voir la veste caractéristique et son empiècement. D'autres sont figurés en pied, avec leur culotte serrée aux genoux et leurs guêtres. Comme dans les contrées les plus lointaines, les costumes constituent pour le peintre une source de sujets folkloriques facile qui n'est pas ici très exploitée. Il en va de même pour les scènes d'intérieur (fig. 17).

Les vues de monuments ou de villes, quoique moins nombreuses, sont intéressantes (fig. 1, 18, 19, 20). Les dessins sont précis sans pourtant, semble-t-il, être toujours exacts. L'artiste a parfois combiné et superposé les vues de plusieurs endroits pour créer une composition insolite.

Conclusion

Si Niederhäusern n'est pas le premier Suisse à dessiner la Bretagne, il se place dans le courant général de l'époque qui vantait la peinture de plein air. L'artiste ne réalise pas seulement un pèlerinage au pays de sa mère, il va sur les traces de ses grands devanciers, Turner, Wistler, Corot. La peinture suisse du XIX^e siècle conjugue le paysage à tous les temps, ne cherche pas à tendre vers une philosophie de la nature, comme le faisait Rousseau en littérature, mais, avec une extrême simplicité, à en montrer la beauté et la réalité. Dans les foires paysannes de Bretagne, Niederhäusern retrouve la Suisse, telle qu'elle est, telle qu'il la voit. L'art français semble attirer ces jeunes artistes en quête de poésie, de recherche picturale et



Fig. 14 et 15. – Scènes de marché à Audierne.
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 16. – « 1860. Souvenir de Bretagne. *Lao et les Korigans*, légende bretonne »
Dessin rehaussé d'aquarelle. Coll. Maud Seyrig.

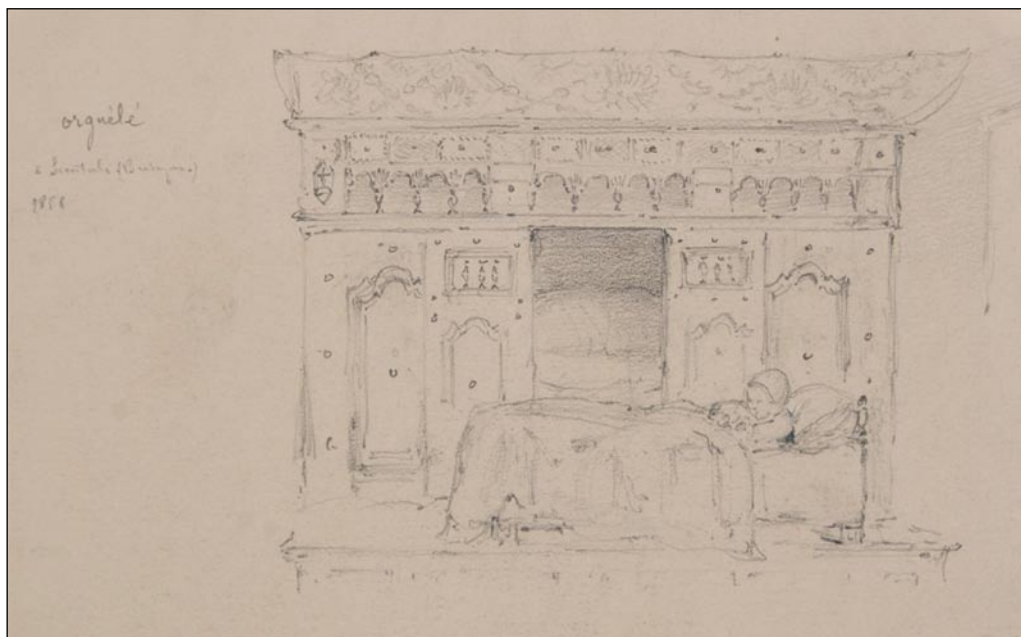


Fig. 17 – « *Orguélé*. (Lautudi [?] Bretagne) ». [*Le lit*]. Vue d'intérieur.
Dessin au crayon. Coll. Maud Seyrig.



Fig. 18. – « Quimperlé ».
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 19 – « Quimper ».
Carnet de voyage. Coll. H. Le Calvez.



Fig. 20. – « Penmark, 1858 ». Vue de Saint-Nonna.
Dessin rehaussé d'aquarelle. Coll. Maud Seyrig.

d'une dimension spirituelle quasi inexistante dans l'art helvétique.

Après ce séjour breton, Niederhäusern rejoint son pays, s'installe à Mulhouse en 1862. Ses fusains et ses paysages très appréciés révélèrent la valeur de l'artiste. Sa

rare production picturale recensée confère à cette œuvre bretonne une place essentielle et constitue autant un témoignage précieux sur les conditions dans lesquelles se déroulaient les premiers voyages d'artistes qu'une étape importante de la construction progressive de l'image de la province armoricaine.

D'une grande homogénéité stylistique, le carnet plein d'images banales ne vaut que parce qu'il permet de reconstituer le travail d'un artiste. Tous les dessins faits en Bretagne, restés inutilisés, constituent pourtant une matière de première importance. La vision en noir et blanc est rarement matinée de bleu, de blanc, ou d'orange. Ce n'est que des années plus tard, quand il collabore au journal *l'Illustration*, au *Magasin pittoresque*, que Niederhäusern revient sur son travail.

Bibliographie complémentaire

Bretagne. Art, création, société, textes réunis par J.-Y. ANDRIEUX et M. GRIVEL en l'honneur de Denise Delouche, Rennes, 2002.

G. LE BOUËDEC, F. CHAPPÉ (dir.), *Représentation et images du littoral*, Rennes, 1998.

R. OBERLÉ, « Niederhäusern », *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Mulhouse, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, s.d., t. 7, p. 2 842.

C. SEITHER, « Quelques dessinateurs caricaturistes mulhousiens », *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1958, t. LXVI, p. 127.

Annexes

1. Lexique français-breton inséré dans le carnet de Niederhäusern²⁵

Transcription littérale du lexique

vin : *guin*
 pain : *bara*
 blanc : *guen*
 rouge : *ru*
 donnez moi : *groet din*
 s'il vs plait : *marplies*
 ia : *oui*
 nan : non
 moi : *mie*
 ma : *ma*
 chemin : *annen*
 de la : *dan*
 œufs : *viou*
 douce : *douce*
 pierre : *men*
 table : *dol*
 viande : *quique*
 peut-on passer là : *beasomoyen dabaseal*
 reste tranquille : *chomet tranquille*
 eau : *dour*
 mauvaise eau : *dour fall*
 n'est pas bonne : *niquet mat*
 tête : *pen*
 cheval : *march*
 verre : *veren*
 fraîche : *fresc*
 je ne comprends pas : *na comprénon quit*
 feu : *thann*
 pipe : *bieben*
 cerises : *quignes*
 mer : *armour*
 merci : *benestoue*
 que Dieu vs bénisse : *Doué opinigo*

un : *on*
 deux : *dé*
 bitune : *tabac*
 eau noir : *dourdu*
 noir : *du*
 esprit : *korigan*
 pardon : *pardon*
 père : *zaten*

Orthographe actuelle des mots bretons

gwin
bara
gwenn
ru/ruz
roet/roit din
mar plij
ya
nann
me/mi
ma
an hent
d'an
vioù /uioù
douss/dous
maen
daol (de *taol*, le t mute en d derrière l'article *an*)
kig
be a zo moïan da baseal
chomet trankil
dour/doeur
dour fall
n'eo ket mat/mad
penn
marc'h/marh
de gwerenn – ar werenn, ar verenn
fresk
na gomprenan ket (mutation du k en g derrière *na*)
tan
bibenn (de *pibenn*, p mute en b derrière l'article *ar*)
kignez/kignes
ar mor
benozh toue
Doué ho pennigo/pinnigo (b mute en p derrière le possessif *ho*)
un
daou
butum/butun
dour du
du
korigan
pardon
tad (mais mutation du t en z derrière le possessif *ma*)

25. Nous remercions Jo Rio, maître de conférences à l'université de Bretagne sud, d'avoir révisé notre transcription et donné la graphie actuelle des mots du lexique.

lit : *guelé**gwele*le : *or**ar*la jeune : *anijoua**an (hi)ni yaouank*

2. Chronologie du voyage et dépenses en francs français²⁶

Départ le 8 juin : Genève-Mâcon ; Mâcon-Paris-Chalon-Dijon.

Le 9 juin : voiture pour l'oncle Tom (3,25).

Le 10 juin : déjeuner taverne (4,10), coiffeur, barbe (0,70), bière (0,60), bain (4).

Le 11 juin : déjeuner taverne (4,10), cognac (0,30), omnibus (0,30), carte de Bretagne (2), bière (1,40).

Le 12 juin : déjeuner (3,50), bière (0,70), dîner (4,50).

Le 14 juin : hôtel (97,50), au garçon (3,50), omnibus (1,40), puis chemin de fer pour Nantes (52,60), dîner à Orléans (5,80), puis Blois, buffet (2), bière (0,50).

Le 15 juin : déjeuner à Nantes (1,30), bain (1), café (0,90), tabac (0,40).

Le 16 juin : déjeuner (4), café et bateau (1), cognac (0,30).

Le 17 juin : déjeuner (3,80), bière, hôtel de Nantes (31,25).

Le 18 juin : omnibus, ligne pour Auray, cognac, bagages, barbe, chapelle des Martyrs.

Le 19 juin : bateau de promenade (3).

Le 20 juin : à une femme pour modèle (0,50).

Le 21 juin : à Sainte-Anne (0,45).

Le 23 juin : barbe, coiffeur, bain.

Le 26 juin : Auray, 8 jours (84), au sommelier Yvon (4), voiture pour Quiberon (4,50).

Le 30 juin : ports de lettres de Quiberon (0,80), petit guide pour les grottes (0,80), deux fois le barbier (Quiberon), petit porteur pour le dîner (0,75), à la petite bossue (2).

Lundi 12 juillet : Quiberon, hôtel (15,5) et bonne main (103), au garçon pour buffet (25).

Mardi 13 juillet : voiture de Quiberon-Auray-Lorient et déjeuner (10). Par effet, Lorient et cognac (1,40).

Mercredi 14 juillet : Lorient, hôtel (10,75). Voitures de Lorient-Quimper (11,50), effets, garçon, domestique d'hôtel (2,50), dîner (4,25).

Jeudi 15 juillet : voiture de Quimper à Pont-l'Abbé (7,50), Pont-l'Abbé, barbes (0,50). Hôtel de Pont-l'Abbé (7,50). Voiture de Pont-l'Abbé à Penmarch (7,40). Penmarch, petit modèles (0,40).

Dimanche 18 juillet : « Penemark », petit modèles (1).

Lundi 19 juillet : hôtel et bonne main (27,50), de « Pennemark » à Pont-l'Abbé (1,30). Voiture pour Pont-l'Abbé (6,80), Pont-l'Abbé, hôtel (51,70), cognac (45).

Audierne : gamin pointe du Raz (0,70), barbier (0,50), poil et « cannot » (1,50).

Audierne : hôtel (68,50), voiture pour Quimper (7,50), Quimper, hôtel (12,75), Pont-l'Abbé, déjeuner (40), Lorient, dîner (5,20), cognac avant Lorient (45), Lorient, café (0,80). De Lorient à Auray, bière (45), Auray, cognac (45), Vannes, repas (2,75), Rennes, déjeuner (70), diligence (44), chemin de fer pour Paris (46,90), omnibus (1,50), surpoids (1,05), Le Mans, buffet (3,30), Chartres, bière (0,60).

Lundi 26 juillet : Paris, voiture (3), portefaix (0,50), café parisien (1,50), barbier (1).

Mardi 27 juillet : bains (2,85), omnibus Le Panthéon (1,80), bière (70), bière (70).

Mercredi 28 juillet : jardin des plantes, omnibus (90), bière (30), dîner au Caire, café égyptien (3,80), cirque (4), cognac (0,60), ouvreuse (0,20), groseille (1,40).

Jeudi 29 juillet : omnibus (0,45).

Vendredi [30 juillet] : omnibus.

Samedi 31 juillet : omnibus, bière (1,70). Dîner hôtel (8,30), garçon (2,80), voiture (2,50), chemin de fer Aix (49,85), chemin de fer Genève (52,50), Mâcon-Genève.

26. Nous reproduisons les notes du carnet sans en modifier la forme ni l'orthographe.

Résumé

François de Niederhäusern est né à Yverdon (Suisse) en 1828. Son père a épousé Elisabeth Kervand, d'origine bretonne. Doué pour le dessin, il entre dans l'atelier du peintre paysagiste Calame dont la réputation est alors à son apogée. Après quelques années d'études, Niederhäusern se lie étroitement avec un peintre de marine de Genève. Les deux amis exercent ensemble leur talent et, avec le produit de leurs ventes, entreprennent des voyages en Bretagne, en Suisse, dans le midi. C'est le travail relatif au voyage de Bretagne que nous nous proposons d'étudier.

L'étude de cette œuvre permet de mieux comprendre comment un « étranger » a vu et représenté la Bretagne en 1858. Le long du littoral, de Nantes à Douarnenez, il découvre le pays de sa mère et la beauté de la province. Les aquarelles, les dessins au fusain montrent des paysages, des monuments et des scènes de la vie quotidienne prises sur le vif. Des annotations nombreuses, parfois amusantes, nous invitent à pénétrer son quotidien. Après ce voyage, Niederhäusern rejoint son pays et s'installe à Mulhouse en 1862. Sa rare production picturale confère à son séjour breton une place essentielle dans l'œuvre de l'artiste.

Abstract

François de Niederhäusern was born in 1828 at Yverdon (Switzerland). His father had married the Breton-born Elisabeth Kervand. Having a gift for drawing, he joined the studio of the landscape painter Calame, then at the acme of his reputation. After studying with him for a few years, he made friends with a Geneva seascape painter. The two friends worked together, and, with the money they earned, travelled in Brittany, Switzerland and Southern France. The following article will only deal with the result of their Breton journey.

A study of Niederhäusern's work clearly shows how a « foreigner » could see and represent Brittany in 1858. Travelling along the coast, from Nantes to Douarnenez, he discovered his mother's country and the beauty of its landscapes. Watercolours, charcoal sketches show landscapes, monuments and scenes taken from daily life. Numerous annotations, sometimes quite funny, show how he spent his days. After this journey, Niederhäusern went back to his home country and settled in Mühlhausen in 1862. The small number of works he produced gives his Breton journey as essential place in his artistic career.

Diverradur

Ganet eo Frañses a Niederhäusern e Yverdon (Bro-Suiss), e 1828. Dimeziñ a reas e dad gant Elisabeth Kervand, hag a oa Breizhades a orin. Donesonet ewid an tressañ, eh antreas e stal al liwour-maesioù Calame, hag a oa e vrud en amzer-se en he barr uhellañ. War-lerc'h un nebeud bloawezhioù studi, en em stagas Niederhäusern stard ouzh ul liwour-taolennoù-mor eus Jenev. Kenlabourad a reas assambles an daou vignon war o arz, ha gant an arc'hant gounezet o werzhañ o liwadurioù, eh en em lakajont da veajiñ e Breizh, er Suiss, e Kreisteiz ar Frañs. Al lodenn eus o labour hag a denn d'o beaj e Breizh eo hon eus c'hoant da studiañ.

Ma kroger da studiañ an oberenn-se, e komprener gwelloc'h-a-se penaos en deus un « estrañjour » gwelet ha taolennet Breizh e 1858. Disoloiñ a ra, a-hed an arvor eus Naoned da Zouarnenes, bro e vamm ha kàerder ar broviñs. Gant e zourliwadurioù hag e c'hlaoudressadennoù, e tiskouez maesioù, savadurioù ha taolennoù eus ar vuhez-pemdez tresset war an tomm. Gant an notennoù stank, farsus a-wechoù, ez omp kouviet da vont tre da selled outañ evel ma vew-eñv war ar pemdez. War-lerc'h ar veaj-se, ez a Niederhäusern en-dro d'e vro, ha goude-se da chom e Mulhouse e 1862. Dre ma n'eus ket kalz eus e oberenn evel liwour, ez eo talvoudus bras al lodenn anezi gouestlet d'an amzer tremenet gantañ e Breizh.

L'orgue de Rumengol

par Hervé Caill*

Tirant ou poussant de chaque côté du clavier les boutons de registres*, le musicien combine l'extraordinaire collection des jeux de l'orgue pour qu'il chante la gloire de Dieu, qu'il pleure avec ceux qui sont dans la peine ou qu'il gronde comme l'océan, laissant librement rouler et rejaillir du flot de ses sonorités profondes une émotion toute spéciale. Qu'on le nomme « cornemuse du diable », « roi des instruments » ou « pape de la musique », l'orgue ne nous laisse pas insensibles, il nous intrigue. On pourrait croire qu'à lui seul il donne vie aux pierres et aux fenêtres des nefs dont il crée parfois à lui seul la splendeur. Dès 1294-1296 on en parle, quand l'abbaye de la pointe Saint-Mathieu est mise à sac par les Anglais, mais son âge d'or en Finistère est bien le XVII^e siècle, avec l'arrivée de facteurs anglais qui, fuyant leur pays, débarquent sur nos côtes.

* Maître artisan d'art, facteur d'orgues. Les astérisques * figurant dans le texte renvoient au glossaire en fin d'article.

Historique

C'est en 1671 que Thomas Dallam, sieur de la Tour, s'engage à établir un orgue pour l'église de Rumengol, sur un jubé neuf qu'un fabricant vient de payer 18 livres le 27 janvier de la même année. Il s'agit d'un orgue en six pieds à un ou deux claviers.

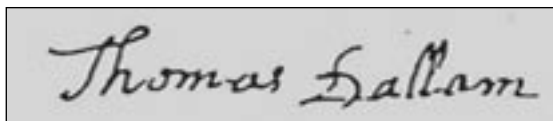


Fig. 1. – Signature de Thomas Dallam.
D'après M. COCHERIL, *Les Facteurs d'orgues de Bretagne. 1600-1900*.

En 1699, Marc Antoine Dallam, son fils, en est l'organiste, quand Joseph de Montenar, recteur-prieur de Hanvec, signe avec son père un nouveau marché de 66 livres pour le relevage de son instrument. Endommagé par

les rats, l'orgue est à nouveau revu en 1723. Cette fois le marché est établi par Marin Ingout de Sainte Honorine, qui nous apprend qu'il comprend une Trompette et une Voix humaine et que le clavier est plaqué de bois. En 1780, c'est le facteur Waltrin qui le répare pour la somme de 592 livres. Il semble que la tourmente révolutionnaire ne s'y intéresse pas. Il peut ainsi vieillir sans encombre.

De 1856 à 1861, l'église de Rumengol est réaménagée. On y construit une tribune monumentale ornée des statuettes de vingt saints bretons, de deux papes, d'un évêque et de la duchesse Anne de Bretagne. Peu après, à l'occasion de son installation sur la nouvelle tribune, l'orgue est démuné de ses volets peints et des deux croix qui sommaient ses tourelles latérales. Très usé par le temps, en 1876, il est entièrement reconstruit par Jules Heyer, facteur d'orgues silésien installé à Quimper. La partie instrumentale est entièrement refaite et placée dans le buffet ancien de Thomas Dallam, dont la polychromie est recouverte d'un badigeon épais et sombre. Il comprend désormais neuf jeux disposés sur un clavier de 54 notes, avec un pédalier de 25 notes en tirasse*. En 1937, il est relevé par le facteur Paul-Marie Kœnig qui supprime sans doute le jeu de Clairon. Six ans plus tard, c'est Raymond Bouvet, de Nantes, qui installe une turbine électrique libérant l'orga-

niste de la contrainte d'un souffleur. Assurant vaillamment son service dominical et celui de toutes les grandes fêtes, l'orgue de Rumengol est classé monument historique en 1990, pour son buffet, et en 1996, pour sa partie instrumentale. En 1998, après appel d'offre, sa restauration intégrale, buffet et partie instrumentale, est confiée à l'atelier d'Hervé Caill, de Plouzévé.

Le buffet

Construit en chêne avec, au centre, une petite tourelle en proue de navire, le buffet de l'orgue est typique de la production Dallam et se rapproche nettement de celui de Ploujean. Établies en six pieds, les tourelles latérales sont surmontées de dômes à écailles et de lanternes à colonnes. La tourelle centrale est sommée d'un baldaquin protégeant une Vierge à l'Enfant. Les plates-faces à trois compartiments soutiennent une corniche à balustres portant deux blasons aux armes de Bretagne, à gauche, et de France, à droite.

Les claires-voies festonnées, les frises ornées de têtes d'anges, de palmettes et de rinceaux de feuillage, ainsi que les denticules ornant l'entablement sont finement sculptés dans un bois nerveux du pays. Les culots de tourelles, portés par des consolettes et des toupies, annoncent un soubassement rythmé de cinq pilastres cannelés encadrant des panneaux à moulures et cabochons. Au milieu du massif, la fenêtre du clavier avec son pupitre et, juste au-dessus, une traverse sur laquelle court l'inscription LAUDATE DOMINUM IN TIMPANO ET CHORO. LAUDATE EUM IN CORDIS ET ORGANO¹.

Sur les montants latéraux subsistent les gonds des anciens volets. À l'arrière, une ouverture correspondant peut-être à

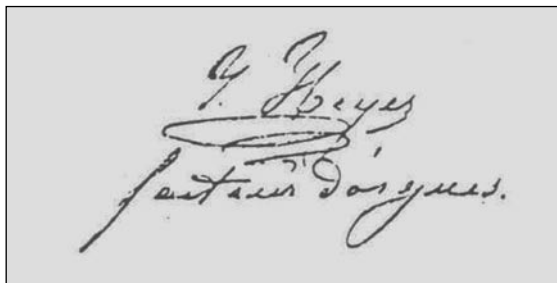


Fig. 2. – Signature de Jules Heyer, facteur d'orgues.
D'après M. COCHERIL, *Les Facteurs d'orgues de Bretagne. 1600-1900*.

1. « Louez le Seigneur par le tambour et la danse. Louez-le par les cordes et la flûte », inscription tirée du Psaume 150.

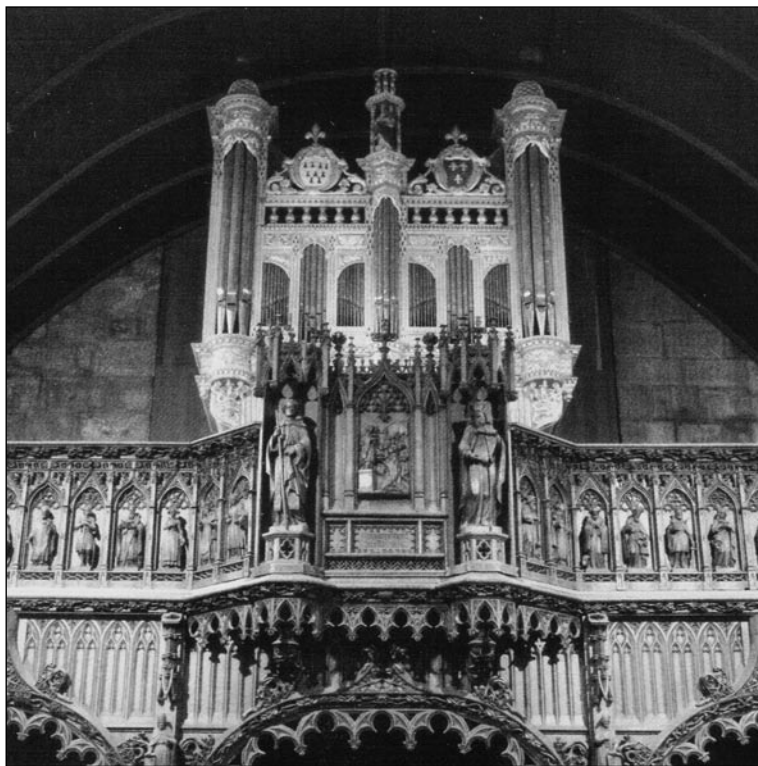


Fig. 3. – Le buffet polychrome de 1671 avec les armes de Bretagne et de France, et la main courante de la tribune de 1861.

Cliché H. Caill.

un ancien écho est fermée par un panneau sur lequel on découvre diverses inscriptions manuscrites ou tracées au couteau : AUFFREI LE GUILLOU ; JEAN FÇOIS COMMERCANT AU BOURG DU R. ; LE GUADES 1879 ; ROGNAN ; P E MOAL 1817 ; LUGUERN 1851 ; GALLOU ORGANISTE EN 1822. En bas, à gauche, est ménagé un trou carré pour le passage du porte-vent* de la soufflerie primitive.

L'instrument de Heyer

En dehors du Clairon supprimé entre les deux guerres, l'intégralité du matériel placé par Jules Heyer à Rumengol existe toujours. Un clavier à bascule, plaqué d'os et d'ébène, pousse un train de grands balanciers* qui ramènent le mouvement à l'arrière de l'in-

trument. Un abrégé* en fer, avec crapaudines en érable, est suspendu juste sous la laye* du sommier*. Le sommier unique de neuf jeux est entièrement construit en chêne avec registres* plats. La chape de la Trompette* 8² est à double étage pour permettre d'isoler le « dessus de Trompette », très utile à l'accompagnement des grandes foules les jours de pardon. Le tirage* des jeux est constitué de dix tirants carrés terminés par de larges boutons tournés, en bois dur, avec porcelaines manuscrites aux noms des jeux. Sur la gauche de l'instrument, un grand soufflet à plis compensés, avec sa pompe à bras, alimente l'orgue au travers d'un porte-vent* aux dimensions généreuses.

2. L'apostrophe signifie « pied » (324, 84 mm), unité de mesure de l'onde sonore du premier tuyau du jeu.



Fig. 4. – Tourelle centrale du buffet en forme de proue de navire.
Cliché H. Caill.



Fig. 5. – Tête d'ange ornant la frise de l'entablement du buffet.
Cliché H. Caill.



Fig. 6. – Monogramme AVE MARIA sur le massif avant du buffet.
Cliché H. Caill.

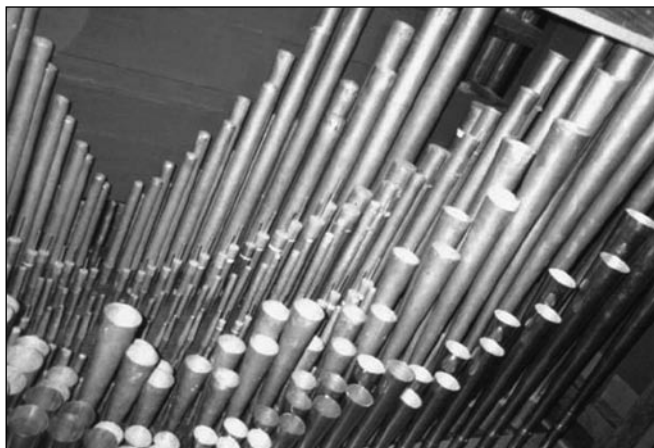


Fig. 7. – Tuyauterie intérieure.
De l'avant à l'arrière : Clairon,
Trompette, Flûtes, Bourdon et
Montre.
Cliché H. Caill.

L'ensemble de l'orgue est composé de 618 tuyaux en plomb, en étain et en bois pour les 24 plus grands :

- Principal 8* : 12 en bois et 42 en étain dont 23 en façade.
- Flûte harmonique* 8' : 42 en étain sur pieds d'étoffe.
- Bourdon* 8' : 12 en bois et 42 en étain, dont 30 à cheminées.
- Prestant* 4' : 54 en étain sur pieds d'étoffe.
- Flûte ch* 4' : 42 en étoffe avec calottes en étain, 12 coniques.
- Doublette* 2' : 54 en étain sur pieds d'étoffe.
- Fourniture* III : 162 en étain, coupés au ton.
- Trompette* 8' : 54 en étain, anches Bertounèche.
- Clairon* 4' : 54 en étain, supprimé vers 1937, restitué en 1999.
- Chanoine* : 36 en étain, situés en façade.

La restauration de 1998

L'ensemble de l'orgue et de son buffet a été démonté et transporté vers l'atelier de Plouzévédé. La structure du buffet a entiè-

rement été reprise pour retrouver une verticalité correcte des montants et une cohésion parfaite dans l'assemblage de l'ensemble. Les panneaux fendus ou manquants ont été recollés, greffés ou refaits à neuf. Les ailes des fleurs de lys et des volutes des deux portes, ainsi que les culots de tourelles ont été reconstitués. Les lanternes ont été complétées au modèle. Les claires-voies des tourelles ont été entièrement recollées, greffées et resculptées pour les parties manquantes. La décoration de la proue de navire ainsi qu'une partie du bandeau ont été sculptées en copie des éléments subsistants. Toutes les têtes d'anges ont retrouvé leurs nez et leurs ailes. Pour la polychromie, le travail de dégagement des quatre couches de badigeon et de vernis a été confié à l'atelier L'Acanthe³ qui a aussi assuré les retouches de couleur et la remise à neuf des dorures.

La soufflerie et le sommier* ont été restaurés dans les règles de l'art avec des matériaux identiques à ceux d'origine : peau de mouton et parchemin tannés naturellement,

3. Entreprise de Carquefou (Loire-Atlantique), spécialisée dans le domaine de la restauration de décors et peintures polychromes du patrimoine (dir. C. Chauveau).



Fig. 8. – Culot de tourelle restauré, avec crosses et toupie dorées.
Cliché H. Caill.

colle de poisson et d'os, bois séchés douze ans à l'air. Les mécanismes ont été remis à neuf avec suppression des jeux excessifs. Le clavier a été plaqué à neuf en os de bœuf pour les naturelles et en ébène pour les feintes. Après lavage les tuyaux ont été redressés, leur étanchéité revue et leurs entailles ressoudées. Un Clairon* 4' a été construit à neuf, en copie de celui d'origine de l'orgue de Pleyben. Les tuyaux de façade ont été blanchis puis polis au blanc d'Espagne pour leur redonner leur brillant premier. Enfin, l'harmonie et l'accord de l'orgue ont été faits selon l'origine, en conservant la couleur sonore si chère à Jules Heyer.

Pour la restauration de l'orgue la maîtrise d'œuvre a été assurée par les techniciens-conseils Henri Delorme et Roland



Fig. 9. – Côté droit du buffet : hermines, rinçaux, décor géométrique.
Cliché H. Caill.

Galtier, Odile Jutten étant rapporteur pour les Monuments historiques.

Un buffet haut en couleurs

À l'occasion des sermons multiples, lors des pardons, une organiste de talent a gratté de nombreuses fois les épaisses couches du badigeon marron pour faire apparaître des traces merveilleuses d'une peinture vive et très colorée. Des sondages et une étude du décor ayant été réalisés, la restitution de la polychromie était devenue une évidence. Aujourd'hui le buffet est sans doute l'un des plus colorés de Bretagne. Son décor d'origine du XVII^e siècle, aux couleurs vives et chatoyantes, avec des marbrures, des dorures et

de fins rinceaux, est sans doute l'œuvre d'un artiste local qui n'a pas hésité à affirmer son profond attachement au pays en n'y peignant pas moins de 425 hermines noires.

Au service d'une paroisse

Le dimanche 1^{er} août 1911, à l'âge de 16 ans, Jacques Grall accompagne pour la première fois le chant des fidèles à l'orgue de Rumengol. À sa mort, après 72 ans de bons et loyaux services, c'est sa fille qui prend la relève, en 1983, et reste titulaire de l'orgue « de son père » pendant 15 ans.

Glossaire

Abrégé : mécanisme intermédiaire entre le clavier et le sommier* qui porte les tuyaux.

Balancier : mécanisme permettant, grâce à un contrepoids ayant deux positions stables, d'éviter les positions intermédiaires et de forcer la position ouverte ou fermée, soit pour le tirage* des jeux, soit pour les tirasses* et les accouplements.

Bourdon : jeu de flûtes dont les tuyaux de demi-longueur sont bouchés à leur extrémité par une calotte.

Chanoine : tuyau muet, disposé en façade et servant uniquement au décor, essentiellement pour établir l'équilibre visuel du buffet.

Clairon 4' : jeu de trompettes* dont le premier *do* mesure quatre pieds.

Doublette 2' : principal* dont le premier *do* mesure deux pieds.

Flûte ch : jeu de flûtes dont les tuyaux sont bouchés par des « calottes » munies de petites cheminées.

Flûte harmonique : jeu de flûtes dont les corps de double longueur sont percés en leur milieu.

Fourniture : jeu complexe faisant parler trois tuyaux pour chaque note, selon l'échelle harmonique naturelle. Ce jeu s'emploie avec tous les principaux* pour former ce qu'on appelle le plein jeu.

Laye : compartiment parfaitement étanche du sommier* renfermant les soupapes d'admission de l'air dans les tuyaux.

Porte-vent : conduit étanche qui amène l'air sous pression depuis la soufflerie jusqu'au sommier*.

Prestant 4' : principal* dont le premier *do* mesure quatre pieds.

Principal 8' : les principaux constituent une famille de jeux d'orgue appartenant à la catégorie des jeux de fond ou « fond d'orgue ». Le principal 8' est un jeu de flûtes de taille moyenne dont le premier *do* mesure huit pieds. Le principal de quatre pieds s'appelle généralement Prestant*, le principal de deux pieds, Doublette*.

Registre : pièce de bois coulissante, percée de trous, située à la partie supérieure du sommier* et commandée par un tirant, permettant l'admission de l'air dans un jeu de tuyaux.

Sommier : mécanisme principal de l'orgue supportant les tuyaux. Sa mission est de recevoir le vent en vrac et de le redistribuer en détail aux tuyaux par des soupapes, suivant les choix de l'organiste.

Tirage : mécanisme servant à manœuvrer les registres qui sélectionnent les différents sons de l'orgue.

Tirasse : mécanisme permettant de jouer les notes du clavier sur le pédalier.

Train de grands balanciers : série de grands balanciers.

Trompette 8' : jeu à anche battante de forte sonorité dont les pavillons sont coniques, celui du premier *do* mesurant huit pieds de long.

Orientation bibliographique

G. A. AUDSLEY, *The Art of Organ-Building*, New York, 1965.

F. LAMATHE BEDOS DE CELLES, dit Dom BEDOS DE CELLES, *L'Art du facteur d'orgues*, Paris, 1766, réédition Léonce Laget, Paris, 1982.

M. COCHERIL, *Les Orgues de Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1981.

ID., *Les Facteurs d'orgues en Bretagne. 1600-1900*, thèse dactyl., Rennes, Université de Haute-Bretagne - Rennes II, 1992.

N. DUFOURCO, *Le Livre de l'orgue français*, tomes 1, 3 et 5, Paris, Picard, 1971-1984.

ID., *L'Orgue*, Paris, P.U.F., 1948 (1^{re} éd.).

J. GUILLOU, *L'Orgue. Souvenir et Avenir*, Paris, Buchet-Chastel, 1996 (3^e éd. complétée).

Recensement des orgues de Bretagne, Châteaugiron, ARCODAM Bretagne, 1987.

Résumé

Installé en 1671 par le facteur Thomas Dallam, l'orgue de Rumengol est entièrement reconstruit en 1876 par Jules Heyer, après son installation sur la tribune nouvellement aménagée dans l'église. Classé monument historique (1990 et 1996), il fait l'objet d'une restauration complète en 1998 – buffet et partie instrumentale – par les ateliers Caill de Plouzévédé et L'Acanthe de Carquefou. Elle a permis de conserver la quasi-intégralité du matériel de Heyer (618 tuyaux) et de remettre en valeur la polychromie foisonnante qui fait de ce buffet l'un des plus colorés de Bretagne.

Abstract

Installed in 1671 by Thomas Dallam, the organ-builder, the Rumengol organ was entirely rebuilt in 1876 by Jules Heyer after it had been set up on the stand that had just been put up in the church. Scheduled as a historical monument (1990 & 1996), it was entirely restored in 1998 – both chest and instrumental elements – by the Caill workshop, based in Plouzévédé, and L'Acanthe, based in Carquefou. This allowed the restorers to preserve almost all of Heyer's pipes (618) and to enhance the profuse polychromy which makes the Rumengol chest one of the most colourful of its kind in Brittany.

Diverradur

Dresset e 1671 gant an oberour Tomas Dallam, ez eo bet adsavet ograou Rumengol en o fezh e 1876 gant Jul Heyer, goude ma oant bet dresset war an dribunell newez aaset en ilis. Renket evel monumant istorel (1990 ha 1996), ez int bet adaaset penn-da-benn e 1998 – ar ganastell ha rann an touchennoù – gant an diw stal Caill eus Gwitevede, ha L'Acanthe eus Carquefou. Diwar gement-se ez eo bet miret oll rikoù Heyer, war-boues nebeud (618 a duellennoù); lakaet eo bet da dalvezoud evel-se liwioù niverus meurbed ar ganastell-se, oc'h ober anezi unan eus ar re gäerran e Breizh.

LANGUE ET LITTÉRATURE
BRETONNES ET CELTIQUES

Saint Elouan

par Fañch Morvannou

La notice 139 du *Mémento des sources hagiographiques de l'Histoire de Bretagne* de François Duine est consacrée à saint Elouan¹. Elle tient en quelques lignes. « On prétend conserver le tombeau de ce bienheureux à Saint-Guen (ancienne trêve de Mûr ; ancien évêché de Quimper ; arrondissement de Loudéac). Sur cet inconnu qu'on représente en ermite, et qui fut l'objet d'un culte populaire actif, nous n'avons qu'une forgerie du XVII^e siècle, qui l'assimile à un saint d'Irlande. »

Forgerie. Beaucoup de dictionnaires usuels ignorent ce mot. Le Littré le donne, en indiquant qu'il est d'un emploi rare. Au sens propre, il désigne l'industrie des forges, et au figuré, c'est, dit Littré, un « document littéraire ou autre forgé, soit par un faussaire, soit par un écrivain qui fait un pastiche ». Quand il passe en anglais, le mot *forgery* désigne une contrefaçon (de billets de banque), une falsification (de documents), une supposition (de

testaments), un faux (signature, texte). On tâchera de montrer que la forgerie du XVII^e siècle dont parle Duine n'est ni un pastiche ni un faux, mais une construction laborieuse et risquée qui tente d'assimiler saint Elouan à un certain saint Louan, lequel vivait en Irlande au VII^e siècle. Mais cette construction trop ingénieuse, et en fin de compte ruineuse, n'a rien d'insincère.

Le nom de saint Elouan n'a été imprimé pour la première fois dans un livre qu'en 1697, semble-t-il. Cette année-là est celle de la parution de la toute première Vie du P. Maunoir (1606-1683), sous le titre *Le parfait missionnaire, ou la Vie du R.P. Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*². L'auteur était Antoine Boschet (1642-1699), lui-même jésuite : né à Saint-Quentin, en résidence au collège de son ordre à La Flèche, il était complètement étranger au particularisme breton. Mais, à la faveur des recherches qu'il fait en Bretagne avant de rédiger la biographie de son confrère, il

1. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XLVI (première partie), 1918, p. 386-387.

2. À Paris, chez Jean Anisson.

entre dans les vues de ce dernier, notamment pour ce qui concerne l'importance que son héros attribue, entre autres saints bretons, à ceux qui furent les premiers évangélisateurs des évêchés et des terroirs dans lesquels il entendait, lui Maunoir, ranimer la flamme de la foi chrétienne assoupie. Le missionnaire jésuite commença par se mettre lui-même sous la protection de saint Corentin, premier évêque présumé de Quimper et patron de la Cornouaille, et il se fit le propagateur infatigable de son culte en tous lieux. Or, bientôt, il découvrit aussi saint Elouan, dont la notoriété était tout à fait locale. Ce fut lorsqu'il pénétra dans les derniers confins de la Haute-Cornouaille.

On se souvient que l'ancien évêché de Quimper, dit aussi de Cornouaille, s'étendait, au-delà de Callac et de Mûr-de-Bretagne, jusqu'aux abords de Bourbriac, Quintin, Loudéac et Pontivy. Lorsque M^{gr} René du Louët arriva dans son évêché de Cornouaille en 1643, ce dernier « était à l'abandon depuis presque deux siècles³ ». Cet abandon était encore plus marqué dans les zones de la Haute-Cornouaille les plus éloignées du siège épiscopal, telle la vaste paroisse de Mûr-de-Bretagne, avec ses deux trêves, Saint-Connec et Saint-Guen. Cette dernière (actuellement commune des Côtes-d'Armor), à laquelle on va assez longuement s'arrêter, est à 100 km de Quimper (trois journées de route, pour un bon marcheur). De 1646 à 1652, tous les ans sans discontinuer, le P. Maunoir multiplie les missions dans la région de Mûr, dont trois fois aussi à Saint-Guen. Dans la paroisse-mère comme dans sa trêve, l'ignorance religieuse était grande, autant que la misère matérielle et morale. À Saint-Guen pourtant, un saint restait enfoui dans la mémoire populaire, grâce à sa statue demeurée intacte, quoique couverte de poussière et d'insectes, dans sa chapelle en ruine. Peu de personnes connais-

saient le nom du saint, puisqu'on le priait en lui disant : « Saint à grande barbe ». C'était saint Elouan, dont la chapelle, située à 2 km du bourg, allait bientôt attirer les foules et, pour commencer, susciter des dons importants pour sa reconstruction. Le tombeau du saint était enclavé dans la muraille extérieure de la chapelle : ce n'était en réalité qu'un cénotaphe, doté de la particularité, au dire des anciens de la contrée, de se remplir, même après avoir été vidé, d'une eau pourvue de vertus curatives...

En 1646, l'évêque de Quimper vint visiter ce tombeau, à la faveur de la mission de Mûr que donnait le P. Maunoir à ce moment-là, et à laquelle le prélat avait voulu être présent. Informé des miracles attribués à saint Elouan, il ordonna une enquête canonique, confiée à trois recteurs du voisinage, au P. Maunoir lui-même, et au P. Bernard, le confrère jésuite qui l'accompagnait dans ses missions. Les « témoignages recueillis sur saint Elouan le rendirent populaire et aidèrent puissamment à la réformation du peuple de Mûr », note le P. Maunoir dans son *Journal* des missions⁴.

Vers cette même période, on vit sévir ce que le P. Maunoir a appelé « l'iniquité de la montagne⁵ ». Il s'agissait, d'après Séjourné, d'une « société mystérieuse » dont les membres tenaient leurs assemblées nocturnes dans quelque lande vaste et déserte située sur le territoire de Saint-Guen (de là l'expression « les sabbats de Saint-Guen »), mais parfois aussi dans quelque autre lande, telle celle dite des Sept-Voies, située sur le territoire d'Hémonstoir, trêve de Neulliac, aux limites extrêmes de l'évêché de Cornouaille. « Le 12 décembre 1649, en la fête de S. Corentin, et à nouveau le 31 décembre, les puissances infernales s'en prirent violemment aux adeptes de la secte qui voulaient la quitter [...] ».

4. ID., *ibid.*, p. 100.

5. Voir X.-A. SÉJOURNÉ, *Histoire du vénérable serviteur de Dieu Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus*, Paris-Poitiers, 1895, t. I, p. 284-304.

3. É. LEBEC, *Miracles et sabbats. Journal du père Maunoir. Missions en Bretagne, 1631-1650*, Paris, 1997, p. 62.

Peu à peu, Maunoir se rendit compte que le mal avait gagné la plus grande partie de la province⁶. » Le 2 février 1658, le missionnaire obtiendra de la Sorbonne l'approbation d'une méthode pour conjurer le mal.

Parallèlement, depuis la grande mission de Mûr en 1646, la ferveur des populations envers saint Elouan s'était accrue considérablement. En 1650, année jubilaire, un nouveau recteur se vit attribuer la charge de la paroisse de Mûr. Tout jeune prêtre, il célébra sa première messe à Mûr le lundi de Pâques, et ce fut le P. Maunoir qui prêcha. Il s'appelait Guillaume Galerne, et était l'exact homonyme d'un oncle paternel à lui, prêtre lui aussi, qui avait résigné son bénéfice de la paroisse de Mûr en faveur de son neveu. Ce dernier avait été « plusieurs fois » miraculeusement guéri au tombeau de saint Elouan⁷. Selon le vœu de l'évêque de Cornouaille, le jeune recteur prit à cœur de relever la chapelle du saint. À quand remontait l'édifice menaçant ruine ? Les archives de l'évêché de Saint-Brieuc possèdent un document (coté 4 H 27) qui se rapporte à la paroisse (actuellement relais paroissial) de Saint-Guen. Il s'agit de l'extrait d'une « conférence ecclésiastique » du doyenné de Mûr, tenue le 12 octobre 1955 devant ses confrères du doyenné par le recteur de Saint-Guen, l'abbé Rebours. Voici les premières lignes de cet extrait : « Les ruines de la chapelle de Saint-Elouan bâtie par Jean II traînaient sur le sol, lorsque le Père Maunoir arriva dans la région. » Le duc de Bretagne Jean II (1286-1305) a en effet la réputation d'avoir été un grand bâtisseur. Mais où le recteur Rebours a-t-il trouvé l'information qu'il donne ? La pose de la première pierre de la nouvelle chapelle Saint-Elouan eut lieu le 26 juillet 1651, en la fête de sainte Anne (dont le culte s'était considérablement développé à Keranna, village de la paroisse de Pluneret, près d'Auray, à la suite des révéla-

tions du voyant Yvon Nicolazic, 1591-1645). Il y eut une procession d'enfants au départ de l'église de Mûr jusqu'à Saint-Elouan (bien que la chapelle fût sur le territoire de la trêve de Saint-Guen, il apparaît que toutes les initiatives portaient du recteur de Mûr : il n'est jamais question du « curé » (au sens breton), c'est-à-dire du vicaire tréviaire de Saint-Guen). Ce jour-là, 30 000 pèlerins s'assemblèrent à Saint-Elouan, venus de l'évêché de Cornouaille, mais aussi de ceux, voisins, de Vannes et de Saint-Brieuc, et même de celui de Tréguier. La chapelle fut achevée en 1656. Si l'on croit le P. Maunoir et le recteur de Mûr, G. Galerne⁸, il venait chaque année jusqu'à 80 000 pèlerins à Saint-Elouan : estimation fort élevée, biblique en quelque sorte, mais ne mettant pas Saint-Elouan bien loin derrière Keranna...

Qui était saint Elouan pour ces foules de pèlerins qui, se rendant à ce Lourdes breton antérieur de deux cents ans à celui des Pyrénées, venaient puiser à son tombeau une eau aux effets curatifs vantés ? Affligés qu'ils étaient de mille maux physiques, ils trouvaient dans ce saint dont ils ne savaient pas grand-chose un médecin efficace pour guérir leurs misères corporelles. Cependant, Maunoir visait aussi la guérison des âmes. « Cette chapelle, écrit son premier biographe, est dédiée à S. Elouan, ancien anachorète du pays⁹. » Quant au P. Maunoir, il ne cessa, comme on le verra, de s'informer sur ce saint bien obscur, dont il pensait que sa découverte était providentielle : la chapelle

8. Mentionnés dans l'*Histoire de Catherine Daniélou d'après le Père Maunoir*, adaptée et éditée par P.-M. Perrot, recteur de Saint-Guen, Saint-Brieuc, 1913, p. 152, note 1.

9. A. BOSCHET, *Le Parfait missionnaire...*, op. cit., p. 181 [indication de page renvoyant à l'édition de 1834 du *Parfait missionnaire*]. Une note en bas de page de cette dernière édition ajoute : « Ce saint solitaire n'est connu que par le culte qu'on lui rend dans le pays. On vénère encore aujourd'hui son tombeau dans la chapelle qui lui est dédiée. »

6. ID., *ibid.*, t. I, p. 287, 289, 292.

7. ID., *ibid.*, t. I, p. 314.

de saint Elouan deviendrait un contre-feu spirituel, pour circonscrire et, si possible, éteindre l'incendie allumé dans cette contrée par « l'iniquité de la montagne ». On sait que le *Journal* des missions du P. Maunoir, tel qu'il a été traduit et édité par Éric Lebec, ne couvre que les années 1631-1650 (tous les ans, le missionnaire adressait au « préposé général » des jésuites résidant à Rome un rapport – en latin – sur les missions paroissiales qu'il avait données, dans l'année écoulée. En 1671, Maunoir regroupa la totalité des vingt rapports à partir des copies qu'il avait conservées).

C'est dans son chapitre sur l'année 1646 que Maunoir mentionne saint Elouan pour la première fois : il fait de lui « l'un des secrétaires de S. Tugdual, premier évêque de Tréguier et l'un des sept protecteurs de la Bretagne¹⁰ ». Boschet dit de saint Elouan qu'il fut anachorète, rien de plus. Lobineau¹¹ s'en tient lui aussi à cette simple « qualité d'Anacorette » du saint. Séjourné¹² synthétise les deux données. Maunoir, si on lui a dit qu'Elouan était ermite à l'endroit où se dresse sa chapelle, donne l'impression de ne pas tenir compte de cette indication, pour ne voir en lui qu'un lettré disciple de saint Tugdual. Une fois même, le missionnaire semble faire d'Elouan un évêque. Une vieille femme, ayant vu la statue du saint couverte de poussière et de toiles d'araignée, la nettoya et dit cette prière : « Ô saint à la longue barbe ». « Le lendemain, poursuit Maunoir, [elle vint] rendre hommage au saint prêtre [...] »¹³.

Des érudits comme La Borderie, Loth et Duine ont vu en saint Elouan un simple

ermite. La Borderie¹⁴ l'assimile à Elocan. Duine¹⁵ maintient la différence.

Loth¹⁶, sans rejeter formellement le choix de La Borderie, est d'avis qu'Elocan est une erreur de lecture, ou qu'il s'agit d'un autre saint. Une variante Elocan d'Elocan est des plus plausibles. D'après Bernard Tanguy¹⁷, « en 1319, l'abbaye de Saint-Magloire de Paris détenait des reliques de *Brili* [...] et *Elocani* [...], et *Flocan*, mentionné dans les anciennes litanies de Limoges, au XI^e siècle, [...] est à lire Elocan ». Le choix – assez péremptoire – de La Borderie assimilant Elouan et Elocan pourrait bien être sinon la bonne solution, du moins la seule possible, avec, malgré tout, l'assortiment de quelques doutes : Elouan peut être, non pas une forme évoluée d'Elocan (qui serait *Elogan), mais un doublet. Curieusement, à l'intérieur même de la chapelle du saint à Saint-Guen, on lit cette inscription : « Faic l'an 1653 pour M. S. Lucan. » Une autre inscription, latine celle-ci et de 1656, donne *Deo et sancto Eluano*. Le P. Verne (ce confrère et contemporain du P. Maunoir sera présenté plus loin) a relevé que « ce saint est appelé par les gens du lieu saint Luhan, et par les Français, Elouan¹⁸ ». Luhan est assez éloigné du nominatif *Eluanus*... Encore faudrait-il connaître la force de prononciation du -h- de Luhan. Plus loin, on lira qu'ont été rapprochés les deux noms Elouan/Louan : ne peut-on pas ici postuler un couple analogue Elocan/Lucan ?...

Mais, le plus souvent, saint Elouan est présenté comme ayant été le disciple et le secrétaire de saint Tugdual. Des trois Vies de

10. É. LEBEC, *Miracles et sabbats...*, op. cit., p. 99. Bien qu'au XVII^e siècle le pèlerinage du *Tro Breiz* fût tombé en désuétude, le souvenir des sept premiers évêques de la Bretagne primitive s'était conservé.

11. *Les Vies des saints de Bretagne*, Rennes, 1725, p. 9.

12. *Histoire du vénérable serviteur...*, op. cit., t. I, p. 244.

13. É. LEBEC, *Miracles et sabbats...*, op. cit., p. 100.

14. *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1899, t. I, p. 484.

15. *Mémento...*, op. cit., p. 386.

16. *Les Noms des saints bretons*, Paris, 1910, p. 37-38.

17. Lettre du 27 novembre 2007.

18. Cité par M. DE GARABY, chanoine de Saint-Brieuc, *Vies des saints et des bienheureux de Bretagne*, Saint-Brieuc, 1839, rééd. Nantes, 1991, p. 483-484.

ce dernier saint publiées par La Borderie¹⁹, seule la troisième mentionne l'un de ses disciples qui fut son historiographe, et à l'ouvrage duquel est invité à recourir quiconque désire savoir quels héritages furent données à saint Tugdual : *ad volumen super hoc negocio a sancto Loenanno ejus discipulo compositum recurat*²⁰. La Borderie traduit constamment cette forme latine par *Louénan*, tout en s'en tenant d'ordinaire à la forme *Loeuan(n)us* de cette même *Vita III^a*. De là une forme *Loevan*, qui, après probable réduction de diphtongue, se retrouve dans le toponyme Saint-Lavan, en Ploulec'h et en Plounévez-Moëdec, paroisses appartenant toutes deux à l'ancien évêché de Tréguier (on a aussi Botlovan en Commana, et Botlavan en Ploudiry, évêché de Léon).

Saint Elouan peut-il avoir comme ancêtre phonétique saint Louan, ce dernier procédant de *Loevan* ? On aurait eu alors en breton *sant Louan* fonctionnant en parallèle avec *Sant-Te-Louan*, procédé hypocoristique qui se retrouve dans *Lann-To-Winnoc* > *Landévennec*, *Sant-Te-Connoc* > *Sant-Tegoneg*. À la suite d'une fausse coupe, la forme hypocoristique *Sant-Te-Louan* serait devenue *Sant-Elouan*. Alors, à partir de l'exemple d'un *Loevan* devenu *Louan* (ou même à partir d'un *Louan* originel), il est loisible d'étendre le procédé hypocoristique à un *Sant-Te-Locan*, devenu *Sant Eloan*, forme à côté de laquelle se serait conservée la forme « pure », **Sant Locan* devenue *Lucan*. *Lucan*, sans altération phonétique, comme le nom du troisième évangéliste, *Lukas* ?

Du reste, il existe un saint Louan, qui se montre dans le nom de la paroisse léonarde de Kerlouan (*Kerluen* vers 1330, puis

constamment *Kerlouan* par la suite). À rapprocher de Poullaouen, paroisse primitive de l'évêché de Cornouaille, notée *Ploelouen* vers 1330, puis, au XVI^e siècle, *Plebs Louani*, *Ploe Louan*. On note aussi un village de Riantec, en l'évêché de Vannes, noté *Saint-Louan* en 1505 (actuellement *Saint-Léon*). Ce *Louan* paraît correspondre au nom du saint gallois *Llywan*²¹.

Mais à Saint-Guen, les pierres parlent. Il existe sur le territoire de cette commune, une deuxième chapelle, placée sous le vocable de saint Pabu. Autant dire Tugdual : de tradition immémoriale, le grand saint évangéliste de la Cornouaille du sud-ouest, ainsi que de toute la Domnonée, a aussi bien été désigné sous le surnom de Pabu (pape, évêque, père spirituel, cf. *pope*) que sous celui de son nom bretonique *Tutwal* (vieux breton *tut* « peuple », et *wal* « valeur »), devenu Tugdual à l'écrit au XV^e siècle. Dom Morice mentionne la forme *Pabutual*, où l'on voit bien que le premier élément est un nom commun désignant la fonction²². D'après R. Couffon, la chapelle Saint-Pabu de Saint-Guen date du début du XVI^e siècle (vers 1501)²³. Deux chapelles dans la même paroisse (ou trêve) pour pérenniser les liens spirituels et humains qui ont uni ici-bas deux saints, cela n'est pas rare. On citera le cas – peut-être exceptionnel – des saints Gwénolé et Gwénaél, le premier passant pour avoir été le « recruteur » et le modèle du second : ce dernier aurait été désigné comme abbé à Landévennec par le premier avant son trépas. À Ergué-Gabéric, Moëlan-sur-Mer, Cléguer, Lanester, chacun des deux saints a (ou a eu) sa chapelle (ou église : à Ergué-Gabéric) ; à Coray, Plougastel-Daoulas et Melgven, les choses paraissent moins claires,

19. « Saint Tugdual. Texte des trois Vies les plus anciennes de ce saint et de son très ancien office, publié avec notes et commentaire historique par Arthur de La Borderie », *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, 1885-1886, 2^e série, t. II, p. 77-122 et p. 284-365.

20. *Vita III^a*, cité par A. DE LA BORDERIE, « Saint Tugdual... », p. 285, note 1.

21. B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990, p. 95, 181.

22. *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 1750, reprint Paris, 1974, t. I, col. 730.

23. *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, Saint-Brieuc, 1939, p. 479.

en raison de toponymes qui ont disparu, mais sont attestés dans des documents sûrs (on a aussi en Melgven un Lanvénaël et un Cozilisan Wenole)²⁴. Dans ces conditions, le saint Elouan de la chapelle de Saint-Guen aurait bien été perçu comme étant le disciple de saint Tugdual. L'opinion commune des habitants de Saint-Guen et de la région semble avoir été résumée par le recteur Rebours dans sa conférence ecclésiastique du 12 octobre 1955, intitulée *L'horizon religieux il y a 60 ans* : « Saint Elouan était le disciple, ou secrétaire de saint Tugdual. Il servit l'évêque, lorsque, chassé de Tréguier, celui-ci vint en Cornouaille, d'où il alla traverser la forêt de Brocéliande. Il dut se rendre ensuite à Rome. Mais saint Elouan s'arrêta à Saint-Guen et y vécut en ermite. Il mourut à l'endroit où fut bâtie plus tard sa chapelle. » Rebours a lu Albert Le Grand, « La Vie de saint Tugduval²⁵ », mais il en dit plus que le dominicain de Morlaix : il est tributaire aussi de ce qu'il a lu chez Garaby, auteur déjà mentionné.

Cependant, on a l'impression que le P. Maunoir désirait sortir saint Elouan de l'obscurité où il était confiné dans les halliers de la Haute-Cornouaille. Il a souhaité, semble-t-il, faire apparaître son saint thaumaturge dans une phalange de saints plus illustres et plus universellement connus. Très occupé par ses missions qui lui laissaient peu de répit pour la recherche, il prenait cependant des notes, compilant ainsi peu à peu une sorte de dossier sur saint Elouan. En 1660, fut nommé comme professeur au collège de Vannes un de ses confrères jésuites du nom de Pierre Verne (1628-1692)²⁶. Verne, après avoir enseigné

les humanités à Vannes pendant dix ans, fut envoyé à La Flèche. Avait-il une réputation d'hagiographe ? Toujours est-il que Maunoir lui confia ses notes sur l'ermite de Saint-Guen. Verne rédigea un mémoire en latin sur le saint et, entre 1666 et 1668, l'envoya aux bollandistes, ses confrères jésuites d'Anvers, toujours en charge des *Acta Sanctorum*. Le tome I du mois d'août de cette encyclopédie (toute en latin) parut en 1733 (réimpression en 1970). Le 4 de ce mois, les pages 339-352 de ce tome sont consacrées à saint Ligid ou Lua (Luan), abbé de Clonfert, en Irlande²⁷. Il aura donc fallu attendre 1733 pour que soit pris en considération le mémoire de P. Verne. L'avant-propos de la Vie de saint Ligid dans les *Acta* du 4 août fait état d'une origine irlandaise de saint Elouan que Verne essaie de démontrer, en faisant de Ligid et d'Elouan un seul et même saint...

En 1709, un quart de siècle avant l'inscription de saint Ligid dans les *Acta*, avait paru le *Martyrologe universel* de l'abbé Claude Chastellain (vers 1639-1712), ouvrage réédité en 1823. L'auteur fait déjà état de la nationalité irlandaise de notre saint : « 4 août. V. 600. En basse Bretagne, S. Elouan (Ligidianus), abbé de Bencor en Irlande, mentionné par S. Bernard qui a écrit qu'on le disoit fondateur de cent monastères. Son tombeau est honoré à Saint-Guin au Diocèse de Quimper²⁸. »

En réalité, l'un et l'autre, le P. Verne et l'abbé Chastellain, sont tributaires d'un ouvrage de la fin du XVI^e siècle, que mentionne aussi, naturellement, le rédacteur jésuite de l'avant-propos de la Vie de saint Ligid des *Acta*. Il s'agit d'un livre intitulé *Lignum Vitae*,

24. Sur tout cela, voir F. MORVANNOU, *Saint Guénaël*, Brest-Landévennec, 1997, p. 11-22.

25. A. LE GRAND, *Les Vies des saints de la Bretagne armorique*, 5^e éd., Quimper-Brest-Paris-Rennes, 1901, « Vie de saint Tugduval, évêque de Tréguier, confesseur, le 30 jour de novembre », p. 667-676.

26. Notice dans C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, volume de la lettre V, 1890, p. 602.

27. Résumé très succinct [en français] au tome VIII des *Vies des saints et des bienheureux...* par les bénédictins de Paris, Letouzey et Ané, 1950, p. 73-74 : saint Molua ou Ligid.

28. E. VALLERIE, « Les références bretonnes et celtiques dans le Martyrologe de l'abbé Chastellain », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 162.

ornamentum et decus Ecclesiae (L'Arbre [littéralement le bois] de Vie, ornement et gloire de l'Église), dû à la plume d'un bénédictin flamand, Arnold De Wion : l'auteur recense tous les évêques de l'ordre bénédictin, et fournit une notice sur chacun d'entre eux. On sait de source sûre que saint Luid (Luidh) fut abbé de Clonfert en Irlande. Selon dom Gougaud²⁹, il mourut vers 609, dans son pays selon toute vraisemblance. Il s'appelait aussi Lua (ce dernier nom comporte une forme hypocoristique Mo-Lua, signifiant « mon très cher Lua »), ou encore Luan, latinisé en *Luanus*. Arnold De Wion, quant à lui, fournit de saint Louan une biographie qui n'est qu'un tissu d'erreurs : s'il note correctement que c'est bien un abbé irlandais, il le met à la tête de l'abbaye de Bancor (Bangor), au lieu de Clonfert³⁰. Il fait vivre saint Louan à l'époque de l'évêque saint Malachie (1094 ou 1095-1148), et mourir vers 1140. Tout cela est faux, mais l'ouvrage du Flamand a pu faire autorité un certain temps. Ainsi, Chastellain fait bien de son saint Elouan (Lugidianus) un abbé irlandais, et de « Bencor » comme le *Lignum Vitae*, mais en le faisant vivre « vers 600 », il est dans le vrai, car saint Malachie a vécu plus de cinq siècles après saint Louan. D'abord évêque de Connor, puis archevêque d'Armagh, Malachie fit deux fois le voyage de Rome, faisant étape à chaque fois à Clairvaux. Il y fut accueilli à bras ouverts par saint Bernard (1090-1153), fondateur et abbé de cette abbaye, fille de Cîteaux. Une

très vive amitié s'établit d'emblée entre les deux hommes. Malachie, très impressionné par la vie conventuelle telle qu'elle était menée à Clairvaux, décida d'implanter en Irlande les usages romains, et d'abord monastiques. Il envoya donc des moines irlandais se former à Clairvaux à la vie cistercienne, et reçut dans son île des moines cisterciens, dont la première fondation essaima aussitôt en suscitant cinq autres. Malachie faisait étape à Clairvaux, lorsqu'il tomba malade, pour mourir peu après dans les bras de saint Bernard. Aussitôt, ce dernier écrivit sa *Vita Malachiae*³¹. Dans sa biographie, parlant de son ami, saint Bernard indique qu'il ne fut pas seulement évêque, mais fondateur de monastères (celui d'Ibrad, dans le comté de Kerry), et surtout le restaurateur de l'antique monastère de Bangor fondé en 558 par saint Comgall (ce dernier mort vers 601, fut entre autres, le maître de Columba d'Iona et de Colomban de Luxeuil). Saint Bernard mentionne aussi saint Louan, mais il ne fait pas de lui un abbé de Bangor, et il ne dit surtout pas qu'il vécut à l'époque de saint Malachie, c'est-à-dire à la sienne propre à lui, Bernard ! Voici ce qu'il dit et que citent les *Acta* de saint Louan (339, 2), texte emprunté à la *Vita Malachiae* : « Assurément, il existait un très noble monastère, sous l'autorité de son premier abbé Comgall, qui a fourni plusieurs milliers de moines et a été à l'origine de nombreux monastères ; ce fut un lieu saint, et fécond en saints, produisant pour Dieu d'innombrables fruits de sainteté. C'est au point que l'un des fils de cette sainte constellation, du nom de Louan, fonda à lui tout seul une centaine de monastères, dit-on. » De Wion connaissait-il ce texte ? Comment, s'agissant de saint Louan, a-t-il pu se tromper sur toute la ligne ?

Venons-en au mémoire du P. Pierre Verne. Le texte original en est sûrement

29. *Les Chrétientés celtiques*, Paris, 1911, rééd. Crozon, 1995, p. 203.

30. Clonfert était un monastère double, avec deux « sites », se trouvant de part et d'autre du fleuve Shannon, encore qu'à une assez bonne distance l'un de l'autre ; l'un s'appelait Clonfert, et le second (celui dont saint Louan était abbé), Clonfert-Mulloe. Quant au nom de Bangor, il désigne en Irlande une abbaye située à l'est de Belfast, sur les bords du Belfast Lough. Bangor était aussi le nom d'un évêché gallois (comté de Gwynedd), et, toujours au pays de Galles, non loin de Chester, de l'abbaye de Bangor Iscoed. Bangor est enfin le nom de l'une des quatre communes de Belle-Île.

31. *Patrologie latine*, vol. 182, col. 1073-1118 A ; sur Malachie, voir dom L. GOUGAUD, *Les Chrétientés celtiques*, op. cit., p. 422-426.

perdu, mais le confrère de Verne, Pierre Bosch, en a sans aucun doute donné la substance. D'après Verne, « il existe chez les Armoricaains un saint Louan qui est tout à fait celui que mentionne saint Bernard dans sa *Vita Malachiae* ». Verne, écrit Bosch, soutient son point de vue « dans une dissertation manuscrite abondante et érudite » (*quam copiosa et [...] erudita dissertatione manuscrita defendit*) : le saint Elouan de Saint-Guen est tout à fait le Lugith (Lugid, Lua, Luan) qui fut abbé de Clonfert au VI^e siècle. Ce saint Louan est vénéré en Haute-Cornouaille (*in superiore Cornubia*), paroisse de Mûr, église de Saint-Guen : il y avait là jusqu'au XVII^e siècle une antique statue représentant saint Louan en habit d'ermite. Verne déclare avoir reçu quelques rapports de « notre confrère Julien Maunoir » qui font état de nombreux miracles attribués au saint, que les gens de l'endroit appellent *Luhan*, mais les Français, saint Elouan. Aucune Vie écrite, mais seulement une tradition orale qui se résume en cinq points :

1. Luhan / Elouan fut envoyé par saint Tugdual pour mener la vie d'ermite dans la forêt de Mûr, où il mourut. Sa mort est depuis toujours célébrée le dernier dimanche d'août.

2. Il était Irlandais de naissance. À dire vrai, certains font de lui un natif de l'île de Bretagne, mais « cette opinion est fautive et récente » (*Sed horum opinionem erroneam esse ac nuperam*).

3. Son nom est habituel chez les anciens Bretons armoricains : Luhan, mais aussi Luan, Elvan ou Elven.

4. Le tombeau du saint est à présent vide ; on ignore où sont les reliques.

5. Sa sainteté a été reconnue par l'Église depuis longtemps, c'est ce qui ressort de l'existence de la chapelle et de la statue érigées en son honneur.

Et Pierre Verne conclut : « Tels sont les éléments que nous apprend la vieille tradi-

tion des Armoricaains (*Vetusta Armoricorum traditio*). Personne ne peut la contredire en rien ; je ne saurais rien y changer, poursuit Verne ; et, si je le faisais, il n'y aurait pas un Armoricaain qui ne pût m'accuser d'imposture. » Cette dernière citation est reprise par Garaby³². Entièrement tributaire des *Acta* de saint Louan au 4 août, il ajoute néanmoins à la fin de sa notice ceci de son cru : « Si [saint Luan] est notre Elouan, il sera venu chercher un nouveau champ à ses bonnes œuvres, et une solitude où il mourrait ignoré³³. »

Selon P. Bosch, il n'y a rien de commun entre saint Elouan et le saint irlandais. Ce dernier est connu de toute l'Irlande, l'autre est ignoré des Irlandais, et même des Bretons jusqu'à il y a peu. Ni Albert Le Grand ni Guy-Alexis Lobineau ne font état de lui, à moins que ce ne soit le Loevan, disciple de saint Tugdual, qu'ils mentionnent, mais il n'y a aucune concordance entre Elouan l'ermite et Lugid le cénobite, fondateur de plusieurs monastères, qui n'a jamais été ermite. Elouan n'a jamais vu l'Irlande, surtout s'il a été le disciple de saint Tugdual. Lugid n'a jamais vu de Bretons armoricains... Elouan n'est pas Lugid, et ce n'est pas de lui que saint Bernard fait mention.

Pour concilier entre eux les cinq points de la tradition orale relevés par le P. Verne, il faut vraiment multiplier les conjectures. Si l'on prend le point 2 par exemple, qu'est-ce qui permet d'affirmer que Loevan, disciple de saint Tugdual (en admettant qu'il soit le même que Louan) était Irlandais ? Seul son lien avec saint Tugdual peut rendre plausible cette hypothèse, et encore faut-il que Tugdual ait été Irlandais, ce qui n'inclurait pas nécessairement que son disciple l'ait été. Or, dès la première des trois *Vitae* de saint Tugdual³⁴,

32 « 28 août, saint Elouan, abbé », *Vies des saints...*, op. cit., p. 484.

33. *Ibid.*, p. 486.

34. La plus brève, et la plus ancienne : XI^e siècle, d'après H. GUILLOT, « Le dossier hagiographique de l'érection

il est dit que la mère du saint « était sœur du comte Riual, qui du pays des Bretons [insulaire] vint le premier en deçà de la mer, et Tudual vint après lui (*primus venit de Brittonibus citra mare, et Tutgualus venit post eum*) ». Comme il a été mentionné plus haut, la forme ancienne *Tutwal* du nom du saint est bretonique et, en aucune façon, gaélique.

À partir du tout début de la seconde *Vita* (appelée aussi Vie moyenne, pouvant dater du XI^e, ou du début du XII^e siècle), on fait changer à saint Tugdual de nationalité, en situant son berceau en Irlande, d'où il s'embarque pour cingler directement vers la Bretagne armoricaine (*terram nativitatis suae, Scothiam videlicet, relinquens [...], ad regionem Britannorum minorem [...] visitandam [...], in qua verbum Domini praedicaret*). Mais cette origine irlandaise de saint Tugdual est affirmée en se référant à une *Vita* du saint écrite « dans la langue barbare des Irlandais » (*in vita ipsius barbarica Scotigenarum descripta*) : s'agit-il d'une Vie rédigée en gaélique, ou en un latin déclaré déficient parce qu'écrit par un Irlandais³⁵ ? Aucune allusion dans cette *Vita* à la Bretagne insulaire. Au sujet du pseudo-souverain pontificat de saint Tugdual sous le nom de Léon V³⁶, l'auteur de la seconde *Vita*, ou plutôt quelque interpolateur, n'a pas craint d'appeler le prétendu pape *Leo Britigena*, « Léon le Breton », malgré son origine irlandaise proclamée dès le premier paragraphe de cette *Vita*³⁷.

La troisième *Vita*, de loin la plus longue des trois, qui doit dater de la fin du XII^e siècle,

est, comme on l'a dit, la seule où le nom de saint Louéan est cité. Dès le prologue, l'origine bretonne insulaire de saint Tugdual est fermement réaffirmée : l'auteur, qui s'exprime à la première personne, reprend les termes mêmes de la première *Vita* (termes attribués du reste à Louéan lui-même, comme s'il était l'auteur de cette *Vita*), dans laquelle la naissance de saint Tugdual dans la Bretagne insulaire est clairement affirmée.

On voit à quel point les spéculations du P. Verne sont hasardeuses, notamment son point 2. Après tout, peut-être saint Louan était-il Irlandais en effet, et non Breton insulaire, et peut-être aurait-il passé la mer pour gagner la (Grande)-Bretagne, y rencontrer saint Tugdual, et y devenir son disciple, mais on ne voit pas comment Verne peut prouver que l'opinion qui fait de lui un Breton et non un Irlandais est « fausse et récente ». Tout l'échafaudage de Verne est gratuit et sans assise. Mais on voit où gît le lièvre : en faisant naître saint Louan/Elouan en Irlande, le jésuite le rattachait à l'île des saints. Il le rattachait aussi, moins à saint Comgall, fondateur de Bangor, qu'à saint Malachie, et surtout au grand saint Bernard, la lumière de son siècle, digne d'être appelé « le dernier des Pères de l'Église d'Occident ». Mais on ne peut trouver qu'un vraisemblable le parcours terrestre que Verne prête à saint Ligid/Louan : après avoir fondé « à lui seul une centaine de monastères » en Irlande – cette indication de saint Bernard informé par saint Malachie n'est pas à mettre en doute, sauf peut-être en ce qui concerne le nombre des monastères... –, Ligid aurait quitté son île, passant dans celle de Bretagne. Il y aurait rencontré saint Tugdual, serait devenu son disciple et secrétaire, aurait traversé la Manche, où il serait resté un certain temps à ses côtés. Pour finir ses jours, il aurait été envoyé par son maître spirituel vivre en ermite-missionnaire dans la forêt de Mûr...

Albert Le Grand donne bien le nom de quelques-uns des soixante-douze disciples

du siècle de Tréguier », dans *Bretagne et pays celtiques. Langues, histoire, civilisation. Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Saint-Brieuc-Rennes, 1992, p. 222 et note 52.

35. ID., *ibid.*, p. 222.

36. P. LEVILLAIN (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994, « Léon V », p. 1023.

37. A. DE LA BORDERIE, « Saint Tudual, texte des trois vies... », art. cité, p. 86, 89 ; « Commentaire historique... », p. 318.

qui embarquent avec saint Tugdual pour se rendre en Bretagne armoricaine. À côté des saints Ruellin, Guévroc, Goneri, Briac, figure, par deux fois, saint Loëvan³⁸. Mais, en dépit de la tradition orale qui a pu légitimer la construction, sur le territoire de la trêve de Saint-Guen, de deux chapelles, l'une en l'honneur de saint Pabu-Tugdual, l'autre en l'honneur de saint Elouan, autre nom présumé de saint Loëvan, on n'arrive pas à concilier un ensemble de noms tels Louan, Loëvan, Lucan, Elouan, Elocan/Elocan... Ils ont chacun d'entre eux quelque chose, quelque sonorité de commun avec son voisin, mais la tradition, orale ou écrite, qui se rattache à chacun d'entre eux diverge passablement, selon que l'on se trouve en Irlande, en Bretagne insulaire ou dans la péninsulaire.

La sagesse ne commanderait-elle pas de rester cantonné dans le « réduit breton » ? Entre Elouan et Elocan/Elocan, l'« air de famille » est des plus apparents, mais l'on se heurte à la phonétique, Elocan ne pouvant

devenir tout au plus que *Elogan (l'un des disciples de saint Paul Aurélien, Decanus [« doyen » en latin], est vénéré à Brec'h sous le nom de saint Degan, où il a une chapelle³⁹). Le premier biographe du P. Maunoir, ainsi que Lobineau, La Borderie, Duine et Loth ont vu en saint Elouan un simple « ermite », « anachorète », « solitaire ». La Borderie, il y a plus de cent ans, avait déjà franchi le pas, quand il écrivait : « Saint Elouan, c'est une des formes d'Elocan⁴⁰. » Faute de mieux, il faut bien l'admettre, on s'en tiendra à cette conjecture (qui ne semble pas en être une pour la Borderie...), conjecture que vient tout de même conforter le texte de l'inscription dans la chapelle du saint : « Faic l'an 1653 pour M. S. Lucan »...

38. *Les Vies des saints...*, *op. cit.*, p. 670 et 671.

39. Voir *Sur les pas de Paul Aurélien*, Brest-Quimper, 1997, p. 99. Il y a à Brec'h un hameau du nom de Saint-Dégan, où une chapelle – dédiée à saint Laurent – fut construite en 1890. Elle était encore mentionnée en 1932 par G. DUHEM, *Les Églises de France. Morbihan*, p. 18, mais ne semble plus exister aujourd'hui.

40. *Histoire de Bretagne*, *op. cit.*, t. I, p. 384, note 3.

Résumé

Saint Elouan : un saint breton bien obscur. Il n'est vénéré, semble-t-il, que dans une chapelle qui porte son nom et qui est située dans la commune de Saint-Guen, proche de Mûr-de-Bretagne (dont elle était une trêve avant la Révolution), dans une partie très excentrée de l'ancien évêché de Cornouaille. En 1646, le père Maunoir découvrit la chapelle du saint en ruine, et le saint lui-même. Il s'en suivit une renaissance de son culte, amenant jusqu'à 80 000 pèlerins par an dans ce lieu isolé. Qui était saint Elouan ? Doit-il être apparenté à saint Louan ou au saint irlandais Lugid, Lua, Luan ? Ou encore à saint Elucau/Elucan ? Une inscription dans la chapelle donne : « Faic en l'an 1653 pour M. S. Lucan. »

Abstract

Saint Elouan is a very obscure Breton saint. He appears to be worshipped in only one chapel, bearing his name and situated in the parish of Saint-Guen, nor far from Mûr-de-Bretagne (it was part of that parish before the Revolution), in a very remote part of the former bishopric

of Cornouailles. In 1646, Father Maunoir discovered the ruins of the chapel and the existence of the saint. This led to a revival of his cult, bringing up to 80,000 pilgrims a year in this remote spot. Who was saint Elouan ? Should he be associated with saint Louan or the Irish saint Lugid (Lua, Luan) ? Or to saint Elucau /Eluan ? In the chapel an inscription reads : « Faic en l'an 1653 pour M. S. Lucan. »

Diverradur

Sant Elouan : ur sant eus hor bro-ni divrud a-walc'h. War a seblant, ne vez enoret nemed en ur chapel hebkén, hag a zo war e ano, e komun Sant-Gwenn, tost da v-Mur (ma oa un drew eus barres-mañ a-raog an Dispac'h), er penn pellañ war du ar Sav-Heol, eus eskopti kozh Kernew. E 1646, e tisoloas an Tad Maner chapel ar sant kouezet en eboul, hag ar sant e-unan. Alesse e voe adsavet an enor rentet d'ar sant, hag e teue beb bloaz betek 80 000 a birc'hirined el lec'h distro-se. Piw 'oa sant Elouan ? Daoust hag ez eo kar da sant Louan, pe d'ar sant iwerzonad Ludig/Lua/Luan ? Pe c'hoazh da sant Elucau/Elucan ? War un enskrivadur eus ar chapel e lenner : « Graet er bloaz 1653 ewid an Ao. S. Lucan. »

L'expression *tennañ korreenn d'unan bennak*, « enlever une lanière de peau à quelqu'un »

par Gwennole Le Menn †*

Étant enfant, lorsque je faisais une bêtise, mon père¹ utilisait, pour me menacer, en manière de plaisanterie, une expression bretonne curieuse. Il me disait : « *bremaik e vo tennet korreenn dit !* », « tout à l'heure, on t'enlèvera une lanière (de peau) ». Cette expression, pour le moins barbare, trouve son explication dans un conte dont on a relevé différentes versions en breton et en français, en Basse-Bretagne et en Haute-Bretagne. Il est également connu dans beaucoup d'autres

pays² : en Écosse, au Pays basque, en Lorraine, au Canada, en Russie, Roumanie,

* Ancien chercheur au CNRS, Gwennole Le Menn est décédé le 15 avril 2009. Cet article a paru dans la revue *Ollodagos*, Actes de la Société belge d'études celtiques, Bruxelles, vol. XXI, 2007, p. 7-29. L'auteur avait obtenu de l'équipe rédactionnelle et son directeur Claude Sterckx l'autorisation de présenter son travail aux lecteurs de la Société archéologique du Finistère. Nous les remercions en son nom. Merci aussi à Brieg Le Menn, fils de Gwennole, de nous avoir aidés à mettre la dernière main au texte de son père.

1. Herve ar Menn, né à Hanvec, paroisse cornouaillaise du Finistère, en 1899.

2. Voir principalement les « observations » de R. KØHLER dans *Mélusine*, t. I, 1878, c. 473-476 ; l'article de B. SERGENT, « Initiations, Ordalies, pénalités, marques de victoire dans le monde indo-européen », dans *Ollodagos*, vol. I, 4 (1990), p. 117-137, en particulier p. 123-125. Voir aussi les remarques de F. Luzel, de P. Sébillot et de G. Massignon à la suite de leurs contes. G. Massignon écrit qu'il s'agit du conte-type 1000, *Le premier fâché* : le marché convenu entre le maître et le valet prévoit que le premier fâché aura les oreilles ou le nez coupé. Cette histoire est connue au Pays basque : « Les Trois Frères, le Maître cruel et le Tartaro, conte basque recueilli par Webster », selon P. SÉBILLOT, *Littérature orale de Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1881 (Les littératures populaires de toutes les nations), t. I, p. 161. Voir encore G. MASSIGNON *Contes traditionnels des tailleurs de lin du Trégor*, Paris, Picard, 1981, p. 217, qui parle de « maintes versions canadiennes », et d'autres pour les Pyrénées ; P. SÉBILLOT, *op. cit.*, p. 161, pour la Lorraine. A. POULAIN, *Contes et légendes de Haute-Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1995, au sujet de la « bertelle de piaw », écrit : « Même thème développé dans "Janos le Fort" des contes hongrois : au lieu de bretelles, il s'agit de mocassins avec des lacets, taillés dans l'échine. »

Italie, Hongrie, etc. Nous n'étudierons ici que les versions recueillies en Bretagne (sept versions, plus des variantes). Nous disposons de trois versions de Basse-Bretagne :

– Version 1 : *Genver et C'houevrer*, recueillie en 1868 à Pluzunet (Trégor) par François Luzel³.

– Version 2 : *Janvier et Février*, recueillie en 1953 à Coatascorn (Trégor) par Geneviève Massignon⁴.

– Version 3 : *Fañch Skouarneg*, recueillie en 1868 à Plouaret (Trégor) par François Luzel⁵.

– Version 3 bis : voir les remarques de François Luzel dans *Mélusine* sur la version 3.

Il existe quatre versions de Haute-Bretagne :

– Version 4 : *Les trois balais*, recueillie en 1879 à Plévenon (Côtes-d'Armor) par Paul Sébillot⁶.

– Version 4 bis : Avec les remarques de Paul Sébillot sur la version 4.

3. Le conte a été recueilli en 1868 auprès de Marc'harid Fulup, de Pluzunet, dans le Trégor (Côtes-d'Armor). Il est donné dans le cinquième rapport (1^{er} septembre 1872) des *Archives des missions scientifiques et littéraires*, t. I, III^e série, et dans les *Contes populaires de Basse-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, t. III, 1887, p. 216-230, sous le titre « Janvier et Février ou le ruban de peau rouge ». La version en breton se trouve dans *Kontadennoù ar bobl e Breiz-Izel*, Kemper, 1939, p. 3-12. Les contes manuscrits de F. Luzel ont été édités en 4 volumes par la maison d'édition Al Liamm, sous le titre : *Kontadennoù ar bobl* ; le conte se trouve dans le t. 2, 1985, p. 15-24, avec quelques variantes minimales.

4. G. MASSIGNON, *Contes traditionnels...*, op. cit., p. 115-120 : « Janvier et Février, *Genver ha C'houevrer* », voir les remarques p. 216-217.

5. Ce conte a paru, avec quelques variantes, dans le supplément littéraire du journal *Le Soleil* (10 décembre 1877), dans *Mélusine*, t. I, 1876, c. 465, dans le journal *Le Finistère* (5, 9, 12 et 16 décembre 1886). Nous utilisons ici la version bretonne donnée dans son manuscrit, éditée dans *Kontadennoù ar bobl*, t. I, 1984, p. 259-273, et la version française donnée dans *Mélusine*.

6. P. SÉBILLOT, *Littérature orale...*, op. cit., t. I, p. 153-157, et remarques, p. 158.

– Version 5 : *Le fermier et son domestique*, recueillie en 1880 à Ercé (Ille-et-Vilaine) par Paul Sébillot⁷.

– Version 6 : *Le trimardeur ou le premier lassé*, recueillie en 1952 à Saint-Joachim (Loire-Atlantique) par Geneviève Massignon⁸.

– Version 7 : *La bertelle de piaw* [la bretelle de peau], recueillie par Albert Poulain à Pipriac (Ille-et-Vilaine) en 1979⁹.

Toutes les versions – et il en existe certainement d'autres – comportent le même scénario : un marché est conclu entre un patron et un domestique ; si l'un des deux se fâche, une bande de peau doit lui être enlevée depuis la nuque jusqu'à la plante des pieds ; le domestique, par ses maladresses voulues, provoquera la colère du patron et pourra donc lui enlever une bande de peau.

C'est la même trame que l'on retrouve en Écosse. E. Morin mentionne dans « l'histoire gaélique intitulée "Mac a Rusgaic'h", l'étrange coutume d'après laquelle, lorsque deux hommes se sont engagés vis-à-vis l'un de l'autre, celui qui ne remplit point sa promesse est condamné à avoir une bande de peau enlevée depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, et accepte cette peine sans essayer de s'y soustraire. Le recueil de M. Campbell offre deux exemples de ce genre, et je retrouve en Basse-Bretagne l'application de la même peine, l'enlèvement d'un ruban de peau rouge, dans le récit d'une paysanne de la paroisse de Lanévégén [lire Lanvénégen (Morbihan)]¹⁰ ».

Voir encore les remarques de Reinhold Köhler¹¹ qui donne une bibliographie de

7. ID., *ibid.*, p. 159-161, remarques, p. 161.

8. G. MASSIGNON, *Contes de l'Ouest (Brière, Vendée, Angoumois)*, Paris, éd. Érasme, 1954, p. 98-105.

9. A. POULAIN, *Contes et légendes...*, op. cit., p. 95-103.

10. E. MORIN, *Remarques sur les contes [...] de l'Écosse occidentale, d'après la récente publication de M. F. J. Campbell, Popular tales...*, s. l., 1860-1862, 32 p. (p. 1-2).

11. *Supra*, n. 2.

contes à rapprocher de l'histoire de *Fañch Skouarneg* : « Dans ces différents contes, un maître et un serviteur prennent un engagement réciproque par lequel aucun des deux ne doit se fâcher contre l'autre, ou, selon quelques versions, ne doit exprimer de regret sur l'engagement. Si l'un se fâche, ou exprime du regret, l'autre lui doit, dans la plupart des contes, tailler dans le dos une ou plusieurs lanières de peau. Dans le conte italien, il doit être écorché ; dans le conte moravo-valaque de Wenzig, il doit perdre le nez, et dans les contes allemands, il doit perdre les oreilles. Dans plusieurs contes, le maître conclut successivement cet arrangement avec trois frères, dont les deux aînés sont malheureux et ne réussissent pas. Les coups par lesquels le serviteur cherche à faire naître la colère ou les regrets de son maître, sont, quant aux uns, les mêmes ou très-semblables dans plusieurs contes, et quant aux autres, particuliers à tel ou tel de ces contes. »

Les versions de Basse-Bretagne

L'histoire de *Genver* et *C'hwevrer*

On trouve, dans le conte recueilli par François Luzel, l'histoire de deux frères, *Genver* et *C'hwevrer* (Janvier et Février). Le premier quitte la maison et va demander un emploi de domestique dans un château. Le maître déclare : « *Arabat 'vo d'ec'h facha, n'eus forz petra a vezo grêt pe lavaret d'ec'h, pe e vefet kaset kuit gant netra, ha c'hoaz e vezo savet korreenn d'ec'h, eur ruban kroc'hen ruz, adalek choug-ar-c'hil betek seul ho troad.* »

– *Ma ! ze eo ar gwasa. Met c'houi, aotrou, ma fachit da genta ?*

– *Memex tra, e vo savet korreenn d'in ivez.* »

« Il vous est interdit de vous fâcher, quoi que l'on vous fasse ou que l'on vous dise, sinon vous serez renvoyé sans salaire, et de plus il vous sera enlevé (levé) une “ lanière ”

L'expression tennañ korreenn d'unan bennak

(courroie), un ruban de peau rouge, depuis la nuque jusqu'au talon de votre pied.

« – Ma ! c'est ça le pire. Mais, vous, seigneur, si vous vous fâchez le premier ? »

« – La même chose, on m'enlèvera également une “ lanière ”. »

Le domestique est soumis à diverses épreuves et se fâche finalement. « *Neuze 'vo savet korreenn d'ec'h dioustu. Alo ! paotred...* »

Ha kerkent pevar mevel a grogaz en Genver gêz, hen lakaas en noaz hag hen astennas war e gof war an daol : kaer en devoa krial ha difrinka, e vo savet eur gorreenn d'ezan adalek choug e gil betek seul e droad. Neuze e voe laosket da vont d'ar gêr, ha ne voe roet netra d'ezan. »

« Alors on va immédiatement t'enlever une lanière. Allons ! les gars... »

« Et aussitôt quatre domestiques attrapèrent le pauvre *Genver*, le dénudèrent et l'allongèrent sur le ventre, sur la table : il avait beau crier et se débattre, on lui enleva une “ lanière ” depuis la nuque jusqu'au talon. Puis on le laissa aller chez lui et on ne lui donna aucun salaire. »

Le second frère va, à son tour, s'engager au château : « *Kemeret eo da vevel, gopret daou c'hant skoed ar bloaz, gant ar memez divizou, da lavaret eo, ar c'henta a deuje da facha eus e aotrou hag hen a vije savet korreenn d'ezan [...]* »

« Il est engagé comme domestique, payé deux cents écus l'an, avec les mêmes conditions, c'est-à-dire, le premier qui se fâcherait avec son maître, on lui enlèverait une “ lanière ”... »

Mais il agit différemment de son aîné. Il tue le chien du patron, jette le fils par la fenêtre :

« *N'oc'h ket kontant, aotrou ?* »

– *Ha penaos beza kontant !...*

– *Ha neuze, gouzout a rit, e vo savet korreenn d'ec'h...*

– *N'em eus ket lavaret n'oun ket kontant...* »

« Vous n'êtes pas content, seigneur ?

– Et comment être content !...

– Alors, vous le savez, on va vous enlever une “lanière”...

– Je n'ai pas dit que je n'étais pas content... »

Le patron réagit lorsque C'hwevrer embrasse sa femme et sa fille.

« *N'oc'h ket kontant, aotrou ?*

– *Ha piou 'vefe kontant ?*

– *Neuze e vo savet korreenn d'ec'h, evel ma ousoc'h.* »

« Vous n'êtes pas content, seigneur ?

– Et qui serait content ?

– Alors on vous enlèvera une “lanière”, comme vous le savez. »

Le patron ne sait que faire. Sa femme lui conseille de renvoyer le domestique. Le mari fait remarquer :

« *Ya, hag ar gorreenn, d'ec'h-c'houi 'vo savet ?* »

« Oui, et la “lanière”, c'est à vous qu'on l'enlèvera ? »

Finalement le seigneur se fâche, C'hwevrer ayant tué sa femme. « *Hag e renkas an aotrou kêz lezel sevel eur gorreenn d'ezan adalek choug e gil betek seul e droad, ha rei daou c'hant skoed da C'houevrer hag ouspenn ar gorreenn a oa bet savet d'e vreur Genver, hag a oa eno en eur gambr, en divil eus ar voger gant kalz a re all.* »

« Et le pauvre seigneur dut se laisser enlever une “lanière” depuis la nuque jusqu'au talon, et donner deux cents écus à C'hwevrer et, en plus, la “lanière” qui avait été enlevée à son frère Genver, et qui se trouvait là, dans une chambre, suspendue au mur avec beaucoup d'autres. »

C'hwevrer retourna chez lui plein de fierté avec deux cents écus d'or et « *eur gorreenn savet d'an aotrou, hag unan all hag a*

anavezo anezi, a gred d'in, va breur Genver », « une “lanière” prélevée sur le seigneur et une autre que mon frère Genver reconnaîtra, je pense. »

L'histoire de Fañch Skouarneg

Ce deuxième conte est à rapprocher du premier. Il a été recueilli par François Luzel auprès de Barba Tassel, à Plouaret (Trégor) en 1868 : un riche seigneur cherchait un domestique et trouva finalement Fañch Skouarneg qui avait fait preuve de beaucoup d'esprit. Les conditions étaient intéressantes : cent écus et un sac de liards après un an et un jour, « *gant a ri holl kement a lârin dit, ha na em fachi gwezh ebet, n'eus forzh petra a vo lâret dit pe gourc'hemennet dit da ober; ma ec'h a droug ennout un dro bennak, e vo savet dit ur gorreenn¹² eus da groc'hen adalek kil da benn bete seul da droad, ha neuze e ranki mont d'ar gêr, ha n'az po netra da vont* ».

« à condition que tu fasses tout ce que je te dirai, et que tu ne te fâches jamais quoi que l'on te dise ou que l'on t'ordonne de faire ; si une fois tu te mets en colère on t'enlèvera une courroie de ta peau depuis l'arrière de ta tête jusqu'à la plante de ton pied et alors tu devras aller à la maison et tu n'auras rien en partant ».

L'adolescent fait alors remarquer :

« *Ar gorreenn groc'hen a spont ac'hanon... Mes c'hwil hoc'h-unan, aotrou, ne 'c'h aio ket a droug ennoc'h ivez ?*

– *Nann, nann ! O ! Me n'on ket un den drouk.*

– *Pe e vo savet korreenn deoc'h ivez ?*

– *Ya, d'an hini ac'h aio droug ennañ da gentañ.* »

« La courroie de peau me fait peur... Mais vous-même, monsieur, vous ne vous emporterez pas non plus ?

12. *Gorreann* dans la version originale.

– Non, non ! Oh ! Je ne suis pas un homme méchant.

– Ou bien on vous enlèvera également une courroie ?

– Oui, au premier qui s'emportera le premier. »

Après une première épreuve, le seigneur rappelle à Fañch :

« *Gout a ret, mar 'zo droug ennoc'h e vo savet korreenn deoc'h.* »

– *N'eus droug ebet ennon, a lâran deoc'h.* »

« Vous savez, si vous êtes en colère on vous enlèvera une “ lanière ”.

– Je ne suis pas en colère, je vous le dis. »

Le domestique jette les enfants du seigneur par la fenêtre, celui-ci s'emporte et c'est Fañch qui rappelle :

« *Mar 'zo droug ennoc'h, goût a ret ?... Me 'savo korreenn...* »

« Si vous êtes en colère, vous savez ?... J'enlèverai une courroie... »

Après deux autres épreuves, qui n'existent pas dans le conte précédent, on trouve des formules semblables :

« *e savin c'hoazh ur gorreenn adalek kil ho penn betek seul ho troad [...] e savin deoc'h c'hoazh ur gorreenn kroc'hen ruz adalek kil ho penn, bete seul ho treid.* »

« j'enlèverai une courroie de l'arrière de la tête jusqu'à la plante de votre pied [...] une courroie de peau rouge depuis l'arrière de votre tête jusqu'à la plante de vos pieds. »

Puis de nouveau Fañch dit, ayant mis le seigneur en rage :

« *hag am bo korreenn eus ho kroc'hen ! [...] ec'h an da lemman ma c'hontell, evit sevel korreenn deoc'h.* »

« et j'aurai une courroie de votre peau ! [...] je vais aiguïser mon couteau pour enlever une lanière. »

Mais le seigneur recule et affirme que ce sera lui qui enlèvera une lanière à Fañch : « *me a savo korreenn dit* ». L'histoire se termine, comme la précédente, par le meurtre de la femme du seigneur qui avait grimpé dans l'arbre pour faire le coucou afin de rompre le contrat. Le seigneur est furieux, aussi Fañch :

« *An dro-mañ avat, Aotrou, am bo ma c'horreenn diwar ho kein !* »

« Cette fois-ci, seigneur, je prendrai ma courroie sur votre dos. »

Le seigneur affirme de nouveau n'être pas en colère et constate que l'on ne peut rien demander à Fañch, aussi laissera-t-il ce dernier se promener, manger, boire et dormir en attendant la fin de l'année. Lorsque le coucou chanta, Fañch partit avec la somme promise, « *hep ma voe bet savet korreenn dezhañ, eürusoc'h eget kalz a reoù all a oa bet er c'hastell-se a-raok dezhañ, rak ur sal vras a oa eno a oa enni kalz-kalz a gorreennoù kroc'hen tud en divilh ouzh tachoù a oa er voger* ».

« sans qu'on lui ait enlevé une courroie, plus heureux que beaucoup d'autres qui avaient été avant lui dans ce château, car une grande salle qui s'y trouvait contenait beaucoup, beaucoup de courroies de peau humaine suspendues à des clous qui se trouvaient au mur ».

François Luzel donne une variante où l'on retrouve la « courroie » :

« [...] Il se rendit au château et fut reçu comme domestique, aux conditions suivantes : faire exactement tout ce qu'on lui commanderait, et ne jamais se fâcher, quoi qu'il pût lui arriver, sous peine d'être obligé de se laisser enlever un ruban ou courroie de peau, depuis la nuque jusqu'à la plante des pieds. [...] Il se fâcha, et le seigneur lui enleva la courroie convenue [...]. Le second fils partit alors. Il lui arriva absolument comme à son frère aîné [...] (puis le troisième fils). Mais au lieu de laisser au château une courroie de sa peau, ce fut lui, au contraire, qui en enleva une au seigneur, et

l'emporta, ainsi que celles enlevées à ses deux frères, à qui il les restitua. »

Les versions de Haute-Bretagne

Ce thème qui se trouve dans les contes de Basse-Bretagne se retrouve également en Haute-Bretagne, de langue française, mais, au lieu de retirer une lanière de peau le long de la colonne vertébrale, il s'agit de retirer un morceau de peau de la fesse ou encore le nez ! Paul Sébillot a recueilli à Saint-Cast, en 1879, le conte suivant auprès de Scolastique Durand, originaire de Plévenon¹³.

Les trois balais

Une femme, avant de mourir, donne un balai à chacun de ses trois fils. L'aîné offre ses services à un seigneur qui « mit dans les conditions que le premier qui se fâcherait serait obligé de se laisser couper sur la cuisse une rouelle de peau ». Le domestique s'emporte car il n'a pas eu de déjeuner.

Le second fils se présente à son tour et on lui rappelle : « Le premier de nous deux qui se fâchera devra se laisser couper une rouelle de peau. » Mais le nouvel employé, pour la même raison, s'emporte : « Je vais te découper sur la fesse une rouelle de peau. »

Le dernier fils décide de partir malgré les avertissements de ses frères : « Chacun de nous a eu une rouelle de peau coupée sur sa fesse. » Le seigneur rappelle : « Le premier de nous deux qui se fâchera sera obligé de se laisser couper une rouelle de peau sur la fesse. » Mais le nouveau domestique déjoue les tours du châtelain. Il tue la femme du seigneur qui était dans un arbre à imiter le coucou.

« Comment ! s'écria le seigneur, tu as tué ma femme ? »

– Êtes-vous fâché maintenant ?

– Non, dit-il, mais va-t'en de chez moi. »

Et il lui compta ses gages.

Paul Sébillot a fait les commentaires suivants à propos de ce conte : « Dans deux autres contes que j'ai recueillis en Haute-Bretagne, il est aussi question de la punition que doit subir le premier qui se fâche : dans l'un, le premier qui sera lassé doit recevoir de l'autre un coup de poing (...). »¹⁴

Voici le second conte.

Le fermier et son domestique¹⁵

« Il était une fois un ouvrier qui cherchait de l'ouvrage ; il se présenta à une ferme où il fut gagé, et on mit dans les conditions du marché que le premier, soit le maître, soit le domestique, qui ne serait pas bien aise, aurait le nez coupé. »

Après plusieurs tours, le domestique va secouer l'arbre où la fille du maître imitait le coucou. Celle-ci tombe à terre :

« Je l'ai vu, le coucou, dit-il à son maître, qui se mit à jurer comme un charretier embourbé.

– Vous n'êtes pas bien aise ? demanda-t-il.

– Si, si, se hâta de répondre le fermier, qui fut encore plus aise quand, peu après, le domestique partit de son plein gré. »

P. Sébillot fait suivre ce conte de remarques intéressantes¹⁶ : « Dans le conte précédent, qui par plus d'un point ressemble à celui-ci, se trouve l'épisode du morceau de chair que le premier fâché doit se laisser enlever et qui figure dans plusieurs récits de pays très différents. [...] *Les Trois Frères, le Maître cruel et le Tartaro*, conte basque recueilli par Webster ; *Jean et Pierre*, conte lorrain de

13. P. SÉBILLOT, *Littérature orale...*, op. cit., t. I, p. 153-157.

14. ID., *ibid.* p. 158.

15. ID., *ibid.* p. 159-161.

16. ID., *ibid.* p. 161.

M. Cosquin, qui le fait suivre d'une intéressante dissertation. On peut aussi consulter les notes mises par M. Loys Brueyvre à la suite du conte anglais *Jack et les Géants*, p. 25 des *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, et la *Mythologie zoologique* de M. de Gubernatis, t. I, p. 499, qui vise surtout les coups de poing à recevoir¹⁷. »

Geneviève Massignon a relevé, en 1952, une autre version auprès de Pierre Vaillant (85 ans), Île de Fedrun, à Saint-Joachim, en Brière¹⁸.

Le trimardeur ou le premier lassé

Un trimardeur rencontre un homme pleurant. Il lui demande ce qui lui arrive :

« J'étais gagé *au premier lassé*, le patron et puis moi ; celui qui était *lassé* le premier, l'autre lui retirait la peau du dos avant de partir. »

Le trimardeur va voir le patron qui lui dit :

« Oui mais, chez moi, je gage mes garçons *au premier lassé*.

– Qu'est-ce qu'il y a à faire, *au premier lassé* ?

– Ben, si t'es *lassé* de rester chez moi, qu'il dit, je te retirerai la peau du dos.

– Et si c'est vous qui êtes *lassé* ?

– Ben, qu'il dit, tu en feras autant. »

S'engage alors une lutte à savoir qui lassera l'autre. Finalement le trimardeur *lasse* le patron :

« Ah ! dit le patron, tu vas me ruiner, toi. Tu peux partir si tu veux.

– Oh ! mais je partirai quand je vous aurai retiré la peau du dos. Vous l'avez fait à d'autres ! »

Et le fermier a été obligé de retourner son dos pour qu'il lui retire la peau à son tour. Depuis ce temps-là, les fermiers n'en veulent plus : ce n'est pas *au premier lassé* maintenant !

La bertelle de piaw (la bretelle de peau)

Un fermier embauche un commis qui avait deux frères et lui dit :

« T'auras toutes sortes de boulots à faire, mais faudra jamais se fâcher. Le premier qui se fâche se fera enlever une " bertelle de piaw " par l'autre. »

Puis commencent les épreuves : le commis doit faucher un pré avec une faux en bois, ce qu'il ne fait pas. Il explique à son patron qu'il a été mordu par le chien qui l'accompagnait et qu'il est fâché.

« Ah ! t'es fâché... ! T'as manqué au contrat. T'as plus qu'à te tourner que je t'enlève une " bertelle ". »

Le second frère s'engage à son tour. Même aventure et même conclusion : le patron lui enlève une « bertelle de piaw » et le pauvre gars « tout saignant » rentre chez lui. Il est remplacé par le troisième frère. Même contrat. Accompagné du chien, il va charruer dans un champ clos de palis (clôture faite de plaques de schiste). Il pourra revenir lorsque le chien se lèvera. Mais l'angélus sonne et le chien dort. Il lui jette des mottes de terre. Le chien, réveillé, saute par-dessus les palis. La jument et la charrue suivent : l'animal se blesse et la charrue est « démise ». De retour à la ferme, le patron est mécontent mais il ne veut pas se fâcher. Ils vont à table, le commis étant chargé de sortir le poupon si celui-ci pleure et de le faire pisser sur le tas de fumier. Au deuxième repas, le bébé pleure de nouveau. Le commis le prend et le jette par la fenêtre sur le tas de fumier.

Le jour suivant le commis est envoyé faucher, toujours accompagné du chien. Quand le garçon veut s'arrêter, le chien le mord, mais le jeune homme d'un coup de

17. Cf. aussi sur cet épisode le *Jeune géant*, de Grimm.

18. G. MASSIGNON, *Contes de l'Ouest...*, op. cit., p. 98-105.

faux coupe le chien en deux. Le patron ne veut pas se fâcher. D'autres épreuves suivent. D'abord, envoyer sept bœufs dans un champ clôturé d'un mur haut de dix pieds, sans orifice pour y pénétrer ; le commis tue le bétail, le découpe et l'envoie par morceau par-dessus le mur. Ensuite, garder des cochons ; sur la route proche passent un maquignon et un charcutier qui achètent les pourceaux. Le commis pose une condition : il conservera les queues et le plus petit des cochons. Le marché conclu, les acheteurs partis, il va planter les queues et le petit cochon dans une vasière, puis va avertir son patron qui vient et tire sur la première queue – « Vous tirez trop dur ! » – et le commis de tirer sur le petit cochon alors que le patron ne récolte que des queues. Enfin, on confie un fusil au jeune homme pour aller chasser. Le patron et sa femme s'étaient concertés et avaient décidé de le renvoyer, prétextant que la nouvelle année était arrivée. La femme monte dans un if et imite le coucou. Le commis l'entend, est étonné de la puissance du chant et, pensant avoir un gros gibier, il tire. La femme tombe. Le commis court à la ferme et dit avoir entendu le coucou. Le patron lui donne sa paye. Le commis ajoute : « Avant de m'en aller, je dois vous dire que j'ai tué le coucou. » Ils vont voir et le patron voyant sa femme morte s'empporte :

« Eh ben ! patron, vous avez manqué au contrat ! Tournez-vous donc que je vous " baise " une " bertelle ". »

Le mot breton *korreenn*

L'expression « *sevel ur gorreenn d'unan bennak* » contient le mot *korreenn* qui est attesté en breton depuis le ^{XV}^e siècle au moins. Il signifie « courroie »¹⁹. Il s'agit d'un

dérivé en *-enn* du mot *korre*, également utilisé pour désigner une espèce d'algue²⁰. Ce mot

Jehan Lagadeuc. Dictionnaire breton, latin et français », éd. C.-J. Guyonvarc'h, Ogam, Rennes, 1979, p. 49a, « *Correenn* ; *korreenn byhan* [petite courroie], *korreenn plommet* [courroie plombée], *korreenn da teurell dart* [courroie pour jeter un dard] ». Il faut signaler que Grégoire de Rostrenen (*Dictionnaire français-celtique ou français-breton*, Rennes, Vatar, 1732, p. 436b) traduit « Fressure de veau, le poumon, le foye, le cœur, et les hampes de cet animal » par différents termes dont *coreën lue* [courroie de veau], p. 436b (voir le vieux français *coree*, « ce qui tient au cœur, le foie, la rate, etc., les viscères de la poitrine, fressure, intestins, entrailles »). Le mot *korre* est à rapprocher du vieux français *currei*, du latin *corrigia*, « lanière de cuir, courroie ».

20. *Korre* se retrouve dans des noms d'algues (*korre*, *bezhin-korre*, *morgorre*). *Korre* : L. LE PELLETIER, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Rennes, 1975, p. 263, « *corréen*, corroie, bande ou lien de cuir (...) ; *corréen* est régulièrement le singulier de *corre*, qui a signifié la même chose ; puisqu'on donne ce nom à une espèce de goémon qui ressemble assez à des bandes de cuir, telles que sont les corroies, les baudriers, etc. ». Comparer, à Roscoff, « *Kore*. Laminaria : algue Phéophycée », E. DANOIS, « Les noms de quelques animaux et végétaux marins en dialecte de Léon », *Annales de Bretagne*, t. XXV, n° 3, 1910, p. 550. Ce mot est également donné par O. CHEVILLOTTE, « *Meur a zeurt bizin a gaver er mor* : *Ar c'horre pe ar pour, lasou hirr ha rinklus* ; *gwella bizin a zo eo an tali* ; *ar c'horre eo ar falla* » (« on trouve beaucoup de sortes de goémon dans la mer : les *korre* ou les *tali*, des lanières longues et glissantes ; le meilleur goémon qu'il y a, ce sont les *tali* [thalles de laminaires], les *korre* sont les plus mauvais »), *Feiz ha Breiz*, 1927, p. 110. Voir cependant, selon une enquête de Breuriez-Vreiz, *Kroaz ar Vretoned*, n° 113, 2 mai 1915) : « *kalkut* ou *melkern*, grosse tige de goémon dont les feuilles s'appellent *korre*. » Il est évident que *korre* a d'abord désigné les feuilles, puis a été donné comme nom à l'algue entière, *bezhin-korre*. On trouve *bejin korre* à Portsall pour le *Chorda filum* et l'*Himanthalia elongata*, A. LE BERRE, dans *Penn ar Bed*, 4, n°37, juin 1964, p. 210. *Morgorre*, mentionné dans l'article de *Kroaz ar Vretoned* : « Mot de la région de Lannion : *morgore*, filaments minces, ronds et très longs ». *Dictionnaire du breton de Tréguier* (manuscrit, par F. Vallée), p. 1597 : « *morgore*, courroie de mer, espèce de fucus en longs filaments. » J. GROS, *Le Trésor du breton parlé. Deuxième partie. Dictionnaire breton-français des expressions figurées*, Saint-Brieuc, 1970, p. 269 : « *morgorre*, courroies de mer (sorte de goémon filiforme long de plusieurs mètres). » Jules Gros m'avait adressé une lettre (25 mars 1966) où il me donnait la liste des noms d'algues qu'il connaissait, dont *morgorre*, algue filiforme, très longue, brune. Le

19. Jehan LAGADEUC, *Le Catholicon armoricain*, éd. J. Feutren, Mayenne, 1977, p. 47a : « *Correenn*, g[alice] couroye, g[alice] couroye plumbee, b[ritonice] *korreenn plommet* [courroie plombée] » ; ID., « Le Catholicon de

korre se retrouve dans *korreenn-vare*, dans *bezhin-korre* et dans *morgorre*.

Korreenn (pluriel *korre*, *korreennoù* ou *korreioù*) est dans les dictionnaires classiques depuis le XVIII^e siècle²¹ et est toujours utilisé²².

mot *morgorre*, qui n'apparaît pas dans le *Dictionnaire historique du breton* de R. Hemon, se trouve dans son *Essai de dictionnaire breton-breton* : « *morgore*, as. [un.-enn], (*Laminaria saccharina*), *doare bezhin gell stag ouzh ar c'herreg, gant laonnennoù hir, enno danvez sukret* » (« *morgore*, coll. [sing. -enn], (*Laminaria saccharina*), sorte d'algues brunes accrochées aux rochers, avec de longues lanières et contenant une matière sucrée »). *Morgorre* serait une lanière : *Laminaria saccharina* ou *Laminaria ochroleuca*.

21. GRÉGOIRE DE ROSTRENEN, *Dictionnaire...*, op. cit., p. 225, « Courroye, lanière de cuir. *Correën[n]*, pluriel *correënnou*, vannetais, *correyen*, pluriel *correyëu*. » ; L'ARMERYE, *Dictionnaire françois-breton du dialecte de Vannes*, Leide, 1744, p. 81, « Courroie, *Courayeenn.. neu*, fém., p. 213, lanière, *Courayënn.. neu*, fém. » ; L. LE PELLETIER, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, 1752, col. 163, « *Corre*, singulier *Corren*, Courroie (...), espèce d'algue qui est longue et large comme une courroie. »

22. Voir entre autres J. GROS, *Le Trésor...*, op. cit., p. 269, qui donne des exemples de *korreenn*, courroie : *Me amoa greet eur fouet gand eur gorreenn ler* (« Moi j'avais fait un fouet avec une courroie [lanière] de cuir ») ; *Eur gorreenn-vare*, « traînée, ligne, marquée par la saleté de la mer et produite par la rencontre du flux et du reflux ou par les courants marins » ; *Ar horreennou-mare a vez kalz a loustoni en o mesk : stlabezou bezin ha traou all*, (« les traînées de marée contiennent beaucoup de saletés : débris de varech et autres choses »). Quelques autres exemples : « *sant Ervoan e oa he voto war goreo, e-lec'h solio dieneb* », (« saint Yves, ses chaussures se fermaient par des lanières, au contraire des semelles sans empeigne (?) »), *Bue sant Ervoan Landreguer...*, gand eur c'hoz Person Tregeriad, Tréguier, 1867, p. 57. *Koreen*, pluriel *koreou*, lanières de cuir. « "*Koreo zo war voto-ler*." *E izili zo 'vel koreo* (?) », « "Il y a des lanières sur les chaussures de cuir." Ses membres sont comme des lanières (?) »). *Dictionnaire du breton de Tréguier...*, op. cit., p. 467 ; « *En dro d'he ziou-har* (...) *gant koreenno gamacho en kroc'hen ki* », (« Autour de ses jambes [...] avec des lanières de guêtres en peau de chien »), H. LASSERRE, L.-M. LE DANTEC, *Burzudo c'hoarvet er c'hantved zo o ren. I. François Makary, amunuzer er ger a Lavaur*, Tours, Alfred Cattier éd., 1884, p. 24. « *Gwevn evel eur gorreenn* » (« Souple comme une lanière »), *Breiz*, n° 177, p. 2d. « *Eur c'houezigell stardet gand eur gorreen lër* » (« Une vessie (bourse) serrée avec une lanière de cuir »), DIR-NA-DOR, « *Roue al laz* (4^e épisode) », *Feiz ha Breiz*, 1925, p. 276, etc.

Différentes expressions

• *sevel korreenn da unan bennak*, « lever une courroie à quelqu'un »

Les contes, dont nous venons de donner des extraits, montrent bien le sens qu'il faut donner à *sevel korreenn d'unan bennak*, enlever une lanière (de peau) depuis la nuque jusqu'au pied. Cette coutume étrange, certainement très ancienne, a donné naissance à des expressions dont le sens a évolué.

La plus ancienne, à ma connaissance, est celle que l'on trouve dans une pièce de théâtre, le *Mystère de saint Crépin et saint Crépinien*, pièce qui ne peut remonter au-delà du XVII^e siècle²³, et où on cite parmi les supplices : *groet seuel coreo a het a hed d-o c'horff* (v. 1627), « il leur fit couper des courroies d'un bout à l'autre de leurs corps ».

Voir encore, dans un journal trégorois : « *ha war-ze, e teuer da zevel korreou c'hoaz d'ar paour kêz kignet dija gand pep seurt truajou, da vota milionou adarre, evit enori ha meuli ar skol laïk* !²⁴ », « et sur cela, on vient encore à "lever des *korreou*" sur le pauvre homme déjà écorché par toutes sortes d'impôts, à voter des millions de nouveau pour honorer et louer l'école laïque ! »

• *sevel korreennoù war unan bennak*, « lever des courroies sur quelqu'un »

Jules Gros²⁵ donne différents exemples de l'emploi de *korreenn*, dont une expression à rapprocher de celles qui sont étudiées ici :

Neuze e savo korreennou warnon [mot-à-mot : « alors se lèvera (ou on enlèvera) des courroies sur moi »], « alors il me viendra des noirs, des ecchymoses (après des coups) ».

23. Pièce éditée par V. Tourneur dans la *Revue celtique*, t. XXV-XXVII, 1904-1906. Ce passage m'a été signalé par C. Sterckx que je remercie beaucoup.

24. *Breiz*, 10 août 1930, p. 1.

25. J. GROS, *Le Trésor...*, op. cit., p. 269.

S'il n'y a pas une erreur d'interprétation de l'auteur, le sens de l'expression a changé. C'est aussi ce qui semble se produire dans une note du P. Le Carre²⁶ : « *Gortoz, ailhoun bian, ma vo tennet korennig d'it* », « attends, petit fripon, pour tâter du fouet », plutôt « qu'on sorte le fouet pour toi ou qu'on te fasse claquer le fouet ».

Il est probable que l'étrange coutume d'enlever une lanière de peau a été mal interprétée et qu'une confusion a été faite avec le fouet. Cela apparaît en français²⁷ : « On a fait de son dos courroye, *he hath been whipped extreamely* » (il a été fouetté fortement), métonymie sous-jacente entre les lanières du fouet et les blessures qui mettent le dos « en lanières²⁸. »

• *tennañ korreenn da unan bennak, sevel akuilhetenn diwar unan bennak*, « enlever une courroie à quelqu'un, lever une aiguillette de dessus quelqu'un ».

J'ai déjà mentionné l'expression de mon père : *bremaik e vo tennet korreenn dit !*, « tout à l'heure, on t'enlèvera une lanière (de peau) ». Cette expression est attestée en 1732 : « Fouetter jusqu'au sang. *Scourgeza bede'r goad* [fouetter jusqu'au sang] ; *foëtta qen na zeu ar goad* [fouetter jusqu'à ce que vienne le sang] ; *foëtta qen na red ar goad* [fouetter jusqu'à ce que coule le sang] ; *tenna coreenn da ur re* [enlever une lanière à quelqu'un] ; *sevel accuilhetenn*²⁹ *divar ur re* [enlever une

aiguillette à quelqu'un]³⁰. »

• *tailhañ korreenn da unan bennak*, « tailler une courroie à quelqu'un »

Louis-François Sauvé a recueilli l'expression : *Me 'daillo korrean d'ehan*, « Je lui taillerai courroie » (Je lui donnerai du fil à retordre)³¹. Et il écrit en note de bas de page : « Dans les contes des Bretons armoricains (Luzel : cinquième rapport sur une mission en Basse-Bretagne ; *Archives des missions scientifiques et littéraires*, t. I, III^e série) et des Gaëls de l'Écosse occidentale (Campbell : *Popular tales of the West Highlands*)³², il est

30. GRÉGOIRE DE ROSTRENEN, *Dictionnaire...*, op. cit., p. 428b. Ce passage est mentionné par G. ESNAULT, *L'Imagination populaire, Métaphores occidentales*, Paris, PUF, 1925, p. 155 : « Couper l'aiguillette », se battre en duel ; GRÉG., au mot *éguiillette*. - D'où, mot pour mot, en breton, *trouc'ha an acuilhetenn*, aux mots *batre, cartel, défier, et duel*, où il l'explique : « veut dire métaphoriquement, se mettre la peau & le corps en éguillettes, se couper le filet » ; on a aussi *sevel accuilhetenn diwar ur re* (lever aiguillette de dessus quelqu'un), le fouetter jusqu'au sang, et *tenna coreenn da ur re* (tirer courroie à quelqu'un), le fouetter, GRÉG., p. 428. L'aiguillette est une tranche longue et mince de peau, de chair, et TRÉVOUX [*Dictionnaire*, Paris, 1771, p. 184] parle de barbares arrachant « la peau du dos par aiguillettes ». Cette image culinaire, d'autant plus basse qu'elle traite la chair humaine en viande animale, a dû être usitée par des soldats à propos des coups de sabre ; elle a ensuite exprimé le duel par son beau travail, non sans hyperbole vantarde. » Il est évident que l'explication de G. Esnault ne peut être retenue.

31. « Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne », *Revue celtique*, t. 2, 1873-1875, p. 378-379, n°648 ; même citation dans le tiré à part *Lavarou koz a Vreiz Izel, Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne*, recueillis et traduits par L.-F. Sauvé, Paris, H. Champion, 1878, p. 92-93, réédité dans É. ERNAULT, *Dictionnaire des dictons et proverbes bretons*, Saint-Brieuc, Skol, 2000, t. I, p. 119 (voir § 594).

32. Le thème est également connu en Irlande, voir la note de G. Dottin dans l'édition de *La Légende de la mort*, d'A. LE BRAZ, t. I, 1902, p. 225 : « Une courroie de peau découpée sur un mort sert à mettre en votre pouvoir toute personne sur laquelle vous la posez sans qu'elle le sente (D. DEENEY, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, Londres, 1900, p. 17). » Dans un conte irlandais, cette courroie magique est découpée sur le corps d'un taureau, G. DOTTIN, *Contes irlandais*, Rennes, 1901, p. 93.

26. Manuscrit du père LE CARRE, cahier 10 (commencé en 1954), p. 105, expression n°2222.

27. R. COTGRAVE, *A Dictionary of the French and English Tongues*, Londres, 1611, article Courroye.

28. A. REY et S. CHANTREAU, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, éd. Le Robert, 1989, p. 346.

29. Mot, emprunté au français, attesté en breton depuis le XV^e siècle. Rappelons que l'aiguillette est un cordon. *Akuilhetenn* se trouve plusieurs fois mentionné dans les textes religieux qui s'élevaient contre la pratique de nouer l'aiguillette, *skoulmañ an aguilhetenn*, opération magique qui rendait impuissant, croyance bien connue hors de Bretagne également.

souvent fait mention d'une étrange coutume d'après laquelle, lorsqu'un engagement lie deux hommes, celui qui manque à sa parole se laisse tailler une bande de peau depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, et n'essaie point de se soustraire à cette torture. C'est peut-être au souvenir d'une semblable coutume que se rattachent ces paroles de Plaute, souvent citées : *de meo tergo degitur corium* (c'est à mes risques et périls que l'on fait la chose). »

À comparer avec la note de François Luzel³³ : « L'expression *tailla korreann* ou *sevel korreann*, “ tailler courroie ou lever courroie ”, est proverbiale dans tout le pays de Tréguier et de Lannion. Elle est employée dans le sens de susciter des embarras, des difficultés à quelqu'un, *lui donner du fil à retordre*, comme on dit en français. Ce doit être un souvenir de l'antique coutume d'après laquelle, lorsque deux hommes s'étaient engagés vis-à-vis l'un de l'autre, le premier qui manquait à la parole donnée était condamné à avoir une bande de peau enlevée, depuis la nuque jusqu'à la plante du pied, et acceptait cette peine, sans essayer de s'y soustraire. (...) Cette coutume de *tailler courroie de peau* paraît être bien ancienne. On trouve dans Plaute : *De meo tergo degitur corium* ; et dans Jehan de Saintré (XV^e siècle) : “ Ha ! Madame, dit Madame à la royne : Vous taillez larges corroies d'autrui cuir. ” (chap. 24.). Cela rappelle aussi l'histoire de la livre de chair du *Marchand de Venise*, de Shakespeare, laquelle histoire se trouve également dans le *Dolopathos*. »

Vallée donne un autre sens à *Talia koreo da euré*, « tailler des courroies à quelqu'un » (le tromper adroitement). Même sens que *tremen lost al leue dre c'heno unan-all*, « passer la queue du veau par la bouche d'un autre » (Hingant³⁴).

33. *Mélusine*, t. I, 1878, col. 466-467.

34. Hingant est l'auteur d'un recueil d'expressions trégorroises, *Dictionnaire du breton de Tréguier...*, op. cit., p. 467.

L'expression *tennañ korreenn d'unan bennak*

• *tennañ korreoù/ korreenn da*, « tirer une/des courroies à... »

Le lexicographe François Vallée³⁵ traduit « *molester* quelqu'un continuellement » par « *beza war vuhez unan bennak* [être sur la vie de quelqu'un], familier ; *tenna korreou da* [tirer des courroies à], trivial ». Dans son supplément il ajoute sous *molester* : « et *tenna koreenn* (quelqu'un, *da*, *ou z unan bennak*), populaire ».

Il donne cependant dans un de ses manuscrits quelques autres renseignements : « *korre, korren* : courroie ; *tenna korren*, corriger, fustiger. » Avec, en note, « *korreen* : *Me denno korreen d'ezan*, “ je lui taillerai une croupière ”, allusion à une vieille coutume par laquelle on coupait un morceau de la peau à celui qui manquait à sa parole et à un engagement solennel (Milin³⁶). »

L'expression *tennañ korreoù diouzh unan bennak* est utilisée par l'écrivain trégorrois Jarl Priel : « *Nom de va ene ! emezañ, un dro bennak korreoù a dennin diouzhit, spier daonet a zo ac'hanout* !³⁷ », (« Nom de mon âme ! dit-il, à un moment je te tirerai des courroies, maudit espion que tu es ».)

• *bezañ zo kalz a grec'hen er c'hrignol*, « il y a beaucoup de peaux au grenier »

Émile Ernault signale l'expression *Bea so kals a grec'hen er c'hrignol*, « Il y a beaucoup de peaux au grenier », qu'il donne avec le sens : « on change souvent de bonnes dans cette maison ; plaisanterie tirée des peaux de lièvres et de lapins qu'on met au grenier quand on les a mangés (Plouha)³⁸. »

35. *Grand dictionnaire français-breton*, Saint-Brieuc, 1931, p. 475a, *Supplément*, La Baule, 1948, p. 117a.

36. Milin a recueilli beaucoup de chants et de contes, principalement dans le Léon, ROUSSEL, *Dictionnaire breton* (recopié par F. Vallée).

37. *Va zammig buhez*, Brest, Al Liamm, 1954, p. 48.

38. É. ERNAULT, *Mélusine*, t. XI, 1912, col. 309, réédité dans ID, *Dictionnaire des dictions...*, op. cit., § 2852.

Dans la réédition du travail d'Ernault, je remarquais : « Une autre explication, plus vraisemblable, serait de rappeler l'étrange coutume qui consistait à enlever une lanière de peau (*sevel korreenn*) au domestique qui ne tenait pas son engagement. Dans plusieurs contes, les peaux des domestiques sont conservées par le patron. »

• *dioc'h kroc'hen an hentez eus troc'het gwall lerenn*, « de la peau du prochain, on a coupé une grande courroie »

Émile Ernault donne l'expression : « *Dioc'h kroc'hen an hentez ou nesa euz trouc'het gwall lèren* », et il note : « De la peau du prochain, on a coupé une grande courroie³⁹. » Le père Grégoire ne donne qu'en français : « faire du cuir d'autrui large courroye » ; ses traductions veulent dire : « être large ou faire largesse aux dépens des autres », et « étendre courroie », *astenn correenn*. Le *Dictionnaire* de Grégoire de Rostrenen mentionne aussi : « “ Faire du cuir d'autrui large courroye ”, *Beza larg ou ober larguentez, divar goust ar re all. ppr. bet, græt. astenñ coreenñ. pr. astennet*⁴⁰. »

Un procès en 1765 : sémantique et langue bretonne

Il existe aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine deux liasses concernant une affaire qui s'est passée à Pont-l'Abbé, a été jugée à Quimper puis en appel au parlement de Bretagne, à Rennes⁴¹. L'accusé, Jacques Lepage, a été condamné au bannissement, sentence dont il a fait appel : il avait « trucidé », le 12 septembre 1765, son beau-frère, Jacques Le Calvez, du village de Kervilzit en Loctudy, qui lui devait 75 livres.

Une discussion a lieu concernant le sens des mots bretons utilisés par l'accusé, et en particulier *kroc'hen* : « le terme bas breton *crohen* dont quelques témoins prétendent, que le suppliant s'est servy, signifie en françois *peau, cuir, écorce*, et en latin *cutis*. »

Le suppliant « ignore absolument le françois, si on suppose que, quand on luy a parlé de sa créance sur Jacques Le Calvez, le suppliant a répondu quelque fois en breton qu'il auroit la peau dudit Le Calvez, si celui cy ne satisfaisoit point ».

« N'avez-vous pas, messieurs, entendu cent et cent fois dans vos cabinets les cliens bas bretons que aidiez de vos conseils, ou auxquels vous prestiez votre ministère, se servir de ces expressions : “ *Chrohen endeus ; me gavo cavo crohen déan ; me mo e grohen, me savo eur crohen déan ; nèn deus quet à crohen ; e péléach neusquet à crochen, e goll á Roué e guir* ”, et autres pareilles, qui rendues en françois signifient “ *il a de la peau ; je luy trouveray de la peau ; j'auray sa peau ; je luy lèveray une peau ; il n'a point de peau ; ou il n'a pas de peau, le Roy perde son droit*⁴² ? ” »

« Quelque singulières ou baroques que puissent parroistre ces différentes phrases, vous avez entendu, messieurs, ce qu'elles signifioient [...]. »

« Qu'on suppose après cela, comme ont prétendu quelque témoins, que le suppliant ayt dit en breton : “ Si Jacques Le Calvez ne me rend pas les soixante quinze livres qu'il me doit, *j'auray sa peau, je luy lèveray une peau, je luy trouveray de la peau, me mo e crohen, me gavo crohen dean, me savo ur crohen dean*. Doit-on en inférer des menaces de tuer le dit Jacques Le Calvez ? ” »

39. *Dictionnaire des dictons...*, op. cit., § 3261.

40. Page 239b, au mot Cuir. L'abréviation « pr » signifie « preterit parfait », « ppr » est le pluriel « preterits parfaits ».

41. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 Bn 2318/2.

42. Voir « le roy perd son droit ou il ne trouve que prendre », *Ancienne Coutume de Bretagne*, f.171, selon LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, (1749), 1875-1882.

Ce texte, que j'espère éditer en entier, contient différentes formules dont *me savo ur crohen dean*, « je luy lèverai une peau », qu'il faut mettre en parallèle avec *me a savo korreenn dit*, « je te lèverai (une) lanière de peau ».

Il ne fait pas de doute que l'expression bretonne *tennañ ur gorreenn* remonte à une époque très ancienne. Les contes montrent bien qu'il s'agit d'une punition réservée à celui qui ne remplit pas son contrat.

Résumé

L'expression *tennañ korreenn d'unan bennak* (« tirer une courroie à quelqu'un ») est une très vieille expression bretonne toujours vivante au milieu du XX^e siècle (au moins), qui existe sous plusieurs formes, *sevel korreenn* (« lever une courroie »), *tennañ korreoù* (« tirer des lanières »), etc.

De nombreux contes décrivent l'étrange punition (découper une lanière de peau de la nuque au bas du dos) infligée à celui qui manquait à sa parole en se fâchant le premier. Cette coutume, avec des variantes, est connue en Haute-Bretagne également et dans plusieurs régions d'Europe. L'expression relative à cette coutume a subi aussi des variations de sens.

Le mot *korreenn* (« courroie ») est attesté en breton au moins depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours, avec quelques variantes, notamment de pluriel (*korreennoù*, *korreoù*). Ce mot a également donné le mot *morgorre* qui désigne des algues en forme de longues lanières. (Brieg Le Menn).

Abstract

The Breton phrase *tennañ korreenn d'unan bennak* (« to draw a strap from someone ») is a very old Breton expression which was still alive in the mid-twentieth century (at least) and had several forms, such as *sevel koreenn* (« to raise a strap ») and *tennañ korreoù* (« to pull straps »).

Numerous tales describe the strange punishment (carving a strap of skin from the nape of the neck to the small of the back) inflicted to the one who broke his word by being the first one to get angry. This custom, with variants, is also known in Upper Brittany and in several parts of Europe. The meaning of the expression describing this custom has also changed in a number of cases.

The word *korreenn* (« strap ») is attested in Breton at least from the 15th century, with several variants, especially in the plural form (*korreennoù*, *korreoù*). This word has also given the word *morgorre*, used to describe seaweed shaped like long straps.

Diverradur

Tennañ korreenn d'unan bennak zo un dro-lavar kozh-kenañ, bev atav e-kreiz an 20^{vet} kantved (d'an nebeutañ), hag a zo meur a stumm dezhi : *sevel korreen*, *tennañ korreoù*...

Kalz a gontadennoù a ziskriv ar souezhus a zoare-se (*tennañ ur vandennad kroc'hen eus ar c'hilpenn betek traoñ ar c'hein*) ma veze kastizet ar re a vanke d'o ger o vezañ ar re gentañ o fuloriñ. Anavezet eo an hengoun-se, gant un nebeud diforc'hioù, e Breizh-Uhel hag e meur a vro en Europa. Ster an dro-lavar zo bet cheñchet a-wezhioù.

Testeniet eo ar ger *korreenn* abaoe ar pempzekvet kantved da nebeutañ betek hiziv an deiz, gant un nebeud kemmoù, a-fed liester da skouer (*korreennoù*, *korreoù*). Eus ar ger-se ivez e teu anv ur seurt bezhin hir : *ar morgorre*. (Brieg ar Menn).

Jean-Pierre Marie Lescour, « barde de Notre-Dame de Rumengol »

par Yves-Pascal Castel et Mad Danguy des Déserts

Jean-Pierre Marie Lescour est un de ces laïcs dévoués et pieux dont l'action généreuse est liée à l'histoire du sanctuaire marial de Notre-Dame de Rumengol, commune du Faou, en Finistère. Sa correspondance avec le recteur Mésangroas est précieuse dans la mesure où elle éclaire particulièrement les années qui précédèrent et suivirent le couronnement, en 1858, de la statue vénérée¹.

Brève biographie

Né à Hanvec le 2 mars 1811, fils d'un charpentier et d'une lingère, Jean-Pierre Marie Lescour, affligé dans sa toute jeune enfance d'une paralysie des membres inférieurs, en est guéri à l'âge de douze ans. D'avoir retrouvé l'usage de ses jambes est

considéré par lui comme un miracle obtenu grâce à l'intercession de Notre-Dame de Rumengol. Désirant devenir prêtre, après des études au collège de Pont-Croix, il entre au grand séminaire de Quimper où il reçoit la tonsure en 1836.

Ayant bientôt abandonné le projet de prêtrise, Lescour trouve un emploi au tribunal de Brest, puis achète, en 1841, une charge de greffier au tribunal de Morlaix, dont il devient principal huissier en 1844. Désormais établi, il se marie à Angéline Boulineau, dont le père, Pierre, homme d'entreprise, ajoute au négoce du vin l'exploitation d'une brasserie. En 1854, Lescour abandonne sa charge d'huissier et vient seconder son beau-père². Entre-temps, dès 1851, ayant noué des relations d'amitié avec l'abbé Mésangroas, recteur de Rumengol, il consacre une partie de

1. Arch. dép. Finistère, 196 V dépôt 38. Toutes les lettres citées ci-dessous sont extraites de cette correspondance (184 lettres).

2. Une lettre du 26 février 1854 est adressée à « M. Le Scour » (en deux mots), « négociant » à Morlaix.

son temps et de ses ressources au sanctuaire d'une commune qui compte alors 505 âmes³.

Le recensement de 1856 permet de situer le ménage Lescour et ses trois enfants (dix, huit et deux ans) dans un immeuble donnant sur la Grande-Place de Morlaix. La même année, Pierre Boulineau ouvre une seconde brasserie au Valpinard, dans un manoir dont un corps de bâtiment existe toujours, une affaire fructueuse dont il confie la responsabilité à son gendre et qui nécessite, en 1865, l'installation d'une chaudière de vingt-cinq barriques. De son côté, Lescour assure au cours de l'été, « l'époque de la bière », des tournées de commerce qui le mènent jusque dans le département voisin des Côtes-du-Nord. Le beau-père meurt en 1868, suivi dans la tombe, deux ans plus tard, par son gendre qui décède âgé de 59 ans, le jour même de la déclaration de guerre franco-prussienne, le 19 juillet 1870.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, Lescour n'est pas enterré à Rumengol, mais au cimetière de Saint-Martin-des-Champs, dans un tombeau dont l'épithaphe ne fait référence qu'à la famille Boulineau : « Ici reposent Pierre Tle (Théophile) Boulineau, négociant, décédé le 9 juin 1868, à l'âge de 79 ans, et Fanny Le Roux, son épouse, décédée le 29 mars 1865, à l'âge de 74 ans. *Requiescant in pace.* »

Lescour, barde et poète

Parallèlement à ses activités professionnelles, Jean-Pierre Lescour s'adonne à la poésie, exploitant les thèmes religieux et régionaliste. On ne peut passer sous silence les échanges littéraires qu'il eut avec Jean-Louis Quéinnec, recteur du Ponthou, qui le brocarda sans vergogne dans *Son ar Skour* (1862), chanson que Taldir, dans un article

intitulé « La Presbytérobardomachie ou la guerre en chansons entre un prêtre et un barde [...] », se refuse à traduire en français, faisant remarquer que si « le latin brave l'honnêteté, dit-on, le breton [le fait] aussi ⁴ ». La « guerre des chansons » ne manqua pas d'amuser, jusqu'à l'excès sans doute, la région de Plouigneau, au point que l'abbé Frouin, curé-doyen de Perros-Guirec, soucieux, en bon pasteur, de la paix des cœurs, fit remarquer à Lescour, dans une lettre courageuse, que « quand on perd la patience, on ne possède plus son âme » (3 août 1869), ce qui jette un jour sur la personnalité du dévot poète.

Parmi les écrits du barde Lescour, on peut signaler *Teleenn Remengol* (La Harpe de Rumengol), 1867, *Une nouvelle messe en Basse-Bretagne*, 1868, *Teleenn Gwengam* (La Harpe de Guingamp), 1869, *Amour et chagrin*, *Complaintes de Remungol*, *L'Étoile de la mer...* L'auteur fait aussi, selon une coutume largement répandue à l'époque, imprimer sur feuilles volantes des chansons qui se vendent avec succès dans les foires et sur les marchés. En 1857, il reçoit une distinction de l'Académie de Bretagne. En 1869, il participe à la fondation de l'association des poètes « Breuriez (ou Kenvreuriez) Breiz-Izel », dont il devient le *rener* (président). Cet organisme prend le relais de la « Breuriez-Breiz » de La Villemarqué, qui avait brillé par son inaction. « Il est plus que temps, écrivait en breton à Lescour, le 29 août 1869, Charles de Gaulle (l'oncle celtisant du Général qui avait fait partie de la première société), de faire de notre confrérie une association vivante, à même de travailler énergiquement au bien de la langue. La nôtre (« Breuriez-Breiz ») a été à vrai dire une société muette. Il faut lui donner une voix⁵. »

4. *Le Consortium breton*, mars 1928.

5. Cité par F. GOURVIL, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le « Barzaz-Breiz » (1839-1845-1867)*, Rennes, 1960. Précisons que F. Gourvil, de Morlaix, avait eu la chance de se voir confier, en 1947,

3. Elle est aujourd'hui (depuis 1971) rattachée à la commune du Faou.

Lescour et le recteur Mésangroas

Tout autant que le titre de « barde de Notre-Dame de Rumengol », convient à Lescour celui, non officiel, de « dévot de Rumengol », en raison de son attachement au sanctuaire situé aux portes de la forêt du Cranou. Cet attachement, loin d'être platonique, se concrétise par une collaboration fort amicale avec Mésangroas, le pasteur du lieu. La racine de leur amitié venait de ce que le prêtre avait accepté d'inhumer les restes mortels de la mère de Lescour auprès du père au cimetière de Rumengol, faveur qui lui avait été refusée par le prédécesseur.

Yves Mésangroas prend possession du poste de Rumengol en 1851. La carrière du nouvel arrivant, originaire de Plougourvest et alors âgé de 61 ans, s'est, mis à part un passage à Sizun, déroulée en dehors de son Léon natal, à Plougouven, Landévennec, puis Telgruc, avant de finir à Rumengol, où il meurt en 1867, âgé de 76 ans. Sa tombe en forme de coffre à pans biaux posé sur quatre pieds-boules, commandée à Jules Poilleu, de Brest, se dresse au nord de l'église. L'épithaphe se divise en deux parties ; une première, tout ordinaire : « Ci-git Yves Mesangroas, recteur de Rumengol, né à Plougourvest le 25 mai 1790, décédé dans sa paroisse le 26 mars 1867 » ; une seconde, qui se mue en apostrophe adressée sans ménagement à qui s'arrête devant le monument funéraire, selon une formule parénétique fort réaliste dont l'usage dans l'ancien temps était coutumier : « Pèlerins, comme vous autrefois j'ai été, comme moi vous serez. L'arrêt en est porté ».

Dès les premiers jours du rectorat de Mésangroas, le Morlaisien vient assurer le pasteur d'un appui quasi inconditionnel : « Vous pourrez toujours compter sur moi

et sur ma bourse quand il s'agira de Notre-Dame de Remengol à laquelle après Dieu, je dois tout ce que j'ai et tout ce que je suis. »

La première affaire qui concrétise cette déclaration d'intention est l'achat d'un verger situé au nord de l'église pour faciliter le passage des processions. S'y ajoute le dessein de bâtir, sur le terrain acquis, un presbytère « afin de démasquer la principale porte de l'église et de donner aux processions plus d'étendue du côté du couchant ». Le cadastre ancien montre en effet des constructions dressées à quelques pas de la façade du sanctuaire (fig. 1).

Ainsi Lescour, lié de manière affective à Rumengol, s'attache de manière effective au sanctuaire auquel il consacre bien des deniers. En vue du pardon du 15 août 1852, il offre un voile de drap d'or à Notre-Dame. La lettre, expédiée quinze jours avant la fête, pour annoncer sa venue, bien dans le climat de l'époque, témoigne de la distance respectueuse mise entre une famille et un presbytère. Lescour, pourtant familier de la demeure du prêtre, se croit tenu de le rassurer sur le point de l'hospitalité au jour du pardon : « Ce jour-là, j'irai vous faire une visite, mais vous ne trouverez pas mauvais que je n'aille pas chez vous comme lorsque je suis seul. Les dames et les enfants sont de trop ce jour-là dans un presbytère. D'ailleurs, nous aurons notre grande voiture et là-dedans tout ce qui est nécessaire à la vie et bien au-delà. Mon fils Albert a eu aujourd'hui quatre prix et la croix d'honneur de sa classe. Il compte jouer un petit air sur l'orgue de Rumengol⁶. » Albert, du haut de ses six ans, pourra un jour se targuer d'avoir été le plus jeune organiste du lieu.

Lescour a conscience que la collaboration peu ordinaire d'un laïc étranger à la paroisse a son importance, témoin la recommandation au pasteur ami, révélée par un

les papiers de Lescour par le petit-fils Paul qui habitait Carantec. Ces papiers sont aujourd'hui consultables aux Archives départementales du Finistère, à Quimper.

6. Lettre du 29 juillet 1853.



Fig. 1. – Rumengol au milieu du XIX^e siècle.

Quelques maisons proches de la façade du sanctuaire (en gris) et de son cimetière. Dessin Mad des Déserts, d'après le cadastre napoléonien (1825).

courrier du 20 mars 1856, de conserver non seulement les lettres échangées, mais aussi les articles qui paraissent dans les gazettes au sujet de l'église. On voit ainsi pointer le souci historien de l'ancien greffier morlaisien. Ajoutons que, sans tarder, la préoccupation de Lescour touche un domaine auquel on est moins sensible aujourd'hui, celui de la possession par le sanctuaire breton de reliques des saints qui soient proposées à la vénération des fidèles.

La grande chapelle-reliquaire (1853-1855)

Au cours de l'été 1852, à la suite de l'offrande du voile de drap d'or faite par Lescour, l'abbé Rosec, ancien recteur du lieu, parfaitement au courant des pratiques qui mettent

en branle le sentiment religieux populaire, a fait remarquer quelque peu malicieusement au donateur laïque que Rumengol souffre d'une grave pénurie de reliques, handicap sérieux au regard de la renommée du lieu. La remarque ne reste pas lettre morte. L'année suivante, le zélé pèlerin rencontre l'abbé Mésangroas à Saint-Cadou, sur le chemin qui va de Morlaix à Rumengol, une habitude qu'ont prise les deux amis pour s'épargner une partie d'un itinéraire dont l'état de la voirie laisse à désirer. « Les routes sont si mauvaises, fait remarquer Lescour à l'occasion d'une livraison de bouteilles de vin, que je craindrai de casser le tout par les cahots de ma voiture que je serai probablement obligé de laisser à Hanvec⁷. »

7. Lettre du 11 février 1857.

Lors de la rencontre de Saint-Cadou, Mésangroas et Lescour évoquent la confection d'une chapelle-reliquaire pour abriter et présenter de précieux restes saints. Ce ne sera pas, comme à Crozon ou Saint-Nic, une de ces somptueuses orfèvreries anciennes que Mésangroas a connues du temps où il était en poste dans la presqu'île, mais une grande chapelle en bois rappelant soit la tour de Rumengol soit la flèche du Kreisker de Saint-Pol-de-Léon. M^{gr} Graveran, consulté, tranche pour un Kreisker « avec sa tour et l'église telle qu'elle aurait dû être pour un si beau monument, en gothique flamboyant⁸ ». L'évêque, adepte éclairé du style néo-gothique à la mode, s'y connaît en clochers, lui qui vient de lancer la construction des flèches de Saint-Corentin, sa cathédrale. Notons, au passage, le jugement esthétique porté sur la chapelle qui doit servir de support au Kreisker. Loin de se contenter de désirer une reproduction de la chapelle telle qu'elle se présente, il rêve d'une construction idéale, « telle qu'elle aurait dû être ». L'avis sera suivi, à cette nuance près que le style adopté est du gothique rayonnant, et non ce « gothique flamboyant » souhaité par Son Excellence. On verra d'ailleurs plus loin que la réalisation ne ressemble pas à la chapelle que l'on voit à Saint-Pol.

Fort de la garantie épiscopale, Lescour s'adresse, dès octobre 1853, à Yves Pondaven, artiste talentueux de Saint-Pol-de-Léon, pour réaliser, en acajou, un monument haut de six pieds. « Tout sera à jour, avec dans chaque jour un médaillon en argent renfermant la relique de quelque saint, et aussi les statuettes en argent de la Vierge, de Pierre et de Paul, de Guénolé et de Gradlon [...]. Ce chef-d'œuvre me reviendra, continue Lescour, au moins à 2 000 francs [...]. Il n'y aura pas en Bretagne d'église ayant de plus belles et de plus nombreuses reliques [...]. J'attends de Rome un morceau de voile de la Sainte Vierge et les

reliques de 365 saints pendant l'année⁹. » Les reliques de chacun des saints du calendrier ne seront, on s'en doute, que de minuscules parcelles.

Décidé à ouvrir généreusement sa cassette, le donateur ne néglige néanmoins pas les ressources extraordinaires que constitue la vente sur feuilles volantes des poèmes composés par le barde. Ainsi Lescour écrit au recteur, le 24 novembre 1853 : « Depuis la Foire Haute (très fréquentée à Morlaix), on a vendu 11 000 exemplaires du “Roi Gradlon”. Cette pièce plaît beaucoup aux Bretons et servira puissamment à propager la gloire de notre bonne mère. »

La légende de Rumengol fait en effet de Gradlon le fondateur du sanctuaire dédié à Notre-Dame, relayant ainsi le culte païen de quelque déesse-mère. Deux mois plus tard, Lescour revient sur le succès de son « Roi Gradlon » : « Je vous envoie des exemplaires de Gradlon qui a une vogue extraordinaire à Morlaix et dans le pays de Tréguier où il a été chanté. Vous savez qu'un décret prescrit aux instituteurs de recueillir les chants nationaux de la France. Vous pourriez donner à votre instituteur les chants déjà publiés sur Remengol [...], ils seront insérés dans le recueil que le gouvernement se propose à publier. » Au sujet du « Kreisker », le poète ajoute : « L'ouvrier de Saint-Pol travaille avec ardeur, mais ne promet pas le reliquaire pour le pardon de la Trinité. C'est un travail de longue patience et puis il a l'intention de l'envoyer à l'Exposition. Il me l'a promis pour le 15 août. Ce sera le plus beau et le plus riche reliquaire¹⁰. »

Le dévot de Rumengol passe ainsi régulièrement dans l'atelier du maître Pondaven, à Saint-Pol-de-Léon, avant de rendre compte au recteur. Le sculpteur « s'occupe uniquement du reliquaire. Il y travaille tous les

9. *Ibid.*

10. Lettre de Lescour au recteur, 18 janvier 1854.

8. Lettre de Lescour au recteur, 24 novembre 1853.

jours, mais c'est long¹¹». En fait, le chef-d'œuvre n'est pas prêt, comme espéré, pour le pardon du 15 août 1854. Dès le 18 juillet, Lescour en avise le prêtre, ajoutant qu'il faut s'attendre à un retard d'environ six mois, ce qui reporte la livraison à l'année suivante.

Parallèlement, pour meubler le grand reliquaire, Lescour se dépense sans compter. Il sollicite des reliques à Rome, à Paris, à Jérusalem où le consul de France pourrait intervenir auprès des religieux installés en Terre sainte. Rome répond sans tarder. Léopold de Lézeleuc, recteur de Plougonven, annonce au dévot de Rumengol que les reliques ont gagné Paris le 26 février 1854. Reparties aussitôt, elles arrivent le 8 mars chez le pieux destinataire où elles restent pendant un certain temps dans un présentoir de 0,50 m sur 0,25 m, en forme de temple grec à colonnes dorées.

Cependant, la grave épidémie de choléra qui sévit en Europe depuis 1832 vient frapper durement la Bretagne. À Morlaix, « on voit sortir, de la même maison, deux ou trois cadavres à la fois. D'autres maisons sont entièrement vides d'habitants », écrit Lescour, le 22 août 1854. Dans la crainte d'être lui-même emporté par l'épidémie, il fait déposer à l'évêché les reliques obtenues de Rome. « Si je venais à mourir, écrit-il, le 8 septembre, à Mésangroas, j'ai mieux aimé les y déposer [...]. Monsieur le recteur, priez pour moi, ma famille et les malheureux de Morlaix [...]. L'air que nous respirons est empoisonné [...]. La maladie s'est répandue dans les campagnes. » De telles craintes n'étaient pas vaines. Au lendemain de sa missive, Lescour tombe malade. « Faiblesse extrême, maux de tête [...], empoisonné d'opium et de laudanum », le barde de Rumengol s'en relève malgré tout, non sans avoir été « malmené » quatre jours durant. D'instinct, il attribue sa guérison « plus à la protection de Notre Bonne Mère

qu'à l'efficacité des remèdes prescrits par les médecins qui n'entendaient rien, de leur aveu, à cette triste et cruelle maladie qui fait encore quelques victimes parmi nous. Cette fois ce sont les gens âgés et riches qui succombent¹² ».

Une lueur lui apparaît néanmoins bientôt en ces temps troublés. Le 8 décembre 1854, Lescour annonce que le reliquaire confié à l'artiste saint-politain est enfin terminé : « C'est très beau et, sur le rapport de l'art, c'est une pièce fort curieuse. Tous les amateurs, les connaisseurs, les étrangers qui arrivent à Saint-Pol vont admirer ce chef-d'œuvre de sculpture qui fait le plus grand honneur à Pondaven. Il reste à faire la boîte qui renfermera les reliques [...]. Elle ne pourra être terminée que lorsque toutes les reliques auront été réunies et j'en attends encore, car je pense sans cesse, surtout depuis ma maladie, à Notre-Dame de Remengol à laquelle je dois la vie [...]. Je ferai don d'un reliquaire qui sera sinon le plus beau, au moins le plus riche de Bretagne par la grande quantité de saintes reliques qui l'orneront [...]¹³. »

Le reliquaire demeure quatre mois à Saint-Pol, exposé dans la chapelle du Kreisker où le public vient en apprécier la finesse et l'élégance. Comble d'honneur, au mois d'avril 1855, Pondaven est invité à porter son chef-d'œuvre à l'évêché de Quimper, où l'évêque Graveran, qui donnait à Lescour le titre de « fils de Notre-Dame de Rumengol », vient de mourir. La présentation publique dure un mois. « Le premier jour, il (le reliquaire) a reçu, écrit Lescour, la visite du clergé, du préfet, du général commandant le département, de l'architecte, de beaucoup de dames. Tous l'ont trouvé magnifique [...]. Il paraît qu'on explique un si beau don par une guérison miraculeuse opérée par Notre-Dame de Remengol en faveur du donateur [...].

11. Lettre de Lescour au recteur, 10 mai 1854.

12. Lettre de Lescour au recteur, 18 septembre 1854.

13. Lettre de Lescour au recteur, 8 décembre 1854.

Ce n'est là qu'une faible partie de la vérité car [...] que de grâces j'ai obtenues [...]. Deux seules critiques : l'une de Rosec, prêtre de Plouénan, qui le trouve trop beau pour Rumengol, ainsi que Mr Keraudy (un autre prêtre), qui dit qu'un pareil chef-d'œuvre de sculpture ne convient pas à Rumengol et ne devrait être placé que dans une cathédrale¹⁴. » Ces remarques de la plume même de Lescour montrent un donateur pointilleux et fier de son exploit.

À l'issue de la présentation quimpéroise, le transfert du chef-d'œuvre à Rumengol, lieu définitif de sa résidence, ne va pas sans provoquer chez le prêtre Mésangroas des craintes légitimes qu'il confie à Lescour. « Vous me priez d'envoyer, écrit-il, un des notables de ma paroisse prendre le reliquaire à l'évêché et de se munir de quelques cordes et bottes de paille [...]. Je ferai mon possible pour qu'il arrive à Rumengol sans accident, mais je crains que les gens ne prennent la mauvaise route qui est beaucoup plus courte [...]. Puisque vous voulez que le transport du reliquaire de Quimper à Rumengol se fasse par les gens de la paroisse, je m'y sou mets, mais je crains un accident qui serait irréparable [...]. Je suis très contrarié que Pondaven n'accompagne pas le reliquaire. » À voir aujourd'hui le monument dans le bras sud du transept, près du retable de saint Jean-Baptiste, les craintes du recteur ne se sont pas réalisées. Les légères amputations subies ici ou là sont postérieures.

Notons que si la tour est la reproduction assez fidèle du clocher à jour saint-politain, la chapelle qui le soutient est fantaisiste : quatre travées au lieu de six, un chevet à pans au lieu du chevet plat, les porches nord et sud supprimés, pas d'arcs-boutants latéraux, des bras de transept imaginés... Les ornements se sont multipliés, en particulier la trame des remplages des fenêtres et les crochets



Fig. 2. – Chapelle-reliquaire du Kreisker (détail), par Yves Pondaven.
Cliché Mad des Déserts.

en choux frisés sur la pente des gâbles. On est en droit de se demander si Pondaven n'a pas eu sous les yeux un dessin tiré d'un des premiers volumes du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* de Viollet-le-Duc, dont la publication avait été entreprise en 1854 (fig. 2).

Gravés sur la plinthe au bas de la maquette, on relève en caractères gothiques les noms des cinq personnages qui ont contribué à sa réalisation : GRET E KASTEL POL ER BLOAVEZ 1855 GANT Y. M. PONDAVEN HA D. DERRIEN NEUZE AN AOTROU J. M. GRAVERAN A VOA ESKOP KERNE HA LEON, AN AUTROU D. MESANGROAS PERSON. ROET DA ILIZ REMENGOL GANT J. P. LESCOUR GUINIDIC AT HANVEC. GLOAR D'AN ITRON MARIA REMED OLL (« Fait à Saint-Pol-de-Léon en l'an 1855, par Y.-M. Pondaven et D. Derrien, au temps où M^{gr} Graveran était évêque de Cornouaille et de Léon, D. Mésangroas, recteur. Donné à l'église de Rumengol, par

14. Lettre de Lescour au recteur, 26 avril 1855.



Fig. 3. – Chapelle-reliquaire du Kreisker.
Détail d'un médaillon.
Cliché Mad des Déserts.

J.-P. Lescour, natif d'Hanvec. Gloire soit à la Vierge Marie de Tout-Remède »).

À l'intérieur de la chapelle, les reliques de 365 saints correspondant à leurs fêtes sont disposées sur douze médaillons ovales qui n'ont d'ailleurs été placés qu'en 1858, l'année du couronnement de la Vierge, où Lescour désire voir dresser le reliquaire sous la statue de Notre-Dame, à gauche de l'entrée du chœur, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (fig. 3).

La merveille « à jours » allait, sans nul doute, participer au renouvellement d'intérêt

pour le sanctuaire. Afin de satisfaire les pèlerins de Rumengol, le curé du Faou suggère de faire frapper des médailles à l'effigie de Notre-Dame elle-même.

L'effigie de saint Sylvain (1856)

Dans son désir ardent d'obtenir d'insignes reliques, notre insatiable dévot exulte sans tarder. Un courrier de M^{gr} Vuillaume, de Rome, lui assure que le Saint-Père est disposé à accorder à l'église de Rumengol d'autres grâces et d'autres privilèges, une aubaine que Lescour annonce triomphalement au recteur, le 23 août 1855 : « J'ai un corps saint à votre disposition. Pour le montrer et lui faire des habits romains, il coûterait 800 à 900 francs. Si vous m'autorisez à faire cette dépense, j'espère que pour la mi-septembre le corps saint pourrait être à Rumengol. On nous offre le corps entier d'un saint !... à présenter sur un lit de parade comme on voit à Paris le corps de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul. On dirait que le saint est vivant. »

Néanmoins, devant les grandes dépenses personnellement assumées au cours de cette année 1855, le donateur n'a garde de rappeler que le grand reliquaire lui a coûté 2 000 francs. Sa bourse n'étant pas inépuisable, il propose que ce soit la fabrique qui fasse les frais de l'acquisition nouvelle. « Le peut-elle ? ». Les membres du conseil pensaient qu'il s'agissait d'une statue, ne soupçonnant pas que par « corps saint » il fallait entendre une effigie de cire dans laquelle était enchâssée une relique.

Le saint Sylvain de cire, parti de Rome le 20 janvier 1856, arrive à Morlaix le 12 mai, dans un état qui nécessite des rafistolages exécutés par les carmélites expertes dans le traitement des sujets de cire. L'effigie de saint Sylvain se voit toujours dans le coffre de l'autel transformé en vitrine d'exposition et placé sous le retable des apôtres, au bras nord du transept (fig. 4). Intervient pour cela



Fig. 4. – Saint Sylvain de cire, dans sa vitrine d'exposition.
Cliché Mad des Déserts.



Fig. 5. – Tour-reliquaire, par Yves Pondaven.
Cliché Mad des Déserts.

Pondaven, l'artiste du Kreisker reliquaire. Il avait entre-temps fourni un autre reliquaire en forme de tour polygonale à quatre étages pour présenter 105 médaillons à reliques disposés sur chacune des faces, un monument original aujourd'hui conservé au presbytère (fig. 5).

Le développement du culte marial dans le diocèse

La même année 1856, les paroisses du diocèse sont touchées par une enquête sur le culte de la Vierge Marie, une initiative due à l'évêque René-Nicolas Sergent. Tout récemment promu, fervent adepte de la dévotion mariale, le prélat n'a-t-il pas choisi pour armoiries la reproduction de la médaille mira-

culeuse de l'*Apparition de la Vierge* à Catherine Labouré, la voyante entrée en 1830 chez les Filles de la Charité, rue du Bac à Paris ? Le blason à la médaille se voit encore dans maints vitraux posés sous son règne dans les églises et les chapelles du diocèse.

L'enquête ouverte par l'évêque confirme la progression du culte marial. Se multiplient depuis quelques années les prières du mois de mai. Des *Miz Mari* (mois de Marie) s'impriment en langue bretonne. Le nouveau prélat, présent au pardon de Rumengol dès son accession à l'épiscopat, a été frappé par la piété et le nombre des pèlerins. Ainsi, dans un consensus peuple-évêque, se prépare le terreau sur lequel allait germer le projet d'honorer officiellement Notre-Dame en la hissant au rang de « Vierge couronnée ». Si ce

n'était pas la première Vierge à porter ce titre en Bretagne, elle allait l'être en Finistère.

Le couronnement confirmerait un rayonnement local qui ne cessait de grandir, témoin l'afflux des ex-voto dont certains ne manquent pas d'attirer l'attention : sabre offert par Wellington (†1852), sauvé quasi miraculeusement d'un péril de mer ; vaisseau miniature construit et donné par un officier de marine détenu pour raison politique à la maison d'arrêt de Morlaix ; drapeau offert par les soldats bretons revenus de Crimée (1854-1855), proclamant les victoires d'Inkermann, de Malakoff et de Sébastopol ; chapelet composé de balles ramassées sur le champ de bataille, assorties d'une croix de Saint-Louis, décoration de grande valeur, offerte par un officier anonyme. Dans un tel climat de ferveur, on allait vers le couronnement de Notre-Dame de Rumengol.

Mais bientôt, au travers des grandes heures qui s'annoncent, sourd entre Mésangroas, le recteur, et Lescour, le donateur, une exaspération qui va grandissante. Dans un brouillon de lettre, le recteur n'avoue-t-il pas qu'il a écrit à son ami « des choses déraisonnables¹⁵ » ? Un différend oppose Lescour à Grall, maire de la commune, au sujet d'une fondation de 200 francs, rente placée sur l'État, faite au profit de la fabrique de Rumengol, pour honorer la mémoire du père et de la mère du Morlaisien. Le maire, que Lescour présente pourtant comme un ami d'enfance, voit d'un mauvais œil l'emprise du pieux barde sur son territoire. Il fait savoir qu'il a « horreur des libéralités¹⁶ » faites par un étranger à Notre-Dame, des libéralités qui se montent déjà à la coquette somme de 15 000 francs. Dans cette affaire, Lescour, qui semble vouloir la

paix, demande au recteur, qui tient de son côté à rester en bons termes avec le premier magistrat de la commune, de jouer les conciliateurs. Mais bientôt, les choses se corsent. Au début de 1857, Grall est amené, sous la pression du sous-préfet de Brest, à démissionner, malgré une pétition favorable qui circule parmi les gens de Rumengol. Et Lescour de triompher : « Dites à Grall, écrit-il au recteur, que c'est mon affaire de fondation qui lui a cassé le cou. L'ingratitude, ni l'impiété ne portent bonheur¹⁷. »

La préparation du couronnement de la statue de Notre-Dame de Rumengol (1858)

La préparation du couronnement voit culminer l'activité de Lescour autour du sanctuaire qu'il chérit. Âgé de 46 ans, il est au sommet de sa notoriété, ayant reçu un diplôme élogieux de l'Académie de Bretagne pour son œuvre poétique. Il tient à s'investir dans une fête qui échauffe les citoyens d'une petite commune où la municipalité se divise sur tout ce qui concerne le sanctuaire. Du côté ecclésiastique, la supplique adressée par les prêtres et les notables à l'évêque, le 25 mars 1857, jour de la fête de l'Annonciation, est transmise, dès avril, à Rome qui répond par l'expédition du bref d'approbation le 8 mai suivant.

Cette même année, Lescour est présent au pardon de Guingamp, le 8 septembre, où, sous une averse restée mémorable, la statue de Notre-Dame-de-Bon-Secours reçoit sa couronne. Tout en s'informant des modalités rituelles de la cérémonie, le dévot barde s'en entretient longuement avec l'évêque de Quimper. Ainsi, la date du couronnement de Notre-Dame de Rumengol est arrêtée pour le grand pardon de 1858. Le conseil municipal et la fabrique, cette fois d'accord, voyant le

15. Lettre du 13 septembre 1855 : « Je vois avec douleur, mon cher ami, que [...] je vous ai offensé [...]. J'ai pour vous une grande amitié et une estime plus grande encore. Oubliez donc ce que j'ai dit. »

16. Lettre de Lescour au recteur du 21 janvier 1857.

17. Lettre du 11 février 1857.

profit que la commune peut retirer des fêtes annoncées, demandent à l'évêque d'obtenir du préfet l'amélioration de la route du Faou à Rumengol. La voie est « impraticable même en été pour les voitures les plus fortes dont les ressorts sont dans le plus grand danger. À la moindre pluie, les pèlerins s'arrêtent au Faou, déconcertés par le mauvais état de la route, ce qui n'est pas l'affaire de notre église¹⁸ ».

Autour du sanctuaire lui-même, les conseils et les avis vont bon train. L'évêque, dont on sait l'intérêt qu'il porte à l'art sacré, propose de changer la statue existante contre une nouvelle qui serait « faite par un révérend jésuite, le père Briand (ou Briard)¹⁹ ». L'idée provoque l'indignation commune de Lescour et de Mésangroas : « La plus belle statue n'aurait aucun mérite, écrit ce dernier, serait-elle du prix de 10 000 francs [...]. Il faut à tout prix combattre cette pensée [...]. Ce qui est important c'est que cette statue (l'ancienne) est regardée par les pèlerins comme une statue miraculeuse. En la changeant, le pèlerinage peut entièrement tomber²⁰. » Les défenseurs de la tradition l'emportent et la statue existante sera au cœur de la fête. On se contente de faire appel à Jean-Louis Nicolas, peintre décorateur de Morlaix, pour raviver les visages de la madone vénérée et de son enfant.

Ainsi, Nicolas entre en scène à Rumengol. Lescour lui demande de réparer deux tableaux dans le chœur et de créer des vitraux. Le 29 décembre, fort de l'approbation de M^{gr} Sergent qui émet des observations de détail, le dévot est chargé de surveiller le travail du verre en compagnie de Guéguennou, recteur de Saint-Martin-des-Champs, et de Bothorel, aumônier des ursulines de Morlaix. Les prix sont jugés modérés, 100 francs le m²

pour les vitraux à sujets, et 40 pour les grilles. Au sentiment de Lescour, « c'est pour (Nicolas), une œuvre de piété et de patriotisme breton, car il sait bien que, si ce travail qui sera vu de tout le monde est bien réussi, sa réputation est faite comme peintre sur verre [...] et puis [...] il faut que Notre-Dame porte bonheur à tous ceux qui font quelque chose pour elle²¹ ». Mais Jean-Louis Nicolas, qui se lance à 42 ans dans la technique du verre coloré, eut la tristesse de voir sans tarder disparaître les panneaux demandés par Lescour pour le couronnement.

Par ailleurs, on s'arrange pour mettre de l'ordre dans le mobilier de l'église. Les deux statues du fond du chœur, dont l'allégorie de la Justice, retrouvent leur place d'origine au retable des apôtres d'où on les avait enlevées. De son côté, Pondaven travaille à la tribune de l'orgue ancien que la firme Merklin Schütze et C^{ie} vient d'accorder, tribune qui n'est d'ailleurs pas achevée dans les temps²².

Comme la petite commune de Rumengol est embarrassée pour parer au financement de ces nombreux travaux, Lescour fait imprimer une image de Notre-Dame, vendue par les colporteurs partout dans les campagnes, à deux sous pièce (fig. 6). Un exemplaire en est conservé aux archives de la paroisse²³. Le dessin de la Vierge, conventionnel, n'a ni rapport ni ressemblance avec la statue vénérée à Rumengol. Tunique rouge et manteau bleu, elle est entourée d'angelots et de béquilles. À ses pieds, la gerbe de blé et la faucille du paysan. Devant la niche où s'encadre la Vierge, un homme en costume breton récite son chapelet, une mère tend son enfant, un boiteux ses béquilles, un marin le cierge du

18. Lettre du recteur à l'évêque, 23 septembre 1857.

19. Lettre de Lescour au recteur, 14 mars 1858.

20. Brouillon, non daté, d'une lettre de Mésangroas à l'évêque.

21. Lettre de Lescour au recteur, 29 décembre 1857.

22. Sur l'orgue de Rumengol, voir l'article d'H. Caill dans ce numéro.

23. Édité, sans date, par la Nouvelle imagerie d'Épinal, n° 82, sous la mention : « Imp. lith. Pinot et Sagaire, édit. à Épinal ».

[illegible]

Fig. 6. — Feuille volante de l'image de Notre-Dame de Rumengol.
Cliché J. Kerhervé.

vœu fait dans la tempête. Une harpe rappelle la condition de barde de Jean-Pierre Marie Lescour dont un poème en breton, dans les marges de l'image haute en couleurs, conte la légende de Rumengol indissociable de celle du roi Gradlon et de saint Guénolé, des druides et des sacrifices païens abolis.

Les couronnes de la Vierge et de l'Enfant

Pour une cérémonie qui allait culminer dans le couronnement de la statue vénérée, on ne pouvait se contenter de diadèmes ordinaires de bois ou de laiton. Les couronnes de Rumengol en argent doré de bon aloi, garnies de pierres et d'émaux, avec des têtes de chérubins pour celle de la Vierge, sont commandées à la maison parisienne de Jean-Alexandre Chertier, 48, rue Mazarine (fig. 7 et 8). L'orfèvre a pour référence d'avoir couronné Notre-Dame-des-Victoires à Paris et

Notre-Dame-de-Fourvière à Lyon. Lescour, qui s'en occupe, est mis en relation avec un chanoine de Saint-Denis qui veille à la bonne marche de l'affaire.

L'inscription placée dans le cartouche fixé sur le cercle de la couronne de la Vierge rappelle l'événement aux générations futures : **COURONNEMENT DE N(OTRE) D(AME) DE RUMENGOL FAIT AU NOM DE N(OTRE) S(AINT) P(ERE) PIE IX PAR R(ENE) N(ICOLAS) SERGENT EVEQUE DE QUIMPER ET DE LEON, LE 30 MAI 1858 (BREF DU 8 MAI 1857).**

Dans la commande des couronnes, une anecdote témoigne de la suspicion dont Lescour fait l'objet auprès de certains paroissiens de Rumengol. Lorsqu'il s'agit de rembourser le pieux intermédiaire habitué à faire des avances, le recteur Mésangroas le prie de venir en personne prendre l'argent, 630 francs pour la grande couronne, 385 pour



Fig. 7. et 8. – Couronnes de la Vierge et de l'Enfant.
Clichés Y.-P. Castel.

la petite. Le prêtre craint que, s'il s'en va porter cette somme rondelette à la poste du Faou où s'arrête la diligence, à l'adresse de Lescour, on ait pu l'accuser d'avoir remis toutes les offrandes recueillies pendant le pardon à celui qui s'est occupé de la tractation avec la boutique de Paris. Au scrupule, fondé ou non, de Mésangroas se joint un détail anecdotique, anodin s'il n'était significatif de la tension qui grandit insidieusement entre les deux amis : dans sa lettre, le recteur ne manque pas de faire remarquer au Morlaisien que le beau-père, dont on sait qu'il est marchand de vin en gros, lui a livré une barrique de 50 écus qui n'est « buvable par aucun prêtre²⁴ ».

30 mai 1858, jour du couronnement

Comme la cérémonie se déroule en plein air, à cause de l'affluence des fidèles, on doit dresser une grande tente et solliciter l'appui de l'amiral préfet de la marine, à qui on demande aussi le secours de vingt-cinq hommes chargés de la surveillance de la foule des pèlerins.

Ainsi, le 30 mai 1858, la messe est célébrée sur une vaste estrade. Les décorations sont assurées par un certain Rosuel, peintre de Brest, avec qui, on le verra, Lescour a des relations tendues. Le chroniqueur de *L'Océan* de Brest, le 2 juin 1858, insiste sur la simplicité qui fut l'ornement de la fête. « Ce n'était pas sans doute la pompe des grandes villes, la réunion des autorités publiques, l'éclat des bataillons, le luxe des appareils, le bruit de l'artillerie et de la musique. Mais c'était la fête des champs, le pardon du village, le rendez-vous de la piété et le concert des âmes. » En effet, à l'encontre de certaines fêtes religieuses qui rassemblent un grand nombre de prélats, l'évêché de Quimper n'a pas désiré, pour des raisons non explicitées, que soient

invités au couronnement de Notre-Dame de Rumengol les évêques étrangers au diocèse.

De son côté, Lescour est aux anges. Cinq jours après le pardon, il expédie au recteur un courrier où se lit l'expression du pur émerveillement : « Il paraît que le pardon de Rumengol n'a pas l'air de vouloir finir et que les pèlerins affluent chaque jour. Pour moi je ne suis pas encore revenu de ma fatigue. Quelle belle fête ! Ici on ne parle que des miracles opérés à Rumengol²⁵. » Le chiffre de cent mille pèlerins, avancé à l'époque, pour les trois jours, est-il forcé ? Quoi qu'il en soit, comme ailleurs dans sa correspondance, on s'amuse à relever dans la lettre au recteur des détails, cocasses ou intéressés : « Le juge de paix de Morlaix avait oublié sa canne dans les orgues. Ce n'est pas celle que vous lui avez fait passer... ». En fait, la canne du juge ne sera pas retrouvée. Autre détail : « Le bijoutier n'ayant fait aucun bénéfice sur les couronnes désire être payé sans retard. »

Quelques semaines après le couronnement, un événement d'une autre portée ajoutée à la notoriété de Rumengol une note inédite. Le 12 août, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie, dans leur tournée en Bretagne, s'arrêtent au Faou, distant d'une petite lieue du sanctuaire marial, une occasion que le recteur Mésangroas ne peut laisser passer. Il vient présenter à Leurs Altesses le registre où l'on a consigné le procès-verbal du couronnement pour le leur faire signer et leur offrir trois médailles en or de Notre-Dame-de-Tout-Remède. Il en profite pour solliciter de la bienveillance impériale le don d'une bannière pour son église. L'affaire, relayée par un membre du Corps législatif et suivie par l'aumônerie de la Maison impériale, trouve sa solution un an plus tard. On peut aussi souligner que les fêtes du couronnement se déroulent au temps où la Vierge

24. Brouillon de lettre du recteur écrit entre le 4 et le 9 juin 1858.

25. Lettre du 4 juin 1858.

apparaît à la petite Bernadette dans le creux du rocher de Massabielle à Lourdes.

Le couronnement laisse, par la suite, dans l'édifice plus d'une marque rappelant l'événement. Dix ans plus tard est posé le grand vitrail dans le transept sud, dû à Émile Hirsch, de Paris. Illustrant la scène, il permet, par la modération de ses tons pastels, d'éclairer le retable de saint Jean-Baptiste. La niche de la statue vénérée de Notre-Dame est dressée en 1883 par Derrien, timbrée de l'inscription commémorative : CORNUBIA PLAUDENTE CUM LEONIA. PIVS IX. P(ONTIFEX) M(AXIMUS) CORONARI MANDAVIT. R. N. SERGENT EPS (EPISCOPUS) CORONAS POSUIT DIE XXX MAII MDCCCLVIII. (« Aux applaudissements de la Cornouaille et du Léon, Pie IX, pontife suprême, a ordonné le couronnement. René Nicolas Sargent, évêque, a posé les couronnes le 30 mai 1858 »). « Cornouaille et Léon »..., on sait combien l'évêque Sargent a été attentif à honorer un sanctuaire aisément accessible aux deux diocèses d'Ancien Régime qui ont eu quelque mal à fusionner et dont les situations géographiques se sont perpétuées jusque dans les appellations récentes Finistère-Nord, Finistère-Sud.

Une autre trace reliée de manière quelque peu indirecte à la fête de 1858 est une seconde statue de la Vierge, sans l'Enfant. Peu remarquée, elle est placée contre le pilier qui fait face à la chaire. Une petite colonne de marbre rose, à base et chapiteau noirs, soutient l'effigie en métal argenté de la Vierge Marie, dont les pieds reposent sur une sphère accostée des allégories des quatre évangélistes. L'inscription sur le support associe le breton au latin : AR PAP PIUS IX A ROAS DA ESKOP KEMPER HA LEON. / REN. NIC. SERGENT A RO D'AN ITRON VARIA. PEDIT EVIT HO DAOU. PIUS P(APA) IX DEDIT ROMAE MDCCCLX. (« Le pape Pie IX a donné [la statue] à l'évêque de Quimper et Léon. René

Nicolas Sargent [la] donne à la Vierge Marie. Priez pour eux deux. Pie IX pape l'a donnée à Rome. 1860 »).

Le champ du couronnement (1858-1861)

Les festivités de mai 1858 achevées, Lescour, qui peut arborer plus que jamais le titre de « dévot de Notre-Dame de Rumengol », est reparti en campagne. Il sait le désir de l'évêque de voir le champ loué à l'ouest du sanctuaire pour la fête du couronnement entrer dans le patrimoine de l'église.

L'affaire n'est pas simple. « Je ne cesse, écrit Lescour à Mésangroas, de rêver au champ du couronnement. Il faudra l'acheter, mais n'en parlons pas, autrement l'affaire serait manquée. » Et tout à la suite, dans la même lettre du 12 juin 1858, se révèle le côté pratique dont notre homme se départ rarement : « Si Cevaër vient ici, veuillez lui dire, s'il a de la place dans sa charrette, d'y mettre les fûts vides de bière que nous avons à Rumengol. » Pour le champ convoité, Lescour dévoile, un mois plus tard, la tactique destinée à venir à bout des réticences du propriétaire, Nicolas Le Lann. « Ne parlez pas du champ à d'autres que M. Charruel (un notaire du Faou), surtout à des prêtres, ils sont si bavards. J'achèterai comme pour moi²⁶. » Mais, en homme avisé, Lescour ne désire pas payer trop cher. Il a bien conscience que n'est pas mince la valeur d'un terrain exploité comme carrière par son propriétaire. Il faut donc ruser pour maintenir le prix de 3 000 francs avancé naguère par ce dernier.

Or, dans les mois qui suivent, les signes de mécontentement, évoqués plus haut, continuent de grandir entre le pieux laïc et le pasteur de la paroisse. Le recteur n'a pas répondu à une lettre écrite par Lescour le 15 juillet.

26. Lettre du 3 juillet 1858.

S'ensuivent six mois de silence, rompus par « les souhaits de bonne année » expédiés cette fois par le recteur, auxquels répond sans aménité Lescour. Il évoque, entre autres, la « conduite peu honorable de Rosuel », l'entrepreneur chargé d'ériger l'estrade pour la messe du couronnement. Sans que l'on en sache la cause véritable, il y a eu ce jour-là un vif échange entre les deux hommes en présence du recteur qui est resté muet. « Démon de la calomnie... Démon de la discorde... Le premier de ces démons, je l'ai trouvé souvant (*sic*) tripotant dans les affaires de la Bonne Vierge de Rumengol, tantôt transformé en ange de lumière, tantôt affublé de la soutane du prêtre²⁷. » Les mots de Lescour sont, on le voit, on ne peut plus rudes. Se succèdent ainsi les étapes d'un conflit qui devait aller jusqu'à la rupture, car revient bientôt l'affaire du champ du couronnement.

Le pardon de 1859 approche. Rosuel s'apprêtant à envoyer ses ouvriers pour monter l'estrade, Lescour fait au recteur l'histoire compliquée de l'acquisition du champ. Nicolas Le Lann a certes promis de le vendre. Mais, évincé du conseil de fabrique par Goasguen, beau-frère de l'instituteur, lors du remplacement de Trellu, beau-père de Le Lann, ce dernier ne s'estime plus engagé dans la vente de son terrain à l'église. Face à une telle situation, Lescour s'entremet donc pour en faire l'acquisition sous son propre nom, devenant ainsi « l'obligé intermédiaire entre la fabrique et Le Lann ». Or, vu les hésitations du recteur et de la fabrique, l'accord fait, dans un premier temps, sur 3 000 francs, se raidit au fil des semaines, le prix montant à 3 600 francs.

L'affaire ne demande pas moins de quatre voyages à l'intermédiaire qui, on le sait, habite Morlaix. Les difficultés sont, néanmoins, loin d'être aplanies. Le Lann se réserve les

pierres de la carrière et une pièce de terre, ce qui constitue une perte sèche d'au moins 1 000 francs. De plus, le contrat signé, il prétend interdire l'accès du champ qu'il vient de vendre par la cour de sa propriété, ce qui ne peut qu'entraver le bon déroulement des processions. Lescour assume les frais du procès qu'il intente au vendeur, alors que le recteur, de son côté, s'est arrangé à l'amiable avec Le Lann. L'imbroglio est à son comble.

Le grand pardon de 1859, s'il est paisible du côté des pèlerins qui ignorent tout de ces tracasseries, laisse un souvenir amer à Lescour. À la suite d'une scène qualifiée « de sauvagerie au presbytère », dont on ne sait rien de plus, il évite de nouveau Rumengol, tout comme il l'avait fait l'année précédente. Il n'y paraît pas pendant sept mois, jusqu'au jour où l'enterrement de M. Kerfloch, sans doute au Faou, l'amène à passer dans les parages. À cette occasion, accompagné du curé-doyen voisin, le Morlaisien se rend au presbytère de Rumengol, pour une rencontre de réconciliation avec le recteur Mésangroas. L'entrevue est brève car le recteur attend, tout comme son conseil de fabrique, que soit régularisée la rétrocession du champ du couronnement promise par Lescour. Celui-ci, pour expliquer les délais mis à parfaire la donation, invoque le mauvais temps et sa mauvaise santé. Certes, toujours propriétaire légal, il est tout disposé à clore l'affaire avec la fabrique que l'on sent impatiente à se faire reconnaître comme véritable propriétaire d'un bien acquis avec les deniers de l'église.

En février 1860, le ciel semble s'éclaircir par un biais qui laisse rêveur. Le curé du Faou, secondé par le recteur, parle d'une possible candidature de Lescour... à la mairie de Rumengol. Pour pallier l'absence effective du candidat sur place, on mettrait Luguern, l'organiste, comme adjoint. Le 8 février, Lescour écrit donc au recteur : « Si vous croyez que je puis faire le bien à Rumengol, disposez de moi. Je n'aurais jamais voulu devenir maire sans votre approbation. » Mais, on s'en doute,

27. Tous ces détails sont révélés dans une lettre de quatre pages de Lescour, écrite de Morlaix, le 8 janvier 1860.

la fonction de maire ne convient guère au caractère de l'homme, d'autant plus que reste en suspens l'épineuse question du champ. Le recteur ne le cache pas : « Votre lettre du 28 février ne me dit pas le jour où vous ferez la donation du champ du couronnement [...]. Le conseil de fabrique est très mécontent de ne pas posséder un champ qu'il a payé²⁸. » Les choses se gâtent donc à nouveau.

À l'approche du pardon de 1860, le troisième depuis les festivités du couronnement, l'évêque approuve la célébration de la messe dans le fameux champ. À Rumengol, chacun sait que l'estrade sera de nouveau dressée par Rosuel. Lescour se fâche encore tout rouge contre le recteur qu'il croit avoir décidé cela de lui-même. On est de nouveau au bord de la rupture. « Je désire que Lescour ne se trouve pas à ma table le jour du pardon », écrit le recteur au vicaire général²⁹.

Dans cette atmosphère, pour le moins déplorable, le 29 mai, Lescour, qui réserve toujours sa signature en vue de l'acquisition du champ, écrit à l'évêque pour justifier la marche suivie depuis le début de l'affaire. À l'automne suivant, venu à trois reprises à Rumengol pour ses affaires personnelles, concernant sans doute des livraisons de boissons, il se garde de frapper à la porte du presbytère. Mésangroas, qui l'apprend, car tout se sait dans un bourg réduit à une seule rue, en souffre. Entre-temps, Lescour incite le maire Luguern, qu'il a réussi à faire nommer, à demander un vicaire ou même deux, dont il assurerait lui-même la subsistance. Un comble pour le recteur Mésangroas qui, n'étant plus très jeune (il a 70 ans), voit dans une telle démarche une manœuvre pour obtenir son changement. Un affront pour le maire. Luguern, étant lui-même organiste, se montre peu enclin à voir arriver un prêtre

qui, pour peu qu'il soit versé dans la musique, l'obligerait à abandonner le clavier.

La dernière pièce du dossier Lescour-Mésangroas, tirée des Archives départementales, est une lettre du recteur au dévot de Rumengol, en date du 22 décembre 1860. Il fait savoir à l'ami d'autrefois qu'il prend acte de son désir, communiqué au vicaire général Évrard, de clore l'affaire du champ. Mais le peu d'empressement de Lescour à se résoudre à une régularisation qui traîne depuis trois ans est évident. Une réunion du conseil de fabrique programmée pour le 27 janvier 1861, retardée pour la légitime raison que le beau-père de Lescour est affligé d'un flux de sang, est fixée au 23 mars. Il faut attendre le 23 juillet 1861 pour que le trésorier de la fabrique de Rumengol soit finalement autorisé à accepter la donation de Lescour d'une « pièce de terre de un hectare douze ares ».

Si, par la suite, on ne trouve pas trace de documents concernant Lescour dans les archives consultées, on relève, en date du 2 janvier 1862, une lettre de Jean-Louis Nicolas, adressée à l'évêque. Le peintre verrier fait état de l'acte de « vandalisme » qui a consisté à déplacer les deux vitraux qu'il avait posés dans le transept pour les remplacer par du verre blanc, un travail exécuté par son confrère Felep, de Landerneau. Nicolas déplore le climat qui règne à Rumengol : « Nul bien n'est désormais possible à Rumengol et les enfants de la sainte Vierge doivent renoncer à toute espérance de rien faire pour embellir le sanctuaire de leur bonne mère. » Interrogé par le prélat, le recteur répond que le déplacement des vitraux a été fait pour mieux éclairer les retables du transept. On apprend aussi par cette correspondance la mort de Pondaven qui n'a pu achever la tribune de l'orgue que Derrien prend en main par la suite³⁰.

28. Lettre du 10 mars 1860.

29. Brouillon de lettre du 15 mai 1860.

30. Adressée à l'évêque, la lettre de Nicolas est pathétique. C'est lui qui annonce la mort de Pondaven. La réponse du recteur est un brouillon non daté de janvier ou février.

La dalle commémorative de 1864

Un document épigraphique peu remarqué témoigne aussi de la distance qui s'est désormais établie entre Lescour et Rumengol. Il s'agit de la dalle commémorative de pierre noire, protégée par une grille de fer, placée sous la cuve de la chaire à prêcher. Signée de Jules Poilleu, marbrier à Brest, elle est décorée d'un calice portant l'hostie timbrée du monogramme I H S, en gloire dans la partie supérieure de la dalle. En dessous, un texte où le latin se mêle au français :

ANNO DOMINI 1864 MGR
SERGENT EVEQUE DE QUIMPER ET
LEON LAPIS ISTE QUEM EREXIMUS
IN TITULUM VOCABITUR DOMUS
MATRIS DEI YVO MEZANGROAS
RECTOR RUMENGOL HERVE
LUGUERN MRE (maire) VIECENT (*sic*)
LUGUERN PDT (président) BERNARD
POULMAC'H TR (trésorier) CHARLES
ROSUEL ENTEUR (entrepreneur) N.
S. BOHAIN A. D. JULES POILLEU
BREST.

La citation latine « *Lapis iste (...) matris Dei* », tirée de la *Genèse* (28, 22), est adaptée à la circonstance par le pluriel « *ereximus* » et l'ajout de *matris*. C'est le verset biblique qui clôt la célèbre vision de l'Échelle de Jacob, à l'issue de laquelle le patriarche, ayant vu monter et descendre les anges de Dieu, s'était écrié : « Cette pierre que j'ai érigée en stèle sera la demeure de Dieu » (Traduction œcuménique de la Bible). L'inscription l'adapte : « Cette pierre que nous avons érigée en stèle sera la demeure de la Mère de Dieu. » Comme l'église de Rumengol est bâtie depuis trois bons siècles, on peut penser que la citation fait allusion à quelque restauration sur le clocher et à la réorganisation du pavage de l'église.

Après le recteur Mesangroas est mentionné le maire Hervé Luguern, qui meurt en

1869. Sa dalle funéraire en schiste demeure dans le mur de clôture d'une propriété voisine au sud-ouest de l'église, où ont été réutilisées quelques pierres de l'ancien ossuaire, l'inscription tournée vers l'intérieur : « Ici repose Hervé Luguern, maire et organiste, décédé à Touloudu le 10 décembre 1869 à l'âge de 33 ans, époux de Marguerite Cévaër. Priez pour lui. » Un saule pleureur et un if en faible relief font l'ornement de la dalle. Viennent ensuite le président de la fabrique, Vincent Luguern et le trésorier Bernard Poulmarc'h. Charles Rosuel est l'entrepreneur qui a dressé les tribunes des fêtes du couronnement et des pardons et qui a eu des démêlés avec Lescour. Bohain, dont le nom s'inscrit en dernière ligne à la suite des autres mais en caractères de bas de casse, reste pour nous mystérieux, ainsi que les initiales qui le précèdent et celles qui le suivent. Le fait que Jean-Pierre Marie Lescour n'ait pas ici le droit à être cité confirme de manière évidente que le barde de Rumengol n'est plus alors *persona grata*.

Dévoué au sanctuaire de Rumengol, Lescour, qui en était jaloux comme d'une propriété personnelle quasi intouchable, a donc fini par en être évincé. On aurait pu gommer les querelles que révèlent les archives. Montrer les choses telles qu'elles furent n'empêche pas de garder au personnage le titre apposé au pied de l'image d'Épinal éditée au temps de la ferveur : *I. P. M. Ar Skour; Barz Itron Varia Remengol* (« J.-P.-M. Lescour, barde de Notre-Dame de Rumengol³¹ »). Cela suffit à la reconnaissance des pèlerins qui viennent implorer la Vierge, ignorant tout des mesquines misères évoquées plus haut. *Doae a bardono !*, dit-on en Bretagne lorsque d'un mort on n'évoque pas que les bons côtés. « Que Dieu, à qui tout appartient, lui pardonne ! »

31. Voir *supra*, fig. 6.

Résumé

Jean-Pierre Marie Lescour, fils d'un charpentier et d'une lingère, naît à Hanvec en 1814. Poète en langue bretonne, son titre de « barde de Notre-Dame de Rumengol » dit assez son attachement au sanctuaire auquel il se dévoue avec ferveur. En 1855, il reçoit de Rome les reliques présentées dans l'élégante maquette du Kreisker exécutée par Pondaven, de Saint-Pol-de-Léon. En 1858, il fait ciseler par Chertier, de Paris les couronnes de la Vierge vénérée et de son Enfant, en prévision des somptueuses cérémonies du couronnement. Il engage le verrier morlaisien Jean-Louis Nicolas pour réaliser les vitraux du transept qui ont été retirés peu après. Mais un zèle envahissant a pour effet de faire monter la tension entre le pieux laïc et le recteur Mésangroas, une tension aggravée par le tortueux arrangement au sujet de l'achat du « champ du couronnement ».

Abstract

Jean-Pierre Marie Le Scour, the son of a carpenter and a linen maid, was born in Hanvec in 1814. A writer of poems in Breton, his title « Bard of Our Lady of Rumengol » shows quite clearly his attachment to the sanctuary to which he devoted much of his activity. In 1855 Rome presented him with the sacred relics in the elegant model of the Kreisker church made by Pondaven of Saint-Pol-de-Léon. In 1858, in view of the sumptuous ceremonies that were to take place at the crowning of Our Lady, he had the crowns of the Virgin and of Her Child chiselled by Cherrier, the famous Parisian goldsmith. He hired Jean-Louis Nicolas, the stained glass maker from Morlaix, to produce the stained glass windows of the transept, though they were taken out soon afterwards. But his overactive zeal created tensions between this pious layman and the local vicar, M. Mésangroas, these tensions being furthermore exacerbated by the shady arrangement of the purchase of the champ du couronnement. After having drawn apart from the sanctuary, the bard died in Morlaix on July 19th 1870.

Diverradur

Mab e oa Yann-Bêr Mari Ar Skourr d'ur c'halvez ha d'ul lieneres : don't a reas war an douar en Hañveg e 1814. Barzh e brezhoneg gant an ano a v-« barzh Itron-Varia Rumengol », e voe tomm meurbed ouzh ilis Rumengol, hag e talc'has d'en em roiñ dezi gant kalon. E 1855, e voe roet dezañ, o tont eus Rom, ar relegou renket en ur relegouer o skeudenniñ en un doare kempenn chapel ar C'hreiskêr, ha kaset da benn gant Pondaven, eus Kastell-Paol. E 1858, eo lakaet Chertier, eus Paris, gant Ar Skourr da gisellad an diw gurunenn, heni ar Werc'hes enoret hag heni he Mabig, e sell ouzh ar gurunidigezh, a oa da vezañ graet war an ton bras. Ober a rar marc'had gant ar gweraer Yann-Loeiz Nikolas, eus Montroules, ewid kass da vad gwer-liwet ar groasenn : lamet int bet nebeud amzer goude. Med sevel a ra bec'h tamm-ha-tamm etre al lik devod m'eo Ar Skourr hag ar person Mesangroas, abalamour da gred loskus ar paotr lik ; sevel a reas gwashoc'h bec'h c'hoazh pa voe renket, en un doare kamm, prenadenn « park ar gurunidigezh ». Goude-se en em zistagas ar barzh tamm-ha-tamm diouzh ilis Rumengol, hag e varwas e Montroules d'an 19 a vis gouere 1870.

Lorelei bretonne ou *bansíd* irlandaise ?

Le mythe de Dahut – Marie-Morgane et la submersion de la ville d'Is

par Maurice Haslé*

L'eau, source de nos enchantements et de nos terreurs. L'eau fascine et inquiète tout à la fois. Nous pensons aux rivières, étangs et fontaines souvent peuplés d'êtres mythiques, régulièrement féminins dans le monde celtique, en Bretagne, tout particulièrement. Nous pensons aux nombreuses fontaines sacrées, presque toujours en rapport avec les pierres et les arbres, objets de culte dès le néolithique et, bien plus tard, plus ou moins christianisées : réputées guérisseuses¹, elles

furent placées sous la protection d'un saint, reconnu ou non par Rome, ou celle de la Notre-Dame locale, souvent dans les cas de culte de fécondité. Nous pensons aux étangs et aux fées qui y enferment leurs amants dans un palais de cristal – ainsi la magicienne du Loch, qui pourrait bien être un avatar de Viviane et de ses aventures avec Merlin². Nous pensons aux rivières, à la fée gardienne de la forêt, jaillie des sources, qui attire la

* Professeur émérite de littérature allemande à l'université de Bretagne occidentale.

1. P. AUDIN, *Guide des fontaines guérisseuses du Finistère*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983. L'auteur dénombre 117 fontaines guérisseuses dans le seul Finistère. Quelques exemples de christianisation de fontaines : dans l'une des deux niches de la fontaine Saint-They de Clédén-Cap-Sizun on a longtemps vénéré un galet dressé sur sa pointe ; il a été remplacé dans la deuxième moitié du XX^e siècle par une statuette de saint Mathieu. La fontaine de Kirio à Ploujean présentait jusqu'au début

du XX^e une pierre (qui aurait été cassée à la Révolution), censée représenter saint Kirio, c'est-à-dire saint Caillou ! À Beuzec-Cap-Sizun, c'est une pierre à rainures (un polissoir de l'époque néolithique ?) qui se dresse près de la fontaine Saint-Laurent. À Primelin, toujours dans le Finistère, la fontaine de Saint-Tugen s'est spécialisée dans la guérison de la rage et, accessoirement, des rages de dents ; l'autel de la chapelle qui jouxte la fontaine est constitué d'une table de dolmen, reposant sur deux tambours de colonnes datant de l'époque gallo-romaine.

2. P.-J. HELIAS, « La magicienne des Glénans », *Légendes de la mer*, Châteaulin, Jos Le Doaré, 1983.

fortune à ses élus et aux élus de ses élus, qui garantit la prospérité des maisons, au double sens de famille et de lignage, et symbolise le culte des puissances de la reproduction : c'est Mélusine, bien sûr, l'être à corps de femme et à queue de serpent, la vouivre que nous voyons abondamment représentée dans nos contrées celtiques, y compris sur des monuments chrétiens. Le symbole de Mélusine nous renvoie à quelque divinité celtique des eaux³. En Bretagne maritime, nous pensons enfin, d'abord et surtout, à la mer et à ses êtres mythiques. De ceux-ci nous ne retiendrons que la cousine océane de Mélusine, la femme-poisson, la sirène, style Andersen, à savoir une nixe germanique, plutôt que les êtres hybrides d'Homère, oiseaux à poitrine de femme, qui eussent laissé les matelots indifférents, n'était leur chant fatalement séducteur. Nous ne mentionnerons que pour le plaisir la sirène de l'île d'Arz dans le golfe du Morbihan, simple fille de pêcheur qui n'hésita pas à se transformer en sirène pour rejoindre le gentilhomme de son cœur, muré dans le monastère d'Izenah, l'île voisine qu'on appelle aujourd'hui l'Île-aux-Moines⁴. Nous nous attarderons sur le cas plus complexe de sa sœur en nixité Dahut, dont le sort est lié au mythe de la submersion de la ville d'Is.

Un mythe fondateur

Le thème de la ville engloutie par les flots, un mythe ? Rien n'est moins sûr. Là où se dresse aujourd'hui le Mont Saint-Michel au milieu des sables, aux confins de la Bretagne et de la Normandie, il n'y avait jusqu'au début du VIII^e siècle qu'un mont chauve imposant au milieu de la forêt de Scissy. La tempête

d'équinoxe de l'année 709 engloutit la quasi-totalité de la forêt et au moins deux cités aux noms étranges, Cokelunde et Concaven. Is ou Keris (Ker-Is), en français la ville basse ou la basse-ville – sur le modèle de *Breiz Izel*, la Basse-Bretagne – semble pourtant bien relever du mythe et se situer, plus tard, à l'intersection de l'histoire et de la légende. Toutes les études toponymiques, topographiques, archéologiques terrestres et marines qu'on a pu entreprendre dans les parages de l'île de Sein et de la pointe du Raz, autour et dans la baie de Douarnenez où la tradition orale situe régulièrement la ville d'Is, ne nous ont pas laissé le moindre vestige permettant d'ancrer la légende dans l'histoire. Mais, nous le verrons, la tradition orale et écrite s'en est chargée. Par les personnages qu'elle met en scène – le roi Gradlon, Grallon le Grand, de Cornouaille, saint Guénolé, fondateur de l'abbaye de Landévennec au fond de la rade de Brest, et saint Corentin, premier évêque de Quimper –, le mythe de la submersion de la ville d'Is est paradoxalement l'un des mythes fondateurs de la Bretagne. Mythe fondateur, car Gradlon, roi légendaire de l'opulente Cornouaille dont la capitale est Quimper (depuis le XV^e siècle il figure à cheval entre les flèches de la cathédrale), s'est entouré de personnages assurément historiques, emblématiques de la naissance d'une Bretagne chrétienne, dans la mouvance des vagues migratoires venues essentiellement d'Irlande et du pays de Galles, sous la pression exercée par les Angles et les Saxons sur les îles de l'actuelle Grande-Bretagne. Guénolé, dont les parents, saint Fragan et sainte Gwenn, sont venus du pays de Galles, serait né en 461 et aurait fondé en 485 le monastère de Landévennec qui demeure, jusqu'à sa provisoire destruction par les Vikings en 913, le dernier bastion du christianisme celtique⁵.

3. M. HASLÉ, « *Fortunatus* en terre bretonne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXVII, 1998, p. 271-282.

4. P.-J. HELIAS, « La sirène de l'île d'Arz », *Légendes...*, *op. cit.*, p. 49-51.

5. Si la règle des Scots est officiellement abandonnée en 818, les enluminures du *scriptorium* de Landévennec témoignent de la résistance à la soumission à Rome, par

Quant à saint Corentin, il serait né vers 375 et mort le 12 décembre 401 si l'on en croit la « Vie de saint Corentin » d'Albert Le Grand⁶, qui établit son ermitage « en la Paroisse de Plou-Vodiern, au pied de la montagne de S. Cosme » – comprendre Plomodiern, au pied du Ménez-Hom – ; il devient par sa promotion à l'évêché de Quimper l'un des sept « saints » qui évangélisèrent la Bretagne – aux côtés de saint Tugdual (Tréguier), saint Paterne (Vannes), saint Samson (Dol), saint Pol de Léon, saint Malo et saint Briec⁷.

Ce n'est sans doute pas un hasard si la fastueuse mais pécheresse ville d'Is, la légendaire cité d'un non moins légendaire roi, est située dans la baie de Douarnenez : la triple coupole du Ménez-Hom, au fond de la baie, qui abriterait le tombeau du roi Marc'h, les hauteurs de Locronan tout proche et de sa troménie millénaire en l'honneur de saint Renan, l'ermitage de saint Corentin à Plomodiern, l'île Tristan, enfin, à la sortie de Douarnenez, qui semble bien devoir son nom à l'amant d'Iseult, dessinent, entre les pointes de la presqu'île de Crozon et celle du Raz, l'un des hauts lieux du sacré et du légendaire en Bretagne⁸. Par légende interposée, la Bretagne se mire dans la splendeur de son passé mythique. Is nous est présentée si grande et si magnifique, écrit Émile Souvestre au

XIX^e siècle, « que, pour faire l'éloge de la capitale des Galots (les Français), les hommes de l'ancien temps n'ont rien trouvé de mieux que de l'appeler Par-Is, c'est-à-dire l'égale de la ville d'Is⁹ ». Mais peut-être n'est-il pas superflu de rappeler brièvement ici la légende de la ville d'Is.

Au temps du bon roi Gradlon, vers le V^e ou le VI^e siècle, Is est la capitale de la Cornouaille, une cité maritime puissante et belle, défendue des attaques ennemies et des flots par des digues, dont on ouvrirait les portes à certains moments pour laisser entrer ou retenir la mer dans le port. Le roi garde toujours sur lui la clé d'or qui ouvre les écluses. Sa fille, la belle Dahut, mène une vie de débauche : l'amant d'une nuit meurt à l'aube, aux premiers cris des hirondelles de mer – qu'il soit tué par un fidèle serviteur ou étranglé par le masque magique qu'il porte à la demande de la belle. Un soir, elle rencontre un séduisant jeune homme, le Diable, qui lui demande, pour preuve d'amour, la fameuse clé. Dahut dérobe la clé à son royal père endormi, et bientôt la mer se rue dans la ville. Gradlon fuit à cheval, sa fille en croupe ; les vagues rattrapent son cheval Morvarc'h (le cheval de mer) et menacent de les engloutir. À ce moment, une voix céleste, souvent figurée par saint Corentin ou saint Guénolé, lui ordonne de jeter à l'eau le démon qu'il porte derrière lui. Le roi obéit, et les eaux se retirent, Gradlon est sauvé. Is est submergée et Dahut changée en sirène.

Cette version tardive est manifestement ancree dans une tradition chrétienne : la femme, instrument du Diable, objet et cause de luxure et de péché dans la meilleure tradition augustinienne, provoque directement la perte de la Sodome et Gomorrhe maritime. Elle est dans la droite ligne de la version que proposent les premiers chroniqueurs, dès

Louis le Pieux interposé : ainsi saint Marc n'y est pas représenté par un lion, mais par un cheval (*marc'h* en breton ; cf. aussi la légende du roi Marc aux oreilles de cheval).

6. A. LE GRAND, *Les Vies des saints de la Bretagne Armorique* (1636), 5^e éd. annotée par A.-M. Thomas, J.-M. Abgrall, P. Peyron, Quimper, 1901, p. 683-699 (p. 683).

7. Le lecteur attentif aura noté que les dates données rendent impossible la contemporanéité de Corentin et de Guénolé : là où l'historien parle d'incohérence de la chronologie légendaire, le critique littéraire souligne la perspective synchronisante du récit légendaire.

8. F. POSTIC, « Ker Is – La formation d'une légende », dans A. LE GOFF, *La Légende de la ville d'Ys*, édition en CD, Landavran, Kerig, 1995.

9. É. SOUVESTRE, *Le Foyer breton*, Paris, 1844, p. 119-127, cité par F. LE ROUX, C.-J. GUYONVARCH, *La Légende de la ville d'Is*, Rennes, 2000, p. 79.

la fin du ^{xv}^e siècle. Pour Pierre Le Baud, aumônier d'Anne de Bretagne, mort en 1505, la submersion de la ville est une punition divine ; voici ce qu'il écrit dans sa *Compillation des croniques et ystoires des Bretons* :

« Car peu après il (saint Corentin) fut consacré leur evesque par saint Martin, et leur grande cité de Ys, située près la grand mer, si comme on dit, fut en celuy temps pour les péchez des habitants submergée par les eaues issants de celle mer qui trespassèrent leurs termes ; laquelle submersion le roy Grallons qui lors estoit en celle cité eschappa miraculeusement c'est à sçavoir par le mérite de saint Guingalreus¹⁰. »

Un mystère breton dont on possède une version de 1580, *Ar Buhez sant Gwénolé abat kentaf eus a Lantévennec* (« La vie de saint Guénolé, premier abbé de Landévennec »), fait de Gradlon l'oncle de saint Guénolé et insiste, lui aussi, sur les mœurs dissolues des habitants d'Is¹¹. Dans son *Histoire de Bretagne*, parue en 1583, Bertrand d'Argentré n'en parle guère différemment¹². De même Jean Moreau, mort à Quimper en 1617, qui nous livre quelques détails supplémentaires sur « cette très célèbre et prétendue ville appelée Is en la bouche du vulgaire du pays, qu'ils disent avoir été située où est présentement la baie de Douarnenez ou à la pointe du Raz, et qui depuis a été par succession de temps conquise par la mer il y a environ douze ou treize cents ans. Savoir est du temps des saints personnages Corentin, Guénolé, Tadec, regnant en ce temps-là en Bretagne le grand roi Gralon, [...] et le tout arrivé par une juste punition de Dieu pour les péchés du peuple et de ladite ville, se servant

de ce furieux élément pour punir les iniquités des injustes¹³ ».

La tradition orale dont les historiens bretons du ^{xv}^e au ^{xvii}^e siècle se font l'écho a retenu les thèmes majeurs, submersion de la ville et punition divine pour les péchés qui y sont accomplis, et campé deux des personnages principaux, le roi Gradlon et saint Guénolé, mentionnés pour la première fois vers 880 (ainsi, d'ailleurs, que saint Corentin) dans le second livre de la Vie de saint Guénolé, rédigée en latin par Wrdisten/Gurdisten, conservée dans le cartulaire de Landévennec qui, lui, date du ^{xi}^e siècle. Il est vrai que la ville d'Is n'y est pas mentionnée, mais nous ne pouvons en tirer aucune conclusion. Comme le rappelle l'ethnologue Fañch Postic : « En matière de tradition orale, il convient d'être prudent, et si la première mention d'un motif dans un document ne doit pas obligatoirement être regardée comme son acte de naissance, son absence dans les écrits ne constitue pas davantage la preuve de son inexistence¹⁴. » Quant à Dahut, elle est mentionnée pour la première fois au ^{xvii}^e siècle, dans la « Vie de saint Guennolé », publiée par Albert Le Grand. Elle y apparaît d'emblée comme la « fille impudique du bon roy [Gradlon] » qui cause principalement la ruine de « cette misérable Cité ». La « clef qu'il portait pendante au col » étant expressément interprétée comme symbole de la royauté, une nouvelle interprétation, plus politique que morale et religieuse, cette fois, se dessine. Elle est reprise deux cents ans plus tard : Théodore Hersart de La Villemarqué publie en 1836, dans *L'Écho de la Jeune France*, sa toute première chanson, la « Peste d'Elliant »¹⁵. Évoquant en introduction le chant de la ville d'Is, il y introduit de nouveaux motifs : la digue, les écluses.

10. Cité d'après ID., *ibid.*, p. 68.

11. Cité par F. POSTIC, « Ker Is... », art. cité, p. 2. On trouvera le texte breton de ce mystère et sa traduction en français dans F. LE ROUX, C.-J. GUYONVARCH, *La Légende...*, op. cit., p. 134-205.

12. Cité par F. POSTIC, « Ker Is... », art. cité, p. 2.

13. ID., *ibid.*

14. ID., *ibid.*

15. ID., *ibid.*

Dahut n'est plus la jeune fille impudique aux mœurs dissolues mais une princesse, bonne et aimée du peuple, qui n'a qu'une faiblesse : par ambition elle livre la ville à un prince étranger. Il faut croire que la version politique n'est pas porteuse, puisqu'elle reste sans lendemain. L'érudit de Lesneven, Miorcec de Kerdanet, réédite en 1837 les *Vies des saints de la Bretagne armorique* et insiste sur « les intrigues et les crimes », la « licence effrénée » de la princesse¹⁶. La structure du récit est définitivement en place, l'histoire, elle-même, peut être habillée au goût du jour.

En 1844, Émile Souvestre publie « Keris » dans *Le Foyer breton*¹⁷. Dahut y devient une magicienne commandant aux korrigans qui construisent digues et portes d'airain ; il introduit le motif du masque magique, du Diable déguisé en prince qui dérobe la clé des écluses et livre la ville aux flots. Son homonyme, Olivier Souvestre, reprend ces éléments dans sa chanson et y ajoute le thème du roi qui, accédant aux supplications de sa fille, la prend en croupe, et celui de l'intervention divine qui l'invite à se débarrasser du démon¹⁸. Si la ville ne peut être sauvée, le bon roi Gradlon l'est et Dahut est changée, ici aussi, en sirène.

Dahut, une Lorelei bretonne ?

L'épisode final, dramatique, du roi Gradlon rejetant sa fille à la mer n'a cessé d'inspirer les artistes : écrivains, poètes, peintres, graveurs, auteurs de bandes dessinées, créateurs de mondes virtuels informatiques, tout le monde s'en donne à cœur joie. Rarement légende aura été aussi richement brodée et rebrodée pour le plaisir des petits et des grands. L'une des toutes dernières

versions (à notre connaissance, la toute dernière) est celle proposée par notre ami Alain Le Goff, conteur professionnel, qui l'enrichit de nouveaux motifs, dont celui de l'Arbre du Monde.

Le sujet que nous nous proposons de traiter ici, « Dahut, Lorelei bretonne ? », nous invite à regarder de plus près la version proposée par Pierre-Jakez Helias, écrivain et conteur breton, dans ses *Légendes de la mer*¹⁹. Nous en citerons tout un paragraphe pour mieux situer le passage qui nous intéresse :

« Lorsque la mer fut apaisée, le saint homme Guénolé, servi par le vieux Gradlon, voulut dire une messe pour le salut de la ville engloutie. Dressé sur le rocher de Pentrez, il élevait dans ses mains le calice en cristal de Byzance quand apparut, soudain, surgi des eaux scintillantes, le torse blanc d'une fille aux cheveux de cuivre, un bras levé au ciel. Une lourde queue aux écailles bleuâtres terminait son corps. Et c'était Ahès-Dahut, devenue Marie-Morgane pour le temps de sa damnation. La main de Guénolé trembla de si forte surprise que le précieux calice lui échappa et vint se briser sur le rocher. Ainsi, la messe du rachat ne fut point consommée. Is demeure maudite et Morgane sirène, en attendant le jour où le saint sacrifice pourra se dérouler jusqu'au bout, un vendredi de la Croix, dans une église de la cité des abîmes. C'est pourquoi les pêcheurs de la baie ont rencontré, la nuit, sur la mer de lune, l'ardent fantôme de la fille-poisson. Elle sépare ses cheveux de cuivre avec le peigne de ses longs doigts et chante, en vieux langage, une complainte si désolée que le cœur manque de leur faillir dans la poitrine. Mais ils s'éloignent à grand-hâte : chaque fois que se montre Ahès, un orage terrible est bien près de crever. »

Et voici la *Lorelei* de Heinrich Heine²⁰ :

16. ID., *ibid.*

17. É. SOUVESTRE, *Le Foyer breton*, Paris, 1844.

18. Cf. F. POSTIC, « Ker Is... », art. cité, p. 3.

19. P.-J. HELIAS, *Légendes...*, op. cit., p. 12-16.

20. H. HEINE, *Gedichte*, Stuttgart, 1993, p. 21 ; traduction M. Haslé.

*Ich weiß nicht, was soll es bedeuten,
Dass ich so traurig bin ;
Ein Märchen aus alten Zeiten,
Das kommt mir nicht aus dem Sinn.*

*Die Luft ist kühl und es dunkelt
Und ruhig fließt der Rhein ;
Der Gipfel des Berges funkelt
Im Abendsonnenschein ;*

*Die schönste Jungfrau sitzet
Dort oben wunderbar,
Ihr goldnes Geschmeide blitzet,
Sie kämmt ihr goldnes Haar.*

*Sie kämmt es mit goldenem Kamme,
Und singt ein Lied dabei ;
Das hat eine wundersame,
Gewaltige Melodei.*

*Den Schiffer im kleinen Schiffe
Ergreift es mit wildem Weh ;
Er schaut nicht die Felsenriffe,
Er schaut nur hinauf in die Höh'.*

*Ich glaube, die Wellen verschlingen
Am Ende Schiffer und Kahn ;
Und das hat mit ihrem Singen
Die Lore-lei getan.*

Le rapprochement du conte de P.-J. Helias avec le poème de Heine est instructif : un être aquatique fabuleux, une femme sensuelle dont la beauté est symbolisée par ses longs cheveux qu'elle peigne, une femme fatale au marin par la voix qui s'élève et chante une vieille complainte. Cette proximité avec le texte de Heine n'a pas échappé aux traducteurs d'Helias : « Morgane teilt mit dem Kamm ihrer langen Finger ihr kupferrotes Haar und singt dabei in alter Sprache ein herzerreißendes Klagelied aus alten Zeiten... *Die schönste Jungfrau sitzet dort drüben wunderbar, ihr Schuppengeschmeide blitzet, sie kämmt ihr kupfernes Haar. Sie kämmt's mit kupfernem Kamme und singt ein Lied dabei;*

Je ne sais, non, je ne sais pourquoi
Mon cœur est si triste ;
Un conte des vieux temps
Toujours me revient à l'esprit.

L'air fraîchit, le soir tombe
Et le Rhin coule, silencieux ;
La cime du mont flamboie
Aux feux du soleil couchant.

La plus belle des jeunes filles
Là-haut est assise, merveilleuse ;
Ses bijoux d'or étincellent,
Elle peigne ses cheveux d'or.

Elle les peigne d'un peigne d'or
En chantant une romance ;
Son chant a un pouvoir
Étrange et prestigieux.

Le batelier dans sa petite barque
Est saisi d'une folle douleur ;
Son regard ne voit pas les récifs,
Son regard est perdu là-haut.

Je crois que les vagues engloutissent
Pour finir le batelier et sa barque ;
Oui, c'est ce qu'a fait en chantant
La belle Lorelei.

*das hat eine wundersame, gewaltige Melodei*²¹.

On peut se demander au passage si la Lorelei est une nixe, un génie de l'eau. Dans notre esprit, sans doute. En France, en particulier : c'est ainsi qu'on peut lire dans *Le grand Larousse*, à l'entrée « Lorelei » :

21. P.-J. HELIAS, *Meeressagen*, Châteaulin, Jos Le Doaré, 1992, p. 14 (traduction allemande de M. Haslé, Annick et Dieter Lagemann). Nous soulignons en italique les emprunts au poème de Heine. Ces emprunts nous semblent justifiés car nous sommes convaincu qu'Helias, que nous avons bien connu et qui récitait, à l'occasion, en privé, le poème de Heine, s'en est inspiré dans le passage cité. La traduction rend donc à Heine ce qui est à Heine.

« Figure de légende, attachée à un rocher qui domine le Rhin près de Bacharach et qui renvoie un écho aux appels venus des bateaux qui passent à sa hauteur. Le génie de ce lieu, confondu souvent avec une fée des eaux, a été célébré par le romantisme allemand²². »

Si c'est la version qu'en donne Loeben dans son poème *Der Lureleyfels* de 1821²³ – la jeune fille y est une magicienne qui tire ses pouvoirs maléfiques des eaux –, ce n'est pas le cas ni chez Eichendorff qui, dans son *Waldgespräch*, fait de la Lorelei un génie sylvestre, ni chez Brentano où elle est une magicienne à la beauté fatale pour les hommes²⁴. Dans toutes ces versions la Lorelei reste toutefois perchée sur son rocher au-dessus du Rhin. De toutes les versions de la Lorelei qui nous sont connues²⁵, celle d'Helias semble la plus proche du poème de Heinrich Heine. Et pourtant, des différences fondamentales apparaissent quand on étudie de plus près le texte de l'un et de l'autre. Le texte de Heine nous semble mettre en scène un mythe solaire – le soleil couchant qui étale, peu avant de disparaître (sur le Rhin, en bas, l'obscurité tombe déjà), ses rayons d'or au sommet de la falaise, qui sont interprétés comme la cheve-

lure d'une jeune fille. Notons que Heine se garde bien de décrire sa Lorelei : elle n'est qu'éclat et or – un être solaire ! Et, deuxième composante, le chant de la sirène, fatal au batelier qui passe, que Heine n'a pas nécessairement emprunté, mais a pu emprunter à l'Antiquité classique. Du reste le poème de Heine n'est que musique, c'est en cela d'abord qu'il est sirène ensorcelant le lecteur-auditeur. Et pour mettre en scène cette voix de sirène, je ne dis pas la sirène, elle-même, il se souvient de l'étymologie de cette Lorelei, qu'il écrit avec trait d'union : *lore-lei*, *lur-lei* (*lei*, « rocher » ; *lur*, moyen haut-allemand, *luren*, nouveau haut-allemand, *lauern*, « guetter de tous ses sens, attendre »), très vraisemblablement : « guetter l'écho renvoyé par la falaise ». *Lorelei* : « falaise sonore ». Étymologie populaire (rapprochement avec le prénom féminin Lore/Laure/Laura) et traditions locales peupleront la falaise sonore de cette blonde fatale que les Anciens auraient nommée la nymphe Écho. De fait, le poème de Heine, loin de traduire le sentiment du poète romantique... qu'il n'est pas, tire sa magie d'un subtil jeu de sonorités, de correspondances, de rimes, d'allitérations et d'assonances, d'échos qui font vibrer l'espace poétique délimité par les symboliques falaises de la première et de la dernière strophes qui encadrent le poème proprement dit²⁶.

Chez Helias, le marin n'imité pas le batelier de Heine qui, manifestement en état de manque, revisite un vieux mythe solaire pour y découvrir la jeune fille aux cheveux d'or, et court droit au récif. Sa jeune fille « aux cheveux de cuivre » (mise au goût celtique, nous avons quitté la Rhénanie pour l'Irlande !) a gardé le goût des vieilles plaintes chantées, mais est descendue de sa falaise aux échos pour se faire sirène. Quant au soleil, il a complètement disparu. La légende bretonne lui préfère la lune qui, dans la mythologie et

22. *Grand Larousse en 5 volumes*, Paris, 1987.

23. O. H. LOEBEN (Graf von), pseud. Isidorus Orientalis (1786-1825), cf. G. HÖHN, *Heine-Handbuch*, Stuttgart-Weimar, 1997, p. 69.

24. Le texte de C. BRENTANO, *Zu Bacharach am Rheine*, présenté dans son roman *Godwi* (1802), semble être la première exploitation littéraire d'une légende recueillie auprès des bateliers rhénans, cf. G. HÖHN, *Heine-Handbuch*, op. cit., p. 69.

25. Nous pensons aux poèmes d'Arno Holz, *In der Sonnengasse*, d'Erich Kästner, *Der Handstand auf der Loreley* (parodie), d'Ulla Hahn, *Meine Loreley*, de Peter Rühmkopf, *Hochseil*, de Rose Ausländer, *Lorelei 1982*, de Cornelis Buddingh, *Die Toreloreliese 1984* ; en français, versions de Gérard de Nerval (adaptation de Heine) et de Guillaume Apollinaire, « La Loreley », du recueil *Alcools*, très proche du poème de C. Brentano, sauf qu'elle est victime de son narcissisme : se mirant dans l'eau du Rhin, elle est foudroyée à son tour par ses yeux de flamme.

26. M. HASLÉ, « Passage du Rhin : Heinrich Heine et Napoléon », *Amadis*, 2000/4, p. 103.

le calendrier celtiques, joue un rôle de tout premier plan. Ici, « les pêcheurs de la baie ont rencontré, la nuit, sur la mer de lune, l'ardent fantôme de la fille-poisson ». Le mythe solaire est totalement absent d'un texte où l'omniprésence de l'eau est manifeste : le mythe de la ville engloutie débouche sur la métamorphose de la belle jeune fille transformée en sirène. Nous verrons qu'en remontant à une strate plus ancienne, moins folklorique que mythique, cette fois, c'est l'inverse qui se produit : le thème de la submersion de la ville est indissociable du vieux mythe celtique de la jeune fille née de la mer, dans sa version bretonne à la fois Dahut (gaulois **dago-soitis*, « la bonne magie »), la bonne sorcière, et fée Morgane²⁷ (**mori-gena*, « née de la mer²⁸ »).

La femme de l'Autre Monde

Ce n'est pas un hasard si la légende populaire, même littérisée sous la plume d'Émile Souvestre au XIX^e siècle, rejette la jeune et belle femme dans l'océan. Il ne pouvait en être autrement, elle retrouve son élément naturel car elle est une survivance de la *bansid* irlandaise (*banshee* en transcription anglaise), la femme de l'Autre Monde, sans doute le personnage le plus connu de toute la mythologie et de tout le folklore irlandais. Pour le démontrer, nous nous appuyons sur les érudits en la matière que sont Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h, spécialistes de l'histoire des religions celtiques et de l'étude des textes irlandais médiévaux.

On a noté combien la légende de la submersion de la ville d'Is et de sa belle princesse

impudique a été christianisée. Le roi Gradlon, père de Dahut, est entouré et conseillé par les saints fondateurs de la Bretagne chrétienne, Corentin et Guénolé en particulier. Un épisode de la légende ne peut manquer de laisser le lecteur-auditeur attentif perplexe, celui où le roi Gradlon, sur l'ordre du saint, précipite sa fille unique dans la mer. Écoutons Anatole Le Braz qui retranscrit tel quel, à la fin du XIX^e siècle, le texte de sa collecte :

« Ahès ou Dahud, la fille unique du roi Gradlon, continue de hanter la mer depuis la nuit où son père, sur l'ordre de saint Gwenolé, l'y précipita. Seulement elle a changé son nom d'Ahès ou de Dahud contre celui de Mary-Morgane. Quand il y a belle lune au large et que le temps trop clair annonce un orage prochain, on l'entend qui chante avec sa voix de sirène, comme il est dit dans une vieille *gwerz* dont je n'ai retenu que ces deux vers : *Ahès, breman Marie Morgane, / e skeud al loar, dan noz a gan*, "Ahès, maintenant Marie Morgane, au reflet de la lune, dans la nuit, chante"²⁹. »

Ici, c'est le père qui, sur l'ordre du saint, précipite sa fille unique dans la mer. Dans la version littéraire d'Émile Souvestre, c'est le saint qui touche de sa crosse d'évêque l'épaule de la princesse et qui la fait glisser dans la mer. Père, sur l'injonction du saint, ou saint directement, qu'importe – le geste n'a rien de chrétien. Pas la moindre tentative de pénitence offerte à la pécheresse, en vue de son éventuelle rédemption ultérieure. Pas de condamnation précipitée à l'enfer, on la rejette à la mer. Pas même de condamnation à mort, puisque la belle séductrice continue de vivre, métamorphosée en sirène. Tout se passe comme si Dahut n'avait pas sa place dans la nef chrétienne, elle est jetée par-dessus bord. Le monde chrétien rejette un être étranger à son système, et le renvoie dans son élément d'origine, l'eau, puisque de Dahut qu'elle était, elle devient Morgane, celle qui

27. Cf. italien *fata Morgana*. Selon la croyance populaire cette fée Morgane est tenue responsable de la naissance de mirages dans le détroit de Messine. Cf. all. *fata morgana*, « mirages ».

28. Cf. F. LE ROUX, C. GUYONVARC'H, *La Légende...*, op. cit., p. 77, et *Les Druides*, Rennes, 1986, p. 407. Morgane, la fée « née de la mer », n'a rien de commun avec Aphrodite, la déesse née de l'écume des flots.

29. Récit « recueilli à l'île de Sein de la bouche d'une vieille conteuse, Tine Fouquet ».

est « née de la mer ». Ce geste, inconciliable avec le monde chrétien dans lequel il est inséré, constitue à nos yeux un anachronisme dans un texte christianisé, un archaïsme qui relève d'une strate narrative plus ancienne, préchrétienne.

On a noté également combien la belle séductrice est liée à l'eau. Qu'elle soit directement ou indirectement la maîtresse des écluses, son existence semble indissociablement liée au thème de la submersion. Et sa ville, Ker-Is, la « ville basse », est celle dont le destin dépend d'un puits ou d'une source en relation avec les profondeurs. Dans la version que publie Hersart de la Villemarqué dans le *Barzaz Breiz*, nous lisons : « Ker-Is [...] était défendue contre les invasions de la mer par un puits ou un bassin immense, destiné à recevoir l'excédant (*sic*) des eaux, à l'époque des grandes marées. Ce puits avait une porte secrète dont le roi seul gardait la clef, et qu'il ouvrait et fermait quand cela était nécessaire. Or, une nuit, pendant qu'il dormait, la princesse Dahud, sa fille, voulant couronner dignement les folies d'un banquet donné à un amant, déroba à son père la clef fatale, courut ouvrir l'écluse et submergea la ville [...] »³⁰.

Le mérite de l'auteur est de signaler en note l'existence du poème gallois de Seithenhin. Ce poème, contenu dans le *Livre noir de Camarthen*, manuscrit gallois du XI^e siècle, nous livre dans ses deux premières strophes une exacte correspondance de la légende de Dahut la Bretonne :

« Lève-toi, Seithenlin,
et regarde la colère de la mer ;
elle a recouvert Maes Gwyddneu.
Maudite soit la jeune fille
qui l'a déchaînée après la fête,
l'échanson de la mer en furie »³¹.

Ici déjà, la submersion est le fait de la jeune fille au sortir d'une scène d'orgie. Quant à « Mererid, sur le dos du cheval bai » (strophe 7), il semble préfigurer la fuite du roi Gradlon hors de sa ville d'Is. Le corpus est maigre, en tout neuf strophes de trois vers à caractère lancinant par leurs répétitions. Il nous confirme dans notre hypothèse de l'existence d'un mythe celtique de l'eau mettant en scène la belle jeune femme séductrice.

Le corpus médiéval irlandais est heureusement plus riche. Nous retiendrons, cette fois, le prototype irlandais de la légende de la submersion, le récit du *Aided Echach* ou de *La Mort d'Eochaid* (début du XII^e siècle)³². Dans l'Irlande mythique, le jaillissement de l'eau est un thème de la création du pays. Et en Irlande ce sont, bien évidemment, des lacs qui surgissent. La ville sous-marine est, quant à elle, avant tout un symbole de l'Autre Monde ; on y accède par un puits ou une fontaine. C'est ce que nous lisons dans *La Mort d'Eochaid* : après que le cheval magique du héros eut uriné dans la plaine et noyé toute la contrée, donnant naissance au Loch Ri, Eochaid reprend sa course ; son cheval fait jaillir l'eau à nouveau. Le paragraphe 4 du récit précise : « Le cheval répandit alors son urine à côté d'eux si bien qu'il y eut une source, avec une vanne sur elle et une femme pour la garder. » Source, vanne, femme chargée de la garder, les motifs ont leur correspondance dans la légende de la ville d'Is avec Dahut dérobant les clefs des écluses, à défaut d'en être chargée. Le paragraphe 5 annonce la catastrophe : « Mais un jour que la femme n'avait pas fermé la source, [...] elle noya Eochu avec tous ses enfants à l'exception de Li Ban (la femme de l'Autre Monde), de Conaing [?] et de Curnan le fou »³³.

Et comme Curnan le fou l'annonce, « Li Ban nagera à l'est et à l'ouest, de-ci de-là par

30. Cité par F. LE ROUX, C.-J. GUYONVARCH, *La Légende...*, op. cit., p. 87.

31. ID., *ibid.*, p. 66.

32. ID., *ibid.*, p. 62-65.

33. ID., *ibid.*, p. 63.

les mers ». La suite du récit, paragraphes 6 et 7, est plus explicite : « Et cela fut vrai pour lui car Li Ban fut trois cents ans dans l'étendue de la mer, avec son petit chien sous la forme d'une loutre à sa suite, quel que fût le chemin par où elle allait, sans jamais se séparer d'elle. [...] On donna un nom à Li Ban après son baptême, à savoir Murgén (« fille de la mer »). Elle était pour moitié en forme de saumon et l'autre moitié en forme humaine³⁴. »

La femme de l'Autre Monde baptisée Murgén/Morgane est métamorphosée en sirène. Nous croyons lire la légende de la ville d'Is, à cette différence près que les archaïsmes (l'urine du cheval magique qui noie la contrée, puis qui donne naissance à la source permettant d'accéder à l'Autre Monde) ancrent ce récit dans l'Irlande mythique, préchrétienne. Le récit propose une fin bien fade, conventionnellement chrétienne : Murgén opte pour le ciel là où Morgane est rejetée dans la mer et rendue à son destin de sirène.

Pour mieux cerner la thématique de la femme de l'Autre Monde, nous faisons à présent appel, toujours avec l'aide des spécialistes du Moyen Âge irlandais qui nous servent de guides, à trois récits mythologiques³⁵. Le premier, celui des *Aventures de Condle*, décrit le thème de la femme de l'Autre Monde venue chercher pour elle-même Condle, un fils de roi. En voici quelques extraits :

« Il (Condle) vit une femme aux vêtements étranges venir vers lui. Condle lui dit :

– D'où es-tu venue, ô femme ?

– Je suis venue, dit la femme, des terres des vivants, là où il n'y a ni mort ni péché ni transgression. Nous consommons des festins éternels sans service, et nous nous réunissons sans dispute. La grande paix dans laquelle nous sommes fait qu'on nous appelle les gens du *síd*.

– À qui, mon garçon, dit Conn à son fils, parles-tu ? Car personne ne voyait la femme, excepté le seul Condle. La femme répondit :

– Il parle à une femme jeune, belle, de bonne race, qui ne craint ni la mort ni l'âge. J'ai aimé Condle le Rouge. Je l'appelle dans la Plaine des Plaisirs, là où Boadach, le roi éternel, est un roi qui n'a dans son pays ni plainte ni douleur depuis qu'il s'est emparé de la royauté.

– Viens avec moi, ô Condle le Rouge, à la nuque colorée, rouge comme une chandelle, à la chevelure blonde au-dessus du visage pourpre, qui sera le signe de ta beauté royale. Si tu me suis, ton apparence ne se flétrira ni en jeunesse ni en beauté jusqu'au jugement riche en visions. »

La femme tentatrice, jeune et belle, invisible sinon pour son aimé, vient d'un autre monde – de plaisirs, de paix (*síd*) et de l'éternelle jeunesse. Dans la suite du récit elle se heurte à la magie du druide et s'éloigne, non sans avoir jeté à Condle une pomme dont il se nourrit tout un mois : c'est la nourriture de science et d'éternité du « paradis » celtique. Elle revient et triomphe cette fois du druide, emmène le fils de roi et valeureux guerrier qui a « la nostalgie de la femme ». La femme de l'Autre Monde reprend :

« C'est pour cette raison que tu as un désir plus grand

de t'éloigner d'eux sur les vagues,
pour que nous allions dans la barque de verre

et que nous atteignions le *síd* de Boadach.

Il y a un autre pays

qui n'est pas plus difficile à atteindre.

J'y vois le coucher du soleil brillant.

Bien qu'il soit loin de nous, nous l'atteindrons avant la nuit. »

Comme elle l'annonce, Condle saute dans la barque de verre, « le coracle de cristal pur », et disparaît définitivement en sa compagnie au pays des femmes et des jeunes filles. On a noté que, dans le monde celtique,

34. Id., *ibid.*, p. 64.

35. Id., *ibid.*, p. 17-60.

on traverse nécessairement l'eau pour accéder à l'Autre Monde.

Dans le deuxième récit gaélique *La Mort de Muirchertach*, datant du « très haut Moyen Âge », la *bansíd*, puisqu'il faut appeler la femme de l'Autre Monde par son nom, est confrontée à Muirchertach, puissant roi d'Irlande, et à Cairnech, grand saint irlandais, successeur de saint Patrick. Thématiques préchrétienne et chrétienne sont intimement mêlées. Ici Sin, tel est son nom, n'emmène pas le roi dans l'Autre Monde, mais reste auprès de lui après avoir chassé épouse légitime et enfants. Usant de magie, elle conduit le roi à la folie et à la mort. Elle-même est finalement vaincue par la sainteté de Cairnech qui la contraint au repentir. Le christianisme a eu raison de la *bansíd* préchrétienne.

Le troisième récit, *La Maladie de Cuchulainn* (X^e ou XI^e siècle), est plus classique en ce sens que la messagère des dieux vient chercher le héros pour l'emmener, temporairement, dans l'Autre Monde. Li Ban apparaît avec une compagne, sous la forme de deux cygnes liés par une chaîne d'or. Le paragraphe 7 précise : « Peu de temps après, on vit deux oiseaux sur le lac avec une chaîne d'or rouge entre eux. Ils chantaient une musique douce, et le sommeil tomba sur la troupe des guerriers. Cuchulainn se leva pour aller vers eux. »

Ces messagers de l'Autre Monde, toujours des cygnes quand ce sont des oiseaux, ont des pouvoirs : ils endorment les guerriers, mais épargnent celui qu'ils sont venus chercher. Lorsque le roi Cuchulainn blesse l'un d'entre eux de son javelot, ils plongent dans les profondeurs du lac – toujours le thème de l'eau ! – mais reviennent sous la forme de deux femmes. Après avoir châtié le roi pour la blessure qu'il a infligée à l'une d'entre elles, Li Ban le plonge dans une maladie de langueur marquée par l'affaiblissement physique et la privation de parole. La maladie de Cuchulainn cesse un an plus tard, à la fête de Samain, quand il comprend enfin la démar-

che des messagères qui doivent l'emmener auprès de Fand, l'épouse du dieu Manannan, celle qui surpasse en pureté et en beauté toutes les femmes de l'Autre Monde. Méfiant, Cuchulainn commence par envoyer en éclaireur son cocher Loeg qui, pour se rendre dans l'Autre Monde, monte dans une barque de bronze et atteint l'île au milieu d'un lac. C'est ici, au paragraphe 16, que s'arrête le passage qui nous intéresse car les deux *bansíd* n'apparaissent plus dans la suite du récit. Elles ont rempli leur office de messagères des dieux. Quant à Cuchulainn, il devient fou : on n'entre pas impunément en contact avec l'Autre Monde. Il faudra l'élixir d'oubli d'un druide pour qu'il recouvre la raison.

Ces différents textes, surtout le premier et le troisième récits irlandais, nous ont permis de mieux cerner le personnage de la femme de l'Autre Monde. Le deuxième, quant à lui, est intéressant pour notre propos par la constellation des personnages qu'il met en scène : d'abord, la femme, fée douée de pouvoirs magiques, belle et séductrice, qui devient femme pécheresse et sorcière criminelle dans l'interprétation chrétienne – elle renvoie assez fidèlement à Dahut. Ensuite le saint, Cairnech, qui a le dernier mot, tout comme Corentin ou Guénolé dans la légende de la ville d'Is. Le roi, enfin, qui fait piètre figure, tant dans le récit irlandais que dans la légende bretonne. Nous concluons avec F. Le Roux et C.-J. Guyonvarc'h : « Tout bien pesé, le personnage central du récit est réellement Sin, personne d'autre monde, et le conflit qui l'oppose à Cairnech est, au fond, l'ultime souffle du paganisme à l'heure du triomphe du christianisme. Il est encore remarquable que le paganisme soit littéralement incarné, symbolisé tout entier par une fée. [...] C'est paradoxalement là où la mythologie celtique s'est le moins bien conservée, en Bretagne péninsulaire, que l'équivalent de Sin l'Irlandaise, la Bretonne

Dahud, a été définitivement rejetée par le christianisme³⁶. »

Épilogue

Nous terminerons sur une fortune de mer qui n'en fut pas véritablement une ; nous nous référons strictement aux notes consignées les 19, 20, 25 et 27 juillet 2007, sur le livre de bord du « Tarabara », basé au port de Kernével en Larmor-Plage. Passionné de voile et occasionnel chasseur de mythe, j'ai croisé deux semaines entières, l'été 2007, dans la baie de Douarnenez et en mer d'Iroise, avec un excellent ami – nous avons multiplié les mouillages forains dans l'attente de la visite de Dahut – Marie-Morgane. Je ne donnerai pas dans le folklore trop facile des marins locaux, je ne vous raconterai pas que, notre ancre ayant croché, je dus me mettre à l'eau et me laisser glisser le long du filin pour constater qu'elle était engagée dans le vitrail d'une église engloutie. Je me contenterai de

signaler les signes irréfutables de la présence de notre sirène bretonne : dans notre sillage apparut une tête ronde moustachue ; là où les esprits cartésiens, ceux qui ont frappé les eaux d'alignement, chassé les dieux de l'océan, n'auraient vu qu'un phoque gris de la colonie de l'île Molène, nous avons vu le compagnon de Li Ban (vous vous souvenez, dans la version irlandaise il s'était transformé en loutre). Et puis cette respiration discrète sur le flanc du bateau et ces cabrioles sur notre proue ; mais ce dauphin-là était dauphin du bout du museau à la queue, dauphin et rien de plus. Et puis un certain soir, à l'approche de Camaret, ce chant indéfinissable, suavement nostalgique, un chant de baleines ? Il n'y en a guère sous nos latitudes. Enfin, par cette nuit de lune, en pleine baie de Douarnenez, dans la phosphorescence des eaux émerveillées, ce furtif plongeon d'une chevelure d'algues, d'un corps fuselé éclatant en myriades d'écailles lumineuses... Oui, les signes se sont multipliés mais, vous l'avez compris, le contact n'a pas eu lieu. On ne revient pas en toute impunité de sa rencontre avec la femme de l'Autre Monde.

36. Id., *ibid.*, p. 52 et 53.

Résumé

Qui est Dahut ? Quel mythe se cache derrière le personnage de la belle ensorceleuse qui, dans la légende bretonne, est lié à la submersion de la ville d'Is ? Elle n'est ni Mélusine ni Lorelei, sirène germanique née, semble-t-il, d'un mythe solaire. Incarnation du Mal, qui fait de la légendaire ville d'Is une nouvelle Sodome, sa punition par Gradlon et saint Guénolé / saint Corentin fait que le thème de la ville submergée se mue en mythe fondateur de la Bretagne chrétienne. Dans le légendaire chrétien le mythe de la ville engloutie débouche sur la métamorphose de la belle pécheresse en sirène. En fait, c'est l'inverse qui prévaut : l'étude de sources galloises et irlandaises du Moyen Âge et leur comparaison avec la légende bretonne permettent d'affirmer que le thème de la submersion de la ville est indissociable du vieux mythe celtique de la jeune fille née de la mer. Dahut – Marie-Morgane serait l'avatar chrétien tardif de la *bansid* irlandaise, la femme de l'Autre Monde.

Abstract

Who is Dahud ? Which myth is subsumed behind the figure of the beautiful sorceress, who, in the Breton legend, is associated with the submersion of Is ? She is neither Mélusine nor Lorelei, the Germanic mermaid probably originating from a solar myth. An incarnation of evil, turning the legendary town of Is into a new Sodom, her punishment by Gradlon and saint Guénolé / saint Corentin turns the theme of the submerged town into the founding myth of Christian Brittany. In the Christian legend, the myth of the submerged town leads to the beautiful sinner being turned into a mermaid. In fact, what prevails here is exactly the contrary : a study of medieval Welsh and Irish sources and comparisons with the Breton legend show that the theme of the submersion of the town cannot be separated from the old Celtic myth of the young girl born of the sea. Dahut – Marie-Morgane would therefore be the late Christian form of the Irish bansid, the Woman from the Outer World.

Diverradur

Piw eo Dahud ? Pesseurt mojenn zo kuzhet a-dreñv ar strobinneres-se, ur gàer a blac'h anezi, m'eo liammet hec'h ano, e marvailhoù Breizh, gant liñvadenn Kêr Is ? N'eo na Melusin, na Lorelei, ar vorganes c'hermaneg, savet, war a seblant, diwar ur vojenn-heol. Skeudenn eus an Droug, oc'h ober ur Sodom newez eus Kêr Is-ar-vojenn, ar c'hastiz eus Dahud gant Grallon ha sant Wenole /sant Kaourantin : kement-se oll a laka danvez ar gêr liñvet da vezañ ur vojenn o tiasezañ Breizh kristen. E-barzh korpus ar mojennoù kristen e tigor mojenn ar gêr lonket war treusfurmadur ar bec'heres koant e morganes. Ewid gwir, ar c'hontrol eo a c'hoarvez ; pa vez studiet ar mammennoù kembread hag iwerzonad eus ar Grennamzer, ha pa vezont keñveriet gant ar vojenn vreizheg, e teuer da zisklêriañ splann ez eo stag a-grenn danvez liñvadenn Kêr Is ouzh mojenn gozh ha kelt ar plac'h yaouank ganet gant ar mor. Bez' e vefe eta Dahud – Mari-Vorgan an dilerc'hiadenn diwezad ha kristen eus ar bansid iwerzonad, maoues ar Bed All.

La Poste et la langue bretonne : retour sur un malentendu

par Fañch Broudic

Prologue

À la fin de l'année 2008, un collectif se crée à Plouguerneau, sur la côte nord du Finistère. Il s'intitule « Gardiens de la mémoire » et recueille en peu de temps plusieurs centaines de signatures sur Internet¹. Le collectif prend fermement position « contre le plan de destruction des noms de lieux » de la commune, suscitant toutes sortes de réactions un peu partout. Qu'advenait-il donc de si grave en pays pagan ?

La municipalité avait en fait élaboré tout un projet en vue d'attribuer de nouveaux noms de rues et une numérotation aux quartiers qui en étaient jusque-là dépourvus. L'objectif affiché était de faciliter la localisation des adresses par les facteurs, services de secours et livreurs. Mais les nouvelles dénominations proposées ne semblaient pas

prendre en compte la toponymie existante. C'est ce qui déclenche aussitôt l'initiative des « Gardiens de la mémoire ». Ces derniers craignent « le pire d'un point de vue patrimonial » : ils ne veulent pas de noms « totalement étrangers à la toponymie locale » et mettent en avant leurs identités multiples et plus précisément « la spécificité plouguerneenne, léonarde, finistérienne, régionale ». Au bout de quelque temps, un compromis est trouvé, conciliant la localisation des adresses et « la préservation patrimoniale ». Et si ce qui s'est passé à Plouguerneau avait été prémonitoire ?

Acte 1

Dans son édition du 17 janvier 2009, le journal *Le Télégramme*² rapporte de manière assez anodine les propos d'un haut respon-

1. Pétition en ligne sur : <http://www.mesopinions.com/Plouguerneau>. Au 25 juin 2009, la pétition a recueilli 923 signatures.

2. « La Poste. Des adresses françaises plutôt que bretonnes », *Le Télégramme*, page Finistère, 17 janvier 2009.

sable de La Poste, selon lequel il faudrait donner des noms de rues et attribuer des numéros d'habitation à tous les villages qui n'en ont pas. Yves Amiard, directeur du courrier pour l'Ouest-Bretagne, explique que de nouvelles machines vont bientôt trier le courrier et organiser la tournée des facteurs, et qu'elles réclament de la lisibilité et de la précision. Or ces nouvelles machines n'aiment, paraît-il, ni les noms de hameaux ni l'orthographe des noms de lieux exprimés en breton. Surtout, ce qu'elles ne sauraient pas faire, c'est reconnaître les apostrophes : « Les apostrophes perturbent la lecture optique. » C'est la raison pour laquelle La Poste, dit explicitement M. Amiard, « recommande de choisir le français plutôt que le breton pour les dénominations ».

Ce n'est pas la langue bretonne qui le gêne, déclare-t-il encore au *Télégramme* (comme pour s'en excuser), mais les apostrophes du breton (comme s'il n'y en avait d'ailleurs pas en français). M. Amiard s'en sort ainsi par une pirouette. Mais en voulant éviter les protestations de ceux de ses clients qui pourraient ne pas recevoir leur courrier dans les délais escomptés, il ne se doutait pas que La Poste allait immédiatement soulever l'étonnement et la récrimination des élus, de la Région, des associations culturelles bretonnes, d'un peu tout le monde.

Acte 2

Sur Internet, sur les blogs, dans la presse, les réactions ne tardent pas. Florilège³.

– « Le breton dérange La Poste. »

– « La Poste rallume la guerre des langues. »

3. Les sites Internet concernés sont les suivants : www.errances.info ; <http://ma-tvideo.france3.fr/video> ; www.udb-bzh.net ; www.ouiaubreton.com ; <http://languebretonne.canalblog.com> ; www.letelegramme.com.

– « Le bon temps des colonies est révolu. »

– « Un directeur du courrier annonce que La Poste participera au génocide culturel en Bretagne. »

– La Poste serait-elle le « fossoyeur de la langue bretonne » ?

– La Poste « fait très fort, comme si elle voulait par une simple circulaire effacer la langue bretonne du paysage régional. Même les touristes risquent de ne plus s'y retrouver ! »

– « Il est assez incroyable que le progrès ne puisse pas s'adapter au vécu de toute une population : ne peut-on pas inventer une machine qui sache lire aussi les apostrophes ? »

– « Ce dont M. Amiard et La Poste n'ont pas l'air de se rendre compte, c'est que tout le paysage toponymique de la région va se transformer si toutes les communes se mettent à suivre leurs recommandations ! Ce sont deux mille ans d'histoire qui vont être gommés. Faudrait-il désormais faire comme si on n'avait jamais parlé breton en Bretagne et comme si on ne le parlait plus du tout ? »

L'Union démocratique bretonne (parti politique de gauche) dénonce « une initiative des plus choquantes. La direction de la Poste prétend éradiquer la langue bretonne : non, les Bretons ne sont pas des Indiens du Far West !⁴ » Christian Guyonvarc'h, vice-président du conseil régional de Bretagne, se demande si ceux dont le patronyme comporte également une apostrophe vont eux aussi devoir en changer, pour être sûrs de recevoir leur courrier.

Dans un communiqué, Lena Louarn, présidente de l'Office de la langue bretonne, s'exprime avec modération : elle attend « un signe d'apaisement rapide de la Poste ». Elle demande « instamment à la direction du

4. *Le Télégramme*, page Morbihan, 19 janvier 2009.

courrier pour l'Ouest de revenir à une position raisonnable et de prendre les mesures nécessaires pour le respect de la toponymie bretonne⁵ ».

Jean-Yves Le Drian, président du conseil régional de Bretagne, se saisit du dossier et adresse dès le 19 janvier 2009 un courrier à Jean-Paul Bailly, président de La Poste⁶ : il se dit « étonné que le service public de La Poste puisse mener une action contraire à la diversité linguistique et demande à ce que les courriers à la toponymie bretonne soient traités de la même manière que tous les autres courriers ». Il souligne que le problème technique évoqué par la direction ouest de La Poste « ne doit pas être un obstacle à la bonne marche du service public postal en Bretagne ».

Dans les jours qui suivent, et alors même que le problème posé par les déclarations de M. Amiard est en voie de règlement, des manifestations ont cependant lieu devant les bureaux de poste de plusieurs villes de la région, comme à Vannes. Mais elles ne rassemblent à chaque fois que quelques dizaines de personnes⁷.

Acte 3

Dès le 20 janvier, La Poste s'empresse en effet d'apporter des précisions, que relate *Ouest-France*, sur la manière dont elle entend améliorer la distribution du courrier⁸ : elle entend travailler « en concertation avec les élus locaux, pour que toutes les rues bretonnes, lieux-dits et voies portent un nom, que ce

nom soit breton ou français ». Elle ajoute que la dénomination des voies, hameaux et lieux-dits « est évidemment du ressort des municipalités : en aucune façon elle ne privilégie le français ». Les communes n'ont donc pas à transformer la toponymie locale, comme on avait cru le comprendre.

Avant de venir en Bretagne, Jean-Paul Bailly répond au courrier que lui avait adressé le président du conseil régional⁹. Il veut de toute évidence lever toute ambiguïté concernant la dénomination des noms de lieux en Bretagne. La Poste, écrit-il, est « soucieuse de concilier performance économique, satisfaction de ses clients et respect des valeurs de la République, de sa diversité linguistique et culturelle. [...] Depuis toujours, [elle] collecte, trie et distribue des courriers comportant des adresses à consonance bretonne. [...] Il est exact que, jusqu'à une époque récente, le système de lecture rencontrait des difficultés pour interpréter certains signes de ponctuation ou les spécificités de certains mots bretons. Dans ce cas, le traitement du courrier est simplement manuel, mais sans aucune dégradation de qualité, bien entendu. [La Poste] s'équipe aujourd'hui de machines ultraperformantes qui lisent encore mieux et plus vite les adresses, qu'elles soient en français ou en breton. Ces machines sont même capables de trier 80 % du courrier dans l'ordre de la tournée du facteur. [...] D'ici fin mai 2009, une nouvelle version informatique du système de reconnaissance des adresses résoudra la totalité des cas spécifiques restant encore à traiter. »

Acte 4

Comme Jean-Paul Bailly annonçait une nouvelle version informatique du système de reconnaissance des adresses sous quatre

5. Communiqué diffusé par l'Office de la langue bretonne, repris sur : <http://languebretonne.canalblog>.

6. Communiqué diffusé par le service de presse de la Région Bretagne, le 19 janvier 2009.

7. P. KERSKAVEN, « Drouksouer ar Post » (Le mauvais exemple de La Poste), *Bremañ*, n° 328, février 2009, p. 16.

8. « La Poste et le breton : précisions », *Ouest-France*, page Bretagne, 20 janvier 2009.

9. Communiqué diffusé par le service de presse du groupe La Poste-Bretagne, 22 janvier 2009.

mois, je me suis directement adressé à La Poste au début du mois de juin 2009 pour savoir s'il était réellement opérationnel dans les délais prévus.

Dans la réponse que j'ai obtenue¹⁰, La Poste confirme avoir effectivement « mis au point une nouvelle version informatique du système de reconnaissance des adresses. Cette nouvelle version permet d'interpréter automatiquement des adresses comportant des libellés de communes ou de voies rédigés en langue bretonne. Pour ce faire, le nouveau système informatique a été enrichi de dénominations répertoriées par l'Office de la langue bretonne et s'appuie sur les libellés de dénomination des voies validés par les services municipaux [...]. Ce système de haute technologie équipera progressivement toutes les plates-formes industrielles de courrier. Il permettra de fiabiliser encore plus les performances de lecture, du fait de sa capacité à prendre en compte un nombre plus important de formes orthographiques différentes utilisées par les émetteurs de courrier. »

La Poste m'a indiqué en outre qu'elle poursuivait son travail de concertation avec les élus locaux afin que toutes les voies, hameaux et lieux-dits portent un nom, allant jusqu'à préciser que si la voie n'était « pas reconnue par les lecteurs optiques (qu'elle soit rédigée en français ou en breton), les agents du courrier grâce à leur savoir-faire [sauraient] orienter le pli sur la bonne tournée de distribution ».

Selon les compléments qui m'ont été fournis, le nouveau système fonctionnait déjà dans les centres départementaux de traitement du courrier. Il fonctionnera sur les deux plates-formes industrielles « courrier » qui doivent entrer en service à Rennes et à Brest en 2011.

10. Message du groupe La Poste-Bretagne, en date du 6 juin 2009.

Épilogue

Ce dont personne en Bretagne ne semble s'être trop rendu compte, c'est qu'au moment précis où l'on débattait ici du maintien des apostrophes du breton, les Anglais décidaient de suivre l'exemple des Australiens en la matière. Tous ceux qui ont quelque peu étudié l'anglais savent que l'apostrophe suivi de l's est en cette langue la marque du complément de nom en cas possessif. Mais à l'heure du GPS, une si petite apostrophe complique bien trop la vie. Dès 2001, les Australiens ont donc décidé de la supprimer pour l'intitulé des noms de rues : les services d'urgence ne devaient plus perdre de temps à se demander s'il y avait ou non une apostrophe, lorsqu'ils cherchaient une adresse sur un GPS.

Le Monde du 19 février 2009 nous apprend dès lors que « les collectivités anglaises sont de plus en plus nombreuses à vouloir bouter hors du royaume ce signe de possession, peu commode à l'ère du GPS. Les défenseurs de l'apostrophe ont perdu la bataille de Birmingham. La ville du centre de l'Angleterre vient de décider que les noms de rues et de places se passeraient dorénavant de ce petit signe qui, suivi du s, marque la possession. C'est ainsi que St Paul's Square sera désormais Saint Pauls Square¹¹. » L'apostrophe anglaise a ses défenseurs, réunis au sein d'une Société de protection de l'apostrophe, mais l'abandon de l'apostrophe n'est, semble-t-il, pas perçu comme une catastrophe, ni par tous les linguistes ni par la population¹².

11. V. MALINGRE, « Perfides apostrophes, aren't they ? », *Le Monde*, 19 février 2009.

12. Le débat fait rage par ailleurs sur Internet, sur la manière dont il faudrait convenablement restituer l'apostrophe de l'anglais dans des langages tels que Java et même sous Word. Chacun sait également que non seulement les apostrophes, mais également les accents du français ou les « ç » sont également prohibés dans les adresses Internet (messagerie et sites), ce qui ne semble guère poser de problème.

Ainsi le breton – langue régionale de moindre diffusion – apparaît comme le contre-exemple de l’anglais – langue de la mondialisation –, puisqu’en Bretagne La Poste prend bien en compte les apostrophes du breton (et celles du français aussi, sans aucun doute) : elles ne sont plus un problème. Par ailleurs, on ne demande plus aux communes de remplacer la toponymie bretonne par de nouveaux noms de lieux à connotation française. On peut même rédiger son adresse en breton (ce qui n’a pas toujours été le cas dans le passé) : les machines de tri savent désormais les lire et La Poste fait ce qu’il faut. Comme quoi, la technologie peut tout à fait s’adapter aux réalités linguistiques, et il valait la peine de le signaler.

Sans doute aurait-il fallu anticiper et commencer par là, pour ne pas déclencher de polémique par des déclarations intempestives sur une question d’autant plus sensible que le nombre de bretonnants est en diminution rapide depuis plus d’un demi-siècle. S’il est un sujet qui ne laisse personne indifférent dans cette région, c’est à l’évidence celui d’une langue qui ne compte plus aujourd’hui que 170 000 locuteurs en basse Bretagne¹³. Sur la question de la langue bretonne, on ne plaisante pas.

Il ne s’agissait cependant pas seulement d’apostrophe. Après tout, la polémique qui s’est déclenchée au début de l’année 2009 ne se serait jamais développée, si le directeur de La Poste pour le Finistère et le Morbihan

n’avait pas déclaré qu’il « recommand[ait] de choisir le français plutôt que le breton » pour la dénomination des rues et des hameaux. C’est ce qu’il faut bien considérer au minimum comme une maladresse, au pire comme une provocation. De tels propos témoignent en tout cas d’une réelle méconnaissance des réalités régionales. De surcroît, ce directeur n’était sans doute pas très bien informé : les nouvelles machines de tri « ultraperformantes » peuvent lire aussi bien le breton que le français, pourvu que les logiciels qui les pilotent soient conçus à cet effet.

Toutes proportions gardées, et avec des enjeux tout à fait différents, cette affaire en rappelle une autre quand, tout au début du XX^e siècle, Émile Combes, alors président du Conseil, avait voulu interdire au clergé d’assurer la prédication en breton dans les églises. Sa décision avait soulevé un tollé et une avalanche de réactions comme il n’y en a jamais eu à l’égard de la langue régionale¹⁴. Le contexte aujourd’hui est bien différent. Un service public comme La Poste sait faire preuve de réactivité et prendre les dispositions qui s’imposent à l’égard de langues régionales que la Constitution reconnaît désormais : pour elle, c’est sans doute important en termes d’image, mais aussi pour rester en phase avec certaines attentes de la société. Qu’on se le dise : La Poste est favorable, dans le respect des valeurs de la République, à « la diversité linguistique et culturelle ». Toutes les administrations pourraient-elles en dire autant ?

13. F. BROUDIC, *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO Régions*, Brest, 2009.

14. F. BROUDIC, *L’Interdiction du breton en 1902. La III^e République contre les langues régionales*, Spézet, 1997.

Résumé

Pour la transcription des noms de lieux, l'anglais – langue de la mondialisation – commence à abandonner l'apostrophe avant l's marquant le complément de nom. Paradoxalement, le breton – langue de moindre diffusion – a réussi à préserver l'apostrophe très souvent présente dans les noms de lieux et de familles en Bretagne. Sous prétexte que ses nouvelles machines de tri du courrier ne reconnaissaient pas les apostrophes, La Poste a pourtant recommandé au début de l'année 2009 de choisir le français plutôt que le breton pour les dénominations des noms de lieux. Cette initiative a suscité une tempête de réactions.

Abstract

English tends to drop the apostrophe before the « s » marking possession. Paradoxically, Breton, though having a far much smaller diffusion than this worldwide idiom has succeeded in preserving that mark, very common in Breton place – and family names. The French Poste, arguing that its automatized mail-sorting machines could not recognize apostrophes has recommended its clients, in the early months of 2009, to opt for French instead of Breton in the writing of place-names. This triggered a major wave of protest in Brittany.

Diverradur

Yez ar bed-oll e teu da veza ar zaozneg tamm-ha-tamm : krog eo koulskoude ar broiou a ra gand ar saozneg da zilezel ar skrab bihan a gaver dirag s en anoiou-lehiou. Ar brezoneg avad na vez ket na komzet na skrivet gand kement a dud, pell ahane. Ahanta, dalhet e vo d'ober gand ar skrab a zo anezañ aliez-kenañ en anoiou-tud hag en anoiou-lehiou e Breiz. Koulskoude he-deus klasket ar Post, e penn kenta ar bloavez 2009, lakaad ar Vretoned da zibab ar galleg e-leh ar brezoneg, evid pezh a zell an anoiou-lehiou : war zigarez ne hellje ket ar mekanikou nevez da zibab al lizerou anaoud ar skrabig bihan-se. Eur bern tud o-deus savet o mouez a-eneb.

DU MOYEN ÂGE AU XX^e SIÈCLE :

ÉTUDES ET DOCUMENTS

Le vicomte Morvan, entre Léon et Cornouaille (XI^e-XII^e siècles)

par Jean-Paul Soubigou

Le vicomte Morvan, vivant vers le milieu du XI^e siècle, est connu par des chartes cornouaillaises : celle de Locmaria-Quimper, datable des années 1047-1055¹, et celle du cartulaire de Quimper². Il est cité dans une autre charte du même cartulaire relatant la victoire d'Alain Canhiart sur les Léonais et la donation qu'il fit à cette occasion à l'évêché de biens situés en Beuzec-Cap-Sizun³. Morvan est enfin mentionné à trois reprises dans le cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix

de Quimperlé⁴. Il peut être considéré comme vicomte de Cornouaille, d'après la charte du cartulaire de Locmaria dans laquelle il est traité de rebelle pour avoir trahi son seigneur ; il est de plus présent auprès du comte de Cornouaille dans les actes précités, en qualité de vicomte, ce qui fait vraisemblablement de lui le vicomte d'Alain Canhiart. Le vicomte Morvan est considéré comme le fils d'Ehuarn, témoin lors d'une donation faite à Landévennec par le comte Budic, grand-père d'Alain Canhiart, et qualifié de *vicecomes* dans la charte 46 du cartulaire de

1. Pancarte de Locmaria, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 24 H 110, abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, liasse 89, acte 9 : *Morvan vicecomes*.

2. Entré en rébellion contre son suzerain, le comte de Cornouaille Alain Canhiart, le vicomte Morvan, vaincu par lui, est qualifié de *rebellis*, P. PEYRON, *Cartulaire de l'Église de Quimper*, Quimper, 1909, p. 38, acte 2 ; H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1742-1746, t. I, col. 377.

3. ID., *ibid.*

4. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, éd. L. Maître, P. de Berthou, 2^e éd., Rennes, 1904, p. 137, 139, 147-148 : charte III, donation par Alain Canhiart après sa victoire sur le vicomte Guiomarch ; charte IV, autre donation du comte de Cornouaille à l'abbaye après sa victoire dite de Guet-Ronan, près de Locronan ; et charte IX (1047-1055), donation de la comtesse Judith, épouse d'Alain Canhiart, en faveur de l'abbaye (était également présent le vicomte Guiomarch).

l'abbaye⁵. Ehuarn et Morvan seraient les premiers représentants du lignage désigné depuis comme celui des vicomtes du Faou⁶.

Des études récentes ont également traité du lignage des vicomtes de Léon, qui joua un rôle de premier plan dans l'histoire du duché de Bretagne au cours des XI^e, XII^e et XIII^e siècles⁷, et nous avons apporté une contribution à la question de ses origines en privilégiant l'hypothèse de l'émergence d'un lignage cornouaillais, représenté par le vicomte Guiomarch, contemporain du comte de Cornouaille, Alain Canhiart, ayant pour fief le Kemenet qui s'étend sur une dizaine de paroisses entre l'Odet et l'Océan⁸. Toujours est-il que la première mention non contestable d'un vicomte de Léon date de 1103, et figure dans le *Chronicon Britannicum* : *MCIII. Occisus est Guichomarius vicecomes Leonensium dolo*⁹.

Les deux dynasties vicomtales ont-elles noué des alliances matrimoniales, et ce depuis le milieu du XI^e siècle¹⁰ ? Quels ont été les ressorts géographiques de ces deux maisons prestigieuses ? Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponses à ces questions dans la présente étude.

5. *Cartulaire de Landévennec*, publié par R.-F. Le Men et É. Ernault, Paris, 1886, rééd. *Britannia christiana*-Bretagne monastique, fascicule 5/1, s.l., 1985, p. 573.

6. J. QUAGHEBEUR, *La Cornouaille du IX^e au XII^e siècle. Mémoire, pouvoirs, noblesse*, Quimper, 2001, p. 368-379.

7. P. KERNÉVEZ, A.-Y. BOURGÈS, « Généalogie des vicomtes de Léon (XI^e, XII^e et XIII^e siècles) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVI, 2007, p. 157 à 168.

8. J.-P. SOUBIGOU, « Recherches sur les origines du Kemenet de Cornouaille (IX^e-XI^e siècles) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 115, 2008, n° 1, p. 99-118.

9. « 1103. Le vicomte de Léon Guihomarch est tué par ruse », H. MORICE, *Mémoires...*, op. cit., t. I, col. 5.

10. *Guiomarch et Morvan vicecomites, Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, op. cit., charte IX, p. 147-148.

Premières mentions de Morvan, vicomte de Léon

Paradoxalement, au cours du XI^e siècle, un vicomte Morvan aurait porté le titre de vicomte de Léon, selon Pierre Le Baud¹¹. Cet auteur, relatant les luttes entre le duc Conan II et Rivallon de Dol-Combours, en 1065, cite le nom de Morvan, vicomte de Léon, parmi les alliés du duc. Il rapporte également que « Judicael, abbé de Saint-Méen, lui fit (à Conan) complainte de l'inquiétude d'aucuns Léonnois, laquelle il promit de corriger, et ordonna audit Judicael la restauration de la cité de Brest, située es fins de *Legionense* ainsi que du fossé dont elle était environnée, afin qu'il y fit édifier une église en l'honneur de la Trinité, de la Vierge et de saint Mathieu, des reliques de laquelle la cité avait jadis été décorée¹² ». À l'appui de son affirmation, Le Baud indique qu'il fait référence à la chronique de Gaël : « selon les chroniques de l'abbaye de Gaël ». En outre, l'authenticité du passage consacré à la place forte de Brest est renforcée par le fait que l'existence d'un abbé Judicael de Saint-Méen semble attestée : le nécrologe de cette abbaye signale son décès (sans date)¹³. De plus, les liens de la maison des comtes de Rennes avec l'abbaye de Gaël

11. P. LE BAUD, *Histoire de Bretagne avec les Chroniques des maisons de Laval et de Vitré*, éd. P. d'Hozier, Paris, 1638, p. 156, 157.

12. La liasse 1 F 1001 des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine contient une copie du ms. français 8266 de la Bibliothèque nationale ayant servi à l'édition de l'ouvrage de Le Baud par C. DE LA LANDE DE CALAN, *Chroniques et histoire des Bretons*, Rennes, 1907. Ce manuscrit mentionne également Morvan, vicomte de Léon, mais non le passage concernant la ville de Brest qui figure dans l'édition de 1638.

13. A. GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes-Paris, 1882-1886, 6 vol., t. II, p. 129 (rééd. Mayenne, 1997). D'après cet auteur, l'abbé Judicael vivait vers 1050 et était contemporain d'Airard, évêque de Nantes, et de Perennes, abbé de Redon.

sont connus depuis que le duc Alain III, père de Conan II, a confié à l'abbé de Saint-Jacut, Hinguethen, la mission de restaurer l'abbaye (entre 1024 et 1034), et lui a fait plusieurs dons ; c'est à cette époque qu'elle fut transférée de Gaël à Saint-Méen¹⁴.

Le Baud semble avoir assimilé Morvan avec le comté ou la vicomté de Léon : à propos d'événements survenus sous l'empereur Louis le Pieux, il mentionne « *Morvannus* par avant Vicomte de Léon, extrait et descendu de la génération de Conan, premier roi Breton de la Bretagne Armoricaïne¹⁵ ». Enfin, cette identification est reprise par H. Morice, qui dans une note sur la lettre du pape Léon IX adressée en 1049 aux princes de Bretagne indique que les seigneurs concernés étaient « Alain Canhiart, Morvan, Josselin et Mathias qui tenaient les comtés de Cornouaille, de Léon, de Porhoët et de Nantes ». La charte elle-même ne donnant pas ces précisions, on peut se demander quelle source l'auteur a pu utiliser : il a peut-être fait une déduction à partir des dires de Le Baud¹⁶. Toutefois, dans son tableau généalogique des comtes de Léon, H. Morice précise qu'Ehuarn, fils du comte Even, laissa deux enfants, « Guyomarch et Morvan, qui ne prenaient que la qualité de vicomte de Léon. L'aîné continua la postérité et le cadet fit, selon les apparences, la tige des seigneurs du Faou¹⁷ ».

Cette présentation se retrouve chez G.-A. Lobineau, selon lequel « Ehuarn, Vicomte de Léon, fut père de Guiomarc, qui porta dans le onzième siècle la qualité de vicomte, en même temps que Morvan, que l'on nomme aussi Vicomte de Léon ». Il ajoute : « On peut

regarder celui-ci comme la tige des seigneurs du Fou, famille où le nom de Morvan a été très commun¹⁸. » Précédemment, dans son *Histoire de Bretagne*, Bertrand d'Argentré avait donné également Morvan, vicomte de Léon, comme allié du duc, et précisé que « Conan fit réparer et fortifier la ville de Brest et bâtir une église de la Trinité¹⁹ ».

Il est permis de s'interroger sur l'appellation « de Léon » attribuée par Le Baud à ce vicomte Morvan. Si aucun vicomte de Léon n'a porté ce nom au XI^e siècle, suivant H. Guillotel²⁰, on peut considérer que la participation de Morvan, vicomte d'Alain Canhiart, à la campagne menée par le duc Conan II, est plausible. L'évolution des relations entre les puissances féodales peut fournir une explication. En effet, après avoir affronté et repoussé Guillaume, duc de Normandie, en 1064, Conan eut raison de la rébellion de Rivallon de Dol-Combours, grâce au soutien de plusieurs barons et du vicomte Morvan. Le duc et ses alliés s'emparèrent des châteaux de Dol et de Combours détenus par Rivallon. On sait par ailleurs que le duc de Bretagne se serait réconcilié avec Hoël, comte de Cornouaille, avec lequel il était en conflit à propos de la succession du comté de Nantes depuis la mort en 1050 du comte Mathias²¹. Surtout, Conan et Hoël étaient liés par une union matrimoniale : ce dernier ayant épousé Havoise, sœur du duc, pouvait prétendre à la succession au duché. C'est ce qui advint après la disparition de Conan II, le 11 décembre 1066, près de Château-Gontier. Morvan aurait agi avec le consentement ou à

14. A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale. XI^e-XIII^e siècle*, Rennes, 1987, p. 225.

15. P. LE BAUD, *Histoire de Bretagne...*, *op. cit.*, p. 94.

16. H. MORICE, C. TAILLANDIER, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1750-1756, t. I, p. 983, et H. MORICE, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. I, col. 395.

17. ID., *ibid.*, t. I, p. XI-XII.

18. G.-A. LOBINEAU, *Histoire de la Bretagne*, Paris, 1707, livre III, p. 106.

19. B. D'ARGENTRÉ, *L'Histoire de Bretagne, des Roys, Ducs et Comtes d'icelle*, Paris, 1583, p. 148.

20. H. GUILLOTTEL, « Les vicomtes de Léon », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LI, 1971, p. 29-51 (notamment p. 36-37).

21. A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale...*, *op. cit.*, p. 43-45.

la demande d'Hoël, envers qui il conservait un lien de fidélité, après avoir été le vicomte attiré de son père, Alain Canhiart, comte de Cornouaille décédé en 1058.

Parallèlement, Morvan, allié de Conan II, se posait en adversaire potentiel de l'oncle paternel de ce dernier : Eude, en effet, avait exercé le pouvoir ducal pendant la minorité de Conan, après la disparition de son père, le duc Alain III, en 1040, puis avait été évincé en 1047, grâce à une coalition de puissants barons qui avaient soustrait le jeune duc à sa garde²². Le comte Eude exerçait son pouvoir sur un vaste territoire s'étendant dans le ressort des évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier, qui échappait à l'emprise du duc²³ : Conan avait intérêt à trouver un allié à l'ouest des fiefs d'Eude et Morvan a pu jouer ce rôle (avec l'appui d'Hoël, après que celui-ci se fut réconcilié avec le duc).

Une autre version peut être envisagée car il semblerait qu'Eude se soit réconcilié avec son neveu avant l'invasion de Guillaume de Normandie, en 1064 ; de même, Hoël se serait alors rallié au duc²⁴. Conan avait vraisemblablement fait la paix avec son oncle et son beau-frère, ce qui lui permit de mater la rébellion de Rivallon et encouragea ses visées sur les régions voisines de la Bretagne : il engagea une campagne en Anjou au cours de laquelle il trouva la mort, en 1066²⁵.

Comment le titre de « vicomte de Léon » a-t-il pu être donné au vicomte Morvan par Le Baud ? S'agit-il d'une pure invention de sa part, ou s'est-il appuyé sur une source qu'il aurait mal interprétée ? Cette deuxième proposition n'est pas exclue et nous pensons qu'elle pourrait être liée au fait que le nom de Morvan ait été associé à la forteresse de La Roche-Morvan, située à une lieue en amont de Landerneau, au passage d'un gué de l'Élorn. Sa fondation peut être attribuée à Morvan car l'usage du nom « roche » pour désigner une place forte s'est répandu à partir du XI^e siècle, la première mention en Bretagne étant celle de La Roche-Bernard, construite par Bernard, dont le fils, Simon est qualifié de *dominus Roche* en 1026²⁶. Elle témoigne de la mainmise de Morvan sur cette partie du territoire de l'évêché de Léon limitrophe de la Cornouaille (on sait que cette place forte appartenait au XIII^e siècle aux seigneurs de Léon). Quant à la place de Brest, qui était à l'origine un *castrum* gallo-romain²⁷, on peut avancer l'hypothèse que le vicomte Morvan et ses successeurs y aient imposé leur domination à partir de Landerneau, allant jusqu'à fonder à l'extrémité du pays une abbaye consacrée à saint Mathieu²⁸, dont l'origine reste controversée²⁹.

22. J.-P. BRUNTERC'H, « Geoffroy Martel, Conan II et les comtes bretons Eude et Hoël de 1055 à 1060 », *Mondes de l'Ouest et villes du monde. Regards sur les sociétés médiévales*, Mélanges en l'honneur d'André Chédeville, Rennes, 1998, p. 311-324 (p. 313).

23. S. MORIN, *Recherches sur le pouvoir des comtes de Bretagne aux XI^e-XIII^e siècles*, these pour le doctorat de droit, Rennes I, 2004, p. 114-116.

24. K. S. B. KEATS-ROHAN, « Le problème de la suzeraineté et la lutte pour le pouvoir : la rivalité bretonne et l'État anglo-normand, 1066-1152 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 57-58.

25. J.-P. BRUNTERC'H, « Geoffroy Martel, ... », art. cité, p. 320 et suiv.

26. B. TANGUY, « Les *pagi* bretons médiévaux », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXX, 2001, p. 371-396 (p. 389).

27. M. SIMON, « Dutemporel au spirituel », *Saint-Mathieu de Finisterre à travers les âges*, Brest-Plougonvelin, 1995, p. 163 : « Le prieuré de Brest, dépendant de l'abbaye de Saint-Mathieu est mentionné en 1235 [...], ce n'est pourtant pas l'église paroissiale qui demeura longtemps l'église Notre-Dame ; celle-ci était déjà, selon les bonnes traditions, la chapelle castrale. La paroisse priorale n'en est apparemment qu'une annexe mais appelée à se développer, avec pour trêve Saint-Marc. »

28. H. GUILLOT, « Les vicomtes de Léon sont-ils les fondateurs de l'abbaye ? », *ibid.*, p. 131-152.

29. Nous pouvons suggérer que l'intervention de l'abbaye de Saint-Méen ne se soit pas limitée à « la cité de Brest, es fins *Legionense* », qui désignerait la place de Brest et

La précision donnée par Le Baud, qui écrivit son *Histoire de Bretagne* à la fin du xve siècle, est d'une part anachronique, car, dans les actes du XI^e siècle, leur fief d'origine n'était jamais associé au nom des vicomtes, et d'autre part vraisemblablement extrapolée à partir de données postérieures à cette époque, relatives aux possessions léonardes du vicomte Morvan. Les mauristes ont repris cependant la même thèse, en la complétant : H. Morice comme G.-A. Lobineau établissent un lien de parenté entre les vicomtes Guyomarch, Morvan, et Ehuarn dont il sera question plus loin. De même, l'appellation de vicomtes du Faou n'existait pas du vivant de Morvan.

De Fou et de Fago du XI^e au XIII^e siècle

La première mention d'un seigneur « de Fou » se trouve en effet dans un acte de 1047 du cartulaire de l'abbaye de Redon, qui porte donation de l'église de Montautour à cette abbaye ; un passage interpolé relate l'intronisation du jeune duc Conan par les institutions religieuses et féodales, en la cathédrale de Rennes, en présence de l'évêque de Rennes, du vicomte Josselin, de Robert de Vitré, de Rivallon de la Rouvraie, Rivaud de Taillis et de « Normand de Fou »³⁰.

L'identification de ce dernier avec Morvan

le territoire environnant (dont le site de l'abbaye), mais qu'elle puisse être également à l'origine d'un prieuré situé sur l'île d'Ouessant et cité dans le *Pouillé de l'archevêché de Tours*, publié par A. Longnon, Paris, 1903, p. 335 sous le nom de « Maguguennus » qui serait la forme ancienne de « Meguenus », Méen ou Méven en breton, que l'on serait tenté d'identifier avec le toponyme « Feunteun Melen », désignant la pointe sud-ouest de l'île, près duquel le cadastre révèle une parcelle appelée « cloastre », terme associé à un site monastique. La paroisse de Saint-Méen serait un autre témoignage.

30. *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon*, éd. A. Chédeville, H. Guillotel, B. Tanguy, Rennes, 1998, t. I, fol. 141 v°-142.

du Faou pourrait être envisagée³¹. Elle est étayée par l'analyse critique du cartulaire de Redon. Ce document exceptionnel pour la connaissance de l'histoire de la Bretagne médiévale « est constitué de deux masses bien distinctes : des pièces carolingiennes d'une part, et tout un ensemble de titres du XI^e voire de la fin du X^e siècle d'autre part ; mais, comme ces derniers voisinent indifféremment et sans solution de continuité avec des instruments de la première moitié du XII^e siècle, il faut en déduire que la fin du cartulaire, du folio 138 v° au folio 184 v°, fut compilée à cette époque. Une autre constatation doit également être faite, alors que les actes de la première partie sont en général authentiques, ceux de la seconde sont moins sûrs³² ».

En outre, il est probable que des erreurs de copie ont été commises : plusieurs noms d'origine germanique, non attestés dans les actes des IX^e et X^e siècles, se distinguent par leur fréquence, entre autres, Normant. Ce dernier nom présente plusieurs variantes selon les actes : Normant, *Normandus*, *Normannus* ; parallèlement, le *nomen* « Morvan » s'orthographie « Morman » et *Moruannus*³³. On comprend qu'un copiste, surtout s'il travaillait dans la première partie du XII^e siècle, ait pu confondre les deux noms et ait associé Normand à F(a)ou.

Parallèlement, ce dernier toponyme, sous la forme « de Fou », est attesté dans des chartes cornouaillaises du milieu du XI^e siècle, lors de donations opérées par Alain Canhiart. Ainsi, un acte portant donation par Alain et son épouse Judith d'une terre en faveur de l'évêché stipule *in Ploe newes*

31. A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale...*, *op. cit.*, p. 42.

32. H. GUILLOTTEL, « Les cartulaires de l'abbaye de Redon », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIII, 1986, p. 27-48 (p. 35).

33. *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon*, *op. cit.*, t. I, « Les noms d'hommes et de lieux », p. 58, et t. II, « Index des noms », p. 102, 104.

in Fou et un autre concernant l'abbaye de Landévennec mentionne in Pieu Negued in Pou³⁴. Ces deux graphies sont équivalentes et désignent le *pagus* du même nom, situé entre l'Aulne et les monts d'Arrée, qui a laissé son nom à Plonévez-du-Faou, paroisse mentionnée dans ces deux textes, ainsi que la cité du Faou, où les vicomtes de Cornouaille ont fixé le siège de leur fief, par l'édification d'une motte³⁵, l'autre place forte du lignage étant Châteaulin. La désignation « vicomte de Fou », qui se retrouve dans la charte de fondation de l'abbaye de Daoulas par Guiomarch, vicomte de Léon, en 1173, confirme que jusqu'à la fin du XII^e siècle la forme « de Fou » a été usitée³⁶.

À partir de cette période, le lignage vicomtal de Morvan, est désigné par *de Fago* : *Graslonus, vicecomes de Fago* en 1184, et *Morvannus, vicecomes de Fago*, en 1228³⁷. Or, la forme *de Fago* a été employée dès la fin du XI^e siècle, dans un acte du cartulaire de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, contenant une donation en faveur du prieuré de Livré, dans l'évêché de Rennes, en présence du duc Alain Fergent, en 1089, mais associée à nouveau au nom « Normand ». Parmi les témoins, on relève *Normannus de Fago* ; les autres sont les évêques de Rennes et de Saint-Malo, Gervais, abbé de Saint-Melaine, pour l'Église, et pour les laïcs des membres de l'entourage du duc exerçant diverses fonctions : *dapifer, praepositus, forestarius*. Enfin, sont mentionnés, outre *Normannus de Fago*, *Ansgerius de Soliniaco* (ou *Polignaco*) et *Amo de Livriaco* : ces trois seigneurs ont en commun d'être désignés par leur fief, comme l'at-

teste *Livriaco* (Livré), prieuré concerné par la charte, qui fut instrumentée à Rennes in *camera comitis*³⁸. Cet acte confirme l'historicité d'un lignage appelé « de Fou » ou *de Fago* dans le comté de Rennes au milieu du XI^e siècle, et contemporain du vicomte Morvan, vassal du comte de Cornouaille.

En conclusion, l'appellation « de Fou » n'a été associée à la maison vicomtale de Cornouaille que vers le milieu du XII^e siècle, et la forme latinisée *de Fago* est apparue à la fin de ce siècle, mais les deux termes renvoient au *pagus* qui constituait son fief, alors que dans le comté de Rennes *de Fago* est issu du latin *fagus* (hêtre). On peut donc constater un décalage entre la Cornouaille et le comté de Rennes dans le mode de désignation des lignages féodaux : les actes dressés dans la deuxième moitié du XI^e et au début XII^e siècle par Landévennec et Quimperlé désignent les témoins par leur ascendance, alors qu'en Haute-Bretagne les chartes commencent à les nommer par la désignation de leur fief³⁹.

Le ressort territorial du lignage de Morvan aux XI^e et XII^e siècles

Dans son étude sur les *pagi* bretons médiévaux, B. Tanguy estime que le *pagus* du Faou est dû à un démembrement du Poher et confirme que « Faou » vient du terme *pagus* ; il précise aussi que l'emploi de l'article *in* dans deux actes du cartulaire de Landévennec (*Plieu Neugued in Pou* et *pago Enfou*) plaide en faveur d'une création postérieure aux invasions normandes⁴⁰.

34. H. MORICE, *Mémoires...*, op. cit., t. I, col. 377 et 379.

35. J. QUAGHEBEUR, *La Cornouaille du IX^e au XII^e siècle...*, op. cit., p. 372.

36. H. MORICE, *Mémoires...*, op. cit., t. I, col. 669.

37. J.-L. DEUFFIC, « Nécrologe de Landévennec », *Britannia christiana*-Bretagne monastique, fasc. 3/1, 1983, p. 5 et 7.

38. A. DE LA BORDERIE, « Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XII^e, XIII^e siècles) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1885, p. 1 à 87 (p. 56-57).

39. M. BRAND'HONNEUR, *Le Château et la motte aux XI^e et XII^e siècles : l'exemple du comté de Rennes*, thèse dactyl., Université de Rennes II, 1998, p. 389 et note 13.

40. B. TANGUY, « Les *pagi*... », art. cité. p. 388-389.

La limite de ce *pagus*, qui fait partie de la Cornouaille, avec l'évêché de Léon, au nord, est incertaine. Un dicton en langue bretonne dit que, entre Le Faou et Landerneau, on ne se trouve ni en Léon ni en Cornouaille⁴¹. Nous savons que la paroisse d'Irvillac faisait partie du *pagus*, d'après la charte 29 du cartulaire de Landévennec⁴², mais rien n'est sûr pour les paroisses primitives de Plougastel-Daoulas, où une maison noble porta le nom de Guicastel, nom composé du préfixe « Guic », caractéristique de la toponymie de l'évêché de Léon⁴³, ni de Ploudiry sur le territoire de laquelle est située la Roche-Morvan.

Sur cette question, nous disposons d'une mention dans les *Annales de Saint-Bertin*, qui situe dans un petit monastère du Poher où il s'était réfugié, le lieu de l'assassinat de Salomon, duc des Bretons⁴⁴. Une indication supplémentaire est apportée par l'auteur du *Chronicon Briocense*⁴⁵, à savoir que le crime fut perpétré non loin du château de Brest, à un endroit appelé depuis *Merzer Salaun*, c'est-à-dire le *martyrium* de Salomon, qui désigne la paroisse de La Martyre, ancienne trêve de Ploudiry : on pourrait en conclure que ces dernières localités appartenaient au Poher, autre désignation de la Cornouaille. La tradition locale apporte toutefois un témoignage différent, car l'église de La Martyre était anciennement sous l'invocation de Notre-Dame – *ecclesiae Beatae Mariae* du Merzer en 1363, Notre-Dame du Merzer en 1428

– avant d'être dédiée à saint Salomon, comme Notre-Dame-des-Sept-Douleurs au Merzer dans les Côtes-d'Armor⁴⁶. En outre, d'après un mémoire dressé en 1683 à propos d'un conflit qui les opposait aux seigneurs de Rohan, les fabriciens de La Martyre déclaraient que ce nom rappelait le souvenir de massacres perpétrés au temps des invasions normandes et qu'un oratoire aurait été édifié sous l'invocation de la Vierge et baptisé La Martyre⁴⁷. Enfin, d'autres hypothèses ont été avancées pour situer le lieu de l'assassinat de Salomon, en 874, notamment près de Plélauff (canton de Gouarec, Côtes-d'Armor), où une tradition existe au sujet de la chapelle de Sainte-Brigitte : Salomon possédait une résidence à Penret où il aurait cherché refuge (aujourd'hui commune de Perret, Côtes-d'Armor)⁴⁸. L'appartenance de la paroisse de Ploudiry au diocèse de Cornouaille, à l'époque carolingienne, qui repose sur l'affirmation du *Chronicon Briocense*, n'est donc pas établie.

Une indication peut être trouvée dans les sources hagiographiques. À la place forte de La Roche-Morvan, en effet, est attachée une légende, connue par la vie de saint Riok, compilée par Albert Le Grand, selon laquelle Élor, seigneur de La Roche, après avoir été délivré d'un dragon grâce à saint Derrien, compagnon de saint Néventer, se rendit avec eux auprès de Bristok, roi de Brest. On constate que La Roche est associée à deux saints éponymes de deux paroisses léonardes limitrophes, Saint-Derrien et Plounéventer, et que le seigneur de La Roche est lié au « roi » de Brest. B. Tanguy, qui relève cet épisode dans une étude consacrée aux noms

41. L.- F. SAUVÉ, *Proverbes et dictons de Basse-Bretagne*, Paris, 1878, n° 991 : « Etre ar Faou ha Landerne Nemoc'h nag e Leon nag e Kerne ».

42. *Cartulaire de Landévennec*, op. cit., p. 565.

43. R. LARGILLIÈRE, *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925, p. 193, note 5: Hervé de Guicastel, abbé de Daoulas en 1281.

44. *Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, suivies de fragments d'une chronique inédite*, éd. C. Dehaisnes, Paris, 1871, p. 238-239.

45. H. MORICE, *Mémoires...*, op. cit., t. I, col. 141-142.

46. B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, paroisses et trêves du Finistère*, Douarnenez, 1990, p. 130.

47. M. DUVAL, *Foires et marchés en Bretagne de l'Antiquité à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 2001, p. 23.

48. M. DE MAUNY, *Le Pays de Léon. Bro Leon*, Mayenne, 1993, p. 317-318.

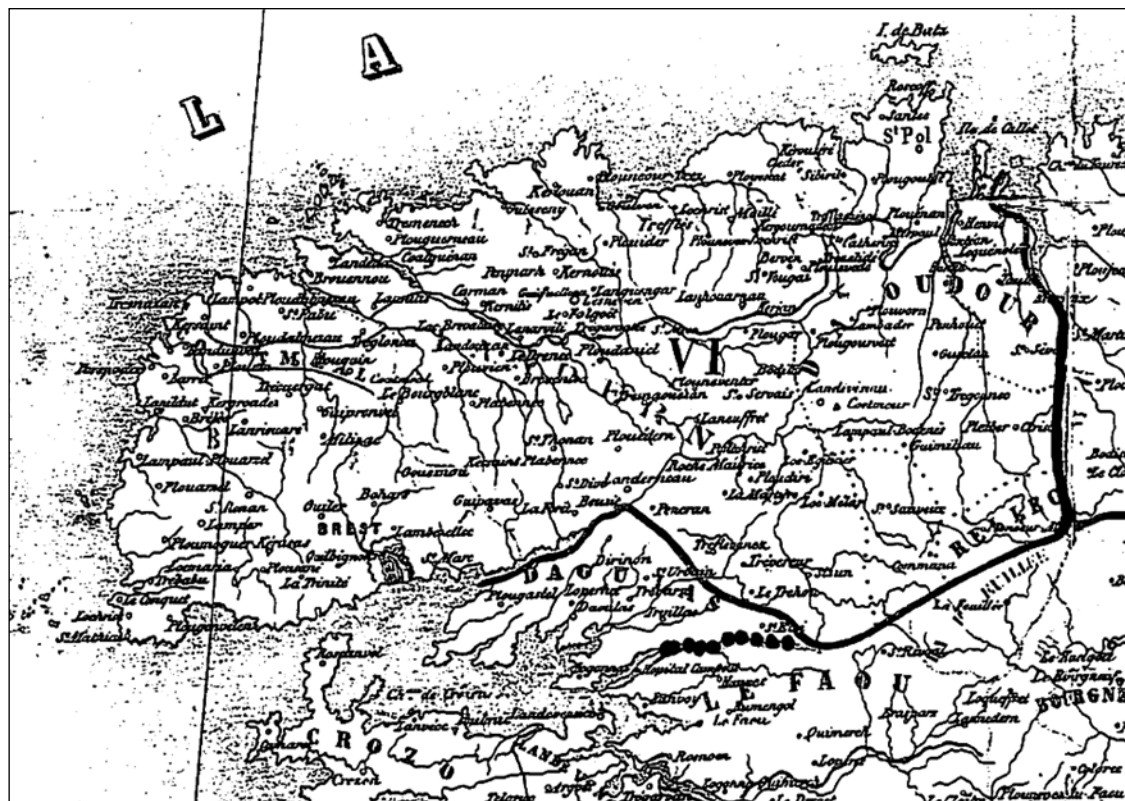


Fig. 1. – Carte des variations de la frontière méridionale du Léon.

D'après A. DE LA BORDERIE, *Essai sur la géographie féodale de la Bretagne*, Rennes, 1889.

— Limite historique (XII^e-XVIII^e siècles)

..... Limite d'origine proposée (jusqu'au XII^e siècle). Hypothèse.

de lieux dans le cartulaire de Landévennec, estime que « cette composition pourrait bien, en fait, contenir des éléments très anciens⁴⁹ ». En réalité, la frontière naturelle séparant le Léon de la Cornouaille est constituée par la ligne de crêtes des monts d'Arrée, qui est la limite méridionale des paroisses primitives de

Plounéour-Ménez, de Commana et de Sizun et qui se prolonge en descendant davantage vers le sud sur le territoire de la paroisse d'Hanvec.

La configuration de la paroisse de Sizun ne conforte pas l'hypothèse que l'évêché de Léon soit délimité par le haut cours de l'Élorn. En effet, celui-ci coule au bas de la colline où est situé le bourg, soit une distance d'environ un kilomètre au sud. Au-delà s'étend un territoire barré par les hauteurs des monts d'Arrée. Cette portion méridionale de la paroisse ne pouvait géographiquement

49. B. TANGUY, « Les noms de lieux dans le cartulaire de Landévennec », *Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge*, Actes du colloque du 15^e centenaire de l'abbaye de Landévennec, 25-27 avril 1985, Daoulas, 1986, p. 141-153 (p. 149 à 151).

être rattachée à aucun autre centre paroissial que le bourg de Sizun, ceux de Brasparts ou de la paroisse disparue de Plouévez étant distants de près de vingt kilomètres et d'accès difficile en raison du relief. Cette dernière paroisse s'étendait sur le versant sud des monts d'Arrée, au-delà du Roch-Trévél et du Mont-Saint-Michel-de-Brasparts⁵⁰. La paroisse de Sizun a dû inclure dès l'origine le territoire compris entre l'Élorn et les hauteurs des monts d'Arrée. La fondation du bourg et de la trêve de Saint-Cadou pourrait être la conséquence de l'essor démographique du XI^e au XIII^e siècle⁵¹. La constatation est identique pour ce qui est du territoire limitrophe de la paroisse du Tréhou, qui présente vers l'ouest la configuration précédemment décrite et a dû constituer à l'origine la portion méridionale de la paroisse primitive de Ploudiry.

Enfin, le cartulaire de l'abbaye de Landévennec, compilé vers 1050, peut contribuer à établir les contours des deux diocèses pour la période antérieure au XI^e siècle. En effet, il apparaît qu'il est organisé selon une base géographique⁵² et le classement révèle trois zones : la Cornouaille primitive (les notices 2 à 23 concernent des lieux situés dans la presqu'île de Crozon ou au sud de l'Aulne, or ce sont des donations faites par le roi Gradlon ou avec son consentement), le *pagus Enfou* (les actes 27 à 36 peuvent être situés dans ce *pagus*), enfin l'extérieur de la Cornouaille (Léon et Vannetais, actes 37 à 41).

La série cornouaillaise (2 à 23) est complétée par la donation de Gourmelon, comte de Cornouaille au X^e siècle (24), et celle du duc Alain Barbetorte, fils d'un comte de Cornouaille (ou de Poher), en 936 (25), et elle

se termine par la transcription de la première donation dans l'ordre chronologique puisque saint Guénolé s'installa sur l'île de Tibidy (dépendante de la paroisse primitive d'Hanvec et située sur la rive nord de l'estuaire de l'Aulne) avant de fonder Landévennec qui se trouve sur la rive opposée (26). On pourrait en déduire que la limite de la Cornouaille coïncidait à cette époque avec le territoire de la paroisse de Hanvec. C'est ce que semble confirmer la charte 2 lorsque l'auteur rappelle le passage de saint Guénolé avec ses onze disciples depuis l'île de Tibidy jusqu'en Cornouaille.

La création du *pagus* est largement postérieure à la fondation de Landévennec et aux invasions normandes, mais antérieure à la compilation du cartulaire de l'abbaye. Est-elle le fait des autorités religieuses ou au contraire féodales ? On peut penser au rôle qu'a pu jouer Budic « Castellin », premier comte de la dynastie, qui a régné en Cornouaille à partir de la fin du X^e siècle, et qui est implanté au cœur du *pagus*, comme son *cognomen* l'indique. Au siècle suivant, c'est un lignage vicomtal qui domine cette région, et cherche à étendre son pouvoir vers le nord, avec la construction d'une forteresse dans la vallée de l'Élorn, au-delà des monts d'Arrée.

Le nouveau *pagus* empiéterait sur l'ancien *pagus castri*, le « Pokaer » cité en 1069⁵³, puisqu'il s'étend à l'est jusqu'à Plouévez et Châteauneuf-du-Faou, et au nord, sur l'ancien diocèse de Léon qui devait englober à l'origine Plougastel-Daoulas et Irvillac. À la fin du X^e ou au début du XI^e siècle, la création du *pagus* serait le résultat de la politique expansionniste des comtes de Cornouaille et il est probable que les évêques de Cornouaille aient revendiqué les paroisses léonardes de cette nouvelle entité. Vers 1050, date de la compilation du cartulaire de Landévennec,

50. Id., *Dictionnaire des noms de communes...*, op. cit., p. 16-18 (carte de la paroisse de Plouévez).

51. A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale...*, op. cit., p. 283-310.

52. W. DAVIES, « Chartes du cartulaire », *Landévennec et le monachisme breton...*, op. cit., p. 87.

53. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, op. cit., charte LIV, p. 191, mention d'« Hamon de Pokaer », qui renvoie au Poher.

l'abbaye détenait encore des sanctuaires en Léon : Locquéholé, Lanneuffret, Lanrivoaré et Beuzit-Cogonan, qui sont devenus ensuite des prieurés de l'abbaye de Saint-Jacut dans l'évêché de Dol (pour Locquéholé) et de l'abbaye de Saint-Mathieu (pour les trois autres), selon le pouillé de l'archevêché de Tours établi vers 1330⁵⁴. Le transfert s'est-il fait sans contrepartie ? Nous suggérons qu'en échange les paroisses primitives de Plougastel-Daoulas et d'Irvillac furent rattachées au diocèse de Cornouaille.

Il faut aussi noter que le nom de *pagus Leonensis* a été remplacé depuis le XI^e siècle par celui de *pagus Daoudour* signifiant en breton « pays des deux cours d'eau », qui désignent l'Aber-Vrac'h à l'ouest et le Queffleut à l'est. On peut se demander si ce changement de dénomination ne serait pas la conséquence d'une modification territoriale. Le *pagus Leonensis* n'allait-il pas jusqu'à la rivière de L'Hôpital-Camfrout, séparant les paroisses primitives d'Irvillac et Hanvec ?

Toujours est-il que les paroisses cornouaillaises de Saint-Urbain, Dirinon, Irvillac et Logonna-Daoulas conservent des témoignages du culte de saint Paul Aurélien, fondateur de l'évêché de Léon, et que la toponymie révèle également Kerbaul (*villa Pauli* au XII^e siècle) à Saint-Urbain, où existait une chapelle dédiée au saint ; en outre, des disciples de saint Paul sont honorés sur le territoire des paroisses primitives de Plougastel-Daoulas et d'Irvillac (notamment saint Gouesnou et saint Goulven)⁵⁵. De même, le culte de saint Mélar serait l'indice de l'influence des évêques de Léon aux XI^e et XII^e siècles, au cours desquels s'est répandu l'usage du préfixe « loc » : ce saint est honoré à Plounéventer (cha-

pelle de Loc-Mélar), à Loc-Mélar (ancienne trêve de la paroisse de Sizun), et à Irvillac où a existé une ancienne chapelle de Loc-Mélar, actuellement Saint-Jean. Selon A.-Y. Bourges, l'auteur de la première *vita* de saint Mélar serait Omnès, évêque de Léon dans la seconde moitié du XI^e siècle. Au cœur des monts d'Arrée, le site de Croas-Mélar, au sud de la paroisse de Commana, est évoqué dans la *vita* du saint, et une fontaine lui est consacrée près de Lestrémélar, lieu-dit situé dans la partie méridionale de la paroisse de Sizun (près duquel une motte féodale a été recensée). L'auteur de la *vita* précise enfin que les monts d'Arrée constituaient la limite entre la Domnonée (donc le Léon) et la Cornouaille⁵⁶. À la fin du XII^e siècle, après la création de l'abbaye de Daoulas en 1173, la limite entre la seigneurie du même nom, détenue par les vicomtes de Léon, et la vicomté du Faou devait être cette rivière de L'Hôpital-Camfrout⁵⁷.

En résumé, trois phases :

* un *pagus Leonensis* allant jusqu'à la rivière de L'Hôpital-Camfrout (incluant les paroisses primitives de Plougastel-Daoulas et d'Irvillac) ;

* création du nouveau *pagus* dominé par Budic Castellin (fin du X^e siècle), englobant Irvillac, Plougastel (mais non Ploudiry), les trois paroisses restant sous l'obédience de Saint-Pol-de-Léon ;

* transaction entre les évêques de Léon et de Cornouaille (dans une période allant du milieu du XI^e siècle – compilation du cartulaire de Landévennec – jusqu'à 1173, année de la fondation de l'abbaye de Daoulas après le meurtre de l'évêque de Léon, Hamon,

54. Pouillé de l'archevêché de Tours, *op. cit.*, p. 333-335.

55. J. IRIEN « Le culte de saint Paul Aurélien et ses disciples », dans B. TANGUY (dir.), *Sur les pas de Paul Aurélien*, Actes du colloque de 1991, Brest-Quimper, 1997, p. 93-102 (p. 94 à 96).

56. A.-Y. BOURGES, « L'expansion territoriale des vicomtes de Léon à l'époque féodale », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVI, 1997, p. 355-374 (notamment p. 373 et note 102).

57. A. DE LA BORDERIE, B. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, Rennes-Paris, 1896-1914, t. III, p. 77.

assassiné par son propre frère, Guiomarch, vicomte de Léon) : Irvillac et Plougastel sont rattachées à Quimper, en échange peut-être du transfert des prieurés de Landévennec à la mense abbatiale de Saint-Mathieu.

La fondation de l'abbaye de Notre-Dame de Daoulas serait la conclusion d'une période de recomposition des ressorts diocésains et monastiques : les évêques de Cornouaille (cofondateurs de l'abbaye) lui firent d'importantes donations sous forme de prébendes canoniales dans les paroisses de Plougastel et d'Irvillac⁵⁸ ; ces donations seraient ainsi des restitutions – au moins partielles – de biens acquis antérieurement aux dépens de Saint-Pol-de-Léon. Le choix de l'ordre des chanoines augustins s'expliquerait par leur qualité de prêtres les autorisant à exercer le sacerdoce dans des paroisses ou des prieurés-cures appartenant à l'abbaye. Enfin, nous pouvons suggérer que cette recomposition a pu être favorisée par la concentration des pouvoirs entre les mains de la famille vicomtale de Léon, au milieu du XII^e siècle. Deux frères du vicomte exerçaient en effet des fonctions éminentes, Hamon, titulaire du siège épiscopal de Saint-Pol, et « E. », abbé, mentionné sans désignation de sa charge dans une charte de l'abbaye de Saint-Melaine (datable des années 1149-1157), qui pourrait être, soit Eudo, soit Evenus, tous deux abbés de Saint-Mathieu cités dans le nécrologe de Landévennec⁵⁹.

Une tradition hagiographique semble en tout cas rappeler le pouvoir qu'exerçait anciennement l'évêque de Léon sur cette région, où par ailleurs le culte de saints léonards est bien répandu. Si les textes hagiographiques doivent être utilisés avec précaution,

quant à l'historicité des faits qu'ils relatent, B. Merdrignac considère que « l'hagiotoponymie qui reflète l'ancienne organisation religieuse (*ploue*, *lann*) est ainsi exploitée, comme un répertoire “ d'accroches de la mémoire ”, par les légendes hagiographiques », et il ajoute que « la géographie ecclésiastique, l'histoire sociale, l'histoire culturelle auraient beaucoup à gagner des recoupements entre les textes hagiographiques et les données lexicales, juridiques, toponymiques, archéologiques, que fournissent d'autres sources historiques⁶⁰ ». Il en va ainsi de la *Vie* de saint Jaoua : sans être l'œuvre directe de saint Paul Aurélien, la fondation de l'abbaye de Daoulas est due au soutien qu'il apporte à son neveu, Jaoua, qui en fut le premier abbé légendaire, la fondation étant due à un seigneur du Faou, pour le rachat du meurtre des abbés Judulus et Tadecq⁶¹. On constate que cette légende présente une version différente des faits qui auraient été à l'origine de la fondation de l'abbaye de Daoulas, qui serait liée à l'assassinat de l'évêque de Léon, Hamon, par son frère, Guiomarch, vicomte de Léon, en 1171.

Ainsi, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, les vicomtes de Léon avaient imposé leur pouvoir sur la partie septentrionale du *pagus* grâce à leur château de Daoulas, au détriment des vicomtes du Faou : ils retrouvèrent les limites primitives du *pagus Leonensis*.

La descendance du vicomte Morvan

Un acte du cartulaire de Quimperlé nous révèle le nom du successeur de Morvan : il

58. H. MORICE, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. I, col. 669.

59. Ne peut-on évoquer l'hypothèse qu'un conflit entre Hamon et Guiomarch, à propos de cette transaction, a pu être l'une des causes de la fin tragique de l'évêque de Léon ?

60. B. MERDRIGNAC, *Les Saints bretons entre légendes et histoire. Le glaive à deux tranchants*, Rennes, 2008, p. 23-24.

61. B. TANGUY, « La Vie de saint Jaoua d'après Albert Le Grand », L. LEMOINE, B. MERDRIGNAC (dir.), *Corona Monastica. Moines bretons de Landévennec : histoire et mémoire celtiques*, Mélanges offerts au père Marc Simon, Rennes, 2004, p. 93-100.

s'agit d'une donation en faveur de l'abbaye faite par *Guihumarch filius Nominoe* dont la résidence était dans la paroisse de Coray, en présence de Benoît, abbé, frère d'Hoël, comte de Bretagne, et de personnages qualifiés d'amis, au premier rang desquels figure *Ehuarn filius Morvani vicecomitis*⁶². Cet acte peut être daté de la période comprise entre l'accession d'Hoël de Cornouaille au pouvoir ducal, soit 1066, et celle de Benoît, son frère, à l'épiscopat de Nantes, soit 1081. Une conclusion peut en être tirée, compte tenu de la transmission des noms dans les lignages de ce temps, c'est l'identification probable du père de Morvan avec le vicomte Ehuarn, témoin d'une donation du comte de Cornouaille, Budic, à l'abbaye de Landévennec⁶³.

Ce vicomte Ehuarn exerçait la fonction de vicomte de Cornouaille au début du XI^e siècle, comme son fils Morvan, au moins du vivant d'Alain Canhiart, décédé en 1058. Après cette date, il est possible que Morvan ait maintenu ses liens de fidélité envers le comte Hoël, au moins jusqu'à l'accession de ce dernier au titre ducal, en 1066, après la disparition de Conan II. Mais en 1069, lors de la donation de la chapelle de Loc-Amand à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, ni Morvan, ni son fils Ehuarn ne sont mentionnés parmi les témoins, alors que l'acte cite notamment « Rollant de Leon », « Hamon de Pokaer » et d'autres personnages qualifiés de *cornugalliensibus et leonensibus primatibus*⁶⁴. Si Morvan pouvait être décédé, l'absence de son fils est surprenante, s'agissant d'une donation à une grande abbaye cornouaillaise.

Toutefois, un acte du cartulaire de Landévennec, portant donation par le duc Alain Fergent en faveur de l'abbaye d'un

verger, d'une écluse et de moulins ainsi que d'une pêcherie situés près du château appelé « Castellin » révèle le nom de *Guihomarc, filius Ehoarn*, qui est vraisemblablement le successeur de ce lignage vicomtal. En effet, Châteaulin faisait partie du *pagus* et la cérémonie de donation a eu lieu à Landévennec en présence de dignitaires de Cornouaille : Guillaume, abbé de Landévennec, Benoît, oncle du duc, qualifié d'évêque de Nantes, Guégon, *abbas Tudi*. La présence du représentant du lignage vicomtal du Faou était donc logique, même si Guihomarc n'est pas qualifié de vicomte ni de fils de vicomte, ce qui pourrait laisser croire qu'il n'exerçait plus cette fonction auprès du duc, héritier des comtes de Cornouaille. L'acte peut être daté de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle⁶⁵. L'apparition du *nomen* Guihumarch renvoie à l'hypothèse d'un lien entre le vicomte Ehoarn et Guiomarch, le donateur de l'acte en faveur de Quimperlé, examiné plus haut : Ehoarn faisait partie des *amici* présents lors de la donation et pourrait avoir épousé une fille de Guihumarch (*amicus* est synonyme de allié, terme qui autorise l'hypothèse d'une alliance matrimoniale). Une autre thèse se réfère à une alliance entre Ehuarn et le lignage vicomtal de Léon. Le nom de Guihumarch marque-t-il une rupture onomastique au sein du lignage ? Ou n'était-il que le fils cadet d'Ehuarn ?

Toujours est-il que le nom d'Ehuarn n'y est plus attribué au XII^e siècle, au cours duquel on relève l'existence d'un autre fils d'Ehuarn, Gradlon, premier témoin laïque cité aux côtés du vicomte Hervé de Léon, en 1128, lors de la fondation du prieuré de Saint-Martin de Morlaix, appartenant à l'abbaye de Marmoutier⁶⁶. Nous pouvons envisager que Gradlon serait ainsi le frère de Guiomarch,

62. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, op. cit., acte XLVI, p. 182.

63. *Cartulaire de Landévennec*, op. cit., charte 46.

64. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, op. cit., acte LIV, p. 191-192, 27 février 1069.

65. J. QUAGHEBEUR, *La Cornouaille...*, op. cit., p. 372.

66. H. GUILLOT, « Les vicomtes de Léon... », art. cit., annexes, p. 48-51.

vicomte de Léon décédé en 1103 et père du vicomte Hervé, fondateur du prieuré de Saint-Martin de Morlaix. Ce dernier avait un frère bâtard, également nommé Hervé, ce qui renforce l'idée que ce patronyme provient de la branche paternelle : leur père, le vicomte Guiomarch serait le fils d'un vicomte portant le nom d'Hervé, mais ce pourrait être aussi bien Ehuarn, qui est une variante du précédent (Hervé : Hoiarn-beu signifie « fer vif », Ehuarn ou Ehoarn : « fer valeureux »⁶⁷). En matière d'anthroponymie, il est fréquent de voir se transmettre aux descendants un élément du nom, du moins aux IX^e et X^e siècles, selon B. Tanguy, qui cite entre autres l'exemple d'Uorethoiarn, fils d'Hirdhoiarn, mais précise que, « la perception du nom comme composé s'estompant aux XI^e et XII^e siècles, les variations thématiques deviennent rares⁶⁸ ». Il nous semble que vers 1070-1080, dates présumées de la naissance d'Hervé, fils de Guiomarch, ce phénomène ne puisse être exclu.

En outre, il est probable que le nom exact de ce vicomte de Léon était *Hoarveus* et non *Herveus*, si on se réfère au texte transcrit par A. Le Grand relatant la fondation en 1110 de la confrérie de la Trinité à Morlaix par Daniel, abbé de Saint-Mathieu, dans lequel figure par deux fois cette orthographe, parallèlement à celle d'*Herveus*. Si ce texte peut être considéré comme douteux à certains égards, il n'y a pas de raisons de penser qu'A. Le Grand n'ait pas reproduit les graphies qu'il a lues, d'autant qu'il indique sa source, à savoir un manuscrit daté de 1486 émanant de la collégiale de Notre-Dame-du-Mur de Morlaix.

Enfin, l'anthroponyme *Herveus* est rarissime en Bretagne au XI^e siècle, et on ne trou-

ve dans le cartulaire de Landévennec, rédigé vers 1050, que la forme Haer-ueu, distincte semble-t-il d'*Herveus*⁶⁹. Nous pouvons penser que l'évolution d'*Hoarveus*, nom d'origine bretonne, en *Herveus* pourrait avoir été favorisée par l'influence des abbayes extérieures implantées à Morlaix, l'abbaye tourangelles de Marmoutier, à partir de 1128, puis Saint-Melaine de Rennes, au milieu du XII^e siècle.

En conclusion, on peut voir dans le choix d'*Hoarnveus* (puis *Hoarveus*) comme nom alternatif des vicomtes de Léon à partir de la fin du XI^e siècle le résultat d'un accord entre les deux maisons vicomtales qui auraient noué une alliance matrimoniale antérieurement à la naissance d'*Hoarnveus*, fils de Guiomarch, décédé en 1103 : celle du Faou conserve Morvan, que l'on retrouve tout à la fin du XII^e siècle⁷⁰ (mais il a sans doute été porté dans le courant de ce siècle), et perd celui d'Ehoarn ou Ehuarn, qui échoit, mais sous une variante, à celle de Léon. La thèse d'une alliance est rapportée par G.-A. Lobineau, comme nous l'avons indiqué plus haut, mais il ajoute qu'Ehuarn était vicomte de Léon ; de même H. Morice fait implicitement de lui un comte de Léon, en le présentant comme le fils du comte Even⁷¹.

L'identification d'Ehuarn comme vicomte de Léon peut se déceler dans un lais de Marie de France, intitulé *Guigemar*, dont il existe trois versions notées H, S et P par G. Le Duc⁷². Ce poème a pour héros Guigemar, fils du sire de Léon, baron d'Hoël : « Oridial

69. *Cartulaire de Landévennec*, op. cit., chartes 47 et 50, p. 574, 575.

70. J. EVERARD, M. JONES, *The charters of duchess Constance of Brittany and her family, 1171-1221*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 59-60 : *Morvano, vicecomite de Fou*.

71. *Cartulaire de Landévennec*, op. cit., charte 39, p. 568.

72. G. LE DUC, « Notes sur l'origine des lais de Marie de France », *Regards étonnés. De l'expression de l'altérité à la construction de l'identité*, Mélanges offerts au professeur Gaël Milin, Brest, 2003, p. 199 et suiv.

67. A. DESHAYES, *Dictionnaire des noms de famille bretons*, Douarnenez, 1995, p. 91.

68. *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon*, op. cit., « Les noms d'hommes et de lieux », t. II, p. 52 et 58.

était appelé » (version H). Les variantes P et S donnent : « Eridians » et « D...oraus ». Ne pourrait-on y voir de mauvaises graphies d'Ehoiarn(us), qui ne seraient pas plus aberrantes que celles de « Tydorel » pour Judicael et « saint Pantelion » pour saint Paul de Léon dans deux autres lais, sachant qu'Oridial ne correspond à aucun anthroponyme connu en Bretagne.

Au cours du XII^e siècle, le nécrologe de Landévennec mentionne le décès de *Graslonus, vicecomes de Fago* en 1184⁷³, ce qui étaye l'hypothèse de l'appartenance de *Gradilonus, filius Ehoarni*, témoin de la charte de 1128, à la maison du Faou. Un autre témoignage de la littérature médiévale pourrait rappeler les liens entre Gradlon et Guiomarch, personnages ayant tous deux pour père Ehuarn ; il est dû à Chrétien de Troyes qui, dans *Érec et Énide*, œuvre composée vers 1170, relate les faits d'armes de « Gradlon Meur de Fine Poterne » et de « Guiomarch, son frère »⁷⁴.

Les liens entre les deux lignages se sont forcément distendus au fil des générations, au point de voir une guerre féodale les opposer en 1163, qui s'acheva par la capture et la mort des vicomtes du Faou. Les liens de vassalité des vicomtes de Léon envers les comtes de Cornouaille ont été évoqués par J. Everard, pour expliquer leur autonomie vis-à-vis du pouvoir ducal au XII^e siècle, ainsi que les droits féodaux étendus dont ils disposaient et qui furent remis en cause par le duc Pierre Mauclerc. Il en était de même pour les comtes de Penthièvre, qui, au XII^e siècle, revendiquaient encore le titre de « comte de Bretagne », ayant eu pour ancêtre Geoffroy, duc du premier tiers du XI^e siècle⁷⁵. On peut

noter que ces deux puissantes dynasties du nord de la Bretagne ne semblent guère liées entre elles, car les vicomtes n'apparaissent quasiment jamais comme témoins des nombreux actes des Penthièvre connus au XII^e siècle.

Proposition

Il convient de faire une proposition, à savoir un mariage entre Ehuarn, fils du vicomte Morvan, et une fille du vicomte Guiomarch, connu au XI^e siècle, mais en inversant le schéma accepté jusqu'à présent : Morvan aurait exercé son influence sur le Léon à partir de La Roche-Morvan, tandis que Guiomarch aurait été implanté en Cornouaille (Kemenet et Porzay)⁷⁶.

De leur union seraient nés :

* Guiomarch, décédé en 1103, qui est le premier vicomte de Léon attesté par une source fiable⁷⁷. Il tenait son nom du lignage maternel, mais peut-être également son titre de vicomte, dans l'hypothèse où son grand-père, le vicomte Guiomarch, contemporain d'Alain Canhiart, n'aurait pas eu d'héritier mâle.

* Gradlon, qui devait être âgé en 1128, car il survécut vingt-cinq ans à son frère décédé en 1103. Le *nomen* de Gradlon resta dans le patrimoine des vicomtes du Faou, comme on l'a vu, et le titre de vicomte hérité de leur grand-père Morvan échut, soit à Gradlon, témoin de l'acte de 1128 (mais il n'y est pas cité en qualité de vicomte), soit à l'ainé Morvan (non cité dans la charte 50 de Landévennec datable de la fin du XI^e ou début du XII^e siècle)⁷⁸.

73. J.-L. DEUFFIC, « Nécrologe de Landévennec », *op. cit.*, p. 5.

74. A.-Y. BOURGÈS, « L'expansion territoriale des vicomtes de Léon... », art. cité, p. 355-374, en particulier p. 369, note 79.

75. J. EVERARD, *Brittany and the Angevins : Province and*

Empire, 1158-1203, Cambridge, 2000, p. 18 et 19.

76. J.-P. SOUBIGOU, « Recherches sur les origines du Kemenet... », art. cité, p. 111-113.

77. H. MORICE, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. I, col. 5.

78. En annexe : proposition d'arbre généalogique.

Quelle a pu être la répartition des fiefs entre les fils d'Ehuarn ? Les fiefs patrimoniaux hérités de son père Morvan ont dû revenir à l'aîné à savoir la région de Châteaulin et du Faou, et Guiomarch s'est vu attribuer des fiefs en Léon : La Roche et Landerneau en premier lieu, et il reçut en outre les terres cornouaillaises (Kemenet, Porzay ?). Guiomarch poursuivit l'expansion engagée par son père, et rencontra l'hostilité de seigneurs léonais, comme le rapporte le lai de Marie de France, *Guigemar* : ce dernier entra en guerre contre Mériadu (Mériadec) dont le château vaillant et fort domine un port, château que nous pensons être celui de Morlaix⁷⁹. Quant à la mention de « Rollant, sire de Léon », aux côtés d'« Hamon de Pokaer », dans la charte de Quimperlé datée de 1069⁸⁰, s'il s'agit bien de Léon et non de Léhon, près de Dinan, elle renforce notre hypothèse, sachant que ce *nomen* n'appartient pas au patrimoine onomastique des vicomtes de Léon au XII^e siècle.

Nous savons par ailleurs que, vers le milieu du XI^e siècle, la paroisse de Plougasnou appartenait à la maison de Rennes, grâce à la donation en 1040 de l'église de cette paroisse à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes par

Berthe, épouse du duc Alain III (décédé la même année). L'acte du cartulaire de cette abbaye précise de plus que Plougasnou est située *in pago Leonense*⁸¹ : aucun témoin laïque ne pouvant être identifié avec un vicomte de Léon, nous pensons qu'à cette époque les vicomtes de Léon n'étaient pas encore implantés à Morlaix, distante d'une dizaine de kilomètres. Toujours est-il que le vicomte Guiomarch mourut en 1103, « assassiné par ruse », ce qui suggère que son pouvoir n'était pas complètement établi.

L'histoire de la dynastie des vicomtes de Cornouaille peut être comparée à d'autres : le duc Alain III constitua un apanage au profit de son frère Eude, dans le premier tiers du XI^e siècle, de même que les vicomtes de Porhoët qui divisèrent leur vaste fief entre deux fils au début du XII^e siècle. Enfin, l'hypothèse que nous avons proposée pour Ehuarn, fils de Morvan, pourrait être rapprochée de la situation d'Hoël, qui hérita de son père le titre de comte de Cornouaille, puis de celui de duc à la disparition de son beau-frère, Conan. Quoi qu'il en soit, l'accession de la maison de Cornouaille à la tête du duché de Bretagne à partir de 1066 n'a pu que favoriser l'expansion territoriale de la famille vicomtale issue de Morvan.

79. P. KERNÉVEZ, A.-Y. BOURGÈS, « Généalogie des vicomtes de Léon... », art. cité, p. 166.

80. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, op.cit., charte LIV, p.191-192

81. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, éd. par P. de La Bigne-Villeneuve, extrait de *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1876, p. 246, 247.

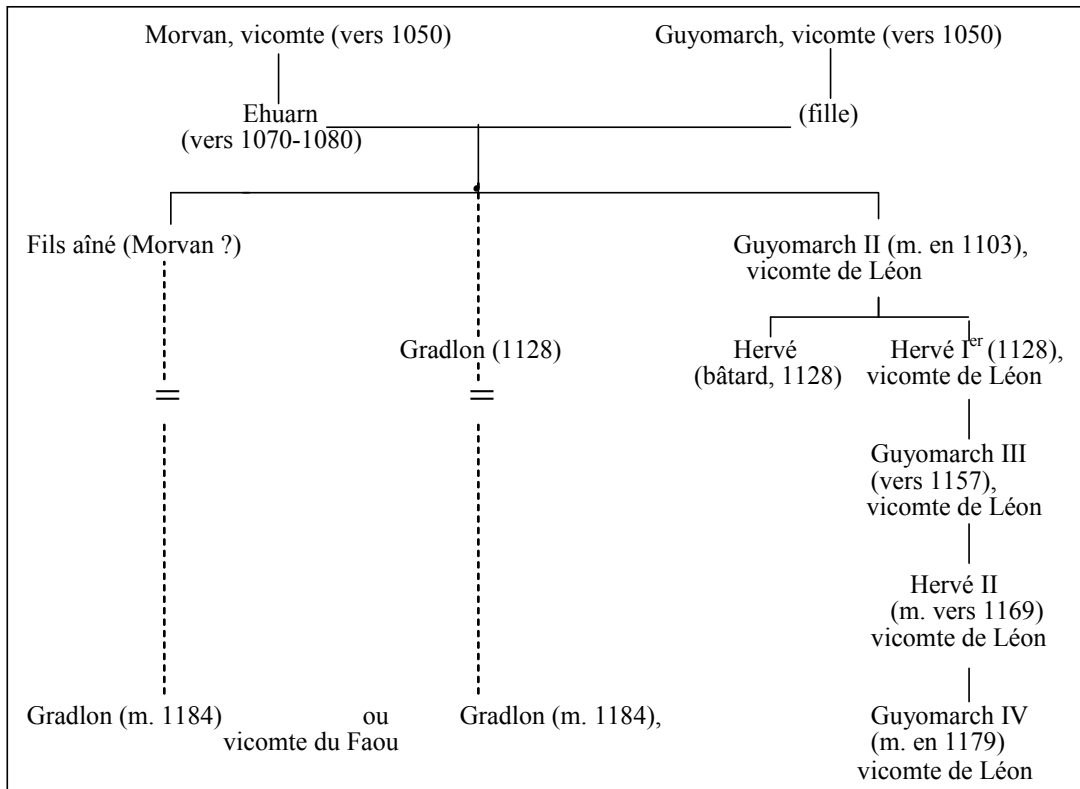


Fig. 2. – Proposition de reconstitution de la généalogie des vicomtes du Faou et de Léon (XI^e-XIII^e siècles).

Résumé

Le nom du vicomte Morvan, vivant vers le milieu du XI^e siècle, n'est jamais associé dans les actes à la mention de son fief. Ce n'est qu'aux XII^e et XIII^e siècles qu'apparaissent dans les chartes les termes « de Fou » et *de Fago*, qui désignent le *pagus*, territoire sur lequel le lignage vicomtal exerça son pouvoir et dont les limites sont mal connues : l'hypothèse d'un empiètement sur le *pagus Leonensis*, au nord, dans l'évêché de Léon, puis d'une recomposition des ressorts diocésains, au profit de l'évêché de Cornouaille, est étudiée. Enfin, la proposition d'une alliance entre les maisons vicomtales du Faou et de Léon, remontant aux vicomtes Morvan et Guyomarch, est également examinée, à travers la descendance de Morvan, dont le fils, cité dans un acte datable des années 1066-1081, portait le nom d'Ehuarn. Ce dernier aurait eu deux fils : Gradlon, nom que l'on retrouve attribué à un vicomte du Faou à la fin du XII^e siècle, et Guiomarch, vivant vers la fin du XI^e siècle, patronyme qui fut porté par les vicomtes de Léon jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Abstract

The name of viscount Morvan, who lived in the central part of the 11th century, is never associated in deeds with the name of his fief. The names de « Faou » or de Fago only appear in charters in the 12th and 13th centuries, where they refer to the pagus, a territory on which the viscountal line exerted power and the limits of which are ill-known. The following article examines the hypothesis of an encroachment on the pagus Leonensis, to the North, in the bishopric of Léon, followed by a recomposition of diocesan jurisdictions, for the benefit of the bishopric of Cornouaille. It also deals with the hypothetical alliance between the viscountal houses of Le Faou and Léon, at the time of viscounts Morvan and Guyomarch, this proposal being based on the lineage of Morvan, whose son, named in a deed dated between 1066 and 1081, is called Ehuarn. The latter is reputed to have had two sons, Grallon, a name given to a viscount of Le Faou at the end of the 12th century, and Guiomarch, living at the end of the 11th century, a Christian name that was given to the viscounts of Léon till the end of the 12th century.

Diverradur

Ar beskont Morvan, hag a vewe war-dro hanter an 11^{ed} kantved, ne vez biskoazh staget e ano ouzh ar meneg a vez graet eus e zalc'h. En 12^{ed} hag en 13^{ed} kantved hebkén eo e teu war wel en teulioù ar gerioù « de Fou » ha de Fago : ar re-mañ eo anioù ar pagus, tachennad ma voe mestres warni al lignez-beskont, ha ma n'eo ket anavezet gwall vad an harzoù anezi : emañ bremañ o studiañ ar varteseadenn he defe an dachennad-hont gounezet douaroù diwar-goust ar pagus Leonensis en hanternos, en eskopti Leon ; ar varteseadenn zo c'hoazh e vefe bet adaozet dalc'h an eskoptioù, ewid gounid eskopti Kernew. Da echuiñ, klask a raer gouzoud hag-eñv ne vefe ket bet un emglew etre an daou diegezh a veskonted, heni ar Faou hag heni Leon, o krogñ gant ar veskonted Morvan ha Guiomarc'h : graet e vez an enklask en ur selled ouzh diskennidi Morvan, ma'z eo e vab, Ehuarn e ano, meneget en un diell a c'heller lavaret eo bet savet etre 1066 ha 1081. Daou vab en defe bet an Ehuarn-se : ar c'hentañ, Grallon, un ano hag a gaver roet d'ur beskont eus ar Faou war-dro fin an 12^{ed} kantved, an eil o vezañ, Guiomarc'h, hag a vewe war-dro fin an 11^{ed} kantved, ano-tad bet douget gant beskonted Leon beteg fin an 12^{ed} kantved.

La seigneurie de Quimerc'h (Bannalec)

par Marie-Élisabeth Le Bris

Une seigneurie est définie en tant que seigneurie foncière par rapport à sa superficie ; elle se compose du domaine du seigneur et de fiefs dont les limites varient dans le temps, au gré des alliances matrimoniales notamment. Ces fiefs sont des unités territoriales plus ou moins grandes, dispersées ou non, pouvant être des seigneuries avec leur château, ou plus souvent des manoirs, mais aussi quelquefois de simples terres sans lieu d'habitation. En Bretagne, les seigneuries moyennes se situent entre deux cents et cinq cents hectares.

La seigneurie de Quimerc'h dépend du domaine ducal pour la plupart de ses fiefs. Les terres des seigneurs de Quimerc'h s'étendent sur de multiples paroisses situées majoritairement en Cornouaille, mais aussi dans les évêchés de Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Angers. Les limites de la seigneurie évoluent au cours des siècles à la suite des différentes alliances pour parvenir aux mille journaux de terres mentionnés dans l'aveu au roi de 1534.

Les Quimerc'h, fidèles aux ducs, acquièrent honneurs et puissance par leurs actions militaires et politiques, ainsi que par leurs

alliances¹. Leur seigneurie témoigne de leur richesse, particulièrement le château qui domine le pays de Bannalec et souligne le prestige de son propriétaire. Le domaine et les fiefs apportent rentes et revenus qui permettent à la famille de vivre selon son rang.

Les sources

Le cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé, la réformation de 1426, les aveux et autres actes des années 1450 à 1530, le cadastre de 1844 sont les sources qui permettent de retrouver l'origine de la seigneurie, de décrire le domaine, et de recenser les différents fiefs qui la composent. Albert Mousset (1883-1975), archiviste paléographe, a publié 293 textes provenant de la Bibliothèque nationale de France, des Archives départementales des Côtes-d'Armor et de Loire-Atlantique, qui concernent l'histoire de la maison de Kergorlay. Nous y trouvons des actes qui

1. M.-É. LE BRIS, « Les seigneurs de Quimerc'h des origines au début du XV^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVI, 2007, p. 189-206.

mentionnent Jean de Quimerc'h, époux d'Amice de Kergorlay.

– En 1452, un procès est intenté par Jean de Quimerc'h contre Yvon de Roscerf, sieur des Salles, et Jeanne de Kergorlay, sa femme².

– Le 16 juin 1455, Guillaume du Bot et Marguerite du Plessis rendent aveu à Jean de Quimerc'h et Amice de Kergorlay, sa femme, pour certaines terres en Ergué-Gabéric « a cause de ladite seigneurie des Salles³ ».

– Le 26 octobre 1456, Jean de Quimerc'h et Amice de Kergorlay font une déclaration de rente à la cour de Guingamp pour le rachat de feu Jeanne de Kergorlay, dame des Salles, sœur d'Amice⁴.

– Le 21 avril 1459, le droit de rachat perçu à la mort d'Amice de Kergorlay, mère de Jean de Trésiguidy, apparaît dans un compte de Guillaume de Rosmar, receveur de Guingamp⁵.

– Le 23 mars 1472, Jean La Molen rend aveu à Charles de Quimerc'h pour le manoir de Keransquer et ses dépendances en Rédéné⁶.

– Le 10 août 1502, Charles, seigneur de Quimerc'h, du Hautbois, de la Rocherousse, de la Noë-Seiche, et Thébaud de Quimerc'h, son fils, seigneur du Quilliou, de la Morandais et de Keringar, rendent aveu au roi⁷.

– L'an 1524, Louis de Quimerc'h, sieur de Quimerc'h, comme héritier principal de

Charles et Thébaud de Quimerc'h, ses père et frère, présente aveu pour deux ans de rachat⁸.

– Le 26 février 1525, le roi doit se « faire payer du sieur de Guengat cinq cents écus des deniers échus au roi par la suite de la mort du seigneur de Quimerc'h⁹ ».

– Le 17 juin 1534, Pierre de Tinténac et Françoise de Quimerc'h, sa femme, présentent aveu à la mort de Louis de Quimerc'h, père de Françoise¹⁰.

– L'an 1534, damoiselle Françoise de Kervégant procède à l'échange d'un moulin avec le seigneur de Quimerc'h¹¹.

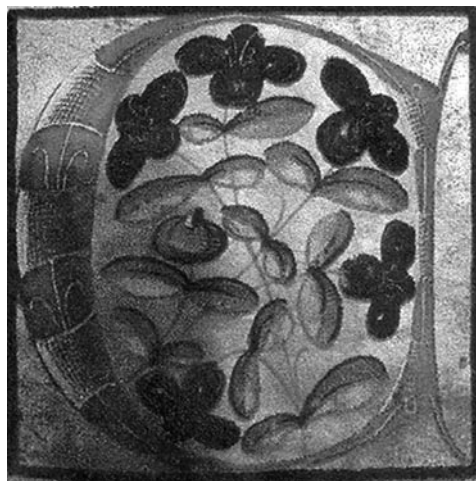


Fig. 1. – Lettrine initiale de l'aveu de Pierre de Tinténac et Françoise de Quimerc'h, 17 juin 1534.
Cliché M.-É. Le Bris.

2. A. MOUSSET, *Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne*, Paris, Champion, 1921, p. 121, acte LXVII.

3. ID., *ibid.* La seigneurie des Salles est située dans le diocèse de Tréguier, à Plouisy, près de Guingamp.

4. ID., *ibid.*

5. ID., *ibid.*, actes LXX et LXXVII, p. 130. Acte concernant une portion du fief de Guingamp, hérité de Jeanne de Kergorlay.

6. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, 3 mars 1877, p. 161.

7. *Ibid.*, t. XV, 1888, p. 325-329.

8. Seule une partie de cet aveu a été transcrite. Il n'est pas complet, et détaille seulement les terres des paroisses de Beuzec-Conq, Nizon, Névez et Trégunc, Arch. dép. Finistère, A 62, f° 38-41 (Beuzec-Conq), 117-121 (Névez), 310-313 (Nizon), 349-355 (Trégunc).

9. *Catalogue des actes de François I^{er}*, Paris 1887-1908, t. V, p. 708.

10. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2065 bis.

11. Arch. dép. Finistère, A 62, f° 285.



Fig. 2. – Site du domaine de Quimerc'h, étangs, colombier, fours, moulins, fontaines.
D'après le cadastre de Bannalec, tableau d'assemblage (extrait), Arch dép. Finistère,
3P, 7/1-7/5.

Les actes de 1452, 1455, 1456, 1459, 1472, 1502, 1524 ont été transcrits et imprimés mais de façon incomplète. Les originaux, que nous avons consultés, se trouvent aux Archives départementales de Loire-Atlantique sous la cote B 2065 *bis*. L'aveu de 1534 se compose de quatre-vingt-dix folios reliés de façon luxueuse (reliure peut-être plus tardive) avec à l'intérieur, sur le premier folio, les armoiries des Quimerc'h, ainsi qu'une lettrine richement enluminée à la feuille d'or, témoignage de la richesse et du rang de la famille à cette époque (fig. 1).

Le cadastre napoléonien de Bannalec, terminé en 1844¹², comporte un tableau d'as-

semblage qui permet de repérer les différents sites de la seigneurie sur une même feuille, donc d'appréhender la disposition du domaine (fig. 2). On remarque notamment l'importance de la surface des deux étangs dans le paysage. Les sections G, de Kerneuzec, et F, de Sainte-Anne, correspondent à la motte féodale, aux étangs, au château, et au domaine proche ; elles comportent le dessin des parcelles avec leurs numéros. Les états de sections renseignent sur le nom de ces parcelles, soit en français autour du château, soit en breton, ainsi que sur leur fonction à l'époque de rédaction du cadastre, informations à utiliser avec précaution pour les périodes antérieures : courtils, landes, parcs, prairies... Ils permettent de localiser les édifices principaux ainsi que les ponts, fours, moulins, fontaines.

12. *Ibid.*, 3P, 7/1-7/5.

Les surfaces sont également indiquées, tout comme les revenus de madame de Rays, descendante des Quimerc'h par les Tinténiaç.

Le domaine de la seigneurie de Quimerc'h

Les origines

Les origines de la seigneurie de Quimerc'h restent obscures, le cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé mentionne des terres appartenant aux Quimerc'h dès le XII^e siècle. Nous ne savons pas s'ils ont des vassaux dès cette époque. Il semble que le domaine soit encore très modeste, car le seigneur de Quimerc'h n'est pas cité à l'ost de 1294, alors que son voisin du Hautbois, qui s'allie avec lui au siècle suivant, s'y présente seul. Cependant, dès le XIII^e siècle nous pouvons affirmer l'existence d'un domaine puisque, vers 1250, Morvan de Quimerc'h exerce la juridiction sur la terre de Kerhont à Bannalec. Il possède des droits seigneuriaux comme « le droit de poulles et d'avoine, d'une journée de corvée et un pain et le chambelenage de chaque maison, et le droit de moudre au moulin¹³ ». La terre de Kerhont, dont le lieu-dit existe encore, est située au sud-ouest de Bannalec, non loin de la motte féodale du Quillio près de laquelle on note également un moulin. Cette motte, plus modeste en hauteur que celles de Castel-Quimerc'h, possédait une vaste basse-cour rectangulaire d'une cinquantaine de mètres de côté. Non loin, se dresse au XV^e siècle le manoir du Quillio, propriété de la famille La Molen, vassale des Quimerc'h.

Les traces d'une première construction par ces derniers, sans doute en bois, semblent correspondre au site de la motte de

Castel-Quimerc'h, parcelle 30 de la section G 1 du cadastre de 1844¹⁴, située au-dessus d'un affluent de l'Isole¹⁵. Sur l'enceinte de Kerguillerm, à 300 mètres de la motte, parcelle 412, section G 2 (« Roz-ar-Hastel »), la partie haute était occupée par un bâtiment de quinze mètres sur six. La partie basse formait une cour trapézoïdale protégée par un rempart épais de quatre mètres à la base, d'une hauteur pouvant atteindre quatre mètres également¹⁶. La parcelle 38 qui jouxte les « Restes-du-Castel-Quimerc'h » s'appelle le « Champ-du-Vieux-Château », la parcelle 44, le « Bois-du-Vieux-Château ». Le château du XV^e siècle est situé huit cents mètres plus bas.

La seigneurie émerge au XIII^e siècle, mais pour le siècle suivant nous n'avons que les noms de Guillaume, seigneur de Quimerc'h, et de son frère Geoffroi, pour attester son existence¹⁷. Au XV^e siècle, le domaine prend toute son ampleur pour parvenir à mille journaux de terres au début du XVI^e siècle, soit environ cinq cents hectares.

Le domaine

Le château féodal et ses dépendances

Après un premier édifice vraisemblablement en bois, la construction d'un deuxième château en pierres est difficilement datable. Le chevalier de Fréminville fait remonter son édification à la fin du XIII^e siècle, mais rien ne permet de l'attester. Lors de la guerre de Succession, la forteresse aurait été occupée par le mercenaire anglais Roger David. Vers les années 1470, Charles de Quimerc'h est autorisé par le duc à reconstruire son château. C'est peut-être à cette époque qu'il fut

13. L. MAÎTRE, P. DE BERTHOU, *Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé*, Paris, 1896 ; P. LE DUC, *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, Quimperlé, 1863, pièces justificatives, p. 272-274.

14. M.-É. LE BRIS, « Les seigneurs... », art. cité, p. 195.

15. Motte de dix mètres de haut, visible dans un champ appartenant actuellement à la famille Goapper.

16. P. KERNÉVEZ, *Les Fortifications médiévales du Finistère. Mottes, enceintes et châteaux*, Rennes, 1997, p. 39-41.

17. M.-É. LE BRIS, « Les seigneurs... », art. cité, p. 197.

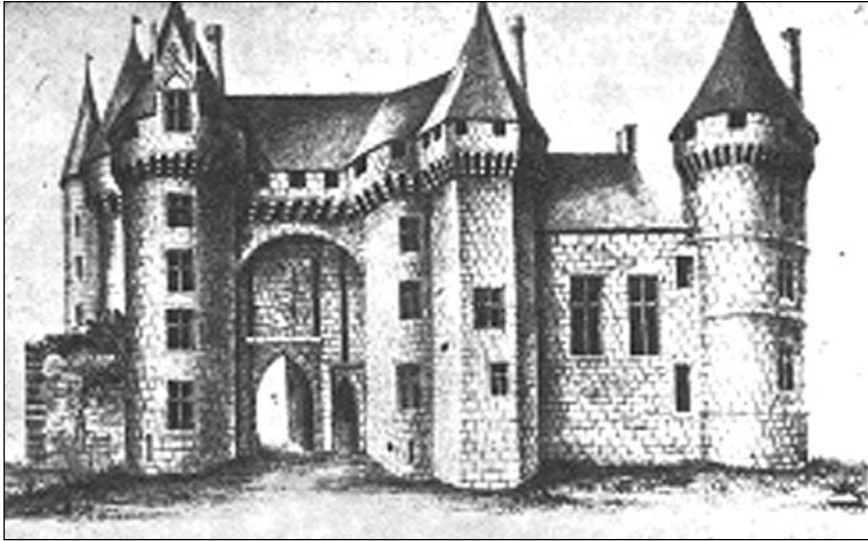


Fig. 3. – Le château de Quimerc'h.

D'après Louis Le Guennec, *Nos vieux manoirs à légendes*, Quimper, 1936, p. 5.

érigé, à 800 mètres du site primitif, le « Vieux-Château ». Le cadastre mentionne encore le « Bois-du-Vieux-Château » (section G 44, de la Forêt) près du « Castel-Quimerc'h ». L'édifice est cité en exemple, en 1486, pour la construction des murailles de Quimper, ville dont Charles de Quimerc'h est capitaine¹⁸. L'aveu rendu au roi le 10 août 1502 est rédigé ainsi : « Le chasteau, manoir et lieu de Kynmerch, o toutes et chacunes ses issues et appartenances, tant boays, moulins, estangs, garennnes, prairies et autres appartenances, situees et estant en la paroisse de Banalec. » L'aveu de 1534 mentionne ses « douves, pont levis et forteresses, [...] vergers, estangs, moulins, boys, forest, prés [...] ». Jean François Brousmiche, en 1830, et le chevalier de Fréminville, en 1835, ont

décrit le château à l'aide de témoignages, puisqu'il fut détruit en 1828. Le plan en était carré, on y accédait par un pont-levis. Les quatre tours à trois étages étaient surmontées de toits en flèche, et les voyageurs notent l'existence de grandes fenêtres surmontées d'ornements gothiques (fig. 3). Les murailles étaient épaisses de huit à dix pieds. Marcel Kervran estime à deux hectares la surface de la forteresse¹⁹. Le château est détruit après la Révolution par Charles Gabriel du Breil de Rays, descendant des Quimerc'h-Tinténiaç, qui reconstruit un édifice plus moderne. Mais en 1887, la famille, ruinée par de mauvaises affaires, doit vendre ce dernier. En 1975 le bâtiment est rasé. Le site est actuellement privé, il ne reste que quelques pans de murs

18. J. TRÉVÉDY, *Essai sur l'histoire de Concarneau*, extrait des *Mémoires de l'Association bretonne*, 1905, session de Concarneau, Saint-Brieuc, Rennes, Paris, 1916.

19. M. KERVRAN, *Bannalec à travers les âges, 1 000 ans d'histoire*, Bannalec, 1986. On peut penser que l'auteur, dans son évaluation de la superficie du château, qu'on ne saurait attribuer à l'édifice castral seul, y a inclus les dépendances (jardins).

et la chapelle reconstruite au XVIII^e siècle. Un puits a été déplacé récemment.

Au XV^e siècle le château est construit à quelques centaines de mètres de la route. Le voyageur qui arrive de Quimperlé aperçoit sur sa droite la forteresse imposante avec ses cinq tours, entourée de deux grands étangs et d'une vaste forêt s'étendant sur deux cents hectares au moins. On y accède par une rabine qui existe encore et une chaussée qui surplombe les étangs, asséchés aujourd'hui. Le domaine bénéficie des cours d'eau affluents des rivières qui ceignent le pays de Bannalec, le Bélon au sud du château, l'Isole à l'est, le Ster à l'ouest, l'Aven au sud : il s'agit du Stanc-Zu et du Stanc-Zoun qui ont permis la réalisation des deux étangs artificiels, dont le plus grand s'étend sur 9 ha 90 a 4 ca (parcelle 211, section F) et prend la forme d'un V majuscule devant le château. La branche la plus longue du V longe la route de Vannes à Quimper. Le petit étang sert de vivier, le nom des champs en témoigne, tel le « Pré-du-Vivier », situé en bordure (parcelle 113 section F, 34 a 72 ca). Il se trouve en contrebas du château, à droite de la chaussée (parcelle 157 « Allen-Bihan », section G au « Moulin-de-Quimerc'h »), avec une superficie plus modeste de 2 ha 36 a 67 ca. On accède à la porte d'entrée du château, orienté sud-ouest, après être passé sur la chaussée puis le pont-levis qui enjambe les douves.

Le site de « Quimerc'h » correspond au château et à ses dépendances, la cour, les terrasses, le jardin, le jardin potager, les allées qui mènent à « Sainte-Anne » et au bourg, les écuries, la maison du garde, son courtil, les loges des domestiques... Le château possède sa chapelle (section G, parcelle 106, « Parc-ar-Chapel »). Cette chapelle a été rebâtie au XVIII^e siècle sans son clocher. On l'aperçoit encore à droite de l'entrée d'origine²⁰. Le

seigneur de Quimerc'h a fait bâtir son colombier au-dessus du grand étang sur « L'Île » (section F, parcelle 212, « Rozen-Chouldry », 2 ha 65 a), beau point de vue situé à l'intérieur des deux branches du plan d'eau avec le château en perspective.

Le moulin de Quimerc'h se trouve en contrebas du petit étang (parcelle 155, « Ar-Veil », section G), près de la chaussée du « Pré-de-Penvern » (parcelles 144-152, à « Quimerc'h », section G), non loin d'une fontaine (parcelle 159 le « Pré-de-la-Fontaine-Froide » à « La Forêt », section G). Un deuxième moulin, plus au nord, le « Moulin-de-Lossoir », est bâti sur la parcelle 432 (« Étang-et-Bief-du-Moulin »), située près du « Vieux-Château », au lieu-dit « La Forêt ».

Plusieurs fontaines sont repérables sur le cadastre à « Locmarzin », « Raqueriou », « Keramer », ainsi que près de la maison du garde à « La Forêt ».

Les fours sont au nombre de cinq, le plus proche du château étant situé près du grand étang au sud du château, non loin de la route (parcelle 109, « Roz-Cras-ar-Forn », section G). Près du « Vieux-Château » se trouve le « Four-de-la-Forêt » (parcelle 14, section G)²¹. Les hameaux de « Kerguillerm » (parcelle 426, section G), « Kertanguy », un peu plus au sud (parcelle 362, section G) et « Kergouriou » (parcelle 306, section G), à l'est de « Kerguillerm », possèdent également leur four.

Quatre ponts enjambent les cours d'eau aux alentours du château, le pont Fertil à « Kerguillerm » (parcelle 48, « Prat-Pont-Fertil »), le pont Bars (parcelle 173, le « Champ-de-Pont-Bars ») qui traverse le ruisseau Stanc-Zoun, le pont Keréon au « Léty » (parcelle 219), et le pont qui enjam-

20. Arch. dép. Finistère, 34 J 1, fonds Le Guennec, notes prises lors de la visite du château de Quimerc'h, le 21 juin 1927 : « [...] la chapelle rebâtie au XVIII^e siècle qui

a conservé son chevet arrondi mais dont on a refait le pignon ouest en supprimant le clocher [...] »

21. Les « Restes-du-Castel-Quimerc'h » occupent la parcelle 30, section G.

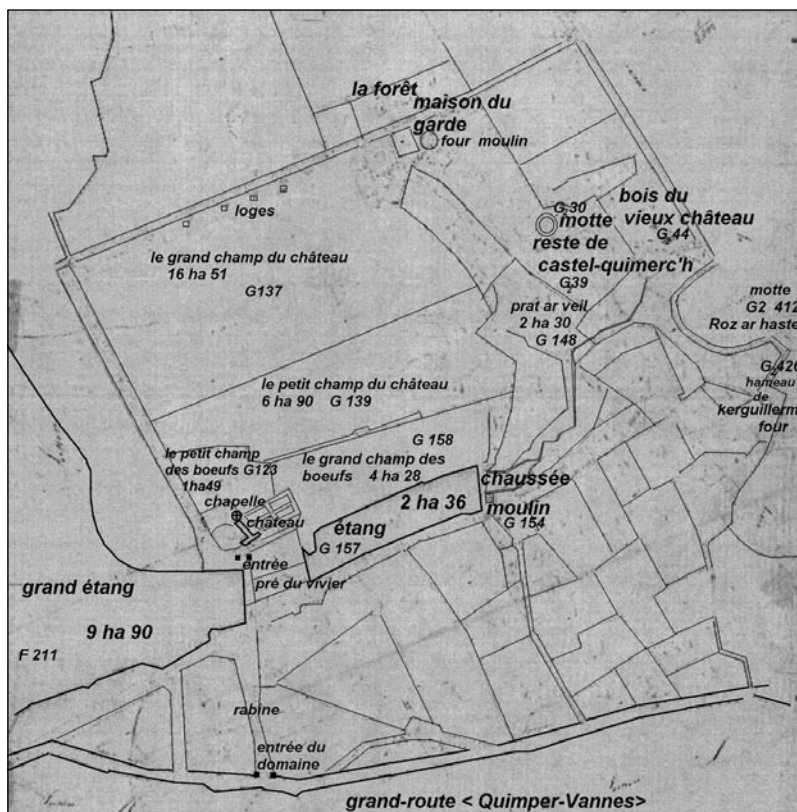


Fig. 4 – Site du château de Quimerc'h d'après le cadastre napoléonien.

Croquis M.-É. Le Bris.

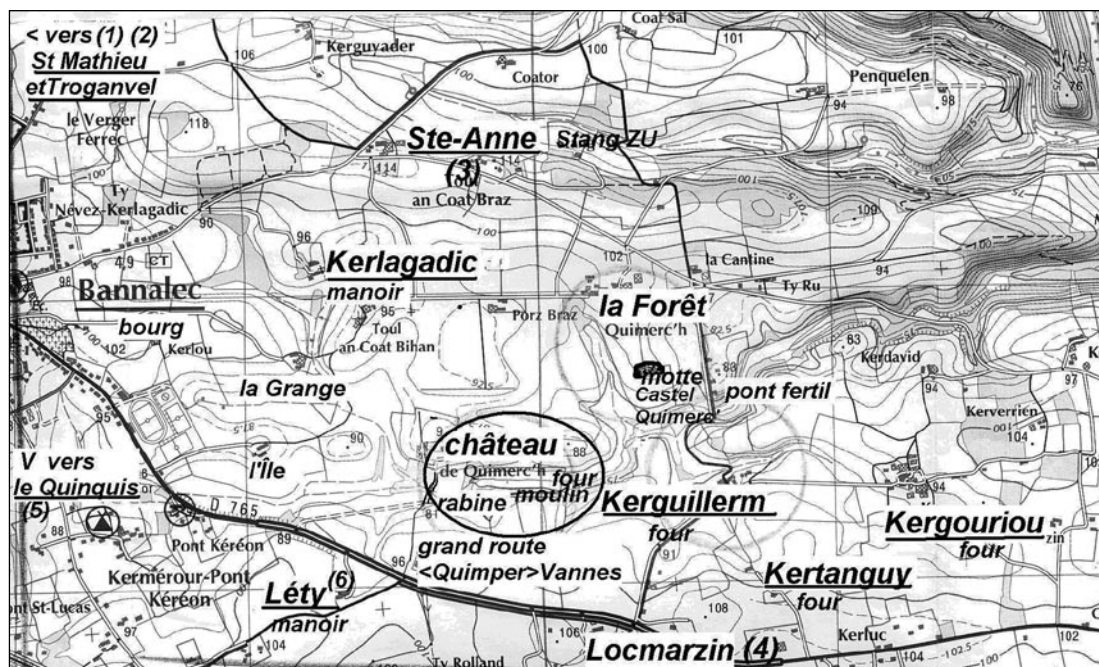
be le Stanc-Zu à « la Forêt » (parcelle 4 « Placis-du-Pont »).

Les terres autour du château (fig. 4)

Nous avons également relevé, sur le cadastre de 1844, les terres labourées, prés, pâtures, bois, landes, taillis, futaies de plus d'un hectare, ainsi que des parcelles sur les lieux-dits « Quimerc'h », le « Moulin-de-Quimerc'h », la « Forêt-Quimerc'h », la « Grange », « L'Île » et le « Léty ». Autour du château, l'ouest est occupé par les étangs pour une grande partie, à l'est les champs ont des surfaces importantes. En 1844, les ter-

res labourées, prés et pâtures occupent plus de 150 ha, les bois, landes, taillis et futaies, 57 ha au moins²². Les champs se nomment par exemple : le « Petit-Champ-du-Château » (6 ha 90 a), le « Grand-Champ-du-Château » (16 ha 51 a), le « Grand-Champ-des-Bœufs » (4 ha 28 a), le « Petit-Champ-des-Bœufs » (1 ha 49 a). On remarque également le « Bois-du-Vieux-Château » (1 ha 32 a), le « Petit-

22. M.-É. LE BRIS, *Les Seigneurs et la seigneurie de Quimerc'h*, mémoire de maîtrise dactyl., Brest, Université de Bretagne occidentale, 2002, tableau p. 115.



Croquis M.-É. Le Bris.

L'étude des autres sections du cadastre permet de compléter nos investigations, et de

situer les autres terres des Du Breil de Rays sur le plan (fig. 5, chiffres entre parenthèses), soit plus de 460 parcelles dans les différents villages : à « Saint-Mathieu », section A (1), on dénombre 37 parcelles (à « Kerancalvez » et « Prat-Lez ») ; à « Troganvel » (2), section B, 131 parcelles (à « Cosquériou », « Kerancalvez » et « Kerprima ») ; à « Sainte-Anne » (3), section F, 44 parcelles (à « Toul-ar-Coat », « Quimerc'h-Parcou-Lostelen », « Melchen » et « Quimerc'h ») ; à « Locmarzin » (4) section F, 196 parcelles (à « Keryanic », « Ty-Rolland », et « Locmarzin ») ; au « Quinquis » (5) section K, 40 parcelles (à « Keryanic », et au « Léty »). D'autres terres sont répertoriées au « Léty » (6) et à « Kerlagadic », où se trouve la métairie nommée le « Manoir-du-Château ».

Les mouvances et fiefs

Les mouvances sont les terres sur lesquelles le seigneur a la propriété éminente. Elles se repèrent dans les aveux au fait qu'elles doivent des rentes appelées cheffrentes ou cens.

Les terres en Cornouaille dans les années 1420-1440

La réformation de 1426 à 1448 et deux actes plus tardifs permettent de recenser treize paroisses, Bannalec comprise, dans lesquelles les seigneurs de Quimerc'h possèdent des terres et des manoirs. Il est difficile de distinguer les mouvances du domaine avant 1450. À partir des années 1420, nous pouvons cependant repérer les terres apportées en dot par les épouses des propriétaires.

L'agrandissement de la seigneurie au cours du XV^e siècle. Les alliances

L'aveu de 1534 énumère les possessions des seigneurs de Quimerc'h, Françoise de Quimerc'h et son époux Pierre de Tinténiaç, à Bannalec et sous « les juridictions royales de Kempercorentin, Kemperllé, Conq, Foesnant, Rosporden et Gourreyn ».

Ce sont essentiellement les alliances qui engendrent l'agrandissement des possessions des Quimerc'h, qui passent de treize paroisses, dans les années 1450, à près d'une trentaine, dans les années 1530, moins d'un siècle plus tard. Les seigneurs de Quimerc'h ont épousé le plus souvent des filles uniques héritières, qui leur ont permis d'agrandir leurs possessions, comme le veut une stratégie matrimoniale opportuniste²³.

Jeanne de la Feillée, épouse de René du Hautbois de Quimerc'h, apporte en dot le fief de Lourcières qui fait partie de la seigneurie

de Tressignaux, dans l'évêché de Saint-Brieuc. En 1425, Amice de Kergorlay épouse Jean, frère de René ; elle hérite du fief des Salles, dans le diocèse de Saint-Brieuc, à la mort de sa sœur. À la génération suivante, Marguerite de la Rocherousse épouse Charles de Quimerc'h premier du nom. Jeanne Le Barbu, en 1453, apporte à Charles, fils du précédent, le Quilliou en Plogastel-Saint-Germain. Louis de Quimerc'h, à la génération qui suit, épouse en 1491 Françoise de Broons qui possède le fief de Brondineuf à Sévignac, dans l'évêché de Saint-Malo. Son frère Thébaud se marie, en 1494, avec Jeanne de Couvran, qui lui apporte les fiefs de Sévignac et de la Morandais à Trémuson, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Jeanne possède aussi, près du Légué, le manoir de la Haute-Garde et ses dépendances, dont les époux, sans descendance, font donation aux cordeliers. Françoise de Quimerc'h, seule héritière, épouse vers 1520 un cadet, Pierre de Tinténiaç, seigneur du Percher en Anjou.

Deux tableaux (fig. 6 et 7) recensent les paroisses et manoirs au XV^e siècle et dans les années 1530.

Deux exemples de revenus dans les évêchés de Cornouaille et de Saint-Brieuc

À Beuzec-Conq, Névez, Nizon et Trégunc en 1524

Ces quatre paroisses sont situées dans un rayon de vingt à trente kilomètres de Bannalec, vers Concarneau, dont Charles de Quimerc'h est capitaine en 1457. L'aveu de 1524 et le minu concernant Françoise de Kervégant permettent de répertorier les différentes rentes dans les 161 villages et terres énumérés.

23. Id., *ibid.*, p. 64-72.

Paroisses et dates	Manoirs anciens	Seigneurs	Métayers	Notes
Bannalec, 1426	Kerguillen	Charles du Hautbois, sire de Quimerc'h	Guillaume Derien	<i>Il a été exempt. Le lieu n'est point manoir ancien et noble. Il payera.</i>
	Locmarzin	Sire de Quimerc'h	Morvan Deniel Jehan Derien	
Clohars-Carnoët, 1426	Le Pleisseiz	Charles du Hautbois, sire de Quimerc'h	Jean Le Boudoulec	<i>Manoir ancien.</i>
	Coetdonerz	Pierre du Hautbois	Jehan Le Costonech	<i>Manoir ancien.</i>
Guisriff, 1426	Langle	Du Hautbois de Quimerc'h	Jehan Le Saveour	<i>Le seigneur de Quimerc'h le veut sauver. Le lieu n'est pas manoir. Payable.</i>
Névez, 1426	Karanlan	Charles du Hautbois, sire de Quimerc'h	Henri Kerlan	<i>Exempt.</i>
Nizon, 1426	Pennisquin	Pierre du Hautbois	Henri Cozic	<i>Exempt.</i>
Moëlan (châtellenie de Quimperlé), 1426	Le Kermeur	Quimerc'h	Hervé Le Moel	<i>A accoustumé estre franc et metayer de Quimerc'h qui a en ceste paroisse grand domaine.</i>
Pleyben, 1426	Trésiguidy	Jehan du Hautbois de Quimerc'h, sire de Trésiguidy	<i>Un métayer au dit lieu</i>	<i>Manoir ancien.</i>
	Sainet Daligon	Le sire de Trésiguidy	<i>Un métayer</i>	
Plouhinec, 1427	Kerdrennou	Le sire de Quimerc'h	Jean Lescouët	
Trégunc, 1426	Kernevez	Charles du Hautbois de Quimerc'h	Jehan Morice ; Guillaume Morice (fils) ; Yvon Cozyan ; Guillaume Cadiou	<i>Ils payeront.</i>
	Lanhaloret	Le sire de Quimerc'h		
Tréméven, 1426	Lancarv	Le sire de Quimerc'h	Gieffroy Le Roch Jouhan Roperz	
Guidel, 1448	Locmiquel	Sire de Quimerc'h		
Ergué-Gabéric, 1455		Jean de Quimerc'h		
Rédéné, 1472	Keransquer			

Fig. 6. – Tableau des terres et manoirs des seigneurs de Quimerc'h 1426-1472.

Le domaine de Quimerc'h en Bannalec en 1534	Paroisses, manoirs et villages en 1534
Château de Quimerc'h Manoir du château : métairie du Léty, exempt de fouage Manoir de Kerlagadic, exempt de fouage Manoir de Locmarzin, <i>id.</i> Manoir du Grand-(champ), (orthographe incertaine, non identifié), <i>id.</i> Manoir de Roznal, <i>id.</i> Manoir de Kerguillerm, <i>id.</i> Manoir de Poulforn, <i>id.</i>	Bannalec (manoirs de Garrous, Kerjamet, Prat-Bras, Le Plessis, Le Quillio, Le Quinquis), Baye, Beuzec-Conq, Clohars-Carnoët (manoirs du Plessis, Coetdonerz), Elliant, Elven, Fouesnant, Gourin (manoir de Tréguezennec), Guiscriff (manoir de Langle), Landrévarzec, Le Trévoux, Locunolé, Moëlan (manoirs Le Kermeur, Kertanguy), Melgven (manoir de Bodic-Quelen), Mellac, Névez (manoir de Keranlan), Nizon (manoirs de Rustéphan, Pennisquin), Querrien (manoirs de Quermornizen, Lopers), Plogastel-Saint-Germain (manoir du Quillio), Rédéné (manoir de Keransquer), Riec, Saint-Colomban, Saint-Thurien, Scaër, Tréogat, Tréméven (manoirs de Kernevez, Lanharu), Trégunc (manoir de Kerdrennou, Kergunus).
Fiefs apportés par les alliances	Paroisses
<i>Évêché de Cornouaille</i> Trésiguidy Le Quillio <i>Évêché de Tréguier</i> Les Salles <i>Évêché de Saint-Brieuc</i> Lourcières La Rocherousse La Morandais Keringar La Noë-Seiche La Haute-Garde <i>Évêché de Saint-Malo</i> Brondineuf <i>Évêché d'Angers</i> Le Percher	Pleyben Plogastel-Saint-Germain Plouisy Tressignaux Quessoy Trémuson Localisation inconnue Quintin Localisation inconnue, près du Légue Sévignac Saint-Martin-du-Bois

Fig. 7. – La seigneurie de Quimerc'h en 1534, d'après Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2065 *bis*.

Paroisses	Villages, terres	Convenants	Cheffrentes	Maisons, mazières	Hôtels	Moulins
Beuzec-Conq	13	0	13 (dont 2 en nature et corvées), de 1 à 9 d	8 (2 mazières et 6 maisons), de 15 d à 5 s	1 15 d	
Névez	54	5 (dont 3 mixtes), de 20 d. à 34 s, et corvées à 16 s 6 d	47 (dont 2 en nature), de 1 d à 4 s	0	0	
Nizon	25	0	25 (dont 1 en nature), de 2 d à 5 s	9 (7 maisons et 2 mazières), de 12 d à 5 s	14, de 15 d à 4 s	2 moulins 15 s et 12 s 6 d
Trégunc	69	18 (dont 9 mixtes), de 10 s 6 d à 35 s, et corvées à 6 s 5 d	51 (dont 5 en nature et corvées) de 1 d à 4 s	0	0	2 moulins, 14 boisseaux froment, et 12 moitié froment, moitié seigle
Totaux	161	23	136	17	15	4

Fig. 8. – Rentes dans les paroisses de Beuzec-Conq, Névez, Nizon et Trégunc.

D'après l'aveu de 1524 présenté par Louis de Quimerc'h et le minu de 1534 cité *supra* concernant l'échange de moulin avec Françoise de Kervégant.

Les convenants

Les 23 convenants concernent deux paroisses sur quatre et sont perçus majoritairement en numéraire. Certaines rentes sont mixtes, seules 5 sont uniquement en nature. Les corvées sont toujours converties en numéraire.

À Névez, au terme de Saint-Michel, Guillaume Le Bail doit 34 sous, 2 boisseaux d'avoine, 1 boisseau de froment, 1 géline, et pour corvées 16 sous 6 deniers ; les dénommés Philihouch et Lofficial doivent 20 sous, 1 boisseau de froment, 1 boisseau d'avoine, et pour corvées 16 sous 6 deniers.

À Trégunc, où sont perçus 18 convenants, Jean Riou et André Talgorn doivent par an 1 boisseau de froment, 1 boisseau et demi d'avoine, 1 géline ; Mahé Le Gratec doit 2 boisseaux de froment, 1 boisseau et demi

d'avoine, 1 géline et 2 chapons. Yvon Lestour paye 30 sous, 2 boisseaux de froment, 1 boisseau et demi d'avoine, 1 géline, et, pour corvées, 6 sous 5 deniers.

Les cheffrentes

Dans les quatre paroisses sont perçues 136 cheffrentes, plus nombreuses à Névez et Trégunc (98) qu'à Beuzec-Conq et Nizon (38), où en contrepartie sont dues au seigneur de Quimerc'h des rentes sur des maisons, mazières et hôtels, absentes à Névez et à Trégunc. Le rapport de ces cheffrentes semble faible ; elles sont de peu de valeur économique, car elles se sont dévaluées au cours des siècles. Même si leur nombre est important, elles ne rendent pas autant que les convenants. Le paiement s'effectue parfois en oboles, petite monnaie de cuivre de la valeur d'un demi-denier. Elles sont plus

lourdes quand elles s'acquittent en nature ou en corvées.

À Beuzec-Conq, les cheffrentes rapportent de 1 denier à 9 deniers pour la plus lourde. Jehan Goar doit 1 denier sans autre précision, Jehan Boardec, 9 deniers, Alain Michel, 2 boisseaux d'avoine, 1 tourte, 1 géline, 3 corvées, pas de numéraire. À Névez, ces rentes vont de 1 denier à 4 sous. Le dénommé Salou doit 1 denier en oboles, Marc Le Coroller, 4 sous en oboles également. La plupart des rentes sont payées en numéraire, excepté pour le dénommé Philihouch qui doit 6 boisseaux de froment uniquement, et Guillaume Le Bail qui fournit 2 boisseaux d'avoine, 2 gélines, 3 corvées. À Nizon les cheffrentes s'échelonnent de 2 deniers à 5 sous par unité. À Trégunc, le rapport est de 1 denier à 4 sous par cheffrente, la plupart étant dues en numéraire : Alain Mary doit 1 denier, Pierre Cadoret paye 18 deniers en oboles, Guillaume Guillou, 4 sous 2 deniers. 5 cheffrentes sur 51 sont versées en nature : Jehan Joukan est redevable de 2 boisseaux d'avoine, 1 tourte, 1 géline, 3 corvées, que doit également le dénommé Symon. Guillaume Le Moil fournit 6 boisseaux d'avoine, 1 tourte, 1 géline, 3 corvées.

Les convenants et les cheffrentes ont donc une faible valeur économique due à l'inflation monétaire. C'est leur nombre qui peut apporter un revenu intéressant. À Névez par exemple, d'après l'aveu de 1524, les premiers se montent à un total de 104 sous et les secon-

des à 22 sous 5 deniers, soit quelque 126 sous environ pour la paroisse, auxquels se rajoutent les redevances en nature : 2 boisseaux d'avoine, 6 boisseaux de froment, 2 gélines et 3 corvées²⁴. Les rentes en nature sont intéressantes car elles suivent le coût de la vie et peuvent être l'objet de transactions commerciales. Trégunc se distingue des autres paroisses, ses redevances en nature rapportent 45,5 boisseaux de grains, contre seulement 4 à Beuzec-Conq et 8 à Névez. Trégunc fournit aussi 20 gélines alors que les autres paroisses n'en livrent que 2 ou moins. Les rentes à Nizon sont toutes payées en numéraire excepté une²⁵. Les totaux montrent que, pour quatre paroisses seulement, le château reçoit déjà un approvisionnement notable. On peut imaginer le rapport pour une vingtaine de paroisses ou plus. Aux convenants et cheffrentes il faut ajouter les revenus des maisons, mazières et hôtels possédés par le seigneur de Quimerc'h à Conq et à Nizon.

Les rentes sur les maisons, mazières et hôtels

Les rentes « en la ville et faubourgs de Conq pour le terme de janvier », et les « rentes en la paroisse de Nizon par an aux termes de Saint Michel et janvier » proviennent de 6 maisons, 2 mazières et 1 hôtel, pour Conq,

24. Quelques chiffres manquent ou n'ont pu être lus.

25. F° 311 « une paire de gants » ?

Paroisse	Boisseaux d'avoine	Boisseaux de froment	Gélines, chapons	Tourtes	Total
Beuzec-Conq	4	0	2	2	8
Névez	2	6	2	0	10
Nizon	0	0	0	0	0
Trégunc	20,5	25	20	4	69,5
Totaux	26,5	31	24	6	87,5

Fig. 9 – Redevances en nature dues au seigneur de Quimerc'h en 1524.

et de 7 maisons, 2 mazières et 14 hôtels pour Nizon. La distinction est faite entre les trois types d'habitations, mais on ne doit pas forcément en déduire une différence claire d'importance des bâtiments. On remarque, par exemple, que la mazière de Marc Le Coroller à Conq doit 5 sous, alors que la maison de Jehan Goar n'est redevable que de 3 sous 1 denier ; de même, à Nizon, la mazière d'Yvon Danielou rapporte autant que la maison du fils Guern, soit 4 sous. L'hôtel Lae de Nizon ne doit que 3 sous, l'hôtel Coutin de Conq encore moins, soit 15 deniers. Le maximum perçu est de 5 sous, le minimum de 12 deniers. Il en ressort que les biens immobiliers ne représentent qu'un apport modeste pour le seigneur de Quimerc'h, puisqu'il n'atteint que 86 sous 13 deniers pour ces deux localités. Dans l'aveu de 1534, la « taille des bourgeois » est perçue également à Clohars et à Quimperlé. À Clohars, 6 rues sont citées avec une quinzaine de maisons. À Quimperlé, la taille est perçue sur 15 maisons, elle est aussi appelée cens.

Les moulins affermés

Le montant du fermage des moulins est un revenu intéressant. L'aveu n'en mentionne que quatre. Le seigneur de Quimerc'h en afferme certainement d'autres, puisqu'il y en a cinq dans le seul domaine proche du château. À titre d'exemple à Nizon, des moulins appelés « moulins du Heznant »²⁶, situés entre Pont-Aven et Nizon, sont affermés l'un pour 15 sous par an, l'autre à Augustin Move pour 12 sous 6 deniers. À Trégunc, un moulin est affermé à Jean Kergal pour 14 boisseaux

de froment, l'autre pour 12 boisseaux, moitié froment, moitié seigle.

La seigneurie des Salles en Plouisy, une alliance avec la famille de Kergorlay

La seigneurie des Salles, en Plouizy, située dans le fief de Guingamp, entre dans la famille de Quimerc'h en 1425, lors du mariage de Jean de Quimerc'h avec Amice de Kergorlay. Jean est à l'origine de la branche cadette de Trésiguidy, du nom de sa mère Catherine, épouse de Pierre du Hautbois. Les rentes de la seigneurie sont déclarées à la cour de Guingamp par Jean et Amice en 1456, à la mort de Jeanne de Kergorlay²⁷. Il s'agit de rentes sur des maisons dans les rues de Quaenen, la Grand-Rue, la rue Prat-Durant, la rue Neuve, la rue de l'Église et la rue Cordoch, qui rapportent 16 livres, et sur 9 hôtels dans la Petite-Rue-Neuve, qui se montent à 55 sous. En 1459, à la mort d'Amice, le montant du rachat dû par son fils s'élève à 70 livres, plus 18 boisseaux d'avoine, 34 quartiers de froment et 18 gélignes²⁸.

Conclusion

La seigneurie de Quimerc'h, avec ses mille journaux de terres et ses fiefs s'étendant sur une trentaine de paroisses au début du XV^e siècle, offre un exemple caractéristique d'une seigneurie moyenne en Bretagne à la fin du Moyen Âge. Son château en pierres, reconstruit dans les années 1470, avec ses murailles imposantes en pierres de taille, montre l'importance et le rang du seigneur. La disposition du domaine proche, avec la chapelle, les jardins, les étangs, le colombier, les loges des domestiques, la maison du garde,

26. Le manoir du Hénant domine la rivière de l'Aven entre Pont-Aven et Névez dont il relève actuellement : Jehan de Cornouaille est seigneur du Hénant en 1464. On notera que Guillaume de Cornouaille est seigneur de Quimerc'h vers 1350. À la fin du XV^e siècle, Raoul de Kervégant épouse Louise de Cornouaille, sans doute dame du Hénant ; sa fille Françoise s'allie en 1520 à Charles de Guer.

27. Arch. dép. Côtes-d'Armor, E, titres de Kergorlay, transcription par A. MOUSSET, *Documents...*, *op. cit.*, acte LXIX, p. 128-130. Jeanne est la sœur d'Amice.

28. *Id.*, *ibid.*, acte LXX.

révèle le mode de vie du seigneur. Celui-ci bénéficie de diverses rentes, notamment celles que lui apportent fours et moulins, qui s'ajoutent aux revenus des terres. Les champs – labours et pâtures – couvrent une surface importante autour du château ; le bois est aussi un élément caractéristique. La seigneurie de Quimerc'h s'est considérablement agrandie, particulièrement au XV^e siècle, et c'est le nombre important de convenants et de cheffrentes qui apporte un revenu

appréciable en numéraire et en nature. Il ne faut pas oublier que le seigneur de Quimerc'h est au service du duc et bénéficie, en plus, de divers appointements et largesses. Les Quimerc'h, puis leurs descendants, Tinténiaec et Du Breil de Rays, gardent et enrichissent leur patrimoine jusqu'en 1888, date de la vente sur saisie du domaine de Quimerc'h, à la suite des mauvaises affaires de Charles-Gabriel de Rays, descendant des Quimerc'h par les Tinténiaec.

Résumé

La seigneurie de Quimerc'h n'a cessé d'évoluer pendant cinq siècles au cours du Moyen Âge. Ses origines remontent au moins au XII^e siècle, époque où le domaine est encore modeste ; il reste très localisé autour de Bannalec jusqu'au début du XV^e siècle. La seigneurie fait partie du domaine ducal. Le duc est à l'origine de l'ascension des Quimerc'h. Honneurs et enrichissement permettent des mariages en conséquence, donc l'apport de fiefs en dot qui agrandissent la seigneurie et témoignent du rang du seigneur. Le château et ses dépendances traduisent la richesse des Quimerc'h. La dimension du domaine – mille journaux de terres en 1534 – soit environ cinq cents hectares, le nombre de paroisses sur lesquelles s'étendent la seigneurie et les fiefs, une trentaine à cette époque, permettent de situer Quimerc'h parmi les seigneuries moyennes de Bretagne.

Abstract

The Quimerc'h lordship constantly evolved during five centuries in the Middle Ages. Its origins go back as far as the 12th century at least, a time when the domain was still small, as it was essentially centred on Bannalec till the early 15th century. The lordship was part of the ducal domain, the Duke being at the origin of the rise of the Quimerc'h family. Receiving honours and becoming wealthy, they could marry in the upper strata of society, the fiefs received as dowry enlarging the lordship and bearing witness to the wealth of the lord. The castle and its dependencies reveal the wealth of the Quimerc'h family. The size of the domain – over 1,000 journaux (roughly 500 hectares) in 1534 – the number of parishes it held – about 30 at that time – place Quimerc'h in the ranks of middle-sized lordships.

Diverradur

E-doug ar Grennamzer, n'he deus graet aotrouniezh Kimerc'h nemed cheñch stumm a-hed pemp kantved. Bez' ema an orin anezi en 12^{ed} kantved d'an nebeutañ, ur mare ma'z eo dister c'hoazh he domani ; chom a ra hemañ lec'hiet tro-dro da Vanaleg betek penn kentañ ar 15^{ed} kantved. Bez' ema an aotrouniezh e-diabarzh domani an duk. An duk eo a zo pennkaos eus

kresk re ar C'himerc'h. Diwar an enorioù hag ar pinwidikaad, e teu dimezioù o vont da heul, ha neuse dalc'hoù o tont en argouroù hag o vrassaad an aotrouniezh koulz hag o sevel renk an aotrou. Diskouezet e vez war wel pinwidigezh re ar C'himerc'h dre ar c'hastell hag e adtier. Un domani bras meurbed – mil dewezh-arad a zouaroù e 1534 – da lavared eo pemp kant hektar a-vremañ, niver ar parresioù m'en em led warno an aotrouniezh hag an dalc'hoù, un tregont bennag en amzer-se, trawalc'h eo kement-se oll ewid lakaad Kimerc'h etre an aotrouniezhioù krenn eus Breizh.

De l'art d'obtenir un rabais.

Édition diplomatique d'une lettre de François II, duc de Bretagne, accordant une diminution de la ferme du billot de Cornouaille, 19 juillet 1484

par Laurence Moal

L'étude qui suit a été réalisée dans le cadre d'un cours d'initiation à la paléographie médiévale suivi par les étudiants de troisième année de licence d'histoire de l'art et d'archéologie du Pôle Pierre-Jakez-Helias à Quimper (Université de Bretagne occidentale). Le choix de cet acte inédit, coté CC 14 aux Archives municipales de Quimper, constituait un moyen attractif de mettre en application les méthodes et notions vues en cours¹. Il présentait aussi l'intérêt de lier paléographie, diplomatique et histoire. La paléographie, science des écritures anciennes, est une science auxiliaire qui aide l'historien à replacer le texte dans sa dimension historique. La diplomatique, quant à elle, s'intéresse à la structure des actes, à leur signification, à l'identification et à l'interprétation des faits. Elle facilite la compréhension d'un document

officiel qui répond à des canons de construction bien identifiés. Enfin, cette lettre présentait l'intérêt de relier l'histoire du duché à la fin du Moyen Âge à l'histoire de Quimper².

Présentation de l'acte

L'acte CC 14 provient d'un ensemble de documents d'archives déposés, il y a plus d'un siècle, aux Archives départementales du Finistère et restitués en février 2007 à la ville

1. Je tiens à remercier Bruno Le Gall, directeur des Archives municipales de Quimper, pour avoir mis cet acte à ma disposition et pour ses informations.

2. Les noms des étudiants ayant suivi les cours de paléographie au premier semestre 2008 et participé à cette étude sont indiqués ci-après, dans l'ordre alphabétique : Bail, Marie-Anne ; Bourzat, Bernadette ; Braun, Sophie ; Buannic, Oriane ; Daniel, Laureen ; Ghio-Le Bars, Rose-Marie ; Gloaguen, Laurie-Astrid ; Lamarre, Justine ; Livaditis, Nicolas ; Mahé, Céline ; Oger, Gaëdic ; Perrot, Justine ; Pihéry-Bouvier, Chloé ; Quiré, Lucille ; Reungoat, Mari-Wenn ; Rohou, Morgane ; Rouat, Suzanne ; Salaün, Aurore ; Tanguy, Nolwenn ; Thomas, Matthieu.

de Quimper à la suite d'une délibération du conseil municipal votée le 24 février 2006³. Il s'agit notamment de la série des comptes des anciens miseurs (comptables municipaux), des pièces justificatives conservées à l'appui de ces registres, ainsi que de nombreux documents relatifs à la ferme et à la levée des anciens impôts indirects. Ils contiennent de véritables trésors d'informations sur l'histoire locale et les institutions urbaines. Cette lettre de François II en particulier est un témoignage de la difficulté à percevoir les revenus municipaux à une époque de grandes tensions entre le duché et le royaume de France, attisées par les barons bretons qui pactisent avec la régente, Anne de Beaujeu, pour que la succession du duc revienne au roi de France. Le duché a besoin de ces fonds pour la défense des villes afin de consolider ou de réparer les remparts et les fortifications, travaux de plus en plus nécessaires et coûteux en raison du développement de l'artillerie dans la seconde moitié du ^{xv}^e siècle. Pour financer ces travaux, il faut prélever des taxes sur les marchandises qui entrent dans le duché et en sortent, ainsi que sur leur revente en détail. Parmi les revenus municipaux, l'un des plus importants est le devoir de billot, connu aussi sous le nom d'« apeticement » ou d'« apettissage » des mesures à vins, apparu sous Jean V en 1423⁴. Il frappe les vins vendus

au détail dans la ville et les faubourgs et se perçoit par le système de la ferme, préférée à la régie directe. Les miseurs, c'est-à-dire les comptables municipaux, s'entourent de toutes les précautions pour le choix des adjudicataires de ces fermes municipales, n'acceptant comme fermiers que des gens solvables, mais cela n'empêche pas ces derniers d'essayer par tous les moyens d'obtenir un « rabat » ou remise sur les sommes qu'ils doivent à la ville. C'est ce qui se passe ici. Le 2 octobre 1480, le fermier général de Cornouaille, Jean Mauléon, se plaint au duc de ne pouvoir verser la totalité de la somme prévue par l'adjudication, en raison de la défense faite par le royaume d'exporter le vin en Bretagne. Le duc consent donc à un rabais après examen des faits et en détaille les modalités.

Trois séances d'une heure ont été consacrées à la transcription. La lecture de la lettre est certes assez difficile pour des néophytes, mais des travaux antérieurs leur avaient déjà permis de se familiariser quelque peu avec ce type d'écriture. Il s'agit d'une cursive de bonne qualité, régulière, avec peu d'abréviations. Le fond a sans doute posé plus de problèmes que la forme. Les difficultés liées à la compréhension sont en effet nombreuses, mais la compréhension du texte est indispensable pour rétablir la ponctuation. Elle suppose la pratique du moyen français d'une part, et d'autre part une bonne connaissance du contexte, mais surtout des institutions financières, en particulier du mode de prélèvement de l'impôt indirect. La maîtrise du vocabulaire technique est nécessaire. Il s'est agi de rendre le document accessible, lisible, tout en restant le plus près possible du texte originel. Nous n'avons donc rien changé à l'orthographe mais la ponctuation a été rajoutée selon le sens, et des paragraphes, absents dans l'original, ont été distingués. Une majuscule est mise aux noms propres et au premier mot d'une phrase. Les développements d'abréviations sont indiqués en italique. Nous avons respecté les normes de restitution des signes diacritiques : pas d'accent grave ni

3. Le dossier de demande de restitution des archives anciennes a été suivi par la ville de Quimper (M^{me} Marie-Paule Postec, conseillère municipale déléguée au patrimoine) et par le conseil général du Finistère (M^{me} Armelle Huruguen, vice-présidente chargée de la culture). Le 24 février 2006, une délibération était votée par le conseil municipal demandant la fin de ce dépôt et le retour des documents aux Archives municipales. Après l'avis favorable des Archives départementales exerçant au nom du préfet leur mission de contrôle scientifique et technique sur les services d'archives publics, les archives anciennes ont été restituées le 1^{er} février 2007 à la ville de Quimper (voir séance du conseil municipal de Quimper, délibération n° 5 DDSEC 06.2 du 24 février 2006).

4. J.-P. LEGUAY, *La Ville de Rennes au ^{xv}^e siècle à travers les comptes des miseurs*, Paris, Klincksieck, 1968, p. 55.

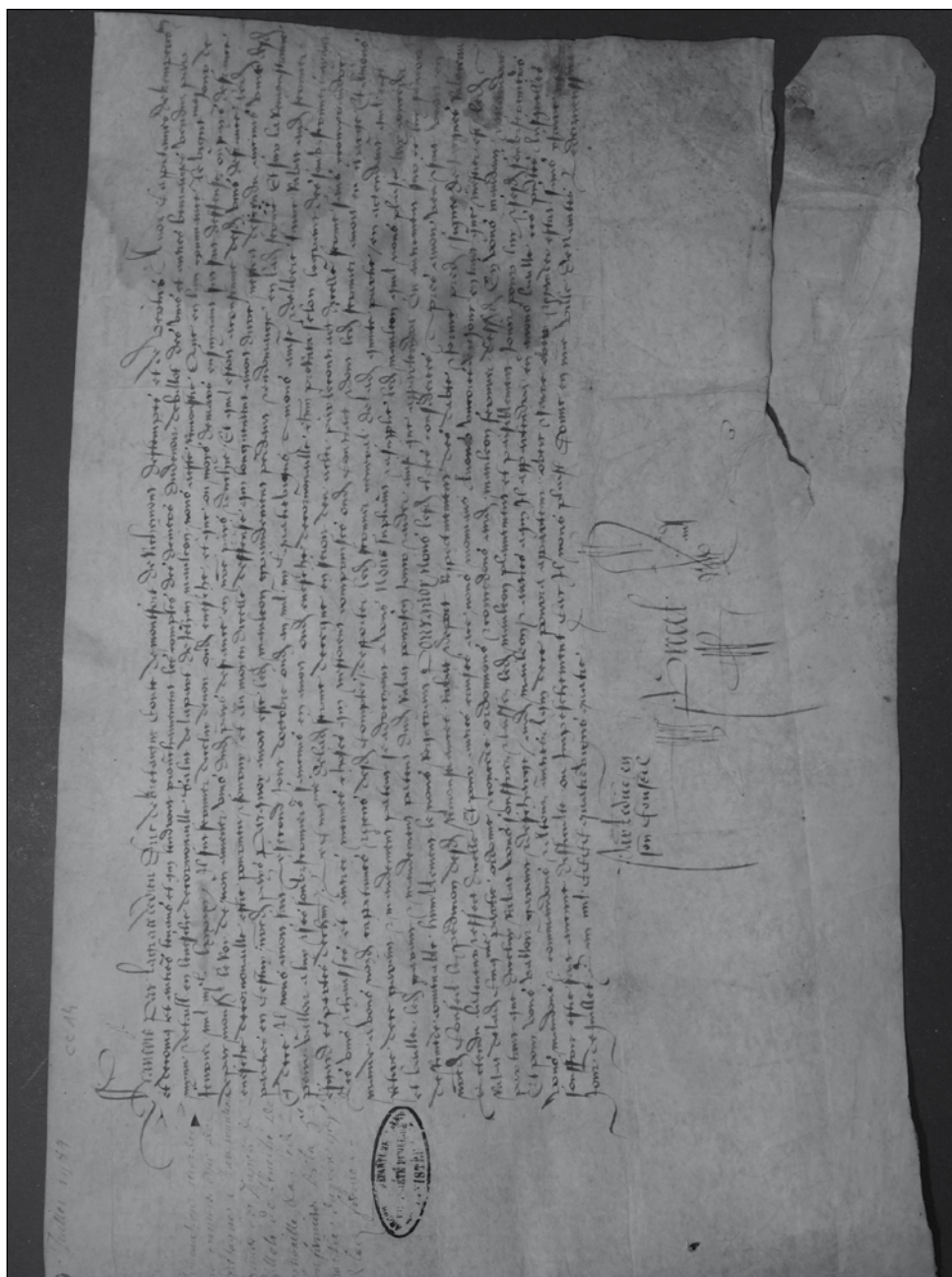


Fig. 1. – Mandement de François II, 19 juillet 1484.
Arch. mun. Quimper, CC 14. Cliché Arch. mun. Quimper.

circonflexe, pas d'accent sur le e, sauf sur le e tonique en position finale (« esté »), des points sur les i et j, la cédille (« François »). Enfin nous avons rétabli les apostrophes en cas d'élision : « d'Estempes » et non « des-tempes », « l'evesché » et non « levesché ». Les étudiants se sont également répartis des notices pour l'identification des personnes, des lieux, des institutions, du vocabulaire. Les appels de note (en petites capitales) dans le document renvoient au deuxième volet de l'étude qui synthétise les résultats de leur recherche.

Édition du texte

1484, 19 juillet – Nantes.

Le 19 juillet 1484, le duc de Bretagne François II donne l'ordre aux capitaines de Quimper et de Concarneau qui tiendront les comptes du devoir de billot des vins vendus dans l'évêché de Cornouaille de consentir à Jean Mauléon, fermier général, un rabais d'un cinquième sur le principal de la ferme qu'il a prise, hors frais annexes, au prorata de son engagement et de ceux de ses sous-fermiers.

Original sur parchemin, jadis scellé à la cire rouge (quelques traces seulement subsistent) sur simple queue de parchemin.

Hauteur, 265 mm (gauche) – 250 (droite) ; largeur, 385 (haut) – 380 (bas).

Archives municipales de Quimper, CC 14.

Transcription

François^A, par la grace de Dieu, duc de Bretagne, conte de Montfort, de Richemont, d'Estempes et de Vertus, a noz cappitaines de Kemper Corentin^B et de Concq^C et autres tenans et qui tendront prouchainement les comptes des deniers^D du devoir de billot des vins et autres bevraiges^E venduz par mynu et detail en l'evesché de Cornouaille^F, salut.

De la part de Jehan Mauleon^G, nous a esté remonstré que, en l'an commencé le vingtiesme jour de fevrier mil III^C LXXIX^H, il fut fermier^I d'iceluy devoir oudit evesché et que, ou moys de mars ensuyvant, fut fait deffense ou pays de France, de par monseigneur le roy de non amener vins dudit pays de France en nostre pays et duchié, et qu'il estoit acoustumé desdits vins de France ledit evesché de Cornouaille estre pourveü et fourny, et au moyen d'icelle deffense, qui longuement avoit duré, n'estoit descendu aucuns vins desdites parties en cestuy nostredit pays^J. Par quoy avoit esté ledit Mauleon grandement perdant et endomaigé en ladite ferme. Et sur la remonstrance que de ce il nous avoit fait, le second jour d'octobre oudit an mil III^C quatre vigns, avions avisé et deliberé faire rabat^K audit fermier pour valloir a luy et ses soubz fermiers, s'aucuns en avoit oudit evesché de Cornouaille, chacun prorata selon le grant des soubz fermiers, ayant esgart es pertes de chacun, le cinquiesme de ladite ferme de ce que en seroit deü a cler par le contract d'icelle ferme, sans y comprandre les vins et chausses^L et autres menues choses qui n'estoient comprinses oudit contract et dont ledit fermier avoit eu charge. Et avions mandé a vous, nozdits capitaines et gens desdits comptes, deporter^M ledit fermier general de ladite quinte partie, en attendant qu'il eust retiré de ce garant et mandement patent se adreczant a vous, nous supliant et a supplié ledit Mauleon qu'il nous plaise luy conceder et bailler ledit garant et mandement patent dudit rabat pour s'en jouir et aider ainsi que appartendra, ou autrement sur ce luy pourveoir de remede convenable, humblement le nous requerant.

Pourquoy, nous, lesdites choses considerees, apres avoir veü et fait veoir en nostredit conseil, l'expedition desdites remonstrances, rabat et deport, respectivement des dabte et forme precedentes, signee de Jacques Raboceau^N, attendu la teneur et effect d'icelle, et pour autres causes a ce nous mouvans, avons uncores de ce jour, en tant que mestier est, ledit rabat de ladite cinquiesme partie

ordonné et concédé, ordonnons et concedons audit Mauleon, fermier dessusdit. En vous mandant et mandons par tant, que d'iceluy rabat vous souffrez et laissez ledit Mauleon plainement et paisiblement jouir pour luy et sesdits soubz fermiers. Et pour vous valloir garant et descharge, audit Mauleon et autres a qui il appartendra, en avons baillé ces presentes, ausquelles vous mandons et commandons, et a touz autres a qui de ce pourra appartenir, obeir et faire obeir et garder estat sans y faire ne souffrir estre fait aucune difficulté ou impeschement. Car il nous plaist.

Donné en nostre ville de Nantes⁰, le deiz neuffiesme jour de juillet l'an mil CCCC quatre vigns quatre.

Par le duc en son conseil. Brecel.

Annotations historiques et techniques

A. François, comte d'Étampes, représentant de la ligne cadette de Bretagne-Montfort, devient duc de Bretagne à la mort d'Arthur III en 1458. Fils de Richard, comte d'Étampes, et de Marguerite d'Orléans, il épouse Marguerite de Bretagne puis Marguerite de Foix qui donne naissance en 1477 à une fille, Anne, héritière du duché. Il meurt le 9 septembre 1488, après la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 juillet, et la signature du traité du Verger, le 20 août⁵.

B. Quimper (Finistère). Kemper en breton se réfère au « confluent », celui de l'Odet et du Steir en l'occurrence. Les premières mentions du nom de Quimper ne se rencontrent qu'à la fin du XI^e siècle. La dénomination de Quimper-Corentin est alors concurrencée par celle de *Corisopitum* qui finit par disparaître. Devenue siège épiscopal, la ville s'identifie à celui qui passe pour être son premier évêque, saint Corentin, et réunit ainsi

dans son nom les composantes géographique (confluent) et mythique⁶.

C. Concarneau (Finistère). *Conq* en breton a le sens de « coin, angle », mais plus satisfaisant paraît être le rapprochement qui a été proposé avec le gaélique *cong*, « détroit, goulet », d'une part, le latin *concha*, « cuvette » et par extension « baie, anse », d'autre part, acceptions qui conviennent l'une et l'autre au site. Le qualificatif de *Kerneo* est adjoint au toponyme, nom breton de la Cornouaille. Châtellenie ducale, dont la forteresse est sans doute déjà munie de fortifications au XIII^e siècle, le lieu est pourvu d'une nouvelle enceinte aux XIV et XV^e siècles⁷.

D. Le mot a ici le sens d'« argent », « recettes », « revenus ». Les comptes des « deniers », rendus par les miseurs, sont les comptes municipaux qui se trouvent dans les registres de la ville. À l'issue de leur année de gestion, les receveurs consignent par écrit le relevé de leurs recettes et de leurs dépenses qu'ils présentent ensuite à une commission d'auditeurs chargés de les contrôler. Ils contiennent de nombreuses informations concernant les dépenses régulières : fortifications, artillerie, travaux d'entretien...⁸

E. Le devoir de billot des vins et autres breuvages est une taxe accordée par le duc aux villes pour entretenir leurs fortifications. Les autorités prélèvent un pourcentage sur la vente « par minu », c'est-à-dire au détail, dans la ville et les faubourgs. Cet impôt se distingue de la « cloison des vins » payée aux entrées de la ville (octroi), car il frappe directement le consommateur. Il doit son

6. B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, Le Chasse-Marée – ArMen, 1990, p. 185-186.

7. ID., *ibid.*, p. 56-57.

8. Ils ont été analysés pour les villes de Bretagne par J.-P. LEGUAY, *Un Réseau urbain au Moyen Âge. Les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Maloine, 1981, p. 167-190.

5. D. LE PAGE, M. NASSIET, *L'Union de la Bretagne à la France*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003, p. 91-92.

nom au fait que les mesures sont réduites (« apétissées ») à l'aide d'une rondelle de bois (« billot »), placée au fond du récipient en fonction du taux décidé par le conseil ducal, ordinairement à 5 ou 10 %, voire davantage, ce qui permet au commerçant de le répercuter sur le prix du vin qu'il vend⁹.

F. L'évêché est le cadre de référence habituel des recettes fiscales. Il présente pour l'administration l'avantage d'offrir des limites bien connues et de transcender les fiefs dont le morcellement aurait pu compliquer les opérations de recette¹⁰. Au XV^e siècle, le billot de Cornouaille reste cependant une exception, puisque normalement il se perçoit dans les limites de la ville ou des villes qui en bénéficient. La présence de deux places stratégiques dans le diocèse, Concarneau et Quimper, justifie très vraisemblablement cette exception, puisque l'argent du billot leur est destiné.

G. Jean Mauléon le jeune est le fils aîné de Jean Mauléon, trésorier de l'Épargne, et de Marguerite La Fauconnière. Il occupe des fonctions d'administration et de représentation au sein de l'hôtel ducal : enfant de chambre du duc, garde des petits coffres en 1438 et 1439, maître d'hôtel en 1440, puis chambellan du duc. Il n'exerce que des responsabilités mineures dans l'administration des finances puisqu'on le retrouve bien plus tard comme fermier de la traite des choses mortes de la recette de Ploërmel, le 6 septembre 1464. Il est marié à Françoise de Bellouan, qui lui a apporté la seigneurie de Meslan à Hennebont, et possède la seigneurie de la Villeneuve à la Chapelle-sous-Ploërmel¹¹. Il est mentionné dans le compte de Jehan Le Baud, miseur

de Quimper du 1^{er} février 1477 au 1^{er} février 1485, pour les années 1479 et 1481¹².

H. La date du 20 février 1479 doit être convertie en 20 février 1480 « nouveau style ». Le terme de style fait référence au jour choisi comme point de départ de l'année. Le style de Pâques (« ancien style ») la fait commencer le jour de Pâques, c'est-à-dire le premier dimanche qui suit la pleine lune postérieure à l'équinoxe de printemps (21 mars). C'est donc une fête mobile dont la date varie entre le 22 mars et le 25 avril. Ce style est adopté par la plus grande partie de la Chrétienté dès le XII^e siècle (dès le milieu du IX^e siècle en Flandre) et son usage prépondérant dans la chancellerie royale française lui vaut d'être qualifié de *mos gallicanus*. Le style de la Circoncision, celui du 1^{er} janvier, plus communément appelé « nouveau style », remplace le style de Pâques le 1^{er} janvier 1565, à la suite de l'édit de Roussillon-Château en Dauphiné, promulgué l'année précédente par le roi Charles IX et enregistré dans le ressort du parlement de Paris en 1567. Avant cette année, il faut donc ajouter un an aux dates comprises entre le 1^{er} janvier et le 21 mars inclus. Pour celles qui sont comprises entre le 22 mars et le 25 avril, il est nécessaire de consulter un calendrier perpétuel, faute de pouvoir connaître la date précise de Pâques. Arthur Giry, dans son *Manuel de diplomatique*, fournit les dates de Pâques pour le Moyen Âge. Il est aussi possible d'utiliser le site de l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (IMCCE)¹³ ou celui d'un convertisseur polyvalent¹⁴.

I. Le fermier général tient à ferme ou à bail préfixé les revenus publics. Le conseil

9. J.-P. LEGUAY, *La Ville de Rennes...*, *op. cit.*, p. 55-56.

10. J. KERHERVÉ, *L'État breton aux 14^e et 15^e siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, Maloine, 1987, p. 83-92.

11. ID., *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne (1365-1391). Catalogue prosopographique*, thèse de doctorat dactyl., Paris, 1986, t. I, p. 90.

12. H. WAQUET, « Extraits des comptes des miseurs de Quimper, de 1478 à 1492 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LV, 1928, p. 85.

13. <http://www.imcce.fr/fr/ephemerides/astronomie/datespaques/index.php>.

14. <http://boysset.iffance.com/boysset/calendar.htm>.

ducal fixe le taux de l'impôt et le mode de prélèvement. Les fermiers s'engagent à avancer la somme de l'impôt due à la trésorerie à l'avance puis sont chargés de percevoir cette somme auprès de la population. L'apetissement des vins est affermé pour une durée d'un an ou deux ans selon la ville¹⁵. Quelques jours auparavant, l'adjudication est annoncée par « bannie » sur les lieux publics. Lors de la cérémonie, une chandelle est allumée et la ferme est attribuée « a la chandelle esteinte au derrain et plus donnant encherissant ¹⁶ ». La ferme générale peut être ensuite découpée en sous-fermes. Le personnel se paie sur les bénéfices d'exploitation. L'administration centrale connaît donc par avance l'état des rentrées d'argent. Cependant, les fraudes sont nombreuses et il arrive que les sommes prélevées par le fermier soient inférieures à ses espérances les mauvaises années. Mais le risque n'est pas très grand pour des fermiers assurés de gros bénéfices les bonnes années, car ils obtiennent le plus souvent d'importantes ristournes sur les sommes dues grâce à la procédure de « rabats », en cas de conjoncture défavorable.

J. La défense du roi de France d'exporter du vin en Bretagne, en mars 1481, intervient dans un contexte très conflictuel entre le royaume et le duché. L'année précédente, en effet, Louis XI a racheté les droits des Penthievre à la succession du duché et, dans l'entourage du duc, on a acquis la conviction qu'il est prêt à tout pour capter la Bretagne¹⁷. L'interdiction française de vendre du vin dans le duché a marqué les esprits au point d'être mentionnée par le chroniqueur Alain Bouchart, qui nuance toutefois le succès de la mesure royale :

« Et avoit le roy le pays de Bretagne en si grande hayne qu'il deffendit à tous ceulx du pays d'Anjou et Poitou de porter ne vendre vin aux Bretons sur paine de la hart. Toutefois aucuns Engevinz faisoient charrier leurs vins en caves et celiers sur les marches de Bretagne, et de nuyt ou de jour les Bretons par force les enlevoient, mais ilz payoient secretement les povres gens à qui le vin appartenoit ; et par ce moyen encores bevoient Bretons vin d'Anjou quelque mal gré que le roy en eust¹⁸. »

Le trésorier Pierre Landais, qui privilégie une politique d'indépendance fondée sur une alliance avec les ennemis du roi, Bourgogne et Angleterre, est l'homme fort du moment. Le traité conclu avec Édouard IV, après des négociations commencées le 1^{er} décembre 1480, comporte deux parties. Il prévoit, d'une part, une descente anglaise en France et, d'autre part, un mariage entre Anne, fille aînée du duc, et le prince de Galles, fils aîné du roi d'Angleterre. En outre, une clause spéciale confirme la liberté de commerce entre les deux pays¹⁹.

K. Les fermiers n'hésitent pas à s'adresser au conseil ou à la chambre des comptes pour obtenir un rabais, en avançant des motifs divers, comme les épidémies, la mortalité, la guerre, la piraterie... Mais les demandes ne sont accordées ni systématiquement, ni rapidement. À réception de la supplique, le duc désigne une commission d'enquête chargée d'examiner sur place le « donné à entendre ». Les commissaires interrogent plusieurs témoins, des notables, d'anciens fermiers, des négociants. Si les raisons sont jugées rece-

15. À Quimper, l'acte semble parler de l'adjudication d'une année (février 1480-février 1481), mais à Rennes, elle a lieu tous les deux ans, J.-P. LEGUAY, *Un Réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 150.

16. ID., *La Ville de Rennes...*, *op. cit.*, p. 69.

17. D. LE PAGE, M. NASSIET, *L'Union...*, *op. cit.*, p. 59.

18. A. BOUCHART, *Les Grandes chroniques de Bretagne*, éd. par M.-L. Auger, G. Jeanneau, sous la dir. de B. Guinée, Paris, C.N.R.S., 1986-1997, t. II, p. 443.

19. B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, « François II, duc de Bretagne, et l'Angleterre », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1928/2, p. 400-402 ; A. DE LA BORDERIE, B. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, Rennes, Plihon, 1896, rééd. Mayenne, 1972, t. IV, p. 497.

vables, un « rabat » est alors octroyé. Cette remise est rarement refusée même si les sommes sont presque toujours revues à la baisse, raison pour laquelle le fermier a tendance à exagérer l'importance de ses pertes et à gonfler sa demande. À chaque fois, l'apurement des comptes s'en trouve retardé. Le rabais accordé est ici de 20 % du bail initial, répartis entre les sous-fermiers, au prorata de ce que chacun aura engagé, selon le « grant », c'est-à-dire la somme totale, « de ce que en seroit deü a cler », donc après apurement des comptes.

L. Les fermes sont payables par quartier, c'est-à-dire par trimestre, mais la première année, elles imposent aux preneurs le règlement, en sus du prix du bail, d'une importante surprime fixe appelée « vins et chausses », exigible parfois en or, et versée aux officiers présents ou affectée à une caisse particulière. L'expression imagée rappelle le temps où ce supplément s'acquittait en nature : du vin (le vin du marché ; le « pot de vin ») et des pièces de vêtement offerts au personnel chargé de l'adjudication des marchés²⁰. Le rabais ici consenti ne concerne pas les « vins et chausses » ; il ne porte donc que sur le principal de la ferme, le supplément restant entièrement dû.

M. Le « déport » est une mesure conservatoire, permettant le report de paiement d'une somme en attendant la prise de décision des autorités supérieures, et l'annulation éventuelle de la dette.

N. Jacques Raboceau, neveu de Pierre Raboceau, secrétaire ducal, est secrétaire lui-même. Époux de Jeanne Cholet, il est institué procureur de Saint-Père-en-Retz et du Pèlerin et se voit confier plusieurs commissions entre 1464 et 1480²¹. Très proche

du chancelier Guillaume Chauvin et pilier de la chancellerie ducale, il est impliqué dans un trafic de sauf-conduits en blanc en 1463, mais sa carrière n'en est pas pour autant compromise. En revanche, il suit le chancelier dans sa chute, puisqu'il disparaît des sources après l'arrestation de ce dernier, le 5 octobre 1481²².

O. Nantes prend son véritable essor au ^{xv}e siècle, sous le règne de Jean V puis sous l'impulsion de François II, qui s'installe dans le château reconstruit et agrandi à partir de 1466 et fait de la ville la capitale politique effective du duché²³.

Structure du discours diplomatique

Cette lettre répond à un schéma très classique. Elle se décompose en effet en trois parties principales : le protocole initial, le texte proprement dit et l'eschatocole²⁴.

La *protocole initial* – les huit premières lignes de la transcription – commence par la *suscription* ou *titulature* du rédacteur. Elle révèle des informations précises sur la politique ducal sous le règne des Montforts.

« Duc par la grâce de Dieu » : ces quelques mots, inscrits dans la titulature ducal, *a priori* anodins, ont en réalité une signification très importante. La référence à la « grâce de

20. J. KERHERVÉ, *L'État breton...*, *op. cit.*, p. 642.

21. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2, f° 37, 10 avril 1462 ; B 3, f° 138 v°, octobre 1464 ; B 4, f° 58, 23 mai 1466 ; B 5, f° 105 bis, 12 septembre 1467 ; B 8, f° 117, 23 juin 1477 ; B 9, f° 175, 12 décembre 1480.

22. J. KERHERVÉ, *L'État breton...*, *op. cit.*, p. 139.

23. ID., « Nantes, capitale des ducs de Bretagne ? », dans J. GUIFFAN, D. GUYVARCH, dir., *Nantes et la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1996, p. 63-78.

24. Pour la structure diplomatique des actes, voir A. GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, réimpr. anast. Genève, 1975 ; O. GUYOTJEANNIN, J. PYCKE, B.-M. TOCK, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993, 3^e éd. augmentée, 2006, (*L'atelier du médiéviste*, 2) ; A. CHÉDEVILLE, B. MERDRIGNAC, *Les Sciences annexes en histoire du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998. Pour les définitions : *Vocabulaire international de la diplomatique*, Commission internationale de diplomatique, éd. par M. M. CÂRCEL ORTÍ, Valencia, 1994, 2^e éd. revue, 1997.

Dieu » est en principe spécifique aux rois. François II, comme ses prédécesseurs, s'en sert en fait pour affirmer son indépendance vis-à-vis du roi de France et rappelle ainsi les origines divines du pouvoir ducal. La première occurrence connue de l'expression remonte à 1385 ; elle devient d'un emploi régulier à partir de 1417. Seuls le vicomte de Béarn et le duc de Bourgogne, ou encore le comte d'Armagnac, de manière épisodique, osent utiliser cette formule et se poser en entités distinctes face au roi de France. À travers elle, s'affiche la prétention des ducs à ne dépendre de personne, d'où la revendication des autres droits régaliens : les Montforts refusent l'hommage lige en ne faisant qu'un hommage simple, sans agenouillement ni serment de fidélité, ils portent une couronne d'or à hauts fleurons, ils battent monnaie d'or, ils entretiennent une politique étrangère indépendante...

La maison des Montforts règne en Bretagne à partir de Jean IV (1364-1399) et se poursuit avec Jean V (1399-1442), François I^{er} (1442-1450), Pierre II (1450-1457), Arthur II (1457-1458), François II (1458-1488) et Anne de Bretagne (1488-1514). Jean IV est le fils unique de Jean de Montfort, demi-frère cadet de Jean III, derniers des ducs capétiens bretons. Il hérite des prétentions de son père au duché de Bretagne, en tant que descendant d'Arthur II, et au comté de Montfort-l'Amaury. Il s'impose au terme de la guerre de Succession de Bretagne, après la mort de Charles de Blois en 1364 lors de la bataille d'Auray et la signature du traité de Guérande qui reconnaît les droits de l'héritier des Montforts sur le duché. Cette dynastie conduit la principauté comme un État indépendant, jusqu'au mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII en 1491²⁵.

Le comté de Richemont ou Richmond, inscrit dans la titulature, témoigne des liens personnels et féodaux entre le duc et les

rois d'Angleterre. Le don en a été fait par Guillaume le Conquérant au comte Alain, un cadet de la maison comtale de Bretagne qui l'a accompagné en 1066. Les droits ont fini par passer aux ducs et, à la fin du XIII^e siècle, les rois d'Angleterre leur en ont confirmé la possession en échange de leur hommage vassalique. En 1300, l'honneur de Richmond s'étend sur sept comtés. Le roi anglais peut ainsi faire pression sur les Bretons en confisquant ou en rendant le fief de Richmond. Il est ainsi donné à Jean de Gand, quatrième fils d'Édouard III, en 1342. Jean IV doit renoncer à tous ses droits sur Richmond en 1361 après avoir été autorisé par le roi de France Jean II à prêter hommage pour le comté de Montfort, confisqué à son père en 1341. Une fois duc, il ne cesse de réclamer la restitution de son bien. Il l'obtient en 1372, lors de la signature d'un traité avec l'Angleterre, mais le perd à nouveau après le second traité de Guérande et l'hommage à Charles VI, en septembre 1381. Il lui est restitué, le 23 avril 1398, mais le 29 septembre 1399, Richard II est déposé par le Parlement anglais, et le nouveau roi d'Angleterre Henri IV, le 20 octobre, enlève de nouveau Richemont au duc de Bretagne pour en investir Raoul Nevil, comte de Westminster. En 1414, il est donné à Jean, duc de Bedford, frère du roi Henri V. À la mort sans héritier de Bedford, le comté de Richmond revient à la Couronne pour être accordé en 1452 à Edmond Tudor, demi-frère du roi Henri VI et père du futur Henri VII. Les ducs de Bretagne continuent malgré tout à utiliser ce titre pendant tout le XV^e siècle²⁶.

François II est aussi comte d'Étampes (Essonne) et comte de Vertus (près de Châlons-en-Champagne). Au XIII^e siècle, Vertus passe, avec la Champagne, au pouvoir

25. D. LE PAGE, M. NASSIET, *L'Union...*, *op. cit.*, p. 16, 25-31.

26. A. DE LA BORDERIE, B. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, *op. cit.*, p. 139 ; M. JONES, *La Bretagne ducale, Jean IV de Montfort, entre la France et l'Angleterre (1364-1399)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 181-199, 202-203.

du roi de France et est érigé en comté. Par le partage fait en 1445, il échoit à Marguerite d'Orléans, comtesse d'Étampes, qui épouse en secondes noces Richard de Bretagne, quatrième fils de Jean IV, mort en 1438. Leur fils François II en fait don, par lettres du 29 septembre 1485, à son bâtard François de Bretagne, baron d'Avaugour²⁷. La situation de ces terres est en quelque sorte semblable à celle de Richemont puisque François II ne les contrôle qu'entre deux confiscations par Louis XI. Le comté d'Étampes est par exemple confisqué au moment de la ligue du Bien public (1464-1465) et rendu après la signature du traité de Saint-Maur-des-Fossés (29-30 octobre 1465)²⁸.

Le protocole se termine par une *adresse particulière* aux capitaines de Quimper et de Concarneau, et une *formule de salutation* réduite à sa plus simple expression, « salut ».

Après le protocole initial vient le *texte proprement dit*, qui couvre les deuxième et troisième paragraphes du document transcrit. On entre directement dans le vif du sujet, sans *préambule*, en détaillant l'*exposé* des faits qui entraînent la rédaction de l'acte. Il est assez long puisqu'il faut rappeler la requête du fermier et les raisons invoquées pour justifier le rabais. Le *dispositif*, qui suit, commence par « Pourquoi, nous, lesdites choses considérées », est quant à lui plus court bien que ce soit la partie la plus importante de l'acte, puisque le duc y annonce qu'il accorde le rabat de la cinquième partie des sommes dues. Enfin, les *clauses finales* – à partir de « En vous mandant » – sont destinées à imposer l'exécution de la volonté ducale. Elles sont assez développées et comprennent plusieurs dispositions :

– une *injonction*, c'est-à-dire un ordre impératif d'appliquer l'acte : « En vous mandant et mandons par tant que d'iceluy rabat vous souffrez et laissez ledit Mauleon plainement et paisiblement jouir pour luy et sesdits soubz fermiers. »

– une *corroboration*, c'est-à-dire une clause de garantie d'exécution de l'acte : « Et pour vous valloir garant et descharge audit Mauleon et autres a qui il appartendra, en avons baillé ces presentes, ausquelles vous mandons et commandons, et a touz autres a qui de ce pourra appartenir, obeir et faire obeir et garder estat sans y faire ne souffrir estre fait aucune difficulté ou impeschement. » La dernière partie de cette clause peut apparaître comme une seconde manière d'injonction.

– une *justification* ou *clause intentionnelle*, toute empreinte de majesté souveraine : « Car il nous plaist. »

L'*eschatocole* ou *protocole final* comprend une *formule de datation* ainsi qu'une *marque de validation* qui donne une valeur authentique à l'acte, en l'occurrence un sceau, aujourd'hui disparu, victime du temps ou d'un collectionneur indélicat.

La lettre se termine par deux *mentions hors teneur*, qui renseignent sur la genèse du document : d'une part la formule de commandement – « Par le duc en son conseil » –, et le paraphe du secrétaire, Brechel.

Conclusion

L'étude de ce manuscrit a permis de mettre l'accent sur l'importance des revenus municipaux pour le duché, dans un contexte conflictuel avec la France, et de souligner le caractère complexe de leur prélèvement. Mais au-delà du cas particulier traité ici, il faut insister sur le caractère exemplaire d'un tel document pour la connaissance de la diplomatie ducale : presque toutes les parties habituelles du discours diplomatique

27. F.-A. DE LA CHESNAYE-DES-BOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, Berger-Levrault, 1980, t. 10, col. 641-642.

28. A. DE LA BORDERIE, B. POCQUET, *Histoire de Bretagne*, op. cit., p. 451.

y figurent, puisqu'il ne manque que l'invocation dans le protocole initial, une formule pieuse que l'on trouve très rarement après le XI^e siècle, le préambule dans l'exposé et les menaces de sanction dans les clauses finales. La maîtrise de la diplomatie est nécessaire pour parvenir à la compréhension

complète d'une argumentation et à l'interprétation d'un document historique. Associée à la paléographie, elle est indispensable pour l'histoire médiévale et son enseignement ne peut être que profitable pour une initiation à la recherche et, pourquoi pas, pour susciter des vocations.

Résumé

L'étude d'un document inédit de la fin du XV^e siècle, conservé aux Archives municipales de Quimper, présente l'intérêt de lier paléographie, diplomatique et histoire. Elle permet en effet de s'intéresser aux finances duciales et notamment aux revenus municipaux du duché de Bretagne en 1484, époque de grand renforcement de la centralisation administrative, mais aussi de forte tension avec la France. La structure de cette lettre se prête particulièrement bien à une étude diplomatique qui en facilite la compréhension.

Abstract

The study of an early 15th century unpublished document, kept in the Quimper Archives municipales, associates paleography, diplomatics and history. It indeed relates to ducal finances and especially to the local revenues of the duchy of Brittany in 1484, a time when administrative centralization was made even stronger, but also a period of tension with the French kingdom. The very structure of this letter is a good case in point for a diplomatic approach, which makes comprehension much easier.

Diverradur

Gant studiañ un diell diembann eus fin ar 15^{ed} kantved, diell miret e Diell di ti-kêr Kemper, e c'heller eren assambles paleografiezh, skiant an teulioù hag istor. Bez'ez eus tu evel-se d'ober war-dro arc'hant-bras an duked, hag ispissial leveou kêrioù dukelezh Breizh e 1484, ur mare ma'z eo startaet a galz ar c'hreisennañ er mererezh, med iwe ur mare ma'z eo tenn meurbed ar jeu gant ar Frañs. An diell-se (ul lizher), ez eo ar framm anezi aes ober gantañ, ewid ober ur studiadenenn diplomatik, hag lak anezi da vezañ komprenet gwelloc'h.

Aspects du commerce maritime entre le Léon et Bordeaux dans les années 1640

par Éric Kerréneur

Un bombardement du port de Brest en juillet 1941 par la *Royal Air Force* visait à détruire les croiseurs allemands *Scharnhorst*, *Gneisenau* et *Prinz Eugen*. D'une certaine façon, il a atteint des navires bien plus anciens et modestes : « Un fonds, mis en caisse pour être évacué, n'eut pas le temps de quitter la bibliothèque municipale de Brest où il était entreposé, celui de l'amirauté de Léon, fonds départemental confié à la ville de Brest¹. » Il n'en reste qu'un inventaire, heureusement très détaillé². Cependant, ces archives n'auraient pu nous renseigner sur le commerce et les navires léonnards du début du

XVII^e siècle, l'amirauté de Léon n'ayant été créée qu'en juin 1691. Celles de l'amirauté de Guyenne, plus anciennes, permettent d'y remédier car Bordeaux était une destination privilégiée des navires de la péninsule. Les Bretons étaient « les principaux consommateurs européens de vins de Bordeaux, avec 30 000 tonneaux importés annuellement dans les années 1645-1660³ ».

Dans la nuit documentaire, trois premiers registres conservés recensent de manière continue les entrées au port de la Lune⁴, de janvier 1640 à juillet 1647⁵. Elles

1. J. CHARPY, *Guide des archives du Finistère*, Quimper, 1973, p. 29.

2. J. LEMOINE, H. BOURDE DE LA ROGERIE, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Finistère, archives civiles, série B, tome III, articles B 4160-4670 et appendices. Inventaires des fonds des amirautés de Morlaix et de Quimper, du consulat et du tribunal de commerce de Morlaix*, Quimper, 1902.

3. A. LESPAGNOL, « Bordeaux et la Bretagne : une relation particulière », dans S. MARZAGALLI, H. BONIN (dir.), *Négoce, ports et océans, XVI^e-XX^e siècles*, Mélanges offerts à Paul Butel, Bordeaux, 2000, p. 149-158 (p. 153).

4. Le « port de la Lune » est le nom familièrement donné au port de Bordeaux, en raison du large méandre en forme de croissant que fait la Garonne lorsqu'elle traverse la ville.

5. Arch. dép. Gironde, 6 B 213 à 215 ; ces archives



Fig. 1. – Carte particulière des environs du port de Brest. Détail (1669).
Robert Cordier, graveur. Service hydrographique de la marine, 049-01-02-0.
Cliché Bibl. nat. France.

se présentent presque toujours sous le même schéma : « Claude Courric, maistre de l'*Isabeau* de Davrilduc⁶, du port de 30 tonneaux

ont été mises en ligne sur Internet en 2008 : <http://fonds-archives.cg33.fr/6B/>. D'autres registres d'entrées conservés portent sur des années isolées à partir de 1661, puis sur des périodes continues à partir des années 1680.

6. « Abriduc » et « Avriduc » sont les formes les plus fréquentes dans les registres de l'amirauté de Guyenne, pour désigner l'Aber-Ildut. La première se rencontre dans les plus anciennes cartes de Bretagne. Dans la suite de l'article, l'orthographe souvent fantaisiste des

ou environ, arrivé avant hier venant dudit lieu avec son lest, n'a fait de rencontre⁷. » Chaque mention, même laconique, comporte les éléments dont le regroupement donne un aperçu de la flotte et des relations commerciales avec le grand port aquitain. De plus, le cas échéant, tout incident rencontré durant le voyage était consigné.

enregistrements a été conservée, conformément aux règles de transcription des textes manuscrits.

7. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 11 r°.

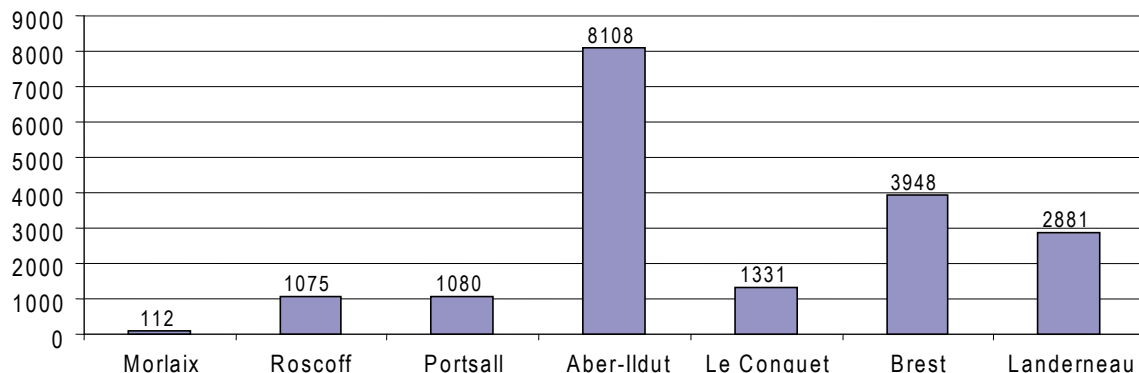


Fig. 2. – Tonnages cumulés des navires des ports léonards enregistrés à Bordeaux de janvier 1640 à juillet 1647.

Compte tenu de l'absence, pour le Finistère, d'archives équivalentes par leur précision, cette recension porte un éclairage précieux pour notre sujet. Nous nous sommes spécialement intéressé aux navires du Léon pour lesquels 658 entrées ont été enregistrées durant cette période. Ils venaient de Morlaix, Roscoff, Portsall, l'Aber-Ildut, Le Conquet, Brest et Landerneau⁸. Afin de mieux cerner les conditions de navigation et le milieu social des maîtres de barques léonards, nous y joindrons des mentions concernant des navires d'autres origines et quelques sources contemporaines disponibles.

Navires

Pour l'ensemble de la période considérée, le tonnage⁹ cumulé des navires de l'Aber-Ildut dépasse de loin celui des autres ports. Il est vrai que cette dénomination englobe, outre

l'aber proprement dit, les havres d'Argenton et de Grouinit, respectivement en Landunvez et Porspoder. Or la population de cette dernière paroisse se distinguait au XVIII^e siècle par sa proportion exceptionnelle de gens de mer¹⁰, probablement héritée du siècle précédent. Brest et Landerneau viennent ensuite, avec moins de la moitié et un gros tiers du tonnage de l'Aber-Ildut. La contenance totale des navires landernéens représente encore plus du double de ceux du Conquet, dont le chiffre dépasse légèrement ceux de Portsall et de Roscoff. Enfin, la présence morlaisienne à Bordeaux est marginale, ce port étant davantage tourné vers l'Angleterre.

Le tonnage moyen des navires diffère selon les ports¹¹. D'environ 28-29 tonneaux à Brest, à l'Aber-Ildut et à Landerneau, la moyenne descend à 22-24 tonneaux pour Morlaix, Le Conquet et Portsall. Elle serait du même ordre à Roscoff sans les vaisseaux

8. Il est toutefois observé que ce dernier port est partiellement cornouaillais.

9. Le tonneau bordelais traditionnel correspond à 900 litres, ou à 4 barriques de 225 litres.

10. P. JARNOUX, « Capitaines et maîtres de barques en basse Bretagne au XVIII^e siècle », dans F. CHAUVAUD, J. PERET (dir.), *Terres marines ; études en hommage à Dominique Guillemet*, Rennes, 2005, p. 91-97.

11. Voir *infra*, fig. 8.



Fig. 3. – Navires devant le château de Brest en 1634 (détail).
Christophe Tassin, cartographe. Cliché Bibl. nat. France, coll. d'Anville, 011671.

des Prigent, d'un port de 80 à 150 tonneaux, qui rehaussent à eux seuls la moyenne portuaire à près de 36 tonneaux. L'*Aigneau*¹² du Conquet et la *Hache-dorée* (?)¹³ de Brest, jaugeant respectivement 100 et 200 tonneaux, sont tout aussi exceptionnels.

Seules 17 % des unités excèdent 40 tonneaux et les plus grosses ne dépassent ordinairement pas 60 tonneaux. On peut citer, pour l'Aber-Ildut, le *François* d'Yvon Kerneau, 56 tonneaux ; la *Françoise* et la *Marie*, de 50 et 60 tonneaux, des Brestois Hervé Le Mayer et Yvon Le Dantec ; le *Saint-Vincent* du Landernéen Alain Lisac, 60 tonneaux. À l'autre extrémité, Jacques Gallineau, de l'Aber-Ildut, mena à Bordeaux la *Tiphaine* qui ne jaugeait que 4 tonneaux.

Les marins et la foi

Parmi les 6 % de navires portant un nom commun, on trouve l'*Hirondelle* de l'Aber-Ildut, la *Bécasse* de Brest, la *Poupée* de Roscoff et la *Fleur-de-lin* de Portsall. Ces derniers font référence à l'activité textile, précisément florissante à cette période, dont on trouve des produits dans les cales. Un prénom désignait la quasi-totalité des embarcations, sans qu'il soit nécessaire d'y voir toujours celui des parrains ou marraines¹⁴. En identifiant les retours réguliers des navires en Guyenne, on s'aperçoit que leur nom est parfois pré-

12. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 173 v°.

13. *Ibid.*, fol. 75 r°.

14. Une liste de quinze baptêmes de navires à Argenton, entre 1692 et 1716, démontre que six d'entre eux ne portent ni le prénom du parrain ni celui de la marraine, cf. P. DURAND, « La vie à Landunvez à l'époque de Louis XIV », *Les Cahiers de l'Iroise*, 23^e année, juillet-septembre 1976, n° 3, p. 135-142 (p. 141-142).

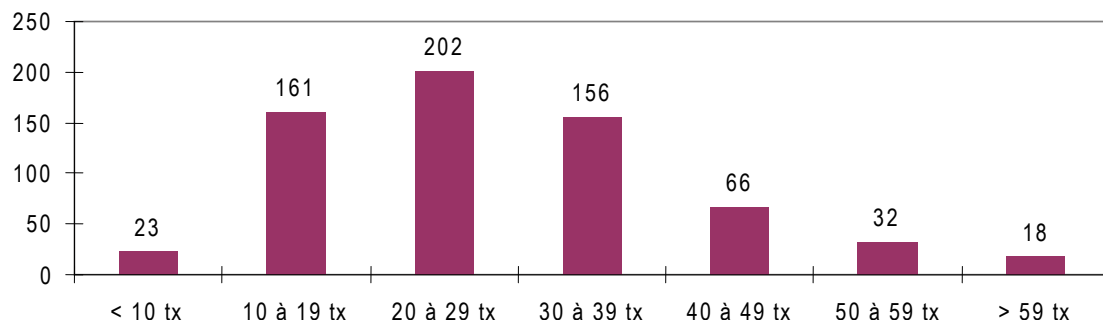


Fig. 4. – Répartition en tonnage des 658 navires léonards recensés.

cédé de « saint » ou « sainte »¹⁵. Par leur intermédiaire, les Bretons naviguaient donc sous la protection divine¹⁶. Même lorsque le parrain ou la marraine lui attribuait son prénom, il reste possible que le bateau soit placé sous l'invocation du saint éponyme. Dans les années 1640-1647, la *Marie* ou la *Petite-Marie* désigne un cinquième des navires léonards. Arrivent ensuite les prénoms *Jean*, *Anne* puis *Françoise* qui rassemblent respectivement 10, 8 et 5 % des noms cités, puis *Catherine*, *Jacques* et *Marguerite*, avec chacun 4 % des entrées.

Selon Alain Tanguy, c'est précisément la Vierge « que le navigateur breton invoque le plus naturellement et le plus fréquemment en cas de danger¹⁷ ». Ceux du bas Léon pou-

vaient porter leur dévotion à *Notre-Dame-de-Recouvrance* ainsi qu'à *Notre-Dame-du-Vrai-Secours*, à Kersaint en Landunvez, aux vocables significatifs. Ils invoquaient aussi sainte Anne d'Auray, comme l'atteste le récit de plusieurs « miracles » qui lui ont été attribués. En 1631 notamment, au large de Lisbonne, plusieurs Brestois furent pourchassés par un navire qu'ils crurent être turc : « Ils nous abordèrent de si près que nous nous voyons perdus. Nous ne purent qu'avoir recours à Dieu et à madame sainte Anne, laquelle, tous unanimement, nous réclamèrent, et promirent de visiter la chapelle proche d'Auray, que nous n'avons pas plus tôt fait le vœu que voilà que le grand mât de ce vaisseau pirate se rompit au dessus de la hune et par ce moyen furent contraints de demeurer alors que nous pouvions continuer, par la grâce de Dieu, notre route¹⁸. »

L'action missionnaire de Michel Le Nobletz (1577-1652) en Basse-Bretagne s'inscrit partiellement dans ce milieu social maritime, tant par la conception de certaines

15. Le *Jean* de Jean Mathieu, de l'Aber-Ildut, est qualifié de « saint » une seule fois sur six ; le *Jean* de Jean Levergo, de Landerneau, une fois sur sept ; l'*Anne* de Tanguy Mengant, de Portall, est nommée *Sainte-Anne* une seule fois sur sept mentions.

16. Le Brestois Jean Lemas naviguait même à bord de la *Sainte-Foy*. Il l'a menée à Bordeaux à 17 reprises entre janvier 1642 et février 1647.

17. A. TANGUY, « Ex-voto marins de Bretagne et d'ailleurs », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXVII, 1998, p. 217-218.

18. N. LHOSTIS, « Sainte Anne d'Auray au secours des généalogistes », *Le Lien*, Centre généalogique du Finistère, n° 82, 2002, p. 29.

« cartes¹⁹ » que par le choix de thèmes spécialement destinés à cet auditoire²⁰. L'école cartographique du Conquet a en effet directement inspiré la trame de trois des douze « cartes » conservées ; selon son biographe, Michel Le Nobletz « se servait de la connaissance qu'il avait de la Mathématique pour entrer dans les esprits de ceux qui trafiquaient sur mer et il enseignait tout ce qui appartient à la Marine pour trouver par ce moyen des occasions favorables de leur parler de leur salut²¹ ». Ainsi, la carte dite des « Conseils » s'empare de tous les éléments d'un navire pour les placer sur le terrain de la morale religieuse : « le pilote (le Christ), la proue (la foi), le gouvernail (l'obéissance), les voiles (la grâce, l'entendement, la volonté), le compas (la raison), l'aiguille de la boussole (la pureté d'intention), la hune (les précautions dont nous devons user en toute circonstance pour faire face aux tentations), le lest (l'humilité qui affermit l'âme), la sentine (les péchés), les pirates (le monde et le diable), les canons (les vertus contraires au vice) et les armes défensives (la méditation, l'oraison, le jeûne)²². »

Mais sa prédication a suscité incompréhension et hostilité dans chacun des ports de la région. Lorsqu'il s'établit au Conquet, « la

parole de Dieu trouva plus d'opposition sur le continent que dans les îles (Ouessant et Batz). Une civilisation informe, suite des relations commerciales, avait produit l'avarice, la vanité et l'amour exclusif des biens temporels. Michel eut à lutter pendant trois ans contre le mauvais-vouloir de ses nouveaux auditeurs. [...] Michel Le Nobletz se fit ensuite entendre, mais avec peu de succès, à Landerneau. [...] Le port d'Audierne ne lui fut pas plus favorable que ceux de Concarneau et du Conquet. La cupidité étant le seul mobile des habitants, ils restèrent sourds à sa voix. [...] Il résolut dès lors de s'attacher de préférence aux campagnes, où l'ignorance était du moins déglagée de sordides intérêts²³. »

Outre la tendance de tout hagiographe à accentuer les obstacles rencontrés par son sujet, le placement massif des navires sous le patronage de la Vierge ou des saints ainsi que la pratique des ex-voto démentent ces descriptions négatives de la piété des négociants et des gens de mer. Ni mécréants, ni dévots, ceux-ci avaient peut-être une foi différente de celle du reste de la population. Les voyages et la maîtrise du français, relevée par Dubuisson-Aubenay en 1636²⁴, pouvaient les ouvrir aux influences extérieures et nourrir un esprit critique plus aiguisé.

On ne peut non plus exclure que marchands de vin et maîtres de barques aient constaté ou redouté l'influence de l'action moralisatrice du missionnaire sur leur commerce²⁵. On sait en effet que la consommation

19. Représentations imagées à vocation édifiante, servant de support aux explications qui étaient apportées à un petit nombre de fidèles. Il fut le premier à mettre en œuvre ce type de support, cf. F. ROUDAUT, A. CROIX, F. BROUDIC, *Les Chemins du paradis, Taolennou ar baradoz*, Douarnenez, 1988, p. 54.

20. Il est à noter qu'à l'extrême fin du XVI^e siècle, il a lui-même séjourné à Bordeaux quand il était étudiant en droit ; sur le trajet, il « se vit deux fois sur la mer » dans « le danger évident de périr », sans que son biographe ne précise la cause du péril, A. DE SAINT-ANDRÉ (dit le père VERJUS), *La Vie de monsieur Le Nobletz, prestre et missionnaire de Bretagne*, Paris, 1666, p. 16.

21. L. DUJARDIN-TROADEC, *Les Cartographes bretons du Conquet. La navigation en images. 1543-1650*, Brest, 1966, p. 165.

22. F. ROUDAUT, A. CROIX, F. BROUDIC, *Les Chemins du paradis...*, *op. cit.*, p. 20.

23. P. LEVOT, *Biographie bretonne. Recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom*, Vannes-Paris, t. II, 1857, p. 281-282.

24. « Les Bas-Bretons ont grande facilité à apprendre les langues, telles qu'elles soient, et parlent très bien français », A. CROIX (dir.), *La Bretagne d'après l'Itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, 2006, p. 957.

25. La chute des taux de naissances illégitimes vers les années 1645 à 1655 à Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau et Bourg-Blanc a été mise en rapport avec les prêches moralisateurs de M. Le Nobletz dans

du vin, tant individuelle que collective, était stigmatisée : dans la carte des « Exercices quotidiens », la gourmandise est incarnée par un notable bien vêtu qui boit à domicile ; le thème de la taverne revient dans neuf des cartes ou des « déclarations²⁶ » conservées, à travers un cadre matériel constant : des bancs autour d'une table, des barriques en perce. On représente même l'ivrogne endormi sous la table²⁷ ! De plus, la taverne est aussi le lieu où l'on joue aux dés, aux cartes, aux quilles²⁸. On connaît la condamnation du jeu par l'Église. Il y a là une explication à l'hostilité que Michel Le Nobletz a pu rencontrer dans les ports de la pointe bretonne.

Profil de maîtres de barques

L'amirauté de Guyenne a enregistré environ 160 maîtres de barques pendant la période étudiée et pour les sept ports considérés. La carence ou l'imprécision des registres de catholicité empêche d'établir avec certitude des généalogies élargies pour cette période. Au siècle suivant, on retrouve la plupart des patronymes cités dans la même activité, liés à une très forte endogamie.

Plusieurs noms ne sont mentionnés qu'une fois. Les marins privilégiaient-ils d'autres destinations ? Ont-ils renoncé au voyage de Bordeaux, contraints par un revers de fortune ou, à l'inverse, fortune faite, pour s'affranchir du risque des voyages ? Ou bien ont-ils été victimes d'une fortune de mer ? Toutes ces explications sont possibles. D'autres noms apparaissent très fréquemment. Des traditions familiales plus fortes,

des moyens financiers plus importants ou, tout simplement, une descendance masculine nombreuse peuvent expliquer ce phénomène. Des facteurs de chance ou de témérité ont pu jouer également. Les dix-sept noms les plus cités représentent près de la moitié de toutes les entrées. Par ordre décroissant du nombre d'occurrences, on rencontre les familles Le Hir (45), Le Mayer (40), Corric (35), Kerros (30), Le Mas (27), Lisac (20), Masson (15), Perrot (14), Gourmelon (14), Lavanant (13), Mengant (13), Le Vergoz (12), Kernéau (11), Le Run (11), Le Marec (10), Riouallen (10), et Kerboull (10). On retrouve souvent ces noms à la barre des plus gros navires.

La plupart des patronymes ont une origine locale. L'appartenance de plusieurs d'entre eux à la noblesse suggère l'exercice du commerce en tant qu'activité dérogeante – encore que le trafic en mer n'entraîne pas forcément la dérogeance –, à moins qu'il soit le fait d'une branche cadette, tombée ou non dans la rotture. C'est le cas d'« Yvon Pallu²⁹ », de Landerneau, des Le Scanff et des Kerros de l'Aber-Ildut, qui apparaissent respectivement à 8, 6 et 30 reprises dans les archives. Le premier semble lié au manoir de la Grande-Palue près de Landerneau ; les deuxièmes aux sieurs de Keriell en Trégionou qui ont comparu aux montres de 1427 à 1536³⁰ ; les troisièmes aux Kerros, anoblis en 1441, et présents aux montres de Ploudalmézeau de 1448 à 1503.

Une trajectoire sociale opposée se dessine avec plusieurs maîtres de barques enrichis au point de s'établir marchands de vins et armateurs, de convertir leurs profits dans l'achat de terres dont ils joignent le nom à leur patronyme, voire dans l'achat d'offices. Ainsi le Brestois Jean Le Mayer a mené

la région, de 1642 à 1650, R. LEPROHON, *Vie et mort des Bretons sous Louis XIV*, Brasparts, 1984, p. 91.

26. Commentaires explicatifs des « cartes ».

27. F. ROUDAUT, A. CROIX, F. BROUDIC, *Les Chemins du paradis...*, *op. cit.*, p. 66.

28. *Id.*, *ibid.*, p. 66-67.

29. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 210 r°.

30. L. P., « Un Brestois, capitaine courageux : Yves-François Le Scan », *Les Cahiers de l'Iroise*, 15^e année, 1968, n° 3, p. 163-164.

vingt fois la *Bécasse* à Bordeaux entre 1640 et 1647 ; les profits de ce « marchand de vin en gros » lui ont permis de s'élever au rang des notables de sa cité, devenant « sieur du Bot » par l'achat d'une terre en Trénivez, puis maire de Brest en 1652. Deux de ses fils lui ont succédé dans cette fonction et son petit-fils, François Le Mayer, sieur de Kermenguy, a acquis en 1689, au prix de 16 000 livres, la charge de « conseiller du roy et son bailly en la juridicion de Saint Renan et Brest ». À cette occasion le jeune magistrat de 18 ans a bénéficié de lettres de dispense d'âge, « données à Versailles [...]. Signé Louis, et plus bas, par le roy, Colbert³¹ ».

Plus modestement, les profits du commerce maritime se révèlent dans un modèle architectural apparu au XVII^e siècle, les maisons dites « anglaises », principalement situées de Porspoder à Lanildut. Selon Jean-François Simon, maîtres de barques et surtout négociants y ont exprimé « leur aisance par une construction cossue mais sobre », dont les dépendances illustrent une double fonction commerciale (le « cellier ») et agricole (écurie, étable, soue, maison à four)³².

René Provost est représentatif de ce milieu. Maître du *François*, jaugeant 30 tonneaux environ, il a été enregistré six fois à Bordeaux de 1640 à 1647, en provenance de Portsall. En 1627, il a épousé Anne Le Hir, « en l'église collegiale de Kersent³³ » à Landunvez. Les vénérables recteurs des paroisses respectives des époux se sont déplacés. Un aveu de 1646 au seigneur du Pratmeur signale qu'il était locataire, avec « sire Michel Haouel »,

de « trois maisonnettes et celliers » situés à Laberic près de Portsall. On peut supposer que les profits tirés de la vente des barriques qui y ont transité ont permis à « sire René Provost demeurant à Portzal » d'acheter en 1659 quelques sillons à Kerouanec, près de chez lui. Dans l'aveu qu'il a rendu peu après, il est qualifié d'« honorable marchand³⁴ ».

Le voyage à Bordeaux

Des arrivées isolées à Bordeaux sont répertoriées, mais la plupart des Bretons y débarquaient de manière groupée, parfois en l'espace de quelques jours. Ainsi, 48 navires bretons ont été enregistrés du 2 au 12 mai 1645³⁵. Outre ces dates d'enregistrement, on trouvera ci-après de nombreuses mentions attestant que les navires voyageaient sous forme de convois. Ce mode de déplacement s'inscrit dans la lignée du convoiement établi à l'époque ducal. Dès le règne de Jean IV, une escorte de bâtiments de guerre accompagnait les marchands circulant sur la route des vins, en échange d'une contribution. La flotte se concentrait alors à Saint-Mathieu ou au passage du Four, et grossissait des navires de Cornouaille, du Vannetais et du pays nantais, en se dirigeant vers La Rochelle, Bordeaux, voire Bayonne³⁶.

Plus sécurisant que la navigation isolée, l'usage des convois a pu se maintenir aux périodes suivantes, même en l'absence de danger avéré. Le calendrier des principales vagues d'arrivées des navires léonards

31. Arch. dép. Finistère, B 1692.

32. J.-F. SIMON, « Les "maisons anglaises" du littoral léonard », dans J.-C. CASSARD (dir.), *Bretagnes, art, négoce et société de l'Antiquité à nos jours*, Mélanges offerts au professeur Jean Tanguy. Brest, 1996, p. 107-122. Les « celliers » des inventaires après décès du XVIII^e siècle seront qualifiés de « magasins » par le cadastre de 1850 (p. 122).

33. Arch. dép. Finistère, 1 MI ECB 218-1.

34. *Ibid.*, 1 E 972.

35. 11 de Brest, 6 d'Audierne, 6 de Douarnenez, 5 de Landerneau, 5 de Pornic, 5 de Port-Louis, 3 de Lannion, 2 de Loctudy, 1 de Quiberon, 1 de Nantes (venant de Landerneau), 1 de Pouldavid, 1 de l'Aber-Ildut et 1 de Bourgneuf, Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 241 r° à 251 r°.

36. J. KERHERVÉ, *L'État breton aux 14^e et 15^e siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, 1987, t. II, p. 681-686.

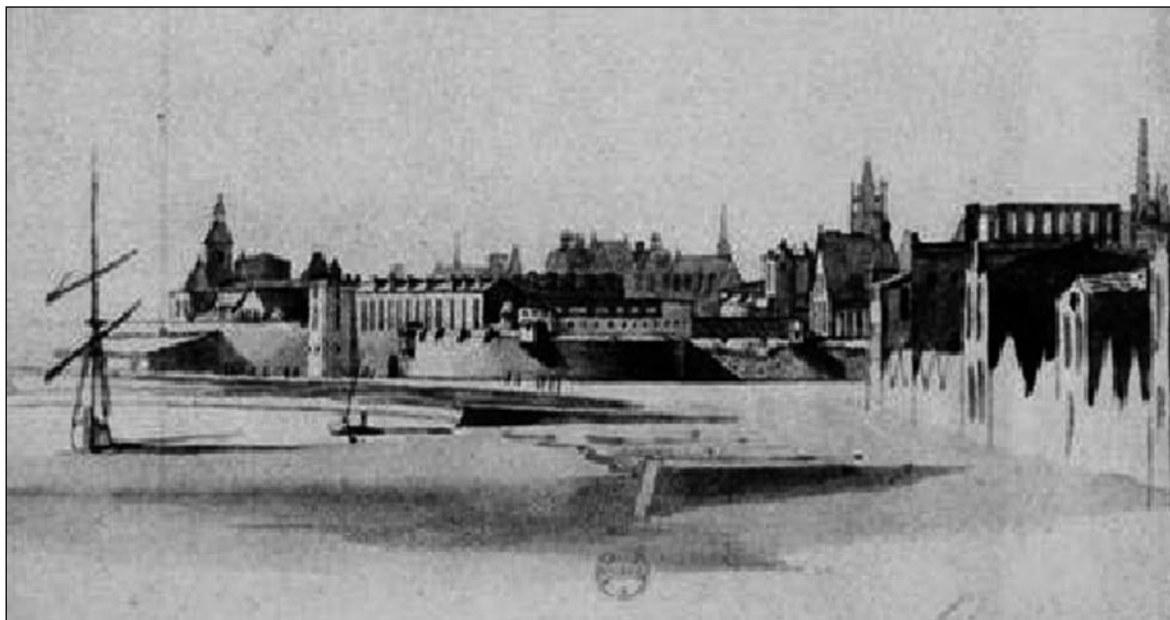


Fig. 5. – Vue du château Trompette en 1638, avec la ville de Bordeaux en arrière-plan.

Ce dessin donne la représentation exacte du premier paysage qui s'offrait aux navigateurs entrant au port en venant de la Gironde. Dessin d'Hermann Van der Hem (1619-1649). Cliché Bibl. nat. France.

démontre que beaucoup de convois étaient enregistrés dans la seconde moitié d'octobre et en novembre, l'après-vendanges coïncidant avec la grande foire bordelaise qui débutait le 15 du mois. Presque aucun navire n'est signalé en été³⁷, les travaux de la moisson mobilisant sans doute les individus.

Quelques mentions exceptionnelles en mars 1647³⁸ permettent de poser l'hypothèse

que les navires avaient un tonnage moyen de quatre tonneaux par membre d'équipage. En l'appliquant à une série de bâtiments provenant d'un même port, il est possible d'estimer le nombre de navigants. On évitera les doublons dus aux voyages multiples, en se référant à une seule « vague » d'arrivées par port, et, pour estimer le nombre total de navigants, on ajoutera un maître par navire.

Les évaluations obtenues sont minimales car la totalité de l'armement d'un port ne se déplaçait probablement pas dans un convoi unique. Parallèlement, la possibilité pour les équipages de changer de port d'embarquement au gré des conditions offertes interdit de

37. À l'exception d'un petit groupe de cinq navires de l'Aber-Ildut, enregistrés du 6 au 9 juillet 1644.

38. Le maître conquétois d'un navire « du port de 25 thonneaux » a déclaré avoir « ramené tout son équipage composé de 7 personnes » ; ceux du *Gabriel*, du Conquet également, et de la *Marie*, de l'Île-Dieu, jaugeant respectivement 16 et 10 tonneaux, comptaient 4 et 3 hommes d'équipage ; enfin, le maître audierais du *Saint-Yves*, 40 tonneaux, avait un équipage de « huit

hommes, bretons de nation », Arch. dép. Gironde, 6 B 215, fol. 242 r° et v°.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1640	27									27		
1641										30		
1642	12			19							24	
1643		24									33	
1644		8		26					8	36		8
1645					17	28					36	
1646		13	11		20				20	17		
1647	10	25					12					

Fig. 6. – Rythme saisonnier d'arrivée des Bretons à Bordeaux de 1640 à 1647.

Seuls les groupes composés d'un minimum de huit navires ont été reportés. Les deux quinzaines du mois ont été distinguées.

totaliser les résultats pour évaluer le nombre global de marins. Il apparaît cependant que de véritables petites communautés, sans doute soudées par des liens de parenté multiples, débarquaient au port de la Lune. Le nombre de marins brestois est à mettre en rapport avec la population totale de la ville qui a été évaluée à 1 700 âmes avant qu'une épidémie de peste n'enlève un dixième de la population entre la Toussaint 1639 et juillet 1640³⁹.

« Venant dudit lieu avec son lest »

Certains maîtres léonards déclaraient une cargaison variée à leur arrivée à Bordeaux :

– un pot et 50 barattes de beurre, un « cent » et demi de toile, un demi-quintal de suif, dans l'*Yvon* de Bernard Masson, du Conquet, en mai 1641⁴⁰ ;

-- deux « cent » et demi de toiles, des

congres et du beurre pour son compte, et le reste en lest, dans l'*Anne-et-Marie* de Nicolas Le Quéré, du Conquet, en octobre 1644⁴¹ ;

– du beurre, une barrique de sardines, du lin et du sable, dans le *Louis* de Claude Mengant, de Porstall, en octobre 1641⁴² ;

– 12 quintaux de suif, 14 ballots de draps, 4 ballots de toiles, 4 barriques de sardines, dans la *Françoise* de Guillaume Le Mayer, de Brest, en février 1641⁴³ ;

– 8 ballots de toiles et 52 pots de beurre, dans le *Jean* de Jean Levergo, de Landerneau, en octobre 1644⁴⁴.

Cependant, près des trois quarts des navires étudiés – 73,2 % exactement – n'emportaient que du lest pour se rendre à Bordeaux. On relève des disparités : si seulement 18 % des navires brestois y débarquaient une cargaison, 43 % de ceux du Conquet y arrivaient

39. M.-T. CLOÏTRE (dir.), *Histoire de Brest*, Brest, 2000, p. 51.

40. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 117 v°.

41. *Ibid.*, 6 B 214, fol. 150 r°.

42. *Ibid.*, 6 B 213, fol. 144 r°.

43. *Ibid.*, fol. 100 v°.

44. *Ibid.*, 6 B 214, fol. 151 r°.

Ports d'origine	Dates d'arrivée	Nombre de navires	Tonnage cumulé	Estimation du nombre de marins
Roscoff	24 septembre 1646	4	77 tx	23
Portsall	23 oct. au 7 nov. 1640	4	97 tx	28
Le Conquet	23 oct. au 2 nov. 1640	5	188 tx	52
Landerneau	22 au 26 avril 1644	8	234 tx	66
Brest	3 au 9 mai 1645	11	241 tx	71
Aber-Ildut	19 mai au 1 ^{er} juin 1645	21	620 tx	176

Fig. 7. – Les équipages.

chargés. L'impulsion royale n'avait pas encore produit son effet sur Brest dont la population restait faible et le commerce, peu développé. Un premier essor lui avait néanmoins été donné par Richelieu dans les années 1630⁴⁵. Le Conquet, en revanche, avait une tradition commerciale plus forte et ancienne, illustrée par son école cartographique, fruit de sa proximité avec les routes maritimes. C'est justement la grande fréquentation induite par cette position idéale qui poussa le missionnaire Michel Le Nobletz à s'y établir au début du siècle, selon son biographe Antoine de Saint-André : « M. Le Nobletz crut que le promontoire de Saint-Mathieu, qui est la pointe de Bretagne la plus avancée dans la mer, était le séjour le plus propre pour y exercer son zèle et y travailler au salut des âmes [...]. Le plus grand nombre de vaisseaux qui abordent de toutes les provinces de France et d'Angleterre au port du Conquet, tout proche de Saint-Mathieu et qu'on y voit quelques fois

à la rade jusqu'au nombre de cent, luy donnait le moyen d'assister les marchands et les mariniers et de leur faire faire un gain pour le ciel plus heureux que celui qu'ils venaient chercher sur les côtes⁴⁶. »

Le beurre, « véritable aliment de civilisation⁴⁷ », est la marchandise la plus fréquemment citée dans les cargaisons⁴⁸ et concerne un navire du Léon sur sept. Conditionné parfois en barils ou en bassins, mais surtout en pots ou en barattes, il était principalement apporté par les navires de l'Aber-Ildut⁴⁹ puis par ceux du Conquet. Il accompagnait souvent d'autres marchandises ainsi que du lest, même si certains maîtres en ont fait leur cargaison unique : en septembre 1644, Jean Thomas a chargé au Conquet « cent quarante barates bœurre pour son conte »,

45. Un témoin décrivait Brest en 1644 comme étant « le magasin de l'admirauté de France, où l'on fait la provision de tout ce qu'il faut pour équiper les vaisseaux de l'Océan », F. LE GOUZ DE LA BOULLAYE, *Les Voyages et observations du sieur de La Boullaye-Le Gouz, gentilhomme angevin*, Paris, 1653, p. 467.

46. L. DUJARDIN-TROADEC, *Les Cartographes bretons...*, op. cit., Brest, 1966, p. 138.

47. A. CROIX, *L'Âge d'or de la Bretagne. 1532-1675*, Rennes, 1993, p. 143.

48. Un sous-enregistrement est possible, la mention « chargé de beurre et lest » ayant pu être remplacée par « avec son lest », qui est également très fréquente.

49. Ceux-ci représentent 43 % des navires recensés mais regroupent 68 % des mentions de beurre.

dans la *Sainte-Anne*⁵⁰, jaugeant 12 tonneaux. La *Marguerite*⁵¹ d'Olivier Le Hir, de même tonnage, emportait 120 barattes en septembre 1645.

On trouve aussi, dans un huitième des navires, d'une part, des mentions de fils ou plus rarement de lin, et d'autre part, des ballots de toiles ou de draps. Si les premiers sont apportés par les navires de l'Aber-Ildut dans 74 % des cas, les seconds se répartissent surtout entre ceux de Landerneau, Brest et Le Conquet. Au début du XVIII^e siècle, la zone de manufacture des toiles, en voie de contraction par rapport au siècle précédent, se situait au sud du haut Léon⁵² ; Landerneau était près du cœur de cette zone et la voie maritime lui donnait accès à Brest et au Conquet. Parallèlement à la fabrication des fines *crées* dont Morlaix devait avoir le monopole de l'exportation, le Léon produisait toutes sortes de toiles plus grossières, tant pour des usages locaux que pour l'exportation⁵³.

De manière plus marginale⁵⁴, des « balles de congres » ou de « congres » sont également citées. Elles sont surtout le fait des navires du Conquet. La « viande de carême » de quelques Bordelais provenait donc de mer d'Iroise. L'industrie des sécheries de poissons de Saint-Mathieu, dites aussi de Saint-Renan, dura jusqu'en 1514 environ, époque où les Bretons se mirent à fréquenter Terre-Neuve⁵⁵. Il est possible que la tradition locale

explique la prépondérance du Conquet sur ses voisins, plus d'un siècle plus tard.

On trouve des mentions encore moins fréquentes de suif, de sardines, de seigle ou de froment, de chandelles⁵⁶ et de cuir. Bordeaux voyait donc arriver une grande variété des productions du Léon, qu'elles soient issues de l'élevage, des cultures textile et céréalière, ou de la pêche.

Mais rappelons que les volumes restaient très peu importants en regard des possibilités : les trois quarts des embarcations n'emportaient que du lest. À l'opposé d'une volonté systématique, ce négoce semble né de l'occasion fortuite des déplacements en Guyenne et de la disponibilité de productions domestiques⁵⁷ ou d'origine proche. En effet, le maître déclarait en général apporter une marchandise « pour son conte », et nous estimons que l'absence de précision après mention d'une marchandise a le même sens. Dans de rares cas, c'était pour le compte de l'équipage ou pour un « compagnon » naviguant de concert : la barque de Jean Masson, du Conquet, était chargée en novembre 1643 de « treize balles congres et quelque pot de bœurre pour Michel Carros⁵⁸ », puis en septembre suivant de « quatorze balles congres et trois balles aussy congres et soixante barrils bœurre partie pour Michel Carros et l'autre pour l'esquippaige⁵⁹ ».

La formule quasi systématique « venant dudit lieu avec son lest » démontre que la majorité des maîtres naviguait en droite ligne, sans s'inscrire dans des stratégies commerciales incluant escales intermédiaires ou

50. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 144 r°.

51. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 284 v°.

52. J. TANGUY, *Quand la toile va. L'industrie toilière bretonne du 16^e au 18^e siècle*, Rennes, 1994, p. 22.

53. Id., *ibid.*, p. 46.

54. Elles ne concernent que 2,89 % des 658 navires recensés, soit un sur 34.

55. L. DUJARDIN, « Le Conquet et Saint-Mathieu au bout du monde », *Les Cahiers de l'Iroise*, 13^e année, avril-juin 1966, n° 2, p. 65-75 (p. 69).

56. Il n'est pas précisé si elles sont de suif ou de cire, cette dernière matière étant issue de l'apiculture.

57. On a vu que les dépendances des maisons dites « anglaises » ont une double fonction commerciale et agricole.

58. M. Kerros a été enregistré quatre fois à Bordeaux, Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 52 v°.

59. *Ibid.*, fol. 141 r°.

contrats d'affrètements, et, le plus souvent, sans même apporter des denrées pour leur propre compte. Seules 11 des 658 entrées enregistrées – soit 1,7 % – font état d'une cargaison transportée pour le compte d'une personne extérieure à la communauté des gens de mer, un « sieur », un « bourgeois » ou un « marchand ». Un certain sieur Cornet ou Cornut a ainsi successivement affrété quatre navires pour le transport de sardines. Il est précisé que l'un d'eux, venant de l'Aber-Ildut, a pris sa cargaison à Concarneau. Six maîtres de Landerneau ont chargé des sardines, des toiles, du fil ou du seigle pour le compte de marchands.

En dehors des rares barques de Landerneau affrétées pour des cargaisons de seigle, le marché des blés bretons vendus à Bordeaux, le froment en particulier, échappait aux maîtres de barques du Léon. Ce commerce était capital, à en juger par la remarque ironique adressée en 1653 au cardinal Mazarin par le premier président du parlement de Bordeaux : « Par mon sentiment, monseigneur, les deux principaux moïens qu'il y auroit pour mettre le desordre dans Bordeaux seroient de confisquer et de donner les biens de tous les habitans ; et d'empêcher le transport qui s'y fait des bleds de Bretagne, ou par la punition des marchands qui en feront le commerce, ou en faisant errer et enlever tous les bleds de Bretagne par les marchands de Rouen ou de Paris⁶⁰. » Ces transports étaient le fait des marchands des ports du sud de la Bretagne, notamment Auray, Hennebont et Quimper⁶¹.

Le commerce des blés était libre à l'importation, à la différence des autres denrées pour lesquelles des droits étaient perçus. Le

« droit de comptabilité », comprenant la grande et la petite coutume, frappait toute marchandise à l'entrée comme à la sortie de Bordeaux. Des droits d'octroi s'y ajoutaient pour les denrées consommées dans la ville, dont le beurre léonard devait faire partie. Enfin, des courtiers royaux percevaient un « droit de courtage » de 1635 à 1642, à l'entrée et à la sortie des marchandises⁶². Il est à noter que la foire d'octobre était « franche », exempte du « droit de comptabilité » pour toutes les entrées, ainsi que des droits de « convoi » et de courtage à la sortie, pour tous les produits sauf les eaux-de-vie, le sel et les graines de lin⁶³. Les taxes sur le vin ont doublé entre 1620 et 1640⁶⁴ et comprenaient les droits de « comptabilité » et de « convoi⁶⁵ ». Un mémoire bordelais de 1649 a dénoncé la hausse de ce dernier et ses conséquences néfastes pour le commerce :

« L'augmentation de six livres pour thonneau de vin sur le convoy de Bourdeaux fust faite en l'année 1637 [...]. En l'année 1638, elle fust continuée pour quinze mois, à cause des despences de guerre, et en 1640 pour trois années ; en 1643, elle a esté comprinse dans le bail du convoy pour trois années quy finiront en 1652, et ce en vertu d'une declaration, laquelle n'a esté veriffiée non plus que les precedantes, quoyque le bail ayt esté enregistré en la cour des aydes [...]. On n'a jamais surchargé le vin au dela de six ou sept livres le thonneaux, que le roy n'aict esté obligé de revoquer les augmantations comme ez années 1628 et 1632. Encore le droit de six

60. P. TARNIZEY DE LARROQUE, « Lettre de M. de Pontac au cardinal Mazarin (1^{er} janvier 1653) », *Société des archives historiques du département de la Gironde*, t. VII, 1865, p. 256-258.

61. A. LESPAGNOL, « Bordeaux et la Bretagne... », art. cité, p. 154.

62. L. BACHELIER, *Histoire du commerce de Bordeaux depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Bordeaux, 1862, p. 89-106.

63. ID., *ibid.*, p. 115.

64. A. CROIX (dir.), *La Bretagne d'après l'Itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, op. cit., p. 1018, note 87.

65. Le « convoi » désigne la taxe qui pesait, durant toute l'année, sur tous les vins exportés de Bordeaux par la mer.

ou sept livres est le quadruple et davantage de ce quy se levoit apres la mort du deffunt roy Henry le Grand⁶⁶, parce qu'alors chascun thonneau de vin ne payoit que vingt huit solz [...]. De plus, il faut considerer que ce grand subside qui se leve à Bourdeaux et que le marchand doit payer au comtant detourne une infinité de marchands qui ne sont pas assés fortz pour avancer au bureau des sommes sy notables ; de sorte que ce deffaut empesche grand nombre de carguaisons, lesquelles se feroient par les marchands moins accomodés⁶⁷. »

Le père Claude de Varennes mentionne une dernière taxe sur le vin : « Sur l'autre rive de Garonne est un petit bois de cyprez, dont ceux qui transportent du vin prennent un rameau avant que de repartir des mains du maire ou des jurats⁶⁸, et chaque vaisseau paye quelque droit⁶⁹. » La branche fixée au mât attestait le paiement de ce « droit de branche de cypres ».

Pour autant que les sources permettent de le savoir⁷⁰, le négoce du vin bordelais par les Léonards était aussi individualisé que celui des denrées qu'ils apportaient en Guyenne. Entre février et novembre 1649, seules 3 des 55 sorties concernant les navires des ports étudiés font état de vin transpor-

té « par commission » pour le compte d'un « sieur bourgeois⁷¹ ».

Les conditions du voyage

Le risque météorologique a laissé peu de traces dans les registres de l'amirauté de Guyenne, mais le culte rendu à sainte Anne d'Auray en donne des exemples. Dans son ouvrage *Les Grandeurs de sainte Anne* paru en 1657, le père Hugues de Saint-François disait avoir vu dans cette chapelle « des cordages de navires sauvés du naufrage ». Ces dédicaces symbolisaient la protection de la sainte au moment précis où la rupture du cable avait livré au danger le navire et son équipage⁷². On dispose du récit d'une tempête qui débuta le 2 février 1632, dans laquelle furent pris « des vaisseaux marchands qui allaient d'Irlande à Saint-Malo, dedans lesquels il y avait environ 300 personnes partie hérétiques, partie catholiques, lorsque s'éleva une tempête si furieuse qu'elle dura jusqu'au quatrième jour du mois, auquel jour, vers les neuf heures, elle fut si violente que tous les six vaisseaux et les hommes furent perdus en moins d'une heure hors sept qui firent vœu à sainte Anne de visiter sa chapelle miraculeuse⁷³ ».

Dans la mesure du possible, les navires cherchaient alors refuge. Arrivant à Bordeaux en février 1642, le Nantais Pierre Dupin a déclaré avoir « fait naufrage le sixiesme du presant mois, estant à la rade de La Palisse en l'isle de Ré, où il y avoit nombre de navires

66. Il s'agit d'Henri IV, assassiné en 1610 par Ravaillac.

67. P. TARNIZEY DE LARROQUE, « Mémoire touchant le convoy de Bordeaux (1649) », *Société des archives historiques de la Gironde*, t. III, 1861-1862, p. 347-349.

68. La ville était divisée en 6 quartiers ou « jurades », à la tête desquels les « jurats » étaient placés.

69. C. DE VARENNES, *Le Voyage de France, dressé pour l'instruction et commodité des François et des estrangers, avec une description des chemins pour aller et venir par tout le monde, très nécessaire aux voyageurs*, Paris, 1639, p. 114.

70. Les seuls registres de sorties disponibles portent sur une partie de l'année 1649, les débuts des décennies 1650 et 1660, puis, de manière continue, sur les sorties à partir du milieu des années 1680.

71. « Registre des congés de l'admirauté de Guienne comancé le premier de fevrier 1649. Registre d'issue comancé le 1^{er} fevrier 1649, finy le 14 novembre audit an ». Arch. dép. Gironde, 6 B 282, fol. 9 v°, 13 v° et 19 r°.

72. J. DANIGO, « Les anciens ex-voto de Sainte-Anne-d'Auray », *Bulletin et mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, t. C, 1973, p. 78.

73. N. LHOSTIS, « Sainte Anne d'Auray... », art. cité, p. 29.

tant flamant, anglois et escossois et francois [...] à cause du mauvais temps⁷⁴ ».

Au terme de la traversée, les barques atteignaient « la rivière », c'est-à-dire la Gironde où la tour de Cordouan portait depuis 1611 un feu précieux pour les navigateurs. Ses pannes occasionnelles ont été soulignées par plusieurs capitaines dont Guillaume Benoît, arrivé de Royan en juillet 1640. Il a affirmé « que depuis quelques temps le foudre est tombé sur la tour de Cordouan qui a rompü la lanterne et piramide, [...] et est impossible qu'aucun vaisseau puisse entrer dans la rivière de Bourdeaux sans danger de faire naufrage s'il n'y est promptement pourveü⁷⁵ ».

Dans son guide paru en 1639 et réédité en 1643, le père jésuite Claude de Varennes écrit que, devant Bordeaux, « la Garonne n'a quasi rien de commun avec les fleuves, si ce n'est qu'elle a ses eaux douces et que l'on peut voir la terre de part et d'autre. Elle tient de la mer⁷⁶ ». Ces conditions, ainsi que le grand nombre de navires présents, peuvent expliquer les collisions relevées par l'amirauté, dont celle subie en octobre 1644 par le Portsallais Michel Bernicot : « ayant posé ses ancres devant ceste ville au devant du chasteau, une barque bretonne luy a rompü son beaupré⁷⁷. »

Au port de la Lune, les Bretons côtoyaient beaucoup de navires français dont des petites barques des ports de la Gironde, mais également des navires anglais, écossais, hollandais, allemands, danois, norvégiens, etc. Depuis 1630 environ, les Hollandais construisaient en série d'imposants *flibots* bien adaptés à l'essor du commerce européen⁷⁸. L'établissement

de commissionnaires dans chaque grand port et l'organisation des marchands en compagnies de commerce leur procuraient un coût de fret réduit permettant de capter une part croissante du trafic. Par exemple, 16 navires de Flessingue sont entrés à Bordeaux entre le 19 et le 24 octobre 1643⁷⁹. Huit d'entre eux jaugeaient 200 tonneaux, et un autre, 220 tonneaux. Le volume total de ces navires hollandais arrivés en l'espace de cinq jours⁸⁰ approche celui de tous ceux qui sont venus de Landerneau pendant sept ans et demi. Globalement, la contenance des plus gros navires de l'Aber-Ildut équivaut à celle des plus petits de Flessingue. Une autre « flotte de Hollande⁸¹ » a atteint le port de la Lune en mars 1644. Elle était composée de six navires d'un port moyen de 188 tonneaux, ayant presque tous une cargaison de « froment, seigle, febves et poix » pour le compte de marchands flamands. À l'évidence, cette uniformisation révèle une organisation fortement rationalisée.

L'expression « n'a fait rencontre » ponctue presque tous les enregistrements des navires léonards entrés à Bordeaux de 1640 à 1647. Malgré tout, les cas de rencontres de voiles hostiles étaient fréquents. Guillaume Le Mayer, venu de Brest en octobre 1641, « a fait rencontre d'une pinasse⁸² bisquaine au travers de Belle Isle⁸³ ». Le Roscovite Laurens Le Moigne a fait état de la même ren-

74. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 176 v°.

75. *Ibid.*, fol. 44 v°.

76. C. de VARENNES, *Le Voyage de France...*, *op. cit.*, p. 114 et 119.

77. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 159 v°.

78. A. CROIX, *L'Âge d'or...*, *op. cit.*, p. 187.

79. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 41 v° à 43 v°. Flessingue désigne l'actuelle ville de Vlissingen en Zélande.

80. 2 580 tonneaux.

81. *Ibid.*, fol. 105 r°.

82. « Pinasses sont petits vaisseaux longs, estroits, forts et légers, propres à faire course ou descendre du monde en une coste : ils sont faits de pin pour l'ordinaire. », G. FOURNIER, *Inventaire des mots et façons de parler dont on use sur mer*, précédant l'*Hydrographie, contenant la théorie et la pratique de toutes les sortes de la navigation*, Paris, 1643.

83. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 144 r°.

contre le lendemain. En novembre 1646, Jean Lorans, « contre maître » de la « *Margueritte* d'Abrilduc » dont « Ivon Jourdain le vieux » était maître, a déclaré « que, au travers de Glenan et de l'Isle Dieu, il a fait rencontre de six pataches⁸⁴ biscaïnes armées en guerre, mais comme ledit Jourdain estoit en compagnie d'une flotte de Malouins et d'Ambourg, et qu'ils avoit (*sic*) le dessus du vant, ils esquiverent l'abordage desdits Biscaïens⁸⁵ ».

La navigation en convoi n'empêchait cependant pas toutes les attaques : en octobre 1641, André Riouallen, de l'Aber-Ildut, a dit avoir « fait rencontre entre Groye et Belle Isle d'une pinasse biscaïne qui a prins en sa presance deux barques de leur flotte⁸⁶ » ; en mai 1645, Michel Bernicot, de Portsall, « fit rencontre de quatre pataches biscaïennes armées en guerre qui le chassa durant deux lieues, et prindrent a leur veüe deux petites barques d'Abrilduc qui venoient sur ce havre⁸⁷ ». Enfin, en février 1643, le Brestois Jean Le Mayer a signalé que, « étant vingt une barque brittonne, ils furent attaqués par trois pataches biscaïenne, armée l'une de douze pieces de canon, l'autre de cinq et la dernière, deux, au travers de Belile, et prindrent sept barques, l'une de Landerneau, autre de Cameret (Camaret), autre de Croidon (Crozon) et les quatre autres aussi brethonne⁸⁸ ».

L'entrée de la Gironde était particulièrement dangereuse selon Guillaume Benoît, de Royan, qui, en juillet 1640, « a dict et rapporté n'avoir fait aucun rencontre, mais bien estre veritable que dehors la riviere et prosche de Cordoan, il y a frequente

diversses ferguates⁸⁹ et pinasses biscaïnes qui vont faire des courses journallement⁹⁰ ». La côte des provinces du Poitou, de l'Aunis et de Saintonge était également périlleuse. Dans son guide « très nécessaire aux voyageurs », le jésuite Claude de Varennes recommandait à son lecteur, « que s'il désire aller de Royan à la Rochelle, il n'est pas trop bon ny sûr ou aisé de continuer par mer, et de tourner par ce coin de mer la Xaintonge. Y ayant doncques du péril, il fera mieux de louer des chevaux⁹¹ ».

Les côtes bretonnes n'étaient pas plus sûres : le maître d'un gros navire de 200 tonneaux venant de « Norhouegue » (Norvège), a déclaré en novembre 1643 que « étant vers Le Conquet pour s'en venir en ceste riviere (la Gironde), il fit rencontre deux navire équipé en guerre du roy d'Angletaire, lequel les chassa et poursuivit deux barques de Calais qu'il print a sa veüe, ne sachant de quoy elles sont devenues parce que ledit (maître) [...] poursuivit sa route et le navire de guerre n'eut le temps de le poursuivre⁹² ». En octobre 1640, l'Anglais John Bully, de Douvres, « a fait rencontre au travers de l'isle de Woessam (Ouessant) d'un grand navire turc armé de quatorze à quinze pieces de canon, lequel avoit perdu le grand mast, à cause de quoy ils ne le poursuivit pas à la voile⁹³ ». Peu après, un bateau malouin « a fait rencontre au dela du Conquet d'une ferguate de Donquerque qui les a suivis et fait relascher entre les roches de l'isle de Daubeuvrac⁹⁴ ». En janvier 1642, le « mai-

84. « Pataches sont vaisseaux pour le service des grands navires, et pour faire descouvertes et harceler l'ennemy. », G. FOURNIER, *Inventaire...*, *op. cit.*

85. Arch. dép. Gironde, 6 B 215, fol. 181 r°.

86. *Ibid.*, 6 B 213, fol. 145 r°.

87. *Ibid.*, 6 B 214, fol. 251 v° et 252 r°.

88. *Ibid.*, 6 B 213, fol. 302 v° et 303 r°.

89. « Fregates, sont petits vaisseaux armez en guerre qui vont à rames et à voiles, propres à descouvrir et porter nouvelles. », G. FOURNIER, *Inventaire...*, *op. cit.*

90. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 44 v°.

91. C. de VARNES, *Le Voyage de France...*, *op. cit.*, p. 121.

92. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 60 v°.

93. *Ibid.*, 6 B 213, fol. 51 r°.

94. *Ibid.*, fol. 64 r°.

tre de l'*Aurore* de Grandville en Normandie [...] a déclaré avoir fait rencontre travers l'isle de Bas en Bretagne d'une fraquate espagnelle qui l'a chassé, et fait relache jusques à la cotte, laquelle frequade est armée de dix ou douze pieces de canons⁹⁵ ».

« Faire relâche » à la côte ou s'abriter dans les ports permettait d'échapper aux poursuivants. Le témoignage de Pierre Mousnier est significatif. Venant de Pénérf, il « fit rencontre au travers des costes de Bretagne de cinq pataches biscaïenne qui l'ont obligé de relacher en divers havres pour se garantir et sauver⁹⁶ » ; Henry Le Gouill, d'Audierne, a indiqué en juin 1645 « qu'il est party puis six à sept sepmaine d'Audierne et a fait divers rencontre en mer de trois ou quatre pataches biscaïenne qui l'ont obligé de gagner Nantes et Morbian et autres ports » où il a dû « demeurer pour esviter le danger d'estre prins⁹⁷ ». Le Morlaisien Fiacre Le Guernig menait à Bordeaux en janvier 1643 la *Marguerite*, chargée de lest et de « deux paquet toile », peut-être des *crées*. Il a signalé « au travers de la pointe de Peynard (Penmarc'h), avoir fait rencontre de deux pataches biscaïnes armées en guerre et sans que ledit [maître] et autres barques en compagnie gaignarent le port de Penaudet (Bénodet), il eust esté prins, et après avoir demeuré quatre jours [...], ayant levé ses ancrs et s'en venant à droit voile devant le port et havre de [cette] ville, il auroit fait rencontre au travers de Belle Isle, de trois pataches biscaïenne, l'une desquelles estoit armée de quatre pieces de canons et, comme il estait la nuit, ledit (maître) se sauva et est randu sur le port et havre de ceste ville⁹⁸ ».

L'échouage permettait aussi d'échapper aux ennemis et le faible tonnage des barques

léonardes le rendait assez facile. Le Brestois Jean Lemas déclara en mai 1642 qu'« une fergade de Saint Sebastien, de dix pieces de canon, les suivirent à Terre Negre dans l'entrée de la riviere sapmedy dernier, et furent contraint s'échouer à terre, costé de Xaintonge, l'espace de trois heures⁹⁹ ». En 1644, passager d'un navire pourchassé en Manche par une frégate anglaise, le sieur de La Boullay-Le Gouz témoigne : « le premier coup de canon que l'on nous tira le perça par le millieu, nous nous recommandasmes à Dieu, et n'attendions secours que du Ciel, nous eussions bien voulu eschouer, mais la coste ne le permettoit pas¹⁰⁰. »

En pleine mer ou à proximité d'une côte trop dangereuse, un navire ne pouvait compter que sur ses qualités nautiques pour distancer son poursuivant. Ainsi Lucas Palud, de Camaret, maître de la *Sainte-Anne*, « a déclaré avoir fait rencontre entre Belle Ile et l'Isle Dieu d'une patache biscaïenne armé de dix pieces de canon, qui l'ont suivy et huit autres barques bretonne qui venoient ensamble, pendant six lieux, et ont prins deux barques et les autres se sont sauvés à la faveur du vent¹⁰¹ ».

Afin de limiter les dangers encourus par les navigateurs, Richelieu adopta les recommandations de son conseiller, le chevalier de Razilly, concernant la protection des convois par des vaisseaux de guerre¹⁰². Elle apparaît dans les registres de l'amirauté. En mai 1640, le Brestois Jean Creat « a fait rencontre près l'Isle Dieu et contre Belle Ile de trois pinasses bisquains, lesquelles amennarent un

95. *Ibid.*, fol. 169 v°.

96. *Ibid.*, fol. 121 v°.

97. *Ibid.*, fol. 260 v°.

98. *Ibid.*, fol. 296 r° et v°.

99. *Ibid.*, fol. 210 v°.

100. F. LE GOUZ DE LA BOULLAYE, *Les Voyages...*, op. cit., p. 481.

101. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 9 v°.

102. H. GRANIER, « La pensée navale française dans la première moitié du XVII^e siècle (1600-1661) », dans H. COUTAU-BÉGARIE (dir.), *L'Évolution de la pensée navale*, Paris, 1992, vol. II.

navire normand qui estoit devant, et sans l'assistance d'un navire du roy qui les empescha, les Bisquains les eussent tous prins¹⁰³ ». En mai 1646, Jean Lavanant, de l'Aber-Ildut, « a déclaré que pendant son voyage il eust esté prins sans l'escorte de trois fregates normandes, armées en guerre pour le service du roy et de l'admirauté, qui les ont conduit jusques à l'antrée de cette rivière¹⁰⁴ ».

À défaut de protection royale, certains navires marchands étaient armés en guerre. En février 1643, Jean Jouasseau « a déclaré que à travers de Belle Ile, estant en compaignie de douze barques, ils furent attaqués mardi dernier par trois pataches biscarienne qui les attaquarent, et sans l'assistance du capitaine Danyel, de Port Louis, qui avoit une patache armé en guerre, ils auroient risqués d'estre prins¹⁰⁵ ». Ce dernier naviguait à bord du *Joseph*, d'une capacité de 80 tonneaux, armé de huit pièces de canons. Il a déclaré que les trois pataches « l'ayant approché à la portée du pistolet, ils se combattirent environ deux heures mais comme la barque dudit Danyel fus armée, lesdites pataches ne peurent avoir aucune avantage et feurent constrains de le relacher et se sauver¹⁰⁶ ». De même, Jacques Le Gouadic, de Lannion, menant en mai 1646 un navire de 72 tonneaux à Bordeaux, a indiqué avoir fait « rencontre au travers de Belle Ile de trois pataches biscarienne armées en guerre, lesquelles c'estant mis en debvoir de s'aprocher de la flotte qu'il conduisoit, ledit Goity les auroit poursuivy et chassé, et empescha qu'ils n'abordassent aucung vaisseau de la flotte¹⁰⁷ ».

Sauf erreur, un seul cas de navire armé de canons est mentionné parmi ceux du Léon.

Il s'agit de celui du Brestois Guillaume Le Mayer qui, en février 1643, a « fait rencontre au travers de Bellile d'une fregatte biscarienne armée en guerre qui a suyvy ledit Maier mais, come ledit Le Maier estoit armé de deux piece de canon, ladite fregatte feut constenue¹⁰⁸ ». Les armes légères étaient peut-être plus nombreuses. Outre la « portée de pistolet » mentionnée ci-dessus, un mousquet est cité dans le récit d'un « miracle » attribué à sainte Anne d'Auray en 1645 : venant d'échapper à deux barques espagnoles grâce à un coup de vent providentiel, le Molénais Christian Masson leur décocha un coup de feu, mais « le mousquet alla en pièces sans [qu'il n'ait] aucun mal sinon une petite égratignure sur la main, une pièce ayant effleuré la tête d'un de [ses] compagnons¹⁰⁹ ».

À deux reprises au moins, des corsaires biscariens se sont établis dans l'archipel des îles de Glénan. Ils étaient ainsi idéalement placés pour capter le trafic de l'Europe du Nord et des ports bretons vers la Guyenne. Une mention de février 1641 témoigne d'une certaine porosité ou proximité entre les statuts d'assaillant et de victime. Un maître audieriais déclare avoir fait rencontre, « au travers de Glenan et l'isle de Groy, d'un navire et 3 pinasses bisquaines, lequel navire, armé de quatorze pieces de canon, conduit par le nommé Le Maigre, cappitaine de Rascou (Roscoff) en Bretagne, resident à present à Sainct Sebastien, duquel navire et pinasses il auroit esté poursuivy, et sait qu'ils ont fait diversses prises de François bretons et prennent leur retraicte en ladite isle de Glenan¹¹⁰ ». Or la famille Le Maigre, de Roscoff, se signale aussi par trois mentions ordinaires de maîtres dont l'une, en novembre 1642, témoigne des méfaits des Biscariens et

103. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 33 v°.

104. *Ibid.*, 6 B 215, fol. 97 v°.

105. *Ibid.*, 6 B 213, fol. 304 v°.

106. *Ibid.*, fol. 305 r°.

107. *Ibid.*, 6 B 215, fol. 95 v°.

108. *Ibid.*, 6 B 213, fol. 304 r°.

109. N. L'HOSTIS, « Sainte Anne d'Auray... », art. cité, p. 28.

110. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol. 102 r°.

Dunkerquois : « ayant relaché au Port Louis, ils ont veü que certaine pinasse biscaïene chassoit une grande gabarre françoise et a ouy dire que les Donquercois et Biscaïens ont prins, vingt jour ensa, plusieurs barques où n'auroint François¹¹¹. »

En 1648, Guy Autret de Missirien, correspondant de la *Gazette de France*, a relaté la manière dont des Biscaïens ont été délogés des îles de Glénan. Il mentionne la protection par les navires du roi : « Je vous dirai pour nouvelles que neuf ou dix vaisseaux pirates espaignols et biscaïens infestent nos côtes maritimes depuis quatre ou cinq mois, ont prins de nos barques marchandes et déprédé plus de cinquante navires, sans que les vaisseaux gardes costes entretenus du roy y ayent donné ordre. Ces pirates, au nombre de neuf, avaient leur retraite en une isle appelée Glénan, située à trois lieues de la terre ferme devant les embouchures des havres de Conquerneau et de Bénodet, en la coste de Cornouaille. Messire René Barbier, marquis de Kerjan, estant en divorce depuis dix ans avec la dame de Mesernou, sa fame, s'est advisé depuis deux ans, pour passer sa mélancolie, de faire bastir un grand vaisseau, qu'il a bien armé, avecq une patache, aveq lesquels il tient souvent la mer et donne la chasse aux pirates et, ayant eu advis de ces neuf pirates, il partit de la coste de Léon la semaine de Pasques, double les pointes du Conquet et du Ras, done avec hardiesse sur ces pirates qu'il trouve à l'ancre au havre de ceste isle, coule trois de leurs vaisseaux à fond, en prend trois autres et done la chasse aux autres, de sorte qu'aveq un vaisseau, à la vérité plus grand et mieux armé que ceux de l'ennemi, il a gagné une petite bataille. Les marchans de tous nos havres ont député vers lui, l'ont envoyé remercier et lui ont fait rendre des vivres et des vins en abondance. L'on m'a dit que ceste victoire a tellement grossi le

courage de ce marquis qu'il parle déjà d'attaquer la flotte des Indes. Néanmoins, raillerie à part, cest effait mérite louange et quatre lignes de gazette¹¹². » Les remerciements adressés par les marchands au marquis de Kerjean illustrent, *a contrario*, le poids de la menace que les Espagnols faisaient peser sur leur activité.

Parmi les assaillants, on mentionne des Anglais et des « Turcs ». Les premiers étaient répartis entre navires « du parlement » ou « parlementaires », et ceux « du roy » ou navires « royaux », qualifications des partis opposés dans la guerre civile. Les seconds venaient certainement de Salé, port situé sur l'Atlantique près de Rabat et actif surtout dans la première moitié du siècle. En 1631, le Conquétois Jean Le Pape et sa femme Jeanne Courleau réussirent à leur échapper après avoir été retenus prisonniers près de Bayonne pendant six heures : « Nous pensions devenir esclaves en Barbarie », ont-ils déclaré¹¹³. Une carte du missionnaire Michel Le Nobletz, spécialement conçue « pour déclarer familièrement aux jeunes apprentis l'art de la navigation », figure en effet « un grand navire conduit par un Turc qui court la mer pour capturer les chrétiens et les vendre en Turquie représentée par une ville au bas de la carte¹¹⁴ ». En 1644, le sieur de La Boullay-Le Gouz a subi leur attaque près des Cornouailles britanniques : « Nous arrivâmes à Souling, isle appelée par nous Sourlingue (Sorlinques ou Scilly), où 3 vais-

112. Lettre du 22 avril 1648 de G. Autret de Missirien, à P. d'Hozier, publiée par le comte de ROSMORDUC, *Lettres inédites de Guy Autret, seigneur de Missirien, correspondant de Pierre d'Hozier en Basse-Bretagne. 1635-1660*, Saint-Brieuc, 1899, p. 123-124.

113. Quatre enfants du couple ont été baptisés à Lochrist entre 1602 et 1616. Les époux ont effectué le pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray en 1633, cf. N. L'HOSTIS, « Sainte Anne d'Auray... », art. cité, p. 29.

114. La carte dite *Harboulain*, cf. *Toute l'Histoire de la Bretagne*, Morlaix, 2003, p. 325.

111. *Ibid.*, fol. 273 r°.

seaux de Salée nous donnèrent la chasse, et nous obligèrent de gagner la terre vers Saint Yves au sud du Cornual¹¹⁵. »

Mais la majorité des attaques subies dans les années 1640 était le fait des « Donquerquois » et, plus encore en raison de la destination, des « Biscadiens ». De manière logique, les Dunkerquois sévissaient surtout en Manche, et les Basques en Atlantique. Les uns et les autres dépendaient de la monarchie espagnole, ennemie du royaume de France pour son soutien aux sept provinces protestantes des Pays-Bas, rebellées contre Madrid. À défaut de disposer d'une flotte de guerre¹¹⁶, l'armement en course visait à miner le commerce de l'ennemi – fondement de la prospérité hollandaise – et de son allié français. Ainsi, la géopolitique européenne pesait sur le quotidien des maîtres léonards.

Les deux mentions suivantes attestent l'objectif spécifiquement recherché par les corsaires basques : l'Anglais Roger Dogen transportait des « feuillards¹¹⁷ » et des barres de fer, depuis Saint-Sébastien. Il a déclaré en décembre 1646 « que, sortant de Saint Sebastian, il s'advisa qu'il sortoit dud. havre deux pataches biscaynes armées en guerre, l'une de 22 pieces et l'autre de sept, qui se prepaioit à venir en mer pour pirather les navires françois¹¹⁸ ». Le mois précédent, Guillaume Mire, Anglais de Douvres, subit une violente attaque en se rendant à Bordeaux : « Sur la croiance que lesdits Biscadiens tesmoignoient avoir que le vaisseau fust françois, pendirent son fils qui estoit avec lui et ne s'en falut de peu qu'il ne feüst estranglé et firent samblant de les pandre pour les faire avouer quels vaisseaus estoit françois et [...] maltraiterent

l'equipage d'ung navire escossois pour leur faire declarer que leur vaisseau estoit françois et appartenoit à des François¹¹⁹. »

Dans ce contexte, l'échange d'informations entre navigants était essentiel pour localiser le danger. Yvon Le Gall, venant de l'Aber-Ildut en juin 1645, « a declairé avoir faict rencontre de quatre pinasses biscadiennes au travers de Maumusson¹²⁰, lequel a esté retenu pendant huit jours sans pouvoir sortir, pendant lequel temps lesdits Biscadiens auroient prins cinq barques chargées de vin ; mesme a ouy d'avec a grand nombre de marchant et mathelots que lesdits Biscadiens ont faict grande cantité de prises et les maistres prisonniers tant au passage que à Saint Sebastien¹²¹ ». En novembre suivant, Hervé Ulvoas, de « Poldavit » (Pouldavid), « a declairé que, au travers de Belle Ile, jeudy dernier, il fit rencontre d'une fregatte biscadienne armée de quatre pieces de canons, laquelle attaqua ung navire olonnois qui venoit de compagnie avec, le batirent, le capitaine dudit navire olonnois raporte audit Huroua [il signe Ulvoas] et autres de sa compagnie que ladite patache biscadienne avoit prins une barque françoise, mesme il y avoit à isle de Houat quatre autres Biscadiens et ung armé de douze pieces de canon, dix huit et six pièces¹²² ». Enfin Daniel Augizeau, qui venait en avril 1644 de Saint-Gilles avec du sel, « n'a faict de rencontre ; bien a declaré qu'il a ouy dire à divers pescheurs venant de la pesche vers la coste de Bretagne, il y avoit divers Biscadiens et Donquercois¹²³ ».

Les registres de l'amirauté de Guyenne citent aussi des cas de pillages dont les vic-

115. F. LE GOUZ DE LA BOULLAYE, *Les Voyages...*, op. cit., p. 480.

116. L'escadre d'Espagne a été anéantie à la bataille des Dows en 1639.

117. Bandes de fer destinées à cercler les tonneaux.

118. Arch. dép. Gironde, 6 B 215, fol. 190 r°.

119. *Ibid.*, fol. 182 r°.

120. Le pertuis de Maumusson sépare l'île d'Oléron du continent.

121. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 258 r°.

122. *Ibid.*, 6 B 215, fol. 17 v°.

123. *Ibid.*, 6 B 214, fol. 110 v°.

times faisaient le récit à leur arrivée. En mars 1641, l'Anglais Antoine David, transportant des sardines de « Vastable¹²⁴ » à Bordeaux, « a faict rencontre au travers de Voessan (Ouessant) de deux ferguates de Donquerque dans la plus grande desquelles il y avoit vingt et deux pieces de canon et ne scait pas combien il y avoit dans la petite, lesquelles l'ont abordé et l'équipage est entré dans son bord et luy ont prins trois barrils d'harems blancs¹²⁵ ». Le Danois Goudre Audrisse menait en septembre 1643 le *Deux-Poudres*, jaugeant 80 tonneaux, de Rotterdam à Bordeaux. Il « a declairé avoir fait rencontre au travers de Conquet de deux fregates donquerque, lequel l'ayant abordé, ils auroient entré dans son navire et prins ses vituailles et argent et ung petit cable¹²⁶ ».

Les Léonards aussi ont subi leur part de pillage, comme l'indiquent ces témoignages du 22 mai 1645 : Henry Noël, du Conquet « a declairé que, au travers de Mamesson », il a rencontré « sept pataches biscaïenne [...] vendredy, qui, l'ayant abordé, luy print ses vituailles et voilles¹²⁷ » ; Tanguy Mengant, de Portsall, « a declairé que vandredy dernier, il fit rencontre de quatre pataches biscaïenne a l'entrée de la riviere et eurent le landemain jour de sapmedy [...] abordé, luy prindrent ses vituailles et pour trois [...] escus de bœurre et tout l'argent qu'ils portoient, et après le laissarent¹²⁸ ». Du 23 au 25 mai, Bernard Le Hir, Claude Kerros, Jean Le Borgne et Jean Lavanant le jeune, tous de l'Aber-Ildut, ont témoigné d'un incident visant des barques de même provenance : « Ils firent rencontre de quatre pataches biscaïenne qui le chassarent et prindrent quatre barques d'Albriduc qui

venoient sur ce havre¹²⁹. » En juin 1647, Jean Le Scaff, du même port, « a declairé qu'estant a l'entrée de la rivière (la Gironde) sapmedy dernier, il aperceût qu'une patache biscaïenne avec une chalupe avoit attaqué le vaisseau du nommé Guillaume Corric, d'Abriduc, qu'ils prindrent et pillèrent ensamble deux autres vaisseaux normans, l'ung desquels prindrent pareillement et l'autre s'eshoua. Il s'en retourna en mer pour se garantir¹³⁰ ».

Nicolas Trennet, de Saint-Valery-sur-Somme, a témoigné en octobre 1640 des violences dont il a fait l'objet. Il « a faict rencontre de nuict entre l'Isle Dieu et Saint Martin de Rhé, il y a quatre jours, d'un navire bisquaïn ou [...] domquerquois, lesquels [le] prindrent avec son navire auquel ils maltraicterent grandement, luy prindrent son coffre et hardes, sa charte partie (contrat d'affrètement), congé de son eminence et tous ses autres papiers qu'il avoit, outre l'auroint lié et garroté et attaché ses mains avec des cordes, et de la mesche allumée où ils luy firent brusler les doigts des deux mains, comme il nous appert [...] de grandes cicatrices et breilleures, et après tous ses maltraictemens, croyant l'avoir tout a faict thué, luy laissarent son navire¹³¹ ».

L'impact des « Biscaïens »

Les récits énumèrent le produit des vols : cargaison, vivres, grément, vêtements de l'équipage, argent. La prise en otage des maîtres et leur libération sous rançon constituaient un autre mode d'enrichissement des corsaires. Ce sont alors des membres de l'équipage qui témoignent devant l'amirauté de Guyenne. En mars 1647, « Nicolas Carneau et Francois Gaudin, mathelot et

124. Barnstaple, dans le Devon.

125. Arch. dép. Gironde, 6 B 213, fol.108 r°.

126. *Ibid.*, 6 B 214, fol. 35 v°.

127. *Ibid.*, fol. 253 r°.

128. *Ibid.*, fol. 253 v°.

129. *Ibid.*, fol. 254 v°.

130. *Ibid.*, 6 B 215, fol. 264 r° et v°.

131. *Ibid.*, 6 B 213, fol. 63 v° et 64 r°.

conducteur » d'un navire de Roscoff dont Francois Baugas était maître, furent abordés par « une pinasse bisciaïene équipée d'une paire de canon et quarante hommes, lesquels ayant abordé ladite barque, qui feüt le douziesme de ce mois, lesdits Bisciaïens se saisirent dudit Baugas, maître, lesquels lui firent promectre six vingts piastres pour le rachapt de la barque, et, n'ayant argent pour paier, l'auroient mené vers Fonterabie après avoir prins tous leurs habits ensamble toutes leurs vituailles¹³² ». Le Landernéen Jacques du Boishardy a vécu une aventure peu commune en 1640 : « avec un sien garçon », il fut capturé près d'Audierne par des Bisciaïens dont quatre montèrent à son bord pour le mener à Saint-Sébastien ; le voyage s'est révélé impossible, ayant « son grand mast rompeü et les voiles rompeües ». Ravisseurs et otages ont trouvé refuge ensemble à bord d'un vaisseau hollandais de 170 tonneaux, qui portait du poivre et des draperies de Rotterdam à Saint-Sébastien. Il a déposé à Bordeaux le Landernéen qui a précisé que les « Bisquains luy ont print pour six cens escus de toile et autres marchandizes qu'il avoit dans ladite barque et ne luy ont laissé chose quelconque¹³³ ».

Malgré les cas de déprédations, de pillages et de violences relatés ci-dessus¹³⁴, l'activité des corsaires s'inscrivait en théorie dans un cadre juridique très réglementé. Les mentions de barques et cargaisons « déclarées de bonne prinse » renvoient aux « jugemens de bonne prise » des juridictions maritimes, transférant officiellement leur propriété. Le

corsaire devait soumettre les prises à l'appréciation d'un tribunal spécial. « Les traités des XVI^e et XVII^e siècles exigent qu'il soumette les circonstances de l'arrestation, de la saisie ou de la prise, au jugement de conseils institués pour ces causes. Jusqu'à la décision, il est défendu de rien prendre ni détourner de ce qui se trouvait à bord du navire pris. Le capteur ne devient propriétaire du bâtiment qu'après la sentence¹³⁵. »

On peut citer le cas de Philippe Dillon, de Quimperlé. En juillet 1645, il a déclaré « qu'estant parti dudit Quimperlé chargé de fromant pour s'en aller à Bayonne, il auroit esté prins par les Bisciaïens et menné à Saint Sabastien, auquel lieu on l'auroit fait declarer de bonne prise, lequel auroit esté constraint de se rachapter et ledit fromant debitté audit lieu de Saint Sabastien [...], et pour en justifier ladite prise, nous a fait aparoir un acte faite audit Saint Sabastien le quinsiesme du present mois par Louis Oaqua de Clese Audra, notaire, escript en espagnol, qui a esté translacté par Guyrat, bourgeois et marchand de la présente ville¹³⁶ ».

Les incidents étaient nombreux et variés. Cependant, 91 % des navires léonards n'ont déclaré aucune rencontre hostile lors de leur arrivée. Leur enregistrement s'achève par l'expression « n'a fait rencontre ». Les autres étaient témoins d'attaques, ou, lorsqu'ils étaient personnellement visés, parvenaient le plus souvent à échapper à leurs poursuivants. Le nombre de navires léonards réellement pillés ou rançonnés apparaît en effet très faible : 24 au total, soit 3,6 % d'entre eux¹³⁷.

132. *Ibid.*, 6 B 215, fol. 240 v°.

133. *Ibid.*, fol. 64 v°.

134. Certains assaillants font preuve de cynisme : près d'Ouessant en mars 1647, « deux fregattes iroaise » ont poursuivi à coups de canons un navire bordelais. Après l'avoir abordé et pillé, ils « lui firent bailler trois pistoles soubz pretexte qu'ils avoient tiré quelques coups de canon, lesquels ils lui firent paier par ce moien », *ibid.*, fol. 234 v° et 235 r°.

135. L.-B. HAUTEFEUILLE, *Histoire des origines, des progrès et des variations du droit maritime international*, Paris, 1858, p. 193.

136. Arch. dép. Gironde, 6 B 214, fol. 265 v°.

137. Le port d'origine de 16 d'entre eux est expressément cité, et 8 autres cas proviennent des dépositions de maîtres léonards signalant la capture de navires « de leur compagnie » ou « de leur flotte », sans précision

Mais même si, dans les faits, moins d'un dixième des navires rencontrait un ennemi en gagnant Bordeaux, l'importance des corsaires ne peut se réduire à cette faible proportion. Il faut prendre en compte d'autres éléments pour apprécier la réalité des risques ressentis : les échanges d'informations, dont on a vu des mentions, révèlent la présence constante du danger et le souci de le prévenir. Ce danger impliquait la navigation quasi générale en convois, dont l'utilité est attestée par divers témoignages, même en l'absence d'incident¹³⁸. Enfin, les souvenirs d'assauts antérieurs, et particulièrement les récits de violence, pouvaient marquer les mémoires. Tous ces facteurs finissaient par entretenir un véritable climat d'insécurité.

supplémentaire, mais ces dernières mentions jouxtent l'enregistrement d'autres navires léonards, cf. *ibid.*, 6 B 213, fol. 33 r° et 145 r° ; 6 B 214, fol. 9 v° ; 6 B 215, fol. 266 r°.

138. Deux Conquétois affirment en mai 1642 : « à cause qu'ils estoient en flottes, ne furent aucunement poursuivis », *ibid.*, 6 B 213, fol. 209 v°. La même déclaration est faite par des maîtres d'Audierne (*ibid.*, fol. 25 r°, 26 r°, 156 v°, 157 v° et 158 v°) et de Port-Launay (*ibid.*, fol. 143 r°).

Il ressort de cette étude qu'aux abords du milieu du XVII^e siècle, les maîtres de barques léonards avaient bien plus l'âme de marins que de véritables négociants. En dépit de cette singularité et des obstacles de toute nature auxquels ils ont dû faire face, leur commerce paraît avoir connu une grande vitalité. Ni la fin du « roulage » breton, ni les crises ponctuelles¹³⁹, le poids de la fiscalité ou même la menace corsaire n'ont altéré son dynamisme. Un pic spectaculaire du trafic breton à la sortie de Bordeaux a même été constaté dans les années 1645-1650¹⁴⁰. À la source de profits dont on a relevé des traces dans le Léon, ce commerce participait pleinement à l'« âge d'or » économique de la province dont l'apogée fut atteint quelques décennies plus tard, au cours des années 1660-1680.

139. Une épidémie de peste a touché le Léon vers 1639-1642, cf. R. LEPROHON, *Vie et mort des Bretons...*, *op. cit.*, p. 169-170.

140. B. GAUTIER, *Le Monde du négoce dans les ports du Ponant sous Richelieu et Mazarin (vers 1625-vers 1660). Les exemples de Bordeaux et de Rouen*, thèse dactylographiée, Université de Bordeaux III, 1996 (cité par A. LESPAGNOL, « Bordeaux et la Bretagne... », art. cité, p. 151-153).

	Morlaix	Roscoff	Portsall	Aber- Ildut	Le Conquet	Brest	Landerneau	Total / moyenne
Nombre de navires	5	30	44	284	58	139	98	658
% du nombre total	0,8	4,5	6,7	43,2	8,8	21,1	14,9	100
Tonnage total	112	1 075	1 080	8 108	1 331	3 948	2 881	18 535
% du tonnage total	0,6	5,8	5,8	43,7	7,2	21,3	15,6	100
Tonnage moyen	22,4	35,8	24,5	28,5	22,9	28,4	29,4	28,2
Mention de cargaison	3	4	10	85	25	25	24	176
% de navires avec cargaison	60	13,3	22,7	29,9	43,1	18	24,5	26,7 %
Mention de beurre			7	62	14	6	2	91 (13,8 %)
Mention de toile ou de drap	1		1	4	10	15	12	43 (6,5 %)
Mention de fil ou de lin			3	31	3	2	3	42 (6,4 %)
Mention de congre	1		2	3	10	2	1	19 (2,9 %)
Mention de suif		2		5	1	3	1	12 (1,8 %)
Mention de sardine	1	1	1	1	1	5	1	11 (1,6 %)
Nombre de navires « ayant fait rencontre »	1	3	3	31	6	13	2	59
% de navires « ayant fait rencontre »	20	10	6,8	10,9	13,6	9,4	2	9 %
Nombre de navires capturés ou pillés		1	1	9	1	2	2	24 (3,6%)*

* Le total inclut les huit navires provenant de ports léonards non identifiés, voir *supra*, note 137.

Fig. 8. – Tableau récapitulatif des données issues de l'enregistrement des navires provenant des ports du Léon par l'amirauté de Guyenne, entre janvier 1640 et juillet 1647.

Résumé

Les entrées au port de Bordeaux, entre janvier 1640 et juillet 1647, nous sont connues grâce à l'amirauté de Guyenne qui en a effectué l'enregistrement. La recension des navires provenant du Léon aboutit à un corpus de 658 entrées. Celles-ci se répartissent entre des navires originaires de Morlaix, Roscoff, Portsall, l'Aber-Ildut, Le Conquet, Brest et Landerneau. La mise en parallèle des détails contenus dans ces mentions révèle la structure de la flotte employée et éclaire le milieu social des maîtres de barques. Elle permet aussi d'analyser précisément les relations commerciales reliant le Léon au port aquitain, qu'il s'agisse de la nature des denrées apportées ou de leur volume. Enfin, l'étude des incidents relatés par les marins, principalement causés par des corsaires basques, donne la mesure du risque que ceux-ci faisaient peser sur ces liaisons maritimes.

Abstract

Ships coming into the Bordeaux harbour between January 1640 and July 1647 were recorded by the Guyenne admiralty. 658 came from Léon, from Morlaix, Roscoff, Portsall, l'Aber-Ildut, Le Conquet, Brest and Landerneau. Parallels drawn between the details recorded reveal the structure of the fleet and the social origins of the shipmasters. They also throw light on the trade links between Léon and Bordeaux, both on the nature of cargoes and their volume. Finally, the relation of incidents by the crews, incidents mainly caused by Basque privateers, allows one to judge the risks run by sailors on these maritime routes.

Diverradur

A drugarez da amiraliezh ar Guyenne, bet savet ganti an enrolladur anezo, e ouzomp ped a antreoù a zo bet graet e porzh Bourdel, etre mis genver 1640 ha mis gouere 1647. 658 a antreoù a gaver eus al listri o tont eus Leon, pa vez graet ar gont anezo. Renket pizh eo al listri o tont eus Montroules, Rosko, An Aber-Ildud, Konk-Leon, Brest ha Landerne. Pa vez lakaet keñver-ha-keñver ar spissadennoù merket e-barzh ar menegoù-se, e teuer da c'houzoud peheni eo framm al listri hag eus pesseurt renk eo mistri ar bigi. Disklêriet e vez pizh iwe pere eo bet an darempredoù a goñvers etre Bro-Leon ha Bourdel, ewid pezh a sell ouzh an danvez-bewañs lestret hag ouzh o rumm. Hag ewid echuiñ, ez eus c'hoazh ur studiadenñ ma'z eo kontet enni gant ar vartoloded ar stokadoù c'hoarvezet dre wall ar forbanned euskarad : gweled e vez an dañjerioù a lakae ar re-mañ da bouesañ war an darempredoù dre vor.

Les débuts du tourisme à Concarneau

par Michel Guéguen

Concarneau voit, chaque été, passer en moyenne plus d'un million de visiteurs français et étrangers. Cet engouement pour une ville relativement modeste ne date pas d'hier et la place juste après le Mont-Saint-Michel parmi les sites touristiques les plus fréquentés de l'Ouest. Même si l'origine, les attentes, le mode d'hébergement, la durée du séjour des vacanciers varient, l'attrait semble constant. Il est vrai que tout concourt à ce que cette facette de la vie locale devienne l'un des facteurs importants de son développement.

Schématiquement, on peut considérer que Concarneau a connu, au cours de son histoire, trois destins majeurs : militaire, maritime – ou, plus précisément, halieutique – et touristique, sans qu'il y ait toujours une chronologie nette entre eux. Les deux premiers de ces destins ont fait l'objet de maintes recherches et publications de qualité. Le troisième, en revanche, sans doute parce que plus « récent » et longtemps considéré comme très anecdotique, nous paraît avoir été beaucoup moins traité. Dans un contexte où les activités économiques traditionnelles sont bousculées et cherchent un nouveau souffle,

retracer sommairement l'évolution du tourisme concarnois nous a paru intéressant. Mieux connaître le départ de cette attirance peut aujourd'hui, peut-être, aider à en tirer le meilleur parti.

Pour clarifier cette réflexion, nous allons tenter de dégager quatre lignes de force. Quels ont été les « découvreurs » ? Que venaient chercher et qu'ont trouvé les premiers « vilégiateurs » ? Où se sont faites les premières implantations balnéaires ? Comment les estivants ont-ils été perçus par la population locale : malédiction ou bienfait ?

Les découvreurs

Contrairement aux stations balnéaires « fabriquées » comme Deauville, Trouville ou Biarritz, sorties de terre grâce à la publicité ou à la générosité de personnalités en vogue, le développement touristique de Concarneau a pris naissance en catimini : dès le XVII^e siècle, des « voyageurs » mentionnent cette ville dans les étapes pittoresques de leur itinéraire breton, des références qui feront office de gui-

des pour leurs successeurs. Mais le premier véritable récit fait par un vacancier est celui rapporté par Gustave Flaubert qui y vient à deux reprises (1847 et 1875). Dans son ouvrage *Par les champs et par les grèves*, écrit en collaboration avec Maxime Du Camp, et surtout dans son abondante correspondance, il dresse, à petites touches, sa vision de la vie locale, qui ne manque pas d'intérêt : « Mes compagnons sont fort aimables. Nous prenons tous les jours des bains de mer [...]. Je crois que Concarneau me fera du bien [...]. La vue des bonnets (coiffes) des femmes m'a fait plaisir. Je me suis retiré dans une auberge du bon vieux temps [...]. Mes fenêtres donnent sur la place au-delà de laquelle se trouve le bassin. Je vois tout le quai en enfilade et les petits bateaux qui pêchent la sardine. J'ai passé tantôt une heure à les regarder [...]. J'ai assisté à un coucher de soleil magnifique : un vrai Lorrain. [...] L'ordinaire de l'hôtel Sergent est surabondant. Il y a sept ou huit plats parmi lesquels figurent toujours de la salicoque et du homard. [...] Empiffrez-vous de coquillages, ça rend gai ! »

Sans doute des anecdotes de ce type encouragent-elles ses lecteurs à connaître cette contrée exotique. Il en est de même pour le roman *Gwenn, a Wave on the Breton Coast*, écrit en 1883 par Blanche Howard, une Américaine, compagne du célèbre peintre et compatriote Simmons. L'intrigue a pour cadre Concarneau, où se déroule une touchante idylle. À la lecture de cet ouvrage, de nombreux artistes d'outre-Atlantique eurent, dit-on, envie de visiter ce port et y débarquèrent, formant une véritable petite colonie et rapportant au pays de nombreux témoignages et toiles inspirées par les scènes colorées saisies sur place. Légende ou vérité ? Ce qui est certain, c'est que des artistes peintres venus de divers horizons se retrouvent en grand nombre à Concarneau, dès la fin du XIX^e siècle.

Pourtant, rien n'est prévu, à l'époque, pour héberger ou distraire une clientèle habi-

tuée souvent à une vie de loisirs : point de casino ni de champ de course, pas d'hôtel luxueux ni de terrasses se succédant au long d'un front de mer. Même les plages sont de dimensions très modestes. Concarneau n'est qu'un port de pêche dont les quelque sept cents chaloupes approvisionnent en sardines une trentaine de conserveries. Depuis peu, on compte aussi plusieurs centaines de grands cotres thoniers qui viennent y débarquer leurs captures. La pêche est l'abondante mais unique richesse dont vivent les sept mille habitants ainsi que les marins des villages voisins. Une vie concentrée et grouillante, colorée et bruyante autour de ses bassins et de ses quais dominés par les majestueux remparts de sa Ville-Close. On est là bien loin d'un cadre sur mesure créé pour de riches citadins qui aiment à retrouver, dans les stations à la mode, le même environnement, les mêmes mondanités que dans les grandes villes.

C'est justement ce dépaysement, ce naturel pittoresque mais authentique que viennent chercher à Concarneau les artistes peintres. Pour les accueillir, quatre hôtels au confort spartiate mais bon marché, quelques chambres et ateliers loués par des bourgeois. C'est là que séjournent, de plus en plus nombreux, des amateurs venus d'Amérique comme Edward Emerson Simmons, Charles Fromuth ou Thomas Alexander Harrison, de Suède tel Johan Ericson, de Russie ou de Nouvelle-Zélande comme Émile Hirschfeld et Sydney Lough Thompson, d'Angleterre ou du Danemark comme John Bulfield et Peter Kröyer, ... ou accourus des quatre coins de France tels le Parisien Paul Signac, le Normand Fernand Le Gout-Gérard ou Achille Granchi-Taylor, originaire de Lyon. Malgré les différences de fortune de certains d'entre eux, beaucoup ont choisi de vivre en bohème, afin peut-être de mieux comprendre le milieu des gens modestes avec lesquels ils veulent se confondre. Contrairement à la colonie de Pont-Aven où les peintres tendent à interpréter les paysages, parfois jusqu'à l'abstraction, les toiles réalisées à Concarneau

sont le plus souvent des œuvres-témoignages, traduisant l'ambiance locale, avec parfois une pointe de romantisme, mais toujours ces costumes colorés, ces barques, ces scènes saisies sur le vif, dans un décor de voiles, de vagues ou de murailles au soleil couchant, reflets fidèles d'une réalité quotidienne sans fard.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres villes, la communauté des peintres s'intègre facilement à la population locale et y est vite acceptée, en partie grâce à la présence parmi eux de deux confrères aux solides attaches concarnoises : Alfred Guillou et son beau-frère, Théophile Deyrolle. Ce sont les peintres qui sont, par exemple, à l'origine du classement des remparts et de la création de la fête des Filets Bleus, destinée à venir en aide aux familles de pêcheurs. D'aucuns ont prétendu que le nom de Concarneau a été connu dans le monde entier grâce aux millions de boîtes de sardines expédiées par ses conserveries. Sans doute y a-t-il là une part de vérité, mais les nombreux tableaux réalisés sur place par ces découvreurs ainsi que les souvenirs rapportés de leur séjour ont peut-être plus encore contribué au renom touristique de la ville. À leur suite débarquent bientôt les « villégiateurs » en quête de retour à la simplicité de leurs origines.

Les « villégiateurs », ce qu'ils viennent chercher, ce qu'ils trouvent

Les peintres ont lancé le mouvement, venus courir le motif pour exprimer leur art. Les visiteurs qui, peu à peu, prennent le relais sont avant tout désireux de « voir du pays » par simple besoin de changement, de découverte d'inconnu et surtout de cette curiosité que constitue la mer. N'assure-t-on pas que l'air marin est, de plus, particulièrement recommandé aux constitutions anémiées par l'atmosphère viciée des villes ? Un tourisme hygiénique, en quelque sorte, comme le préconise, en 1892, le premier *Guide Conty* :

« L'air de la mer est absolument pur et il ne peut en être autrement. C'est une vérité que les savants ont aujourd'hui démontrée. L'action purificatrice des plantes n'est rien à côté de celle de cette grande nappe d'eau qui couvre les trois quarts du globe et dont la surface est décuplée par les ondulations des vagues.

L'eau de mer jouit de la propriété d'absorber, de dissoudre l'acide carbonique avec une rapidité merveilleuse [...]. L'acide carbonique revient à la mer pour y donner du carbonate de chaux qu'elle va nous rendre en corail, en nacre, en perles, en coquillages de toute beauté.

De plus, l'air marin contient de l'ozone réparti de façon homogène, évitant ainsi des surcharges électriques et les explosions de la foudre. À température égale, enfin, l'humidité est moins grande au bord de la mer qu'au bord d'un lac ! »

Des atouts bien convaincants, en effet, pour choisir un séjour dans une ville aussi bien placée que Concarneau. Ces premiers touristes de la fin du XIX^e siècle ne représentent cependant qu'une infime minorité de la population. Même si l'arrivée du chemin de fer, dès 1884, a grandement facilité la venue des voyageurs, la notion de vacances est encore une abstraction que seuls peuvent concrétiser les privilégiés : rentiers, professions libérales, bourgeois aisés. C'est pour eux que Concarneau s'efforce de devenir accueillante.

La rusticité d'une cohabitation ne leur suffit plus. On modernise, on agrandit les anciens hôtels, on en construit de nouveaux : l'hôtel des Sables-Blancs (Cornouailles) en 1884, l'hôtel de la Plage en 1892, l'hôtel Beau Rivage, l'hôtel des Bains en 1898. Puis L'Atlantique en 1903. On ne recherche plus le centre ville mais, au contraire, la proximité du rivage : voir la mer de sa fenêtre, voilà le séjour idéal !

Cette mer qui attire, étonne et fait peur à la fois, exerce sur ces néophytes un curieux

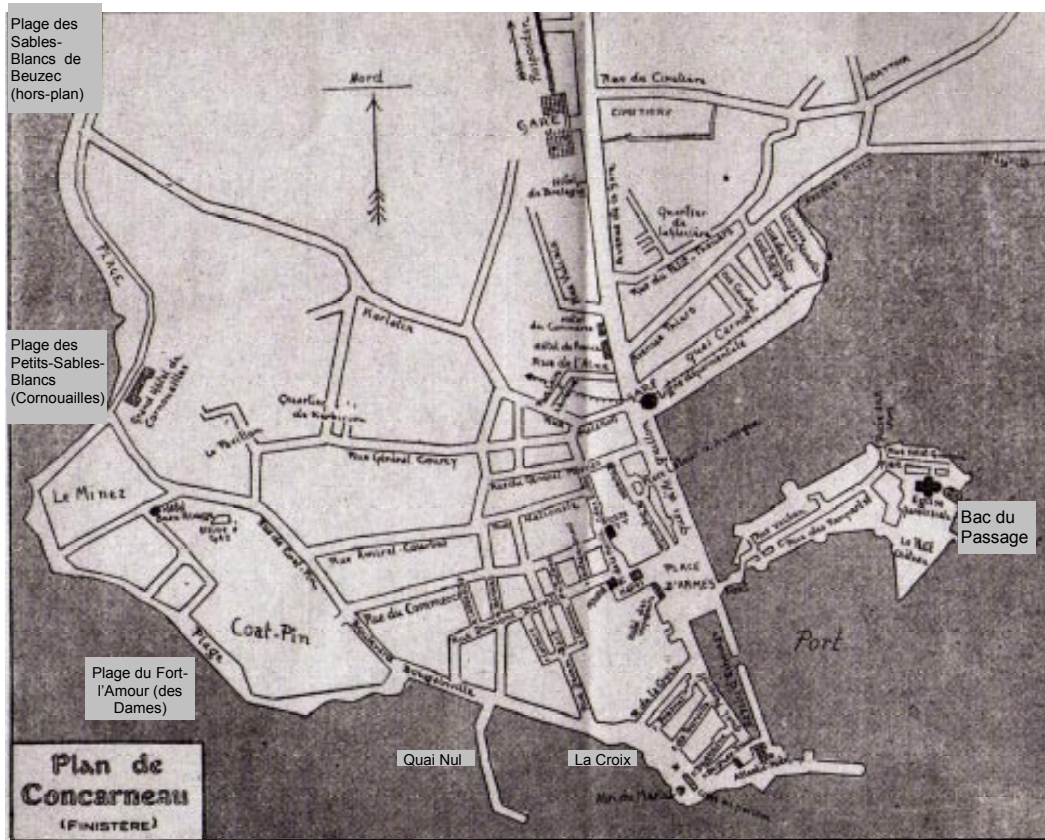


Fig. 1. – Plan de Concarneau au début du XX^e siècle.
D'après un document de M. Guéguen.

pouvoir. Ils ne veulent surtout pas s'y risquer directement mais vont jouer au marin, timidement d'abord, en embarquant à bord du rustique bac à godille du Passage – une petite centaine de mètres « en mer » au milieu des ouvrières d'usine se rendant à la friture –, puis en montant sur la vedette à pétrole assurant désormais, entre Concarneau et Beg-Meil, un service spécial destiné aux estivants, véritable expédition digne d'un La Pérouse, les cannibales en moins.

Mais pour ces amateurs de dépaysement, le seul spectacle de la vie locale présente

aussi mille attraits, avec ses marchés, ses femmes costumées à l'ancienne, le débarquement de la pêche, l'incessant va-et-vient du port semblable à une scène de théâtre aux décors inépuisables. De quoi occuper des journées entières. Et puis, insensiblement, Concarneau s'adapte. En Ville-Close apparaissent les marchands de souvenirs, faïences, sculptures à thème breton. À Beuzec, on peut visiter depuis 1890 le nouveau musée installé dans l'étonnant manoir de Keriolet et ses collections éclectiques de tapisseries, bassinoires, meubles, coiffes et costumes bre-

tons. À quelques kilomètres de la ville, on ne manque pas de rendre visite à la fameuse « pierre des cocus », une roche en équilibre instable qui vous dévoile la vérité sur la fidélité de votre conjoint !

Quant aux amateurs de traditions, ils ont le choix entre pardons et kermesses. À leur intention se multiplient même des manifestations folkloriques créées de toutes pièces, telles la fête des Fleurs d'Ajonc à Pont-Aven ou celle des Filets Bleus à Concarneau, qui voient le jour, toutes deux, en 1905. Et, puisque le folklore attire, les restaurants comme L'Atlantique ou le Grand Hôtel imposent à leur personnel de faire désormais le service en costume local. Authentique et « spécial-touriste » commencent à se mêler. Hôteliers et restaurateurs ont, les premiers, compris l'intérêt de cette nouvelle clientèle de « bains de mer ».

Il faut attendre 1908 pour que Concarneau soit officiellement classée « station balnéaire¹ ». Pourtant, dès 1865, on y parle déjà de bains de mer. Dès cette année-là, en effet, la propriétaire avisée de l'hôtel des Voyageurs, M^{me} Sergent, a fait installer en bordure de la petite plage du Fort-l'Amour (aujourd'hui plage des Dames) des cabines privées où les élégantes peuvent prendre leurs ablutions d'eau de mer... chauffée, sans avoir à mettre le pied dans cet océan imprévisible qu'elles préfèrent contempler de leur baignoire par un lanterneau dans la porte. Longtemps, on se contente de se mettre face à la mer pour en respirer la brise, mais en se gardant de se dévêtir, par crainte des effets pervers du soleil. Les choses n'évoluent que lentement, les enfants donnant l'exemple. Mais attention à bien suivre les prescriptions des spécialistes : « Les enfants n'iront au bain que du 1^{er} juillet au 15 septembre. Le premier bain ne dépassera pas une minute. Le

second sera pris après un jour de repos pour étudier la réaction. Les bains seront ensuite de cinq minutes [...]. Si l'enfant devient grognon, excitable, qu'il perd le sommeil, qu'il se congestionne, il faut suspendre les bains... »

Les adultes y viennent à leur tour mais avec mille appréhensions et précautions. Il est vrai que la Faculté ne les encourage guère : « Les premiers bains donnent de la lassitude, de l'accablement, de la somnolence, de la courbature dans tous les membres et quelquefois de l'oppression, des battements de cœur, un mal de tête très localisé, des étourdissements, de la constipation, des rêves, des crampes et même un peu d'irritation de la vessie, des démangeaisons, des plaques de sueur sur le corps. Tous ces petits phénomènes sont prévisibles ! »

Voir ces costumes dignes d'un carnaval, ces charlottes multicolores, ces personnages grotesques sautant sur le rivage, est devenu un spectacle pour les gamins de la Ville-Close et du faubourg. Eux, dédaignent la plage des Dames (fig. 2) et les Petits-Sables-Blancs où les règlements municipaux exigent une tenue de bain « conforme aux bonnes mœurs » et se retrouvent au quai Nul ou au Terrassou où l'on peut s'ébattre sans garde-messier, en simple caleçon pour les garçons ou en blouse de coton serrée entre les jambes par une épingle de sûreté, pour les filles. Pêcheurs ou sardinières, quant à eux, n'ont guère le temps de profiter de la plage.

Les « baigneurs » prennent place dans la vie locale

Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, une grande partie du rivage concarnois, celui qu'on appelle La Croix, proche du port et abordable par les chaloupes au pied de la dune et grâce à des cales de débarquement, est devenu le quartier industriel de la ville. Au-delà, en allant vers le nord-ouest, la côte n'est qu'une succession de petites grèves

1. Par suite d'une nouvelle législation, elle perd ce classement et ne le retrouve qu'en 1929, lorsque sont mis en place le service d'eau et un réseau d'égouts.

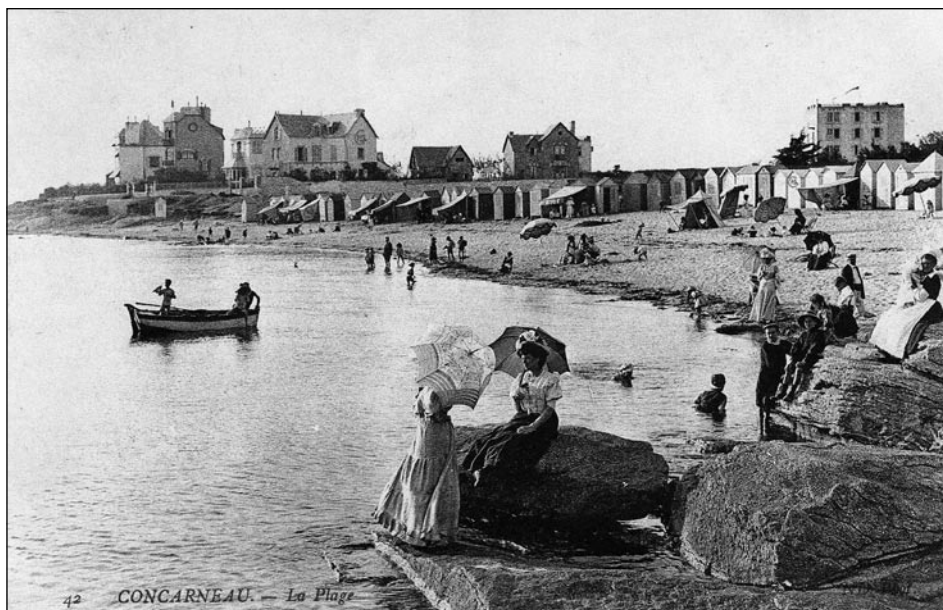


Fig. 2. – Villas et « baigneurs » à la plage des Dames.



Fig. 3. – Les dunes de « Cornouailles » avant l'engouement balnéaire.
Clichés coll. M. Guéguen.

coupées de bancs de roches peu accueillants pour les embarcations. Un rivage encore vierge, bordé de champs et de landes de peu de valeur. C'est dans ce secteur que s'établissent les hôtels balnéaires et que jaillissent du sol des maisons d'un type encore inconnu : les villas. À côté de l'univers de la pêche et des conserveries s'en crée ainsi un autre, le Concarneau des rentiers et des « villégiateurs ».

En 1893, le naturaliste Émile Deyrolle achète à la famille Le Marié le Coat-Pin, une lande boisée longeant la mer entre le quartier de La Croix et le Fort-l'Amour. Il y fait construire plusieurs villas et lotit le reste pour le revendre à des investisseurs aisés. Plus loin, les nombreuses parcelles de l'ancienne ferme du Noguellou sont, à leur tour, cédées à un usinier de Douarnenez et à plusieurs artistes qui y créent également de rentables lotissements.

Du Minez à Menez-Laurans-Bras (limite de la commune, actuelle rue Henri-Cevaer), ce sont le baron de Cambourg, l'usinier Billette et surtout le conseiller général et entrepreneur Gustave Bonduelle qui achètent prairies et dunes pour quelques bouchées de pain. Rapidement, rochers et landes laissent la place à des constructions hétéroclites imitées des résidences de Dinard ou Paramé.

Ce découpage des parcelles bordant la mer débute essentiellement en 1890, lorsque l'État décide de brader les trois hectares de magnifiques dunes délimitant le rivage de la grande plage des Sables-Blancs de Beuzec. À raison de trente-six centimes le mètre carré, les seize lots trouvent preneurs sans difficulté. Cette fois encore, conseiller général et usiniers sont les premiers sur les rangs : le rivage est devenu une valeur d'avenir. Curieusement, cet accaparement du domaine public ne suscite que peu de réactions. Les dunes ne sont pas un lieu de travail, si ce n'est pour les quelques agriculteurs qui descendent sur les grèves après chaque tempête pour y charger de pleins tombereaux de goémon.

Ces hautes villas à l'étonnante architecture sont, certes, occupées parfois par leur propriétaire, mais le séjour si près des vagues, les soirs de tempête, ne les attire que modérément. Aussi préfèrent-ils en faire une source de revenus appréciables, en les louant aux amateurs de bains de mer venus des villes et prêts à accepter des prix hors du marché local. Ces vacanciers seraient-ils donc finalement les bienvenus aux yeux de tous les Concarnois ?

Les estivants : malédiction ou bienfait ?

Jusqu'au début du XX^e siècle, et notamment jusqu'à la venue du maire Jacques Toiray, en 1919, les estivants constituent un monde à part, une façon de vivre trop éloignée du quotidien des autochtones. Des « Parisiens », qui passent leurs journées à regarder travailler les autres ou à bavarder sur les plages dans des tenues extravagantes ! Ce n'est pas qu'ils gênent vraiment les Concarnois, mais ceux-ci s'étonnent de leurs questions puériles et s'agacent de leur façon de les dévisager comme bêtes de cirque. Il est vrai que ces « étrangers » sont aussi l'objet de bien des rires sous cape lorsque l'un d'eux perd l'équilibre sur le « glizzic² » d'une cale ou débarque d'une promenade en mer, le visage décomposé par la houle du large.

D'été en été, l'accoutumance se fait. Les uns comme les autres ont appris à se connaître, et ceux qui reviennent depuis plusieurs années ont droit à un accueil cordial. Ils font désormais partie du paysage estival et sont presque attendus.

Le rivage dénaturé pour ces affamés de mer, on l'oublie peu à peu, mais on redoute toujours que ces gens venus d'ailleurs ne

2. Nom donné, à Concarneau, aux algues vertes tapissant les rochers et les cales particulièrement glissantes lorsqu'elles sont humides (sans doute par analogie avec le verbe glisser).

servent de mauvais exemples à la jeunesse : « Dans les rochers qui font face à ma villa, et même sous les murs de ma maison, il y a des jeunes gens qui se mettent nus pour le bain. Vous pensez si c'est un beau spectacle pour ceux qui louent chez moi, surtout s'il y a des enfants ! » Souvent aussi, le tapage mené par des vacanciers sans gêne provoque la colère des voisins : « Toutes les nuits, jusqu'à trois heures du matin, on danse avec ou sans caleçon et je vous promets que ce n'est pas silencieux. Ce n'est plus tenable : je viens de perdre trois clients qui étaient venus se reposer ! » Quel exemple que ces adultes désœuvrés paressant sur les grèves ! Et ces bals, ce casino que vient d'ouvrir le baron de Cambourg dans son hôtel ! Et si les femmes de marins se mettaient aussi à vouloir imiter ces bourgeois en dépensant l'argent du ménage ? Pour rassurer les inquiets, le propriétaire a dû préciser dans le règlement : « L'entrée au cercle sera refusée aux dames, à l'exception des dames mariées sous la responsabilité de leur époux. » Les mères de famille redoutent aussi l'influence de ces « vêtements de dévergondées », à la mode parisienne, que l'on croise journellement dans les rues et qui pourraient bien « donner des idées » aux sages jeunes filles du faubourg.

Il est une autre conséquence de cet afflux d'estivants, beaucoup plus inquiétante celle-ci : l'augmentation systématique des prix des denrées courantes, chaque été. En 1923, le commissaire de police lui-même constate : « Depuis l'arrivée des touristes, le prix du beurre est passé de 9 à 12 francs, celui des œufs de 4 à 5,5 francs la douzaine, la viande de bœuf de 7 à 10 francs. » En matière de logements, le problème est également sérieux, car de nombreux appartements restent inoccupés une grande partie de l'année, malgré la demande, leur propriétaire gagnant davantage à ne les louer que trois mois à la belle saison.

Faut-il donc crier haro sur l'estivant ? Il bouscule, certes, les habitudes, mais encore

faut-il prendre aussi en compte les « plus » qu'il apporte : la clientèle estivale apprécie les produits locaux, améliorant les revenus des commerces et des paysannes venues des environs au marché de Concarneau. De nouvelles marchandises apparaissent sur les rayons des épiceries. Les jeunes qui n'ont pas trouvé d'embauche dans les usines peuvent travailler l'été comme serveuses, femmes de chambre, aides cuisiniers ou marchands de glaces, voire loueurs de cabines ou de chaises de plage pour le compte de l'hôtel des Sables-Blancs.

La municipalité a aussi dû faire des efforts pour adapter la cité aux habitudes des gens de la ville. Ces transformations, de toute façon inéluctables, sont ainsi accélérées pour retenir le visiteur et profitent, par la même occasion, aux Concarnois. Ainsi, le service d'eau, nettement insuffisant, est enfin mis en place. D'une simple fontaine pour toute la ville, en 1856, le nombre passe à quatre en 1870. En 1905, la quantité d'eau potable distribuée par jour et par habitant n'atteint pas 5 litres. Ce n'est qu'entre 1913 et 1920 qu'un véritable réseau alimente la plupart des quartiers. L'électricité fait son apparition dans les maisons cette même année. Côté hygiène, c'est aussi le souhait de devenir « station balnéaire » qui pousse les élus à améliorer une situation pratiquement inchangée depuis des siècles. Ordures et eaux usées étaient depuis toujours jetées à la mer. Le tout-à-l'égout fait son apparition en 1929 et peu à peu les dépôts d'immondices disparaissent du port. Dans le quartier des plages, à la demande des vacanciers, de nouvelles rues sont ouvertes, remplaçant les chemins de terre et facilitant la circulation des automobiles aussi bien que des chars à banc et des piétons.

La vision qu'avaient les Concarnois des étrangers évolue : le tourisme apparaît désormais comme un apport supplémentaire indéniable que l'on souhaite voir se développer. On s'efforce maintenant de faire venir les estivants. C'est dans ce but qu'est créé, en

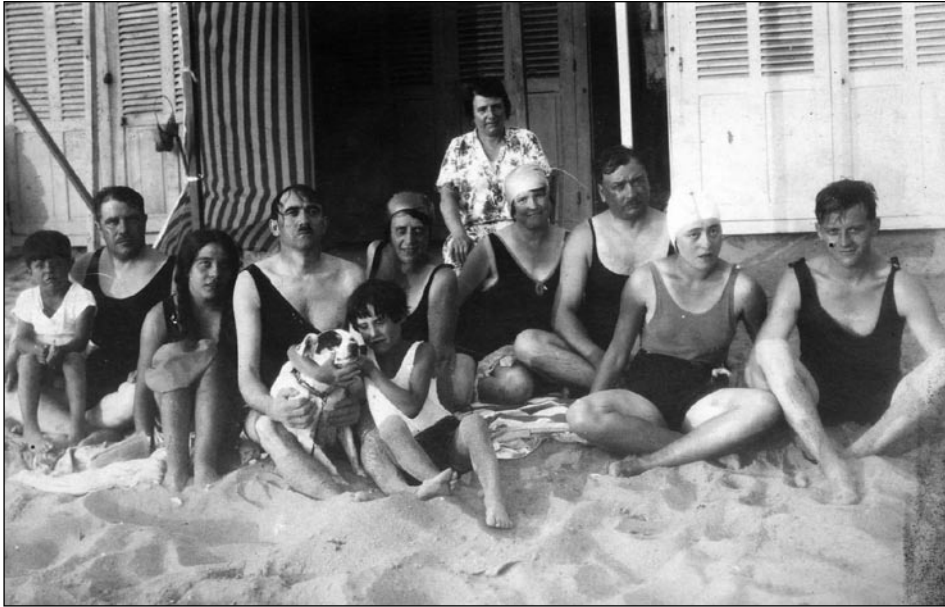


Fig. 4. – Les bains de mer se démocratisent.
Cliché coll. M. Guéguen.

1925, un syndicat d'initiative local, chargé de faire la promotion de la ville³. Dès l'année suivante, un stand de l'exposition de Grenoble présente un diorama de la ville, « excellente publicité touristique ».

Avec l'arrivée des premières vagues de « congés payés », en 1937, le profil des vacanciers change à nouveau. Ce sont surtout, désormais, des familles modestes qui débarquent du train, des jeunes à moto, affublés de sacs à dos et leur « canadienne » sur le porte-bagages. Ceux-là ne viennent pas seulement regarder la mer mais s'y baigner sans contrainte, se détendre et bronzer au soleil. On ne compte encore que quatre mille estivants⁴, dont trois cents étrangers, cette année-là, mais le pli est pris. Concarneau, qui

a su garder sa spécificité première et essentielle de port de pêche, possède désormais cette réputation qui ne fera que s'amplifier au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : c'est une station balnéaire populaire et familiale de plus en plus prisée, un atout sur lequel la ville devra sans doute compter de plus en plus dans l'avenir.

Sources et bibliographie

Archives départementales du Finistère : sous-séries 4E, 2Q, 1M, 4M, 4S.

Archives municipales de Concarneau : cadastres, correspondances, délibérations du conseil municipal.

Bretagne ouest – Îles anglaises, Guide circulaire P. Conty, Paris, 1892.

Concarneau, de pas en pages, Concarneau, éd. Ville de Concarneau, 1987.

3. Il prend la suite de la « Ligue d'initiative et de défense des intérêts concarnois et de la région » née en 1913.

4. Pour dix mille habitants sédentaires.

G. FLAUBERT, *Correspondance, 1874-1875*, Lausanne, éd. Rencontre, 1987.

M. GUÉGUEN, L.-P. LE MAÎTRE, *Matelots de Concarneau (1800-1914)*, [Concarneau, auteurs], 1978.

R. LE BIHAN, *La Route des peintres en Cornouaille*, Quimper-Plomelin, éd. Groupement touristique de Bretagne, 2005.

L.-P. LE MAÎTRE, *Concarneau, histoire d'une ville*, Quimper, éd. Palantines, 2003.

D. ROUILLARD, *Le Site balnéaire*, Bruxelles, éd. Mardaga, 1984.

J. VINCENT, *L'Intrusion balnéaire, 1800-1945*, Rennes, P.U.R., 2007 (auquel le présent travail doit beaucoup).

Résumé

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la vocation de Concarneau et son unique industrie sont la pêche ainsi que les activités qui s'y rattachent. Mais les quelques voyageurs, écrivains et surtout peintres qui y passent sont vite conquis par l'authenticité de ce port, la beauté de ses paysages, ses scènes si animées. Ils entraînent dans leur sillage de plus en plus de vacanciers aisés mais lassés de l'ambiance surfaite des grandes stations balnéaires à la mode.

En quelques dizaines d'années, Concarneau voit son rivage disparaître sous des villas et hôtels destinés à ces premiers « baigneurs ». D'abord regardés avec méfiance par les autochtones qui craignent que ces gens de la ville ne pervertissent les mœurs, ces visiteurs s'intègrent cependant, peu à peu, dans le paysage estival, apportant un complément économique de plus en plus indispensable lorsque les ressources de la pêche viennent à diminuer et favorisant par leur présence l'amélioration des conditions de vie locales : emploi, éclairage, réseaux d'eau et d'égouts, voirie, etc., nécessaires aux nouveaux quartiers, profitent en fait à tous les habitants.

Abstract

Till the end of the 19th century, fishing and its connected activities were the vocation and the only industry of Concarneau. The few travellers, writers and above all painters passing through the town were however soon conquered by the authenticity of the harbour, the beauty of surrounding landscapes, the highly animated harbour scenes. More and more wealthy holidaymakers were thus drawn to Concarneau, people who had had enough of the artificial ambiance of fashionable seaside resorts.

In a few dozens of years, the seashore of Concarneau was entirely built over, villas and hotels being erected for the first wave of *baigneurs*. At first considered with some distrust by the natives, who feared that townspeople would pervert morality, these visitors, however, progressively melted into the summer landscape, bringing a more and more indispensable economic complement as fishing revenues dwindled, and bettering, by their very presence, local living conditions, bringing jobs, street-lighting, water supply and sewerage, street paving, all of which were necessary for new urban extensions and were actually profitable to all inhabitants. Today, tourism has become one of the major assets of the local economy.

Diverradur

Beteg fin an 19^{ed} kantved, ne oa ano e Konk-Kernew nemed eus pesketaerezh, hag eus ar micherioù o vont gant hemañ. Med bez'ez eus bet memestra, a heniennoù, beajourien, skriva-gnerien ha dreist-oll liwourien o tremen dre eno, hag o deus tridet o weled ar porzh ken bew, ar maesioù ken kàer, buhez an dud kement a virvilh enni. Dont a ra d'o heul, ha war o lerc'h, muioc'h-mui a vakañsourien en o aes, med aet skuizh gant spered mondian ha faos ar plassoù-bras bord ar mor diouzh ar c'his.

En ur ober war-dro hanterkant vloaz, e weler aod Konk-Kernew goloet gant tier-hañv hag oteloù, ewid mad an « neuierien » gentañ-se. Selled a rae tud ar vro outo gant disfiz, er penn kentañ, gant aon na zeufe ar gêris-se da saotrañ onestis Breizhiselis ; tamm-ha-tamm koulskoude e kemeras ar weladennerien-se o flass tro-dro da Gonk e-pad an hañv, rag degass a raent ganto un tamm braw a arc'hant, a oa muioc'h-mui ezomm anezañ, pa grogas da vont bihan an heni a zeue diwar ar pesketa ; ouzhpenn kement-se, gant an « hañvourien » e teue gounidou a beb seurt o wellaad ar vuhez e kêr : plassoù-labour, gouloù er ruioù, dour en tier, ha dour lous skarzhet, heñchoù, ha kement zo, red kaoud an oll aesamanchoù-se er c'harterioù nevez, med e gwirionez, oll gêris oc'h ober o mad anezo. En deiz a hiziw, ez eo deuet an douristelezh da vezañ unan eus elfennoù pennañ an oberiantis e Konk-Kernew.

Aux origines d'une crise religieuse. La destitution de Bernard Besret, prieur de Boquen (1969)

par Béatrice Lebel-Goascoz*

En novembre 1965, Bernard Besret, jeune moine de trente ans, est officiellement nommé prieur de l'abbaye cistercienne de Boquen, située à Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor). Il succède à dom Alexis (1883-1965) qui, en 1936, avait entrepris de la relever de ses ruines. Le 20 août 1969, à l'occasion d'une fête organisée pour la Saint-Bernard à l'abbaye, le nouveau prieur prononce une conférence intitulée *Boquen. Hier, aujourd'hui, demain*¹. Il entend dresser le bilan des innovations entreprises à Boquen depuis quatre ans dans le sillage du concile Vatican II et présenter le projet de la Communion de Boquen qui s'y est développée progressivement. Toutefois, ses propos provoquent une onde de choc dans l'opinion catholique et, le 15 octobre 1969,

dom Sighard Kleiner², abbé général de l'ordre cistercien de la commune observance, le destitue et lui enjoint de quitter l'abbaye pour la fin du mois. Mais, contrairement aux affaires que les autorités romaines ont été amenées à régler de cette manière, celle de Boquen suscite une forte mobilisation relayée par les médias. Dès lors, l'abbaye sort de son anonymat et l'expérience menée en son sein devient un exemple pour de nombreux catholiques qui tentent, à l'intérieur de l'Église, de vivre différemment leur foi en se regroupant bien souvent en communautés de base.

Comment une petite abbaye cistercienne a-t-elle pu ainsi devenir, à l'occasion de la destitution de son prieur, un monastère vers lequel vont converger dorénavant des milliers de chrétiens, le transformant en un haut lieu de la contestation catholique ? Pour mieux comprendre le processus qui a imposé l'ab-

* Étudiante en doctorat d'histoire à l'université de Bretagne occidentale ; sujet de thèse : « Boquen, 1965-1976 ».

1. B. BESRET, *Boquen. Hier, aujourd'hui, demain*, Paris, 1969 (collection Koinonia/ Communio).

2. Pour la présentation de dom Sighard Kleiner, cf. *infra* p. 347.

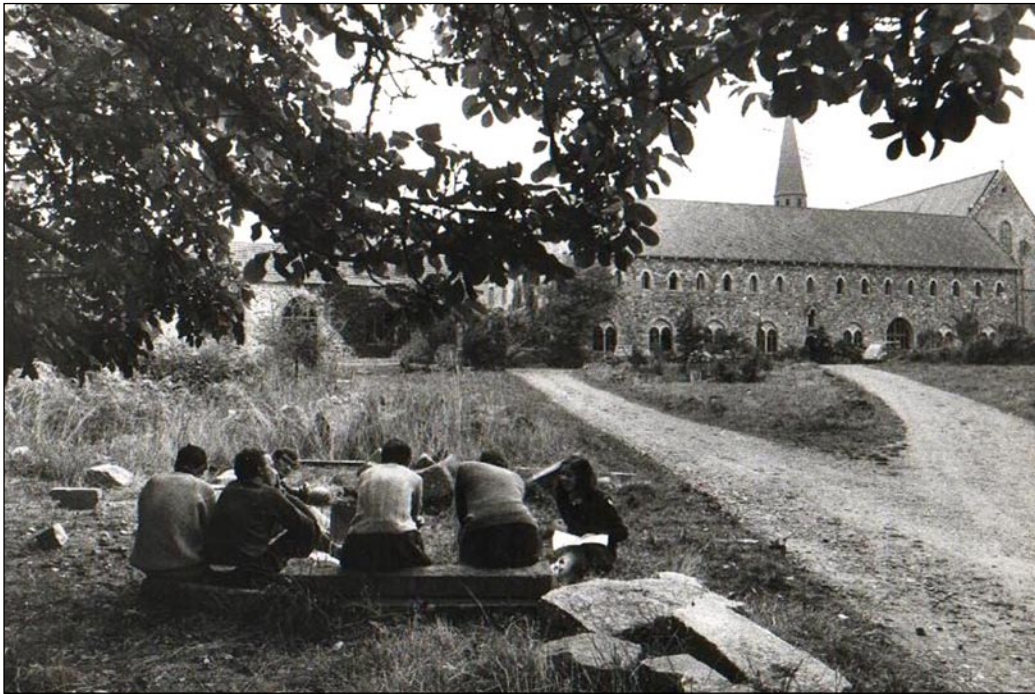


Fig. 1. – Boquen, août 1969.
Cliché J. Houzel.

baye de Boquen dans la contestation religieuse et dans la nébuleuse de la gauche et de l'extrême gauche catholique, un retour sur la conférence s'impose avant d'analyser la réaction de Rome et ses conséquences inattendues pour les autorités religieuses. Cette explication de texte est essentielle pour situer l'évolution de Boquen, de Bernard Besret et la relation de celui-ci avec son père spirituel, dom Alexis. La sanction prise à l'encontre de Bernard Besret à l'automne 1969 démontre la maladresse des autorités religieuses : dans le contexte de l'après-mai 68, la destitution du prieur d'une abbaye à la pointe de la rénovation monastique risquait fortement d'avoir l'effet inverse de celui escompté. Rome n'a visiblement pas anticipé les risques, convaincu, une nouvelle fois, que tout rentrerait dans l'ordre. La mobilisation en marche, Boquen

allait en effet engager sa mutation plus rapidement que prévu et devenir le fer de lance de la mouvance communautaire de la contestation religieuse.

La conférence du 20 août 1969

Tout commence avec la conférence du 20 août 1969. Elle débute par un retour sur le passé de Boquen et de son fondateur, essentiel pour Bernard Besret qui a besoin d'une légitimité pour mettre en œuvre ses réformes et affermir son statut de plus en plus contesté par certains catholiques, anciens amis de dom Alexis parfois, qui, à Rome, lui manifestent de plus en plus leur hostilité. D'autre part, Boquen est à une période charnière de



Fig. 2. – Bernard Besret et Sighard Kleiner, lors de la consécration de l'église abbatiale de Boquen, 1965.
Cliché CRBC, fonds ABB.

son évolution et le prieur a besoin de cette légitimité pour poursuivre son entreprise.

Ainsi, « Boquen, hier, un hier qui est encore tout proche, c'est dom Alexis³ », déclare Bernard Besret, se référant à l'œuvre de cet abbé atypique, la refondation de Boquen. De fait, en 1936, destitué de sa charge d'abbé de Tamié, un monastère trappiste de Savoie, dom Alexis rejoint Boquen pour y poursuivre son idéal, le retour à la règle primitive de saint Benoît. Ce faisant, il y instaure un style de vie si austère et pauvre qu'il contribue à donner à la communauté monastique une image empreinte d'archaïsme, qui se veut proche de l'idéal cistercien des origines. Au fil des

années, toute une légende entoure l'abbaye et son abbé, popularisée par Daniel-Rops⁴, à telle enseigne que, le 22 août 1965, la consécration de l'église abbatiale de Boquen fut également *in extremis* celle de l'œuvre de dom

4. Henri Daniel-Rops, de son vrai nom Henri Petiot (1901-1965), est écrivain et éditeur, après avoir enseigné l'histoire et la géographie dans un lycée de Chambéry où il est nommé en 1922. Il fait la connaissance de dom Alexis en 1925 et leur amitié dure jusqu'au décès de Daniel-Rops, en juillet 1965, quelques semaines avant l'abbé de Boquen. Daniel-Rops relate cette rencontre dans *L'Âme obscure*, publié chez Plon en 1929. En 1955, il est élu membre de l'Académie française. Daniel-Rops et dom Alexis ont un ami commun, le professeur Alexis Carrel qui crée une fondation sur l'île Saint-Gildas près de Tréguier.

3. ID., *ibid.*, p. 2.

Alexis⁵. Les diverses allocutions prononcées à cette occasion attestent le statut de saint local auquel avait accédé l'abbé. Or, explique Bernard Besret, cette légende a occulté sa véritable personnalité. Évoquant les archives de Boquen⁶, qui sont constituées en partie des nombreuses lettres qu'il échangea avec dom Alexis pendant son séjour à Rome où il poursuivait ses études, le jeune prieur déclare que l'abbé était en réalité « un pionnier choqué par le décalage évident à ses yeux entre la vérité qu'il découvre dans ses livres d'histoire et les institutions dans lesquelles s'étiolait l'Église⁷ ». Il ne fut pas « seulement un théoricien en chambre » mais « aussi un homme d'action », un homme qui ne tolérât pas « un décalage entre la pensée et la vie. Ce qu'il conçoit comme juste, il entend le faire passer dans ses actes⁸ ». Et Bernard Besret analyse cette exigence d'adéquation entre la pensée et l'action comme l'une des caractéristiques des prophètes et des réformateurs, qui devait le conduire à la rupture en 1936 avec les trappistes et à la refondation de Boquen.

De fait, dom Alexis, né en 1883 à Plouguenast, intègre le grand séminaire à Saint-Brieuc avant de choisir la vie monastique en 1903, date à laquelle il entre à l'abbaye trappiste de Timadeuc, près de Loudéac, dans le Morbihan⁹. Dès les premières années, il s'interroge sur la règle primitive de saint Benoît et la compare à celle en vigueur dans

les monastères de la Grande Trappe, déplorant les usages et les observances surajoutés et les dévotions qui ont transformé la liturgie. Il prône un retour à l'antique règle dont l'équilibre entre le repos et les activités sont propices à l'épanouissement spirituel de chacun. En 1910, il est envoyé à Rome pour y poursuivre ses études et trois ans plus tard il soutient sa thèse en droit canon. Devenu maître des étudiants, il approfondit ses connaissances sur l'histoire de l'ordre mais la Première Guerre mondiale interrompt ses projets, puisqu'il doit rejoindre Loudéac où il vient d'être affecté comme infirmier. Démobilisé en 1917, il retourne à Timadeuc. Mais ses relations avec le nouvel abbé, dom Briec, se détériorent en raison de sa conception de la vie monastique. De retour à Rome en 1918, il prépare son agrégation de droit canon et rédige un manuscrit, *La paix Notre-Dame*, dans lequel il imagine une abbaye dont les moines seraient fidèles à la règle de saint Benoît telle qu'il la conçoit (son projet à Boquen en reprendra les grandes lignes). Ce document devient source de polémiques et de controverses. Dès lors, sa situation s'avère de plus en plus délicate et il accepte la fonction de maître des convers à l'abbaye de Bonnecombe, en Savoie, avant d'occuper la charge de prieur de l'abbaye de Tamié, dont il est élu abbé en 1925. Cependant, il reste fidèle à son idéal et finit par indisposer les autorités de la Grande Trappe, surtout lorsqu'elles découvrent qu'il a fait acheter, par des membres de sa famille et des amis, les ruines de l'abbaye de Boquen à leur insu pour y créer un établissement de formation pour des moines missionnaires. En 1936, lors du chapitre général qui se tient à Cîteaux, il est démis de sa charge et congédié de l'ordre, un épisode de sa vie qui donnera lieu à un roman de Bela Just¹⁰.

En fait, explique Bernard Besret, dom Alexis était en avance d'une génération sur son temps, tout comme lui. Car, à l'exemple

5. Il décède le 31 octobre suivant.

6. Ces lettres ont été conservées en grande partie par B. Besret et composent le fonds classé et inventorié par B. LEBEL-GOASCOZ, *Classement et inventaire du fonds Abbaye de Boquen-Bernard Besret. 1936-1976*, Master 1 de sciences humaines et sociales, mention Culture et société, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2005. Ce fonds est conservé au Centre de recherche bretonne et celtique.

7. B. BESRET, *Boquen...*, *op. cit.* p. 2.

8. *Id.*, *ibid.*

9. Sur la vie de dom Alexis, on se reportera à la biographie de X. H. DE VILLENEUVE, *Boquen, Dom Alexis Presse*, Saint-Brieuc, 1996.

10. B. JUST, *Les Illuminés*, Paris, 1948.

de l'abbé, il fait connaître très tôt ses idées sur la vie religieuse et monastique et n'hésite pas à mettre en adéquation sa pensée et ses actes. La rénovation de la vie monastique entreprise à Boquen sous son priorat témoigne de cette même exigence et ses difficultés avec dom Kleiner ne sont pas sans rappeler celles de dom Alexis avec dom Bernard, abbé général de l'ordre de la Grande Trappe. L'histoire de dom Alexis, pionnier, prophète et réformateur, préfigure celle de Bernard Besret.

Et le prieur de Boquen entend prouver qu'il est l'héritier de l'œuvre de dom Alexis, autre gage de légitimité. Ce faisant il insiste dans sa conférence sur le caractère contestataire de l'abbaye dont il a hérité, démontrant que, bien avant 1965, Boquen était déjà perçue comme telle. Ainsi, la décision de dom Alexis de créer une communauté à Boquen selon son idéal est analysée par Bernard Besret « comme un geste de contestation, une sorte de cri contre les idées reçues et les conformismes établis dans les ordres monastiques [...], valant à dom Alexis de nombreuses difficultés¹¹ ». D'autre part, en 1964, son état de santé s'aggravant, l'abbé lui avait demandé personnellement de lui succéder et de faire évoluer Boquen dans le sens qu'il souhaitait, même si certains aspects le gênaient. Il reconnaissait avoir échoué à constituer une vraie communauté qui, effectivement, ne dépassa jamais une douzaine de moines. Mais, précise Bernard Besret, cette succession s'impose dès son entrée à Boquen en 1953, un an après avoir découvert la petite communauté et son abbé, lors d'une visite en compagnie d'un camarade du lycée Anatole-Le-Braz de Saint-Brieuc où ils étaient internes. En effet, bien qu'issu d'un milieu laïque – une mère institutrice dans le public et un père ingénieur –, il opte, fortement influencé par la lecture de l'œuvre d'Aldous Huxley¹²,

pour une vie monastique. Deux ans plus tard commence sa formation à Rome où il demeure neuf années durant lesquelles il obtient un doctorat de théologie¹³, devient l'assistant de dom Kleiner et le conseiller de M^{gr} Huyghe, évêque d'Arras, au concile Vatican II. Il participe à la rédaction du schéma relatif à la rénovation de la vie religieuse¹⁴. Toutes ces années sont l'occasion d'un échange épistolaire très riche entre les deux hommes, semblables sur bien des points : une intelligence exceptionnelle, un charisme tout aussi remarquable, une même volonté d'action. Ainsi, ce retour au Boquen d'hier témoigne d'une continuité entre l'abbatiate de dom Alexis et le priorat de Bernard Besret.

scénarios de film, se pose en critique des conséquences des progrès scientifiques sur l'humanité avant de s'orienter vers des sujets plus spirituels (parapsychologie et philosophie mystique). En 1932, il publie l'un de ses grands romans *Le Meilleur des mondes*, une dénonciation des dérives de la parapsychologie. Également journaliste et critique d'art, Huxley fréquente l'intelligentsia et voyage en Europe, en Inde et aux États-Unis. En 1937, il devient scénariste à Hollywood. En 1938, il fait la connaissance de Krishnamurti, connu pour critiquer la pensée, la religion et la philosophie. Il s'initie à la méditation et devient un vedantiste (adepte d'un courant de la philosophie indienne qui porte sur les finalités de l'existence). Il publie en 1948 une anthologie des valeurs communes à certaines religions, *La Philosophie éternelle*, dans laquelle il discute des doctrines des grands courants mystiques (c'est ce livre qui a une influence déterminante sur les choix de Bernard Besret). Les années 1950 sont celles de l'expérience des drogues psychédéliques, en particulier le LSD et la mescaline. Huxley en tire *Les Portes de la perception*, récit-culte chez les hippies.

13. B. BESRET, *Incarnation ou eschatologie ? Un chapitre d'histoire contemporaine de la théologie catholique de langue française*, thèse de doctorat en théologie, faculté de théologie pontificale de Saint-Anselme, Rome, 1962. Cette thèse est publiée sous le titre : *Incarnation ou eschatologie ? Contribution à l'histoire du vocabulaire religieux contemporain (1935-1955)*, Paris, 1964.

14. Il participe à la publication de *L'Adaptation et la rénovation de la vie religieuse*. Décret Perfectae caritatis, collection *Unam Sanctam*, n° 62, série Vatican II – Textes et commentaires des décrets conciliaires, Paris, 1967, p. 263-295.

11. B. BESRET, *Boquen...*, op. cit., p. 3.

12. A. Huxley (1894-1963), auteur de nombreux romans et essais ainsi que de quelques nouvelles, poèmes et

Dans la suite de son discours, le jeune prieur s'attarde sur le Boquen d'aujourd'hui. Il informe de la situation financière, matériel de l'abbaye et de la communauté monastique. À l'été 1969, de la dizaine de moines la constituant, il ne reste à Boquen que les frères Dominique (Toquet), entré en 1960 à 15 ans, Thierry, présent depuis 1967, et Bernard Besret lui-même. Les autres sont répartis entre Madagascar (le père Louis Deguise¹⁵, les frères Maurille et Pierre) et l'île Saint-Gildas, située près de Tréguier (les pères Corentin, François, Marie, Guirec, le frère Louis-Marie). Cette présentation faite, Bernard Besret se livre à « une analyse théologique de la situation actuelle ¹⁶ » dans l'Église à partir de l'expérience vécue à Boquen. Il insère ainsi ses propos dans le contexte religieux particulièrement sensible de l'année 1969. En effet, à l'occasion des événements de mai 68, des prêtres ont créé un mouvement, *Échanges et Dialogue*¹⁷, dénonçant leurs conditions de vie hors de la société, qui ne leur permettent pas d'avoir une véritable activité professionnelle, un engagement politique et/ou syndical ou encore le choix entre le célibat et une vie conjugale. Informé de la date de leur première rencontre nationale, les 11 et 12 janvier 1969, le conseil permanent de l'épiscopat français décide de lancer, dès le 9 janvier, une vaste consultation des

prêtres et des religieux, notamment sur la question du sacerdoce. Elle est rapidement étendue aux laïcs, et c'est l'ensemble des catholiques qui participent à une grande réflexion collective sous forme de synodes, de rencontres, de débats. Au printemps, le diocèse de Saint-Brieuc, auquel appartient l'abbaye de Boquen, tient sa première session synodale. Comme Bernard Besret n'a pu y participer en raison des dispositions régissant le fonctionnement du synode, la conférence du 20 août est l'occasion de donner son avis.

Aussi Bernard Besret va-t-il aborder dans sa conférence les thèmes débattus au sein de l'Église, qui portent sur le sacerdoce, les structures ecclésiales, la délimitation des paroisses, le célibat des prêtres, un sujet récurrent, extrêmement sensible et polémique. Évoquant l'Église-institution, il dénonce les délimitations territoriales de la paroisse dépassées dans la société urbanisée des années soixante, les cercles d'Action catholique fondés sur une sélection d'un milieu de vie, le partage d'une vie domestique commune dans les communautés monastiques. Ce faisant, il met en lumière l'originalité de la Communion de Boquen où « aucune frontière n'est fixée à l'avance¹⁸ » et qui ne correspond à aucune classification juridique. Le prieur évoque également le ministère de l'Église et défend l'idée qu'un prêtre doit faire partie de sa communauté comme homme et comme chrétien et non être nommé de l'extérieur. Il étend cette proposition aux évêques et rejette les nominations des membres du clergé et de l'épiscopat sans que les intéressés y soient associés, rejoignant les revendications d'*Échanges et Dialogue*.

Puis, dans le contexte de sécularisation et de désacralisation des années 1960, il prône une libération de tous les mythes qui encombrant la vie monastique tel celui du moine, célibataire vivant seul ou en communauté, en retrait du monde. Ces mythes sont l'héri-

15. Le père Louis Deguise a été missionnaire lazariste pendant vingt-trois ans à Madagascar avant d'entrer à Boquen. En 1957, il prononce ses vœux temporaires avec B. Besret. Il le considère par la suite comme son « frère jumeau », expression que l'on retrouve dans les nombreuses lettres qu'il échange avec lui. Les deux hommes sont très proches par leurs idées sur le monachisme, et le père Louis soutient B. Besret bien au-delà de 1969. En 1958, le père Deguise part fonder une communauté à Madagascar, où il reste jusqu'à son décès.

16. B. BESRET, *Boquen...*, op. cit., p. 11.

17. Sur le mouvement *Échanges et Dialogue*, on se reportera à l'étude de S. GUINLE-LORINET, *Libérer le prêtre de l'état clérical – Échanges et Dialogue (1968-1975)*, Paris, 2008.

18. B. BESRET, *Boquen...*, op. cit., p. 14.

tage du romantisme du XIX^e siècle lorsque, au lendemain de la Révolution, on recréa la vie monastique à l'image de celle en vigueur au Moyen Âge. La libération doit aussi s'étendre aux multiples formes du sacré. Il s'agit de désacraliser l'ascèse qui est méthode de vie et non pénitence et mortification, la prière, une activité humaine, le célibat, une valeur profondément humaine et non pas le signe efficace d'une consécration toute particulière à Dieu. Enfin, il convient de libérer les différents domaines de la vie, afin que les prêtres et les religieux retrouvent la pleine autonomie de leur vie privée, qu'ils puissent, même s'ils appartiennent à une communauté, exercer une activité professionnelle, syndicale, politique. Pour cela, il est nécessaire de repenser de nouveaux schémas de vie, dont le mariage des prêtres, en proposant pour les membres du clergé et les religieux déjà engagés dans le célibat « une année sabbatique au cours de laquelle tous ceux qui se sont engagés au célibat pourraient à nouveau choisir de confirmer ou d'infirmier leur premier choix¹⁹ ». D'autre part, en raison de l'évolution rapide de la société et de l'Église, il estime que la prudence serait « de refuser les novices dans notre Communauté, comme elle [...] semblerait être de refuser les séminaristes dans des séminaires et les religieuses dans les couvents, aussi longtemps que notre projet de vie monastique, comme leur projet de vie sacerdotale et religieuse, n'est pas redéfini avec suffisamment de clarté²⁰ ».

Compte tenu des débats passionnés autour du célibat et du sacerdoce qui traversent l'Église, de telles propositions allaient se révéler conflictuelles et porteuses de polémiques. Pourtant, au regard de l'expérience menée à Boquen et du projet envisagé pour l'avenir, elles n'ont rien de scandaleux. Au contraire, elles s'inscrivent naturellement dans l'évolution de Boquen qui envisage

l'accueil de chrétiens célibataires et mariés, comme le déclare Bernard Besret dans sa conférence :

« Au cœur de la Communion se trouveront des animateurs communautaires qui consacreront à sa vie la plus grande partie de leur activité, soit qu'ils appartiennent juridiquement à la communauté cistercienne proprement dite, soit qu'ils forment une fraternité de célibataires temporaires, soit qu'ils vivent dans le mariage et que le couple entier participe à l'animation communautaire de la Communion. [...] Plus nombreux seront les animateurs qui ne consacreront qu'une partie de leur activité à la Communion. Gardant l'autonomie de leur vie privée, domestique et professionnelle, ils consacreront cependant leur loisir à la vie de la Communion en y assumant des responsabilités précises. [...] Enfin, parmi les amis de Boquen qui pourront manifester leur intérêt et leur amitié en s'agrégeant à l'Association culturelle de Boquen, seuls seront considérés comme membres de la Communion proprement dite ceux qui, ayant participé à plusieurs rencontres distribuées tout au cours de l'année, manifesteront le désir de s'associer plus étroitement à la Communion pour en recevoir une aide concrète dans l'approfondissement chrétien de leur vie et y apporter le soutien de leur amour fraternel. [...] Amis de Boquen, membres de la Communion, animateurs et animateurs communautaires, telles seront les structures que nous espérons concrétiser²¹. »

Ainsi, le prieur instaure une Communion dans laquelle tous les chrétiens auront leur place : religieux, laïcs, célibataires, mariés, dont l'animation sera prise en charge par certains d'entre eux selon leur parcours et leur formation au sein de la communauté. Il invente des structures propres à l'esprit de mai 68, sans une hiérarchie de type classique assumant une certaine autorité, sans respon-

19. Id., *ibid.*, p. 28.

20. Id., *ibid.*, p. 7.

21. Id., *ibid.*, p. 30-31.

sable nommé de l'extérieur, sans lieu préétabli. N'importe quelle fraternité pourra développer ces structures de communion²². La formation sera organisée par la Communion en son sein. Dans cette nouvelle cellule d'Église que représente la Communion de Boquen, les termes d'animateurs, membres et amis sont préférés à ceux de prier, moines, même si en son centre est envisagé un noyau de célibataires ayant opté pour une vie cistercienne. Toutefois, hors de leur contexte, les propos du jeune prier allaient provoquer une onde de choc dans l'opinion catholique.

Un effet de choc

Dans un premier temps, la presse parisienne, que Bernard Besret a pourtant contactée dès le 19 août, est très discrète puisque seuls *Le Figaro*²³, *Le Monde*²⁴, *La Croix*²⁵ s'en font l'écho. Dans son édition du 22 août, le premier publie un court article dans lequel il développe certains thèmes tels « les problèmes de désacralisation à propos de l'évolution actuelle de l'abbaye », la recherche menée à Boquen pour que « le monastère devienne l'animateur d'une vaste communion de moines, laïcs, éventuellement de couples mariés », précisant que la constitution d'une telle communauté serait le moyen pour les clercs de retrouver leur consistance d'homme et de chrétien. Il conclut en rappelant la suggestion de Bernard Besret « de voir les évêques proposer une année sabbatique au

cours de laquelle tous ceux qui se sont engagés au célibat pourraient à nouveau choisir de confirmer ou d'infirmer leur premier choix ». Dans *Le Monde* et *La Croix*, les articles reprennent les mêmes thèmes et sont également très succincts, facteurs d'incompréhension dans l'opinion catholique. Dans la presse régionale, on recense plus d'articles mais ils sont tout aussi peu explicites en raison de leur brièveté. Cependant, c'est celui de Paul Bosse-Platière publié dans *Ouest-France*²⁶ qui provoque le plus de réactions. En voulant partager son enthousiasme pour la Communion de Boquen à laquelle il appartient, il évoque trop rapidement la genèse de cette dernière, insistant davantage sur les remises en cause de l'Église-institution, la désacralisation, la démythification, la libération, et il reprend des termes de la conférence du prier qui, hors de leur contexte, apparaissent provocateurs : « imposer un carcan », « se couler dans des moules au caractère stérile », « le droit ni de se mutiler, ni de se suicider », « destruction de sa vie d'homme », « être marié avec Dieu, c'est être marié avec personne ».

Dès le 2 septembre, M^{gr} Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, réagit, faisant part à Bernard Besret des nombreuses lettres qu'il a reçues et qui manifestent l'étonnement, la peine, une réelle souffrance devant les déclarations du prier telles qu'elles ont été rapportées dans la presse. Deux jours plus tard, M^{gr} Gouyon, cardinal-archevêque de Rennes, confirme ces propos, ajoutant que de tous bords on lui demande de préciser sa pensée et celle de l'épiscopat. C'est ce qu'il fait dans un article publié dans *La Vie diocésaine de Rennes* que reproduit *La Vie diocésaine de Saint-Brieuc et de Tréguier*²⁷. Parallèlement,

22. Sur l'organisation et le fonctionnement de la Communion de Boquen, voir l'article de M. DE CERTEAU, « Les structures de communion à Boquen », *Études*, juillet 1969, p. 128-142.

23. « À l'abbaye de Boquen, le prier évoque le renouveau de l'Église », *Le Figaro*, 22 août 1969.

24. « L'abbaye de Boquen veut être une "communion" groupée autour d' "animateurs communautaires" célibataires ou mariés », *Le Monde*, 24-25 août 1969.

25. « Le prier de Boquen annonce une transformation de sa communauté », *La Croix*, 22 août 1969.

26. « Les moines de Boquen versent une pièce nouvelle au dossier de l'après-concile », *Ouest-France*, édition de Dinan et des Côtes-du-Nord, 21 août 1969.

27. M^{gr} GUYON, « Aggiornamento et authenticité conciliaire », *La Vie diocésaine de Saint-Brieuc et de Tréguier*, n°18, 4 septembre 1969, p. 414-419.

dom Kleiner, « informé de l'affaire par la Sacrée Congrégation des Religieux et par celle de la Doctrine de la Foi », est contraint de réagir²⁸. En effet, si la presse parisienne a été avertie de la conférence avant qu'elle ne soit prononcée, Bernard Besret s'est bien gardé d'en informer à l'avance l'abbé général, pourtant son supérieur hiérarchique, le cardinal Gouyon et M^{gr} Kervéadou. Il ne la transmet que le 5 septembre à dom Kleiner, alors que la presse s'en est déjà fait l'écho²⁹. Le cardinal Gouyon n'est « informé qu'indirectement³⁰ », tandis que M^{gr} Kervéadou n'en prend connaissance qu'à son retour de Paris³¹. Il est clair que Bernard Besret a privilégié l'opinion catholique afin de l'utiliser face aux réactions prévisibles de la hiérarchie cistercienne et de l'épiscopat breton. Comme il l'a déjà fait et le fera par la suite, il pratique la politique du fait accompli avec ses supérieurs. Ainsi, il pense pouvoir négocier à son avantage la mutation de la Communion de Boquen et en proposer un statut juridique à un moment où la hiérarchie cistercienne se fait de plus en plus pressante pour que l'abbaye se dote de constitutions à l'exemple des autres monastères de l'ordre. Le 13 septembre, dom Kleiner écrit à Bernard Besret que sa conférence est devenue une affaire à Rome et n'hésite pas à parler de scandale, évoquant le trouble grandissant d'anciens admirateurs de Boquen. Surtout, l'abbé général note qu'il n'est plus seul, qu'il ne s'agit plus de sa personne mais de l'ordre. De plus, sa responsabilité est engagée en tant que supérieur de Bernard Besret et il doit réagir car son silence couvrirait ce qui se passe à Boquen.

Il demande donc au prieur de trouver une solution, car il ne s'agit plus seulement d'une mutation juridique de Boquen³².

Ce courrier que dom Kleiner adresse à celui qui fut son assistant et auquel il manifeste toujours de l'affection et de l'estime témoigne de la relation privilégiée qui existe entre les deux hommes. Né en Autriche en 1904, Sighard Karl Kleiner entre comme élève à l'abbaye cistercienne de Mehrerau avant d'y prononcer ses vœux. Puis, après l'expulsion de la communauté par Hitler, il s'installe avec quelques moines à Hauterive³³ qu'ils rénovent. Dom Kleiner en est élu prieur en 1939 et son priorat est marqué par sa volonté d'être strictement fidèle à la tradition. Devenu procureur général de l'ordre cistercien de la commune observance en 1950, puis abbé général en 1953, il entend poursuivre son objectif d'un retour à la tradition. Lorsque Bernard Besret arrive à Rome en 1955, il est très vite remarqué par dom Kleiner qui lui accorde toute sa confiance, décelant chez le jeune moine les mêmes aspirations monastiques que les siennes. En 1959, il lui confie le projet de Clairvaux³⁴, qui renforce leurs liens. Pour rendre Clairvaux, devenue une prison, à sa vocation première, Bernard Besret doit y fonder une communauté monastique qui dépendra de Boquen. Mais l'affaire s'avère être un échec, provoquant une grave crise entre dom Alexis, évincé entre-temps du

28. Lettre de dom Kleiner à B. Besret, 13 septembre 1969, Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), fonds Abbaye de Boquen-Bernard Besret (ABB), 24 C3923.

29. Lettre de B. Besret à dom Kleiner, 5 septembre 1969, CRBC / ABB, 24 C3921.

30. Lettre de M^{gr} Gouyon à B. Besret, 4 septembre 1969, CRBC / ABB, 24 C3920.

31. Lettre de M^{gr} Kervéadou à B. Besret, 2 septembre 1969, CRBC / ABB, 24 C3919.

32. Lettre de dom Kleiner à B. Besret, 13 septembre 1969, CRBC / ABB, 24 C3923.

33. L'abbaye d'Hauterive est située en Suisse, près de Fribourg. Fondée en 1138, elle connaît des périodes florissantes ou de déclin jusqu'à sa suppression en 1848, lors de la guerre du Sonderbund. Après une interruption de 91 ans au cours de laquelle elle héberge successivement l'école d'agriculture cantonale puis l'école normale, elle reprend vie en 1939, grâce à l'arrivée des moines expulsés de l'abbaye de Mehrerau.

34. Sur l'affaire de Clairvaux, voir l'article d'Y. TRANVOUEZ, « Boquen-Clairvaux et retour : un projet avorté de refondation monastique (1959-1962) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, janvier-juin 2006, p. 193-220.

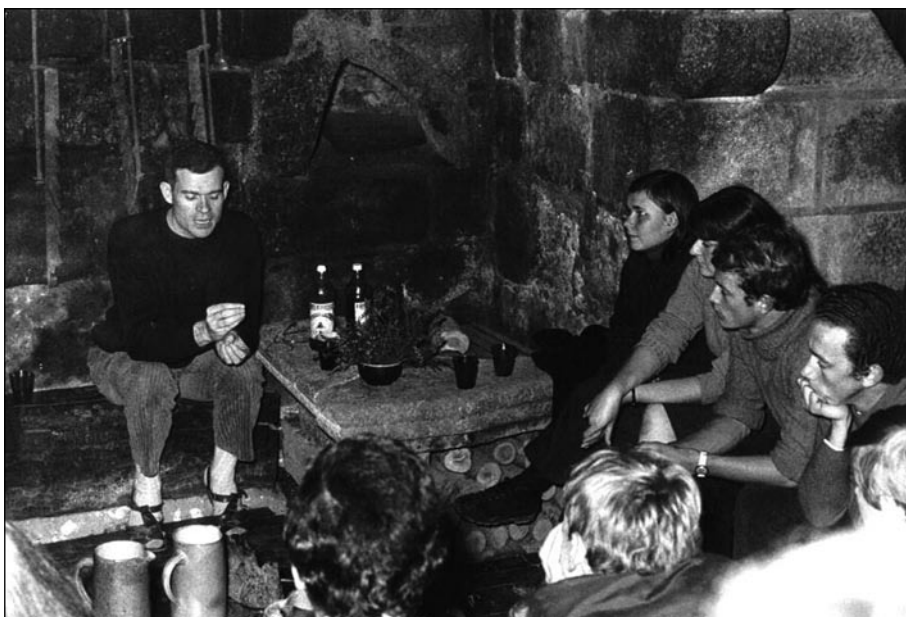


Fig. 3 et 4. – Le « trou », septembre 1969. Discussion animée par B. Besret (dans la cheminée).
Clichés J. Houzel.

projet, et Bernard Besret. Puis, pendant les premières années du priorat de ce dernier et malgré ses réformes audacieuses, dom Kleiner continue à lui manifester son soutien tout en le mettant en garde. Ainsi, en 1966, confronté aux changements liturgiques opérés à Boquen, il lui demande de ne pas jouer les avant-gardistes, évoquant déjà « les nouvelles au sujet de Boquen qui lui arrivent de multiples sources³⁵ » et qui lui causent bien des préoccupations.

Mais le jeune prieur n'en tient pas compte et ouvre l'abbaye sur le monde, à telle enseigne qu'en 1967, les travaux entrepris à l'abbaye prennent en compte cette affluence puisque deux dortoirs supplémentaires sont aménagés ainsi que des cellules. Une nouvelle cuisine est presque terminée et l'ancienne transformée en « une salle de communauté [et] la cheminée du XII^e siècle, dégagée de tout l'attirail cuisinier qui l'encombraient, retrouve sa grandeur et beauté³⁶ ». C'est autour d'elle que se rassemblent les amis de Boquen lors des veillées de prières, un endroit appelé le « trou » (fig. 3 et 4). La même année, il organise un camp œcuménique de vingt-sept jeunes de treize Églises différentes ; en août, il accueille un groupe de six moines anglicans qui séjournent pendant six mois au monastère, formant une fraternité. En septembre, les anciens moines, compagnons de dom Alexis, quittent Boquen pour l'île Saint-Gildas afin de remplacer les Petits Frères de Foucauld, répondant à la demande de la fondation Alexis-Carrel. Pour Bernard Besret, cette demande est une véritable opportunité : en proie à une fronde de ces religieux, il y voit l'occasion de se séparer d'eux. En novembre, pour la première fois, dans une lettre adressée aux Amis de Boquen, il évoque l'émergence de la Communion et organise une consulta-

tion destinée à en préciser le fonctionnement. Une année plus tard, il la rend publique par une lettre diffusée très largement. Entre-temps, en juillet 1968, Boquen accueille l'université d'été des étudiants rennais, membres de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). En effet, l'université d'été est créée à l'occasion des événements de mai 68 mais afin d'éviter des désordres au sein de leurs facultés, plusieurs doyens décident de les fermer durant l'été. C'est le cas de l'université de Rennes qui refuse la présence des étudiants de l'UNEF dans ses locaux. Les étudiants n'ayant pu trouver un autre lieu pour tenir cette université quelques semaines après mai 68, l'abbaye de Boquen est choisie en raison de la qualité de son accueil. Certains étudiants la connaissent déjà, ayant eu l'occasion de s'y rendre, et d'autres y restent quelques jours de plus après l'université d'été, s'intégrant à la Communion. Ainsi, durant une dizaine de jours, on débat à Boquen des conséquences de mai 68, d'impérialisme, de socialisme, du devenir des universités. *Ouest-France* note que « certains soirs, les moines, qui n'ont fait que prêter les locaux, assistent aux débats [mais qu'] ils le font par simple souci d'information³⁷ ». À plusieurs reprises, dom Kleiner réagit mais Bernard Besret estime qu'il doit continuer dans la même voie car le changement est inéluctable.

Comme le soulignent l'épiscopat breton et la hiérarchie cistercienne, les réactions à la conférence sont nombreuses. Force est de constater qu'elles ne sont pas toutes hostiles. Certes, une part des catholiques réagit violemment aux propos tenus par le prieur, et on peut lire en particulier, dans la rubrique consacrée au courrier des lecteurs d'*Ouest-France*, les points de vue de religieux et de laïcs qui portent essentiellement sur le célibat ecclésiastique, le vœu de chasteté,

35. Lettre de dom Kleiner à B. Besret, 15 septembre 1969, CRBC/ABB, 13 C1127.

36. B. BESRET, *Lettre aux Amis de Boquen*, 1^{er} novembre 1967, CRBC/ABB, 31 I 242.

37. « À l'abbaye de Boquen. Dix jours de réflexion pour trente étudiants », *Ouest-France*, édition de Dinan et des Côtes-du-Nord, 30 juillet 1968.



Fig. 5. – Groupe de réflexion à Boquen, août 1969.
Cliché J. Houzel.

l'année sabbatique. Sur ce dernier point, des lecteurs estiment qu'il n'y a aucune raison de limiter cette année aux seuls religieux et prêtres, l'équité voulant qu'on l'étende « aux gens malheureux en ménage ». D'autres y voient les conséquences de « l'évolution de la société où règnent l'argent, l'avidité, l'érotisme fou, l'orgueil ». Les courriers reçus à l'abbaye contiennent les mêmes critiques. Un couple n'ayant pas les « dons de conférencier démolisseur » de Bernard Besret estime que le prieur de Boquen aurait dû « purifier par le feu salutaire la plume de son stylo, voire exorciser son encre... » et que, « au lieu d'année sabbatique, il fallait sans doute lire année satanique³⁸ ». La référence à Satan, au Diable, revient dans plusieurs lettres³⁹.

38. Lettre de M. et M^{me} Briens à Bernard Besret, 29 août 1969, CRBC / ABB, 24 C4020.

39. Lettre d'une personne résidant dans la Nièvre, août 1969, CRBC / ABB, 24 C4021 (qualifie B. Besret d'apprenti sorcier) ; un autre lecteur de la Marne estime

Bernard Besret y est volontiers qualifié de « suppôt de Satan⁴⁰ ».

Néanmoins, une fraction de l'opinion catholique, religieux, membres du clergé et laïcs confondus, lui apporte son soutien. Elle se déclare en accord avec ses prises de position et son projet de Communion. Des dominicains, comme François Biot⁴¹ et Jean-

que « Satan a fait d'énormes progrès dans ses méthodes de propagande, que le Mal est dans l'Église. », CRBC / ABB, 24 C4021.

40. Lettre d'une laïque, août 1969, CRBC / ABB, 24 C4021.

41. François Biot est membre de la Communion de Boquen au sein de laquelle il joue un rôle très actif. Il devient vice-président du conseil d'administration de l'Association culturelle créée officiellement au printemps de 1970. Dominicain, il est professeur de théologie dogmatique au scolasticat de l'Arbresle, ancien expert au concile Vatican II. Il est fils de René Biot, médecin, appartenant à la mouvance du catholicisme social à Lyon, ami d'Alexis Carrel. Son frère Christian Biot

Jacques Pérennès⁴², publie deux articles dans l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*⁴³, commentant largement l'expérience menée à l'abbaye. Enfin, nombre de catholiques découvrent Boquen et sollicitent des informations supplémentaires, conscients que la presse n'en a reproduit qu'une partie. Certains appartiennent à une communauté de base qu'ils tentent de développer et l'expérience de Boquen leur apparaît intéressante. D'autres manifestent leur volonté de devenir membres de la Communion et d'y participer comme animateurs dès que le projet aura pris corps. On constate également une augmentation des demandes de retraites, de séjours à l'abbaye et de rencontres avec le prieur pour continuer le débat et la réflexion amorcés par la conférence. À ce titre, la conférence participe à la popularité de Boquen.

Mais à Rome, l'ambiance est différente. Le discours du 20 août a donné l'occasion aux courants hostiles à Boquen de se manifester et de réclamer cette fois l'éviction de son charismatique prieur.

La sanction

En fait, Bernard Besret ne prend réellement conscience que tardivement de la gravité de la situation. Informé des risques de sanctions qu'il encourt, il se rend à Rome le 15 octobre 1969 afin de proposer des solutions à dom Kleiner pour régler la crise. Il y séjourne quatre jours⁴⁴.

est prêtre séculier, secrétaire général de l'aumônerie de l'enseignement public.

42. J.-J. PÉRENNÈS, « Boquen. Des moines épousent la recherche des hommes », *Témoignage chrétien*, 4 septembre 1969.

43. F. BIOT, « Boquen, une recherche pleine d'espérance », *ibid.*, 23 septembre 1969.

44. Nous connaissons assez précisément le déroulement du séjour de B. Besret à Rome, du 15 au 18 octobre 1969. En effet, durant ces quatre jours, il a « tenu un journal » relatant ses rencontres avec l'abbé général, diverses

Lorsqu'il rencontre l'abbé général le 15 octobre à midi sous le cloître de la maison généralice de l'ordre, sa destitution ne semble pas d'actualité. Au contraire, dom Kleiner l'invite à « mettre tout par écrit avant le repas⁴⁵ ». Toutefois, au cours d'une nouvelle entrevue dans l'après-midi, l'abbé général l'informe qu'il ne peut plus le garder comme prieur et qu'il lui laisse jusqu'au 30 octobre pour régler ses affaires, lui précisant qu'il ne peut d'ailleurs rester en France. Il lui propose de « le prendre à Rome⁴⁶ » en attendant que la situation se calme. Mais Bernard Besret refuse cette proposition car il ne peut être question pour lui d'abandonner ses responsabilités envers tous ceux qui lui ont donné sa confiance. Ce changement d'attitude de dom Kleiner atteste que la destitution a été décidée pendant le repas : il ne fallait aucunement donner une nouvelle chance au prieur de Boquen qui malgré tout conserve l'estime de son supérieur. Il est clair que les opposants à Bernard Besret ont exercé de fortes pressions durant le déjeuner pour qu'une sanction immédiate soit prise.

Le 18 octobre, le jour de son départ, Bernard Besret rend une dernière visite à dom Kleiner pour obtenir par écrit la notification de la sanction et ses raisons. Il tente également de savoir si un conseil s'est réuni comme le prévoit la procédure. Mais l'abbé général lui répond de dire qu'il est le seul responsable de sa déposition.

Toutefois, contrairement à dom Alexis qui avait été démis de ses fonctions d'abbé dans la plus grande discrétion, Bernard Besret orchestre la médiatisation de sa destitution. En effet, lorsqu'il arrive à Rome, un synode extraordinaire des évêques se

personnalités religieuses, des prêtres contestataires, des correspondants de presse. Des lettres et des extraits de journaux et revues complètent ce manuscrit.

45. Manuscrit de Bernard Besret, CRBC / ABB 28 M70.

46. *Ibid.*

tient depuis le 11 octobre. Conscients de son enjeu, les prêtres contestataires de différents pays européens et des États-Unis ont décidé d'organiser en parallèle une rencontre. Aussi la presse est-elle très présente pour couvrir ces événements, une aubaine pour Bernard Besret. Le jour même de sa déposition, il rencontre les correspondants de *Paris-Match*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Témoignage chrétien*, *France Soir* et ceux des chaînes de télévision comme RTL (la Radio et Télévision du Luxembourg). Le 17 octobre, il enregistre une interview avec Jean Bourdarias pour cette chaîne, mais elle ne devra être diffusée qu'après son départ car il craint que ses supérieurs, informés, ne cherchent à le retenir à Rome. Aux différents journalistes qu'il contacte, il fait la même demande. Simultanément, il se rend auprès des prêtres contestataires qui interrompent leur séance de travail afin de voter une motion de solidarité avec l'ex-prieur et l'annonce de cette sanction dans leur prochaine conférence de presse. D'autre part, il s'entretient avec des représentants de l'épiscopat tels le cardinal Suenens⁴⁷ et M^{gr} Marty⁴⁸.

Le 18 octobre, Bernard Besret quitte Rome sans que la presse ait laissé filtrer la moindre information et le soir même, à sa descente d'avion à Orly, il donne sa première conférence de presse largement relayée par les médias. Il explique qu'il a été mis devant le fait accompli, qu'il s'incline devant la décision de son supérieur, l'abbé général. Puis, il informe de ses projets à venir : il poursuivra cette expérience de renouveau évangélique quelle que soit son affectation. Enfin, il fait part de son souhait de voir Rome trouver une solution positive face au vaste mouvement national et même européen de solidarité qui

commence à s'exprimer. De fait, dès son arrivée à Paris, *Le Monde*⁴⁹ annonce brièvement la sanction du prieur, tandis que RTL diffuse l'interview réalisée à Rome. Dans les jours qui suivent, des journaux prennent position en faveur de l'ex-prieur à l'exemple de *Témoignage chrétien*⁵⁰ et du *Nouvel Observateur*⁵¹, qui notent que la sanction ne touche pas uniquement l'homme mais aussi « tout un étonnant foyer de renouveau chrétien », dont le rayonnement commençait à déborder largement les limites de la Bretagne. De Boquen, François Chagneau⁵², « porteparole de la communauté et bras-droit du Prieur⁵³ », lit un communiqué à la presse lors de la célébration eucharistique du dimanche 19 octobre, réaffirmant la soumission des frères de Boquen mais aussi la continuité de l'expérience.

Parallèlement Bernard Besret décide d'écrire au cardinal Villot, secrétaire d'État au Vatican, espérant encore un dialogue avec Rome, persuadé que dom Kleiner a reçu des ordres « de plus haut ». Il est vrai que la procédure tend à attester cette version des faits, d'autant qu'aucune solution n'a été envisagée préalablement avec l'épiscopat breton qui a été littéralement pris de court par la soudaineté de la sanction. Les courriers échangés entre les différents protagonistes démontrent que le cardinal Gouyon n'en a été informé que le jour où elle était prononcée et M^{gr} Kervéadour, le

47. M^{gr} Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, a joué un rôle prépondérant durant le concile Vatican II et défend par la suite une plus grande collégialité au sein de l'Église.

48. M^{gr} Marty est archevêque de Paris.

49. « Dom Bernard Besret, Prieur de l'abbaye de Boquen, est relevé de ses fonctions », *Le Monde*, 19 et 20 octobre 1969.

50. F. BIOT, « Boquen. La liberté chrétienne est mise en question », *Témoignage chrétien*, 23 octobre 1969.

51. Y. LE VAILLANT, « Un mauvais moine », *Le Nouvel Observateur*, 2 novembre 1969.

52. F. Chagneau est entré comme postulant à Boquen en 1967. Le 2 février, il devient novice officieusement après une courte et très simple cérémonie de prise d'habit (la coule, en fait).

53. « Dom Bernard Besret, démis de ses fonctions de Prieur de l'Abbaye de Boquen par l'Abbé Général de son Ordre », *Le Télégramme*, 20 octobre 1969.



Fig. 6. – Boquen, sortie de l'office de laudes.
B. Besret (à gauche) et F. Chagneau (à droite).
Cliché J. Houzel.

16 octobre, par un télégramme de dom Kleiner. Tout s'est donc joué à Rome. Néanmoins, face à la médiatisation de l'affaire, ils décident, en collaboration avec la hiérarchie cistercienne, de faire une mise au point.

Le 21 octobre, la presse publie celle de dom Kleiner qui précise qu'il a lui-même pris la décision et qu'il s'agit d'un acte d'administration ordinaire, ayant personnellement nommé Bernard Besret prieur de l'abbaye de Boquen. Mais il ne donne aucune raison⁵⁴. C'est l'épiscopat qui le fait en soulignant qu'il existait des divergences entre Bernard Besret et son supérieur, qui avait déjà à plu-

sieurs reprises émis de sérieuses réserves sur la rénovation monastique entreprise à l'abbaye⁵⁵. Ainsi, alors que la sanction est prise par l'abbé général, le cardinal de Rennes et l'évêque de Saint-Brieuc se substituent à l'ordre cistercien pour expliquer les difficultés internes de l'ordre et motiver la décision à l'encontre du prieur. Il est vrai que, interpellés de toutes parts, ils sont contraints de s'exprimer. Toutefois, M^{gr} Kervéadour ne cache pas qu'à Rome il était devenu urgent de démettre Bernard Besret de sa charge puisqu'il avoue avoir été surpris par cette précipitation des

54. « Mise au point de l'Abbé Général des Cisterciens », *Communiqué de l'AFP*, 20 octobre 1969, CRBC / ABB, 24 T228.

55. « L'abbaye de Boquen. Communiqué des Évêques de l'Ouest », *La Vie diocésaine de Saint-Brieuc et de Tréguier*, 31 octobre 1969, p. 518-519 ; AFP, communiqué des évêques de l'Ouest, CRBC / ABB, 24 T230.

choses. Il partage d'ailleurs la sympathie ressentie par les chrétiens et leur souffrance devant la soudaineté de la décision, des sentiments sincères au regard des liens qui unissent l'abbaye de Boquen à cet ecclésiastique. En effet, dès sa nomination dans le diocèse, en 1963, il a entretenu des relations très privilégiées avec dom Alexis puis Bernard Besret. À son décès, il sera inhumé à Boquen à côté de l'abbé. Aussi le communiqué de presse apparaît-il autant comme une mise au point, à l'attention de la presse, de Bernard Besret et de l'opinion catholique désemparée qu'une réaction au fait accompli devant lequel les prélats bretons furent mis par les autorités religieuses romaines, un regret quant « à la façon dont les choses se sont passées⁵⁶ ».

Entre-temps, Bernard Besret a regagné Boquen et, le 22 octobre, il prononce une homélie devant une soixantaine de personnes et des journalistes qui le filment pour l'émission *Panorama*. Il appelle au pardon envers tous ceux qui ont agi pour obtenir sa démission et la fin de la Communion et déclare refuser de devenir un ferment de division. Dans les jours qui suivent, tout en préparant le grand rassemblement du 26 octobre, qui doit clore son priorat, il multiplie les interviews. L'abbé général, inquiet, réagit et lui enjoint de ne pas se prêter à cette médiatisation, le mettant en garde contre les risques encourus. Il lui demande également d'annuler la manifestation du 26, susceptible de provoquer de graves troubles en raison du nombre de participants prévus. Mais Bernard Besret décide de la maintenir. Pourtant, on pouvait tout craindre de cette journée, écrit-il, plus tard : « Ennemis prêts au scandale, curieux attirés par les caméras de télévision et les journalistes⁵⁷. » Mais il n'en fut rien, bien au

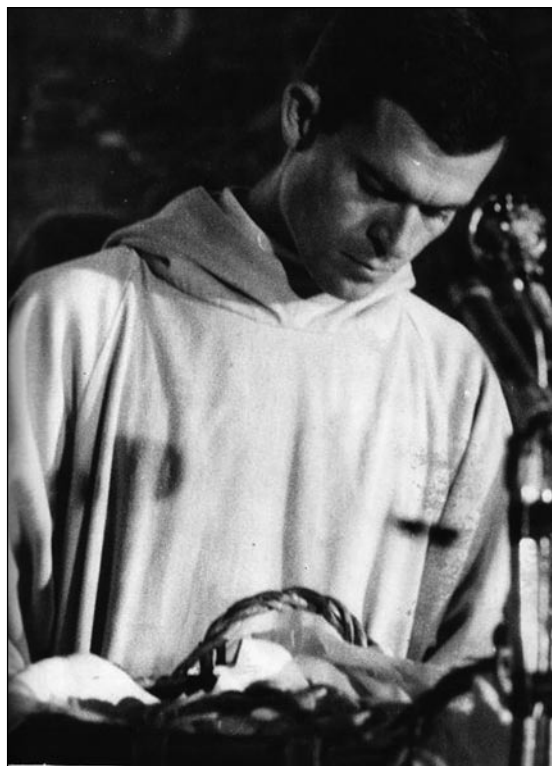


Fig. 7. – Bernard Besret, dernière messe à Boquen, octobre 1969.
Cliché J. Houzel.

contraire. Ce 26 octobre, quelque cinq mille personnes affluent vers l'abbaye, provoquant des embouteillages. La police de la route et la gendarmerie doivent régler la circulation, un service d'ordre est organisé au sein de l'abbaye et une garderie d'enfants mise en place. La messe programmée à 10 heures 30 ne débute qu'à 11 heures. L'église est comble et la moitié des personnes contraintes de rester à l'extérieur où des haut-parleurs permettent de suivre l'office. Partout, c'est la même ambiance de recueillement malgré la présence importante des médias. À nouveau, Bernard Besret expose ses idées sur la rénovation de l'Église. La presse nationale et

56. M^{gr} KERVÉADOU, « Restons confiants », *La Vie diocésaine de Saint-Brieuc et de Tréguier*, 30 octobre 1969, p. 519.

57. B. BESRET, *Le Printemps de Boquen*, Paris, 1969, p. 30 (Collection Koinonia/ Communion).



Fig. 8. – F. Chagneau et B. Besret à Paris, octobre 1969.
Cliché J. Houzel.

internationale couvre l'événement ainsi que de nombreuses chaînes de télévision de différents pays. Tous les journalistes sont unanimes pour souligner le calme, le recueillement des fidèles, l'absence d'hostilité.

La mobilisation pour sauver Boquen

Après la stupeur qui avait anéanti les nombreux amis de Boquen, l'action s'organise. Dès le 20 octobre, le bureau de l'Association culturelle de Boquen, qui n'existe pas encore officiellement, adresse une lettre au nonce apostolique afin d'attirer son attention sur toutes les conséquences de la sanction⁵⁸. Il évoque les répercussions graves sur la communauté de Boquen et sur les milliers d'amis de Boquen. Il rappelle l'influence de l'abbaye

et son rayonnement depuis dom Alexis. La médiatisation de la destitution de Bernard Besret en est une preuve. Le même jour, le bureau écrit à M^{gr} Kervéadou et le 4 novembre à dom Kleiner. Forte de ses deux mille membres, la Communion, par la voix de l'Association culturelle, espère pouvoir jouer un rôle et infléchir la position de l'abbé général qu'elle estime mal informé. De Madagascar, le père Louis Deguise intervient également auprès de dom Kleiner. Simultanément un comité de soutien est créé, qui rédige une pétition dans laquelle il dénonce les effets de la destitution pour des milliers de chrétiens. Les signataires, très nombreux, insistent sur leur attachement à l'œuvre de Bernard Besret et à ce lieu que représente l'abbaye pour tous les chrétiens en recherche. Enfin, ils rappellent qu'ils ne sont ni des révolutionnaires, ni des contestataires désireux de semer l'anarchie dans l'Église. Ils sont prêtres, étudiants à l'université de Rennes ou de Brest, enseignants, membres de communautés de base,

58. Lettre du bureau de l'Association des amis de Boquen au nonce apostolique, 20 octobre 1969, CRBC / ABB, 24 C3943.

simples laïcs, religieux, des chrétiens issus de tous les milieux sociaux. D'autres pétitions et des lettres sont adressées à dom Kleiner ou à l'épiscopat breton. À Saint-Brieuc, on recueille sept cents signatures en quarante-huit heures. Toutes demandent la poursuite de l'expérience de Boquen et le retour de Bernard Besret.

À Boquen, des centaines de témoignages affluent : lettres, télégrammes, appels téléphoniques. « Dépassé par les événements, le central téléphonique de Lamballe sature. Quant au facteur, il ne chôme pas : il a déposé cent quinze lettres à l'abbaye au cours de la seule journée de mercredi⁵⁹ », note *Le Monde* dans son édition du 24 octobre. Elles émanent de religieux et religieuses, de supérieurs de communautés, d'ordres divers (dominicain, cistercien, etc.). Tous entretiennent des liens étroits avec Bernard Besret, même s'ils ne partagent pas l'ensemble de ses idées et réformes. Des évêques, comme M^{gr} Huyghe, évêque d'Arras, transmettent des messages d'amitié et de soutien. Des laïcs, dans leur grande majorité, font part de leur désarroi. On supplie Bernard Besret de ne pas quitter Boquen. Stupeur, douleur, incompréhension reviennent à de nombreuses reprises dans les lettres. Pourtant, certains demeurent confiants, n'osant croire qu'aucune solution ne sera trouvée devant l'ampleur des réactions.

Néanmoins, malgré ces manifestations, Bernard Besret est contraint de quitter Boquen. Le 27 octobre, il s'éclipse, résidant dorénavant à Paris ou en Bretagne, chez des amis. Cependant, conscient qu'un départ définitif condamnerait la Communion, il continue son combat pour réintégrer Boquen. Il rencontre dans un premier temps M^{gr} Marty, archevêque de Paris, avec lequel il avait eu une entrevue à Rome au moment de sa destitution. Il écrit à plusieurs reprises à dom

Kleiner proposant des solutions relatives aux modalités de son retour. Il reste en contact avec le cardinal Gouyon et M^{gr} Kervéadou. Mais aucune réponse ne lui parvient de l'abbé général. Le 22 décembre, *L'Express* fait paraître une interview de Bernard Besret par Michèle Cotta et Jacques Duquesne⁶⁰ qui provoque à nouveau des réactions. Il participe à des débats sur *France Inter*. Ce faisant, il maintient la Communion dans l'actualité, condition nécessaire pour tenter de la sauver face aux autorités religieuses. Pour le cardinal Gouyon, cette médiatisation compromet les chances de trouver une solution avec la hiérarchie cistercienne, des discussions étant en cours pour résoudre au mieux la situation de l'ex-prieur et celle de Boquen. En effet, il apparaîtra plus tard que dom Kleiner, bien que silencieux, a résisté aux opposants à Boquen qui continuent à Rome de réclamer la fin de la Communion. Puis, en janvier 1970, alors que tout semble se calmer, un nouveau coup de tonnerre éclate : Bernard Besret publie *Libération de l'homme. Essai sur le renouveau des valeurs monastiques*⁶¹, où il explicite plus longuement les thèmes abordés lors de sa conférence. Ce livre connaît un véritable succès, mettant une nouvelle fois dom Kleiner et l'épiscopat breton dans l'embarras. De fait, un compromis était sur le point d'être conclu à Rome.

Guy Luzsenszky, nouveau prieur de Boquen

Contacté le jour de la destitution de Bernard Besret par dom Kleiner, le père Corentin, membre de la communauté monas-

59. R. SOLÉ, « Le mouvement en faveur de Dom Besret continue de s'étendre », *Le Monde*, 24 octobre 1969.

60. « L'Express va plus loin avec Bernard Besret », interview de B. Besret par M. Cotta et J. Duquesne, *L'Express*, 22-28 décembre 1969, n° 963, p. 88-111.

61. B. BESRET, *Libération de l'homme. Essai sur le renouveau des valeurs monastiques*, Paris, 1969. L'impression du livre est terminée en décembre 1969 et il sort en début janvier 1970.

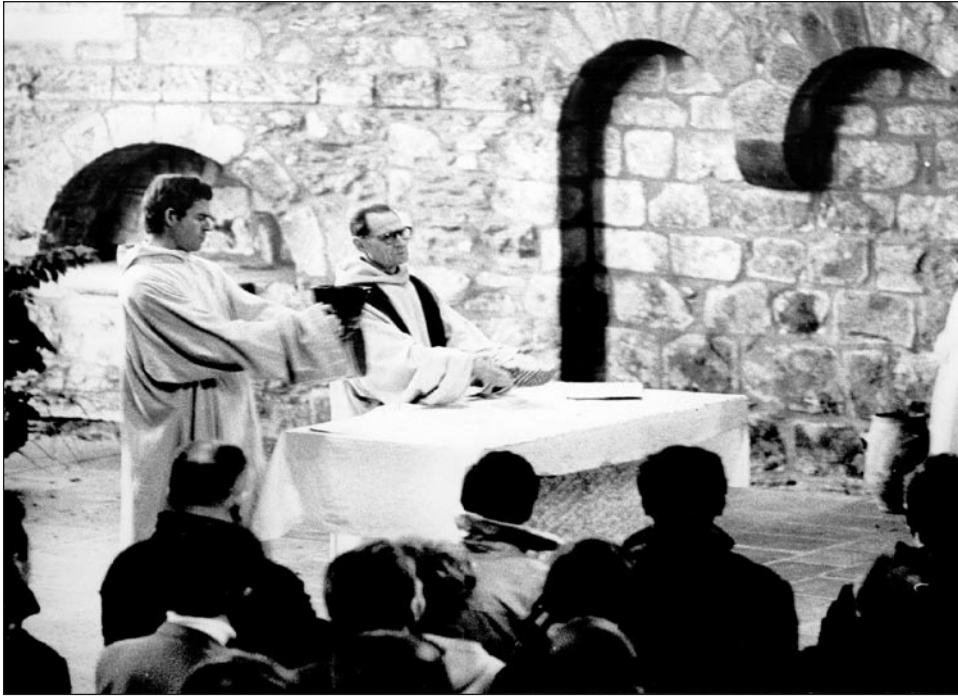


Fig. 9. – B. Besret et G. Luzsenszky à Boquen.
Cliché CRBC, fonds ABB.

tique de Boquen et responsable du groupe installé sur l'île Saint-Gildas, refuse la charge de prieur de Boquen, à l'exemple des deux autres personnes de communautés de l'ordre contactées par la suite. Peinant à trouver un successeur, l'abbé général sollicite Bernard Besret qui propose immédiatement Guy Luzsenszky (1909-1994), le seul apte pour lui à préserver la Communion.

C'est à Rome, dans une commission chargée d'adapter les orientations du concile Vatican II dans l'ordre cistercien, que Bernard Besret fait la connaissance de Guy Luzsenszky. Il est alors prieur de l'abbaye de Lérins (située sur une île face à Cannes), sous l'autorité de l'abbé dom Bernard de Terris. Hongrois, issu d'une famille aristocratique, il entre à l'abbaye de Zirc en Hongrie

en 1923. Après des études de théologie et de philosophie classique, il choisit le monastère de Lérins où il est ordonné prêtre en 1935. Il y occupe successivement les fonctions de maître des novices, puis d'économe avant de devenir prieur. Durant l'été 1969, à l'occasion d'un chapitre général de l'ordre qui se tient à Marienstadt, il retrouve Bernard Besret qui lui soumet le manuscrit de *Libération de l'homme*. Guy Luzsenszky se déclare en plein accord avec les idées développées. Cette approche commune du renouveau du monachisme et de la vie religieuse explique le choix de Bernard Besret. Cependant, s'il est informé des réformes de l'ex-prieur à Boquen, Guy Luzsenszky est peu renseigné sur la réalité de la situation de l'abbaye qui se trouve sous les feux de l'actualité à ce moment.

Officiellement, il doit réintégrer la communauté monastique qui, depuis septembre 1967, vit à Saint-Gildas et rétablir la vie monastique à Boquen. En effet, un arrêt de la cour d'appel de Rennes a donné raison aux héritiers de l'épouse d'Alexis Carrel qui contestent la présence des moines. La fondation est restituée à la famille Carrel et la communauté expulsée. Mais Guy Luzsenszky ne croit guère à cette mission. La communauté, composée de quatre moines, le père Guirec étant décédé en juillet 1969, ne lui paraît pas viable et les jours qui suivent le renforcent dans son analyse. Les moines ne résident pas vraiment à l'abbaye mais à l'extérieur, pour diverses raisons. En janvier, il confie à Bernard Besret son découragement et son impossibilité de faire cohabiter les moines et la Communion tant le fossé s'est accentué depuis 1967. Aussi les efforts du nouveau prieur se concentrent-ils sur cette Communion qui, pendant l'automne, a su demeurer active. Elle fait d'ailleurs preuve d'une étonnante vitalité dans le climat de crise : des veillées continuent à se tenir, des étudiants de la faculté de droit de Rennes animent régulièrement des week-ends. Des personnalités y donnent des conférences. En fait, bien que résidant hors de Boquen, Bernard Besret collabore avec Guy Luzsenszky et les principaux animateurs de la Communion pour l'organisation des activités. Néanmoins, au fil des mois, la Communion commence à s'essouffler. L'absence de Bernard Besret, de son charisme, se ressent constamment. Il apparaît que pour continuer la recherche à Boquen, son retour devient nécessaire afin de reprendre l'animation de la Communion et de la faire évoluer.

Les interventions menées par les membres de la Communion et de la communauté monastique se font donc plus pressantes, se transformant en une guerre d'usure à l'encontre de la hiérarchie cistercienne et de l'épiscopat. Après avoir rencontré le cardinal Gouyon et Guy Luzsenszky, les membres de la Communion adressent un

nouveau courrier à dom Kleiner, lui demandant instamment de bien vouloir autoriser le père Bernard à rentrer à Boquen, non comme prieur mais comme animateur de la Communion, et à poursuivre ses travaux de recherche tant théologiques que liturgiques. « Déraciner Bernard Besret de Boquen serait lui faire perdre plusieurs années, alors qu'au 16 octobre dernier tout était prêt pour la mise en œuvre du projet de communion⁶² », note Paul Bosse-Platière. De Madagascar, le père Louis Deguise entreprend la même démarche, tandis que Guy Luzsenszky, en collaboration avec l'ex-prieur, réfléchit à des actions immédiates afin « d'empêcher la fermeture pure et simple de Boquen⁶³ ». Il suggère que les Amis de Boquen louent des locaux à l'abbaye pour la Communion en accord avec les moines, propriétaires des lieux, qui organisent immédiatement un chapitre conventuel. Il y est décidé que Bernard Besret pourra reprendre ses activités à condition qu'il soit accordé aux anciens compagnons de dom Alexis de disposer des conditions propres à une vie monastique au sein de l'abbaye. De même, une convention de location leur garantissant les modalités de leur existence est conclue avec les Amis de Boquen. À la mi-janvier 1970, dom Kleiner se rend à Boquen mais, bien que l'entrevue ait été positive, aucune solution n'est réellement proposée. Le 21 janvier, évoquant « un bruit persistant qui court⁶⁴ », *Le Monde* rend compte de cette visite et d'une interdiction de retour de dom Bernard Besret à l'abbaye, précisant en outre que si cela se confirmait, ce dernier envisagerait, avec les personnes les plus engagées dans la recherche, de donner une nouvelle

62. Lettre de P. Bosse-Platière à dom Kleiner, 5 janvier 1970, CRBC / ABB, 24 C3987.

63. Lettre de G. Luzsenszky à B. Besret, 4 janvier 1970, CRBC / ABB, 24 C3983.

64. « Ancien prieur de Boquen, dom Bernard Besret serait interdit de retour dans son abbaye », *Le Monde*, 21 janvier 1970, p. 10.

expression à cette Communion dans un autre lieu. Il est vraisemblable que Bernard Besret soit à l'origine de cette indiscretion, utilisant une nouvelle fois les médias pour établir un rapport de force qui lui soit favorable.

Du côté des autorités religieuses, un projet de convention est en cours pour régler la situation de Bernard Besret et de la Communion, sous l'égide de dom Kleiner qui doit trouver un compromis qui satisfasse les différents protagonistes à Rome et les gens de Boquen, sans oublier l'épiscopat breton. Guy Luzsenszky se montre pessimiste : le projet risque d'être long à conclure. Aussi, le 12 février, invite-t-il Bernard Besret à faire « son travail ailleurs » ; « quand cela marchera, les autorités locales seront forcées de t'avalier⁶⁵ », écrit-il. Néanmoins, une semaine plus tard, le 19 février, il revient sur sa décision et lui demande de rentrer à Boquen afin de l'aider à assurer l'accueil et les autres activités. Auprès du cardinal Gouyon et de M^{gr} Kervéadon, il insiste sur la lourdeur de sa tâche et le besoin urgent de faire revenir au plus vite l'ex-prieur qui souffre de plus en plus de son déracinement.

Le retour de Bernard Besret à Boquen

Bernard Besret accepte immédiatement la proposition de Guy Luzsenszky à laquelle il n'est pas étranger. En décembre 1969, les deux hommes se sont longuement rencontrés à Caen pour discuter des modalités de son retour. Ainsi, dès le 21 février, il prend part au week-end théologique animé par Michel de Certeau autour de son livre *L'Étranger*⁶⁶.

65. Lettre de G. Luzsenszky à B. Besret, 12 février 1970, CRBC A/BB, 24 C3997.

66. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1950, diplômé de l'École pratique des hautes études (V^e section), docteur en sciences des religions, collaborateur dès 1956 de la revue *Christus*, puis rédacteur dans la revue *Études*, il est professeur à l'Institut catholique de Paris puis à l'université Paris VII et à celle de San Diego en

Mis une nouvelle fois devant le fait accompli, dom Kleiner réagit car ce retour remet en cause le projet de convention enfin accepté à Rome, qui venait d'arriver le 19 au soir à l'évêché de Saint-Brieuc. À Guy Luzsenszky, il reproche de prendre trop le parti de Bernard Besret, lui rappelant les conditions de sa nomination. Il est venu à Boquen pour reconstituer la communauté monastique et il était entendu que toute l'affaire du père Bernard devait rester sous la juridiction de l'abbé général. Aussi un tel acte lui apparaît-il déplacé et inconsideré. Si le père Bernard rentrait à Boquen, il serait obligé de se désolidariser publiquement de cette démarche. Réfutant l'argument de dom Kleiner, Guy Luzsenszky lui rétorque qu'en tant que prieur de Boquen il a autorité sur l'ensemble de la communauté. Or, le père Bernard est resté moine de Boquen. Il en a été éloigné mais sans qu'aucune décision ne le réduise à l'état de laïque. Quant à Bernard Besret, il répond qu'il ne voit pas à quel titre il refuserait l'invitation du père Guy qui, s'il n'a pas juridiction sur lui en tant que moine, peut toujours faire appel à sa collaboration comme à celles d'autres prêtres, religieux et laïcs.

Ainsi vont désormais résider à l'abbaye deux responsables : l'un s'occupe officiellement d'une Communion, l'autre dirige officiellement une communauté monastique quasi inexistante. Le tandem va devoir trouver un mode de fonctionnement. Dans un premier temps, Guy Luzsenszky suggère à Bernard Besret de prendre en charge l'animation de la Communion, lui-même assumant les tâches administratives. Il est conscient que l'ex-prieur doit continuer à œuvrer à Boquen où sa présence est indispensable pour la recherche liturgique. Celle-ci doit continuer car elle sera probablement dans

Californie, et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Il a écrit de nombreux ouvrages. Il fut un proche de Bernard Besret et participa à la Communion de Boquen.

l'avenir le centre et le nœud de toute la vie de Boquen. Cette Communion qui cristallise tant d'aspirations aujourd'hui, il faut en commencer la réalisation et seul Bernard Besret peut l'élaborer en rassemblant les premiers éléments et en assumant l'animation. Toutefois, Guy Luzsenszky ne cache pas ses craintes liées à la célébrité de Bernard Besret, qui a des conséquences sur l'afflux des amis de Boquen, des visiteurs, le nombre d'invitations, de conférences et même de séjours hors de Boquen pour l'animateur de la Communion. Ces craintes se réaliseront et participeront des crises futures à l'abbaye. Mais dans l'immédiat, le retour du père Bernard entraîne la mutation de la Communion, puisque, dès le 2 mai, lors d'une réunion, est décidée la création officielle de l'Association culturelle de Boquen conformément à la loi sur les associations de 1901, avec des statuts, un conseil d'administration, un bureau. En effet, Boquen deviendrait trop vulnérable s'il s'identifiait à Bernard Besret, moine de l'ordre cistercien, donc dépendant de sa hiérarchie. Or, compte tenu du projet en cours élaboré par la hiérarchie cistercienne et l'épiscopat, il est urgent de constituer une association indépendante, possédant des pouvoirs, une existence légale pour préserver l'autonomie de la Communion. Son premier conseil d'administration est élu et Pierre Kayser⁶⁷ en devient le président. L'Association culturelle de Boquen se distingue donc de la Communion dans la mesure où la première est une simple association de citoyens, la seconde une réalité d'Église.

67. Pierre Kayser est inspecteur principal de l'enseignement artistique au ministère des Affaires culturelles. Architecte, il a dirigé l'aménagement du premier étage de l'abbaye de Boquen qui abritait le dortoir des moines. Il est aussi l'inventeur technique du « Trou » à Boquen. Président de l'Association culturelle de Boquen en 1969 alors qu'elle n'existe pas encore officiellement, il est reconduit dans ses fonctions en 1970. Un an plus tard, il n'est pas réélu et s'éloigne progressivement de Boquen, dans lequel il ne se retrouve pas. Il a appartenu au cercle d'amis de dom Alexis.

D'autre part, l'Association culturelle de Boquen se dote d'un programme. En effet, note Bernard Besret, « un centre comme Boquen ne nous semble justifier les investissements en forces humaines que dans la mesure où il contribue activement à la promotion d'un christianisme susceptible de nous concerner, hommes du XX^e siècle, c'est-à-dire un christianisme répondant aux exigences critiques, lyriques et politiques de notre temps⁶⁸ ». Le christianisme doit donc être « critique » car les chrétiens ne peuvent plus accepter de croire sans faire retour sur leur propre démarche et le contenu de leur foi. Il doit être « lyrique » car, si « l'affirmation de la foi ne débouche pas sur l'éclatement de la fête, le christianisme risque de rester affaire du philosophe en chacun de nous, mais de n'illuminer ni nos vies, ni le monde ». Il y a donc « bien connivence entre nos aspirations secrètes au lyrisme, à la fête, et l'annonce du message évangélique⁶⁹ ». Enfin, accorder une dimension « politique » au christianisme est fondamental, parce qu'il oblige chaque chrétien à s'engager, « à y consacrer toutes ses forces », pour transformer la société afin de la rendre plus juste. L'exploitation de l'homme par l'homme, la haine, la mort doivent être combattues et « un chrétien ne peut calmer sa conscience par de pieux exercices : l'Évangile le ramène sans cesse à l'exigence politique de la charité⁷⁰ ». En outre, il lui apparaît difficile d'élaborer un christianisme qui serait uniquement critique et surtout lyrique car on ne peut participer à une fête sachant que des hommes sont victimes d'injustices, de souffrances dans le monde. La fête suppose la paix, la sérénité, la justice entre tous les hommes.

68. B. BESRET, *Boquen en crise*, Paris, 1970 (Collection Koinonia/ Communion), p. 19.

69. ID., *ibid.*, p. 22.

70. ID., *ibid.*, p. 24.

Automne 1970

Un an après la destitution de Bernard Besret, la Communion s'impose à Boquen. En août, elle a évincé la communauté monastique dont les membres ont décidé, à l'initiative du père Corentin, « de s'en aller dans la nature⁷¹ » et de « reprendre une vie communautaire en octobre 1971 après un chapitre extraordinaire⁷² ». Dans les faits, les moines ne se réuniront plus et la communauté monastique est dissoute en 1973. Simultanément, la Communion est « officiellement reconnue comme communion d'Église » et Bernard Besret en est « nommé le responsable ecclésial⁷³ », selon un protocole en cours de discussion entre les autorités cisterciennes et les responsables de Boquen. En réalité, la situation est plus complexe entre les parties mais, pour les chrétiens en recherche, c'est bien la Communion qui représente Boquen à travers son animateur.

Le 18 octobre 1970, Bernard Besret prononce sa première conférence publique à Boquen depuis la cérémonie de ses adieux. La rentrée est marquée également par le lancement du programme des activités pour l'année 1970-1971, qui témoigne des nouvelles orientations de la Communion. Enfin, les 24 et 25 octobre, le père Bernard participe à la rencontre de Bourges qui réunit « les mouvements qui de près ou de loin travaillent à la transformation des Églises⁷⁴ ». À l'issue de ce rassemblement, les groupes et communautés de base (composés de chrétiens, qui tentent de vivre différemment leur foi au sein de l'Église et qui représentent la mouvance com-

munautaire dans la gauche et l'extrême-gauche catholique) adoptent à l'unanimité le programme de la Communion : « Pour un christianisme critique, lyrique et politique ». De fait, comme le note Denis Pelletier, « c'est à partir de Bourges, semble-t-il, que la question des communautés de base fait véritablement irruption dans l'actualité⁷⁵ ». En y faisant une intervention remarquée, Bernard Besret et la Communion entrent à nouveau dans l'actualité, un an après la sanction de l'ordre cistercien, mais comme acteurs reconnus, légitimés. Cette légitimation dans la gauche et l'extrême-gauche chrétiennes annonce le rôle de Boquen dans les futures rencontres qui se tiendront notamment à Mûr-de-Bretagne en 1971 puis à Rennes au printemps 1972, dont l'objectif sera de tenter d'unifier les chrétiens appartenant à cette nébuleuse. Ainsi, un an après, sa mutation, accélérée par les événements de l'automne 1969, est un succès.

Conclusion

En prononçant sa conférence du 20 août 1969, Bernard Besret a-t-il réellement conscience de provoquer un effet de choc et de prendre le risque d'une rupture avec l'ordre cistercien, comme il l'affirmera lors d'un entretien avec Marie-Thérèse Maltèse et Ernest Milcent⁷⁶ en 1976, bien après les événements de l'automne 1969 ?

Il est clair que le jeune prieur n'envisage nullement la gravité de la réaction que vont entraîner ses propos, même s'il en mesure le caractère provocateur. Après tout, ses innovations ne s'inscrivent-elles pas dans la continuité de dom Alexis, même si les formes adoptées présentent un caractère avant-gar-

71. Lettre du père Corentin (écrite de l'Arbresle) à B. Besret, 16 octobre 1970, CRBC / ABB, 15 C2105.

72. Lettre du frère Gilbert Barnabé à B. Besret, 10 septembre 1970, CRBC / ABB, 15 C2065.

73. G. LUZSENSZKY, *Boquen...*, op. cit., p. 91.

74. Lettre de Bernard Scheiner, délégué national de la Fédération des groupes *Témoignage chrétien*, à B. Besret, 24 août 1970, CRBC / ABB, 27 C4103.

75. D. PELLETIER, *La Crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, 2002, p. 138.

76. B. BESRET, *De commencement en commencement. Itinéraire d'une déviance*. Entretiens avec M.-Th. Maltèse et E. Milcent, Paris, 1976.

diste, propre à décontenancer certains catholiques ? En fait, pour Bernard Besret, il est urgent de rendre publique la nouvelle forme de vie religieuse qui se développe à Boquen, qui se substitue à la communauté monastique classique. Cette publicité doit notamment faciliter les discussions avec l'abbé général en vue de lui faire accepter la Communion et de la doter de structures juridiques.

Toutefois dans le contexte de l'après-mai 68, l'annonce d'une Communion dont la reconnaissance nécessite une réorganisation des structures, du ministère, de la hiérarchie de l'Église ne peut demeurer sans retentissement. En effet, la Communion interpelle sur des sujets polémiques tels que le célibat des prêtres et des religieux, les modalités de fonctionnement de la hiérarchie au sein de l'Église. Aussi les propositions du jeune prieur, qui s'inscrivent très logiquement dans le projet de Communion, apparaissent-elles très audacieuses hors de leur contexte, provoquant de vives réactions particulièrement à Rome. Dès lors, elles rejoignent les revendications de contestataires tels que le groupe *Échanges et Dialogue*, alimentant le mouvement de contestation au sein de l'Église.

D'autre part, en rendant publique l'expérience menée à Boquen, nombre de catholiques en recherche de nouvelles formes de vie religieuse se sentent interpellés, comme le note justement Jean-Claude Guy en janvier 1970 :

« Pour la plupart, nous n'étions jusqu'à présent que des spectateurs, sympathiques ou méfiants selon la pente culturelle de notre tempérament. Désormais, il ne pourra plus en être ainsi, car Boquen n'est plus seulement un nom, un pavillon couvrant on ne sait trop quelle marchandise, mais le signe d'une volonté de renouvellement du monachisme. Or, nous sommes concernés par la vitalité et la vérité du monachisme : il est trop nécessaire à la vie de l'Église et, par conséquent, à notre propre vie personnelle pour que nous puissions rester passifs et taire ce que nous pensons. [...] Il nous faut apprendre à

regarder, sans passion, sans idée préconçue, une situation que Boquen a créée, mais pour laquelle elle a, en quelque sorte, servi de révélateur⁷⁷. »

Dès lors, Rome, assaillie par les courants hostiles à de telles remises en cause, se doit de réagir. Elle le fait à sa manière, en destituant Bernard Besret de sa charge de prieur, déclenchant une mobilisation inattendue, qui a pour conséquence de transformer l'abbaye en un haut lieu de la contestation vers lequel convergent désormais les mouvements de la gauche et de l'extrême-gauche chrétiennes. Rentré à Boquen, en février 1970, comme animateur de la Communion, Bernard Besret entreprend de la doter d'une structure juridique et d'un programme « pour un christianisme critique, lyrique et politique ». À l'automne, la Communion revient sur la scène publique, mais comme leader de la mouvance communautaire de la gauche catholique. Cette insertion dans la mouvance communautaire sera telle que l'évolution de Boquen reflétera désormais celle des chrétiens en recherche⁷⁸. De 1970 à la fin de 1973, l'abbaye connaît son âge d'or, à l'image des chrétiens en recherche. En janvier 1974, la Communion entre en crise ; celle-ci se solde par le départ définitif de Bernard Besret tandis que l'année 1974 représente celle de l'émiettement des communautaires, en raison notamment d'une marginalisation, amplifiée par la situation de Boquen.

Quant à l'évolution personnelle de Bernard Besret, force est de constater qu'il demeure dans la filiation de dom Alexis. La publication de son livre *Clefs pour une nouvelle Église*⁷⁹ dans lequel il expose ses idées sur ce

77. J.-C. GUY, « Boquen nous interroge », *Études*, janvier 1970, p. 121-127.

78. Des chrétiens que l'on nomme également communautaires.

79. B. BESRET, *Clefs pour une nouvelle Église*, Paris, 1971.

que devrait être l'Église, est l'occasion pour Guy Luzsenszky de le rappeler :

« Ce que beaucoup ignorent de Bernard Besret, c'est qu'il est profondément imprégné de la tradition tant théologique que monastique, au point qu'il en vit presque malgré lui. Et c'est justement parce que cette tradition

a été vitalement assimilée par lui qu'il peut lui donner une expression originale et jamais vue, car la vie est toujours neuve en étant toujours la même⁸⁰. »

80. G. LUZSENSZKY, *Chronique de Boquen*, n° 2, juin 1971.

Résumé

Le 20 août 1969, Bernard Besret, prieur de l'abbaye de Boquen, prononce une conférence au cours de laquelle il dresse le bilan des réformes entreprises à l'abbaye et présente le projet de la Communion qui s'y développe. Ce faisant, il prend position dans les débats qui secouent l'Église et ses propositions, reprises succinctement par les médias, provoquent une onde de choc dans l'opinion catholique. Confronté aux réactions des opposants à Bernard Besret, Rome décide de le destituer le 15 octobre. Mais, dans le contexte de l'après-mai 68, la décision romaine entraîne une mobilisation de grande ampleur qui va en fait accélérer la mutation de Boquen. En février 1970, Bernard Besret revient comme animateur de la Communion. En mai, il la dote d'une structure juridique et d'un programme. À l'automne, la Communion, représentée par Bernard Besret, participe à la rencontre nationale des communautés de base qui émergent au sein de l'Église, parachevant sa mutation. À cette occasion, elle s'impose et devient rapidement le fer de lance de la mouvance communautaire de la gauche catholique, tandis que la communauté cistercienne de Boquen achève de se décomposer.

Abstract

On August 20th 1969, Bernard Besret, prior of the Boquen abbey, gave a lecture in which he examined the results of the reforms undertaken in the abbey and put forward the Communion project then coming into being. In so doing, he took a position in the debates then shaking the Catholic church, his proposals, summed up much too briefly by the media, creating a real shock wave in Catholic circles. Being faced with the reactions of the opponents of Bernard Besret, Rome decided to discharge him on October 15th. However, this decision, taken in the post-May 1968 context, triggered a massive mobilization, which, as a matter of fact, accelerated change at Boquen. In February 1970, Bernard Besret came back to Boquen as an animator of Communion. In May, he gave it a legal structure and a program. During the Autumn, Communion, represented by Bernard Besret, took part in the nationwide meeting of communities then emerging in the Church, bringing its mutation to a close. This enabled it to take the lead and become the spearhead of the *communautaire* movement of the Catholic left, while the Cistercian community at Boquen finally disintegrated.

Diverradur

D'an 20 a vis eost 1969, e tistag Bernez Besret, priol abati Bodgwenn, ur brezegenn, ma ra enni ar gont eus an taolioù-kempenn graet en abati ; kennig a ra iwe raktress ar Gumuniezh a zo o'n em astenn ennañ. Oc'h ober kement-se, e kemer perzh en divisoù m'eo hejet an Ilis ganto, hag ez eo displeget berr-ha-berr e gennigadennoù gant ar mediaioù, o lakaad ur barr-amzer rust da sevel e-toues ar gatoliked. Red dezi derc'hel kont eus ar re a zo a-eneb Bernez Besret, e tivis Rom digargañ anezañ, d'ar 15 a vis here. Hogen, dre m'ema ar sperejoù c'hoazh e-barzh ar birvilh savet war-lerc'h mis mae 68, e laka urzh Rom e-leizh a dud d'en em vodañ a-eneb dezi, ma vo lakaet emdroadur Bodgwenn da vont buannoc'h c'hoazh. E mis c'hwevrer 1970, e teu Bernez Besret en-dro evel animatour ar Gumuniezh. E mis mae, e ro dezi ur framm herwez ar gwir, hag ur roll-labour. Deuet an diskar-amzer, ez a Bernez Besret, en ano ar Gumuniezh, da gemer perzh e emvod broadel kumuniezhioù-an-dias a weler o sevel e-diabarzh an Ilis : fin zo evel-se da emdroadur Bodgwenn. D'ar mare-se eo end-eeün e sav ar Gumuniezh he fenn, hag e teu da vezañ ar batailhon penn-a-raog eus emsav katolik an tu kleiz : e keit-se talc'h kumuniezh menec'h sistersian Bodgwenn da vont da netra.

DOCUMENTATION

Chronique des archives et des bibliothèques du Finistère (année 2008)

par Yann Celton (coord.)*

BREST

Archives municipales et communautaires

Pour cette année encore, c'est la numérisation des fonds qui a occupé le devant de la scène de l'actualité des Archives municipales et communautaires. Après la mise en ligne de la base de données en décembre 2007, une convention a été passée avec le cabinet de généalogistes professionnels Coutot-Roehrig et nous a permis de continuer à l'alimenter par la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil, les recensements de population et les listes électorales.

En mars 2009 ce sont donc les registres de naissances, mariages et décès de Brest et de ses communes annexées (Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre) qui seront en ligne et accessibles au public sur une période allant de 1792 à 1907, ainsi que les recensements de population pour 1921, 1926 et 1931 et les listes électorales de Brest, Saint-Marc et Saint-Pierre-Quilbignon pour les années 1880 à 1970.

Par ailleurs, les Archives municipales et communautaires ont été à nouveau retenues en 2008 pour l'appel à projet du ministère de la Culture avec la proposition de numérisation du fonds Maurice Marchand. Ce fonds, donné aux Archives par sa fille, comporte de nombreux documents et objets sur le théâtre des années 1920 à Brest. C'est un témoignage précieux sur l'ambiance culturelle de la ville à cette époque.

L'année 2008 a aussi été riche en dons et acquisitions. M^{me} Millon nous a fait don d'un tableau peint par Pierre Péron en 1980, *Le Rat goutteux*. Il s'agit de la réplique d'une enseigne de bistrot de Recouvrance, peinte sur une porte de chêne de plus de six kilos ! M^{me} Philippe et ses enfants nous ont donné les archives du cabinet d'architecte de leur mari et père, Maurice Philippe, soit environ

* Cette chronique est ouverte à tous les établissements qui le désirent. Les textes sont à transmettre par courriel à la fin de l'année à Yann Celton : bibliotheque@quimper.cef.fr.



Fig. 1. – Carte publicitaire pour la pâtisserie J. Cornilleau, place du Champ-de-Bataille, Brest, chromolithographie.
Arch. mun. Brest, 8 Fi 00159.

deux mille plans qui concernent des immeubles de la reconstruction brestoise au centre ville et à Saint-Martin. Le journaliste de France 2 Jean-Paul Ollivier a offert un numéro de *L'Auto* du 4 septembre 1931 concernant la course Paris-Brest-Paris et le programme des trois premières étapes du Tour de France de 1952. Des particuliers nous ont aussi fait don de photographies dédicacées d'Yvette Horner et de Jacques Anquetil glanées lors du passage du Tour à Brest pour l'un, d'un mouchoir de soie représentant la France et le visage de coureurs cyclistes du Tour de diverses époques (Antonin Magne, André Leducq, Henri Pélissier...). M. Guengant a complété le fonds de la loge maçonnique brestoise *Les Élus de Sully* par des documents postérieurs à 1945.

Mai 1968 était cruellement absent de nos fonds. Un particulier a commencé à y remédier en nous donnant des photographies de la commission « Critique du discours du général de Gaulle » mise en place au lycée de l'Harteloire le 25 mai 1968 ainsi que des tracts distribués au lycée à cette même période.

Concernant les achats, il faut signaler celui de huit lettres de familles de bagnards qui s'inquiètent du sort de leurs détenus peu avant la fermeture du bagne de Brest et le transfert en Guyane. Cette acquisition a donné lieu à une publication dans notre revue trimestrielle *Patrimoines brestoises* et à un reportage de France 3 Iroise lors d'une semaine consacrée aux trésors d'archives en Finistère.

Nous avons continué à collecter les chromolithographies des commerces brestoises, dont

un superbe calendrier pour le grand magasin de nouveautés *Nogues*, et les photographies et cartes postales de Brest et ses environs.

Les archives contemporaines ont reçu 55 versements des services des collectivités, représentant 144 mètres linéaires ainsi qu'un ensemble de 15 000 plans-claques des bâtiments et équipements des collectivités (équipements sportifs, scolaires....) provenant du fonds du bureau d'études de la direction technique. Il comprend l'intégralité des plans des équipements municipaux : plans de bâtiments, réseaux divers (eau, électricité, chauffage...), versés en parallèle à une opération de numérisation.

Christine Berthou-Ballot

BREST

Bibliothèque d'étude

Acquisitions de l'année 2008

– P. Julien Maunoir, *La Vie de Marie-Amice Picard*

Il s'agit d'un manuscrit inédit, peut-être rédigé par le père Julien Maunoir lui-même (1606-1683), relatant la vie extraordinaire de Marie-Amice Picard (1599-1652), mystique bretonne dont le cas suscita les plus vives polémiques. Née dans la paroisse de Guiclan, diocèse de Léon, elle fut l'une des figures les plus énigmatiques du XVII^e siècle breton. Le 7 août 1635, elle commença d'éprouver le martyre des saints. Le manuscrit du père Maunoir décrit avec précision les stigmates dont son corps fut successivement meurtri, ainsi que les passions que déchaîna la jeune femme. Lapidée, transpercée de plus de cent flèches, décapitée, blessée à coups de hache, empalée, flagellée, écorchée vive, plongée dans l'huile brûlante..., elle survécut miraculeusement à tous ces supplices. Accusée de sorcellerie et confrontée à la vindicte populaire, elle fut traduite en justice et, sur ordre de M^{gr} Cupif, évêque de Léon, transférée à Saint-Pol-de-Léon pour être soumise à la

question. À la suite de cette enquête, elle fut reconnue comme « une extatique très loyale et très chrétienne¹ ». Elle mourut le jour de Noël 1652 dans un état d'extase et fut inhumée à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

Ce document a beaucoup intrigué les commentateurs. En 1895, Xavier-Auguste Séjourné, dans son *Histoire du Vénérable serviteur de Dieu Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus*, émettait quelques réserves quant à ce récit : « Nos idées modernes, écrit-il, ne sont plus faites à de pareilles épreuves. Nous sommes tentés de rejeter *a priori* ces merveilleuses singularités, dont les témoins ont été si nombreux à Saint-Pol-de-Léon². » Jugement réitéré par Hippolyte Le Gouvello quelques années plus tard : « Pages impossibles à publier, tellement elles sont naïves et étranges³. » Toutefois, d'après le père Séjourné, ce manuscrit a fait l'objet de trois copies, l'une se trouvant à Paris, l'autre à Rome, la dernière à Quimper⁴. D'autre part, le manuscrit du père Maunoir a donné lieu à deux abrégés, le premier en 1756 par Jean-François de la Marche, l'autre en 1892 par l'abbé Peyron, chanoine de Quimper.

Ce texte présente un intérêt scientifique considérable pour l'étude du sentiment religieux en Bretagne au XVII^e siècle. Ses qualités littéraires sont par ailleurs indéniables. Aussi offre-t-il de larges perspectives pour la recherche universitaire.

1. H. LE GOUVELLO, *Armelle Nicolas dite la Bonne Armelle*, Paris, Pierre Téqui, 1913, p. 251.

2. X.-A. SÉJOURNÉ, *Histoire du Vénérable serviteur de Dieu Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus*, Paris, H. Oudin, 1895, t. II, p. 227.

3. Cité par H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, Paris, Bloud et Gay, 1936, chap. III, p. 138.

4. X.-A. SÉJOURNÉ, *Histoire...*, *op. cit.*, t. II, p. 231. La copie de Quimper est de la main du chanoine Peyron, Arch. de l'évêché, 9 G 20.

– Henriette Bellair, travail préparatoire pour *L'Ancre de miséricorde*, vers 1949

Le fonds acquis comprend un ensemble de 80 dessins originaux à la mine de plomb et au pastel d'Henriette Bellair pour un projet d'illustration de *L'Ancre de miséricorde* de Pierre Mac Orlan, roman dont l'action se situe à Brest. Cette série est accompagnée d'une lettre de Mac Orlan adressée à l'artiste, datée du 23 octobre 1949, où l'auteur la remercie pour ces dessins et rend hommage à son talent.

Henriette Bellair (1904-1963) est née à Paris dans un milieu qui la prédestinait à embrasser une carrière artistique : sa mère était miniaturiste et lithographe, son père était architecte décorateur. En 1913, la famille s'installe à Nantes. Après des études de littérature et d'histoire, Henriette Bellair entre aux Beaux-Arts. Ses premiers travaux sont directement inspirés par la région nantaise : le port, les rues, les navires, la campagne environnante. Parallèlement, elle exerce en tant que professeur de dessin. Pendant les années 1930, elle parcourt le littoral nord de la Bretagne : Perros-Guirec, Le Diben, Le Val-André... Peintre remarquable, Henriette Bellair s'essaie également avec succès à la décoration et à l'illustration d'ouvrages. Mais les dessins qu'elle a réalisés pour *L'Ancre de miséricorde* sont restés inédits.

– Albert Saffroy, *Voyage de Brest à Nouméa*, 1892

Ce manuscrit autographe relate le voyage du soldat Paulin Albert Saffroy, du 12^e régiment d'infanterie de marine, vers son affectation en Nouvelle-Calédonie. Après avoir traversé la France (Rennes, Tours, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Nîmes), le régiment embarque à Marseille sur l'*Armand-Béhic*, paquebot civil dont c'est le premier voyage au long cours. L'auteur raconte les péripéties du trajet, les escales effectuées, les impressions que lui inspirent la tempête et la solitude en mer : « Ce navire, vrai chef-d'œuvre de travail et de science, qui dans un port

fait l'admiration de milliers de spectateurs qui louent sa mâture, sa machine, sa force, ses engins, est là semblable à une plume balancée par les éléments déchaînés. »

– *Recueil de questions sur le service de la Direction du Port de Brest, avec les réponses à ces questions. Essai destiné à l'instruction des élèves des ports*, vers 1800

Dans ce manuscrit anonyme, l'auteur souhaite mettre à la portée des élèves un ensemble de notions sur la rade et le port de Brest. Il contient de nombreuses indications concernant les bassins, les marées, l'entrée du port, la mise à l'eau des vaisseaux, etc.

– Enrichissement du fonds Saint-Pol Roux ; lettres et documents autographes

Saint-Pol Roux (Paul Roux, dit) naquit à Marseille en 1861 et mourut à Brest en 1940. À partir de 1898, il s'installa à Camaret où il composa l'essentiel de son œuvre littéraire. Poète symboliste, il suscita l'admiration des surréalistes et entretint de nombreuses relations épistolaires avec ses contemporains. Nombreux furent ceux qui lui rendirent visite sur les hauteurs de la pointe du Toulanguet, où il édifia un spectaculaire manoir néo-baroque dont il ne reste que les ruines.

Saint-Pol Roux, dont la bibliothèque possède un fonds de manuscrits, a échangé une correspondance régulière avec Jean Royère (1871-1955), poète, essayiste, et fondateur de la revue littéraire *La Phalange* (1906). Royère, dont l'œuvre reste très méconnue, se réclamait de Mallarmé et défendait l'idée d'une « poésie pure » fortement enracinée dans le symbolisme. Unis par une même conception de l'art, les deux hommes ont également entretenu une grande amitié, dont témoigne cette correspondance exceptionnelle de cinquante-quatre lettres datant essentiellement des années 1920 et 1930. Si cette importante correspondance permet de reconstituer l'environnement littéraire et artistique des deux personnages, elle donne également la mesure des soucis financiers et des préoccupations

quotidiennes de Saint-Pol Roux, qui l'incitèrent un temps à mettre en vente le manoir de Coecilian à Camaret. C'est au contact de Jean Royère que se forgèrent, dans l'esprit de Saint-Pol Roux, certains concepts-clés de son « art poétique ».

Ont également été acquises huit lettres de Saint-Pol Roux à Gustave Geffroy (1855-1926), journaliste, critique d'art, romancier et historien, deux lettres autographes signées à Pierre Decourcelle, auteur dramatique et romancier dont Saint-Pol Roux fut le « nègre ». La première, lyrique et enthousiaste, écrite à Marseille le 30 mai 1891, concerne la beauté des filles méridionales ; la seconde, écrite au manoir de Roscanvel le 29 janvier 1903, évoque sur un mode pathétique les difficultés de la vie rurale bretonne.

Une lettre autographe signée, datée « Ce 14 matin », à Alfred Vallette (1858-1935), fondateur du *Mercur de France*, évoque un projet énigmatique, « énorme et téméraire », destiné à rendre service à « notre jeunesse méconnue, vilipendée, exilée ». Projet « impossible et réalisable » qui ne manquera pas, aux dires de l'auteur, d'agiter passablement le milieu littéraire et artistique.

Figurent aussi dans les acquisitions une carte autographe signée [1940] à M^{me} Karl Boès, editrice et directrice de *La Plume*, où paraissaient régulièrement des contributions de Saint-Pol Roux, et un poème autographe, texte en prose, vraisemblablement inédit, d'inspiration bretonne.

Un manuscrit autographe de Divine Saint-Pol Roux, datant vraisemblablement du 5 septembre 1944, qui fut publié dans *Le Figaro littéraire*, relate le drame de 1940. Dans la nuit du 23 au 24 juin, un soldat allemand s'introduisit dans le manoir de Coecilian, tua la servante Rose, blessa Saint-Pol Roux et viola sa fille. Le poète mourut quelques jours plus tard, à Brest.

La bibliothèque municipale de Brest conserve et enrichit régulièrement un fonds littéraire composé de manuscrits originaux

(poèmes, textes en prose, brouillons), de correspondances et d'ouvrages de Saint-Pol Roux. Ces pièces viennent compléter un ensemble documentaire déjà important.

– Coutumes de Bretagne, 1514

Les louables coutumes du pays et duché de Bretagne, visitees et corrigees par plusieurs discretz et venerables juristes, avec les coutumes de la mer et avec les constitutions et establissemens faitz et ordonnez en parlement general tenu a Vennes, ouvrage imprimé à Rennes en 1514, rassemble l'essentiel du droit coutumier breton au XVI^e siècle. L'édition en question, en caractères gothiques, est rarissime puisque seuls cinq exemplaires sont répertoriés au monde. Ce document complète le fonds breton ancien de la bibliothèque municipale, qui compte déjà une vingtaine de coutumes bretonnes antérieures à 1800. Ce type de document, à caractère juridique, est d'une importance capitale pour l'étude de l'histoire de la Bretagne sous l'Ancien Régime.

Le fonds breton ancien de la bibliothèque municipale de Brest compte de nombreux ouvrages à caractère juridique, en particulier des coutumes. Recueils systématiques des pratiques, usages, traditions, les coutumes constituaient, sous l'Ancien Régime, la source même du droit car leurs dispositions s'imposaient dans les rapports entre les personnes, la définition des propriétés, des poids et mesures, etc.

Les louables coutumes... de 1514 comportent en outre des *coutumes de la mer* qui préfigurent le droit maritime et qui complètent à ce titre le fonds mer de la bibliothèque municipale.

– Paul Cadiou, manuscrits

La bibliothèque municipale de Brest enrichit régulièrement son fonds breton de documents manuscrits produits par des écrivains brestois. Le fonds Paul Cadiou obéit à ce critère et mérite en outre d'être signalé à l'attention des chercheurs de l'université de Bretagne occidentale qui s'intéressent à la

figure de l'officier de marine-écrivain.

Il s'agit en l'occurrence de poèmes manuscrits – brouillons et versions finales –, à l'origine du recueil *Les Morts*, publié en 1896, d'œuvres théâtrales et romanesques manuscrites, de conférences manuscrites sur Pierre Loti, d'une photographie de Pierre Loti, dédicacée à Paul Cadiou, d'un recueil d'articles de presse publiés lors de la parution des *Morts*.

Paul Cadiou (1850 ?-1925 ?) est né à Brest. Officier de marine, il embarque pour la Corse où il exerce en qualité de commissaire avant d'être réaffecté dans la cité du Ponant. Ses recueils *Les Morts* (1896) et *Les Chants de la Corse* (1897) bénéficient d'une critique élogieuse lors de leur parution. Il est également l'auteur de pièces de théâtre dont *La Harpe de Merlin*, drame en quatre actes publié en 1897.

– Hippolyte Violeau (1818-1892), correspondance

Hippolyte Violeau fut le premier archiviste-bibliothécaire de la ville de Brest. La bibliothèque municipale possède d'ores et déjà quelques-uns de ses manuscrits et tente de rassembler une documentation abondante autour de cette figure importante des lettres brestoises.

Le fonds acquis contient 300 lettres, la plupart autographes et signées, adressées à Hippolyte Violeau à Brest puis à Morlaix, en réponse à l'envoi de ses ouvrages de poésies ou de récits bretons. Dans une note préliminaire manuscrite, l'auteur explique qu'il a voulu ainsi former une collection d'autographes et « rassembler, pour [sa] famille et pour [lui], les principaux souvenirs de [sa] vie littéraire ». Parmi ses correspondants figurent Chateaubriand, Marceline Desbordes-Valmore, Paul Féval, Lamartine, La Villemarqué, Émile Souvestre.

Cet ensemble documentaire entre par ailleurs dans le champ d'investigation du Centre des correspondances et des journaux

intimes (UMR 6563 du CNRS) de l'université de Bretagne occidentale.

Nicolas Tocquer

CLÉDEN-CAP-SIZUN

Archives municipales

Au 13 novembre 2006, les archives municipales de Clédén-Cap-Sizun n'avaient jamais fait l'objet d'un archivage. Elles étaient réparties dans des pièces et bâtiments différents, sans compter les registres d'état civil et les documents conservés dans les bureaux.

La mairie venant de déménager dans de nouveaux locaux, la plus grande partie des archives est demeurée dans les anciens bâtiments. La mission d'archivage qui s'y est déroulée de novembre 2006 à février 2007 inclus a permis de remettre à plat l'ensemble de la masse documentaire et de l'installer dans les locaux de la nouvelle mairie (ancien presbytère de Clédén intégralement restauré). D'emblée, la commune de Clédén a pris des dispositions pour y aménager un local propre à accueillir le dépôt d'archives. Des rayonnages adaptés ont été installés et une extension est encore possible. La municipalité s'est d'ailleurs montrée extrêmement coopérante et partie prenante à chaque étape du travail d'archivage.

Les archives de Clédén-Cap-Sizun sont en bon état et n'ont nécessité aucun traitement particulier. Il faut toutefois noter l'absence remarquable de pans entiers de l'activité de la commune pour le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, à commencer par son activité agricole, une absence que ne comblent pas intégralement les fonds départementaux. Les registres de cultures et de statistiques agricoles couvrent malgré tout les années 1916 à 1940. Les états communaux de statistiques agricoles courent, de surcroît, de 1946 à 1954.

À noter également la faible représentation des actes de l'administration communale,

ainsi que du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.), qui ne dispose pas même d'un recueil d'actes ou de délibérations. De même, il ne reste presque aucun plan de voirie vicinale ou rurale, peu de mentions des réseaux d'adduction d'eau potable ou d'assainissement. Les pièces concernant l'électrification sont lacunaires. Sans doute, dans ces deux derniers cas, est-ce dû à l'existence de syndicats intercommunaux. Le cadastre napoléonien ayant brûlé dans l'incendie qui ravagea les locaux où il était détenu en 1843, il n'en reste aujourd'hui qu'une copie de médiocre qualité, réalisée en 1850. À noter toutefois l'existence des états de sections et matrices.

D'une manière générale, les archives ne sont pas antérieures aux années 1915-1920. Les dénombrements de la population, par exemple, n'existent qu'à partir de 1921. Le fonds est extrêmement récent. Aujourd'hui classé, il est parfaitement consultable et un inventaire détaillé est mis à disposition des usagers.

Nathalie Calvez

LANDERNEAU

Service du patrimoine historique

Durant l'année 2008 le Service du patrimoine historique de la ville de Landerneau a poursuivi ses efforts en matière de conservation et de valorisation du patrimoine. La restauration de documents d'archives s'est poursuivie : affiches et plans, calques, parchemins et registres paroissiaux.

Le Service a reçu en don une collection d'environ deux cents affiches de 1950 à 1995, provenant de l'activité de l'imprimerie Cloître, entreprise créée à Landerneau en 1937. Ce fonds constitue un témoignage intéressant sur la vie culturelle locale de la seconde moitié du XX^e siècle. Son inventaire est en cours.

Les collections du Service du patrimoine historique ont également pu s'enrichir de quelques œuvres : une huile d'Édouard Mocaër,

une seconde huile, de Charles Lautrou, et un fusain de Robert Yan, œuvres du XX^e siècle représentant la ville de Landerneau.

L'exposition historique annuelle intitulée « Landerneau fête vos jeux : loisirs et réjouissances populaires des origines à 1950 » a permis de développer divers projets. Afin d'évoquer les XIX^e et XX^e siècles, de très nombreux documents nous ont été apportés par des particuliers. L'exposition terminée, ils ont été numérisés avant qu'ils ne soient rendus à leurs propriétaires, constituant ainsi une riche base de données sur ce thème : cette iconographie sera à terme accessible au public.

Un important travail de collectage de mémoire a été entrepris sur ce même thème des loisirs : plusieurs dizaines de témoignages oraux sur tous les aspects développés dans l'exposition ont ainsi pu être collectés tant auprès de particuliers venus spontanément renseigner le Service qu'au sein de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (É.H.P.A.D.) de la ville. Ces témoignages ont été diffusés dans l'exposition et restent valorisés puisqu'ils sont consultables en salle de lecture au Service du patrimoine.

Ce thème des loisirs et des fêtes a également permis de croiser des publics différents venant visiter l'exposition, de confronter des témoignages entre enfants et résidents de maisons de retraite notamment. Un catalogue numérique de l'exposition a été réalisé, afin de le diffuser à un plus grand nombre : en ligne depuis juillet 2008, il reste toujours accessible sur le site Internet de la ville de Landerneau.

Deux conférences ont enfin permis de développer certains points de l'exposition. Fañch Postic : « Fêtes et saisons en Bretagne, les traditions populaires du calendrier » ; Jean-Yves Carlier : « Fêtes, bals et divertissements dans les villes finistériennes au XIX^e siècle ».

Marie-Pierre Cariou

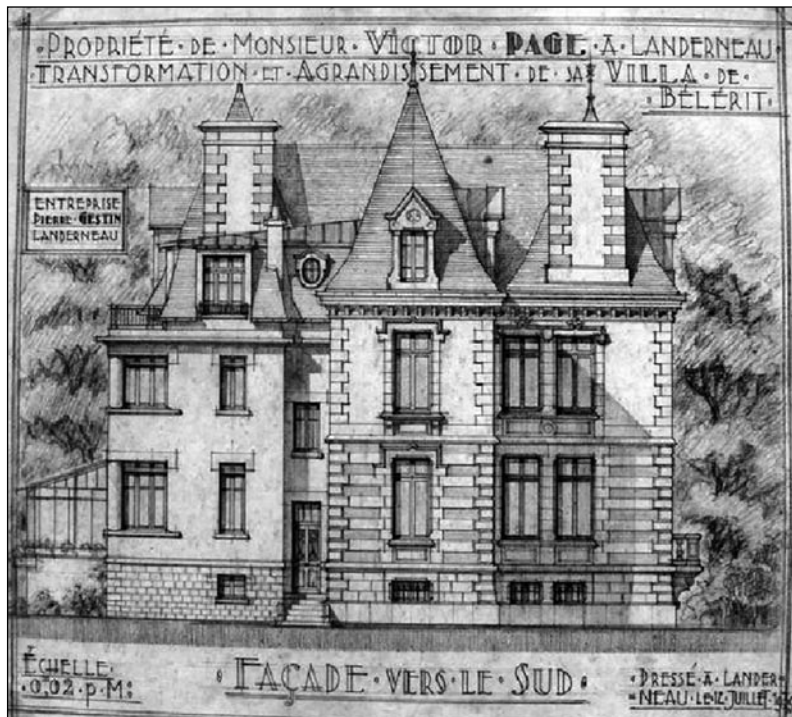


Fig. 2. – Plan-calque de la villa Texier-Belerit (1939).
Arch. mun. Landerneau, série Fi.

PLOUIGNEAU

Archives municipales

Les archives de Plouigneau ont bénéficié d'un effort de conservation évident dès que l'on commence à ouvrir les dossiers. Il est possible de trouver de très belles séries, à commencer par celles concernant les documents budgétaires, dont les premiers exemplaires sont datés de l'an IX. Les budgets du bureau d'aide sociale puis ceux du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.), qui en a pris le relais, peuvent être suivis à partir du XIX^e siècle. Les comptes de gestion de la commune, comme ceux du bureau d'aide sociale, sont relativement complets sur quelques dizaines d'années. À noter encore la présence de quelques comptes de la fabrique,

le premier étant daté de 1841, les suivants allant de 1870 à 1905.

Les mouvements de la population sont suivis de 1872 à 1894, tandis que les dénombremments sont conservés depuis 1856. À noter cependant, dans ce derniers cas, des exemplaires lacunaires et difficilement datables.

La collection des registres de délibérations du conseil municipal commence en 1827, celle des arrêtés en 1831. Les listes électorales sont complètes à partir de 1872.

Plouigneau dispose encore de son cadastre napoléonien, à l'exception du plan d'assemblage et des états de sections correspondants. Les plans doivent faire l'objet d'une restauration cette année et seront confiés, à

cet effet, à l'atelier *Pergamena* (La Trinité-sur-Mer), en même temps que quelques registres paroissiaux.

La commune possède également une très belle suite de registres de statistique agricole annuelle, des tableaux de dépouillement cantonaux (1918-1936), des registres des cultures depuis 1909 et divers documents relatifs à son remembrement.

On conserve encore un état cantonal détaillé des mendiants et indigents pour 1841, des registres de baptêmes et mariages de 1747 à 1792, des registres de baptêmes, mariages et sépultures de 1669 à 1747, des registres de baptêmes de 1610 à 1669, des registres de sépultures de 1638 à 1792, des tables décennales depuis 1793, un registre de publication des bans pour 1876, une collection de registres d'octrois (1828-1911), des registres de la taxe sur les chiens (1855-1912) et des registres des prestations de voirie (1838-1912). Plouigneau étant chef-lieu de canton, il est possible d'y trouver aussi des registres concernant des communes de ce canton. L'ensemble des collections est relativement complet. Les lacunes s'expliquent par les ravages causés par l'eau dans l'ancienne mairie. Ainsi ne dispose-t-on pas, par exemple, des registres de remonte⁵.

Siège d'une justice de paix, Plouigneau possède quelques documents qui, au terme de la mission, devraient être dirigés vers les Archives départementales, afin d'être intégrés dans le fonds communal qui s'y trouve déjà (Arch. dép. Finistère, 49 U).

La mission achevée, la commune de Plouigneau mettra à la disposition des usagers un inventaire détaillé des fonds classés. Très impliqués dans la conservation de la mémoire écrite, élus comme personnel font preuve d'un intérêt et d'un volontarisme qu'il convient de souligner particulièrement ici.

Tous les moyens nécessaires ont été mis à notre disposition pour que l'archivage soit réalisé dans les meilleures conditions possibles. Enfin, il convient de noter que la restauration des documents qui nécessitent une intervention fait déjà l'objet d'un programme pluriannuel qui devrait se poursuivre désormais régulièrement.

Mentionnons, pour terminer, l'existence d'une publication dédiée à la commune et s'appuyant sur ses sources écrites, dont les auteurs sont Rollande Le Hérou et Bernard Le Vaillant : *Plouigneau d'un siècle à l'autre ; histoire municipale et communale*, Morlaix, 2007, 141 pages.

Nathalie Calvez

PRIMELIN

Archives municipales

Au 16 novembre 2007, les archives de Primelin n'avaient pas fait l'objet d'un quelconque archivage. Elles sont réparties entre deux bâtiments (mairie et école). La mission d'archivage qui s'y est déroulée de novembre 2007 à janvier 2008 inclus a permis de remettre à plat l'ensemble de la masse documentaire.

Des lacunes, semblables à celles de Clédén-Cap-Sizun et concernant les mêmes périodes (voir ci-dessus), ont été constatées dans les fonds. Le problème se pose de savoir si la faible importance démographique de la commune justifie à elle seule la médiocrité du volume archivistique ou si – et c'est sans doute l'hypothèse qu'il faut retenir – quelques destructions arbitraires ne sont pas intervenues, par exemple lors du premier déménagement de la mairie, destructions assez habituelles dans de telles circonstances. Primelin n'est pas un cas unique en la matière, loin s'en faut.

D'emblée, la commune de Primelin a pris des dispositions pour aménager des locaux propres à accueillir convenablement son dépôt d'archives dans la mairie, comme

5. Inventaire des chevaux, mulets, véhicules hippomobiles puis automobiles pouvant être réquisitionnés en temps de guerre.

d'ailleurs dans les combles de l'école. Des rayonnages adaptés ont été installés et une extension est encore possible dans le local situé dans la mairie, preuve d'une réelle volonté de conservation et de préservation du patrimoine écrit.

Primelin dispose encore de son cadastre napoléonien et des états de section correspondants. En revanche, le reste du fonds est postérieur aux années 1930. Aujourd'hui classées, ces archives sont ouvertes à la consultation que facilite un inventaire détaillé.

Nathalie Calvez

QUIMPER

Archives municipales

Public et communications en salle de lecture

Pendant l'année 2008, 421 lecteurs ont effectué des recherches en salle de lecture à l'occasion de 819 séances de travail. Quelque 7 490 documents ont été communiqués pendant cette période. Le Service a également répondu à 312 demandes de recherches par correspondance.

Fonds publics : enrichissement et classement des fonds

Le Service des archives de la ville de Quimper a reçu, en 2007, 45 versements d'archives contemporaines issus de l'ensemble des directions de la ville et de Quimper-Communauté, représentant un volume de 127,38 mètres linéaires. Ils sont classés essentiellement en série W (archives contemporaines postérieures à 1960).

Conservation préventive et restauration

La campagne de conditionnement général des séries modernes (1790-1959) a été poursuivie. Les séries M (bâtiments communaux), R (enseignement, sports et culture), 1 T (collection des permis de construire anciens des communes de Quimper et de Penhars) ont été l'objet de ce travail courant 2008.

Par ailleurs, 32 ouvrages anciens de la bibliothèque historique des Archives ont été restaurés et reliés. Dix registres et documents remarquables du fonds d'Ancien Régime de l'ancienne communauté de ville ont été restaurés ainsi que 47 plans et affiches des séries M (bâtiments communaux, 1789-1959) et 4 N (cimetières communaux). Cette campagne de restauration sera poursuivie en 2009.

Fonds privés : enrichissement et classement

– Complément du fonds Louis Le Guennec (16 J)

Pendant l'année 2008, le fonds des archives de l'association des Amis de Louis Le Guennec a été enrichi grâce au don réalisé par M. Hervé Le Guennec, petit-fils et héritier de Louis Le Guennec, et à l'action de l'association. Que tous trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Ce sont ainsi sept carnets de dessins souvent inédits et 212 dessins et croquis qui ont rejoint la collection déjà importante des dessins de cet historien et dessinateur majeur pour la connaissance de l'histoire et du patrimoine monumental finistérien. Les documents sont actuellement en cours d'inventaire et de numérisation.

– Fonds Alain Le Grand (22 J)

Les Archives municipales ont reçu en don, en décembre 2008, une importante collection d'archives rassemblées par Alain Le Grand dans le cadre de ses travaux historiques. Nous remercions vivement M^{me} Alain Le Grand ainsi que M. Alain Le Grand-Velin, son fils, pour ce geste important et généreux qui permet de conserver et de mettre à la disposition des chercheurs les archives et les notes de recherches de l'un des principaux historiens quimpérois du XX^e siècle.

Alain Le Grand est né le 5 juillet 1918, dans une ancienne famille quimpéroise. Sa grand-mère, Katell Cornic, inventa la crêpe dentelle qui connaît le succès que l'on sait. Il fait carrière dans la police. Nommé à Quimper, il y devient membre d'un groupe

de policiers résistants de 1942 à 1944. Après la Libération, il poursuit l'essentiel de sa carrière aux renseignements généraux, d'abord comme inspecteur puis comme officier de police divisionnaire. De sa première profession d'enquêteur, il a retiré comme historien une méthodologie de travail et de recherche, précise, rigoureuse et approfondie. En 1956, il est nommé membre correspondant pour le Finistère du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et publie avec G.-M. Thomas *Le Finistère dans la guerre*. Alain Le Grand s'intéresse aussi avec passion à l'histoire de Quimper et est très attaché aux témoignages du passé de sa ville natale comme à la connaissance de l'histoire de la Bretagne. De fait, il réalise un travail considérable de dépouillement dans la presse ancienne et les fonds d'archives publics et privés, qui lui permet d'accumuler la matière nécessaire aux nombreux articles et ouvrages qu'il publie sur l'histoire de Quimper et sa région. Membre éminent de la Société archéologique du Finistère dès 1953, il est l'auteur de nombreuses contributions publiées dans le bulletin de la Société dont il devient le secrétaire général de 1968 à 1971. Alain Le Grand publie également de très nombreux articles historiques dans la presse quotidienne régionale de 1961 à 1974. Il est décédé à Quimper le 30 juillet 1992.

Le fonds Alain Le Grand confié aux Archives municipales de Quimper est composé de 292 articles formant un ensemble de 12 mètres linéaires d'archives. Il est majoritairement constitué de notes de recherches, de dossiers thématiques et de fiches biographiques concernant l'histoire de la Bretagne, de Quimper et de la Cornouaille. On y trouve par ailleurs un certain nombre de fonds privés arrivés à Alain Le Grand par la voie de sa famille, par achat ou par ses relations. On y consultera avec intérêt le fonds Autrou concernant une dynastie de maîtres menuisiers quimpérois, mais aussi le fonds Pierre Allier de Beurman, homme de lettres, historien des noms de rues de Quimper, auteur

méconnu et ami de jeunesse de Max Jacob. Le fonds compte également les carnets de M^{me} Cornic qui témoignent au jour le jour de la vie d'une famille quimpéroise de la fin des années 1940 à la veille des années 1970. Le fonds comprend encore une importante collection de journaux anciens, pour la plupart imprimés localement, dont les premiers numéros du journal *Le Finistère* sortis des presses quimpéroises en 1873.

– Fonds Jean-Paul Péron (24 J)

M. Jean-Paul Péron, professeur d'histoire (ER) et membre de la Société archéologique du Finistère, coauteur de *l'Histoire de Quimper*, éditée en 1994 sous la direction de Jean Kerhervé, auteur de plusieurs articles historiques sur l'histoire de Quimper, a fait don aux Archives municipales d'une série de dossiers de recherches portant essentiellement sur l'histoire de Quimper et de la Cornouaille sous l'Ancien Régime. Ce fonds de 0,60 mètre comprend notamment des notes de recherches relatives à l'histoire de la franc-maçonnerie à Quimper et à la loge *La Parfaite Union*, un dossier consacré à la démographie quimpéroise, des notes portant sur l'amirauté de Cornouaille, les prisons de Quimper, les anciennes familles d'Ancien Régime présentes dans la capitale de la Cornouaille avant la Révolution et notamment les Billouart de Kerlrec ou Le Gentil de Quélern. L'ensemble forme ainsi une documentation particulièrement intéressante.

– Enrichissement des fonds par achats

Pendant l'année, sept gravures anciennes et 93 cartes postales et photographies anciennes ont été acquises auprès de différents marchands. L'ensemble a été numérisé. La bibliothèque historique du Service a été enrichie de 226 volumes.

Mise en valeur des fonds d'archives : de nouvelles pages Internet consacrées aux archives

Pour 2008, nous signalerons la création d'une nouvelle rubrique sur le site Internet de

la mairie de Quimper, intitulée « Trésor d'archives », qui propose de mettre en valeur les pièces d'archives importantes ou signifiantes de l'histoire de la ville. Le privilège de papegaut de 1495, le brevet d'armoiries de 1696, le dessin de 1776 de la chapelle disparue du Pénity, le bulletin de souscription de la ville de Quimper pour l'érection de la statue de la Liberté à New York, la première photographie du lycée La Tour-d'Auvergne prise en 1887, l'histoire de la plus ancienne cloche de Quimper ont ainsi été quelques-uns des sujets abordés.

La rubrique du « Grenier de la mémoire » a elle aussi été enrichie. Une nouvelle page mettant en valeur les fonds des Archives municipales la complète chaque mois. En 2008, les thématiques ont notamment porté sur la police à Quimper en 1907, les courses hippiques et l'hippodrome de Cuzon aux XIX^e et XX^e siècles, l'histoire des imprimeurs quimpérois au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles ou encore l'histoire du théâtre à Quimper au XX^e siècle.

Plus de 48 000 pages Internet des Archives ont été lues sur le site de la ville de Quimper en 2008 par plus de 24 000 internautes⁶.

Bruno Le Gall

QUIMPER

Archives de l'évêché

En 2008, s'est poursuivie l'intégration d'archives provenant de paroisses. L'embauche d'une collègue dans le Service permet de rationaliser la collecte sur le terrain et dans les services d'Église, d'organiser sereinement une conservation préventive et d'optimiser la gestion des archives administratives contemporaines.

Divers registres provenant de Bric, dont un cahier de quittances données pour les objets (1761), sont venus rejoindre le fonds déposé l'an passé. Dans une lettre, le médecin général Laurent questionne le curé de Bric sur la Bible bretonne de l'abbé Huelvan⁷, sans succès. Quelques éléments sur les prêtres anciens combattants (PAC) ont complété ce fonds. De Plomodiern sont arrivés des documents classiques : agendas, cahiers de prône, bulletins paroissiaux. De même, de Pont-Croix, 1,50 mètre linéaire de papiers du XX^e siècle, dont des registres de prône, des communions, visites canoniques, etc.

Le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.R.J.C.) a versé cinq mètres d'archives concernant la vie du Mouvement dans les années 1970.

Des archives de prêtres ont également été versées, dont des diapositives de Jos Priol et de Pierre Lozac'hmeur, des papiers de Jean Le Roux, ancien supérieur du grand sémi-

7. Dans le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie* de 1904, p. 229, le chanoine Peyron mentionne cette traduction bretonne de la Bible de Huelvan, qu'il nomme Hélian (1690-1720) : « Il traduisit la Bible en breton et la soumit au Roy, à la Reyne et aux états de Bretagne et, à sa mort arrivée en 1736, l'inventaire de sa bibliothèque signale 13 grands livres de l'écriture du recteur. » En 1964 M. Laurent écrit au recteur de Bric : « L'autre jour, à la Bibliothèque nationale, je recopiai la correspondance d'un commissaire de la marine, A. Boureau-Deslandes, avec l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, en 1729, lorsque j'ai trouvé mention de l'abbé Huelvan, recteur de Bric à l'époque. Il est amusant de voir Deslandes, avec l'insistance un peu indiscrette des collectionneurs, chercher à obtenir cette traduction de la Bible. » Aujourd'hui la dernière mention de cette Bible figure dans *Toute l'Histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1996 : « Rien ne semble avoir survécu des treize volumes in-folio où Jean Huelvan, ancien marin et ancien mousquetaire, qui fut principal du collège de Cornouaille de 1679 à 1684 et recteur de Bric, avait recopié une traduction de la Bible, partie en vers, partie en prose... » Cette Bible, qui demeure introuvable, n'est conservée ni aux Archives départementales, ni à l'abbaye de Landévennec, ni à l'évêché, ni à la paroisse de Bric (je remercie Annie Perrono, des Archives départementales du Finistère, pour sa recherche).

6. Adresse du site Internet : <http://www.mairie-quimper.fr/index.jsp> (onglet Archives municipales).

naire, décédé en 2008. Sa riche bibliothèque, spécialisée en exégèse biblique, est également reversée à la bibliothèque diocésaine. Un sac de diapositives d'Émile Gloaguen, prêtre *fidei donum* à Haïti, donne une idée de la vie de ce pays entre les années 1960 et 1990.

M. Paul Coat de Brest nous a fourni cette année des coupures de presse extraites du *Télégramme*, sur une thématique religieuse, datant des années 1960 et 1970. Nous avons entrepris en parallèle l'établissement d'une bibliographie des articles religieux parus dans la presse locale depuis les vingt dernières années. Ces bases bibliographiques seront mises en ligne sur le site diocésain. Sur le site également les chercheurs peuvent télécharger une table du *Bulletin du petit séminaire de Pont-Croix*, entre 1916 et 1960.

La bibliothèque a reçu une vingtaine de livres anciens (XVIII^e siècle) provenant de Plonévez-Porzay. Elle a également bénéficié du don d'un particulier, qui a offert la bibliothèque de Victor Ély, ordonné prêtre en 1879. On y trouve majoritairement des livres religieux de la fin du XIX^e siècle, mais également des ouvrages de science, traités d'astronomie ou encore des livres concernant la vie sous-marine : l'homme fut professeur au petit séminaire de Pont-Croix et montra une curiosité dans tous les domaines du savoir. L'ensemble (cinq cents volumes) donne une idée de la bibliothèque personnelle d'un prêtre érudit au début du XX^e siècle, et sera conservé en tant que fonds particulier. La bibliothèque diocésaine compte actuellement 80 000 livres et un millier de titres de périodiques.

Yann Celton

QUIMPER

Médiathèque des Ursulines, bibliothèque bretonne

De l'année 2008 il faut retenir, sans conteste, l'ouverture en septembre de la médiathèque des Ursulines qui constitue désormais

la tête du réseau des neuf médiathèques de l'agglomération quimpéroise. Installée dans l'ancien couvent des Ursulines de la ville, elle allie, dans son architecture, respect du patrimoine et modernité. « Le travail sur l'épaisseur du bâtiment historique, précise Marc Iseppi, architecte, permet une transparence, une transition entre le centre ancien et la place culturelle [...]. Au traitement contemporain de la façade est, sur la rue de Falkirk, répond une restitution du bâtiment historique côté cloître, ceci afin d'établir un lien entre le passé et la modernité, d'exprimer cette dualité qui est au centre de notre réflexion architecturale et ainsi d'afficher la vocation culturelle de cet équipement⁸. » Riche de collections anciennes et d'un fonds breton important, la médiathèque des Ursulines est un lieu privilégié d'étude patrimonial.

La bibliothèque bretonne de la médiathèque est riche de plus de 24 000 volumes, 450 titres de périodiques dont 125 titres vivants, 16 700 notices d'articles de périodiques et d'ouvrages, 980 cartes et plans et 2 000 cartes postales. Elle concerne l'ensemble de la Bretagne, mais sa mission première est d'être, par le biais des documents imprimés, une mémoire de la Cornouaille dans ses limites historiques. Située au deuxième étage de la médiathèque, la bibliothèque bretonne accueille le public tous les après-midi.

Bilan de l'année 2008

Les tâches liées au déménagement dans le nouveau site ont occupé le plus gros des huit premiers mois de l'année. Parallèlement le travail sur les acquisitions s'est poursuivi pendant la fermeture : au total 1 488 nouvelles notices ont été créées, 1 186 livres ont été exemplarisés, 287 articles de périodiques ont été dépouillés et 37 dons ont été enregistrés. La bibliothèque bretonne a continué à ali-

8. <http://www.mairie-quimper.fr>, mis en ligne le 17 janvier 2008.

menter le catalogue collectif régional (<http://www.bm-rennes.fr/>) ; 1 163 notices ont été envoyées en 2008. Elle a participé, avec le fonds ancien, à la réalisation de l'exposition « Les Almanachs au fil du temps ».

En octobre la médiathèque des Ursulines a organisé une conférence à l'occasion de la publication du *Dictionnaire d'histoire de Bretagne* aux éditions Skol Vreizh.

Fonds Jean-Marie Abgrall

La bibliothèque bretonne possède un important fonds Jean-Marie Abgrall constitué d'une part d'imprimés concernant l'architecture et l'archéologie et d'autre part des archives personnelles du chanoine : manuscrits d'ouvrages (notamment *Architecture bretonne*) et d'articles, publiés pour certains dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, plusieurs dossiers classés par commune, sa correspondance personnelle, et vingt-six carnets de route datés de 1868 à 1903 permettant de retracer ses pérégrinations à travers le Finistère. Le fonds Abgrall comprend également une partie iconographi-

que, composée de plaques de verres et de tirages photographiques ainsi que de dessins et croquis. Enfin, la médiathèque des Ursulines possède également la lanterne magique du chanoine. Le fonds Abgrall a fait l'objet d'un préinventaire réalisé par Isabelle Hallereau en 2004, proposant un premier état des lieux. Un important travail de reconditionnement du fonds est à poursuivre.

Fonds Pierre-Jakez Helias

En 1997, M^{me} Helias a fait don au Centre de recherche bretonne et celtique ainsi qu'à la bibliothèque municipale de Quimper d'une partie de la bibliothèque personnelle de son mari, représentant au total, pour la bibliothèque de Quimper, près de 800 titres dont certains possèdent des dédicaces et des pièces jointes d'une grande richesse. En 2008 la bibliothèque bretonne a commencé le traitement et le catalogage de ce fonds qui vient enrichir les collections du fonds breton de la médiathèque des Ursulines.

Loïc Cariou, stagiaire

Comptes rendus bibliographiques

Philippe ABOLLIVIER, *Numismatique et archéologie en Armorique occidentale à la fin de l'âge du fer : le monnayage des Osismes*, préface de M. Amandry, Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 2008, 348 p., ill.

Voici plus d'un siècle et demi (1851), dans un essai qui fit date, Pascal-Louis Lemièr proposait une première classification des monnaies gauloises des Osismes, peuple occupant le territoire correspondant à l'actuel département du Finistère et à l'ouest de celui des Côtes-d'Armor. C'est sur cette base solide qu'un siècle plus tard Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu construisit sa propre vision du monnayage osisme, en étudiant un trésor de monnaies découvert près de Guingamp (1956). Depuis cette date, aucune étude d'ensemble n'avait été consacrée aux frappes monétaires de ce peuple, en raison surtout du nombre élevé de modèles, rendant difficiles, en l'absence de tout critère de datation interne, les classements typologique et chronologique.

On ne peut donc que féliciter Philippe Abollivier, enseignant à l'université de

Bretagne occidentale, d'avoir repris cette étude en utilisant les méthodes modernes d'analyse métallographique non-destructive, qui permettent d'identifier l'alliage utilisé sans porter atteinte à l'intégrité de la monnaie. Ce travail a donné lieu à la rédaction d'une thèse de doctorat, soutenue devant l'université de Lyon II le 15 avril 2008, dont le livre publié aujourd'hui est une version légèrement remaniée.

La première partie de l'ouvrage, consacrée à l'histoire de la numismatique antique de l'Armorique, offre, après l'utile rappel de quelques généralités sur les Osismes et l'origine de la monnaie, une intéressante perspective historiographique sur ce domaine, où l'on croquera, au fil des pages, les grands noms de la recherche savante des XIX^e et XX^e siècles, d'Eugène Hucher à Ernest Muret, d'Henri La Tour à René Kerviler. Tant les numismates que ceux qu'intéressent les travaux des amateurs provinciaux dans cette période particulièrement féconde y trouveront leur miel. À une analyse générale des monnayages de la Gaule et de leur influence sur les frappes osismes est enfin associée une présentation

des techniques métallographiques utilisées dans les laboratoires français ayant travaillé pour l'auteur, ainsi que des alliages (or allié et billon) dont se servaient les ateliers monétaires à la fin de l'époque gauloise.

Dans la seconde partie du travail sont passés en revue les sites archéologiques bretons (sanctuaires, cimetières, habitats ouverts ou fortifiés) où ont été mis au jour des monnaies gauloises isolées. L'inventaire, complet, détaillé et illustré de nombreux dessins et photographies, montre sans conteste que les seuls ensembles où ces frappes se voient en quelque abondance et dans une situation stratigraphique convaincante sont ceux que livrent les sanctuaires, comme ceux de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon ou de Trogouzel en Douarnenez. À l'inverse, sur les sites d'habitat, même les plus vastes, comme Le Yaudet en Ploulec'h, les monnaies gauloises sont peu nombreuses et, généralement découvertes dans des niveaux romains ou médiévaux, n'offrent guère de repères chronologiques satisfaisants.

La seule issue à cette impasse était donc l'analyse métallographique des monnaies, à partir du principe de base, bien attesté ailleurs, que la teneur en métal précieux (or ou argent) des monnaies antiques diminue avec le passage du temps. La troisième partie de l'étude, consacrée à la sériation des frappes osismes, s'appuie à la fois sur des critères typologiques précis et sur ces analyses de l'aloi pour définir deux grandes phases dans le monnayage. La première, antérieure à la conquête romaine, comprend trois groupes : groupe 1, composé des types au cavalier armé, au « trépied » (La Tour, 6917¹) et les premières émissions du type à la « fleur » (120-80 av. J.-C.) ; groupe 2, formé des types « à la tente » et au « personnage recroquevillé » (80-60 av. J.-C.) ; groupe 3, constitué

des types « à la barrière » et au « sanglier-enseigne » (60-50 av. J.-C.). La seconde phase présente de petits billons de très faible poids (environ 0,55 g), d'où l'or et l'argent ont entièrement ou presque entièrement disparu, émis entre la conquête et les années 15-10 av. J.-C. L'analyse mixte, bien menée, est entièrement convaincante et servira nécessairement de point d'ancrage à toute étude future sur les frappes de ce peuple occidental, dont les monnaies, comme le révèlent les cartes de répartition, ne dépassèrent guère ses frontières orientales. Un catalogue critique, étoffé d'une bibliographie fournie, répertorie enfin les trouvailles de monnaies de l'époque gauloise et du début de l'époque romaine sur le territoire osisme.

Dépassant la seule analyse numismatique pour montrer comment l'apparition et le développement de ces émissions monétaires s'intègrent aux mutations que connut la Gaule occidentale dans ces décennies qui virent Rome prendre, en deux temps, le contrôle du pays, le travail que donne Philippe Abolliovier constitue indubitablement un jalon de première importance dans l'étude de l'évolution sociale et économique des Armoricaïns à la fin de La Tène. On ne peut qu'espérer que l'auteur s'attache bientôt à tenter de dissiper les ombres qui entourent encore le monnayage d'autres peuples de la péninsule, et en particulier celui des Vénètes, voisins méridionaux des Osismes.

Patrick Galliou

Michael JONES, *Le Premier Inventaire du Trésor des chartes de Bretagne (1395)*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2007, 320 p. (Collection Archives historiques de Bretagne).

Outre ses études personnelles, toujours fouillées et innovantes, sur le duché des Montforts, Michael Jones s'est fait comme une spécialité de la publication de sources médiévales bretonnes : après les actes

1. H. de LA TOUR, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892.

de Jean IV, de la duchesse Constance, de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, voici le tour de l'actuel manuscrit E 238 des Archives départementales de Loire-Atlantique, soit 836 entrées ou *item* répertoriant 906 pièces, dont la moitié environ subsiste en original. Cet inventaire avait fait l'objet en 1998 d'une première transcription², demeurée confidentielle, que notre collègue a reprise en la dotant de tout l'apparat critique nécessaire (index des noms de lieux et de personnes, index des matières) : ses 966 notes dans le texte imprimé fourmillent de rapprochements entre les actes, d'éclaircissements sur les personnages cités, de références aux cotes d'archives d'aujourd'hui comme aux chroniqueurs d'hier. Du bel et solide ouvrage, à la façon de Nottingham !

Par-delà cette indispensable érudition factuelle, l'intérêt de l'ouvrage m'apparaît triple. Il ouvre d'abord le champ de la réflexion sur la mémoire que l'État breton entendait conserver de lui-même grâce à cette sélection de pièces : les relations avec la Couronne de France, l'Angleterre, certains évêques bretons ou certaines familles dans des circonstances particulières (Rays, La Guerche, Rohan) viennent en tête des préoccupations, mais on remarque que le classement demeure assez aléatoire et peu rationnel au regard de nos critères d'efficacité (p. 46-47), au point que les inventaires du XV^e siècle le remettent en cause, sans pour autant aboutir à un résultat plus satisfaisant³. Il reste que le livre

recèle de très intéressantes indications sur la longue genèse des archives centrales du duché comme sur les conditions de la conservation matérielle des papiers et parchemins, disséminés entre armoires et cassettes, voire simples « poches » pour le vrac !

Second intérêt, la personnalité du rédacteur anonyme de l'inventaire de 1395. Tout paraît militer en faveur de son identification avec Hervé Le Grant qui se présente dans une annotation de sa main, écrite en 1411, comme âgé alors de 51 ans, ce qui le fait naître aux environs de 1360 dans l'ancien diocèse de Cornouaille. Adolescent, il rejoignit son oncle Pierre Gravillon, capitaine du manoir épiscopal de Sucé près de Nantes, 38 ans auparavant, donc vers 1373, se familiarisa avec le métier de notaire en ce lieu auprès de M^e Geoffroy Le Fèvre, puis fréquenta l'université d'Angers si un certain *Herveus Magnus*, qui figure sur la matricule des étudiants pour 1378, se confond bien avec sa personne, y gagnant sans doute son titre de « maître ». Sujet brillant, chanceux car bénéficiaire de l'appel d'air provoqué par le retour d'exil en 1379 d'un duc Jean IV désormais désireux de s'entourer de capacités nouvelles après six années d'absence, Hervé Le Grant réussit alors une remarquable intégration à la bourgeoisie nantaise gravitant autour du prince : il épouse Guillemette Mauléon, devient ainsi le parent de Jean Mauléon, le premier trésorier de l'Épargne du duc, tandis qu'au plan professionnel il lui arrive souvent de collaborer avec Guillaume de Saint-André, cet autre notaire passé à la postérité comme l'auteur de la biographie en vers du « bon Jehan ou Jehan le Conquerour »⁴. Plusieurs missions officielles l'amènent à voyager dans le royaume et même à passer en Angleterre, en mai 1384 ou en juillet 1391. Confirmant

2. C. LAGADEC, *Transcription et étude d'un inventaire d'archives de Bretagne, XIV^e-XV^e siècles*, Brest, mémoire de maîtrise d'histoire dactylographié, sous la direction de Jean Kerhervé, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1998, 2 tomes.

3. D'autres inventaires, partiels, du Trésor des chartes furent produits à l'époque ducal, en 1430, 1450-1456, 1464 et dans les années 1470, puis sous les rois, en 1579, le plus complet avec 4 500 documents répertoriés, en attendant la réorganisation de ce fonds par Léon Maître en 1870 lorsqu'il dressa le catalogue de l'actuelle série E, riche de 4 090 documents provenant du Trésor des ducs.

4. G. DE SAINT-ANDRÉ, *Le bon Jehan et le Jeu des échecs. XIV^e siècle. Chronique de l'État breton*, éd. J.-M. Cauneau, D. Philippe, Rennes, 2005 (avec une préface de Jean Kerhervé).

son ancrage dans les hautes sphères d'officiers, Guillaume Piédru, son remplaçant en 1416, se révèle d'ailleurs être l'un de ses proches parents puisqu'il est le fils de Jeanne Mauléon, la sœur du trésorier...

Devenu secrétaire du duc aux environs de 1385 après avoir exercé comme notaire à la chancellerie, Hervé Le Grant reçoit dix ans plus tard la charge de garde du Trésor des chartes de Bretagne : c'est en cette qualité qu'il aurait donc réalisé au mois de juin 1395 le premier inventaire des archives conservées à la Tour-Neuve à Nantes, puis en 1407 une sorte de « formulaire plutôt qu'un cartulaire, relié encore aujourd'hui avec des ais de bois recouverts de maroquin rouge » (p. 38), qui recopie environ 150 documents dont la rédaction s'est étalée entre 1220 et 1407, concernant plus spécialement les relations nouées par le duc avec le roi comme avec ses principaux vassaux. Marquant « l'apogée de la carrière de Le Grant en tant qu'archiviste professionnel », ce cartulaire prélude pourtant à une progressive diminution d'activité du notaire et conseiller ducal, phase durant laquelle de jeunes clercs le suppléent de plus en plus pour l'écriture des actes. Encore attesté comme « trésorier et garde des lettres » le 3 janvier 1416, il est remplacé dans son office en septembre de la même année par son parent par alliance et doit mourir peu après.

Enfin, troisième source d'intérêt, l'hypothèse défendue avec force par Michael Jones d'une identification de l'auteur anonyme du *Chronicon Briocense* avec Hervé Le Grant (p. 69-84). Rappelons qu'il s'agit là de la première esquisse d'une histoire de Bretagne depuis les origines (reprises de César et de Geoffroy de Monmouth) jusqu'au 5 mai 1416, date du plus récent document utilisé – 1416 se trouvant aussi être l'année où l'on perd la trace du garde du Trésor des chartes. Esquisse, ou plutôt accumulation de « preuves » ou matériaux écrits – d'inégale valeur, mais cela est une autre histoire – dans la

perspective probable d'une rédaction plus élaborée que la disparition de l'auteur ruina. En soutien à sa théorie, Michael Jones fournit (p. 72-76) un précieux tableau de concordance entre les actes recensés en 1395, ceux transcrits dans le formulaire de 1407 (dorénavant E 236 des Archives départementales de Loire-Atlantique) et les faits allégués dans le manuscrit du *Chronicon*, une approche qui vient encore renforcer la probabilité que Hervé Le Grant soit bien la cheville ouvrière de cette compilation (qui attend toujours son éditeur définitif⁵), après avoir veillé sa vie durant à l'entretien de la mémoire fonctionnelle de son duc.

Il ne sera pas indifférent aux lecteurs du Bulletin de notre Société que ce soit un intellectuel cornouaillais devenu nantais par sa résidence comme par sa réussite professionnelle qui ait été selon toute vraisemblance le premier metteur en mots du « roman national » des Bretons et de leur prince à la fin du Moyen Âge.

Jean-Christophe Cassard

Le Prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge, Mélanges offerts à Jean Kerhervé, sous la direction de Jean-Christophe Cassard, Yves Coativy, Alain Gallicé et Dominique Le Page, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 646 p. (Collection Histoire).

Si l'on mesurait la réputation d'un historien à l'épaisseur des « Mélanges » qui lui sont offerts à l'occasion de son départ en retraite, nul doute que Jean Kerhervé figure parmi les médiévistes les plus considérés aujourd'hui. Mais ce n'est pas tant la quantité des articles qui figurent dans ce volume qui importe que la qualité des auteurs qui ont tenu à rendre hommage au grand universitaire que fut

5. *Chronicon Briocense. Chronique de Saint-Brieuc*, texte critique et traduction par G. Le Duc et C. Sterckx, Paris, 1972, t. I (seul paru).

Jean Kerhervé : pour ne pas faire de jaloux dans l'incalculable cohorte d'historiens qui ont ainsi manifesté leur amitié, nous ne citons que Jean Favier et Philippe Contamine, membres de l'Institut, parmi les auteurs français, et Michael Jones et Héribert Müller parmi les auteurs étrangers.

Sur les cinquante contributions qui constituent le corps de l'ouvrage, vingt-sept sont consacrées à la Bretagne. C'est sur ces dernières que nous nous attarderons, puisqu'elles intéressent plus particulièrement nos lecteurs. À tout seigneur, tout honneur : la publication s'ouvre sur la liste des travaux et publications de Jean Kerhervé ; cette bibliographie, qui s'étend de 1976 à 2007, comporte 134 références (articles et ouvrages confondus).

La matière de l'ouvrage a été répartie en cinq parties. La première (« Les premiers temps ») contient, pour la Bretagne, trois contributions. Celle d'André Chédeville, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Haute-Bretagne, pose en termes scientifiques la question des relations entre les Alains, peuple barbare d'origine iranienne, dont une branche occupa la région d'Orléans au V^e siècle, et les Bretons : mythe ou réalité ? Les assertions d'historiens anciens (Dom Morice, La Borderie) ou contemporains (l'Américain Bernard S. Bachrach) ne reposent que sur des textes contestables, des toponymes à l'interprétation douteuse, des vestiges archéologiques peu bavards. En réalité, conclut A. Chédeville, « aucun document, quel qu'il soit, n'atteste que les Alains et les Bretons aient entretenu des relations étroites et suivies » ; cependant, il n'est pas interdit de penser que des contacts aient pu être noués avec des troupes bretonnes fréquentant les bords de la Loire, ou même que des Alains aient fait souche dans l'Est armoricain. Mais dans ce domaine, la part de l'hypothèse est encore importante.

Joëlle Quaghebeur, maître de conférences d'histoire médiévale à l'université de

Bretagne sud, étudie « la perception de l'impôt en Bretagne au haut Moyen Âge », à partir du récit, par Ermold le Noir, de l'expédition militaire de Louis le Pieux en Bretagne en 818. Le roi breton Murman (Morvan) ayant refusé d'acquiescer l'impôt au pouvoir franc, l'empereur mène lui-même l'ost contre celui-ci et vainc les Bretons. Cet épisode de la lutte entre Francs et Bretons permet à l'auteur de préciser la place de la royauté bretonne dans l'empire carolingien.

L'histoire monastique du pays de Retz fait l'objet d'une étude de Noël-Yves Tonnerre, professeur d'histoire médiévale à l'université d'Angers. De l'abbaye Saint-Serge d'Angers dépendaient trente-huit prieurés, en grande majorité en Anjou. Cinq seulement étaient établis en Bretagne : trois d'entre eux ont été créés au XI^e siècle dans le pays de Retz, à Rouans, Chéméré et Pornic. Le premier tirait ses revenus du commerce du sel, le second des droits forestiers, des dîmes de la paroisse et des droits de marché, le troisième des dîmes liées au commerce maritime. Ces trois prieurés, même s'ils « représentent un investissement assez réduit par rapport aux nombreux prieurés des abbayes ligériennes, [...] témoignent cependant d'intéressantes préoccupations économiques. Bien gérés, ils devaient subsister jusqu'à la Révolution ».

Dans la deuxième partie, intitulée « Le duc – les rois », Yves Coativy, maître de conférences d'histoire médiévale à l'université de Bretagne occidentale, ouvre le feu, si l'on peut dire, avec une comparaison entre la bataille de Bouvines (1214) et celle de Châteaubriant (1223). Après avoir relaté cette dernière, opposant Pierre de Dreux à Amaury de Craon, sénéchal d'Anjou, du Maine et du Poitou, l'auteur constate que, à Châteaubriant comme à Bouvines, c'est l'armée inférieure en nombre qui l'a emporté, qu'a eu lieu une attaque simultanée sur deux fronts, que l'affrontement s'est achevé par la fuite du vaincu, mais surtout que deux princes participaient personnellement aux com-

bats (Philippe Auguste à Bouvines, Pierre de Dreux à Châteaubriant). Pourquoi alors ces deux confrontations n'ont-elles pas connu la même renommée dans l'historiographie ? C'est, pense Y. Coativy, que Bouvines « a été largement médiatisé à l'époque, sur fond d'union nationale et d'esprit de revanche », alors que Châteaubriant, « pourtant capitale pour comprendre l'installation au pouvoir des Dreux, n'aboutit pas à des transformations radicales et rapides ».

Yves Gallet, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'université de Bretagne occidentale, remet en question la chronologie de la construction du chevet de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper, chronologie proposée par R.-F. Le Men en 1877 et reprise depuis par la quasi-totalité des historiens. Le Men pensait que ce chevet avait commencé à être édifié sous l'épiscopat de l'évêque « français » Rainaud, vers 1239-1240. Y. Gallet critique les arguments de Le Men, et aboutit à l'hypothèse que les travaux du chevet datent plutôt du dernier tiers du XIII^e siècle et sont à replacer dans un vaste ensemble de remaniement de la cité à cette époque.

Bernard Tanguy, ancien chargé de recherches au CNRS et président honoraire de notre Société, publie une charte inédite d'Henri III, roi d'Angleterre, découverte au Cornwall Record Office, et datée du 15 octobre 1230. Ces lettres patentes ont été délivrées à Tréguier en faveur de Roland de Dinan qui apparaît ainsi comme l'un des rares seigneurs bretons (avec Alain V de Rohan) à avoir pris le parti du duc Pierre Mauclerc contre le roi de France.

Philippe Contamine, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Paris IV-Sorbonne, membre de l'Institut, se penche sur une pratique commune dans l'Occident de la fin du Moyen Âge : celle des serments d'ordre politique prêtés « à des pouvoirs réputés supérieurs qui voyaient dans cette démarche [...] un moyen parmi d'autres

d'établir ou de consolider leur domination ». Le cas particulier étudié ici se rapporte au serment, en 1427, du duc Jean V qui, après de nombreux louvoiements entre France et Angleterre, se voit contraint par le régent Bedford de souscrire au traité de Troyes, lequel, en 1420, avait prévu l'union du royaume de France et du royaume d'Angleterre. P. Contamine replace ce serment dans l'histoire diplomatique de l'époque et détaille le contenu des serments, signés en même temps par les « prelates, gens d'Eglise, courts, barons, chevaliers et escuiers, notables, cités et bonnes villes » de Bretagne. Les textes en sont conservés aux Archives nationales, dans le Trésor des chartes, et « mériteraient, selon l'auteur, d'être intégralement édités et étudiés ».

Frank Collard, professeur d'histoire médiévale à l'université de Paris X-Nanterre, revenant sur le meurtre de Gilles de Bretagne (1450), analyse les conditions dans lesquelles s'est perpétuée la mémoire de ce crime, telle qu'elle ressort des *Croniques et ystoires des Bretons* (1480) de Pierre Le Baud (qui dédouane le duc François I^{er} de l'accusation de crime fratricide) jusqu'au procès fait à Pierre de Rohan, maréchal de Gié, en 1505 (où des témoignages accablent les ascendants de l'accusé – les Montauban – du meurtre de Gilles).

Bernard Merdrignac, professeur d'histoire médiévale à l'université de Haute-Bretagne Rennes 2, publie les textes consacrés à saint Mériadec dans le Bréviaire vannetais de 1589, et montre comment les épisodes relatés de la vie du saint portent « la marque de fabrique des sources hagiographiques associées aux Rohan ».

À partir d'une querelle de préséance entre représentants bretons et bourguignons au concile de Bâle en 1434, Héribert Müller, professeur d'histoire médiévale à l'université de Francfort-sur-le-Main, étend l'analyse des arguments avancés par les adversaires à d'autres que les Bretons et les Bourguignons,

et fait apparaître les raisons qui motivaient ces querelles : ce n'était pas « un simple jeu de vanités ridicules et de cérémonies vides de sens », mais bien le « reflet de l'ordre politique et social » de l'époque.

La troisième partie (« L'argent ») s'ouvre par une étude de Jean-Christophe Cassard, professeur d'histoire médiévale à l'université de Bretagne occidentale, sur « l'affaire de Bretagne à travers le Journal du Trésor de Philippe VI ». L'affaire de Bretagne, c'est, bien sûr, la guerre de Succession de Bretagne. Les comptes royaux détaillent les dépenses soldées pour les interventions françaises en Bretagne jusqu'en 1350 et permettent de mieux connaître les hommes de guerre, le monde des agents payeurs... et aussi les difficultés financières de la monarchie française ! Mais ces comptes ne concernent pas les gens de guerre bretons...

Michael Jones, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Nottingham, publie des fragments de comptes de l'hôtel d'Arthur de Richemont, connétable de France depuis 1425 et duc de Bretagne en 1457-1458. Les documents retrouvés vont de 1425 à 1453. Ils sont d'autant plus intéressants que « la carrière du connétable s'avère étrangement négligée par la plupart des historiens actuels » et qu'ils présentent « une surprenante palette de renseignements tant sur la vie privée que sur les préoccupations publiques » d'Arthur de Richemont.

Jean-Luc Sarrazin, professeur d'histoire médiévale à l'université de Nantes, édite les comptes de la seigneurie de Bouin en 1473-1474, comptes fournis lors du rachat de la baronnie de Rays à la suite du trépas de René de Rays, frère cadet du célèbre Gilles de Rays (ou Retz). Dans sa présentation, l'auteur précise les modalités de la tenue de la comptabilité et le poids du prélèvement seigneurial, et décrit l'économie de l'île de Bouin (située au fond de la baie de Bourgneuf), largement dominée par l'activité salicole.

Un autre document concernant ces activités salicoles, mais cette fois dans le pays guérandais, est publié par Alain Gallicé, professeur d'histoire, docteur de l'université de Bretagne occidentale : il s'agit du « pourvoy des terres et héritages tant salines, vignes, terres ouvrables et autres terres frostes » de la seigneurie de Campsillon en la paroisse de Batz, établi vers 1495. Une étude minutieuse conduit l'auteur à la conclusion que la propriété utile des salines est majoritairement aux mains de la noblesse, mais que cette « prépondérance s'érode lentement en raison de la réussite de certains bourgeois et d'un lent mouvement de grignotage opéré par des marchands mariniers croisicais ».

Michèle Boccard, doctorante en histoire de l'art, chargée de cours à l'université de Bretagne occidentale, s'appuie sur les comptes des fabriques morlaisiennes de Saint-Melaine (1476-1477) et de Saint-Mathieu (1490-1491) pour étudier la commande et le financement des œuvres d'art : si la commande passe obligatoirement par l'assemblée des paroissiens, les procureurs de la paroisse jouent un rôle important dans la décision, la vérification et le financement des travaux ainsi que dans les achats de mobilier. Ils sont issus de la bourgeoisie morlaisienne, et parmi ces donateurs figurent à Saint-Melaine le célèbre marchand-armateur Nicolas Coëtanlem, et à Saint-Mathieu le prieur lui-même, qui renonce régulièrement au tiers de ses revenus.

La quatrième partie (« Les hommes ») débute par une étude de Patrick Kernévez, enseignant d'histoire au pôle Jakez-Hélias à Quimper, sur La Roche-Maurice, forteresse des vicomtes de Rohan. La seigneurie de Léon, et donc le château de La Roche-Maurice, est passée en 1363, par mariage, entre les mains des Rohan. L'auteur étudie le lignage des Rohan jusqu'au décès de Jean II en 1517, dans une perspective destinée à éclairer, par les documents, les fouilles menées entre 2002 et 2007 sur le château qui, en raison des « vicissitudes liées à des succes-

sions difficiles, aux difficultés financières du lignage et surtout aux troubles dus aux guerres de Religion, [a subi] la décrépitude puis la ruine [...] dans des circonstances encore mal connues, dès la fin du XVI^e siècle ».

Deux Bretons de Paris, au début du XV^e siècle, ressuscitent grâce à leurs testaments publiés par Olivier Guyotjannin, professeur à l'École nationale des chartes, testaments transcrits dans un registre du parlement de Paris. Les dernières volontés exprimées sont celles de deux clercs, tous deux originaires du diocèse de Léon et tous deux docteurs en décret : Yves de Keringar, en 1410, et Guy Raoul, en 1416. Le premier détient la cure de Ploudalmézeau et, outre des dons à divers collèges de Paris et à d'autres institutions religieuses, lègue des calices aux paroisses de Ploudalmézeau, Brélès, Saint-Renan, Lanildut ; le second, procureur du duc au Parlement, prévôt à la collégiale de Guérande, lègue des sommes d'argent à plusieurs personnes, à des collèges, des hôpitaux, etc., et n'oublie pas sa Bretagne natale : La Roche-Maurice, Landerneau, La Martyre, Plabennec, Daoulas, Brest, Landévennec, « Ploezux » (lire plutôt Ploeziry = Ploudiry)...., sont dotés par le clerc de Paris.

Jean-Pierre Leguay, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Rouen, dresse un tableau évocateur des abords du château des ducs à Nantes au XV^e siècle : les paroisses Sainte-Radegonde, Saint-Laurent et le faubourg de Richebourg. L'auteur décrit ce quartier au temps de la paix, sa population de bourgeois aisés et d'artisans, ses liens avec des « gens du château » ; au temps des conflits avec la France, à la fin du siècle, « les transformations de l'enceinte, les aménagements des tours et des douves du château entraînent des expropriations " pour la chouse publique " auxquelles s'ajoutent les destructions causées par les assiégeants ou la garnison durant les guerres d'Indépendance ».

Bertrand Schnerb, professeur d'histoire médiévale à l'université Charles-de-Gaulle

Lille 3, s'étonne que les historiens n'aient guère prêté attention – si l'on excepte les cas d'Arthur de Bretagne, comte de Richemont, et d'Hervé de Mériadec – à la présence des Bretons à la cour de Bourgogne au temps de Philippe II le Hardi (1364-1404) et de Jean sans Peur (1404-1419). Il relève pourtant que cette « composante bretonne » de la cour de Bourgogne ne fut pas négligeable : d'une part, des gens de guerre, capitaines de compagnies recrutés pour les besoins des entreprises militaires des ducs de Bourgogne ; d'autre part, des princes et grands seigneurs liés au duc pour des raisons diplomatiques (relations avec l'Angleterre et la Bretagne) et faisant partie de l'hôtel ducal.

Laurence Moal, professeur d'histoire, docteur de l'université de Bretagne occidentale, utilise les comptes d'un miseur de Rennes qui détaille les dépenses occasionnées, le 5 juin 1488, par la venue d'Édouard Woodeville, seigneur de Scalles, et de sa compagnie de mercenaires anglais, pour montrer comment leur arrivée dans la ville et le banquet offert en leur honneur est une marque du devoir d'hospitalité due aux étrangers, « mais aussi comme une obligation à l'égard du duc », la petite troupe anglaise étant venue combattre aux côtés des troupes bretonnes.

À l'inverse, être étranger peut être un état dangereux en cas de poursuites devant la justice. Claude Gauvard, professeur d'histoire médiévale à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, montre le risque qu'il y a à être réputé breton lorsque l'on comparait devant un tribunal du ressort du parlement de Paris. L'auteur se sert d'un arrêt de 1408 émanant dudit parlement et consécutif à un procès opposant un certain Olivier Odefroy à Valentine Visconti, duchesse d'Orléans et de Valois. Or, Olivier Odefroy – qui est d'origine angevine – est accusé d'être en réalité Olivier le Breton, « horrible routier, auteur de plusieurs meurtres et de nombreux viols ». La haine à l'égard d'Olivier Odefroy « se nourrit de l'image stéréotypée des Bretons.

Le Breton est qualifié d'étranger au même titre que le natif de Chypre. Il se fait remarquer par son " orgueil et outrecuidance ", par sa vivacité au combat qui le rend " rioteux " [querelleur], à plus forte raison quand il est " breton bretonnant " ».

Jean-Michel Cauneau, maître de conférences en littérature française à l'université d'Angers, et Dominique Philippe, professeur d'histoire à Angers et docteur de l'université de Bretagne occidentale, publient et étudient un poème anonyme conservé à la bibliothèque municipale d'Angers, poème qu'ils nomment la *Remembrance de Du Guesclin*, et qui décrit les grandes fêtes ordonnées à Saint-Denis en mai 1389 par Charles VI, en mémoire du connétable mort neuf ans plus tôt.

La cinquième partie, intitulée « Depuis le Moyen Âge », s'ouvre par des « variations autour des clés » dont l'auteur est Dominique Le Page, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Nantes. Il est vrai que les clés sont un élément important de la vie quotidienne sous l'Ancien Régime : clés des villes (ici, celles de Nantes, de Rennes), de la Chambre des comptes de Bretagne, des coffres de sacristie, des prisons, etc. En revanche, il n'y a guère de clés pour les pièces d'habitation, « dans une société où l'individu n'existait que par rapport au groupe – famille, quartier, paroisse, corps ou clientèle... – auquel il appartenait [et] où il y avait peu de place pour une vie privée qui se serait développée à l'abri des portes closes ».

Gérard Le Bouëdec, professeur d'histoire moderne à l'université de Bretagne sud à Lorient, passe en revue les voyageurs dans le pays de Lorient, de Dubuisson-Aubenay (1636) à Pierre Loti (1868), les classant en quatre catégories : les officiers et commissaires royaux, les scientifiques, les usagers de la mer, les vrais voyageurs (où dominent les littérateurs). Fort justement, il définit une approche méthodologique de la mémoire de ces visiteurs : il est en effet nécessaire, dans les représentations et les images qu'ils four-

nissent, de tenir compte des « impressions personnelles qui sont nourries d'influences culturelles, et qui sont variables selon le statut, la sensibilité, les circonstances, l'objectif de celui qui fait l'observation et qui la rapporte ».

Jean Balcou, professeur émérite de littérature française à l'université de Bretagne occidentale, affirme qu'Ernest Renan a laissé sur le Moyen Âge tant de textes – dont certains sont encore inédits – que leur recensement « conduirait à édifier un fort volume de la collection " Bouquins " ». « Ce qui intéresse [Renan], selon J. Balcou, c'est bien de retrouver [dans le Moyen Âge] les lignes de force qui, dans leur élan et les obstacles cherchant à le briser, conduisent au progrès en travaillant pour l'avenir. » Des nombreux thèmes qui ont séduit Renan, J. Balcou ne retient que quelques-uns, tant la matière est ample : Averroès et l'averroïsme (sujet de sa thèse), *l'Imitation de Jésus-Christ*, saint François d'Assise, sujets qui illustrent l'intérêt du grand écrivain pour la transmission des savoirs et la révolution religieuse au Moyen Âge.

L'histoire de l'art clôt le recueil de ces *Mélanges* avec une étude de Denise Delouche, professeur émérite d'histoire de l'art à l'université de Haute-Bretagne Rennes 2. Le sujet est médiéval (l'union de la Bretagne à la France), mais c'est sur l'interprétation de l'événement par deux artistes bretons du XX^e siècle, Jean Boucher et Jeanne Malivel, que Denise Delouche se penche. Le premier est l'auteur du monument commémoratif inauguré en 1911 dans une niche de l'hôtel de ville de Rennes, représentant Anne de Bretagne agenouillée devant Charles VIII, ce qui peut être regardé comme un signe d'humiliation de la Bretagne et provoque la fureur des régionalistes et des nationalistes bretons. La seconde est l'auteur des gravures qui illustrent *l'Histoire de notre Bretagne*, de C. Danio (Jeanne Corolleur), histoire d'inspiration nationaliste publiée en 1922 ; l'union

de la Bretagne à la France y figure sous la forme de deux personnages dont « les attitudes expriment les sentiments de façon très claire : pour [la duchesse Anne], le désespoir impuissant, pour [le roi Charles VIII], la cupidité. » Le monument de Rennes sauta en 1932, dynamité par des membres du mouvement Gwen ha Du ; l'œuvre de C. Danio-J. Malivel a été rééditée en 1997.

Ainsi s'achève ce recueil en hommage à Jean Kerhervé. On y relèvera, outre la qualité des contributions, l'heureuse initiative des directeurs du volume qui ont demandé aux auteurs de consacrer, si possible, une part de leur article à la publication de leurs sources documentaires – en tout ou en partie –, ce qui est d'un grand intérêt et mériterait de servir d'exemple. En revanche, on peut regretter la qualité médiocre des photographies, et aussi l'absence de résumé en fin d'article, et d'index en fin de volume. Cette lacune, commune à la plupart des publications de *Mélanges*, les rend malheureusement moins faciles à consulter et limite leur diffusion dans le grand public. Il n'en reste pas moins que ces *Mélanges* sont un hommage foisonnant et divers dont le destinataire peut être fier.

Tanguy Daniel

Yann CELTON, *L'Église et les Bretons, de la Révolution au XXI^e siècle*, préface d'Yvon Tranvouez, contributions de M.-Th. Cloître, L. Élégoët, N. Hily, M. Kerveillant, L. Laot, A. Le Doaré, F. Morvannou, R. Moullec, Y. Tranvouez, Quimper, éd. Palantines, 2008, 191 p., ill.

L'ouvrage se signale dès le premier coup d'œil par la richesse et la variété de son illustration. Nombre de documents exhumés par l'auteur, le savant archiviste de l'évêché de Quimper, aussi typés qu'inattendus, sont inédits. Mais la volée de séminaristes parisiens ensoutanés, armés de matériel de pêche, courant sur les rochers de Plougasnou, ne fait pas oublier les images des grandes heures de

l'histoire locale. Ainsi se développe sur double page la manifestation du 8 décembre 1924 au Folgoët, marée de casquettes paysannes, chapeaux à guides léonards à larges bords et feutres citadins, sans oublier les photos de l'installation de M^{gr} Jean-Marie Le Vert à Quimper, le 3 février 2008. Les copieuses légendes des illustrations sont une invitation à lire le texte courant, réparti en six grandes sections traitant une riche matière aux enchevêtrements inévitables.

I. « La refondation d'une Église dispersée », mise à mal par la Révolution française, ouvre le XIX^e siècle concordataire, avec la nécessité de replacer les anciens évêchés dans les limites des départements, doublée de la réconciliation des membres d'un clergé divisé face à la constitution civile du clergé (1790), à laquelle participa Expilly, curé de Saint-Martin de Morlaix. Le siècle s'avancant, on assiste à l'émergence de courants d'idées modernisantes coïncidant avec la naissance des œuvres sociales et le réveil des congrégations religieuses : eudistes, sulpiciens, frères des Écoles chrétiennes, trappistes, sœurs de la Sagesse, sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, chanoinesses de Saint-Augustin, etc. Le travail de Jean-Marie de Lamennais et de Gabriel Deshayes, cofondateurs des frères de l'Instruction chrétienne, de Ploërmel, n'est pas oublié. Les répercussions du renouveau se marquent aussi au travers de l'art religieux, avec des bémols, tel, surtout en haute Bretagne, le sacrifice de neufs romanes et gothiques au profit d'édifices plus grands, mieux éclairés, aux fiers clochers ponctuant le panorama des bourgs bretons.

II. Dans la deuxième section, « Une chrétienté bretonne, civilisation paroissiale en évolution », où déjà « Dieu change en Bretagne », Yann Celton évoque le culte familial, encore vif dans une ruralité persistante. *Le Buez ar Zent* (Vie des saints), « enfumé à force de séjourner au-dessus de l'âtre », est lu au cours de la prière du soir. La vénération

des saints locaux, caractéristique de « l'âme bretonne », connaît un regain d'intérêt, ainsi que le culte de la Vierge Marie, et voisine avec le culte ancestral des morts : image incontournable de l'Ankou, « étagères de la nuit », alignant leurs boîtes à crânes dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Brossant la fresque des pardons populaires, l'auteur souligne aussi l'effort fait par le clergé en direction du monde maritime dont on sait qu'il fut longtemps dépendant des paroisses rurales voisines, telle Douarnenez au pied de Ploaré.

III. La fin du XIX^e et le premier quart du XX^e siècle (1890-1920) – de l'encyclique *Rerum novarum*, définissant la doctrine sociale de l'Église, aux suites de la sanglante guerre de 1914-1918 –, traités dans la troisième section, sont une période mouvementée : expulsion des congrégations, anticléricalisme linguistique d'Émile Combes, séparation des Églises et de l'État en 1905, opérations d'inventaires... Mais Yann Celton n'omet pas, dans la rigueur du temps, de marquer le développement des missions bretonnes et de l'enseignement catholique, ainsi que la grande aventure de la « Bretagne hors les murs », l'expansion des missions au-delà des mers. Le diocèse de Rennes alimente la Société des Missions étrangères fondée par les Bretons dès le XVII^e siècle, et celle des Pères du Saint-Esprit établis par le Rennais Poullart des Places dès 1703. Chiffre éloquent, « entre 1881 et 1900, ce sont 2 433 missionnaires, hommes et femmes, qui quittent la Bretagne ».

IV. La période 1920-1950, l'entre-deux-guerres principalement, analysée dans la quatrième section, oscille entre « adaptation » et « transitions ». Le sursaut religieux face au Cartel des Gauches réunit à Nantes, le 1^{er} mars 1925, 60 000 personnes pour entendre, entre autres, le général de Castelnau. Temps glorieux des patronages, développement des colonies de vacances, doublé par le mouvement scout initié en Grande-Bretagne. Face au vicaire coiffé du béret, motivant ses trou-

pes sur la ligne de touche du terrain de football, s'aligne, au milieu des « chefs », l'aumônier de la troupe scout dans le « rassemblement » au milieu de la forêt. Naissent aussi les mouvements d'Action catholique. Une place particulière est faite, pour les paroisses rurales, à la Jeunesse agricole catholique (JAC), « créée après la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), en 1929 », qui avait déjà atteint les villes.

V. Survolant les deux siècles concernés, la cinquième section, « L'Église et la culture bretonne », analyse le souci du clergé d'évangéliser un peuple traditionnellement attaché à sa langue : « On peut estimer à 2 000 le nombre de livres de piété en langue bretonne, toutes périodes confondues. » Les « diocèses éditent des recueils officiels de cantiques bretons » ; le théâtre connaît un certain succès avec la pièce *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, jouée en 1863, par exemple. L'influence de la revue *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne), liée aux rassemblements festifs des *Bleun-Brug* (Fleur de bruyère) initiés par l'abbé Jean-Marie Perrot, est certaine. Tout cela concerne la basse Bretagne en particulier, mais la région dans son extension géographique ne demeure pas en reste. « La dévotion à saint Yves connaît un renouveau dans les années 1850. En 1868, Saint-Sauveur de Redon rétablit le culte de saint Convoion. En 1883, à Plougrescant, on finance une châsse pour saint Gonéri... » La seconde moitié du XX^e siècle voit aussi le renouveau du monachisme avec des fortunes diverses. Tandis que la vie bénédictine reprend ses droits à deux pas des ruines de l'abbatiale fondée par saint Guénolé à Landévennec, à l'autre extrémité de la péninsule l'aventure de Boquen initiée par dom Alexis Presse fait long feu.

Du renouveau de l'art sacré breton au cours du XX^e siècle, Yann Celton retient les noms de James Bouillé, pour l'architecture, de Xavier de Langlais et de Pierre Toulhoat, pour l'imagerie, ainsi que l'effort initié par le groupe des *Seiz Breur* (les

Sept frères) fondé par Jeanne Malivel. Le temps de la « modernité » venu, on évoque Alfred Manessier, à Locronan, Léon Zack et Philippe Kaepelin, à Brest, Jean Le Moal, à Saint-Malo, Gérard Lardeur, à Rennes, Jean Bazaine, à Penmarc'h. L'œuvre de Jean Fréour, le grand sculpteur de Batz-sur-Mer, aurait mérité d'être citée.

VI. Le panorama de la seconde moitié du XX^e siècle, « De 1950 à nos jours », dernière section du livre, montre une Bretagne où, dans « une chrétienté qui se cherche », évolue « le paysage religieux ». Y. Tranvouez le notait vers la fin de la préface : « L'observateur est spontanément plus sensible à ce qui disparaît brutalement. » Les enquêtes sociologiques, dirigées sur le plan national par le chanoine Boulard, soulignent l'amorce du « décrochage » de la pratique religieuse dans l'immédiat après-guerre. Marche inexorable du temps, les missions traditionnelles, avant de disparaître, ne fonctionnent plus avec l'efficacité d'antan. L'expérience des prêtres ouvriers se voit freinée par Rome : « Depuis la fin de la guerre, les prêtres peinent et éprouvent de grandes difficultés à se situer dans une société moderne en pleine évolution. » Crise des vocations, baisse de la fréquentation dominicale... Cela paraîtrait bien sombre si le dernier sous-titre n'évoquait « des prémises de renouveau ». Ainsi, « au tournant de l'an 2000, la vie de l'Église se déploie sous de multiples formes » : essor du diaconat permanent, intégration de chrétiens laïcs dans les cérémonies de funérailles, naissance de communautés nouvelles : « Chemin neuf », « Emmanuel », « Verbe de vie »... L'auteur reconnaît d'ailleurs, après la publication de l'ouvrage, s'être rendu compte que ce dernier volet aurait pu être plus étoffé : effort fait pour les formations ecclésiales, théologie, bible et liturgie ; développement des radios diocésaines affiliées pour la plupart à RCF (Radios chrétiennes francophones) ; enrichissement parallèle des sites internet avec des rubriques sur le patrimoine et l'actualité ; vitalité de la pérégrination du *Tro-Breiz*... Autant d'indices

– il y en a d'autres –, d'un « renouveau » qui s'attache à ne pas négliger la nouvelle donne religieuse d'une société néanmoins peu enclinaire à se tourner vers le ciel.

Pour clore la recension de l'ouvrage qui fait honneur à Yann Celton, il convient de mentionner les encarts signés par les collaborateurs : Marie-Thérèse Cloître (Université de Bretagne occidentale) évoque « La presse catholique en Bretagne », les journaux *Le Courrier du Finistère* et *L'Ouest-Éclair* de Rennes, devenu *Ouest-France* ; Louis Elégoët, docteur en histoire, brosse le tableau de « La mort dans la civilisation paroissiale du Léon vers 1950 » ; Noël Hily, éditeur associatif, rappelle ses souvenirs personnels sous la rubrique « Au petit séminaire de Pont-Croix » ; Martial Kerveillant, prêtre archiviste de la Société des prêtres de Saint-Jacques, fondée en 1864, s'attache à la présence des Bretons en Haïti ; Laurent Laot, prêtre et sociologue, fait le point sur « La pratique religieuse aujourd'hui » ; Alain Le Doaré, historien, montre l'effort fait, « sur la mer comme au ciel », pour les marins pêcheurs (« Orphelins de la mer », « Abri du marin », de Jacques de Thézac, Jeunesse maritime chrétienne [JMC]), « Mission de la mer », « Petits frères de Jésus » ; Fañch Morvannou (Université de Bretagne occidentale) analyse les relations de « La langue bretonne et (de) l'Église de 1960 à nos jours ». Roger Moullec, médecin en retraite, diagnostique le « Venir au monde dans le Cap-Sizun ». Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bretagne occidentale, Yvon Tranvouez rappelle « L'aventure monastique de Boquen au XX^e siècle⁶ », ne ménageant pas au surplus, dans la préface qui lui est due, ses éloges à l'ouvrage : « Archiviste exemplaire, bibliothécaire efficace, historien scrupuleux, spécialiste de l'art sacré, Yann Celton était assurément parmi les plus qualifiés pour rap-

6. Sur ce sujet, voir aussi l'article de Béatrice Le Bel-Goascoz dans ce bulletin.

peler les grandes lignes de cette histoire, mais surtout pour recueillir les meilleurs clichés de ce paysage peuplé de soutanes, de voiles et de cornettes, qui nous fut longtemps familier [...], moins soucieux d'être "complet" que de "donner à comprendre", comme disait Lucien Febvre. »

Yves-Pascal Castel

Dictionnaire d'histoire de Bretagne, sous la direction de J.-C. CASSARD, A. CROIX, J.-R. LE QUÉAU, J.-Y. VEILLARD, Morlaix, Skol Vreizh, 2008, 942 p., ill., cartes.

L'ouvrage a été présenté comme un événement éditorial : il l'est. Par ses dimensions : 944 pages au format 22 x 30 cm. Par son poids (si tant est que ce soit un critère) : plus de trois kilos. Par la qualité de sa présentation : reliure toile sous jaquette, abondante illustration, cartographie originale, belle mise en page et très bonne lisibilité sur deux colonnes. Par la compétence des auteurs, au nombre d'une centaine, issus des cinq universités de Bretagne et d'ailleurs. C'est une belle réalisation, dont il faut créditer les directeurs, les auteurs et l'éditeur, alors que divers projets d'encyclopédie se sont enlisés dans le passé.

Tout d'abord, l'illustration de la jaquette de couverture surprend. Ce n'est pas un classique de l'historiographie bretonne : ni une représentation du combat des Trente, ni une estampe du parlement de Bretagne, ni une photo des soldats bretons de la guerre de 1914. C'est l'image, retravaillée par O. Manac'h, de guerriers vikings s'apprêtant à envahir Guérande au XI^e siècle à bord de leur drakkar. Elle fait un effet, et d'une certaine manière, elle fournit une première indication sur la nature d'un projet lourd, coordonné pendant plusieurs années par A. Croix.

Il s'agit ensuite d'un dictionnaire, et non pas d'une histoire de Bretagne de plus. Le traitement n'est ni linéaire ni chronologique. Les différents thèmes sont présentés sous forme d'entrées classées dans l'ordre alpha-

bétique, si bien que les « crimes » font suite aux « crêperies » et que l'« union » (de la Bretagne à la France) précède les « universités ». Chaque entrée est traitée, selon le cas, en quelques lignes ou sur plusieurs pages. Le lecteur peut donc butiner d'une entrée à l'autre, selon ses centres d'intérêt ou selon ses motivations, en étant assuré de disposer pour chacune de la synthèse qui s'impose. Un index détaillé permet de naviguer assez facilement à travers toutes les entrées traitant d'une même thématique.

Ces entrées, au nombre de 910, concernent des thèmes, des événements, des personnages historiques (par exemple les ducs de Bretagne prénommés Jean) ou des lieux importants de l'histoire de Bretagne. Le traitement de certaines d'entre elles se révélait plus aisé que d'autres. La décennie de la Révolution est ainsi efficacement analysée en trois pages par A. de Mathan. Le traitement de la « guerre » surprend davantage : D. Bensoussan souligne à juste raison que « la guerre a marqué l'histoire de la Bretagne plus que ne peut le laisser penser sa situation périphérique ». Mais qu'y a-t-il de commun entre les guerres des origines (la défaite des Vénètes, l'arrivée des Bretons d'outre-Manche, les guerres contre les Francs au IX^e siècle) et les deux guerres mondiales du XX^e siècle ? Sachant que par ailleurs celle de 1939-1945 donne lieu à plusieurs autres articles : « collaboration », « résistance », « libération », et que des bribes peuvent être collectées sous diverses autres rubriques (« Anglais », « Allemands »...).

Il n'est aucun domaine que l'histoire ne cherche à scruter désormais, et elle est ici aussi perçue dans un sens extensif. On lira avec intérêt dans ce dictionnaire les articles qui sont consacrés par exemple au « paysage », au « rapport [des Bretons] à l'espace », à la « photographie », à l'« habitat rural » ou à l'« habitat urbain »... Ces entrées et plusieurs autres figuraient déjà dans le *Dictionnaire du patrimoine breton*, publié en 2001 aux éditions

Apogée. Les signatures ne sont pas toujours les mêmes, et la perspective ici est différente.

Les langues et les littératures sont également prises en compte. Pour R. Calvez, l'histoire de la langue bretonne est celle « des locuteurs du breton au fil des siècles » : il insiste sur les profondes mutations sociales et culturelles intervenues dans les années 1960. À propos de la Haute-Bretagne, P. Blanchet observe quant à lui que « la promotion massive et réussie du breton comme langue emblématique de toute la Bretagne a contribué à marginaliser le gallo au sein même de sa région historique ». Mais bizarrement, aucune entrée n'est consacrée à l'usage social du français en Bretagne, comme s'il n'y avait rien à dire d'un point de vue historique et sociolinguistique sur ce sujet. Par contre, la « littérature en langue française » comme la « littérature en langue bretonne » donnent lieu chacune à un développement spécifique (respectivement par M. Gontard et N. Blanchard), de même que la « littérature orale » (F. Postic).

À partir de quand un événement est-il considéré comme faisant partie de l'histoire ? « Mai 1968 » est traité comme tel, et c'est normal. Mais le développement du théâtre ou des revues littéraires au cours des dernières décennies n'est sans doute pas suffisamment souligné. À l'inverse, l'article « télévision » est déjà en partie obsolète, et par ailleurs ne prend guère en compte que l'information, à l'exclusion des autres programmes et alors que le service public en Bretagne a mis en œuvre une véritable politique de production de documentaires par exemple. Il est certain que tout un chacun va ainsi pouvoir détecter des lacunes ou des oublis dans un tel dictionnaire. J'ai bien réussi à localiser les articles substantiels consacrés à l'« agriculture », à l'« agro-alimentaire », aux « paysans », et ceux un peu plus brefs concernant l'« artichaut » ou « Alexis Gourvennec », mais je n'ai pu repérer aucune synthèse spécifique sur les grandes manifestations paysannes des

années 1960. L'article consacré au « syndicalisme » m'a paru un peu court.

S'il est attentif, le lecteur observera aussi avec malice que de subtiles nuances peuvent parfois séparer les auteurs sur un même sujet. Le *gwenn ha du* par exemple : pour Y. Coativy (« hermine »), le drapeau breton est « devenu aujourd'hui un pacifique emblème folklorique ou commercial », alors que pour A. Croix (« *gwenn ha du* »), ayant été adopté par les instances municipales et régionales, il bénéficie désormais, et alors que cela n'a pas toujours été le cas, d'une « incontestable légitimité ». L'iconographie, plus ou moins riche selon les sujets, se révèle un indispensable complément pour l'analyse et le décryptage des événements : on le comprend vite avec la reproduction des documents officiels de 1532 relatifs à l'union de la Bretagne à la France, qui ne sont pas ce que l'on croit.

La bibliographie, organisée sur un mode spécifique, propose près de 4 000 références à ceux qui veulent en savoir plus. Mais pourquoi s'être limité aux références imprimées et aux documents iconographiques attestés ? Une discographie et surtout une filmographie auraient constitué un vrai plus pour un dictionnaire de cette envergure. Pour ne prendre qu'un exemple, il existe des documentaires reconnus d'A. Gallet sur les abbés démocrates (*Des Poissons rouges dans le bénitier*) ou sur l'image de la Bretagne (*Question d'image*), sujets dont traite précisément l'ouvrage. Bien d'autres films, en breton comme en français, documentaires ou fictions, et bien d'autres réalisateurs auraient pu être cités.

Il n'en reste pas moins que le *Dictionnaire d'histoire de Bretagne* est un ouvrage essentiel, incontournable. Un tel dictionnaire d'histoire se devait bien entendu de traiter de la Bretagne... historique et il inclut donc la Loire-Atlantique (comme quoi, l'histoire a presque toujours à voir avec l'actualité la plus récente). Il a l'intérêt de souligner combien la recherche historique dans notre région s'inscrit pleinement dans les courants de la

recherche internationale. Il met en lumière les acquis de tout le travail effectué sur le terrain breton depuis un demi-siècle par les historiens et plus généralement par les chercheurs en sciences humaines. À chacun d'en tirer profit.

Fañh Broudic

Jean-Jacques GOURIOU, Alain PENNEC, Fañh POSTIC, *Ces Quimperlois(es) qui ont fait l'Histoire*, Quimperlé, Société d'histoire du pays de Kemperle, Association des amis de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, 2007, 176 p., ill.

Entreprise originale que cet ouvrage qui reprend sous forme biographique l'histoire de Quimperlé. Les trois auteurs connaissent parfaitement la ville : J.-J. Gouriou, professeur certifié d'histoire, est documentaliste au lycée d'enseignement professionnel de Roz-Glas et préside la Société d'histoire du pays de Kemperle ; Alain Pennec, professeur agrégé au lycée de Kerneuzec, aujourd'hui maire de Quimperlé, est président-fondateur de la Société des amis de l'abbaye Sainte-Croix⁷ ; F. Postic est ingénieur d'études au CNRS et dirige le Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale installé au manoir de Kernault à Mellac. C'est dire qu'ils ont toutes les qualités pour faire connaître aux Quimperlois leur propre histoire, histoire à laquelle, paraît-il, ceux-ci ne portent qu'un intérêt modéré.

C'est donc à travers une soixantaine de biographies que l'on suit, du Moyen Âge au XX^e siècle, les activités de personnages, hommes et femmes qui, natifs de Quimperlé ou y ayant vécu plus ou moins longtemps, ont laissé un renom dépassant le cadre communal. On découvre ou l'on retrouve ainsi des noms

qui ont contribué à façonner l'histoire de Quimperlé dans les domaines les plus variés : saints médiévaux, hommes d'Église, personnalités politiques, industriels, écrivains, peintres, etc.

Certains portent des noms fort connus : dom Pierre-Hyacinthe Morice, « un des pères de l'histoire de Bretagne », Charles du Couédic, « héros de l'histoire maritime », Jacques Cambry, « homme des Lumières, voyageur, écrivain, celtisant et homme politique », Théodore de La Villemarqué, « écrivain, collecteur et notable », Matilin an Dall, « le meilleur sonneur de bombarde de tous les temps », Adolphe Duparc, « évêque de choc », Glenmor, « barde de Bretagne ».

En réalité, les « vrais » Quimperlois (si l'on peut appeler ainsi ceux qui sont nés et morts à Quimperlé), ne sont qu'au nombre de sept (Vincent-Samuel Billette, maire de Quimperlé et député à la Constituante, La Villemarqué et Matilin an Dall, déjà cités, Jean-François-Marie Audran, « maire, historien et archéologue », Louis Noël, peintre, Alexis Savary, industriel, maire et sénateur, et sans doute la famille Genot, résistants morts en déportation en 1945.

En revanche, d'autres n'ont que des liens fort ténus avec Quimperlé : par exemple Auguste Brizeux, « chantré de la Bretagne », qui ne figure ici que parce qu'il a chanté les beautés de la Laïta dans quelques poèmes ; Zénaïde Fleuriot, « écrivaine [?] catholique », qui vint une fois à Quimperlé et évoque la basse ville dans l'un de ses romans ; René Gasnier, « pionnier de l'aéronautique », qui naquit en 1874 à Quimperlé (où son père était substitut du procureur de la République), mais quitta définitivement la ville dès 1875 ; Tal-Coat qui, s'il fut élève de l'EPS de Quimperlé, était natif de Clohars-Carnoët et ne fut jamais un peintre de la Bretagne et encore moins de Quimperlé ; Madeleine Coudray, « Agatha Christie française », originaire de Ruffec (Charente), qui enseigna une dizaine d'années à Quimperlé mais fit l'es-

7. Ajoutons qu'Alain Pennec est un membre très actif du conseil d'administration et du bureau de la Société archéologique du Finistère.

sentiel de sa carrière à Orléans où elle écrit les romans policiers qui l'ont fait connaître, jusqu'à sa mort en 1978.

Il n'en reste pas moins qu'on lit l'ouvrage avec intérêt et que l'on fait la connaissance de personnages que l'histoire néglige trop souvent, et dont le rôle, pour avoir été important localement, a souvent aussi dépassé le seul cadre quimperlois. Les lecteurs qui voudraient pousser plus loin l'étude d'une biographie disposent d'une bibliographie générale, mais surtout d'une très utile et abondante bibliographie particulière pour la plupart des personnages, en fin de volume (p.163-166), complétée par un index des noms de personnes mentionnées dans les notices individuelles.

Voilà donc un recueil qui devrait donner aux Quimperloises et aux Quimperlois le goût de leur histoire locale.

Tanguy Daniel

Pierre HOLLOCOU, Jean-Yves PLOURIN, *De Quimperlé au port de Pont-Aven. Les noms de lieux et leur histoire*, préface de Bernard Tanguy, Brest, Emgleo Breiz, 2008, 297 p.

De Quimperlé au port de Pont-Aven est un ouvrage de toponymie historique, préfacé par Bernard Tanguy, qui constitue une suite au volume consacré au territoire situé immédiatement à l'est, entre l'Ellé et l'Isole, paru en 2006. Les racines bretonnes de cette région, surtout connue par l'école de peinture de Pont-Aven, sont présentées ici de manière innovante, avec rigueur et clarté.

Situé à l'extrémité sud-est de la Cornouaille, le secteur étudié est limité à l'est par le cours de l'Isole, puis de l'Ellé – ou de la Laïta – et à l'ouest par celui de l'Aven, à deux territoires exigus près. Sous l'Ancien Régime, il était réparti entre huit paroisses, plus la ville de Quimperlé, qui en comprenait deux.

Le livre s'ouvre par une riche introduction de 54 pages présentant d'abord les cadres

géographique et historique des toponymes, puis une synthèse de leur analyse linguistique. Cette introduction comprend cinq cartes en couleur, d'une qualité graphique bien supérieure à celle de l'ouvrage consacré au territoire d'entre Isole et Ellé, et quinze tableaux récapitulatifs facilitant la compréhension et la mémorisation des faits essentiels. Après un fort utile glossaire des termes linguistiques utilisés, le corps de l'ouvrage (199 pages) présente toutes les formes des toponymes, datées et classées par paroisse d'Ancien Régime, sauf pour Quimperlé. On trouve dans l'ordre : Quimperlé, Mellac, Baye, Bannalec, Le Trévoux, Riec-sur-Bélon, Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët, et à l'intérieur de chaque paroisse, le livre suit l'ordre géographique de dénombrement des villages dans les rôles de fouages, ce qui permet d'appréhender les toponymes dans leur contexte. Un index alphabétique des toponymes, permettant de les retrouver facilement, clôt l'ouvrage.

Pierre Hollocou a réalisé la recension la plus complète possible des anciennes graphies : elles proviennent principalement des Archives départementales de Bretagne, surtout de celles de Loire-Atlantique, et, comme dans l'ouvrage précédent, il en fait une analyse critique. Parmi les documents les plus importants, il faut citer le *Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé* pour les XI^e et XII^e siècles, la réformation des feux de la châtellenie de Quimperlé et le minu de la seigneurie de Quimerc'h pour les XIV^e et XV^e siècles. P. Hollocou obtient ainsi une première graphie antérieure à l'an 1500 pour 691 lieux-dits, villages ou moulins, soit plus de 75 % des 907 noms présents dans les cadastres napoléoniens. L'importance de ces graphies anciennes est capitale, et le croisement des sources permet d'éviter bien des erreurs.

Jean-Yves Plourin nous livre ensuite, sous une forme synthétique, une analyse linguistique, nécessitant la connaissance du vieux et du moyen breton ainsi que de son cousin le vieux gallois, des 1 024 toponymes

antérieurs à l'an 1600 : d'abord les noms des manoirs et des moulins qui en dépendent, puis les autres toponymes de résidence, principalement ceux commençant par *ker* – près de la moitié d'entre eux –, et aussi par *rest*, beaucoup plus rares ; ensuite les toponymes d'origine religieuse, en *lan*, *loc* et « saint », les *plou* faisant totalement défaut ici, les toponymes de localisation (topographique, géographique et ceux décrivant l'occupation des sols), et enfin ceux en *treb*, *les* et *coz*, attestant une ancienneté certaine, soit au total plus de 100 toponymes dont la présence est assurée depuis au moins 800 ans.

La spécificité la plus remarquable de ce secteur semble bien résider dans le fait qu'environ un village sur cinq, soit environ 200, a changé de nom depuis le XVI^e siècle : les noms de leurs domaniers ont alors souvent été accolés au préfixe *ker*. L'anthroponymie et la toponymie sont donc ici étroitement liées l'une à l'autre, et la connaissance des deux spécialités est indispensable.

L'ouvrage ne donne pas les prononciations bretonnes actuelles des toponymes. Il est vrai que, de façon générale, elles ne permettent pas d'en proposer une explication. Pourtant, la prononciation actuelle peut, dans certains cas délicats, aider à confirmer ou à infirmer telle ou telle hypothèse. J.-Y. Plourin reconnaît cependant que la collecte des formes orales bretonnes est « nécessaire et urgente ». En effet, ces informations risquent de ne plus être accessibles dans un avenir proche, et de toute manière, elles font partie du patrimoine sonore de la Bretagne, qu'il faudrait effectivement tâcher de collecter au plus vite.

La synthèse réalisée entre le travail du géographe, de l'historien et du linguiste fait toute la valeur de cet ouvrage. On apprécie aussi que les auteurs se veuillent non dogmatiques et déclarent qu'ils recevraient avec gratitude tout « éclaircissement fondé pour les toponymes restés inexplicables ». Le volume traitant des anthroponymes de ce secteur doit être édité prochainement. Souhaitons que les

auteurs poursuivent leurs investigations dans un secteur voisin dont les racines bretonnes restent également à découvrir.

Gilles Goyat

Jean-Yves BROUDIC, *Suicide et alcoolisme en Bretagne au XX^e siècle. Sociologie, histoire, psychanalyse*, Rennes, éd. Apogée, 2008, 257 p.

Le livre de Jean-Yves Broudic me paraît important pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il traite de sujets graves et préoccupants aussi bien pour les individus que pour la société. Chaque année, dans le monde, ce sont un million de personnes qui décèdent par suicide. En France, le taux de suicides est élevé par rapport à d'autres pays européens. Et la Bretagne est depuis plus d'un demi-siècle la région de France où l'on se suicide le plus. Elle est également connue pour être parmi celles dont la consommation d'alcool par habitant est la plus forte, et les indices de mortalité par psychose alcoolique ou cirrhose du foie y sont parmi les plus élevés.

Jean-Yves Broudic revisite les analyses qu'ont produites les sociologues, plus d'ailleurs sur la question du suicide que sur celle de l'alcoolisme. S'il décèle chez Durkheim une intuition, qu'il n'a cependant pas exploitée, sur l'intérêt de prendre en compte la mémoire et l'histoire (celles de l'individu comme celles d'un pays) pour la compréhension de ces phénomènes, il observe que des auteurs plus récents comme Baudelot et Estabiet se cantonnent dans une analyse du lien social (famille et société) à partir des seules données contemporaines. Il leur reproche en somme d'ignorer deux aspects qui, à ses yeux, sont déterminants :

– d'une part, les réalités psychiques « comme si, dit-il, cent ans de psychanalyse n'avaient pas existé, et comme si l'on pouvait ignorer après Freud et Lacan que le moi est divisé entre une part consciente et une part inconsciente » ;

– d'autre part, ce qu'il appelle le lien vertical : tout individu s'inscrivant dans une succession de générations, il convient de se placer dans une perspective historique et anthropologique de manière à prendre en compte « le rapport [de chacun] au réel de l'histoire » et « les effets subjectifs de l'histoire des peuples ».

C'est là, incontestablement, le double apport novateur de cet ouvrage. La sociologie présente le suicide comme l'acte volontaire d'un sujet rationnel, déterminé par un certain nombre de variables sociales, telle la structure familiale. Mais pour Jean-Yves Broudic, « réalité psychique et réalité sociale sont les deux faces d'une même pièce », et la psychanalyse l'amène à prendre en compte ce qu'il définit comme « l'histoire psychique » des individus. Les suicides de personnes âgées aujourd'hui s'expliquent certes par leurs conditions de vie actuelles, mais aussi, affirme-t-il, par ce qu'elles ont été dans la première moitié du XX^e siècle, et même par celles de leurs parents et grands-parents.

Mais au-delà de l'histoire vécue de chaque individu, il y a la longue durée, ce qui a été vécu par une collectivité sur plusieurs générations. Jean-Yves Broudic prend donc le parti – et c'est ce qui fait l'originalité de sa démarche – de faire appel à l'histoire pour mieux comprendre nos problèmes de société actuels. Rapportant des faits avérés, il est ainsi frappé d'observer dans les sociétés maritimes du littoral breton, sur une grande partie du XX^e siècle, une alcoolisation excessive, une surmortalité masculine, un grand nombre de familles en deuil et d'orphelins.

C'est surtout la première guerre mondiale qui lui paraît avoir été un événement majeur dans l'histoire de l'Europe, et singulièrement, puisque c'est l'objet de son analyse, dans celle de la Bretagne. Cette guerre est la première qui se caractérise par « la mort de masse », puisqu'elle a fait neuf à dix millions de morts au total. Plus en France qu'en Allemagne. En Bretagne, les historiens tendent à s'accorder

désormais sur le chiffre de 150 000 morts, soit 25% des mobilisés : la région a été de ce fait l'une de celles qui ont été les plus touchées. Si la mortalité avait été aussi importante dans toute la France qu'en Bretagne, il aurait fallu y comptabiliser plus de 600 000 morts supplémentaires. La Bretagne a donc connu du fait de la première guerre « une catastrophe collective qui a consisté en la mort d'un quart des hommes de dix-huit à quarante ans – dont beaucoup sont restés sans sépulture ». Mais il faut y ajouter des milliers d'invalides, les séquelles psychiques pour les survivants, les dizaines de milliers de veuves et d'orphelins, le deuil des familles, les femmes qui ne trouvent pas à se marier...

Comment, dès lors, la population n'aurait-elle pas été marquée par le trauma et le deuil ? Ce ne sont pourtant pas ces faits en tant que tels qui importent pour l'analyse du phénomène suicidaire en Bretagne, mais les conditions dans lesquelles cette réalité a été vécue subjectivement et psychologiquement. Selon Jean-Yves Broudic, ce trauma a continué à « travailler inconsciemment la vie psychique, les relations sociales et les liens intergénérationnels » d'un grand nombre de personnes.

C'est ce qui lui permet d'établir une corrélation entre le trauma collectif qu'a connu la Bretagne dans la première moitié du XX^e siècle et le taux élevé de suicides dans la région dans la seconde moitié de ce même XX^e siècle. Confirmation lui en est fournie par l'évolution analogue observée dans les pays baltes et surtout en Russie : alors que l'Union soviétique a perdu près d'un habitant sur sept (soit 26 millions de morts) à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale, c'est une génération plus tard (soit vingt à trente ans) que la Russie connaît une croissance vertigineuse du nombre de suicides. Mais comme le temps passe depuis la Première Guerre mondiale, Jean-Yves Broudic pense du coup pouvoir pronostiquer une régression, déjà amorcée

dans les faits, du phénomène suicidaire en France et en Bretagne.

Il n'en reste pas là et, comme le titre de son livre ne l'indique pas, il consacre un dernier chapitre à la question de la langue bretonne. Pourquoi ? Tout simplement parce que des psychiatres bretons ont analysé la diminution rapide de la pratique de la langue bretonne en Basse-Bretagne dans la seconde moitié du XX^e siècle comme étant la cause des taux élevés de suicides et d'alcoolisme que connaît la région. Aux yeux de Jean-Yves Broudic, cette hypothèse n'est pas tenable.

En premier lieu, parce qu'un changement de langue n'est pas en soi un traumatisme. Ensuite, un tel changement a pu être l'opportunité « de réaliser une mutation subjective », dans la mesure où la langue première était perçue comme « une gangue trop rigide pour le parcours aspiré ». Constatant que la génération qui décide d'abandonner le breton au milieu du XX^e siècle est celle qui est directement issue de la Première Guerre mondiale, l'auteur prend donc le contrepied de la thèse précédente. Ce n'est pas la mutation linguistique qui induit en Bretagne des problèmes de société aussi graves que le suicide. Cette mutation doit être comprise, au contraire, comme une réponse au vécu de la population au début du siècle : pour les parents, « la décision de ne pas transmettre cette langue [bretonne] à leurs enfants a pu correspondre à la volonté de rupture totale avec un passé traumatique », qui aurait été vécue de surcroît comme « une forme d'utopie de création d'une nouvelle génération ».

Les enquêtes de terrain effectuées en 1946-1948 soulignent effectivement qu'à cette date les jeunes filles, en plusieurs endroits, « ne veulent que se servir du français » et le clergé doit prendre en compte « une immense demande de prédication en français : nous aussi, lui disait-on, nous parlons français ». À Saint-Pol-de-Léon, c'est devenu « le grand chic » d'élever les enfants non plus en breton, mais en français. Les conclusions de Jean-

Yves Broudic sont en phase avec les principaux acquis de la sociolinguistique au cours de la période récente. J'ai moi-même considéré dans ma thèse que l'abandon du breton après la dernière guerre a été vécu comme une libération par rapport à une société traditionnelle trop pesante et qu'il a été en même temps l'une des conditions nécessaires de la modernisation de la région.

Cette approche par la psychanalyse contribue à jeter un regard neuf sur les questions qui taraudent la société bretonne depuis longtemps. Ce qui fait aussi son intérêt, c'est le détour inattendu qu'elle suscite par l'histoire, plus particulièrement par celle de la Première Guerre mondiale, et cela un peu plus de 90 ans après la fin de cette guerre. Reste à savoir comment réagiront les autres disciplines. Le livre de J.-Y. Broudic est bien documenté et très dense et parle quand il le faut de théorie et de méthode. Mais comme il propose aussi de multiples incursions en littérature, d'Albert Camus à Beckett, et qu'il présente nombre de vignettes et de cas concrets, il reste lisible même pour quelqu'un qui n'est pas familier des concepts de la psychanalyse.

Fañch Broudic

Gilles MARTIN-CHAUFFIER, *Le Roman de la Bretagne*, Paris, éd. du Rocher, 2008, 217 p., ill.

Les Bretons de Paris sont formidables. Quelques-uns, en tout cas. On avait déjà entendu Patrick Le Lay, du temps où il était le président-directeur général de la plus importante chaîne de télévision française, proclamer qu'il n'était pas français. Gilles Martin-Chauffier est le rédacteur en chef de l'un des principaux hebdomadaires de France, à savoir *Paris-Match* : il nous affirme qu'il y aura à nouveau demain une Bretagne libre et indépendante. Cela, dit-il, n'aurait « rien d'outrecuidant » : d'ailleurs Bruxelles en est d'accord, même si Paris ne l'est pas

trop. Les Bretons auront-ils au moins leur mot à dire dans cette affaire ?

Dans *Le Roman de la Bretagne*, G. Martin-Chauffier a tenté ce qu'il définit comme « un exercice de journalisme historique et citoyen ». Mais ce n'est ni du journalisme ni de l'histoire. Le livre n'est pas non plus un essai. On ne dira pourtant pas qu'il n'est pas un peu politique, ni que l'auteur n'a pas un point de vue. Il l'expose dans un prologue et dans un épilogue, qui d'ailleurs se répètent. Comme les autorités européennes auraient « d'ores et déjà programmé la sécession bretonne », il veut rappeler aux Bretons la grandeur et la singularité de leur histoire, pour qu'ils puissent être prêts au moment opportun. L'auteur se campe en grand annonciateur des temps à venir.

Et il est très fier que la Bretagne puisse « se prévaloir de six cent quatre-vingt-sept ans d'existence prouvée, archivée et incarnée par des souverains », et du coup plutôt méprisant pour les pays africains qui, selon lui, ne peuvent pas en dire autant. En même temps, il ne peut pas occulter cinq siècles de vie commune entre la France et la Bretagne. « Un vieux couple », reconnaît-il. Son livre, ce n'était déjà pas de l'histoire, ce n'est plus un roman, c'est une romance.

Et les romances qui durent, c'est délicieux. G. Martin-Chauffier, qui n'en est pas à une contradiction près, ne veut surtout pas « traîner la France dans la boue », car il l'aime avec passion et ne veut pas de conflit brutal. Il n'est finalement pas si pressé de décréter la séparation : « ça n'est probablement pas pour demain ». Il ajoute même : « rien d'urgentissime » ! Mais que ce doit être chic et excitant de disserter sur un tel sujet depuis les salons de Paris !

On l'a compris, G. Martin-Chauffier raconte des histoires, celle de Nominoé, celle d'Anne de Bretagne et, plus inattendu, celle d'Isaac René Guy Le Chapelier, un révolutionnaire de 1789... Mais la recherche historique lui paraît si austère qu'il n'a pas

voulu consulter les « archives poussiéreuses trop complexes à décrypter ». Il aurait tant aimé récrire l'histoire de sa Bretagne idéale, la décrire comme un Portugal, l'entrevoir comme une Slovénie d'aujourd'hui. Tout ce qu'il fait dans son livre, reconnaît-il lui-même, c'est accabler les élites bretonnes du passé : « nos ancêtres n'ont pas été à la hauteur », déclare-t-il. Finalement, c'est un grand déçu de la Bretagne et des Bretons. Je me demande bien pourquoi il tenait tant à présenter l'histoire du duché comme source d'inspiration pour l'avenir.

On ne va donc relever ni les approximations, ni les anachronismes, ni les fantasmes qui s'accumulent en nombre dans son livre. L'auteur a parfois le sens de la formule, mais il ne récuse les clichés que pour mieux les amplifier. Il prétend écrire sur le mode épique, mais abuse des métaphores, et le ton est souvent populiste, sinon pire. À propos de Dahud, il assure que le roi Gradlon avait eu sa fille « d'une sirène, créature à queue comme chacun sait et comme Dahud le prouva en manifestant très tôt une véritable passion pour celles des beaux marins qui déchargeaient torse nu leurs cargaisons sous les fenêtres du palais royal » de la ville d'Ys.

Deux ou trois paragraphes sont consacrés à la langue bretonne, dont l'auteur considère que, déjà placée dans le caveau de famille, elle est bel et bien une langue morte. « Notre pauvre petite langue », dit-il avec autant de condescendance que ses amis journalistes parisiens (qu'il prétend critiquer). Sa différence est qu'il n'use pas tout à fait des mêmes clichés. Encore que... Pour lui, c'est « une langue extrêmement difficile ». Dès lors, pourquoi les gamins iraient-ils « s'épuiser » à l'apprendre « alors qu'ils s'amusent parfaitement en français » ? Alors que « nos grands auteurs [...] ont presque tous uniquement écrit en français » ? Chacun fera la part des choses entre les représentations et les situations concrètes.

G. Martin-Chauffier défend quand même le breton, et plus particulièrement les écoles Diwan. Il sait qu'on y enseigne le breton académique que des érudits ont « réinventé en 1920 » et qu'il présente sans y connaître grand-chose comme un « modèle de virtuosité linguistique ». Il ne comprend surtout pas qu'on puisse chercher des poux aux promoteurs de cette forme d'enseignement, « à croire qu'étudier le breton est aussi dangereux que partir en stage dans une école coranique de Peshawar ». Je ne suis pas sûr que les responsables de Diwan trouvent la comparaison à leur goût. Mais cela est une autre histoire.

Fañch Broudic

Soazig DANIELLOU (réalisatrice), *Ar seizh posubl* (« Tous leurs possibles »), film de 52 mn, version bretonne sous-titrée en français, co-production Kalanna-France 3 Ouest, 2008.

Les écoles Diwan, c'est une utopie. C'est Alan qui le dit dans le nouveau film (le troisième en une quinzaine d'années) que la réalisatrice Soazig Daniellou consacre aux premiers bacheliers ayant suivi toute leur scolarité dans les écoles immersives en langue bretonne. Elle les avait déjà filmés l'année du bac, et *Ar seizh posubl* s'ouvre d'ailleurs sur l'affichage à l'époque des résultats du bac.

Le film est construit autour du témoignage d'une moitié de ces douze premiers bacheliers de Diwan qui approchent maintenant de la trentaine, travaillent, vivent en couple, ont parfois des enfants. L'argument est le suivant : que représente pour eux la langue bretonne, une dizaine d'années après la fin de leurs études secondaires, et qu'en ont-ils fait ? Ils ont tous poursuivi des études. Quelques-uns ont passé une licence de breton. Mais d'autres ont voulu s'échapper d'un milieu qu'ils jugeaient étouffant, trop restreint, presque sectaire (le mot est dit), avec des attentes parfois trop pesantes dans leur environnement, pour découvrir un autre

monde, une autre dimension de la littérature, et ils sont allés étudier à Toulouse ou à la Sorbonne, avant de revenir en Bretagne au bout de quelque temps. Aujourd'hui, certains sont en biologie ou en droit. D'autres sont bibliothécaire ou journaliste. L'un enseigne le français au lycée Diwan. Un seul, semble-t-il, s'est orienté vers un métier manuel : chocolatier. « Heureusement qu'on n'est pas tous devenus enseignants à Diwan, dit l'une, cela aurait été horrible ! »

Le chocolatier n'hésite pas à faire état de sa scolarisation dans le cadre de Diwan sur son *curriculum vitae* : cela crée, dit-il, de l'empathie lors des entretiens d'embauche. Celui qui a opté pour le journalisme de télévision reconnaît avoir eu l'opportunité de le faire parce qu'il connaissait le breton (j'en connais quelques autres dans le même cas...) et que sa capacité à communiquer en breton lui facilitait parfois la prise de contact lors de reportages. Mais pour la plupart, le breton n'est pas actuellement la langue dans laquelle ils exercent leur activité professionnelle.

Est-il la langue de leur foyer ? Pour ceux qui ont une compagne ou un compagnon, ce ne semble pas être le cas. Faire admettre par leur conjoint une si forte proximité avec le breton a parfois été ardu. Deux, si je me souviens bien, ne parlent que le breton à leur enfant, une troisième le fait occasionnellement.

Que leur reste-t-il alors du breton ? De toute évidence, une réelle capacité à s'exprimer et à parler de leur moi et du monde en cette langue (même si elle reste assez souvent perfectible en qualité d'expression). Je ne sais pas pour combien d'entre eux le breton n'est pas la langue première. Il a été en tout cas, pour la première fois dans l'histoire, celle de toute la scolarité primaire et secondaire de ces adultes d'aujourd'hui, et si c'est l'école qui leur a ainsi appris le breton, le résultat est là. Cela étant, ils reconnaissent avoir dû faire délibérément le choix, à un moment donné de leur vie de lycéens, de ne plus échanger

entre eux en français : à quoi leur servait-il de poursuivre leur scolarité en breton, si le français était la langue de leurs échanges ? Avoir été un si petit groupe au lycée génère forcément des connivences. Cela crée des liens qui perdurent, puisque les anciens de Diwan ont constitué une amicale du nom de *Diwanet* : sur-jeu de mot signifiant à la fois ceux qui sont passés par Diwan – un mot qui lui-même veut dire germe ou naissance – et ceux qui sont donc « nés » de Diwan.

Il est certain qu'ils ont complètement intégré le breton en eux-mêmes. Ils le disent à de multiples reprises : pouvoir s'exprimer en breton, pour eux, c'est la normalité, c'est « naturel ». Quel est leur problème, finalement ? Qu'on ne parle pas le breton un peu partout. Le film n'aborde pas vraiment ce questionnement, pourtant fondamental. L'école, ou plus exactement une école, peut-elle transformer la société ? Si l'usage du breton est aujourd'hui ce qu'il est, c'est la résultante d'une longue histoire. Autrement dit : Diwan peut-il « sauver » la langue bretonne dans le contexte actuel ? Et pour combien de locuteurs ? S'exprime une certaine forme de lucidité : « Si on ne parle pas breton, qui le fera ? ». On en revient à l'utopie initiale.

Il ne s'en dégage pas moins du film une réelle sérénité. La « normalité » est telle que le regard des autres a changé du tout au tout à l'égard de ceux qui étaient perçus il y a encore une décennie comme hors-norme : les grands-parents de ces anciens de Diwan eux-mêmes ne sont plus réservés comme ils

l'étaient. De ce point de vue, le film conte la « success-story » des Diwan qui ont réussi. Mais, sans parler de ceux qui n'ont pas poursuivi au moment d'entrer en sixième ou en seconde, que sont tous les autres devenus ? Les premiers bacheliers issus de Diwan ont toujours été les premiers : les premiers à entrer dans un collège bretonnant, les premiers à entrer dans un lycée bretonnant, les premiers Diwan à passer leur bac... Tant de singularité intrigue nécessairement : les deux cents actuels lycéens de Kerampuill qui ont assisté à l'avant-première du film à Carhaix ne sont plus aussi souvent filmés.

Leurs prédécesseurs eux-mêmes témoignent désormais d'une certaine distanciation. Quand ils étaient collégiens ou lycéens, ils ont participé à pas mal de manifestations. Quand ils ont été reçus au bac, un ancien président de Diwan tentait de les motiver pour la vie. Et pourtant, l'une des premières lycéennes de Diwan avoue un mal-être – une sorte de honte, dit-elle – à s'exprimer en breton quelquefois. Étrange, non ?

On aurait aimé en savoir ne serait-ce qu'un tout petit plus sur ce qui intéresse ces anciens de Diwan en dehors de leur relation au breton. Ce film est, cela va de soi, le reflet des choix de Soazig Daniellou (qui se félicite d'ailleurs d'avoir pu l'élaborer, pour la première fois, avec une équipe de techniciens tous bretonnants). Pour être un peu lisse, il a l'humanité d'itinéraires individuels et singuliers.

Fañch Broudic

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et des excursions (année 2008)

SÉANCE DU 26 JANVIER 2008

Brest

Présidence de M. Patrick Galliou, président

Adhésions. – Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^{me} Marie-Noëlle FUSTEC-CROQ, étudiante en histoire moderne, de Brest, présentée par MM. Patrick Galliou et Patrick Kernévez ;

– M. et M^{me} Andreas MERENYI, céramistes, de Commana, présentés par MM. Patrick Galliou et Christian Millet ;

– M. Jean-Charles POULIQUEN et M^{lle} Nathalie BOUVIER, personnel de direction de l'Éducation nationale et psychologue-psychanaliste, de Morlaix, présentés par MM. Tanguy Daniel et Patrick Galliou ;

– M. Daniel TOULEMONT, retraité, de Loctudy, présenté par MM. Yves-Pascal Castel et Patrick Galliou.

Les « routes de l'étain » : mythes et réalités.

– Composant essentiel du bronze, alliage dont les peuples de l'Antiquité firent un très large usage, l'étain se rencontre, sous forme d'oxyde (cassitérite), dans des gisements alluviaux et en filons rocheux, les plus riches, dans la zone qui nous concerne, se trouvant dans la péninsule ibérique (Galice, surtout), l'ouest de la Bretagne et le sud-ouest de l'Angleterre (Devon, Cornwall). Pour l'histoire populaire, les gisements armoricains et bretons auraient été exploités, à date très haute, par des marchands phéniciens, qui, partis de la côte libanaise, seraient venus y chercher le précieux minerai après avoir traversé la Méditerranée, le détroit de Gibraltar, et remonté les côtes atlantiques de l'Espagne et de la Gaule. L'examen attentif des don-

nées écrites et archéologiques montre qu'il n'en est rien. Bien que des relations entre la péninsule ibérique et le nord-ouest de l'Europe soient attestées depuis l'âge du bronze, on ne connaît aucun objet phénicien ou carthaginois en Armorique ou en Bretagne insulaire. À date ancienne, les Phéniciens allaient chercher l'étain aux confins de l'Iran et de l'Afghanistan, puis, pour des raisons tenant à la géopolitique du Moyen Orient à la charnière du deuxième et du premier millénaires avant notre ère, ils vinrent s'approvisionner dans la péninsule ibérique. Fondé à l'embouchure du Guadalquivir, leur comptoir de *Gadir* (Cadix) permettait aux Phéniciens puis aux Carthaginois de drainer les res-

sources minérales (or, argent) du pays de *Tartessos* (le *Tarchich* de la Bible) ainsi que l'étain de Galice, transitant par voie maritime le long des côtes portugaises. La découverte de plusieurs comptoirs carthaginois entre *Gadir* et le nord-ouest de l'Espagne – l'un d'entre eux abritant même un lieu de culte punique – ainsi que la diffusion, dans toute cette zone, d'objets typiquement carthaginois témoignent de la réalité et de l'organisation de ce « commerce » qui ne dépassait guère, au nord, le cap Finistère et se poursuivait après la conquête de la péninsule ibérique par Rome à la fin du III^e siècle av. J.-C. (Patrick Galliou).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2008

Quimper

Présidence de M. Patrick Galliou, président

I. Assemblée générale

Rapport moral de l'année 2007. – Arrêtée au 31 décembre, la liste des membres s'élève à 1 267 personnes physiques et 123 personnes morales (sociétés correspondantes, universités, bibliothèques, communes, associations...), soit un total de 1 390 membres. Il a été enregistré 65 adhésions de personnes physiques ; 118 membres ont été retirés du fichier, à la suite de changements d'adresses (12), de démissions (35), de non-paiements de cotisation depuis trois ans (51), de décès (20).

Ont été signalés à la Société les décès de M. Jean-François Aldrin, de Brest, M. Pierre Arzel, de Porspoder, M^{me} Denise Aupied, de Plouégat-Moysan, M. Auguste Desbiez de

Saint-Juan, de Plonévez-Porzay, M. Jacques Furic, de Pont-Aven, M^{me} Marie-Louise Le Goas, de Pont-l'Abbé, M^{me} Jacqueline Le Louët, de Saint-Évarzec, M. Hervé Le Scao, de Suresnes, M^{lle} Marcelle Le Mercier, d'Ergué-Gabéric, M^{lle} Louise Louarn, de Douarnenez, M. Jean-Paul Loussouarn, de Quimper, M. Louis Martin, de Louannec, M. Michel de Massol, de Pluguffan, M^{me} Nicole Mérer, de Brest, M^{lle} Yvonne Prouff, de Brest, M. André Quélen, de Moulins, M. François Rosmorduc, de Rosnoën, M. Germain Stervinou, de Bénodet.

Sept séances d'étude se sont tenues à Quimper (2), Brest (2), Carhaix (1), Quimperlé (1) et Landerneau (1). Les communications ont traité de sujets variés : Louis-Corentin du Couëdic (Alain Pennec) ;

L'ostréiculture en baie de Morlaix (Olivier Levasseur) ; L'Armorique dans le monde celtique (Patrick Galliou) ; Les traditions de mai en Bretagne (Fanch Postic) ; Une autre lecture du *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de La Villemarqué (Nelly Blanchard) ; La carte archéologique du Finistère (Patrick Galliou) ; Louis-Julien de Roujoux (Paul Jarry).

Quatre excursions à caractère historique et archéologique ont été organisées par plusieurs membres du conseil d'administration : en mai, autour de Port-Louis et Lorient (Joëlle Quaghebeur) ; en juin, à Guingamp (Yves Coativy, Tanguy Daniel et Josick Peuziat) ; en août, à Plougasnou (Christian Millet) ; et en octobre, autour de Gouézec (Guy Leclerc, Tanguy Daniel et Josick Peuziat).

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises à Châteaulin, les 26 mai et 17 novembre 2007.

Dons d'ouvrages. – Nous exprimons tous nos remerciements pour les dons d'ouvrages à la Société faits par MM. Michel Beaugé, Hervé Glorennec, Camille Goujon et André Le Guerch.

Le rapport moral est lu et approuvé à l'unanimité des sociétaires présents. Puis le trésorier Philippe de Kermadec détaille le bilan global des comptes 2007 de la Société archéologique. Le bilan fait apparaître un solde négatif de 5 771 euros dû, non aux activités de base, solidement gérées, mais aux dépenses exceptionnelles liées à la publication de l'ouvrage sur les vitraux de la cathédrale de Quimper. Le trésorier rappelle l'intérêt du prélèvement automatique des cotisations avant de laisser la parole au trésorier-adjoint Christian Millet qui présente la synthèse et l'évolution des comptes de la Société de 2003 à 2007. Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le président remercie chaleureusement les équipes qui s'occupent de la bonne marche de la Société, tant de sa gestion – comptabilité, secrétariat, informatique – que de la

fabrication du bulletin annuel et de sa diffusion : cette activité est preuve d'une Société bien vivante.

Le président rappelle enfin que les opérations de vote pour le renouvellement du bureau se poursuivent jusqu'au 21 février 2008.

II. Séance ordinaire

Adhésions. – Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^{me} Anne ALLAIN et M. João GAMELAS, retraités, de Peumerit, présentés par MM. Jean-Michel Bideau et Yves-Pascal Castel ;

– M. Guy L'ÉVÊQUE, ouvrier d'État, mécanicien-auto, de Chalon-sur-Saône, présenté par MM. Patrick Galliou et Fanch Postic ;

– M. et M^{me} Michel et Monique LE BEUX, retraités, de Gouesnou, présentés par MM. Yves-Pascal Castel et Patrick Galliou ;

– M^{me} Anne-Marie PENNANECH, retraitée de l'Éducation nationale, de Quimper, présentée par MM. Patrick Galliou et Guy Leclerc.

Bibliographie. – Le président de séance rend compte de la publication, par la Société d'histoire du Pays de Kemperle, de l'ouvrage suivant : *Ces Quimperlois(es) qui ont fait l'histoire*, par J.-J. Gouriou, A. Pennec, F. Postic, éd. Les Amis de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé.

Itinéraire d'un peintre suisse en Finistère : François-Louis de Niederhäusern (1828-1888).

– La parole est donnée à Erwann Le Franc, pour une communication sur le peintre F.-L. de Niederhäusern. Il présente d'abord à l'auditoire un calepin acquis par un collectionneur de sa connaissance lors d'une vente aux enchères, en Suisse, il y a une dizaine d'années. Ce calepin renferme cinquante-deux feuillets remplis de dessins au crayon,

plus ou moins achevés, technique simple et rapide, adaptée à l'utilisation en voyage : le format du carnet permet en effet une manipulation et un transport faciles.

Ainsi que l'a montré Denise Delouche, ces carnets de voyage, longtemps considérés comme œuvres mineures, sont souvent restés dans les ateliers et ont été gardés dans les familles¹. Ici, les notes de l'auteur permettent de reconstituer son itinéraire précisément ou par extrapolation, et les dates indiquées d'approcher la durée du voyage et ses étapes.

François Louis de Niederhäusern-Koechlin, dit Fritz de Niederhäusern, est né à Yverdon, en Suisse, le 7 janvier 1828. Son père, Bernois, avait épousé Élisabeth Kervand, d'origine bretonne. François entre à 20 ans dans l'atelier du peintre paysagiste Alexandre Calame à Genève. Après quelques années d'études, il se lie étroitement avec un peintre de marine de Genève. Les deux amis exercent ensemble leur talent et, avec le produit de leurs ventes, entreprennent des voyages en Bretagne et dans le Midi².

La Bretagne comporte pour lui un intérêt double. D'une part, elle apparaît comme une terre de dépaysement moins coûteuse qu'un voyage en Italie ou en Orient. D'autre part, c'est le pays d'origine de sa mère, disparue l'année précédente. Niederhäusern voyage comme la plupart des voyageurs au XIX^e siècle, c'est-à-dire en empruntant le moyen le plus adéquat à son objectif. Il prend le train, l'omnibus et probablement la malle-poste. Parti de Genève le 8 juin 1858, il traverse

Mâcon, rejoint Paris par Dijon et atteint Nantes le 15 juin. Après quelques jours dans l'ancienne capitale des ducs de Bretagne, il chemine le long du littoral par Auray, Lorient, Quimper, Quimperlé, jusqu'à atteindre Pont-l'Abbé, lieu de son séjour. De là, il se rend à Audierne, à Penmarch, au Cap-Sizun.

Des préoccupations variées apparaissent dans les dessins de ce carnet, principalement des paysages, représentations et images du littoral de la côte bretonne où il prend pour sujet les grèves plates ou bordées de rochers de Quiberon, les falaises abruptes de la pointe du Raz, le Cap-Sizun. Parfois, la silhouette d'une voile au loin vient préciser et agrandir l'échelle. Il peint la mer qu'il découvre pour la première fois, traduit les vagues déferlant sur la plage ou s'écrasant sur les rochers. La richesse et la diversité des sites naturels ou architecturaux lui offrent bien des motifs différents. Les scènes de genre sont également nombreuses, avec des variations sur le thème de la ferme, les chaumières de Beuzec, d'Audierne, des scènes bucoliques, des lavandières à Quimperlé. Nous découvrons la vue d'un marché, d'une foire, un thème mis à la mode par les estampes des voyages pittoresques et romantiques, le cadre de vieilles maisons médiévales, le pittoresque des costumes de la société paysanne bretonne.

Si Niederhäusern n'est pas le premier Suisse à dessiner la Bretagne, il se place dans le courant général de l'époque qui vantait la peinture de plein air. L'artiste ne réalise pas seulement un pèlerinage au pays de sa mère, il va sur les traces de ses grands devanciers, Turner, Wistler, Corot. L'étude de ce recueil permet de mieux comprendre comment un « étranger » a vu et représenté l'image de la Bretagne dans l'été 1858 le long du littoral, de Nantes à Douarnenez. (Erwann Le Franc).

1. D. DELOUCHE, « Quelques artistes voyageant à pied en Bretagne », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1984, t. LXI, p. 254.

2. E. ZUBER, *Oraison funèbre de M. Fritz de Niederhäusern*, 13 mai 1888, s.l., Bibliothèque universitaire de Strasbourg, M 27 224, p. 7.

SÉANCE DU 15 MARS 2008

Saint-Pol-de-Léon

Présidence de M^{me} Dany Guillou, vice-présidente

Adhésions. – Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Michel HUON, ébéniste, de Plourin-lès-Morlaix, présenté par MM. Yves-Pascal Castel et Christian Millet ;

– M. Joseph LE PORTZ, médecin, et M^{me} Maryvonne LE PORTZ, de Plougastel-Daoulas, présentés par MM. Tanguy Daniel et Patrick Galliou ;

– M. Raymond SOUBIGOU, retraité, de Kernouës, présenté par MM. Jean Forey et André Brusq ;

– M^{me} Marithé STÉPHAN, de Quimper, présentée par MM. Patrick Galliou et Guy Leclerc.

Bibliographie. – La présidente de séance rend compte de la publication, aux éditions du Layeur, de l'ouvrage suivant : *Une Femme en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle : M^{me} Audouyn de Pompery. À mon cher cousin...*, présenté par Marie-Claire Mussat et Michel Maréchal.

Exposition. – Une exposition consacrée au peintre François Dilasser se tiendra au musée des Beaux-Arts de Brest, du 21 mars au 15 juin 2008.

Les stalles de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. – La présidente donne la parole à M^{me} Florence Piat pour une communication sur les stalles de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, qu'elle inscrit dans le contexte général des XIV^e-XV^e siècles.

Véritables édifices au « chœur » des édifices, les stalles de l'ancien duché de Bretagne

offrent une richesse iconographique et une qualité de réalisation indéniables. Pourtant, ce corpus reste largement méconnu du grand public et les chercheurs ne s'y sont que rarement intéressés. C'est pourquoi un recensement de ce mobilier, aujourd'hui disponible sur Internet, a été mené avec le concours de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Il a permis de mettre en lumière dix ensembles composés de plus de trois cents sièges dont la majorité porte des sculptures. Le plus ancien et par ailleurs le plus important des groupes est celui de Dol-de-Bretagne, daté de la fin du XIV^e siècle, alors que le plus récent est celui, complètement dans le style de la Renaissance, conservé dans la chapelle Saint-Herbot à Loqueffret. Ce corpus montre clairement que les huchiers à l'origine de ces œuvres ont su utiliser et se réapproprier des modèles qui circulaient dans le reste de l'Europe médiévale.

Au sein de ce corpus, les soixante-six stalles conservées dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon représentent le groupe le plus abouti et le mieux conservé. Malgré le peu de documents d'archives subsistants, il a été possible de donner une nouvelle datation pour les rangs sud, visiblement plus anciens que les rangées nord. De plus, l'étude stylistique a révélé le travail d'au moins trois sculpteurs dont l'un se serait fait représenter sur le montant d'une des stalles hautes située côté nord. Enfin, l'étude iconographique montre la richesse de cet ensemble dont le programme complexe indique l'érudition

du commanditaire. Objets utilitaires ou objets d'art, les stalles de l'ancien duché de Bretagne forment un corpus dont l'intérêt est indéniable sur le plan de l'étude de la commande artistique mais aussi pour la recherche sur

l'iconographie profane dans le cadre du sacré. (Florence Piat).

Le texte complet de cette communication a été publié dans le bulletin de 2007, t. CXXXVI, p. 133-153.

SÉANCE DU 5 AVRIL 2008

Concarneau

Présidence de M. Alain Pennec, secrétaire

Adhésions. – Deux nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. et M^{me} René et Madeleine LE DENIC, architecte naval (E.R.) et enseignante, de Pont-l'Abbé, présentés par MM. Tanguy Daniel et Patrick Galliou.

Bibliographie. – Le président de séance rend compte de la publication, aux éditions des Presses universitaires de Rennes, de l'ouvrage suivant : *Les Saints bretons entre légendes et histoire. Le glaive à deux tranchants*, par Bernard Merdrignac.

Exposition. – Une exposition intitulée « La tête dans les étoiles. L'esprit des sciences à la Renaissance », se tient au château de Kerjean, à Saint-Vougay, du 4 avril au 9 novembre 2008.

Premiers « baigneurs » à Concarneau. – Le président donne la parole à M. Michel Guéguen, pour une communication consacrée aux débuts du tourisme à Concarneau. Contrairement aux stations balnéaires à la mode dès la fin du XIX^e siècle, telles Deauville, La Baule ou Biarritz, Concarneau n'a jamais eu l'ambition de devenir un lieu de retrouvailles estivales de la bourgeoisie parisienne

ni de celle des capitales régionales. Ici, pas de courses de chevaux ni de vastes esplanades dominant la plage. Pas non plus de grand casino ni de soirées mondaines avec orchestres et bals costumés. Concarneau avait misé sur la pêche et les industries qui en découlaient. Quelques centaines de chaloupes, une trentaine de conserveries de poisson, voilà tout ce qui constituait l'unique économie du pays.

Mais c'était sans compter sur l'attrait naturel du pays et cette authenticité (cet exotisme !) qui perduraient dans l'habitat, les costumes, les traditions, la vie de tous les jours. Les premiers à y être sensibles furent les écrivains de passage comme Gustave Flaubert et Maxime Du Camp et surtout les très nombreux peintres subjugués tant par les paysages que par la variété des scènes saisies sur le vif au port, sur les marchés ou dans la proche campagne. Ces découvreurs furent la meilleure publicité pour Concarneau. Après eux, d'autres vacanciers, rentiers ou bourgeois aisés, lassés de ne retrouver dans les stations en vogue qu'une artificielle transposition de leurs loisirs urbains, vinrent chercher ici le vrai dépassement et des plaisirs moins « fabriqués ».

Longtemps, les estivants furent regardés d'un œil soupçonneux par les autochtones : ces adultes désœuvrés paressant sur la plage, ces jeunes gens lascifs se prélassant bruyamment aux quelques terrasses des cafés, ces femmes exposant sans pudeur leurs jambes au soleil... Tout cela n'allait-il pas pervertir les mœurs de la jeunesse ? Et puis, chaque été, le prix des logements, le coût des denrées les plus banales qui ne cessaient d'augmenter, n'était-ce pas « la faute à ces étrangers » ? Mais le mouvement était lancé. Tout au long du front de mer, dunes et falaises, achetées pour quelques francs, disparaissaient peu à peu sous les villas pieds dans l'eau que de riches promoteurs faisaient construire et louaient un bon prix. Le rivage investi, les champs plus en

arrière allaient bientôt être lotis à leur tour. Plusieurs hôtels sortaient de terre.

Peu à peu, la population locale prenait conscience de l'intérêt de ces nouveaux arrivants. Grâce à eux, des emplois se créaient, les produits de la terre et de la pêche se vendaient mieux. Les infrastructures urbaines s'amélioraient, le tourisme devenait un appoint non négligeable à l'économie traditionnelle. Avec les congés payés, la vague estivale fut désormais attendue comme une manne devenue indispensable pour permettre un équilibre que pêche et conserveries ne suffisaient plus à assurer. Concarneau n'était plus seulement un port de pêche, elle prenait rang, à son tour, parmi les véritables stations balnéaires. (Michel Guéguen).

EXCURSION DU 18 MAI 2008

Au pays de Châteaulin

sous la direction de MM. Guy Leclerc et Josick Peuziat, vice-présidents

Adhésions. – Quatre nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^{me} Paulette PATOUT, formatrice, de Pleyben, présentée par MM. Michel Le Goffic et Guy Questel ;

– M. Jean-Yves ROLLAND, ingénieur informaticien, de Morlaix, présenté par MM. Yves-Pascal Castel et Michel Huon ;

– M. et M^{me} Christian et Nicole TREGOURES, retraités, de Champagne-au-Mont-d'Or, présentés par MM. Patrick Galliou et Guy Leclerc.

L'excursion, préparée par Guy Leclerc et Josick Peuziat, a pris pour thème *La sta-*

tutaire de la Vierge au sein, à Pleyben et dans le Porzay. Les membres de la Société ont pu découvrir la chapelle Notre-Dame de Lannélec à Pleyben, l'église Saint-Budoc à Trégarvan, les chapelles de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Locronan, Notre-Dame de Kergoat, à Quéménéven, et Notre-Dame de Quillidoaré à Cast.

Pleyben, chapelle Notre-Dame de Lannélec. – À deux kilomètres du bourg de Pleyben, proche de la route de Brasparts, la chapelle semble avoir été édifiée sur les restes d'un ancien site fortifié. Si la sacristie est datée de 1741 et le clocher construit en 1863, l'antiquité de la chapelle est attestée par une

inscription en relief sur une colonne de la nef indiquant qu'elle fut fondée en l'an 1490. À cette date la Bretagne est envahie par les armées du roi de France et une révolte paysanne agite la région du Poher.

L'intérieur de la chapelle présente un mobilier intéressant. À l'arrière du maître-autel est posé un petit retable en bois doré présentant trois scènes consacrées aux derniers événements de la présence de la Vierge sur terre : à droite, le Christ lui annonce sa mort prochaine, à gauche, les apôtres sont réunis autour de sa couche funèbre et, au centre, accompagnée d'anges, elle s'élève vers le ciel. L'ensemble, sculpté en demi-relief, date de la fin du XVII^e siècle. La frise qui orne le gradin du retable est sculptée d'après une gravure de l'ornemaniste Jean Lepautre (1618-1682), graveur ordinaire du roi Louis XIV.

De part et d'autre du maître-autel sont deux niches à volets. Celle de gauche renferme une grande statue en pierre de la Vierge présentant son téton droit à l'Enfant-Jésus qu'elle porte sur son bras gauche. Ses vêtements sont amples, sur l'une des franges court une inscription : N(o)TRE DAME DE M(e)RCIS P(ri)E POUR (nous). Sous les pieds de la statue, une démonsse se contorsionne. Il ne reste qu'un volet à la niche, il présente sur sa face interne trois bas-reliefs peints : l'Annonciation, la Visitation et la Nativité. La niche de droite abrite une grande statue en pierre de sainte Barbe datée de 1578. Ses deux volets sont sculptés de six bas-reliefs peints consacrés à la vie de sainte Barbe.

La maîtresse-vitre, déposée en 1963, a été restaurée et remontée en 1992 par l'atelier Le Bihan de Quimper. De l'ancien vitrail ont été conservées la crucifixion et la Vierge au pied de la croix, une piéta semblable à celle d'un vitrail dans l'église de Clohars-Fouesnant et une sainte Barbe dont la tour se voit à l'arrière-plan. Les armoiries dans les soufflets rappellent que les Kergoët, seigneurs de Keranclanf, étaient seigneurs prééminents de la chapelle. Les autres vitraux ont

été totalement refaits. Le vitrail qui surmonte l'autel de la chapelle sud a conservé des éléments anciens dans ses soufflets : les armes des Berrien et, sur une banderole, des restes d'une inscription se rapportant à Rolland de Berrien, vicaire perpétuel de Pleyben de 1492 à 1498, qui a aussi laissé son nom sur un vitrail de l'église de Brennilis.

En plus d'anciennes statues comme celles de saint André sur sa croix en X, de saint Matthieu évangéliste, de la Vierge et de saint Jean, qui devaient figurer de part et d'autre d'une crucifixion, la chapelle a conservé son ancienne chaire à prêcher sans son abat-voix. Les panneaux d'une ancienne porte représentant un prêtre agenouillé sur un prie-Dieu face à une Vierge à l'Enfant ont été placés à l'intérieur. Une inscription sur cette porte, aujourd'hui disparue, se lisait : 1546 FVST / FAICT / P / G / FAVENNEC. (Guy Leclerc).

Église de Trégarvan. – Après un trajet sinueux, au bas des pentes orientales du Ménez-Hom, les membres de la Société font escale à Trégarvan, petite paroisse et petite commune de moins de 150 habitants, qui a pu néanmoins mener à son terme la restauration de son église paroissiale. Ancienne trêve d'Argol, commune en 1790, elle a été érigée en paroisse en 1841. M. J.-J. Plourin, maire, accompagné d'un adjoint et de M. C. Lioto, de la direction départementale de l'équipement, nous font l'historique de la restauration de l'édifice.

Trégarvan, comme l'indique le toponyme, est une fondation du haut Moyen Âge, qui apparaît sous la forme *tribus Carvan* dans l'acte 4 du cartulaire de l'abbaye de Landévennec, rédigé pour cette partie vers le milieu du XI^e siècle. Le toponyme est composé de *tref*, au sens de quartier, et de *Carvan* (ou *Garvan*), nom du ruisseau qui, dans son cours terminal, sépare Dinéault de Trégarvan avant de se jeter dans l'Aulne.

L'église paroissiale est sous le vocable de saint Budoc. Ce saint, à suivre la *Vita* de saint

Guénolé, a été le maître d'une école monastique sise sur l'île Lavret, située à quelques encablures à l'est de l'île de Bréhat dans les Côtes-d'Armor. Parmi ses élèves, il eut saint Guénolé, qui y fut placé très jeune et fonda ensuite le monastère de Landévennec, proche de Trégarvan.

Dans son état actuel, l'édifice est une construction du XVII^e siècle, avec quelques remplois d'éléments plus anciens dont une pierre réutilisée dans un écoinçon de la nef, portant une inscription et la date 1590. Des arcades obstruées dans le faux transept montrent aussi que quelques réaménagements sont survenus au cours du XVII^e siècle. L'église comprend une nef de trois travées, bordée de collatéraux. Les piles, de section octogonale, portent des arcades en tiers point. Le chevet, de plan polygonal, et la sacristie, construits dans un bel appareil régulier en pierre de Logonna, contrastent avec l'ensemble de la construction, hormis la façade occidentale. Le chevet, à l'extérieur, porte l'inscription : BVZEC : CA/PITEN PF 1629 ; sur la sacristie proche, se lit : N : LE SCO/ARNEC : FAB : 1658. On notera au passage le choix du prénom Buzec qui se réfère au saint patron Budoc, dans sa prononciation ancienne.

La sablière de la chapelle en aile, située au sud, porte, du côté oriental, l'inscription : IAC : DENIELOV FAB : 1669. La nef montre des arcades, dépourvues de chapiteaux, aux voussures régulières, à l'exception de celle située près des fonts baptismaux dont tous les claveaux ou voussoirs présentent une modénature différente et sont taillés dans le kersanton. À proximité de cette dernière arcade, une inscription est taillée dans la même pierre : M : Y : CAPITAI/NE : P : GOVEOC/A : MARC : 1706.

La façade occidentale est remarquable par la variété des roches employées, issues des carrières des environs : kersanton de Logonna, schiste ardoisier, grès. L'appareil est régulier. Un épaississement du mur cor-

respondant à la largeur de la nef, en avancée, supporte la tour. Les rampants situés dans le prolongement des collatéraux portent une décoration où des motifs en console ont remplacé les crochets des siècles précédents ; une sirène le regard tourné vers l'Aulne et, au sud, un masque coiffé d'un casque à la forme étrange décorent le départ des rampants. Du côté nord est aménagé l'escalier menant à la chambre des cloches.

Dans l'axe de la tour, au niveau du sommet des rampants, se remarque une cavité. À cet emplacement était sans doute placée une dalle portant des armoiries. Non loin de là, sur la face sud, sous la corniche supportant la balustrade, se lit l'inscription : I : MORO : F 1696. À cette date, Pierre Le Neboux de la Brosse, évêque de Saint-Pol-de-Léon de 1671 à 1701, avait été nommé abbé commendataire de Landévennec. Est-ce lui qui a fait édifier la nouvelle façade ? C'était un personnage entreprenant. Sous son épiscopat furent fondés le couvent des Capucins à Brest en 1672, celui des Ursulines à Lesneven (1678), la maison de la Retraite des femmes à Saint-Pol (1680), celle des sœurs de L'Union chrétienne du Sacré-Cœur-de-Jésus à Brest (1694), et le séminaire des Aumôniers de la Marine à Brest, placé sous la direction des jésuites (fin du XVII^e siècle), devenu ensuite la caserne Guépin, proche de l'église Saint-Louis. L'autorisation avait été obtenue dès 1686. Les armes du prélat étaient : écartelé au 1 et 4 de gueules à six billettes d'argent 3, 2, 1 et au 2 et 3 d'azur à trois fusées d'argent.

La galerie est posée sur une plate-forme en encorbellement, décorée aux angles de têtes de femmes et d'animaux. De lourds balustres supportent l'appui. Sur un des piliers corniers de la chambre des cloches est fixé un cadran solaire en schiste, daté de 1698. La flèche, de section octogonale, est cantonnée de quatre clochetons sans recherche. Un masque de grande dimension couronne les quatre ouvertures situées à la base de la pyramide. Alors qu'aux siècles précé-

dents les arêtes de la flèche étaient hérissées de crochets, ici, comme à l'église paroissiale de Landévennec, ces derniers sont remplacés par de petites têtes.

Un ossuaire ou reliquaire est intégré à l'édifice. De nos jours désaffecté, il s'ouvre par deux baies séparées par un bénitier qui a été fracturé. Joutant cet édicule, le porche, construit avec des matériaux locaux de diverse nature, est en partie enterré. Au sommet du pignon, le fleuron est surmonté d'une grande fleur de lis.

L'église étant en cours de réaménagement, le mobilier n'a pas encore rejoint son cadre habituel. Seul veille sur les lieux une statue en pierre de saint Budoc en abbé mitré, la main droite faisant le geste de bénédiction, la main gauche tenant la fêrule, symbole des pédagogues. Le chœur est éclairé par trois baies. Les vitraux actuels ont dû être installés vers 1946. Y sont représentées, dans un style figuratif, une scène de l'éducation de la Vierge, au nord, et, au centre, l'apparition du Sacré-Cœur en 1673 à Marguerite Alacoque, devenue Marguerite-Marie, quand elle prit le voile à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), dont on voit en arrière-plan les bâtiments d'époque romane, et, au sud, l'apparition de la Vierge à Catherine Labouré en 1830, rue du Bac à Paris, à l'origine de la dévotion à la médaille miraculeuse.

Dans le cimetière s'élève un calvaire à degrés érigé en 1527. Au sommet du fût, la traverse, portée par des anges, a perdu ses personnages. Sur le nœud, un écu adossé à une crosse rappelle que l'on est sur un domaine abbatial. Le blason représenté est celui d'Alain de Trégain, originaire de Briec. Ses armes étaient d'or à trois pommes de pin de gueules, la pointe en haut. Archidiacre de la cathédrale de Quimper, il fut nommé par bulle papale, en date de 1524, abbé commendataire de Landévennec. Cette place lui fut disputée par Alain de Pencoët, moine bénédictin de cette abbaye, qui représenta néanmoins le monastère aux états de Bretagne à Rennes

en 1525. En retour, ce dernier se retrouva, quelques années plus tard, chanoine à la cathédrale, gratifié des bénéfices du prieuré de l'île Tristan à Douarnenez. Contre le mur occidental du cimetière est dressée une pierre tombale portant une longue inscription : ICI REPOSE / Michel HICHER / né à Plonévez Porzay / Grenadier du 1^{er} Régiment / de l'ex-garde impériale / chevalier / de la légion d'honneur / décédé à Trégarvan / le 8 Août 1857 / à l'âge de 86 ans.

À l'entrée du cimetière se dressent deux statues. À gauche, saint Budoc, en kersanton, coiffé d'une mitre, tenant la crosse de la main droite et un livre fermé dans la main gauche. Une décoration d'orfrois orne les bords de la chape et la mitre. La volute de la crosse ouvragée, tournée vers l'arrière, se raccorde à la hampe par un nœud volumineux, sous lequel pend le *sudarium*, appelé dans l'Antiquité *orarium*, attribut faisant partie des insignes pontificaux. Le livre, porté sur la main gauche, présente le plat de la reliure, orné de cinq cabochons. À droite de l'entrée a été posée une piéta sculptée dans une pierre de même nature. (Josick Peuziat).

Locronan. Chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. – La route qui rejoint Trégarvan à Locronan passe près de la chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom et mène les participants à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Situé à environ deux cents mètres en contrebas du bourg, l'édifice, malgré son lanternon reconstruit à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, est un bâtiment élevé vers le milieu du XV^e siècle – peu après l'édification de l'église Saint-Ronan – comme en témoigne le décor à petits chapiteaux de la porte percée dans le côté nord ; la présence d'une chapelle est assurée en 1439. Les niches vides, à l'extérieur dans le pignon oriental, un peu plus tardives, attestent un réaménagement survenu au XVI^e siècle. Constitué selon un plan rectangulaire, l'édifice montre dans sa partie médiane deux épais contreforts qui divisent le vaisseau, épaulant un arc

diaphragme avec arcade en tiers-point qui devait à l'époque porter une tour surmontée d'une flèche plus importante que le clocheton qui l'a remplacée.

L'intérieur, assez sombre, abrite un retable du XVIII^e siècle orné de scènes en bas-relief, représentant l'Annonciation et l'Assomption. Pour l'autel a été réutilisée une table, retaillée aux dimensions du massif sous-jacent. Un coffre en bois camouflait selon toute vraisemblance l'autel primitif. De part et d'autre, deux niches contemporaines du retable, peintes et dorées par Jan Mozin, abritent du côté nord la statue en pierre polychrome de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle allaitant son Fils, dont le titre se lit dans les plis de la robe (XVI^e siècle) ; du côté sud trône une Sainte Trinité, le Père, portant la tiare et la chape, soutient le Fils en croix ; le groupe, en bois polychrome, est surmonté par la colombe représentant l'Esprit-Saint. Dans la nef, sur l'autel à offrandes situé au sud contre l'arc diaphragme, se voit un groupe de la Déploration en kersantite, sans doute du même atelier que celui de la chapelle du Pénity : à quelques détails près, les personnages sont étrangement ressemblants, tout comme les costumes et la composition de l'ensemble. La poutre de gloire encastrée sous l'arcade centrale est un aménagement récent, réunissant des statues anciennes, initiative de M. Maurice Dilasser qui a aussi été à l'origine de la pose en 1985 des vitraux contemporains, d'après des cartons d'Alfred Manessier.

À l'est de la chapelle est érigé un calvaire. De plan circulaire, l'embranchement est constitué de deux degrés supportant un socle octogonal sur lequel se dresse la croix. Deux anges portés par un nuage recueillent le sang qui s'écoule des mains du Christ. Du côté oriental est placée la Vierge portant son Enfant ; face au couchant, le Crucifié. Le monument, élevé au XVI^e siècle, a été restauré trois siècles plus tard.

Plus bas, au-delà de la chapelle, une fontaine monumentale a été édifiée en 1698 par un marchand de toile dont elle conserve le nom I : CONAN, à l'époque où Mathurin Séné était vicaire perpétuel des lieux ; ce dernier patronyme (SENE) est aussi gravé sur le portillon de la chaire de l'église Saint-Ronan, associé à la date 1707. (Josick Peuziat).

Chapelle Notre-Dame de Kergoat en Quéménéven. – Reconstituée en grande partie entre 1741 et 1764, la chapelle s'élève dans le cimetière en bordure de la route de Locronan à Châteaulin. Sur les restes d'un calvaire à base triangulaire et table d'offrande, se remarquent une crucifixion avec anges hémato-phores et une belle pietà orante en pierre. Si l'architecture de la chapelle attire peu le regard, l'intérieur retient toute l'attention par ses vitraux et son mobilier. Les sept verrières rassemblent des éléments parfois disparates d'anciennes verrières des XV^e et XVI^e siècles. On remarque en particulier le vitrail des apôtres et prophètes, celui consacré à l'histoire de Joseph, fils de Jacob, et les deux vitraux du Jugement dernier. Certains éléments rappellent l'existence d'un vitrail consacré à l'Arbre de Jessé et d'un autre à la vie de la Vierge. Au fond du chœur se trouve une grande statue en pierre de la Vierge au sein, sur le même modèle que les statues de Notre-Dame de Lannélec à Pleyben et de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Locronan. Dans les chapelles latérales, au centre des retables sculptés du XVIII^e siècle, attribués à Claude Mazier et réalisés avec le menuisier Louis Lanchou, figurent les tableaux de *l'Extrême Onction* et *du Rosaire*, qui sont des copies faites en 1847 de toiles, alors en mauvais état, peintes en 1776 par F. Valentin pour la chapelle. À la fin de la visite, M. Le Page, président de l'association de la chapelle, présente la croix processionnelle en argent que l'association vient de faire restaurer. (Guy Leclerc).

Chapelle de Notre-Dame de Quillidoaré à Cast. – La dernière étape de la journée s'arrête près de Cast, à la chapelle Notre-Dame

de Quillidoaré. Cet oratoire est aussi dédié à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. L'édifice à chevet plat, en forme de croix latine, montre dans ses parties les plus anciennes les témoins d'une construction du début du XVI^e siècle. Ce sont les petites portes surmontées d'une accolade, les fenêtres à lancettes. Plus tard, au XVII^e siècle, le pignon occidental a été repris. Datent de cette époque la porte ouverte dans ce pignon, la chambre des cloches entourée d'un lourd appui reposant sur des balustres et la flèche qui la couronne. En Cornouaille, beaucoup de pignons occidentaux de chapelles ou d'églises, tout en conservant l'aspect architectural en vogue au XVI^e siècle, ont été reconstruits à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle. L'observation des détails architecturaux des chambres des cloches et des motifs ornementaux des flèches permet de voir les différences et de rajeunir les travaux, en l'absence de dates et de textes. Ainsi, durant plusieurs décennies, vont s'élever parallèlement dans le paysage cornouaillais tantôt des flèches avec pinacles, galeries à une ou deux balustrades, tourelles d'escalier d'aspect gothique, tantôt des campaniles à lanternon selon le style nouveau. Sur ce même pignon, à la base du rampant nord, se remarque une représentation inhabituelle, possible vestige ou remploi d'une Nativité, ou simple allusion, voire rappel de la dédicace de la chapelle : seules sont sculptées les têtes de l'âne et du bœuf. De telles représentations plus complètes sont visibles à Rumengol, sur le porche sud (vers 1540), à La Martyre aussi, sur le porche méridional (milieu XV^e siècle). Au milieu du XVIII^e siècle, des restaurations ou modifications ont affecté le mur nord du transept.

Le chevet plat est éclairé par une verrière composée de quatre lancettes. L'une d'elles montre Jésus face à Pilate, les trois autres représentent la scène du Calvaire, du début du XVI^e siècle. Par leur facture, ces œuvres pourraient être attribuées à un atelier

quimpérois, en comparaison avec celles de Guengat ou de Kerfeunteun à Quimper. À la partie supérieure se voient les armes des prééminenciers, les Tréouret, avec le sanglier en furie, les Tréanna, avec la macle et diverses alliances avec les Le Gentil, dont les armes sont reconnaissables au serpent d'or, et d'autres familles, dont une représentée par un greslier.

Le mobilier comprend le maître-autel en bois polychrome, dont la façade est ornée d'un bas-relief représentant la Nativité, de la fin du XVII^e siècle, attribué à l'atelier Le Déan. Jadis plus important, il comportait aussi des candélabres de bois et d'autres pièces qui mériteraient une restauration. La statuaire est riche. Dans une niche de la façade occidentale est abritée une Vierge à l'Enfant bien altéré, sculptée dans une pierre calcaire. À l'intérieur, Notre-Dame de Quillidoaré, représentée en Vierge allaitant son fils. Sur la robe est peinte, en caractères gothiques, l'inscription NOTRE DAME DE BONES NOUVE... Jadis, le groupe était paré, les jours de pardon, de vêtements richement brodés aux couleurs chatoyantes. Dans des niches se voient saint Laurent, saint Jean-Baptiste. Sont encore visibles sainte Anne, saint Joachim, des anges adorateurs.

Au nord de la chapelle se dresse le calvaire, du milieu du XVI^e siècle. Sur la base de plan octogonal, à trois degrés, est posé un socle cubique portant le millésime 1781, correspondant à une restauration, et, en caractères gothiques, se lit l'inscription : G LE GAC F. De part et d'autre de la base du fût reposent une pietà et un Ecce Homo. Un croisillon supporte les statues géminées de la Vierge et de Marie-Madeleine d'un côté, de Jean et d'un apôtre indéterminé de l'autre. Une croix à branches de section ronde porte le Christ, dominé par un ange. Toute la statuaire, le croisillon et le crucifix sont en ker-santite. (Josick Peuziat).

EXCURSION DU 29 JUIN 2008

Les fortifications de la presqu'île de Crozon

sous la direction de M. Patrick Kernévez, secrétaire

Une centaine de membres de la Société a participé à cette journée organisée par Patrick Kernévez, avec la collaboration de Jean-Yves Besselièvre, Didier Cadiou et Patrick Jadé.

Adhésions. – Huit nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^{me} Marie-Françoise COSQUER-L'HELGOUALC'H, cadre, de Clohars-Fouesnant, présentée par MM. Yannick Connan et Patrick Galliou ;

– M. et M^{me} Jean-Claude et Jeanne DIVERREZ, administrateur territorial (E.R.) et directeur de société, de Plougourvest, présentés par MM. Michel Le Goffic et Josick Peuziat ;

– M. et M^{me} Adrien et Suzanne KERVELLA, retraités, de Saint-Pol-de-Léon, présentés par M. et M^{me} Jean-Louis Battet ;

– M. et M^{me} Louis et Marie-Thérèse MERLET, retraités de l'Éducation nationale, de La Roche-Maurice, présentés par MM. Roger Bras et Patrick Kernévez ;

– M. Hervé QUEINNEC, ecclésiastique, de Plabennec, présenté par MM. Yves-Pascal Castel et Joseph Irien.

Bibliographie. – Le président de séance rend compte de la publication des ouvrages suivants : *L'Église et les Bretons de la Révolution au XIX^e siècle*, par Yann Celton, aux éditions Palantines ; *Contes et légendes du Finistère*, par Loïg Pujol, aux éditions de Borée.

Expositions. – Deux expositions sont annoncées : « Mathurin Méheut, rétrospec-

tive (1882-1958) », au musée des Jacobins, à Morlaix, jusqu'au 10 novembre ; « Sur les pas de Jacques Burel, 1922-2000, de Ouessant à Landévennec », au musée de l'ancienne abbaye de Landévennec.

Les fortifications de la presqu'île de Crozon.

– Si les régions du nord et de l'est de la France apparaissent spontanément comme des régions fortifiées (« Pré carré » de Vauban, forts Séré de Rivières, Ligne Maginot), tel n'est pas le cas du Finistère. Pourtant, le rôle de province frontière joué par la Bretagne à partir du XVII^e siècle s'est traduit par l'édification de très nombreux ouvrages fortifiés. La presqu'île de Crozon notamment, avec plus de cent cinquante fortifications pour cent trente kilomètres de côte, constitue un conservatoire exceptionnel des formes de la fortification et ce, de l'âge du fer jusqu'au XX^e siècle. La fortification demeure un phénomène important en presqu'île puisqu'elle correspond à de nombreuses emprises territoriales de la marine ou de l'armée de terre, mais surtout à un très riche patrimoine qui commence à être valorisé. (Jean-Yves Besselièvre).

Le réduit de Landaoudec. – Le réduit de Landaoudec, situé au sommet d'une éminence à environ deux kilomètres au nord du bourg de Crozon, fait partie d'une ligne de défense terrestre de la presqu'île établie à la fin du XIX^e siècle. En effet, l'importance de la presqu'île pour la défense de la rade et du port de Brest en a longtemps fait la cible d'éventuels débarquements, soit pour prendre à revers les défenses sud du goulet de Brest,

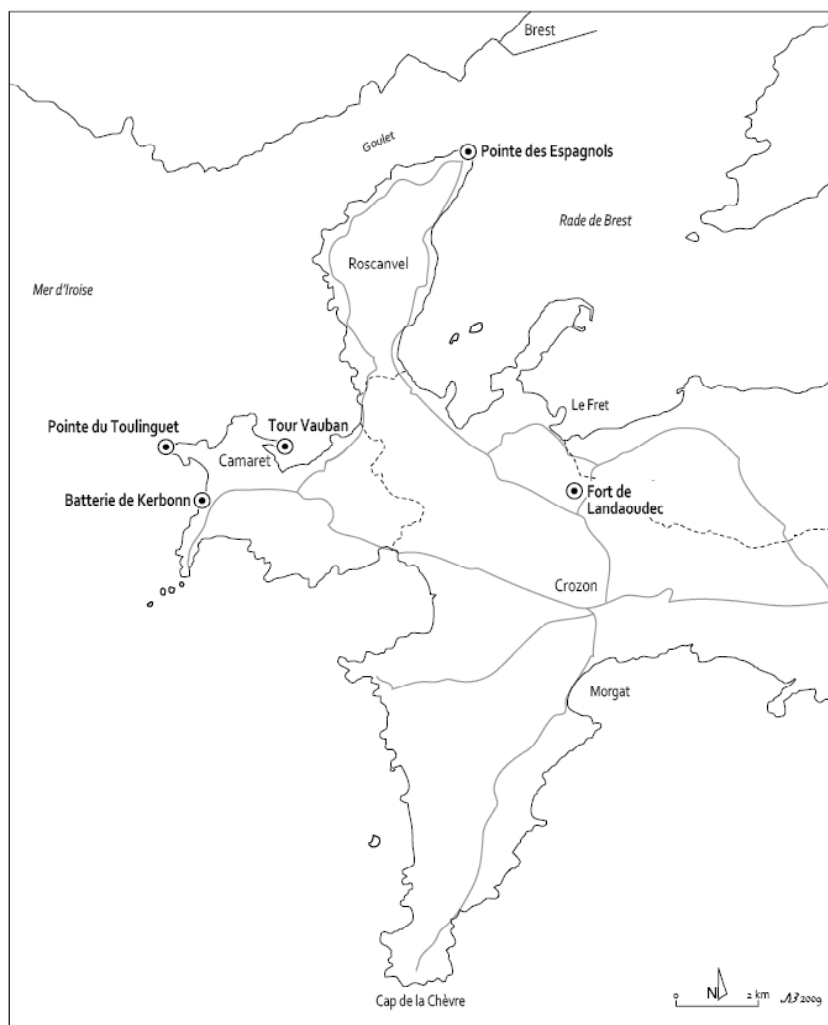


Fig. 1. – Carte des fortifications visitées au cours de l'excursion.
Dessin J.-Y. Besselièvre.

soit pour effectuer une diversion. Depuis la fin du XVII^e siècle, des fortifications barrent donc l'accès à la presqu'île de Roscanvel, où se concentrent les batteries de la défense maritime. Après la guerre de 1870, il est question de les moderniser pour les adapter aux progrès de l'artillerie. Conçue sur le modèle

des ceintures de forts des places continentales, la ligne constituée du fort de Crozon (1883-1886) et du réduit de Landaoudec (1885-1887), complétés par le vieux fort de Lanvéoc (XVIII^e siècle), doit empêcher la progression d'une troupe ayant débarqué dans la baie de Douarnenez.

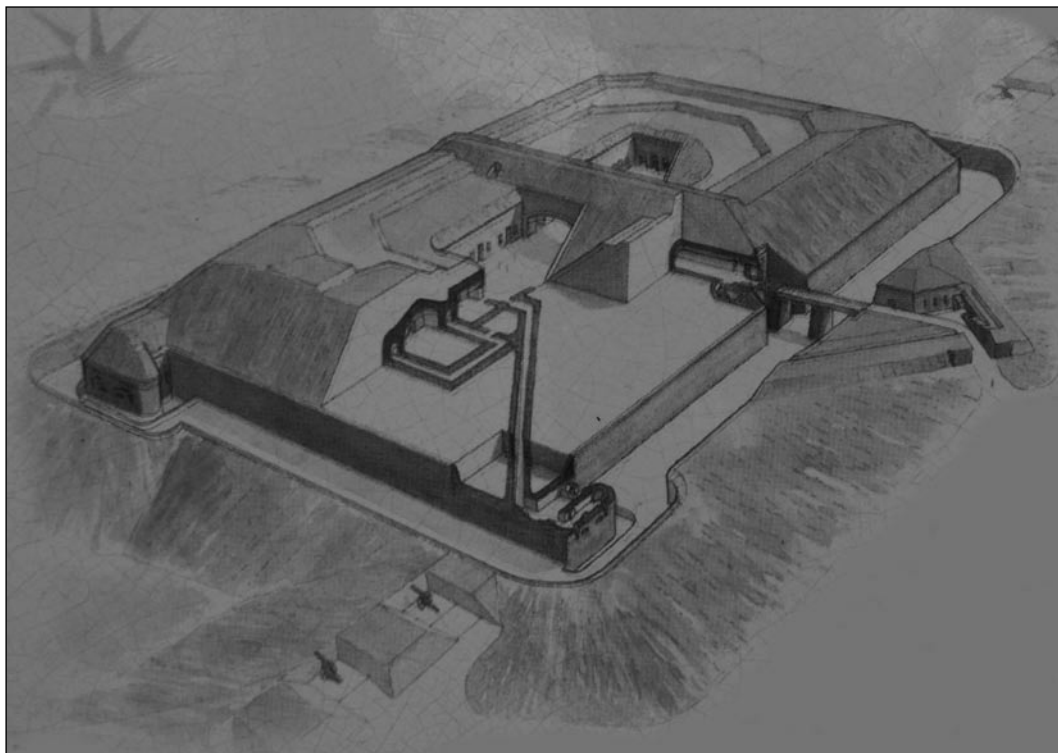


Fig. 2. – Le réduit de Landaoudec.
Dessin L. Duigou.

L'ouvrage de Landaoudec (environ 100 m sur 60) sert de « réduit » défensif à une batterie de six pièces d'artillerie de campagne installées à l'extérieur, de part et d'autre. Il est construit sur le modèle des forts dits « Séré de Rivières », du nom du général du génie ayant conçu les nouvelles fortifications françaises des années 1870-1880 : grandes épaisseurs de terre pour amortir l'effet des projectiles, cours étroites, casernement et magasin couverts, caponnières (casemates faisant saillie) pour la défense des fossés et parapet destiné à la garnison d'infanterie. N'ayant jamais servi au combat, il a abrité durant la Première Guerre mondiale des prisonniers allemands, et des prisonniers français durant la Seconde.

Quittant Landaoudec, le groupe s'est ensuite rendu à la pointe des Espagnols. Il a pu apercevoir en route quelques ouvrages militaires : les lignes de Quélern (XVII^e-XVIII^e siècle) qui barrent l'isthme du même nom, la caserne Sourdis (fin XVIII^e-début XIX^e siècle), la batterie de Roscanvel et son réduit type 1846, la batterie de Pont-Scorff, les poudrières de l'île des Morts, le lazaret de l'île Trébéron, et enfin la base des sous-marins nucléaires de l'île Longue. (Patrick Jadé).

La pointe des Espagnols. – Le site de la pointe des Espagnols, en face de Brest, est une superposition de fortifications, du XVI^e au XX^e siècle.

Le nom même de la pointe rappelle l'existence d'une première fortification érigée lors des guerres de la Ligue à la fin du XVI^e siècle. Sous la conduite de don Juan del Aguila, une armée espagnole débarque en Bretagne au mois d'octobre 1590 dans le but de soutenir le parti catholique du duc de Mercœur. Dès janvier 1591, don Juan del Aguila fait part de son intention de construire un fort à l'entrée de la rade de Brest avec pour objectif final de s'emparer de Brest et de disposer d'une base de départ pour une expédition sur les côtes britanniques ou pour simplement éviter que les Anglais ne s'y installent. En mars 1594, don Juan del Aguila peut enfin mettre son projet à exécution. Le fort qui porte le nom de *Castilla del Leon* (le château du Lion), est construit sous la direction de l'architecte Cristobal de Rojas. La garde en est confiée au capitaine Tome de Paredes et à trois compagnies de piques, soit environ quatre cents hommes. Une courtine flanquée de deux puissants bastions en défend les approches. Il faut toutefois attendre l'automne pour voir l'armée royale commandée par le maréchal d'Aumont et soutenue par les troupes du général anglais Norris venir l'assiéger. Après plusieurs assauts plus meurtriers les uns que les autres, les derniers défenseurs du fort finissent par céder, le 17 novembre 1594. La plupart des défenseurs périssent lors de ces combats, mais les pertes sont encore plus élevées chez les assaillants puisque l'on estime qu'il ne demeurerait plus que huit cents hommes valides sur les cinq mille sept cents du départ. Les autres étaient morts, blessés ou malades. La prise du fort permet au maréchal d'Aumont de se retourner afin de faire face à l'armée de secours espagnole qui s'était avancée « à quatre petites lieues du fort ». Ce combat n'a finalement pas lieu. Ordre est donné de raser le fort dont il ne reste guère que le souvenir à travers le nom de « pointe des Espagnols » ainsi que deux plans de l'ouvrage découverts dans les archives anglaises. (Didier Cadiou).

Pour Vauban, la pointe des Espagnols constitue avec la pointe du Portzic, sur la côte nord, la « porte intérieure du goulet », seul accès à la rade et au port de Brest. Deux batteries y sont établies : une batterie basse de canons créée par déroctage de la falaise (1696) et une batterie haute de canons et mortiers implantée sur le plateau culminant à cinquante mètres (1694). Au siècle suivant, ces batteries sont maintenues et modernisées, la batterie haute n'étant plus armée que de mortiers. (Jean-Yves Besselièvre).

Après la période de tension entre la France et la Grande-Bretagne en 1840, la défense des côtes est renforcée et modernisée. C'est ainsi qu'entre 1848 et 1850 le retranchement qui barre la pointe depuis le XVIII^e siècle est remplacé par un rempart bastionné en maçonnerie. Les anciennes batteries sont, quant à elles, toujours utilisées, mais avec un matériel d'artillerie récent (canons de 30 livres, obusiers de 22 cm et mortiers de 32 cm). À la suite à l'apparition du navire cuirassé à la charnière des années 1850-1860, des tentatives d'adaptation des ouvrages ont lieu à la fin du second Empire : rayage des bouches à feu et introduction de pièces de très gros calibre.

Ce n'est qu'après la guerre de 1870 que les batteries de côtes sont réellement mises au niveau de leurs nouveaux adversaires. L'armement ne se compose plus que de gros canons capables de percer les cuirasses, tandis que les ouvrages sont renforcés. Mais plutôt qu'au cuirassement, trop coûteux, la France préfère recourir à la fortification en terre. En plus de parapets épais de huit mètres, des abris en maçonnerie recouverts de trois mètres de terre servent de traverses protégeant les pièces des coups d'enfilade. Ces éléments sont caractéristiques des batteries construites entre la fin des années 1870 et le milieu des années 1880 et sont bien visibles à la pointe des Espagnols. Lorsque l'emplacement des batteries le nécessite – notamment pour celles qui doivent être installées en bas

des falaises du goulet –, des casemates sont creusées dans le rocher. La presqu'île de Roscanvel en reçoit cinq en 1888, dont une à la pointe des Espagnols, sous la batterie basse de Vauban.

Le site est peu modernisé par la suite – magasin à poudre souterrain, batterie légère anti-torpilleurs et postes de projecteurs dans les années 1890, batterie de moyen calibre en béton en 1910 –, avant son occupation par les Allemands qui y établissent une batterie antiaérienne et une solide ligne de défense arrière constituée de blockhaus, de tranchées et de mines.

De la pointe des Espagnols à Camaret, la route longe la côte particulièrement fortifiée de la presqu'île de Roscanvel. Les sites occupés militairement depuis le XVII^e siècle jusqu'au XX^e se succèdent : ravin du Stiff, fort Robert, pointe de Cornouaille, pointe de Kerviniou, pointe des Capucins, fort de la Fraternité, pointe de Trémet, réduit de Quélern. Après avoir franchi de nouveau les lignes de Quélern, le groupe a pu observer les plages où a eu lieu la tentative anglo-hollandaise de débarquement de juin 1694, durant laquelle la tour de Camaret s'est notamment illustrée. (Patrick Jadé).

La tour de Camaret. – La tour et la batterie Vauban de Camaret ont pour objet de protéger une anse essentielle à l'activité maritime du port de Brest. Contraints par les vents, les navires à voile doivent en effet disposer de havres sûrs et protégés dans l'attente de vents favorables pour quitter le port du Ponant ou pour entrer en rade. Conçue par Vauban en 1689, la tour a également pour rôle de s'opposer à une tentative de débarquement dont l'objectif serait le contrôle de l'isthme de Quélern-Roscanvel (à l'est) et aussi celui de la rive sud du goulet. Tel était l'objectif des troupes anglo-hollandaises qui ont débarqué sur la plage de Trez-Rouz le 18 juin 1694.

D'apparence presque médiévale, la tour de Camaret permet, en raison de sa hauteur, de voir loin et de faire feu, grâce à des meur-

trières de fusillade, sur le pont des navires qui s'en approcheraient. Du côté de la terre, elle constitue le réduit défensif de la batterie de canons. Armée de onze bouches à feu, cette dernière doit s'opposer aux navires ennemis grâce au tir rasant. Inachevée en 1694, la tour a été équipée d'un four à rougir les boulets lors de la Révolution ; elle n'a pas subi d'autres modifications.

Ouvrage représentatif des conceptions de Vauban en matière de défense des côtes, la tour de Camaret est l'un des quatorze sites de Vauban candidats à l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco [inscription obtenue en juillet 2008]. (Jean-Yves Besselièvre).

Le groupe s'est ensuite rendu sur deux sites proches de Camaret : la pointe du Toulanguet et la batterie de Kerbonn.

La pointe du Toulanguet. – Le site du Toulanguet est le plus à l'ouest de la presqu'île de Crozon. Faisant saillie dans la mer d'Iroise, il contrôle le sud de l'entrée du goulet de Brest.

Fortifié dès la préhistoire, le site conserve les vestiges encore visibles d'un éperon barré et démontre ainsi la permanence des positions défensives. Fortifiée au XVII^e siècle sous l'action de Vauban, la pointe fait l'objet de nouveaux travaux aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les vestiges fortifiés datent de cette dernière période. Parmi eux figurent, visible de l'extérieur de l'enceinte militaire, une tour modèle 1811 qui assure la défense arrière côté terre. Sous l'Empire, Napoléon entend réorganiser la défense des côtes et mettre un terme à une situation qui se caractérise par la présence de nombreuses batteries qu'il est difficile de pourvoir en hommes en temps de guerre. Le Comité des fortifications chargé de la réorganisation de la défense des côtes propose la construction de cent soixante ouvrages d'un type nouveau. Ceux-ci sont destinés à loger les servants et à servir de réduits défensifs. La nouveauté réside dans la standardisation

et l'édification selon des plans types : trois modèles de tours sont conçus en fonction de l'importance de la batterie (il s'agit ici d'une tour modèle n°3, prévue pour dix-huit hommes), ainsi que deux modèles de corps de garde. La chute de l'Empire en 1815 entraîne l'abandon du programme de tours modèles dont seuls une dizaine d'exemplaires ont été édifiés, dont ceux des pointes du Toulanguet, de Cornouaille et des Espagnols. En 1848, la fonction de guet de la mer de la pointe est renforcée avec la construction d'un phare, dont le sémaphore, modernisé depuis, continue d'être employé par la Marine nationale. (Jean-Yves Besselièvre).

La pointe reçoit des batteries de gros calibre en 1883-1884, desservies comme ailleurs par un magasin à poudre en maçonnerie et terre et protégées d'éventuels coups de main par un mur crénelé précédé d'un fossé. À la différence de sites moins exposés comme la pointe des Espagnols, et à l'instar d'autres positions, le Toulanguet est modernisé dans les années 1890, à la suite de l'invention des explosifs chimiques, plus puissants que la poudre noire. Les traverses sont arasées et leurs abris en maçonnerie remplacés par des abris en béton. Les réserves de poudre quittent le magasin de surface pour un magasin souterrain creusé vers 1892 et accessible par les fossés de la tour. Enfin, une batterie de moyen calibre est installée afin de couvrir les batteries lourdes. À la suite de la crise de Fachoda en 1898, qui révèle les lacunes de la défense des côtes, la position est dotée de postes de commandement et de communication, tandis que des casernements sont construits à proximité, près des alignements mégalithiques de Lagatjar. Une partie des pièces est envoyée sur le front durant la Grande

Guerre et le Toulanguet perd ensuite de son importance au profit de la proche batterie de Kerbonn.

La batterie de Kerbonn. – Construite vers 1890, il s'agit d'une batterie de mortiers, ouvrage original dans la défense des côtes. Ces bouches à feu à tir courbe sont utilisées depuis le XVII^e siècle sur le littoral, essentiellement pour assurer la défense des mouillages. Elles sont « redécouvertes » dans les années 1880, faisant alors figure d'arme absolue contre les cuirassés. Le tir en cloche des mortiers lourds rayés leur permet en effet d'atteindre les ponts encore faiblement blindés des navires, tout en leur assurant une grande discrétion. Leur seul défaut est la très mauvaise précision de leur tir sur cible mobile. De fait, ces batteries ont pour but d'empêcher les navires de stopper pour attaquer les installations portuaires ou d'autres batteries. La batterie de Kerbonn protège ainsi la position du Toulanguet. Son organisation est celle des batteries construites après le milieu des années 1880 : ligne du parapet abaissée pour rechercher le « défilement », abris et niches à munitions en béton, magasin à poudre souterrain doté d'un monte-charges et relié aux emplacements de pièces par des rails pour wagonnets.

La position de Kerbonn est dotée d'une nouvelle batterie de canons (164,7 mm de marine) dans les années 1920. Cette dernière est réutilisée par les Allemands qui en font une des batteries du front de mer de la forteresse de Brest. Les pièces sont placées sous casemates en béton armé en 1942, tandis qu'un poste de direction de tir, des abris, des canons antiaériens ou de défense terrestre et des champs de mines complètent le dispositif. (Patrick Jadé).

EXCURSION DU 24 JUILLET 2008

La seconde Renaissance dans le Haut-Léon

Adhésions. – Deux nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^{me} Jeanne INGRAIN-MOAN, retraitée de l'Éducation nationale, d'Orléans, présentée par M. et M^{me} Maurice Goarant ;

– M^{me} Monique OLLIVIER, de Quimper, présentée par MM. Patrick Galliou et Yves Ollivier.

Bibliographie. – M^{me} Dany Guillou-Beuzit rend compte de la publication des ouvrages suivants : *Un singulier prisonnier de guerre anglais*, par Tugdual de Kerros ; *Louis-Ignace-Jean-Joseph Le Grand du Quelenec (1753-1830)*, par Claude-Youenn Roussel, aux éditions Guénégau.

Présentation de la journée. – Le programme de la journée, conçu par Christian Millet, avec la collaboration de Dany Guillou, Noëlle et Sébastien Le Goff, Xavier Le Roux, Louis Le Bihan, a permis aux participants de sillonner un territoire formant un carré de 20 kilomètres de côté, incluant les châteaux de Kerjean et de Maillé, et de visiter quatre monuments fortement marqués par l'art de la seconde Renaissance.

Vers 1530-1540, les architectes italiens Le Primatice, Le Rosso et Sebastiano Serlio arrivent en France, tandis que les Lyonnais Philibert et Jean de l'Orme reviennent d'Italie. Ils imposent un nouveau courant classique fondé sur la redécouverte de l'architecture romaine (application des trois ordres classiques) de mieux en mieux connue grâce à la réédition des œuvres de Vitruve, architecte romain. Les artistes français deviennent de plus en plus indépendants et créent

eux-mêmes leur propre esthétique. C'est la seconde Renaissance qui dure jusqu'au règne d'Henri IV. C'est le temps où, selon Jacques Androuet du Cerceau, « la rage de bâtir sévit parmi les Grands du royaume ».

Durant la seconde moitié du XVI^e siècle, les monuments du Haut-Léon empruntent plans et formes à ce courant artistique. Les influences sont diverses :

- diffusion des livres d'architecture : Serlio (1540), Philibert de l'Orme (1561-1567), Palladio (1570), Vredeman de Vries (1577), Jacques Androuet du Cerceau (1576-1579) ;

- présence des frères de l'Orme en Bretagne entre 1545 et 1557. Philibert est attesté à Brest, à Concarneau, vraisemblablement à Morlaix, pour superviser les travaux du château du Taureau ; il crée un nouvel ordre, l'ordre français, dont les colonnes sont largement utilisées dans les édifices du Haut-Léon ;

- rôle de la famille Carman-Goulaine (plus que les Barbier de Kerjean) ; il semble avoir existé une certaine émulation entre les filles de Christophe de Goulaine ; Jeanne, épouse de Maurice de Carman, est maître d'ouvrage du château de Maillé vers 1560-1570.

Pour la diffusion des modèles, l'influence des maîtres d'ouvrage semble prépondérante ; mais que savons-nous de la formation des maîtres d'œuvre ? L'architecte angevin Jean de l'Espine, maître d'œuvre à Champeaux près de Vitré pour Louise de Goulaine, a été en rapport avec Jean de l'Orme. Pourquoi pas

d'autres, le Trégorrois Jean Le Taillanter ou le Morlaisien Michel Le Borgne par exemple ? (Dany Guillou).

Église de Lanhouarneau. – L'église de Lanhouarneau comprend une nef avec bas-côtés de trois travées, datée de 1766, précédée d'une tour-clocher du XIV^e siècle, un transept et un chœur édifié de 1565 à 1567. Grâce au registre des comptes couvrant la période 1522-1602, nous disposons de précieux renseignements sur les travaux de cette époque³.

Le porche sud (1580-1584) – « porchet » dans les comptes – est le premier élément des quatre chantiers de la seconde Renaissance visités lors de cette journée. René Couffon a fortement souligné son importance dans l'art breton, comme précurseur de nombreux monuments du Léon. Les formes gothiques y ont totalement disparu. Conception, modénature et sculpture monumentale sont entièrement d'essence classique. Le maître d'œuvre en est Christophe Le Mouden. Dans son équipe, au début du chantier, apparaissent les noms de deux « Taillanteur de Treguyr » : l'un est prénommé François ; le second pourrait être Jean, connu par ailleurs sur les chantiers trégorrois de Ploubezre, Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt ; son intervention dans la conception de ce porche est possible.

Sur le pignon sont apposées les armes des Carman, constructeurs de Maillé. On les retrouve également à Notre-Dame de Berven. Le promoteur du porche est vraisemblablement Maurice de « Karmarvan », époux en 1541 de Jeanne de Goulaine, et décédé en 1573. Il a rencontré Philibert ou Jean de l'Orme. Il est cité, en effet, dans une lettre du 16 juillet 1553 envoyée par M. de Montmorency au duc d'Étampes, gouverneur et lieutenant général en Bretagne, disant vouloir envoyer à

Brest l'un des frères de l'Orme et demandant aux sieurs de « Kermaouen » et de Coetmear de tenir Brest. Ses fils sont morts jeunes : Jean, l'aîné, noyé dans la Seine en 1565 en revenant de Lépante, Louis, époux de Diane de Luxembourg en 1583, tué dans un duel en 1584 à Rennes avec son frère Christophe. Françoise, l'héritière, a épousé François de Maillé en 1577. L'atelier de Kerjean pourrait être tout aussi bien appelé atelier de Carman-Maillé. (Xavier Le Roux).

Le château de Kergournadec'h à Cléder. – La deuxième étape de cette journée est le château de Kergournadec'h, œuvre qui marie curieusement plan de la première Renaissance et décor de la seconde. Le château appartient actuellement à la famille Budes de Guébriant que nous remercions vivement pour nous avoir permis de visiter le monument avec l'aide de M. Louis Le Bihan.

Le château semble construit avant 1632 (gravure de I. Picart). Les maîtres d'ouvrage en seraient Sébastien de Rosmadec, baron de Molac, et son épouse Renée de Kerc'hoent, héritière du domaine, mariés en 1619. Plus vraisemblablement, le projet peut être attribué à François de Kerc'hoent et à Jeanne de Botigneau, père et mère de Renée de Kerc'hoent. François, seigneur de Kergournadec'h, lieutenant pour le roi pendant les guerres de la Ligue, appartient au parti des vainqueurs et a pu lancer son projet avant sa mort survenue en 1629. Le plan d'origine a même pu être fourni au temps d'Olivier de Kerc'hoent (mort en 1594).

Le château présente un plan massé, cantonné de quatre grosses tours. Il s'élève sur deux niveaux avec cuisines et rôtisseries en sous-sol. Il fait appel à la symétrie autour des salles centrales formant croix avec les escaliers menant à l'étage. Aux angles se trouvent quatre appartements avec leurs annexes dans les tours (vestiaires, latrines), bien éclairés et bien chauffés. La conception s'appuie sur un module de 5 toises (environ 10 mètres), correspondant à la longueur d'un

3. Y.-P. CASTEL, X. LE ROUX, C. MILLET, « Christophe Le Mouden, maître du porche de Lanhouarneau (?), 1582-1588 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXII, 2003, p. 211-227.

appartement, au diamètre d'une tour et à la largeur de la salle. La largeur de la masse centrale est d'un module (salle et courette d'accès). C'est l'adaptation d'un plan théorique, publié en 1559 par Jacques Androuet du Cerceau, modèle réduit, archaïsant et inspiré par les châteaux construits sous le règne de François I^{er} dans le Val-de-Loire (Chambord, Chenonceaux) ou l'Île-de-France (La Muette, près de Saint-Germain-en-Laye, Challuau, près de Fontainebleau, Madrid, dans le bois de Boulogne à Paris). Les tours sont couvertes par des dômes à lanternons comme à Serrant ou à Valençay, dans le Val-de-Loire. Les éléments de modernité consistent en un escalier à volée droite et une ornementation d'époque faite de frontons cintrés, de volutes et de tables affleurées ; elle est aussi hiérarchisée par une décoration plus fournie dans la salle que dans les appartements. Ce château était-il une résidence secondaire d'été ? François de Kerc'hoent résidait plus volontiers à Botignéau en Clohars-Fouesnant, demeure appartenant à sa femme. (L. Le Bihan, X. Le Roux).

Notre-Dame de Berven. – L'église de Berven est le troisième volet de cette journée. Nous remercions chaleureusement le maire de Plouzévédé, Mme Viviane Pluchon, de nous avoir accueillis en ce lieu situé sur sa commune. Nous retrouvons, comme à Lanhouarneau, les armoiries des Carman-Goulaine apposées au-dessus de la porte. Maurice de Carman est mort en 1573. La délibération des paroissiens de construire la chapelle date du 21 juin 1573. La tour serait datée de 1575-1576. La maîtrise d'ouvrage est donc attribuable à Louis de Carman ou à sa mère Jeanne de Goulaine. Le chantier est poursuivi par Françoise de Carman et son mari François de Maillé. Leurs armoiries se voient sous la plate-forme de la tour (après 1584). Le campanile serait des années 1585-1590, peut-être postérieur à celui de Roscoff. Plusieurs dates sont repérables dans l'édifice : 1576 (portail ouest et blochet de la

dernière travée de la nef, côté sud), 1580 (baie est de la longère nord et sablière côté nord), 1605 (sablière du transept nord), 1607 (clôture du chœur). L'église est le plus homogène des édifices renaissants du Léon et offre une réelle cohérence entre son architecture et son mobilier interne. Elle présente une grande maîtrise dans le mise en pratique des traités d'architecture.

L'enclos renferme l'église, la sacristie, l'oratoire du Pénit ; il est entouré d'un mur avec banquettes. Il existe quatre entrées dont la principale, au nord, est un arc triomphal de proportion remarquable avec une utilisation des nouveaux ordres : pilastres toscans, face sud, et colonnes corinthiennes, face nord.

L'église est en croix latine, formée d'un vaisseau de quatre travées avec bas-côtés, d'un faux transept formé de deux chapelles et d'un chœur peu saillant. La tour porte un campanile alliant robustesse et grâce, voisin dans sa conception de celui de Notre-Dame-de-Croaz-Batz à Roscoff. Le chœur a la particularité d'être construit sur une salle souterraine devant servir de resserre aux archives et aux objets liturgiques, disposition qui se retrouve à la chapelle de Lambader à Plouvorn, à Saint-Pierre de Plougasnou, à Penmarch. Ce chœur est fermé par une clôture (1607) et un chancel (reconstruit en 1727). Le concile de Trente a, dit-on, fait disparaître les chancels et les clôtures de chœur, ce qui n'est pas le cas ici où une clôture neuve est construite plus de 60 ans après le concile.

Cette clôture en bois est composée de 14 colonnes cannelées, galbées au tiers, d'ordre dorique, avec un stylobate sobre. Sur les côtés, elle est décorée de motifs de l'école de Fontainebleau (cuirs, *putti*). Le soubassement à l'extérieur comporte des bas-reliefs, apôtres et évangélistes, saintes (Apolline, Catherine, Cécile, ...). Au-dessus d'une porte, dans le fronton, l'ange et la Vierge de l'Annonciation sont traités comme un dessin monté en perspective. Vingt-quatre stalles aux accoudoirs en forme de cariatides s'appuient sur

cette clôture. À qui étaient-elles destinées ? Autrefois trônait à gauche du chœur, place d'honneur réservée au titulaire du sanctuaire, la Vierge de Jessé que l'on peut voir actuellement sur l'autel latéral nord. Cette statue de grande qualité, dont la conception est en partie d'inspiration allemande, est l'œuvre probable d'un atelier morlaisien de la fin du XVI^e siècle. (Xavier Leroux).

Notre-Dame de Bodilis. – Durant la deuxième moitié du XVI^e siècle, une nouvelle église est édifiée. Elle débute par le chœur daté de 1564. Le chevet est de style Beaumanoir (à « nous multiples »). Sa structure est encore gothique, mais les éléments de décoration sont de la première Renaissance. Une série de chantiers permet de faire progresser la nef vers le clocher. En 1570, la porte sud, donnant accès à l'église à partir du porche, est construite. Elle fait partie de la production des ateliers de Landerneau qui œuvrent vers 1550-1570 à Pencran, Daoulas, Guipavas, La Roche-Maurice, Landivisiau, etc. C'est une architecture de sculpteurs de pierre adeptes du kersanton, dont les plus connus sont Bastien et Henry Prigent. Les dates de 1567 et 1576 se voient sur les poutres de la nef. En 1574 est construite au sud une vaste chapelle.

Le *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*⁴ date le clocher de 1570, d'après la lecture d'une inscription en caractères gothiques, malheureusement fort usée, située sur le contrefort sud-ouest de la tour. Christian Millet émet quelques doutes sur cette datation, l'architecture correspondant plus au style de construction des années 1520-1530. Il constate qu'en 1570 les caractères gothiques et les dates en chiffres romains ne sont plus guère employés. Le millésime de la porte sud, pourtant contemporaine, est libellé en chiffres arabes (1570). À partir d'un moulage réalisé par Michel Huon, il propose la lecture suivante de l'inscription

de la tour, qui, si elle s'avère exacte, invite à reconsidérer la datation de l'édifice : LE VI : IO(ur) DOCTOBRE : MIL Vc XIII (ou XXIX) / FUT FAITE CESTE DU TEMPS -- / --. Peut-être est-ce le temps du recteur de Plougar, Hervé Thomas, cité dans les comptes de la chapelle entre 1517 et 1538.

Nous nous attardons plus particulièrement à la description détaillée du porche sud, élément majeur de cette église, en rapport avec le thème de la journée. Il est érigé de 1585 à 1601, dans le style de la seconde Renaissance française. Les modèles présentés dans les traités d'architecture de la deuxième moitié du XVI^e siècle y sont remarquablement mis en œuvre. Ce porche est parmi les plus complets et les plus originaux des porches du Léon. Ses faces latérales sont ornées de colonnes ioniques reposant sur des piédestaux décorés de cartouches à enroulements et de découpures inspirés des cuirs. Elles séparent des niches à frontons arrondis et supportent un entablement à frise bombée surmonté d'une attique, puis d'une frise à volutes et enfin d'une corniche. Le schéma classique de l'ordre ionique est suivi à la lettre.

Le porche lui-même est d'une composition élégante et harmonieuse. L'usage du kersanton noir à grain fin (type de Rosmorduc) pour les éléments les plus remarquables (colonnes, statues, clef d'arcade) contraste agréablement avec le granite clair de Sainte-Catherine. Des contreforts d'angle obliques très importants, à soubassements sculptés de fines arcatures en bas-relief et ornés d'une frise de têtes grimaçantes ou aux traits doux, lui donnent un cachet particulier. Les entablements de ces contreforts supportent des niches surmontées de hauts dais à degrés soutenus par des colonnes doriques ou toscanes. Ces dais pourraient sembler démesurés, mais le jeu des degrés atténue l'aspect massif tout en amortissant agréablement les contreforts, qui se terminent en faux lanternons. Les niches contiennent trois statues : Notre-Seigneur tenant la boule du monde, l'Annon-

4. R. COUFFON, Saint-Brieuc, Les Presses Bretonnes, 1939.

ciation – d'un côté l'ange Gabriel tenant un lys entouré d'un phylactère portant les mots : AVE GRACIA MARIA, en face la Vierge à genoux sur un coussin. Aux pieds de cette dernière, un vase contenant un lys entouré d'une banderole avec l'inscription (écrite à rebours) : ECCE ANCILLA : DNI : FIAT : MIHI : SECVDVM VERBVM : TVVM. Accolées aux contreforts, sur des piédestaux également ornés de cuirs, deux belles colonnes corinthiennes en kersanton, cannelées et rudentées au tiers, supportent l'entablement portant la date de 1601. Là encore, le programme classique de l'ordre corinthien est suivi à la lettre. L'ébrasement est sobrement et finement mouluré. Des colonnes à la Philibert de l'Orme, également en kersanton, flanquent l'entrée et supportent l'arcade finement sculptée. Une très belle clef, ressemblant à celle de Saint-Houardon de Landerneau, complète l'ensemble.

Au centre de la façade, surmontant le porche, une Vierge, tenant l'Enfant Jésus, debout sur un croissant lunaire. La niche qui l'abrite est insérée dans un fronton brisé arrondi se terminant en volutes et surmontée d'un dais important prolongé par deux dômes encastrés dans la façade. Un lanter-

non surmonte l'ensemble du fronton. Il est étrésillonné par deux traverses horizontales et terminé par quatre consoles en formes d'S surmontées d'un vase mouluré. Les rampants du porche sont ajourés. L'influence gothique a été complètement éliminée.

À l'intérieur, le soubassement portant la galerie des apôtres est une des œuvres les plus vigoureuses et les plus pittoresques de la Renaissance bretonne. Des panneaux rectangulaires, séparés par des pilastres en saillie, délimitent un ensemble de figures grotesques et grimaçantes ou de visages aux traits fins et doux insérés dans des cuirs ou entourés de motifs divers. Les colonnes sont anthropomorphes (atlantes, hermès, cariatide, canéphore ou autres) ou en tout cas historiées. Comme l'a souligné René Couffon, nous pouvons affirmer que certaines figures sont copiées de traités d'architecture de la seconde Renaissance française. Ces colonnes anthropomorphes soutiennent un large entablement dont la frise est sculptée, profondément, de têtes simiesques ou angéliques et d'ornements divers. La volute joue un grand rôle dans ces ornements. (Noëlle et Sébastien Le Goff).

EXCURSION DU 28 SEPTEMBRE 2008

Autour de Douarnenez

sous la direction de M. Josick Peuziat, vice-président,
avec la collaboration de M. Camille Goujon

Adhésions. – Onze nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M^{me} Rolande CARADEC, retraitée, de Hanvec, présentée par MM. Yves-Pascal Castel et Patrick Galliou ;

– M^{lle} Bernadette COLENO, graphiste, de Port-Launay, présentée par M. et M^{me} Max Valois ;

– M^{me} Monique COYAUD, retraitée, de Brest, présentée par MM. Patrick Galliou et Yvon Autret ;

– M^{me} Louise CRENN, retraitée, de Quimper, présentée par M. et M^{me} Michel Quélenec ;

– M. Laurent GOARANT, vendeur, de Brest, présenté par MM. Michel Le Goffic et Josick Peuziat ;

– M. et M^{me} André et Ginette JAOUEN, technicien automobile et secrétaire, de Rueil-Malmaison, présentés par MM. Patrick Galliou et Christian Millet ;

– M. Jean-Luc JAVRE, chercheur en biologie (E.R.), de La Chapelle-des-Fougeretz, présenté par M^{me} Marie Castel et M^{me} Dany Guillou-Beuzit ;

– M^{me} Denise Le LANN, dentiste (E.R.), de Brest, présentée par M. et M^{me} Maurice Goarant ;

– M. et M^{me} Werner et Ursula PREISSING-BERTRAM, consultant architecte et professeur, de Mayence (Allemagne), présentés par MM. Patrick Galliou et Jean Kerhervé.

Colloques. – Deux colloques sont annoncés : « Les parlements de Louis XIV (1655-1715) », à Rennes, du 13 au 15 novembre, organisé par le Centre de recherches historiques de l'Ouest ; le colloque international : « Valoriser les patrimoines militaires : théories et actions » se tiendra à Brest les 22, 23 et 24 octobre prochains, coorganisé par l'association Valoriser les patrimoines militaires et l'université de Bretagne occidentale.

Exposition. – Au musée des Beaux-Arts et artothèque de Brest se tient jusqu'au 19 octobre une exposition intitulée « Brest et les peintres du XVII^e siècle à nos jours ».

Autour de Douarnenez. – Le lieu de rendez-vous des participants était fixé au pied du grand escalier qui mène à l'église de Douarnenez, là où jadis étaient situés, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le bâtiment des halles et auparavant l'auditoire de la seigneurie de Névet, non loin d'un calvaire lui aussi disparu. L'excursion débute par la visite de l'église de l'ancienne « ville » de Pouldavid, nouvellement restaurée, où les membres de la société sont accueillis par Mme É. Le Goff, présidente du comité de sauvegarde. Pouldavid est un ancien port en fond de ria dont l'existence et l'activité sont connues depuis au moins le XV^e siècle. La baie de Douarnenez avant d'apparaître sous cette dernière dénomination portait sur certaines cartes le nom de « Bay von Boldavit ». C'est aussi l'appellation de la rivière qui y mène jusqu'à qu'elle adopte le nom usurpé de rivière de Port-Rhu, au cours du XVIII^e siècle. Le

port, réduit de nos jours à une petite vasière, était jadis beaucoup plus étendu. Des comblements effectués dans la seconde moitié du XX^e siècle ont modifié considérablement la configuration des lieux. L'envasement naturel des fonds de ria a été, dans ce cas, accéléré par l'établissement d'un pont routier vers le milieu du XIX^e siècle, puis d'un autre pont de chemin de fer peu avant 1885. Les digues et les culées de ces ouvrages ont en effet étranglé l'ouverture des anses et freiné, voire annihilé, l'effet de chasse des ruisseaux et des courants de marée, provoquant la rétention des sédiments et la formation accélérée des dépôts vaseux.

L'actuelle *église de Pouldavid* n'était qu'une chapelle établie jadis sur la paroisse de Pouldergat. La dédicace de l'église Saint-Jacques est souvent associée aux pèlerinages de Compostelle. Au Moyen Âge, son culte se remarque aussi aux endroits de passage de rivière ainsi que dans les établissements hospitaliers. La rivière, les anses creusées sur les rives, les « costières », comme la « ville » de Pouldavid étaient sous la juridiction de la seigneurie de Névet dont les armes étaient représentées en plusieurs endroits de la chapelle.

L'édifice est construit à mi-pente, ce qui lui donne un aspect enterré du côté sud et même à l'occident. Sa partie la plus ancienne est, de nos jours, la nef élevée au XIV^e siècle. Les piles de section circulaire reposaient jadis sur des bases plus importantes où était aménagé un banc. Les chapiteaux à corbeille circulaire portent une décoration composée de masques plus ou moins grimaçants, de motifs foliés, d'écus dont les meubles sont effacés. Au XV^e siècle, le pignon occidental a été reconstruit. L'ensemble est d'aspect assez sobre, le décor limité aux petits chapiteaux et aux voussures du porche. Curieusement, les voussures de la face intérieure de ce dernier sont aussi ornées de motifs sculptés. Sur les faces nord et ouest de la tour se remarquent en position centrée les emplacements des armes de Névet. La chambre des cloches

porte une flèche dont les arêtes sont dépourvues de crochets. Au XVI^e siècle, la partie orientale est modifiée. Deux gros piliers de section circulaire sont établis à la limite de la nef et du nouveau chœur prolongé aussi à cette époque. L'escalier contenu dans la pile sud permettait d'accéder à un jubé disparu. Ces supports d'un important diamètre étaient-ils aussi destinés à soutenir un petit campanile élevé sur l'arc diaphragme ? Au cours de ces derniers travaux est élevée la chapelle seigneuriale, greffée du côté sud. Le chevet plat contient des fragments divers rescapés de la maîtresse vitre du XVI^e siècle, avec le donateur et une scène du Jugement dernier, rassemblés à la partie supérieure. L'église Saint-Jacques est célèbre par les peintures des lambris du chœur, effectuées au XVI^e siècle, représentant les scènes de la Passion, à l'exception de la Crucifixion qui devait être visible dans la maîtresse vitre. À la fin du XVII^e siècle est aménagée une nouvelle porte dans le mur nord. Du même côté, sans doute pour des raisons démographiques, peut-être aussi pour donner à l'édifice une symétrie, une nouvelle chapelle est ajoutée au XIX^e siècle.

Le mobilier comporte un beau retable du XVII^e siècle. Les comptes de la chapelle mentionnent un marché et une somme de 100 livres accordée au sieur Grégoire Ansquer, maître doreur et sculpteur à Pont-Croix, au mois de novembre 1692. Cette somme intéressait-elle un reliquat relatif à ce retable ou un autre disparu ? L'église Saint-Jacques abrite une belle série de statues anciennes en bois polychrome des XVI^e et XVII^e siècles. Sur les piles portant l'arc diaphragme, à gauche, saint Jacques avec le chapeau à coquille et le bourdon, de l'autre côté saint Jérôme. Dans les niches du retable, saint Jacques, apôtre, du côté de l'évangile et de l'autre saint Barthélemy. À la partie supérieure du retable sont insérés deux tableaux ; la tradition locale affirme que ce sont les portraits de M^{gr} Conen de Saint-Luc, dernier évêque de Cornouaille, décédé en 1790, et de Victoire

Conen de Saint-Luc, nièce du précédent, qui dirigeait le couvent de la Retraite, situé dans l'actuelle gendarmerie, à Quimper. Elle fut guillotinée en 1794. Dans le bras nord se voit une belle sainte Véronique présentant le voile avec le visage du Christ, dans la chapelle sud, une descente de croix et saint Jean-Baptiste. Dans les bas-côtés se trouvent une haute statue de sainte Magdeleine et sainte Anne, non accompagnée de la Vierge, tenant un livre. Ont été conservés deux volets d'une niche qui a disparu, où sont représentés les Évangélistes et deux scènes de la vie du Christ, de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle.

En fin de matinée, Henri Le Bars, président du comité de sauvegarde de la *chapelle Saint-Vendal en Pouldavid*, nous accueille en ces lieux. Les travaux de restauration entrepris, il y a une vingtaine d'années, s'achèvent. Saint Vendal ou saint Guénal, forme locale de saint Guénaël, figure en seconde position dans la liste des abbés insérée dans le cartulaire du monastère de Landévennec. Son culte est ou était pratiqué dans les évêchés de Cornouaille, de Léon et à l'ouest de celui de Vannes. Il est peu représenté ailleurs.

De nombreuses dates précisent l'avancement des travaux de cette chapelle. Ainsi, sur les murs gouttereaux nord et sud sont inscrits les millésimes 1591, 1592, 1593, 1594, qui montrent une progression très régulière du gros œuvre. Curieusement, le pignon oriental porte deux millésimes plus tardifs, dans ses parties hautes, 1604, et au-dessus de la maîtresse vitre, 1607. L'absence de mention des années suivant 1594 sur les maçonneries correspond à l'arrivée dans la région d'un sinistre visiteur qui s'installe au début du mois de juin 1595 à l'île Tristan pour quelques années : Guy Eder, plus connu sous le nom de La Fontenelle. Y a-t-il un lien entre la suspension des travaux et l'activité du brigand qui aurait ruiné le bourg de Douarnenez, la ville et le port de Pouldavid, selon une certaine tradition ? Il faut sans doute nuancer ce jugement qui, localement,

a été considérablement amplifié. Est-ce une coïncidence si les travaux ne reprennent qu'en 1604 ? La Fontenelle est arrêté vers la mi-septembre 1602 et écartelé en place Saint-Jean-de-Grève, à Paris, le 27 septembre. On peut néanmoins penser que, dans la région, le séjour de La Fontenelle a eu un retentissement sur l'économie qui, elle-même, a joué sur la trésorerie des fabriques. Ainsi certains travaux ont été interrompus et, dans ce cas, les parois n'auraient atteint que la hauteur des murs gouttereaux durant le séjour du seigneur de l'île Guyon, nouveau nom donné à l'île Tristan par Guy Eder. L'entrait portant le crucifix montre une inscription avec la date de 1612. Le pignon occidental ne comporte aucune date, hormis le clocheton (1633). Si on observe l'ensemble de ce pignon, le style diffère totalement de l'architecture de l'édifice. Le portail avec sa clé en agrafe, surmonté d'un tympan triangulaire, le clocheton annoncent déjà le style, certes sobre, en usage au XVII^e siècle. La reconstruction de ce pignon est sans doute due à un accident météorologique : tempête, chute d'arbres, foudre. Cet édifice a-t-il remplacé un autre plus ancien ? On peut le penser.

Lors de la restauration du retable de la chapelle, est apparu, camouflé sous le coffre actuel, un bel autel en pierre portant une inscription en caractères gothiques accompagnée de la date 1590. Cet autel proviendrait, selon toute vraisemblance, d'un édifice antérieur. Ce retable, en bois polychrome, présente une composition symétrique : il est constitué de deux niches bordées de colonnes à chapiteaux corinthiens encadrant un tableau central lui-même encadré de colonnes identiques. Il peut remonter à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle. La partie supérieure, sobre, est formée de trois tympans, l'un semi-circulaire au centre, contenant le symbole trinitaire, et les deux autres triangulaires aux extrémités. Par l'asymétrie des niches, le retable montre qu'il a été conçu pour accueillir des statues plus anciennes, de hauteurs différentes : à droite, saint Vendal, en bois polychrome,

à gauche, en pierre calcaire polychrome également, Notre-Dame de Rumengol, sans doute de la fin du XV^e siècle, porte à ses pieds un blason. Lors de la restauration de la polychromie, il y a quelques années, des armoiries différentes sont apparues sous celles de la famille de Ploeuc qui y figuraient auparavant. Le panneau central représente une procession de clercs face à un évêque. Au mur sud est adossée une autre Vierge mère, aussi en pierre calcaire, qui semble du même atelier que la précédente. Lors du décapage des murs ont été découverts en deux endroits des motifs floraux de couleur rouge sur fond blanc qui seraient du XVIII^e siècle.

Sur le placître, en contrebas de la chapelle, est aménagée la fontaine de dévotion et, à mi-pente, a été dressé en 1655 un calvaire de l'atelier Rolland Doré. Ce calvaire à trois degrés porte le socle où est inscrit le millésime. Fût, statuaire, crucifix sont taillés dans la kersantite. Sur le croisillon se dressent les statues géminées d'un abbé (sans doute Guénaël) tenant la crosse et la règle de saint Benoît, adossé à Jean, et de la Vierge au dos de saint Corentin identifié par le poisson représenté à ses pieds. Un écu lisse de tout martelage devait porter des armoiries peintes.

Après le déjeuner, les excursionnistes empruntent les rues tortueuses douarnenistes pour se rendre à pied à la *chapelle Sainte-Hélène*, près du port. Le comité des Amis de Sainte-Hélène, présidé par Mme Nicole Le Gall, était présent. Cette chapelle est une création *ex nihilo* fondée selon toute vraisemblance à la fin du XV^e siècle. Elle a remplacé un autre oratoire édifié jadis sur l'île Tristan. Elle était la chapelle des prieurs commendataires dont les armes figuraient dans la maîtresse vitre. Sous les armes de Bretagne et de France étaient représentées celles de Jean de Kergueléhen, originaire de Pouldergat, d'Alain de Pencoeet, aussi de Pouldergat, d'un membre de la famille La Tour, sans doute François, évêque de Quimper de 1573 à 1583, et d'Yves Toulalan. Tous ces personnages

étaient des dignitaires du chapitre de la cathédrale de Quimper.

Au XV^e et au XVI^e siècles, l'activité du port et le commerce de la sardine se développent, tout comme l'agglomération proche d'une crique – le « Pors Commoneuc » – aujourd'hui comblée, qui fut le premier port d'échouage de Douarnenez. C'est en limite de ce quartier en voie de développement qu'est édifiée la nouvelle chapelle, qui demeure cependant sur le territoire paroissial de Ploaré. De cette première chapelle, que reste-t-il ? L'édifice actuel est une construction du milieu du XVIII^e siècle, plus importante que la précédente. Cependant ont été remployés plusieurs éléments taillés tels que les piédroits des portes latérales, les anges avec phylactères qui garnissent le pied des rampants du chevet, la base des colonnes, le bas-relief de la façade représentant une scène de pêche, la chambre des cloches et la flèche. Pour une raison que l'on ignore, le campanile de la chapelle s'écroula et un autre fut inauguré au mois de mai 1642. L'observation de l'ensemble procure une étrange impression d'anachronisme, la façade classique est surmontée d'un couronnement d'inspiration gothique. L'ancienne chapelle abritait deux petits retables. L'un était consacré à sainte Anne, l'autre à saint Antoine, père du monachisme, qui vivait en Égypte vers le début du IV^e siècle. Le nouvel édifice est bâti à partir de 1754-1755, sous l'épiscopat de M^{gr} Auguste François Annibal de Farcy de Cuillé, originaire de l'est de la Bretagne.

L'édifice comprend une large nef de trois travées, prolongée par un chœur polygonal et bordée de collatéraux. La pose des retableslambris à la fin du XVIII^e siècle a été précédée par un décor de faux retables, peints en trompe-l'œil en haut des bas-côtés. Alors que dans l'ancienne chapelle les retables étaient dédiés à sainte Anne et saint Antoine, le nouvel édifice privilégie le culte de la Vierge et celui de saint François. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle a été sculptée la chaire

à prêcher, dont les panneaux de la cuve et de l'escalier retracent l'invention de la croix du Golgotha en présence de sainte Hélène. La statuaire comprend deux grandes statues en bois polychrome de sainte Hélène et de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle de part et d'autre du chœur, toutes deux du XVIII^e siècle. D'autres statues couvertes d'une peinture blanche avec un liseré doré sont placées dans les niches du chœur et sur les supports de la nef et des bas-côtés, saint Jean-Baptiste, saint Philibert, sainte Marguerite, sainte Anne, sans doute du XVIII^e siècle, et aussi *Santig Du*.

Le programme de la journée s'achève par la visite de la *chapelle Saint-Michel*, proche de l'ancienne crique de *Pors ru*. La tradition dit que cette chapelle fut édifiée sur l'emplacement de la petite maison où habitait Michel Le Nobletz. En réalité, elle se trouve en face de cette dernière et la maisonnette fut mise à sa disposition par un couple de négociants, durant son long séjour à Douarnenez. C'est à l'instigation du père Julien Maunoir, aidé de Mme Ernothon-Pratglas et de Catherine Daniélou, qu'est élevé le monument à la mémoire du missionnaire léonard. Quelques dates ponctuent l'évolution de la construction. La première pierre est posée le 12 août 1663. Les murs s'élèvent rapidement. Au-dessus du porche se lit la date 1664 et sur le lanternon, 1665. De plan tréflé, le bâtiment est éclairé par de grandes baies qui contenaient jadis les armes de la famille Pratglas. La rapidité de la construction de l'ouvrage est liée à l'importance des dons qui alimentent la fabrique lors des missions du père Maunoir, qui se déroulent généralement au mois de mai. C'est sans doute en 1666 qu'est placé le retable à colonnes torsées et chapiteaux corinthiens abritant, dans les niches, les statues de l'archange saint Michel terrassant le dragon, très théâtral, en situation axiale, entouré

des représentations de sainte Anne et d'une Vierge mère. À l'étage supérieur trône Dieu le Père soutenant son fils crucifié, le groupe est dominé par le symbole de l'Esprit-Saint, la colombe.

Outre le retable, c'est la décoration de la partie inférieure du lambris qui fait la célébrité de la chapelle. Les peintures ont été effectuées en trois périodes. Au-dessus du chœur sont représentés, de part et d'autre de l'axe de l'édifice, les évangélistes et les docteurs de l'Église d'occident dans la partie en cul-de-four, puis des scènes de la vie de la Vierge. Réalisées en 1667, ces peintures sont l'œuvre d'Hamon Floch, sieur de Pratanbars, de Quimper. La décoration du transept est aussi l'œuvre de cet artiste et a été effectuée en 1675. Du côté de l'épître s'achève la représentation de la vie de la Vierge, suivie, dans la partie en cul-de-four par une composition symétrique associant saint Pierre, saint Paul, saint Michel et Michel Le Nobletz ainsi que le début de la vie de Jésus. Du côté de l'évangile, le culte de l'ange est à l'honneur. Toutes les scènes qui ornent ce bras du transept en sont le thème principal. Les peintures du lambris de la courte nef sont d'une voire de deux autres mains, principalement le sieur de Hauteville, en 1692. Sont représentées la suite de la vie de Jésus, d'autres scènes en rapport avec l'apparition de l'archange Michel au mont Gargan en Italie et, curieusement, une seconde représentation de l'Annonciation, déjà peinte en 1667 et répartie sur deux tableaux séparés.

La statuaire, hormis celle du retable, comprend un saint Roch, un apôtre (?), un saint François aux stigmates. Dans le bras sud est pendu un grand tableau représentant la Vierge tendant les trois couronnes à Michel Le Nobletz. (Josick Peuziat).

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2008

Quimper

Présidence de M. Jean Kerhervé, vice-président

Adhésion. – Un nouveau membre est admis dans la Société :

– M^{me} Sylvie DUPLANT, retraitée de l'Éducation nationale, de Lanmeur, présentée par MM. Christian Millet et Jean-François Joly.

Le président de séance signale le décès de Pierre Keraval, ancien vice-président de la Société, mort en juillet dernier.

Bibliographie. – Le président de séance rend compte de la publication des ouvrages suivants : aux éditions Skol Vreizh, *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, fruit de la collaboration d'une centaine d'auteurs, sous la direction d'Alain Croix, Jean-Christophe Cassard, Jean-René Le Quéau, Jean-Yves Veillard ; aux Presses universitaires de Rennes, *L'Étranger en Bretagne au Moyen Âge. Présence, attitudes, perception*, par Laurence Moal, et *Le Prince, l'argent, les hommes. Mélanges offerts à Jean Kerhervé*, recueil de 50 articles rédigés par 51 auteurs, sous la direction de Jean-Christophe Cassard, Yves Coativy, Alain Gallicé, Dominique Le Page.

Les vitraux de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper. – Deux exposés, consacrés aux vitraux de la cathédrale de Quimper, précèdent une visite sur le « terrain », suivie par quelque soixante-dix personnes.

Jean Kerhervé, après avoir rappelé les règles de numérotation des fenêtres dans les édifices religieux et les normes de composition et de lecture des verrières, présente les vitraux « anciens » de l'édifice, c'est-à-dire ceux des fenêtres hautes du chœur, du tran-

sept et de la nef. La qualification d'« anciens », acceptable puisque la mise en place de ces vitraux s'est faite au XV^e siècle, ne doit pas faire oublier les profonds remaniements qu'ils ont subis, victimes de l'usure du temps et de l'humeur des hommes. Le décor aujourd'hui observable diffère profondément de celui qui s'offrait aux hommes du temps puisqu'il ne reste que 27 % environ de pièces d'origine dans les 34 fenêtres hautes, 7 verrières ainsi que tous les réseaux primitifs ayant entièrement disparu. Pourtant, en dépit de certaines restaurations bien intentionnées mais plus ou moins fantaisistes effectuées dans les années 1860-1870, le programme décoratif initial peut être reconstitué dans ses grandes lignes, notamment grâce à la vigilance des verriers contemporains, chargés de la restauration de l'édifice à la fin du siècle dernier, qui n'ont pas travaillé au hasard et ont pris soin de noter la présence des pièces anciennes dans les fenêtres restaurées.

Les vitraux ont été exécutés en deux temps : dans les années 1415-1425 pour le chœur, c'est-à-dire sous le règne de Jean V (1399-1442) ; 1495-1500 pour le transept et la nef, donc au temps de la duchesse-reine Anne et de ses royaux époux Charles VIII et Louis XII, ce qui n'est pas sans conséquence sur les choix décoratifs. On ne saura sans doute jamais l'identité des réalisateurs de l'œuvre, même si plusieurs noms de peintres verriers apparaissent dans les archives. Il faut certainement abandonner l'idée longtemps admise d'un artiste unique pour le chœur (Jamyn Sohier) et conclure à l'existence d'un ou de plusieurs ateliers, dont l'origine locale

n'est pas à exclure, ayant travaillé aussi bien dans le chœur que dans le reste de l'édifice.

De même, en dépit de l'apparente unité du décor peint d'un bout à l'autre de la cathédrale, dont les nuances apparaissent à l'observateur attentif et averti, on ne peut imaginer que le programme général en ait été conçu dès l'origine, puisque seul le chœur gothique existait en 1420, le reste du monument n'ayant été élevé que dans les deux derniers tiers du XV^e siècle. Dans le chœur, cependant, la stricte ordonnance des personnages, qui fait se ranger, de part et d'autre de la crucifixion centrale et du groupe ducal, les clercs au nord et les laïcs au sud, accredit l'idée d'un concepteur unique capable de s'imposer à la société locale. On incline à voir en lui l'évêque en exercice depuis 1416, Bertrand de Rosmadec, membre d'un haut lignage cornouaillais et conseiller de Jean V. Ailleurs, clercs et laïcs se mêlent dans les verrières, signe d'un temps où l'influence du collège des chanoines, véritables maîtres de la nouvelle œuvre de la cathédrale, issus des familles de l'aristocratie locale pour la plupart, l'emporte sur celle du pouvoir central.

Le résultat d'ensemble, c'est une remarquable galerie de personnages (sans doute plus de 250 à l'origine), qui font la part belle aux saints (72,5 %), à côté des laïcs (16,5 %) et des clercs (11 %). La part de ces derniers était sans doute plus importante au XV^e siècle, beaucoup de figures de prélats notamment ayant disparu au fil du temps. Sans surprise, le Christ, la Vierge et les saints universels (Jean-Baptiste, Jean l'évangéliste, Pierre, Christophe, Paul...) se taillent la part du lion et ne laissent qu'une place réduite, mais tout de même significative, à leurs homologues bretons ou bretonnés par l'hagiographie légendaire (Corentin, Catherine, Guénolé, Yves ou encore les « rois » Judicael, Hervé...). Une des originalités quimpéroises réside dans l'importance du groupe ducal, installé à la place d'honneur de part et d'autre de la crucifixion centrale, qui résume, en

une synthèse suggestive, les grandes lignes de l'idéologie politique bretonne du temps. Il était essentiel en effet de faire connaître le duc et ses ambitions politiques à une population éloignée des centres de décision du pouvoir. Enfin, aux côtés des saints et du prince, les élites bretonnes tiennent une place importante dans le décor vitré. Qu'ils soient clercs — évêques et chanoines — ou laïcs, ces personnages appartiennent pour la plupart aux familles de la petite et moyenne noblesse de basse Cornouaille : Du Juch (Ploaré), Tréanna (Elliant), Bodigneau (Clohars-Fouesnant), Lezongar (Penhars et Plomeur), Lanros (Ergué-Armel), Trémic (Combrit)... Les femmes se mêlent aux hommes, signe de l'importance des alliances matrimoniales. La plupart de ces familles sont impliquées dans le service ducal et trouvent dans la représentation de leurs membres et plus encore de leurs armoiries une manière d'afficher leur piété et leur munificence sans doute, mais aussi leur supériorité sociale. Le petit peuple est réduit à la portion congrue (une seule représentation aujourd'hui visible). Autant dire qu'à Quimper, comme ailleurs, le vitrail participe pleinement à la consécration des hiérarchies célestes, ecclésiastiques et sociales.

Yves-Pascal Castel évoque ensuite les réalisations dites « modernes », celles des XIX^e et XX^e siècles. Outre la restauration des verrières de l'étage, l'essentiel du travail concerne prioritairement les fenêtres basses de la cathédrale, dont les vitraux ont disparu avant le XIX^e siècle ou n'ont jamais été posés en raison de la présence des « boutiques » adjacentes à l'édifice depuis le début du XVI^e siècle. Faute de temps, l'orateur limite son propos à l'étude des peintres verriers qui, contrairement à ceux du Moyen Âge, sont assez bien connus. Six d'entre eux travaillent entre 1856 et 1904, période de mise en place de l'essentiel des réalisations :

Julien Léopold Lobin (1814-1864), dont l'atelier est établi à Tours, réalise en 1856 les vitraux représentant la présentation des

flèches de la cathédrale et l'éducation de la Vierge.

Louis Charles Auguste Steinheil (1814-1885), né à Strasbourg, installé à Paris où il collabore à la restauration des vitraux de la Sainte-Chapelle, pose en 1868 le vitrail de la Nativité dans la chapelle absidiale.

Antoine Lusson (mort en 1876), installé au Mans, prend en charge la restauration des vitraux anciens du chœur et de la nef entre 1868 et 1874.

Émile Hirsch (1832-1904), Lorrain de Metz, mort à Lambézellec, artiste le plus prolifique de la cathédrale, réalise une vingtaine de verrières dans les années 1869-1875. Étant donné l'importance du chantier, il partage le travail avec d'autres artistes (Mongin, Maillé) ou se contente même parfois de dessiner les cartons, abandonnant la réalisation effective à des associés. On peut dire qu'il exerce un véritable monopole sur la mise en place du décor vitré nouveau de la cathédrale pendant cette période.

Georges Claudius-Lavergne (1814-1897), un Parisien, lui succède en 1891 pour la pose des quatre verrières restantes de la chapelle axiale et de deux autres dans le déambulatoire.

Louis Plonquet, Parisien également, œuvre en 1904 à la Vie de saint Mélar et à la Vocation de saint Gwenael, dans le déambulatoire nord. Un détail de cette dernière a été choisi pour illustrer la couverture du livre publié par la Société archéologique.

Trois autres peintres achèvent la parure vitrée du monument au XX^e siècle : Hubert de Sainte-Marie (1923-1991), Rémois d'origine, établi à Quintin (atelier HSM), auteur de nombreux vitraux dans l'Ouest, réalise en 1952 le vitrail des Missions bretonnes ;

Jean-Jacques Gruber (1904-1988), d'une dynastie de verriers nancéens, après avoir assuré la sauvegarde des vitraux pendant la

Seconde Guerre mondiale, conçoit le vitrail de la chapelle des fonts baptismaux dans la tour nord-ouest ;

Anna Stein (née en 1936 à Budapest), formée à l'école des Beaux-Arts de Paris, illustre en 1993 la vie du franciscain le plus populaire de Quimper, Jean Discalceat, dit *Santig Du*.

Aucun de ces maîtres n'est donc d'origine bretonne, bien que certains se soient établis dans la région. Ils ont en commun leur grande réputation d'artistes qui les a recommandés à la société locale. Ce sont en effet, pour ceux du XIX^e siècle du moins, des peintres d'histoire réputés, formés à l'école de maîtres incontestés comme Flandrin, Delacroix ou Ingres. Ils dirigent des ateliers à forte capacité de production, ce qui leur permet de tirer les prix et d'intervenir aux quatre coins du territoire national. Ils entretiennent aussi des relations personnelles avec les prélats restaurateurs, notamment les évêques René Nicolas Sergent et Anselme Nouvel de la Flèche. Enfin, ils utilisent leurs relations avec les milieux de l'État, qui finance une partie des travaux, et les autorités nationales de l'Église, attentives alors à la concrétisation du rêve de l'art chrétien en plein renouveau depuis les années 1830. Comme ceux du XV^e siècle, ces peintres appliquent donc à Quimper les procédés de composition du vitrail en usage dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, en adaptant au besoin leur discours aux attentes de la société locale.

La visite de la cathédrale termine l'après-midi, suivie par l'ensemble de l'assistance, et permet aux deux intervenants de donner une dimension plus concrète à leurs propos, l'absence de moyens audiovisuels dans la salle de réunion ayant un peu laissé les auditeurs sur leur faim. Jean Kerhervé commente les vitraux « anciens » et Yves-Pascal Castel les réalisations des XIX^e et XX^e siècles. La séance s'achève vers 17 h 45. (Jean Kerhervé).

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2008

Lesneven

Présidence de M. Christian Millet, trésorier adjoint

Adhésions. – Quatre nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Roger BOSSARD, retraité militaire, animateur socioculturel, de Plounévez-Lochrist, présenté par MM. Louis Élégoët et Paul Mesangroas ;

– M. Michel GRENIER, démineur, et M^{me} Corinne GRENIER, de Locmaria-Plouzané, présentés par MM. Philippe de Kermadec et Christian Millet ;

– M^{me} Marie-Suzanne de PONTAUD, architecte en chef des Monuments historiques, de Boulogne-Billancourt, présentée par MM. Michel Le Goffic et Philippe Le Stum.

Bibliographie. – Le président de séance rend compte de la parution de l'ouvrage *Art public et projet urbain. Brest 1970-2000*, par Daniel Le Couédic, Carmen Popescu et Rachel Sattolo, aux éditions des Presses universitaires de Rennes.

Conférences. – Sont annoncées des conférences sur le « Journal intime d'Étienne Manac'h (1926-1939) », présenté par sa fille Bérénice Manac'h, le 22 novembre à 15 heures à la médiathèque de Quimper, et sur « Jean-Claude Silbermann. On y va, on y va », le lundi 24 novembre à 18 heures, au musée des Beaux-Arts de Brest.

Exposition. – « Eugène Buland (1852-1926) », au musée des Beaux-Arts de Quimper du 30 octobre au 1^{er} février.

Vorganium : l'agglomération antique. – Qui emprunte aujourd'hui la route départementa-

le reliant Lesneven à Landivisiau ne se doute pas, en traversant, à mi-route, le plateau de Kérilien-Coatalec, qu'il se trouve au milieu des vestiges d'une importante agglomération antique, celle de *Vorganium*. Les travaux agricoles, parfois poussés à l'excès, ont en effet fait disparaître la quasi-totalité de ce qui restait de bâtiments dont le plan pouvait encore se reconnaître au début du XIX^e siècle, lorsque Miorcec de Kerdanet en découvrit l'existence, d'ailleurs vérifiée, quelques années plus tard, par Prosper Mérimée lui-même. La compilation des données archéologiques amassées depuis cette date, et en particulier celles qui furent recueillies par Louis Pape lors des fouilles qu'il mena sur le site au cours des années 1960, montre que cette ville romaine – son nom de *Vorganium* est attesté par l'inscription de la borne milliaire de Kerscao en Kernilis – succéda à un établissement antérieur à la conquête (agglomération ?) et ne se développa guère avant le milieu du second siècle apr. J.-C., époque où la ville fut réorganisée selon un plan strictement géométrique et pourvue de monuments publics, d'un *forum* et d'un théâtre, dont quelques éléments se voient encore non loin de Kergroas. Il est vraisemblable que *Vorganium*, formant le centre d'une étoile de voies antiques, ait alors été le chef-lieu d'un *pagus* (pays) couvrant la partie occidentale du Léon, dont elle constituait sans doute aussi le centre économique, comme le montre le quartier artisanal reconnu par Louis Pape. Comme bien d'autres agglomérations antiques de la péninsule, *Vorganium* ne survécut pas à la

grave crise que connut l'Empire romain, les derniers mobiliers d'époque romaine présents sur le site n'étant guère postérieurs au début du ^{ve} siècle apr. J.-C. À l'inverse de

ces agglomérations, *Vorganium* ne connut aucun renouveau au Moyen Âge, les ruines de la ville antique disparaissant au rythme de l'avancée des cultures. (Patrick Galliou).

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2008

Brest

Présidence de M. Patrick Galliou, président

Adhésions. – Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. et M^{me} Annie et Jacques COZ-COSQUER, expert-comptable et enseignante (E.R), de Rennes, présentés par MM. Yves-Pascal Castel et Patrick Galliou ;

– M. Yves GALLET, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'université de Bretagne occidentale, Pôle Pierre-Jakez-Helias (Quimper), de Plomelin, présenté par MM. Yves Coativy et Patrick Kernévez ;

– M^{me} Marie-Claire QUINIOU, brocanteuse, de Quimper, présentée par M. et M^{me} Alain et Simone Biolley ;

– M. Rémy QUINIOU, employé de marée, du Guilvinec, présenté par M. et M^{me} Alain et Simone Biolley.

Expositions. – « Constant Puyo (1857-1933) », au musée de Morlaix, du 12 décembre 2008 au 9 mars 2009, et à Brest, au Centre atlantique de la photographie, du 5 décembre 2008 au samedi 7 février 2009 ; « Saint-Pol-Roux. Bretagne est univers », du 16 décembre 2008 au 15 mars 2009, au musée des Beaux-Arts de Brest.

La destitution de Bernard Besret, prieur de l'abbaye de Boquen. – En novembre 1965,

Bernard Besret, jeune moine cistercien entré comme novice à Boquen en 1953, en est nommé officiellement prieur, succédant à dom Alexis. Le 20 août 1969, à l'occasion de la Saint-Bernard, il prononce une conférence à l'abbaye, intitulée : « Boquen. Hier, aujourd'hui, demain ». Il entend dresser le bilan des innovations entreprises à l'abbaye depuis quatre ans dans le sillage du concile Vatican II et présenter le projet de la Communion de Boquen. De fait, à Boquen, est en train de naître une nouvelle cellule d'Église, largement influencée par l'esprit de mai 68.

Les structures de la Communion, son fonctionnement sont une réponse à la crise que traverse l'Église (remise en cause de l'Église-institution, libération des formes de vie religieuse et sacerdotale) et, à l'occasion de la conférence, le jeune prieur prend position sur des sujets très polémiques tel le célibat sacerdotal. Ce faisant, il propose des solutions audacieuses comme l'année sabbatique qui doit permettre aux prêtres et aux religieux de confirmer ou d'infirmier leurs choix initiaux.

Dans le contexte socio-religieux qui suit mai 68, la conférence provoque une onde

de choc. Une partie de l'opinion catholique manifeste son hostilité tandis que d'autres font part de leur sympathie. Nombreux sont ceux qui souhaitent obtenir le texte du discours pour connaître réellement le projet de Boquen. Pendant ce temps, à Rome, les opposants à Bernard Besret accentuent leurs pressions et obtiennent sa destitution le 15 octobre 1969. Cependant, alors que cette décision est censée clore « l'affaire Boquen », elle est au contraire à l'origine d'une forte mobilisation en faveur du jeune prieur, qui a habilement orchestré la médiatisation de la sanction.

Ainsi, le 26 octobre lors de sa dernière célébration eucharistique à l'abbaye, 5 000 personnes y affluent et les médias sont présents pour couvrir l'événement. Des comités de soutien se constituent et des pétitions réunissant des centaines de signatures sont adressées à Rome et à l'épiscopat breton. Néanmoins, à la fin octobre, comme il lui a

été demandé, Bernard Besret quitte Boquen. Guy Luzsenszky, venu de Lérins, lui succède à titre temporaire.

Dès lors, en collaboration avec le nouveau prieur, les amis de Boquen organisent une guerre d'usure afin d'obtenir le retour de Bernard Besret comme animateur de la Communion. Puis, en février 1970, devant la lenteur des autorités cisterciennes et ecclésiastiques et l'essoufflement de la Communion, Guy Luzsenszky rappelle de manière unilatérale Bernard Besret. Dans les semaines qui suivent, la Communion de Boquen se dote d'une structure juridique (l'Association culturelle de Boquen) et d'un programme (« Pour un christianisme critique, lyrique et politique »). À l'automne 1970, Bernard Besret et la Communion de Boquen reviennent sur la scène publique. Très vite, l'abbaye s'impose comme le fer de lance de la mouvance communautaire de la contestation religieuse. (Béatrice Lebel-Goascoz).

Nécrologies

Pierre Keraval (1921-2008)

Pierre Keraval est né à Ergué-Armel le 28 janvier 1921. Issu d'une famille de paysans, il est le petit dernier d'une fratrie de sept. Sa langue maternelle est le breton et c'est en entrant à l'école primaire de Menez-Bily qu'il apprend le français. Puis il part en pension à Concarneau. Il est ensuite « pion » à Quimperlé (le « pion » le plus libéral mais le plus respecté !). À la suite de son « BS » (brevet supérieur), il devient instituteur et débute à Daoulas.

Arrive alors la guerre. Il entre dans la Résistance et se cache à Ergué-Gabéric et à Châteaulin. Parallèlement, il continue seul ses études d'histoire et géographie ; il va régulièrement passer des examens à Rennes, avec toujours la crainte d'être arrêté. En 1946, il se marie avec Germaine Rospars, une Quimpéroise. Après quelques années passées rue Jules-Noël, il s'engage dans les années cinquante-cinq dans le programme de construction d'un lotissement : ainsi sont nés



Fig. 1. – Pierre Keraval et Per-Jakez Helias.

les « Toits-Plats », petites maisons atypiques où d'ailleurs il vit toute sa vie. De son union avec Germaine naissent deux filles, qui lui donnent cinq petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, des jumeaux nés cette année 2008.

Il fait carrière dans l'Éducation nationale, à l'école normale d'instituteurs de Quimper, où il forme de nombreux maîtres d'école, puis à l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), où il exerce jusqu'à sa retraite en 1981. C'est à l'école normale qu'il rencontre Per-Jakez Helias, son collègue, dont il partage les valeurs et les engagements et avec lequel il entretient une très longue amitié. Parallèlement à sa profession d'enseignant, il assure les fonctions d'adjoint au maire de Quimper aux côtés d'Yves Thépot, Léon Goraguer et Jean Lemeunier.

Il s'investit également pendant de nombreuses années au sein de la Société archéologique du Finistère, dont il est vice-président de 1978 à 1993, et publie deux articles dans le *Bulletin* : en 1954, une étude sur les « Fermes du pays de Quimper à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle » (t. LXXX, p. 63-81), et, en 1974 et 1975, l'édition d'un texte d'Henri Goardon sur les « Mœurs et coutumes du Cap-Sizun au début du XX^e siècle » (t. CII, p. 222-279 ; t. CIII, p. 255-275).

Fervent bretonnant, il était passionné par sa ville de Quimper, par sa Bretagne. Dès 1952, il avait publié, en collaboration avec G. Thomas, des *Documents pour l'enseignement de l'histoire locale dans le Finistère* (deux tomes, Quimper, éd. Commission pédagogique du Syndicat de l'enseignement laïque du Finistère). Il fut un membre actif des « Amis du vieux Quimper », association fondée en 1965, qui a édité des brochures sur la ville et organisé des expositions. Il affectionnait les livres, les ouvrages anciens. La notion du temps lui était particulière : « Qu'est-ce qu'une année à l'échelle de l'histoire ? », aimait-il à dire. Son aisance relationnelle le portait beaucoup vers les autres.

En clin d'œil à l'histoire, c'est un 14 juillet que Pierre Keraval s'est éteint, à l'heure « où les ciels de France s'embrasent de feux d'artifice ». Il est parti rejoindre son épouse, décédée en juillet 1996. *Kenavo*.

Annie Le Bourdonnec-Keraval

Joseph Philippe (1929-2008)

Ancien secrétaire général de la Société archéologique, Jos Philippe nous a quittés le 19 août 2008. Il était né le 3 juin 1929 à Plonévez-Porzay dans une famille de deux enfants. Quittant le domicile familial, il poursuivit ses études au petit séminaire de Pont-Croix durant la Seconde Guerre mondiale et obtint le baccalauréat en 1946. Après quelques années comme surveillant puis comme enseignant, son goût pour les voyages l'amena à s'engager dans l'armée en 1953. Il participa aux campagnes d'Indochine et d'Afrique du Nord jusqu'en 1959. C'est à Plouvorn, à l'est du Léon, que ce Cornouaillais de souche fit la

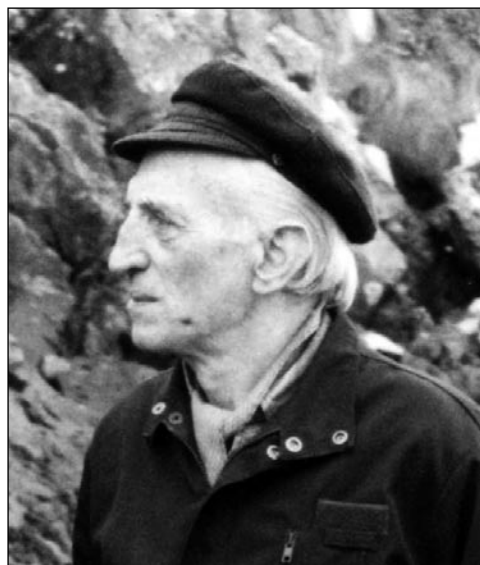


Fig. 2. – Joseph Philippe.

connaissance de Marie-Thérèse qu'il épousa en 1955 : quatre enfants naquirent de cette union. Après un bref passage aux Ponts et Chaussées, à Châteaulin, il devint secrétaire général de mairie à Plomelin en 1965, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite.

Son intérêt pour les minéraux le conduisit à se lier d'amitié avec François Le Bail, professeur de sciences au Likès, qu'il accompagna pour découvrir les formations géologiques du Massif armoricain. Quelques parents et amis se joignirent à lui et constituèrent alors le Cercle géologique et archéologique de Plomelin, devenu le Cercle François-Le-Bail après la disparition de ce dernier, en 1970. Durant trente ans, plusieurs fois par an, il guida vingt à quarante passionnés de minéralogie, de patrimoine et d'histoire à travers les champs et les grèves du Finistère, lors de ce que les plus jeunes appelaient les « sorties cailloux ». Il eut le souci d'accueillir chaleureusement de nouvelles recrues – étudiants, actifs et retraités – et inlassablement de leur prodiguer des rudiments de minéralogie et d'histoire. Il n'en fut pas moins en contact avec des chercheurs et des universitaires, comme Louis Chauris ou Pierre Gouletquer, qu'il sollicita autant qu'il renseigna. Il se fit également meneur d'hommes quand il emmena ses fidèles fouiller des établissements gallo-romains sur le littoral de la baie de Douarnenez, aux Plomarc'h à Douarnenez ou à Kervel à Plonévez-Porzay, dans les années 1970.

Il fut aussi un chercheur, avec quelques domaines de prédilection comme le cavalier à l'anguipède dont quelques spécimens ont été découverts en Armorique et d'autres en Allemagne. Il en donna plusieurs études dans les bulletins de la Société archéologique dont il devint membre en 1968 et dont il fut membre du conseil d'administration (1982-1989) et secrétaire général (1984-1986). Ses thèmes d'étude étaient variés : archéologie du paysage, archéologie industrielle, toponymie, ou encore légende de la ville d'Ys à laquelle

il consacra un ouvrage en 1973. Il fut également, durant de nombreuses années, correspondant local de presse pour *Le Télégramme*, *Ouest-France* et *Le Progrès de Cornouaille*, ce qui lui permit de mettre en avant le patrimoine plomelinois.

Membre et administrateur de l'UBA-PAR (Union bretonne pour l'animation des pays ruraux), il participa à la promotion des richesses du patrimoine rural grâce à des expositions, comme à Guengat en 1987, ou à la rédaction de monographies concernant les communes de l'ouest de Quimper. Il en est ainsi de Pluguffan, à laquelle il consacra une étude de 255 pages en 1989, de Plomelin, où il collabora activement au groupe de travail réuni par Jean-Pierre Royant, en 1991, enfin de Plonévez-Porzay, sa commune natale, où il assista Roger Garrec.

Retraité plomelinois actif et défenseur de la culture bretonne, il fut l'un des initiateurs de l'installation d'une école Diwan dans sa commune. Dans son refuge de Kroas-Kermel, il accueillait régulièrement des étudiants dans des domaines aussi variés que la géographie, la géologie, l'histoire ou l'archéologie. Il ne fut jamais avare de son temps, qu'il s'agit d'aller pérégriner sur le terrain, de compiler son immense documentation ou de rédiger de longs courriers de son écriture fine si caractéristique. Il avait aussi ses jardins secrets, tout juste dévoilés aux amis, comme la poésie, le dessin ou la peinture.

Si l'étude fut son quotidien, son désir de partager fut aussi sa raison de vivre comme le démontrent ses causeries sur les thèmes qui lui étaient chers : son érudition multiforme le ramenait inlassablement vers les autres. Nous garderons de lui le souvenir d'un personnage accueillant qui, dès lors qu'il sillonnait les grèves, communiquait sa passion aux baroudeurs du dimanche qui cheminaient derrière lui. Que Marie-Thérèse, ses enfants et petits-enfants soient assurés que Jos restera dans nos mémoires.

Patrick Kernévez

Louis-Pierre Le Maître (1948-2009)

Louis-Pierre Le Maître, né le 18 février 1948 à Concarneau, avait vingt ans lorsque, présenté par MM. Le Tendre et Nédélec, il fut admis dans la Société archéologique du Finistère lors de la séance du 26 décembre 1968, présidée par M. le chanoine Nédélec. Vingt ans ! C'est dire l'intérêt précoce porté à l'histoire du pays par celui qui y travailla sa vie durant entre les murs de la vieille maison de Kerdallé, dans la campagne de Trégunc, dont il avait fait sa demeure studieuse, tout en assurant la tâche de professeur à Pont-l'Abbé (Saint-Gabriel) puis à Concarneau (Saint-Joseph).

L'historien aimait rappeler que son grand père, Paul Le Maître, décédé en 1976, avait été le dernier gardien civil des remparts de la ville close, dont les pieds sont baignés par les flots. Au seuil de la porte fortifiée, dans la maison du Gouverneur où demeurait l'aïeul, on devine l'enfant rêveur se plaisant à suivre les ombres des personnages hauts en couleur qui arpentèrent au long des siècles les défenses de la cité, de la tour du Capitaine à la tour aux Chiens en passant par la tour au Vin et

la porte du Passage. Ce Passage où Louis-Pierre vécut, près de la place Duquesne, les derniers mois de sa vie dans une immobilisation qui fut, on le devine, éprouvante pour un tempérament avide d'activité.

Concrétisant les rêves de l'enfance, sa vocation historienne puisa aussi des racines dans un événement qui n'est guère fortuit. Entré dans la vie active comme maître d'internat à l'institution Notre-Dame-du-Kreisker à Saint-Pol-de-Léon, le Concarnois fut amené, au cours de cet intermède léonard, à participer à la réalisation du *Répertoire numérique des archives de la ville de Saint-Pol-de-Léon* (1967-1971). Il mena à son terme le travail commencé par Marie-France Chentil, entre autres, sous l'égide de Jacques Charpy, archiviste départemental. En témoigne le *Guide des archives du Finistère* (1973), page 45. Ainsi, l'immersion dans le maquis des vieux papiers d'une mairie participa à la genèse de la nécessité d'écrire. Vers la fin de sa vie, Louis-Pierre le rappela en dédicçant son *Concarneau, histoire d'une ville* (2003), « à l'ami fidèle qui, il y a bien longtemps, dans la cour du Kreisker, [le] somma de [se] mettre à l'écriture ».

L'écriture, Louis-Pierre Le Maître s'y adonna de diverses manières. Paul Férec, rédacteur du *Courrier du Léon / Progrès de*

Fig. 3. – Louis-Pierre Le Maître aux Glénan, lors de la parution du livre *Le Cercle de mer. Histoire des îles de Glénan*, cosigné avec M. Guéguen (1981). Cliché M. Guéguen.



Cornouaille, a loué le collaborateur qui, vingt années durant, fournit à l'hebdomadaire du département des chroniques « bien ciselées sur l'actualité concarnoise, [où] se glissaient des sujets sur le patrimoine, l'histoire, quelques chapelles tombant en déshérence ou rénovées grâce à quelques comités dynamiques. La veine paraissait inépuisable pour ce grand érudit. L.-P. L. M. – initiales dont il aimait signer ses articles – était comme une mémoire vivante, le veilleur sur les remparts de sa chère ville close, avec ses humeurs, ses enthousiasmes aussi, ceux d'un supporter de la chose publique ».

Très tôt naquit d'ailleurs chez lui le besoin d'organiser ses recherches ponctuelles, en les approfondissant, dans des ouvrages de synthèse qui ont fait date. En 1975, il publia son premier livre, *Les Sillons de Beuzec*, la paroisse rurale dont le territoire joute l'ensemble portuaire de Concarneau. Trois ans plus tard, quittant la glèbe paysanne pour la rive océane, en collaboration avec Michel Guéguen, les *Matelots de Concarneau* rendirent hommage aux vaillants laboureurs de la mer.

En 1980, lors de l'année du Patrimoine créée par le président Giscard d'Estaing, Louis-Pierre Le Maître manifesta son talent de dessinateur et de décrypteur d'inscriptions lapidaires en arpentant les chemins du sud du département en vue d'accélérer la publication de l'*Atlas des croix et calvaires du Finistère*, pris en charge par la Société archéologique du Finistère. L'année suivante parut, cosigné avec Michel Guéguen, *Le Cercle de mer. Histoire des îles de Glénan*, un ouvrage repris en 2005, dans *Les Glénan, histoire d'un archipel* : traces d'occupation ancienne, refuges des convois marchands, repaires de pirates et corsaires espagnols, anglais, hollandais, pêcheries et viviers, un retour sur le passé aventureux du chapelet d'îlots aujourd'hui fréquenté par les plaisanciers.

L'Aigle sur la mer, publié de 1985 à 1988, toujours en collaboration avec Michel

Guéguen, est une trilogie survolant magistralement l'histoire de Concarneau de 1939 à 1945. Dans *Concarneau, histoire d'une ville* (2003), ouvrage magnifiquement illustré, se déroule la saga aux mille rebondissements de la « baie dans la forêt » engloutie par la mer qui abrite de nos jours « un port qui va plus loin ». Enfin, *Locronan au pays de Porzay*, l'ultime ouvrage (2007), se fait l'écho d'une rencontre, en 1977, avec l'abbé Maurice Dilasser. L'historien à la plume alerte, vive et précise, y fait revivre la cité aux maisons de granite, où se tissait la toile des voiles des barques de Concarneau et d'ailleurs. Locronan au bord de sa montagne, Locronan des troménies, grande et petite, Locronan dominé par la figure de Ronan, l'ermite de la forêt voisine plongé dans les prémices de la christianisation.

Parallèlement au métier de professeur et à son activité éditoriale, Louis-Pierre Le Maître ne se contenta pas d'être le plus jeune adhérent de la Société archéologique du Finistère. Il y exerça la fonction de secrétaire de 1982 à 1991, y ajoutant à l'occasion celle de trésorier adjoint, et il fut encore membre du conseil d'administration de 1993 à 1995. La consultation des précieuses tables analytiques décennales du bulletin, au long de trente années de collaboration effective, révèle une participation substantielle au regard de la recherche historique. Son premier article, proposé en 1973, évoque « Sébastien-Claude Quélenec, prêtre de Concarneau (1735-1826), un fils de matelot chez les matelots ». Par la suite, on lui doit de copieuses études telles « L'église du Saint-Cœur-de-Marie de Concarneau » (1987), « L'église des saints Pierre et Paul de Melgven. Restaurations, reconstructions (1715-1855) » (1989), « Les manoirs du canton de Bannalec, 1. Melgven » (1994) ; « 2. Bannalec » (1995) ; « 3. Le Trévoux » (1996).

En marge de ces articles, il alimenta fidèlement la chronique du bulletin « Monuments et objets d'art du Finistère », consacrée au

patrimoine artistique. D'un regard toujours neuf posé sur les choses, s'égrènent, de 1978 à 2003, quarante notices circonstanciées. Chaque découverte faite au pays de Concarneau intéressait l'auteur : stèles de l'âge du fer de Trégunc, mesure à dîme et inscription de Melgven, fontaines de Beuzec-Conq et de La Forêt-Fouesnant, peintures murales de Lanriec, retable et reliquaires de Névez, bénitier de Trégunc, cloche et fonts baptismaux de Concarneau, pierre tombale, four à pain, armoire ancienne, chauffe-plat, cave à vin... Du patrimoine conservé, rien n'échappa à la perspicacité d'un guetteur attentif et vigilant.

Les dernières notices relevées dans la livraison de 2003 concernent, ce n'est pas un hasard, des pièces de mobilier religieux venues enrichir l'église de Concarneau tout juste reconstruite : étonnante statue de sainte Anne trinitaire, en bois, du ^{XV}^e siècle, et bannière brodée à la Crucifixion, don des membres de la famille du peintre Jean Deyrolle au sanctuaire où furent célébrées les obsèques de Louis-Pierre Le Maître, le 7 février 2009.

Yves-Pascal Castel

René Sanquer (1930-2009)

Me zo ganet e kreiz ar mor. Aux hommes nés de la mer, les molles ondulations de la plaine ne sauraient suffire. Il faut que leur regard et leur esprit se portent plus loin, et plus loin encore, à la recherche d'un impossible ailleurs. René Sanquer fut de ceux-là, qui vient de nous quitter, le 30 mai 2009.

Né à Nantes en 1930, d'une famille issue de Plouguerneau, chef-lieu de ce « très maritime » *pagus* du peuple le plus occidental de l'ancienne Gaule, il connut très tôt les douceurs acides de l'exil, son père, fonctionnaire, étant muté aux Antilles. De ce grand écart entre la grisaille du Léon et la flamboyance des couleurs, des odeurs et des sons insulaires, il conserva toujours ce tropisme essentiel,

l'attachement à la terre ancestrale le disputant à la nostalgie d'un autre monde, teinté de l'insouciance de la jeunesse.

Revenu en France à la fin de la guerre, il suivit ce chemin classique qu'empruntaient alors les jeunes gens qui rêvaient de faire carrière dans ce professorat qui n'avait pas encore perdu de son lustre. L'agrégation d'histoire en fut le couronnement, sans que l'esprit de sérieux, qui tend à ternir les âmes les plus audacieuses, l'emporte sur les plaisirs qu'ouvre la liberté ; il fut ainsi, et on ne le sait guère, un guitariste de jazz des plus compétents.

Brest, où il s'établit en 1960 avec sa jeune épouse d'origine antillaise, venue étudier en métropole, devint son port d'attache, cette porte océane ouverte sur tous les possibles, qu'il découvrait de la rue Neptune – on en goûtera le symbole – offrant une compensation bienvenue à la roide architecture grise de la « cité scolaire » de Kerichen, où il exerça jusqu'en 1964. C'est là qu'élève de terminale je le connus, brillant, drôle, sachant passer du sérieux d'un programme dense aux excursions



Fig. 4. – René Sanquer.

sions de l'esprit vers cette Amérique latine qui l'attirait tant, ou vers le blues, dont il nous apprit les premiers secrets.

Comme beaucoup d'enseignants de sa génération, René Sanquer se laissa convaincre, à la rentrée 1964, d'intégrer, en tant qu'assistant agrégé d'histoire ancienne, le tout nouveau collège littéraire universitaire, où se pressait une génération soucieuse d'apprendre. C'est dans cette université du bout du monde qu'il fit sa carrière, devenant maître-assistant en 1969, puis maître de conférences quelques années après, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite, en 1995. La passion pour l'histoire ancienne qui anima longtemps son enseignement et sa recherche n'était toutefois pas de celles qui accordent aux universitaires les généreux bienfaits d'une rapide ascension de carrière. S'étant vu proposer un sujet de thèse sur « Les empereurs romains d'Espagne », il préféra, en effet, à un travail de cabinet sur les textes antiques et l'épigraphie, pour lequel il n'avait guère de goût, l'étude plus roborative des vestiges antiques d'une région qu'il affectionnait.

Aussi est-ce dans l'archéologie de terrain qu'il alla puiser, pendant une vingtaine d'années, le bonheur de cette exploration subtile, qui, mettant le chercheur au contact direct des *derelicta* des civilisations passées, l'amena à tenter de discerner, à la lecture de ces vestiges muets, les intentions et décisions d'hommes et de femmes depuis longtemps retournés à la poussière. Pendant près de vingt ans donc, il n'hésita pas à consacrer une partie de ses vacances estivales à la fouille d'établissements romains du Finistère, d'abord à Kerilien (Plouneventer), où son ami Louis Pape, Finistérien des piémonts de l'Arrée, avait ouvert un chantier sur le site de l'ancienne ville de *Vorganium*, puis au Questel et au Vuzit (Concarneau), à Keradenec (Saint-Frégant), au Valy-Cloistre (La Roche-Maurice) et à Kervénennec (Pont-Croix), à Douarnenez enfin, où il acheva la fouille de l'établissement de Plomarc'h. Bien d'autres

sites finistériens firent aussi l'objet de ses soins ponctuels, du Curnic à Guissény à Kerazan-Vraz en Plouguerneau, de la rue Jean-Jaurès à Douarnenez à Camézen en Plonévez-Porzay, mais son plus grand bonheur fut sans doute d'avoir su identifier et conserver en Bretagne la très belle statuette de bronze figurant Minerve, découverte à Kerguilly (Dinéault). Amoureusement et précisément décrites dans la « Chronique d'archéologie antique et médiévale » qu'il inaugura dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* en 1967, puis dans la revue *Archéologie en Bretagne* qu'il créa en 1974 afin de compenser la disparition des « Notices d'archéologie armoricaine » des *Annales de Bretagne*, les découvertes effectuées lors de ces fouilles, tout comme les trouvailles fortuites qui lui étaient signalées, constituent, encore aujourd'hui, un corpus de références du plus grand intérêt.

Nombreux furent les étudiantes et étudiants qui participèrent à ces travaux. Beaucoup ont pris, depuis ce temps, des chemins fort différents, mais rares sont ceux qui ont oublié les bonheurs simples de ces journées d'un travail intense, harassant parfois, sous le regard absent d'un soleil de plomb ou les giboulées indifférentes des pluies d'hiver, et de ces soirées communautaires, où, autour de quelques bouteilles, étaient analysés, *ad infinitum*, les découvertes de la journée, les nouvelles techniques de fouille que René Sanquer fut sans doute le premier à appliquer dans l'Ouest, nos espoirs et nos craintes, notre vie à tous, en bref. Et sans cesse veillait à notre bien-être et à la cohésion de l'équipe Ginette Sanquer, qui savait, quand besoin était, tempérer les emportements d'un mari au caractère ombrageux.

Temps heureux, sans doute, comme tous ceux, ou presque, qu'exalte le regard rétrospectif, temps d'une complicité intellectuelle et d'une sympathie tacites qui commencèrent de se dissiper lorsque, en 1973, René Sanquer brigua et obtint le poste de direc-

teur des Antiquités historiques de Bretagne. L'occasion était certes belle d'apporter du sang neuf et de nouvelles techniques à une institution un peu poussive, et il s'y employa, avec toute la force de ses convictions ; le résultat fut loin d'être médiocre, comme l'on s'en convaincra en consultant la revue *Gallia*, où figurent en nombre les mentions de découvertes effectuées dans une région qui renaissait à l'archéologie romaine et médiévale. Mais l'*alma mater*, qui sait se faire *mala mater* dès que ses enfants s'écartent du chemin étroit et rectiligne qu'elle leur a tracé, ne le lui pardonna pas, pas plus d'ailleurs que les autres chercheurs, amateurs et professionnels, à qui il négligea souvent de marquer la considération qu'ils méritaient sans aucun doute. Cette conjonction de désamours eut raison de lui, et il fut, en 1982, contraint de revenir à plein temps à un enseignement qui ne lui souriait plus guère. Se jugeant évincé par un complot

inique, il en conçut une profonde amertume, d'autant plus vive que Ginette venait d'être frappée d'une cruelle maladie qui l'emporta quelques années plus tard.

Se détournant définitivement de l'Université et d'une archéologie à laquelle il avait tant donné, René Sanquer refusa pour autant de s'enfermer dans sa tour d'ivoire, et, jugeant à juste titre qu'il avait beaucoup à donner aux autres, s'engagea dans une série d'activités bénévoles au sein d'un des chapitres du Rotary Club brestois. Il se tourna vers cette Amérique du Sud si chère à son cœur et il choisit d'y aider les jeunes étudiants engagés dans des études de français, y passant la moitié de l'année pour vivre dans une culture qu'il jugeait sans doute plus authentique que la nôtre. Espérons qu'il y ait trouvé la paix de l'esprit et le repos de l'âme.

Sit tibi terra levis, René.

Patrick Galliou

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Patrick GALLIOU, Michel LE GOFFIC, Josick PEUZIAT, *Notices d'archéologie finistérienne (année 2008)*

Fig. 1. – Beuzec-Cap-Sizun, <i>Bicêtre</i> , stèle armoricaine christianisée	12
Fig. 2. – Bodilis, <i>Milin-ar-C'hastel</i> , tesson de poterie campaniforme décoré	13
Fig. 3. – Bodilis, <i>Milin-ar-C'hastel</i> , lame de hache polie en métadolérite	13
Fig. 4. – Bodilis, <i>Milin-ar-C'hastel</i> , outillage en quartzarénite et silex	14
Fig. 5. – Carhaix, <i>rue de Kerniguez</i> , intaille antique	15
Fig. 6. – Le Conquet, <i>Lochrist</i> , lingot plano-convexe et hache à ailerons	17
Fig. 7. – Crozon, <i>Menez-Verret-Coz</i> , fragment de lance, racloir et herminette	18
Fig. 8. – Kerlouan, <i>Boutrouille</i> , urne cinéraire gallo-romaine	19
Fig. 9. – Lannilis, <i>château de Kerouartz</i> , stèle haute de l'âge du fer	20
Fig. 10. – Lannilis, <i>château de Kerouartz</i> , stèle basse de l'âge du fer	20
Fig. 11. – Lannilis, <i>château de Kerouartz</i> , stèles de l'âge du fer retaillées (?)	20
Fig. 12. – Ploudalmézeau, <i>Portsall</i> , hache à talon de l'âge du bronze moyen	21
Fig. 13. – Ploudaniel, <i>Penn-ar-Ru</i> , jatte basse et grande poterie de La Tène finale.....	22
Fig. 14. – Plouescat, <i>Parc-Bodénez</i> , mobilier en bronze.....	22
Fig. 15. – Plouhinec, <i>Drégan</i> , plan et élévations de l'allée couverte	24
Fig. 16. – Quimper, Ergué-Armel, <i>Kerdroniou</i> , moulin à bras gallo-romain	27
Fig. 17. – Tréflaouéan, <i>Parc-an-Den</i> , haches	29
Fig. 18. – Tréfléz, <i>Lann-ar-C'houezen</i> , pointe de lance en bronze	30

Marie-Yvane DAIRE, Michel LE GOFFIC, *Les stèles du Léon.*

Un inventaire complémentaire... vingt ans après !

Fig. 1. – Les stèles de l'âge du fer dans l'ouest de la France et la zone d'étude	35
Fig. 2. – Répartition actualisée des stèles de l'âge du fer dans le Léon	36
Fig. 3. – Kerlouan, <i>Saint-Égarec</i> (n°6)	41
Fig. 4. – Landunvez, Kersaint, <i>Le Hellen</i> (n°13).....	43
Fig. 5. – Loc-Brévalaire, <i>Pencréac'h-Huella</i> (n°1)	45
Fig. 6. – Ouessant, <i>Guéral</i> (n°3).....	46
Fig. 7. – Ploudalmézeau, <i>Sandrioné</i> (n°15)	48
Fig. 8. – Plougonvelin, <i>Le Pradic / Le Pradigou 1</i> (n°13)	50
Fig. 9. – Plougonvelin, <i>Le Pradigou</i> (n°14)	51
Fig. 10. – Plougonvelin, <i>Bertheaume, mairie</i> (n°17)	51
Fig. 11. – Plouguin, <i>Kervellec 1 et 2</i> (n°12 et 13)	54
Fig. 12. – Plouguin, <i>Laniry [Balaren]</i> (n°14)	55
Fig. 13. – Plouguin, <i>Goueled-ar-Choat</i> (n°15)	55
Fig. 14. – Plouguin, <i>Kerleguer</i> (n°16)	55
Fig. 15. – Plouguin, <i>Église 1</i> (n°17)	56

Fig. 16. – Plouguin, <i>Église 2-presbytère</i> (n°18)	56
Fig. 17. – Plouguin, <i>Kerventuric</i> (n°19)	56
Fig. 18. – Plounéventer, <i>Poulmarc'h</i> (n°7)	57
Fig. 19. – Plourin, <i>Kerinoc</i> (n°10)	58
Fig. 20. – Porspoder, <i>Kervezennoc</i> (n°5)	60
Fig. 21. – Porspoder, <i>Le Dreff</i> (n°6)	60
Fig. 22. – Porspoder, <i>Prat-Pol</i> (n°7)	60
Fig. 23. – Saint-Martin-des-Champs, <i>Bagatelle</i> (n°1).....	62
Fig. 24. – Saint-Méen, <i>Bourg</i> (n°2)	62
Fig. 25. – Santec, <i>Bourg</i> (n°1)	63

Patrick GALLIOU, *Quatre verres d'époque romaine découverts dans le Finistère (Saint-Jean-Trolimon, Saint-Frégant, Carhaix, Pont-de-Buis).*

Fig. 1. – Gobelet à décor de combat de gladiateurs de Tronoën à Saint-Jean-Trolimon .	68
Fig. 2. – Vase à décor meulé et incisé de Keradennec à Saint-Frégant	70
Fig. 3. – Vase à décor meulé et peint de Persivien à Carhaix.....	71
Fig. 4. – Coupe apode de Goas-an-Eyec à Pont-de-Buis (d'après J.-M. Abgrall)	76

Philippe LE STUM, *Musée départemental breton. Une année d'enrichissement des collections (2008)*

Fig. 1. – Urnes cinéraires du dépôt de Kerjaouen (Quimper).....	82
Fig. 2. – Chaise à porteurs ayant appartenu au « nabab » René Madec (1736-1784)	83
Fig. 3. – Plat attribué à Théophile Deyrolle (1844-1923)	83
Fig. 4. – René Quillivic (1879-1969), <i>Pauvre pêcheur ou Marin paralytique</i>	84
Fig. 5. – René Quillivic (1879-1969), <i>Tête de jeune Bigoudène</i>	84
Fig. 6. – Jean-Claude Taburet (1926), <i>Balese Balaise Baleze ou Bonne pioche</i>	85
Fig. 7. – Louis Caradec (1802-1888), <i>Jeune paysanne de Plougastel-Daoulas</i>	87
Fig. 8. – Louis Caradec (1802-1888), <i>Jeune paysan de Plougastel-Daoulas</i>	87
Fig. 9. – Henri Pille (1844-1897), <i>Danse bretonne</i> , ensemble et détail.....	88
Fig. 10. – Anonyme, <i>Femme de Brest</i> , peinture sur soie, 1900-1910	89
Fig. 11. – Henri Jules Guinier (1867-1927), <i>Femme de l'île de Sein</i> , dessin au fusain.....	89
Fig. 12. – Paul-Émile Colin (1877-1949), <i>Les saintes Femmes au calvaire de Nizon</i>	90
Fig. 13. – Paul-Émile Colin (1877-1949), <i>Clochers de Plogoff et de Clédén-Cap-Sizun</i>	90
Fig. 14. – Paul-Émile Colin (1877-1949), <i>Portrait probable de Paul Gauguin</i>	91
Fig. 15. – Pierre Eugène Clairin, <i>Quimper</i> , lithographie, vers 1925	92
Fig. 16. – Émile Dezaunay (1854-1940), <i>Jeune fille et enfant de Rosporden</i>	93
Fig. 17. – <i>Armée française, francs-tireurs</i> , lithographie coloriée	94

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 2008).

Fig. 1. – Vue partielle du viaduc curviligne de Châteaulin, sur l'Aulne (côté aval).....	95
Fig. 2. – Vue partielle des grandes arches du viaduc de Châteaulin	96
Fig. 3. – Élévation d'une des piles du viaduc de Châteaulin	97
Fig. 4. – À la naissance des voûtes	97

Fig. 5. – Couronnement d'un contrefort au sommet d'une pile	97
Fig. 6. – Microgranite blanc à muscovite en presqu'île de Crozon. Cartographie	99
Fig. 7. – Porche méridional (XVI ^e siècle) de l'église de Crozon	99
Fig. 8. – Abbaye de Saint-Mathieu en Plougonvelin	100
Fig. 9. – Réduit de Postolonnec (1860) en Crozon. Encadrement d'une meurtrière.	100
Fig. 10. – Sémaphore de Crozon. Surgissant sur la lande.....	101
Fig. 11. – Sémaphore de Crozon. Rigueur géométrique... ..	101
Fig. 12. – Mur d'enceinte en assises réglées façonnées dans le granite du Hinglé	102
Fig. 13. – Église de l'île de Batz, façade occidentale	103
Fig. 14. – Église de l'île de Batz. Porte sud de l'église en granite insulaire.....	104
Fig. 15. – Guimiliau, <i>église Saint-Miliau</i> , retable de saint Joseph, piédestal	106
Fig. 16. – Jean Lepautre. Gravure de piédestal ou socle	106
Fig. 17. – Guimiliau, retable de saint Joseph, piédestal d'une colonne	107
Fig. 18. – Jean Lepautre. Gravure d'un piédestal	107
Fig. 19. – Retable de saint Joseph, le <i>serpent d'airain</i>	108
Fig. 20. – Jean Lepautre. Gravure pour un tabernacle	108
Fig. 21. – Pignon associant moellons de schistes et quartz blanchâtre	109
Fig. 22. – Petite construction à toiture en schiste de Locquirec.....	110
Fig. 23. – Porte cintrée en schiste de Locquirec.....	110
Fig. 24. – Loperhet, <i>menhir de Carn</i>	111
Fig. 25. – L'habitat au hameau de Carn	112
Fig. 26. – Pont-l'Abbé, <i>église Notre-Dame des Carmes</i> , pietà anversoise	113
Fig. 27. – Netterden (Pays-Bas), <i>église Sainte-Walburge</i> , pietà	113
Fig. 28. – La Chapelle-Neuve (Côtes-d'Armor), <i>église Notre-Dame-de-Pitié</i> , pietà.....	114

Louis CHAURIS. – *Un édifice polyphasé singulièrement polylithique : l'église paroissiale de Sizun.*

Fig. 1. – Le clocher à flèche octogonale de Sizun	116
Fig. 2. – Plan schématisé de l'église paroissiale de Sizun	117
Fig. 3. – Localisation des sites d'extraction des pierres de l'enclos de Sizun	118
Fig. 4. – Porche méridional. Partie inférieure en kersanton gris	120
Fig. 5. – Porche méridional. Partie sommitale en kersanton noir	120
Fig. 6. – À l'ouest du porche méridional, baie surmontée d'un pignon	121
Fig. 7. – Porte latérale sud du chœur en kersanton noir	122
Fig. 8 (a et b). – Frise du chevet en granite jaunâtre	123
Fig. 9. – Partie inférieure du clocher-porche	123
Fig. 10. – Façade orientale de l'ossuaire. Le triomphe du kersanton	124
Fig. 11. – Porte monumentale. Soubassement en kersanton noir à grain fin	125
Fig. 12. – Porte monumentale. Chapiteau en kersanton noir à grain fin	125
Fig. 13. – Emploi des granites de Plounéour-Ménez et de Commana	126
Fig. 14. – Emploi des microgranites du bassin de la rade de Brest	127
Fig. 15. – Sur un des contreforts du chevet, colonnette en kersanton noir	128
Fig. 16. – Emploi du kersanton dans les édifices religieux	129

Yves-Pascal CASTEL et Bernard LE MOËN, *Loqueffret. La chapelle Notre-Dame de la Croix*

Fig. 1. – Plan de la chapelle de Notre-Dame de la Croix, avant l'incendie	134
Fig. 2. – Élévation nord, avant l'incendie	135
Fig. 3. – Élévation sud, avant l'incendie	135
Fig. 4. – Façade ouest	136
Fig. 5. – Chevet	136
Fig. 6. – Façade occidentale. Entrée principale	136
Fig. 7. – Porte sud, vue générale avec l'inscription au tympan	137
Fig. 8. – Détail de l'ange aux armoiries de La Marche	137
Fig. 9. – Portail nord	138
Fig. 10. – Portail nord, détail du pilier aux nids d'abeilles	138
Fig. 11. – Fenêtre du chevet	139
Fig. 12. – Clocher de 1697, avec inscription	139
Fig. 13. – Statue de diacre porteur d'instruments de la Passion	140
Fig. 14. – Statue de diacre	140
Fig. 15. – Statue de la Vierge à l'Enfant, avant l'incendie	141
Fig. 16. – Groupe de la Vierge de pitié, avant l'incendie	141
Fig. 17. – Calvaire de 1586, restauré par Guy Pavec	142
Fig. 18. – La nef après l'incendie du 16 juin 2007	143
Fig. 19. – Statue de diacre, après l'incendie	143
Fig. 20. – Groupe de la Vierge de pitié, après l'incendie	144
Fig. 21. – Vue d'ensemble de la nouvelle charpente, avec les poinçons	144
Fig. 22. – Les chevrons de la charpente, côté nord	144
Fig. 23. – Les chevrons de la charpente, côté sud, avec les coyaux	144

Louis CHAURIS. – *Reconstruction au XIX^e siècle d'une église pluriséculaire : Saint-Adrien à Santec*

Fig. 1. – Plan de l'ancienne église de Santec	148
Fig. 2. – Plan schématisé de la nouvelle église de Santec	150
Fig. 3. – Ancien campanile, partiellement restauré, au droit de l'arc-diaphragme	151
Fig. 4. – Façade du clocher	151
Fig. 5. – Chambre des cloches et flèche	152
Fig. 6. – Transept sud avec nombreux éléments en remploi	153
Fig. 7. – Cuve baptismale en granite fin gris clair	154
Fig. 8. – Motif décoratif de la porte méridionale	154

Erwan LE FRANC, *François de Niederhäusern (1828-1888). Itinéraire d'un peintre suisse en Finistère durant l'été 1858*

Fig. 1. – Vue de Penmarch	161
Fig. 2. – Lexique français/breton. Carnet de voyage	162
Fig. 3. – « À Beuzec (Bretagne), 1858 ». Dessin rehaussé d'aquarelle	163
Fig. 4. – « Pointe du Raz, 1858 ». Dessin rehaussé d'aquarelle	164
Fig. 5. – « Cap Sizune »	164

Fig. 6. – « Rochers du Raz, baie des Trépassés ». Carnet de voyage.....	165
Fig. 7. – Paysage de rochers. Carnet de voyage	165
Fig. 8. – Paysage de landes avec des moutons. Carnet de voyage.....	166
Fig. 9. – Femmes à la fontaine (Audierne). Carnet de voyage.....	166
Fig. 10. – Lavandières (Quimperlé). Carnet de voyage.....	167
Fig. 11. – Dolmen dans un bois (Pont-l'Abbé). Carnet de voyage	167
Fig. 12. – Chaumière (Audierne). Carnet de voyage.....	168
Fig. 13. – Beuzec. Chemin creux. Dessin rehaussé d'aquarelle.....	168
Fig. 14 et 15. – Scènes de marché à Audierne. Carnet de voyage	170
Fig. 16. – « 1860. Souvenir de Bretagne. <i>Lao et les Korigans</i> , légende bretonne »	171
Fig. 17. – « <i>Orgué</i> . (Lautudy [?] Bretagne) ». [Le lit]. Vue d'intérieur	171
Fig. 18. – « Quimperlé ». Carnet de voyage.....	172
Fig. 19. – « Quimper ». Carnet de voyage.....	172
Fig. 20. – « Penmark, 1858 ». Vue de Saint-Nonna. Dessin rehaussé d'aquarelle.....	173

Hervé CAILL. – *L'orgue de Rumengol*.

Fig. 1. – Signature de Thomas Dallam	177
Fig. 2. – Signature de Jules Heyer, facteur d'orgues.....	178
Fig. 3. – Le buffet polychrome de 1671 avec les armes de Bretagne et de France	179
Fig. 4. – Tourelle centrale du buffet en forme de proue de navire	180
Fig. 5. – Tête d'ange ornant la frise de l'entablement du buffet	180
Fig. 6. – Monogramme AVE MARIA sur le massif avant du buffet	180
Fig. 7. – Tuyauterie intérieure	181
Fig. 8. – Culot de tourelle restauré, avec crosses et toupie dorées.....	182
Fig. 9. – Côté droit du buffet : hermines, rinceaux, décor géométrique	182

Yves-Pascal CASTEL et Mad DANGUY DES DÉSERTS, *Jean-Pierre Marie Lescour*, « barde de Notre-Dame de Rumengol »

Fig. 1. – Rumengol au milieu du XIX ^e siècle	216
Fig. 2. – Chapelle-reliquaire du Kreisker (détail), par Yves Pondaven.....	219
Fig. 3. – Chapelle-reliquaire du Kreisker. Détail d'un médaillon.....	220
Fig. 4. – Saint Sylvain de cire, dans sa vitrine d'exposition.....	221
Fig. 5. – Tour-reliquaire, par Yves Pondaven	221
Fig. 6. – Feuille volante de l'image de Notre-Dame de Rumengol.....	224
Fig. 7 et 8. – Couronnes de la Vierge et de l'Enfant	225

Jean-Paul SOUBIGOU, *Le vicomte Morvan, entre Léon et Cornouaille (XI^e-XII^e siècles)*

Fig. 1. – Carte des variations de la frontière méridionale du Léon.....	262
Fig. 2. – Proposition de reconstitution de la généalogie des vicomtes du Faou et de Léon (XI ^e -XII ^e siècles)	270

Marie-Élisabeth LE BRIS, *La seigneurie de Quimerc'h (Bannalec)*

Fig. 1. – Lettrine initiale de l'aveu de Pierre de Tinténia et Françoise de Quimerc'h, 17 juin 1534	274
Fig. 2. – Site du domaine de Quimerc'h, étangs, colombier, fours, moulins, fontaines..	275
Fig. 3. – Le château de Quimerc'h, d'après Louis Le Guennec.....	277
Fig. 4. – Site du château de Quimerc'h d'après le cadastre napoléonien	279
Fig. 5. – Les terres des seigneurs de Quimerc'h à Bannalec	280
Fig. 6. – Tableau des terres et manoirs des seigneurs de Quimerc'h 1426-1472.....	282
Fig. 7. – La seigneurie de Quimerc'h en 1534.....	283
Fig. 8. – Rentes dans les paroisses de Beuzec-Conq, Névez, Nizon et Trégunc.....	284
Fig. 9. – Redevances en nature dues au seigneur de Quimerc'h en 1524.....	285

Laurence MOAL, *De l'art d'obtenir un rabais. Édition diplomatique d'une lettre de François II, duc de Bretagne, accordant une diminution de la ferme du billot de Cornouaille, 19 juillet 1484*

Fig. 1. – Mandement de François II, 19 juillet 1484.....	291

Éric KERRÉNEUR, *Aspects du commerce maritime entre le Léon et Bordeaux dans les années 1640*

Fig. 1. – Carte particulière des environs du port de Brest (détail [1669]).	302
Fig. 2. – Tonnages cumulés des navires des ports léonards enregistrés à Bordeaux de janvier 1640 à juillet 1647.....	303
Fig. 3. – Navires devant le château de Brest en 1634 (détail)	304
Fig. 4. – Répartition en tonnage des 658 navires léonards recensés	305
Fig. 5. – Vue du château Trompette en 1638, avec la ville de Bordeaux en arrière-plan	309
Fig. 6. – Rythme saisonnier d'arrivée des Bretons à Bordeaux de 1640 à 1647	310
Fig. 7. – Les équipages	311
Fig. 8. – Tableau récapitulatif des données issues de l'enregistrement des navires provenant des ports du Léon par l'amirauté de Guyenne.....	324

Michel GUÉGUEN, *Les débuts du tourisme à Concarneau*

Fig. 1. – Plan de Concarneau au début du XX ^e siècle	330
Fig. 2. – Villas et « baigneurs » à la plage des Dames	332
Fig. 3. – Les dunes de « Cornouailles » avant l'engouement balnéaire	332
Fig. 4. – Les bains de mer se démocratisent	335

Béatrice LE BEL-GOASCOZ, *Aux origines d'une crise religieuse. La destitution de Bernard Besret, prieur de Boquen (1969)*

Fig. 1. – Boquen, août 1969	340
Fig. 2. – B. Besret et S. Kleiner, consécration de l'église abbatiale de Boquen, 1965	341
Fig. 3 et 4. – Le « trou », septembre 1969. Discussion animée par B. Besret	348
Fig. 5. – Groupe de réflexion à Boquen, août 1969	350
Fig. 6. – Boquen, sortie de l'office de laudes. B. Besret et F. Chagneau	353
Fig. 7. – Bernard Besret, dernière messe à Boquen, octobre 1969	354

Fig. 8. – F. Chagneau et B. Besret à Paris, octobre 1969	355
Fig. 9. – B. Besret et G. Luzsenszky à Boquen	357

Yann CELTON (coord.), *Chronique des archives et des bibliothèques du Finistère (année 2008)*

Fig. 1. – Carte publicitaire pour la pâtisserie J. Cornilleau	368
Fig. 2. – Plan-calque de la villa Texier-Belerit (1939)	374

Procès verbaux des séances et des excursions

Fig. 1. – Carte des fortifications visitées lors de l'excursion (Crozon).....	418
Fig. 2. – Le réduit de Landaoudec	419

Nécrologies

Fig. 1. – Pierre Keraval et Per-Jakez Helias	439
Fig. 2. – Joseph Philippe	440
Fig. 3. – Louis-Pierre Le Maître aux Glénan.....	442
Fig. 4. – René Sanquer	444

Couverture, page 1. – L. Caradec, *Jeune paysanne de Plougastel-Daoulas*, huile sur toile, vers 1860. Quimper, Musée départemental breton, inv. 2008.5.2. Cliché S. Goarin/Mdb.

Achevé d'imprimer
sur les presses de l'Imprimerie Régionale
29380 Bannalec

Dépôt légal 4^e trimestre 2009

Directeur de la publication : Patrick Galliou